



Des racines pour l'avenir :

Situation actuelle et perspectives futures sur les questions de genre et de changement climatique



Cette publication a été réalisée par le Bureau mondial sur les questions de genre (GGO en anglais) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), sous les auspices du programme commun de l'Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique (GGCA en anglais), rendu possible grâce au généreux soutien du Gouvernement de Finlande. Un large groupe de collaborateurs et collaboratrices, représentant la diversité des membres de la GGCA, ont contribué au contenu, aux études de cas et à l'examen de ce document par des pairs. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles de l'ensemble de l'UICN, ni de tous les collaborateurs.



<http://iucn.org/>

<http://genderandenvironment.org/>



www.gender-climate.org

Roots for the Future: The Landscape and Way
Forward on Gender and Climate Change

ISBN 978-9968-938-70-9

La GGCA, fondée par l'UICN, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO) en 2007, est une alliance unique regroupant près de 100 membres (organisations des Nations Unies, intergouvernementales et non-gouvernementales du monde entier) veillant, ensemble, à ce que les prises de décisions, les politiques et les initiatives de lutte contre le changement climatique, à tous les niveaux, intègrent pleinement les questions de genre et améliorent la vie et les moyens de subsistance des femmes et des hommes.

Auteurs et rédactrices principales

Lorena Aguilar, Margaux Granat et Cate Owren

En collaboration avec

- Manuel Oliva (*Chapitre 1*)
- Eleanor Blomstrom et Bridget Burns (*Chapitre 2.1*)
- Cheryl Anderson, en collaboration avec Molly Gilligan, Fidaa F. Haddad, Ali Raza Rizvi et Cristina Tirado (*Chapitre 3*)
- Ana Rojas, en collaboration avec Maria Prebble et Jackelline Siles (*Chapitre 4.1*)
- Elizabeth Eggerts (*Chapitre 4.2*)
- Gotelind Alber et Kate Cahoon, en collaboration avec A.E. Boyer (*Chapitre 5*)
- Liane Schalatek (*Chapitre 6*)

Coordination des études de cas

- AE Boyer et Cate Owren, à partir du contenu fourni, entre autres, par les membres de la GGCA et l'initiative « Mouvement pour le changement » de la CCNUCC

Coordinatrices de publication

Cate Owren et Margaux Granat

Maquette

Pablo Porta et Laura Hidalgo,
Estudio Relativo

Traduction française

Once Upon no Time
www.onceuponnotime.net

Documentation et adaptation

Molly Gilligan

Mise en page

Georgina Kenyon

Coordination des communications GGO

Maggie Roth

Citation de la publication complète : Aguilar, L., Granat, M., & Owren, C. (2015). *Des racines pour l'avenir : Situation actuelle et perspectives futures sur les questions de genre et de changement climatique*. Washington, DC : UICN & GGCA.

Exemple de citation d'un chapitre : Blomstrom, E., & Burns, B. (2015). Situation politique mondiale : Un cadre d'appui aux actions contre le changement climatique intégrant le genre. Dans L. Aguilar, M. Granat, & C. Owren (Auteurs), *Des racines pour l'avenir : situation actuelle et perspectives futures sur les questions de genre et de changement climatique*. Washington, DC : UICN & GGCA.

Table des Matières



Remerciements	6
Prologue	8
Avant-Propos	9
Introduction	11

Chapitre 1 **15**

Des Racines Pour un Avenir Plus Équitable et Durable: Introduction au changement climatique et aux avantages d'une approche intégrant le genre dans la lutte contre celui-ci.

Par Manuel Oliva et Cate Owren



Chapitre 2 **47**

Politique

2.1: Situation Politique Mondiale: Cadre d'appui à des actions contre le changement climatique intégrant le genre.	50
---	-----------

Par Eleanor Blomstrom et Bridget Burns

2.2: Des Normes Mondiale À L'Action Locale: Approches nationales et régionales pour l'intégration des questions de genre dans les politiques et la planification sur le changement climatique	86
--	-----------

Par Lorena Aguilar et Cate Owren



Chapitre 3 **138**

Promouvoir la résilience, les droits, et les ressources: L'adaptation intégrant le genre dans tous les secteurs

Par Cheryl Anderson, avec Lorena Aguilar and Molly Gilligan, and Fidaa Haddad, Ali Raza Rizvi, et Cristina Tirado



Chapitre 4

216

Atténuation

4.1: Actionner L'Interrupteur: 219

Assurer un secteur énergétique durable et intégrant le genre

Par Ana Rojas, with Maria Prebble et Jackelline Siles

4.2: Le Sentier dans la Forêt: 278

Politiques et actions de REDD+ prenant en compte les questions de genre

Par Elizabeth Eggerts



Chapitre 5

312

Dans les villes: Développer et soutenir des environnements urbains résilients, durables et intégrant le genre.

Par Gotelind Alber and Kate Cahoon, avec A.E. Boyer et Margaux Granat



Chapitre 6

351

Ouvrir la porte à l'action: Financement climatique intégrant le genre

Par Liane Schalatek, Lorena Aguilar et Margaux Granat



Chapitre 7

410

Ouvrir la voie: études des cas d'initiatives intégrant le genre

Remerciements

Cette publication, comme la GGCA elle-même, a été possible grâce aux efforts collectifs d'un large éventail de contributeurs et contributrices. La composition de la GGCA et les résultats de ses programmes conjoints ont, en grande partie, inspiré cette publication, grâce aux avancées considérables réalisées aux niveaux politique et programmatique sur les questions de genre dans la lutte contre le changement climatique, en particulier au cours des huit dernières années.

Les principaux auteurs de chaque chapitre ont veillé à ce que chaque thème soit traité de façon détaillée, à la lumière des dernières évolutions observées dans les différents domaines. Le Bureau mondial de l'UICN sur les questions de genre (GGO) remercie vivement Manuel Oliva, Eleanor Blomstrom et Bridget Burns, Cheryl Anderson, Elizabeth Eggerts, Gotelind Alber et Kate Cahoon, ainsi que Liane Schalatek pour leur collaboration. Un certain nombre d'experts ont assisté les auteurs principaux sur quelques points clés du chapitre sur l'adaptation, comme Fidaa F. Haddad (zones arides, désertification), Cristina Tirado (nutrition, sécurité alimentaire, santé) et Ali Raza Rizvi (adaptation fondée sur les écosystèmes, pertes et dommages).

Des relecteurs experts ont aussi enrichi chaque chapitre de leurs connaissances. Le GGO remercie ainsi Ana Rojas (introduction), Aira Kalela (politique internationale), Fleur Newman (politique nationale et section sur le Mécanisme de développement propre - CDM), Verania Chao (politique nationale), Itza Castenada (politique nationale), Patrick Wylie (REDD+), Marcela Tovar-Restrepo (villes), Manuel Oliva (villes), Elizabeth Eggerts (finance), Gabriella Richardson Temm (Fonds mondial pour l'environnement - GEF) et Dima Shocair Reda (Fonds pour l'adaptation).

Pour cette version de la publication « Des racines pour l'avenir » le GGO de l'UICN a reçu l'appui d'experts francophones dans leurs domaines respectifs liés au genre pour la relecture du contenu traduit, à savoir : Fanny Petitbon (introduction), Virginie Le Masson (politique internationale et nationale), Sophie Chassot (adaptation), Maria Prebble (énergie), Cécile Ndjebet (REDD+ et études de cas), Catherine Pizani (villes) et Maria Lee (finances). Notre sincère appréciation à eux pour cette relecture additionnelle permettant d'assurer que cette publication soit disponible pour nos collègues francophones et puisse avoir un impact positif sur leur travail.

Cette publication, ainsi qu'un grand nombre des programmes fièrement mis en œuvre par le GGO de l'UICN sont possibles grâce au généreux soutien financier, ainsi qu'au partenariat technique et à l'autorité transformationnelle du gouvernement de la Finlande en matière d'agenda international sur les questions de genre dans la lutte contre le changement climatique.

Le GGO exprime également sa gratitude au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), ainsi qu'à tous les collaborateurs affiliés à l'initiative novatrice « Mouvement pour le changement : les femmes en faveur des résultats » (Momentum for change : women for results, en anglais) qui a généré des exemples pratiques et mis en lumière, de façon unique, des femmes et des initiatives de femmes extraordinaires, ouvrant la voie à des initiatives porteuses en matière d'atténuation et d'adaptation. Cette publication a grandement bénéficié de la possibilité d'accéder et de puiser dans ces exemples afin de les partager.

Enfin, au sein du GGO, cette publication est le résultat d'un travail d'équipe: la Conseillère mondiale principale sur les questions de genre et cheffe du GGO, Lorena Aguilar, a été soutenue par les coordinatrices de publication, Cate Owren et Margaux Granat, à leur tour rejointes par Ana Rojas, Jackelline Siles, Molly Gilligan, A.E. Boyer et Maggie Roth pour la rédaction des sections d'introduction des différents chapitres, la révision de dizaines de brouillons, l'identification d'exemples, le formatage et la recherche de citations, ainsi que l'analyse et l'incorporation de données inédites, y compris à partir de la Plateforme d'information sur le genre et l'environnement (EGI) développé par le GGO. Les membres de l'équipe du GGO, Itza Castaneda, Natalia Armijo, Barbara Clabots, Erin Chevalier et Maria Prebble ont également contribué aux recherches et soutenu cette publication et rien, au sein du GGO, ne serait possible sans l'appui financier et administratif de Celia Steele et Roxanne Halley. Le GGO exprime par ailleurs sa gratitude à l'UICN, et en particulier à son bureau de Washington DC pour son soutien.

Prologue

Les femmes des pays en développement sont confrontées à deux scénarios différents mais intrinsèquement liés en ce qui concerne le changement climatique.

D'une part, elles sont particulièrement vulnérables aux effets des dérèglements climatiques, et d'autre part, elles sont de puissantes actrices du changement.

Parce que ces femmes sont celles qui, déjà maintenant, doivent s'adapter aux sécheresses, aux inondations et aux autres phénomènes météorologiques extrêmes, elles sont en première ligne dans la bataille contre le changement climatique. Ceci les rend plus à-mêmes d'identifier certaines des opportunités que le changement climatique peut offrir.

Par exemple, près de 2,4 milliards de personnes, dont une majorité de femmes, cuisinent encore sur des feux ouverts à l'intérieur de leurs maisons. De nouvelles technologies, plus propres, permettent à beaucoup de ces femmes de passer de feux ouverts à des réchauds plus économes en combustible qui protègent leur santé, utilisent moins de bois et réduisent les émissions.

La CCNUCC travaille pour mettre en valeur le rôle crucial que jouent les femmes dans la réponse aux dérèglements climatiques grâce à son initiative « Mouvement pour le changement ». Cette initiative met en lumière des activités dirigées par des femmes faisant une différence réelle dans la lutte contre le changement climatique. Des activités qui peuvent être reproduites et adaptées à l'échelle locale, nationale et internationale.

Nous racontons des histoires de femmes à l'origine de changements transformationnels, comme cette

dirigeante de l'industrie thaïlandaise qui a transformé son entreprise solaire en une industrie de plusieurs milliards de dollars, cette pionnière australienne fédérant un mouvement d'un million de femmes, à travers le pays, pour agir contre le changement climatique, ou cette femme d'affaires ghanéenne qui a réussi à distribuer des vélos en bambou sur le marché mondial.

Mais pour que les femmes soient de véritables actrices du changement, une action réelle et mesurable doit être étendue à tous les niveaux.

Cette nouvelle publication est un outil précieux pour aider à renforcer la capacité des décideurs politiques et des décideurs en général à élaborer des politiques et des stratégies de lutte contre le changement climatique intégrant les questions de genre, garantissant ainsi que les femmes soient activement engagées à tous les niveaux du processus décisionnel. Cette publication intervient à un moment crucial, alors que les gouvernements du monde entier travaillent, à Paris, en France, cette année, à un nouvel accord universel sur le climat.

J'espère sincèrement que les exemples pratiques contenus dans cette publication permettront de renforcer les efforts en vue d'un nouvel accord : un accord qui permette aux femmes d'avancer en tant qu'actrices du changement à tous les niveaux.



Christiana Figueres,
Secrétaire exécutive de la CCNUCC

Avant-Propos

Le changement climatique aura des impacts directs ou indirects sur la vie de chacun. Mais le plus injuste est qu'il affectera plus particulièrement la vie des populations les plus pauvres, dans les régions les plus pauvres, qui sont le moins responsables de ce phénomène. La majorité de ces personnes les plus touchées sont des femmes, et pour corriger cette injustice, nous pouvons d'abord veiller à ce que leurs points de vue et expériences façonnent et guident notre action de lutte contre le changement climatique.

Au cours des dernières années, notre compréhension collective des différents rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans nos sociétés s'est considérablement améliorée. Ceci a renforcé notre conviction du fait que l'engagement et l'autorité aussi bien des hommes que des femmes sont nécessaires afin que notre réponse globale au changement climatique soit pleinement efficace.

La contribution des femmes est, par exemple, essentielle pour avancer vers une consommation et une production durables, étant donné que les femmes sont responsables de la plupart des achats dans les pays développés et qu'elles décident des modes de consommation dans les ménages et sur certains lieux de travail. Dans les pays en développement, les femmes jouent un rôle important dans l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, en particulier, ainsi que dans la conservation des sols, des forêts et des ressources en eau.

La compréhension de ces rôles a conduit à la création de l'Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique (GGCA) en 2007, au tout début des négociations pour un nouvel accord

international sur le climat. Les partenaires fondateurs avaient pour objectif de consolider et de renforcer les efforts vers l'égalité hommes-femmes dans la lutte contre le changement climatique. La Finlande a soutenu le travail de la GGCA dès le début et a travaillé avec les partenaires intéressés à avancer vers un accord prenant véritablement en compte les questions de genre.

Dans le cadre de cette coopération, notre objectif a été d'agir contre le changement climatique de la manière la plus efficace possible, et de l'empêcher d'accroître encore les inégalités entre hommes et femmes. Nous ne pouvons pas permettre que les dérèglements climatiques détruisent nos efforts pour éradiquer la pauvreté. Sortir des millions de personnes de la pauvreté est aujourd'hui encore l'objectif principal des Objectifs de développement durable, sur la base des résultats les plus probants obtenus par les Objectifs du millénaire pour le développement. La lutte contre le changement climatique et la promotion de l'égalité hommes-femmes sont tous deux explicites dans les nouveaux objectifs. Je suis particulièrement heureuse que l'égalité de genre soit à la fois intégrée de façon transversale dans de nombreuses activités liées aux autres objectifs et qu'elle constitue une priorité en soi, sous le feu des projecteurs.

Cette vision est partagée par tous les partenaires de la GGCA. Cette alliance a grandi, grâce à notre coopération, passant de quatre membres fondateurs à un réseau puissant et unifié de près d'une centaine d'organisations. Ceci est une indication flagrante qu'il existe une reconnaissance croissante de la nécessité de faire progresser l'égalité hommes-femmes dans

tous les efforts de développement, et de soutenir la participation des femmes dans les travaux sur le changement climatique, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

La coopération entre les membres de la GGCA et les différents acteurs a permis le développement de nombreux arrangements encourageant les femmes à participer pleinement, d'égal à égal, aux efforts de lutte contre le changement climatique. Ensemble, nous avons contribué à d'excellents résultats dans la coopération internationale au sein de la CCNUCC, comme l'ajout d'un point permanent dans l'agenda de la Conférence des Parties sur « les questions de genre et le changement climatique », plus de 50 décisions de cette même Conférence des Parties sur différentes actions climatiques couvrant tous les grands programmes de la Convention, ainsi qu'un programme de travail spécifique de Lima sur les questions de genre, adopté en 2014. Les questions de genre sont mises à l'honneur lors d'une « Journée du genre » lors de la Conférence et la page web officielle de la Convention comprend désormais une page dédiée au genre. De même, le Secrétariat de la CCNUCC bénéficie désormais d'un point focal sur les questions de genre.

Ces progrès n'auraient pas été possibles sans les efforts constants de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et d'autres membres de la GGCA. Le Fonds pour les femmes déléguées conçu par la Finlande et l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO), au sein de la GGCA, ont permis de soutenir la participation de déléguées-femmes issues des pays les moins avancés aux négociations internationales. Le renforcement des capacités des déléguées, la formation et la sensibilisation de tous les délégués et décideurs de pays en développement, ainsi que les Plans d'actions nationaux sur les questions de genre et le changement climatique (ccGAPs), tous abordés de façon plus détaillée dans cette publication, sont des mesures concrètes ayant permis de favoriser l'autonomisation des femmes dans leurs rôles et d'amplifier leurs voix dans les sphères de négociations internationales.

La Finlande est fière d'être partenaire de cette coopération, dont les meilleures leçons et expériences sont décrites ici. Résolument tournée vers l'avenir, cette publication présente des exemples de réussites, et j'espère qu'elle inspirera des partenariats solides et de nouvelles mesures concrètes en faveur d'un travail efficace pour la lutte contre le changement climatique et pour l'égalité de genre.

Introduction

En 2008, sous les auspices de l'Alliance mondiale sur les questions de genre et le changement climatique (GGCA), réseau multipartite unique visant à appuyer les politiques, plans et actions sensibles au genre dans la lutte contre le changement climatique, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en collaboration avec des partenaires clés comme le PNUD, WEDO et le gouvernement finlandais, développait le Manuel de formation sur le genre et le changement climatique (https://cmsdata.iucn.org/downloads/eng_version_web_final_1.pdf). Cette publication était alors l'une des premières collections complètes d'information sur les thématiques de genre et de climat, du cadre politique normatif international soutenant les premiers pas d'une prise de décision sensible au genre, jusqu'à l'intégration des questions de genre dans l'adaptation, l'atténuation, la technologie et la finance.

Traduit dans toutes les langues de l'ONU, le manuel de formation a été utilisé pour des dizaines de formations techniques, y compris des formations de formateurs auprès d'organisations de femmes et des séances d'orientation thématiques à l'attention des délégués de la CCNUCC. Il a été et continue d'être téléchargé des dizaines de milliers de fois, partout dans le monde, démontrant le fort intérêt existant pour une information et des outils de formation conviviaux sur les questions de genre et le climat. Le manuel de formation étant encore largement utilisé, et les demandes de mises à jour augmentant au fil des progrès significatifs réalisés au cours des dernières années, il semble que l'intérêt pour ce sujet ne fasse qu'augmenter.

Sept ans plus tard, des progrès significatifs ont été réalisés, en partie grâce à l'appui technique et au renforcement des capacités offerts à une large gamme de parties prenantes, à la sensibilisation et au plaidoyer, et aux progrès réalisés dans la planification climatique sensible au genre à l'échelle régionale, nationale et infranationale, entrepris par le programme conjoint de la GGCA. Une mise à jour de la version de 2008 semblait donc nécessaire afin de permettre à la communauté internationale de rester proactive et intensément concentrée sur l'avancement d'un agenda climatique sensible au genre.

But de cette publication

Bien qu'elle ne constitue pas un manuel de formation en soi, cette publication se veut une mise à jour complète et une révision du contenu du manuel de 2008. En d'autres termes, cette publication a été inspirée par le manuel de 2008, ses auteurs et ses milliers d'utilisateurs, qui continuent à demander une mise à jour des informations sur les politiques, la planification et surtout, les exemples concrets d'actions de terrain. Il s'agit donc d'une reconnaissance des progrès et des résultats obtenus. Plus important encore, cette publication rejoint l'appel mondial, juste et équitable, pour la mise en œuvre d'actions concrètes, et démontre que de telles actions sont possibles.

Le public cible est large : des décideurs politiques à l'échelle internationale à la recherche d'un cadre politique dans lequel faire progresser la prise de décision en accord avec les mandats des droits des femmes et de l'égalité de genre, aux praticiens

de terrain qui pourront tirer profit des stratégies utilisées dans les meilleures études de cas, sans oublier les personnes récemment initiées à ces sujets, mais curieuses d'en comprendre les bases ou les interactions, cette publication est écrite pour vous. Certains lecteurs seront peut-être experts des questions de genre tandis que d'autres seront des professionnels du changement climatique ou d'autre secteurs spécifiques. Quoi qu'il en soit, cette publication vise à combler certaines lacunes existantes dans les connaissances et à inspirer, peut-être, de nouvelles questions et solutions. Son contenu, bien que technique, est présenté de façon aussi « conviviale » que possible.

Au fil des pages suivantes

Les chapitres ont été organisés de façon à donner une vision détaillée des principales questions liées à la prise de décision sur le genre et le changement climatique, les politiques internationales, régionales et nationales, l'adaptation et l'atténuation, les villes durables et les mécanismes de financement. Ces chapitres forment un ensemble, mais ayant été rédigés par différents auteurs, ils peuvent également être abordés de façon indépendante, et peuvent donc être consultés individuellement en ligne. Du fait de la nature inextricablement liée des questions de genre et de changement climatique, il existe un certain chevauchement entre les chapitres. Ceci est aussi vrai pour les questions de parité que pour les questions et mécanismes climatiques : le Mécanisme de développement propre (CDM), par exemple, est abordé aussi bien dans le chapitre sur l'énergie (Chapitre 4.1), que dans le chapitre sur les mécanismes de financement (Chapitre 6). Ces chevauchements ne sont pas des erreurs mais une

indication du fait qu'aucune question ne peut être traitée indépendamment des autres.

De même, la table des matières qui structure cette publication est loin d'être exhaustive. Des questions et secteurs importants n'ont pas été inclus dans les rubriques, non pas pour des raisons politiques, mais seulement pour des raisons d'espace, de temps, ou de capacité. L'éducation, le renforcement des capacités, le partage de l'information entre les principaux canaux traditionnels et non traditionnels et autres questions de sensibilisation du public, par exemple, ne sont pas abordées dans un chapitre indépendant. D'autres questions extrêmement importantes, relatives à la protection sociale et au bien-être, ne sont pas non plus adéquatement traitées de manière autonome.

Bon nombre de ces préoccupations, cependant, se retrouvent dans les recommandations ciblées concluant chaque chapitre. Les sections « Aller de l'avant » prétendent à la fois résumer les principales conclusions, et encourager de nouvelles idées et approches de la part de tout un éventail de parties prenantes et de décideurs. Plus important encore, le renforcement des capacités et l'échange d'informations guident les nombreux exemples de programmes et de projets présentés dans cette publication : des femmes ingénieurs solaires habitant et formant d'autres femmes entrepreneurs, aux militants utilisant les bonnes pratiques, à tous les niveaux, pour informer les réformes de politiques de gestion des forêts, de l'agriculture ou de réduction des risques de catastrophes, l'apprentissage et la collaboration intersectorielle et inter-contextuelle apparaît comme une des principales questions d'importance tout au long des chapitres.

Il est aussi important de noter que les outils présentés dans certains chapitres spécifiques sont certainement applicables ou utiles à d'autres. Les outils d'analyse de genre du chapitre sur l'énergie (Chapitre 4.1), par exemple, pourraient aussi s'appliquer aux projets d'adaptation intersectorielle, tandis que les outils présentés dans le chapitre sur la REDD+ (Chapitre 4.2) font écho à certaines des ressources suggérées dans le chapitre sur les villes durables (Chapitre 5). Les lecteurs sont invités à explorer les nombreuses façons dont les enseignements et les outils d'un secteur peuvent s'appliquer à la prise de décision et à la programmation d'un autre.

Une attention particulière a été portée, dans cette publication, à mettre en lumière les idées nouvelles et les exemples réels de changements positifs et de transformations actuellement en cours, partout dans le monde. Des gains énormes à l'échelle politique vont de pair avec la recrudescence de mise en œuvre d'approches innovantes fournissant des résultats tangibles, depuis les programmes de réforme de politiques nationales, jusqu'aux projets améliorant, entre autres, la résilience, la sécurité alimentaire et la sécurité à l'échelle des villages. Le dernier chapitre d'études de cas¹, en particulier, illustre ces aspects

S'inspirant de la diversité et des moyens uniques déployés, en particulier, par les membres de la GGCA pour intégrer le « genre et le changement climatique

» à tous les niveaux de leur programmation, le dernier chapitre présente une série d'études de cas illustrant, de façon résumée, les stratégies et résultats efficaces pour l'atténuation, l'adaptation et la résilience au changement climatique, le développement durable et, en même temps, pour l'égalité de genre.

L'initiative « Mouvement pour le changement : les femmes en faveur des résultats » du Secrétariat de la CCNUCC reconnaît les activités démontrant l'autorité critique et la participation des femmes dans la lutte contre le changement climatique. Ces activités montrent des résultats mesurables qui peuvent être potentiellement reproduits et étendus à l'échelle locale, nationale et internationale. Elles célèbrent un large éventail d'activités dans tous les secteurs, partout dans le monde, de femmes-entrepreneurs dans le domaine de l'énergie en Indonésie, aux femmes transformant les déchets en produits réutilisables au Pérou.

LIRE LA SUITE AU CHAPITRE 7 !

TOUT AU LONG DE CETTE PUBLICATION, LES ÉTIQUETTES « LIRE LA SUITE » SUGGÈRENT DES INITIATIVES SPÉCIFIQUES PRÉSENTÉES DANS LE CHAPITRE D'ÉTUDES DE CAS « OUVRIR LA VOIE : ÉTUDES DE CAS D'INITIATIVES INTÉGRANT LE GENRE », REGROUPANT 35 EXEMPLES DE PROJETS ET PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE DANS LE MONDE ENTIER, DANS TOUS LES SECTEURS.



1. Il est important de noter que, comme le chapitre sur les études de cas l'indique, les exemples présentés dans cette publication ont été élaborés à partir des communications et des sites Web des membres de la GGCA, de l'information publique sur les candidats et les lauréats du « Mouvement pour le changement : les femmes en faveur des résultats » de la CCNUCC, ainsi qu'à partir d'autres sources, telles que le Réseau de connaissances sur le climat et le développement (CDKN). L'UICN n'a pas contrôlé les résultats revendiqués par les organismes exécutants, ni vérifié ou évalué la validité de leurs stratégies.

Apprendre, mettre en pratique et partager les expériences

Cette publication n'étant pas un manuel de formation, mais s'appuyant sur le contenu thématique du manuel de 2008 et l'actualisant, nous suggérons aux lecteurs de considérer attentivement les récits, les études de cas et les recommandations, et de chercher des moyens efficaces de les mettre en pratique dans leurs propres formations, activités de projet, processus de conception et d'évaluation de programmes, et sphères décisionnelles.

De nouvelles leçons et bonnes pratiques émergent continuellement, et les connaissances évoluent sans cesse, c'est pourquoi le GGO de l'UICN apprécie vos commentaires et vos retours d'expérience. Vous pouvez nous les faire parvenir à : GlobalGenderOffice@iucn.org.

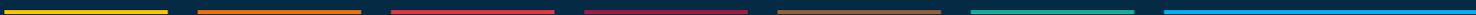
1

DES RACINES POUR UN AVENIR PLUS ÉQUITABLE ET DURABLE :

Introduction au changement
climatique et aux avantages d'une
approche intégrant le genre dans
la lutte contre celui-ci



Par Manuel J. Oliva (Consultant indépendant) et
Cate Owren (UICN)





CONTENU DU CHAPITRE



	Messages clés	17
1.0	Introduction	18
1.1	Les impacts du changement climatique	22
1.2	L'importance du genre : faire progresser l'égalité pour le bien-être mondial	26
1.3	Des racines interconnectées : avantages d'une approche intégrant le genre dans la lutte contre le changement climatique	34
	Références	44

ACRONYMES

C	Celsius	ONU Femmes	Organisation des Nations Unies pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	REDD+	Réduction des émissions résultant de la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement, y compris le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier
CO2	Dioxyde de carbone	REFACOF	Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
EGI	Plateforme d'information sur le genre et l'environnement	UIP	Union interparlementaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
GES	Gaz à effet de serre		
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat		
OIT	Organisation internationale du travail		
OMS	Organisation Mondiale de la Santé		
ONU	Organisation des Nations Unies		



Messages clés

- Le changement climatique aura un impact différent selon les régions, mais également selon les populations, en fonction des normes et des structures socio-culturelles en vigueur au sein de ces régions. Les femmes et les hommes subiront le changement climatique de façon différente, étant données les inégalités de genre communes, omniprésentes et persistantes à travers le monde.
- Les impacts du changement climatique proviendront non seulement des effets régionaux et mondiaux de celui-ci (élévation du niveau de la mer ou tempêtes plus fortes, par exemple), mais aussi des mesures nationales et locales mises en œuvre pour le combattre et s'y adapter (conversion à des sources d'énergie propres ou changements des pratiques agricoles ou de pêche, par exemple). Ces mesures peuvent être une occasion de perpétuer des modèles injustes et inégaux, ou peuvent, au contraire, être transformatrices.
- Le changement climatique ne se produit pas de façon isolée : les enjeux sont interconnectés, dans tous les secteurs, toutes les régions, tous les écosystèmes et tous les systèmes socioculturels et économiques.
- Pour être efficaces à long terme, les solutions pour lutter contre le changement climatique doivent reconnaître la contribution importante des femmes aussi bien que des hommes, en tant que décideurs, parties prenantes, éducateurs, gardiens et experts, dans tout un éventail de secteurs, des forêts et de la pêche jusqu'aux grandes infrastructures énergétiques et aux villes durables.
- Les actions déjà entreprises dans le monde démontrent d'importants co-bénéfices pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci, ainsi que des avancées dans les domaines de l'égalité hommes-femmes, la justice sociale et le bien-être global de la communauté mondiale.
- D'innombrables exemples montrent que les femmes ont également ouvert la voie à des solutions plus équitables et plus durables au changement climatique. Dans tous les secteurs, l'expertise et les innovations féminines ont un impact profond, et cette publication vise tout particulièrement à mettre ce message en évidence, et ces exemples en lumière.



1.0 Introduction

« Le changement climatique est l'enjeu déterminant de notre époque. Il définit notre présent, comme notre réponse définira notre avenir. Pour vaincre cette tempête tout le monde doit être sur le pont »

– Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, Discours d'ouverture du Sommet de l'ONU sur le climat, le 23 Septembre 2014¹

« Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par les effets du changement climatique tels que les sécheresses, les inondations et autres phénomènes météorologiques extrêmes. Elles jouent aussi un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique, mais doivent être mieux représentées à tous les niveaux de la prise de décision. L'autonomisation des femmes sera un facteur important pour relever le défi climatique. »

– Christiana Figueres, Secrétaire exécutif de la CCNUCC, 2014²

Le changement climatique est un enjeu mondial qui affectera chacun d'entre nous. Cependant, ses effets varieront considérablement en fonction des conditions géographiques, économiques et sociales des individus. Dans toutes les sociétés, les femmes et les hommes subiront les effets du changement climatique de façon différente, un

fardeau disproportionné pesant très probablement sur les femmes dans certains contextes, en raison de structures qui les marginalisent socialement, politiquement et économiquement. Par ailleurs, ces mêmes structures empêchent les femmes de participer activement à la lutte contre le changement climatique. Pourtant, les femmes représentent à peu près la moitié de la population mondiale. Il est donc nécessaire d'associer leurs connaissances et leurs capacités à celles des hommes afin d'élaborer des solutions efficaces au changement climatique, au bénéfice de la communauté mondiale.

Le changement climatique, dans sa définition la plus générale, se réfère à des dérèglements des modèles climatiques régionaux ou mondiaux persistant sur une longue période de temps (généralement des décennies ou plus). La Terre présente de nombreuses variables naturelles responsables d'épisodes temporaires périodiques de changement climatique, telles que les éruptions volcaniques, ou les périodes de réchauffement épisodiques des régions océaniques associées au phénomène d'El Niño. Cependant, au cours des 200 dernières années, la planète a connu un niveau continu et drastique de changement climatique, sous forme d'une hausse des températures mondiales. Depuis 1800, les températures moyennes mondiales ont augmenté de 0,85° Celsius (C),³ et devraient continuer à augmenter de 1,5°C à 4°C d'ici à 2100, sur la base des tendances actuelles, et par rapport aux températures moyennes entre 1850 et 1900.⁴ Il est important de noter que ces changements de température ne se produiront pas de manière uniforme autour du globe, avec de possibles augmentations de 4,8°C (8,6° Fahrenheit) dans



certaines régions terrestres. Cet effet de réchauffement global est dû à une augmentation spectaculaire de la quantité de gaz retenant la chaleur dans l'atmosphère, communément appelés gaz à effet de serre (GES), aujourd'hui à leur plus haut niveau depuis 650000 ans. La figure 1 représente le niveau actuel de dioxyde de carbone (CO₂), GES le plus abondant dans l'atmosphère, par rapport aux niveaux historiques de CO₂ de la Terre.

Figure 1 : Niveaux historiques de concentration globale de CO₂⁶



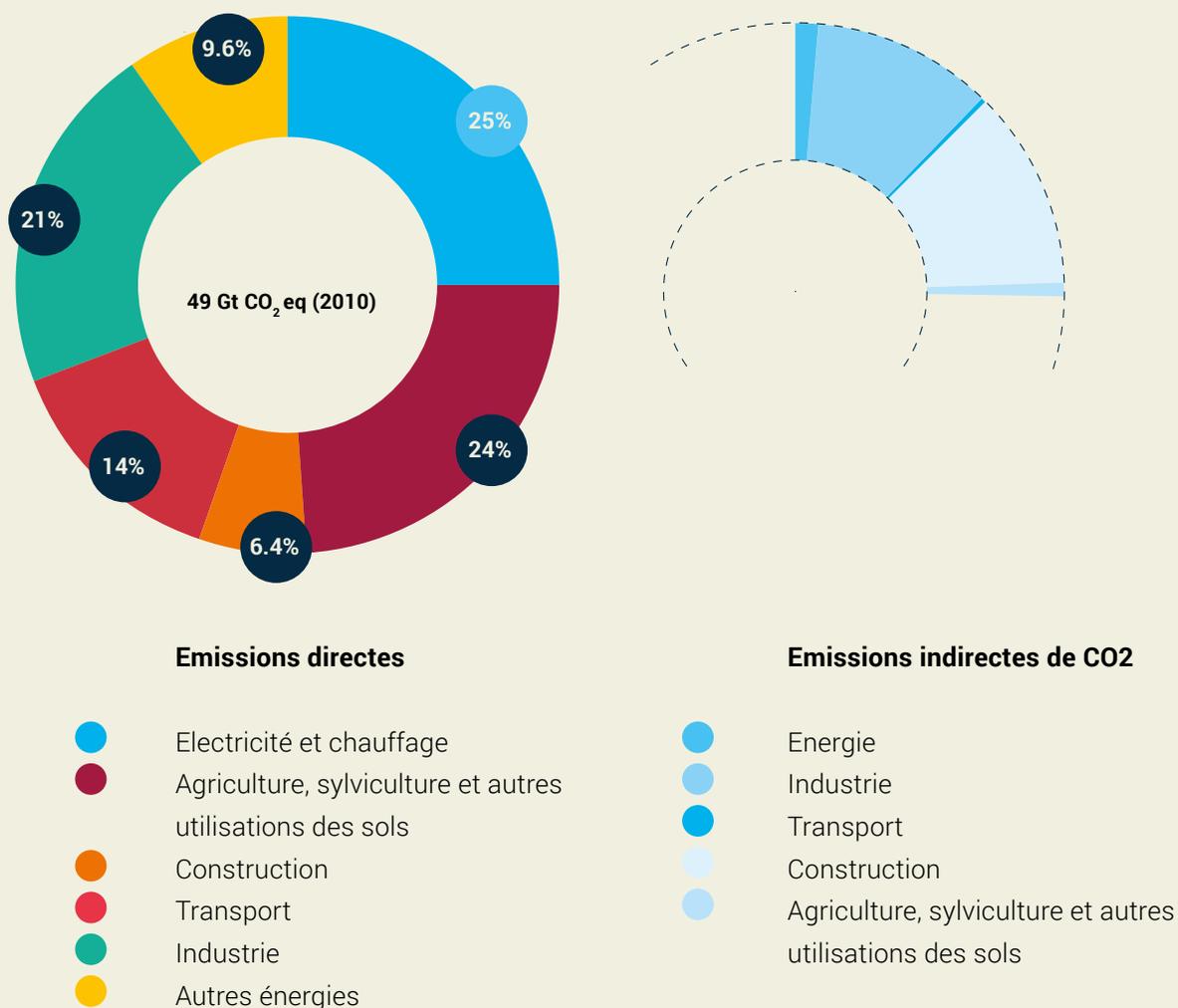
Comme illustré par la figure 1, la concentration de GES dans l'atmosphère varie au fil du temps, en fonction des cycles naturels de la Terre.

Toutefois, l'augmentation significative actuelle des concentrations de GES dans l'atmosphère provient de l'activité humaine, et principalement de l'utilisation de combustibles fossiles (combustibles formés par la décomposition de la matière organique dans la croûte terrestre, comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel). Depuis le début de la révolution industrielle, dans les années 1800, l'humanité a fait de l'utilisation de combustibles fossiles la base principale de sa production énergétique et industrielle. Alors qu'avant 1800, l'utilisation mondiale de combustibles fossiles était presque inexistante, en 2013, l'économie mondiale avait consommé environ 4 milliards de tonnes de charbon, 91 milliards



de barils de pétrole, et 3 milliards de mètres cubes de gaz naturel⁷, entraînant des émissions d'environ 36 milliards de tonnes de GES dans l'atmosphère.⁸ Bien que l'utilisation de combustibles fossiles soit la principale source d'émissions anthropogéniques (ou d'origine humaine) de GES, d'autres activités humaines, telles que les pratiques agricoles, les procédés industriels, la destruction des forêts et autres changements dans l'utilisation des terres, contribuent de façon significative à l'augmentation des émissions mondiales de GES. La figure 2 illustre la contribution de chaque secteur économique à l'ensemble des émissions mondiales de GES en 2010. Les émissions provenant de la production d'électricité et de chauffage sont détaillées par secteur d'utilisation.

Figure 2: Emissions mondiales de GES par secteur économique en 2010⁹





Parce que les GES ont une capacité différente à piéger la chaleur, et que leur durée de permanence dans l'atmosphère varie, on les classe selon leur potentiel de réchauffement global (PRG), sur la base de ces propriétés. Par exemple, le méthane (CH₄), sur une échelle de temps de 100 ans, est un GES 28 fois plus puissant que le CO₂¹⁰ dans sa capacité à piéger les autres GES. Parce que beaucoup de ces gaz ont une durée de vie atmosphérique de plusieurs décennies, voire de plusieurs siècles, ils continuent à s'accumuler au fur et à mesure des rejets d'émissions dans l'atmosphère. C'est, par conséquent, le total cumulé des émissions de GES de l'activité humaine qui a conduit à un déséquilibre des cycles naturels de la Terre, et qui est la cause principale de la période de changement climatique actuellement observée.

Encadré 1 : Changement climatique et activité humaine

Sur la base d'un examen de données scientifiques mondiales, le principal groupe d'études du changement climatique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a déterminé que le changement climatique est en cours, et que les activités humaines en sont la cause principale. Le rapport d'évaluation le plus récent établi par le GIEC sur les observations et les causes du changement climatique indique que:

« l'influence humaine sur le système climatique est claire, et [que] les récentes émissions anthropiques de gaz à effet de serre atteignent le niveau le plus élevé de l'histoire... Le réchauffement du système climatique est sans équivoque, et depuis les années 1950, la plupart des changements observés sont sans précédent au cours des dernières décennies, voire des derniers millénaires. »

**1.1**

Les impacts du changement climatique

L'augmentation des émissions de GES a, et continuera d'avoir, un impact dramatique sur les systèmes naturels de la Terre, tels que des sécheresses suite à des vagues de chaleur prolongées, ou des inondations du fait de tempêtes plus puissantes et plus fréquentes. Il est important de noter que le changement climatique, bien que mondial par nature, a des effets sensiblement différents à l'échelle régionale. Par exemple, les régions arides, déjà sensibles à la sécheresse, connaîtront probablement des vagues de chaleur plus fortes et plus longues, et les zones déjà exposées aux inondations connaîtront probablement une augmentation de celles-ci, du fait de tempêtes plus fortes et plus fréquentes. Ces impacts du changement climatique sur les systèmes naturels de la Terre affectent directement la santé et les moyens de subsistance des populations de ces régions. Un récent rapport du GIEC sur les impacts observés et prévus du changement climatique fournit de précieuses informations sur la vulnérabilité humaine à celui-ci. Certaines des conclusions de ce rapport¹¹ sont présentées ci-après :

- Le nombre et l'intensité des journées chaudes ont augmenté, et dans de nombreuses régions, les vagues de chaleur, définies comme la succession continue de plusieurs journées chaudes, ont plus que doublé. Les vagues de chaleur sont associées à une baisse des rendements agricoles, une augmentation des incendies de forêt et des sécheresses, ainsi qu'à une incidence plus élevée des décès et de certains problèmes psychologiques et de santé graves. Il est à prévoir que la fréquence
- et la force des vagues de chaleur continuent d'augmenter, et les phénomènes de températures élevées se répétant actuellement tous les 20 ans pourraient se produire tous les 2 ans, voire tous les ans, dans de nombreuses régions.
- Bien qu'il soit difficile de prédire comment le changement climatique affectera le nombre annuel de tempêtes, l'intensité de celles-ci, mesurée par les maximums de précipitations et de vitesse du vent par exemple, devrait augmenter avec le réchauffement des températures. Actuellement, environ 90 tempêtes tropicales (typhons, ouragans, moussons) se produisent chaque année dans le monde, chacune entraînant des dommages importants ainsi que de nombreux décès. Le cyclone tropical Nargis, par exemple, qui frappait le Myanmar en mai 2008, a fait 138.000 morts.
- Les sources mondiales d'eau douce subissent une pression énorme du fait de la croissance continue de la consommation humaine, ainsi que des besoins croissants du développement agricole et énergétique dans le monde entier. Environ 80% des populations dans le monde voient déjà leur sécurité en eau gravement menacée. Alors que la demande en eau douce augmente continuellement, il est prévu que la quantité de ressources souterraines et de surface diminue en raison du changement climatique, en particulier dans les régions subtropicales sèches du globe. Pour chaque degré de réchauffement, une réduction de 20% des réserves d'eau douce est à prévoir, dans différentes régions.
- Les écosystèmes naturels, habitat essentiel et source importante de nourriture, d'eau et d'autres



services pour les populations humaines, ont déjà été sévèrement dégradés dans de nombreuses régions, en raison du changement climatique. Avec l'augmentation des températures mondiales, ces écosystèmes continueront à se dégrader, et de nombreuses espèces animales et végétales dépendantes de ces écosystèmes subiront un préjudice important ou disparaîtront. On estime que 30% des espèces mondiales végétales et animales verront leur risque d'extinction augmenter avec une hausse mondiale des températures de 2°C à 3°C.

- Les principales cultures mondiales de blé, de riz et de maïs sont déjà touchées par des températures plus élevées, et une réduction d'accès à l'eau douce disponible. Une réduction significative des rendements est à prévoir avec une augmentation de température de 2°C dans les régions tropicales et tempérées du globe. De nombreuses régions souffrent déjà de malnutrition sévère. Plus de 26% de la population d'Afrique sub-saharienne est sous-alimentée, de même que 300 millions de personnes en Asie. Selon les tendances actuelles de consommation, il est estimé que la production alimentaire actuelle devrait être augmentée de 60% afin de pouvoir nourrir la population mondiale en 2050. Cependant, cette augmentation sera gravement menacée par le changement climatique.
- Des changements importants dans la quantité et la composition des captures de pêche ont déjà été observés, et devraient se poursuivre avec l'augmentation des températures mondiales. Par exemple, les récifs coralliens, qui fournissent actuellement 25% des captures de poisson dans les pays en développement, souffrent déjà de dommages importants en raison du changement climatique, qui devraient entraîner une réduction de 20% des prises de poisson dans de nombreux pays, d'ici à 2050. Globalement, trois milliards de

personnes dépendent de la pêche pour 20% de leur apport en protéines animales.

- L'augmentation des températures accentuera la fonte des glaciers et des calottes glaciaires, résultant en une augmentation significative du niveau global des océans. Il est prévu que le niveau moyen des mers augmente d'environ un mètre d'ici à 2100, submergeant de nombreuses zones insulaires basses, ainsi que quelques petites îles dans leur totalité. Environ 600 millions de personnes (10% de la population mondiale) vivent le long des zones côtières. Environ 360 millions de personnes vivent dans des zones urbaines situées à moins de dix mètres au-dessus du niveau de la mer.
- Bien que la production d'énergie soit toujours la source la plus importante d'émissions de GES (alors que la production et la consommation d'énergie représentent deux tiers des émissions mondiales de GES)¹², la demande d'énergie continue de croître dans le monde entier. Toutefois, avec l'augmentation de la sévérité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes, le risque de perturbations des systèmes de production et de distribution d'énergie s'accroîtra, en particulier dans les pays en développement. Sur l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, seulement 290 millions de personnes, sur un total de 915 millions, ont accès à l'électricité,¹³ et la capacité des pays de cette région à accroître l'accès à une énergie abordable et fiable sera mise à mal par le changement climatique.

Les impacts du changement climatique ne sont pas limités aux effets observés, tels que l'augmentation des sécheresses ou des inondations, mais incluent aussi les mesures que nous prenons pour lutter contre celui-ci. Par exemple, les mesures prises par un gouvernement national pour faire face à une augmentation des épisodes de sécheresse ou



d'inondations peuvent entraîner des changements radicaux dans l'utilisation des sols et les pratiques agricoles à l'échelle régionale, pouvant mettre en difficulté les communautés affectées. Les réponses au changement climatique peuvent cependant générer de multiples avantages, y compris l'amélioration des moyens de subsistance pour les communautés locales. La mise en place d'un système de paiement de ces communautés pour protéger les forêts et réduire les émissions de GES produites par la déforestation, par exemple, peut offrir des possibilités importantes.

Selon les structures juridiques, sociales et culturelles locales existantes, le niveau de difficulté ou d'opportunité peut varier considérablement entre les pays et les communautés. Par conséquent, la façon dont les décisions d'action pour le climat sont prises et appliquées, comme par exemple, qui participe à la prise de décision, où et quand ces actions se produisent, et comment les bénéfices de ces actions sont distribués, aura un impact significatif.

Encadré 2 : Agir pour le climat : Atténuation et adaptation

Les mesures de lutte contre le changement climatique se divisent en deux groupes distincts, mais liés : 1) les mesures d'atténuation du changement climatique, et 2) les mesures d'adaptation au changement climatique.

Les mesures d'atténuation du changement climatique sont conçues pour réduire ou éliminer les émissions de GES (par exemple en remplaçant les centrales à charbon par des centrales solaires, ou en plantant des arbres qui absorbent le CO₂ de l'atmosphère). En d'autres termes, l'atténuation tente de stopper ou de ralentir le changement climatique. L'adaptation au changement climatique, d'autre part, vise à faire face à ses effets. Les mesures d'adaptation

visent à limiter ou à contrecarrer les effets attendus et actuels du changement climatique (par exemple par la construction de digues pour se protéger de plus fortes inondations, ou l'adaptation des pratiques agricoles pour composer avec les changements régionaux de températures ou de précipitations). Dans de nombreux cas, les mesures de lutte contre le changement climatique peuvent avoir à la fois des effets d'atténuation et d'adaptation. Par exemple, la protection des forêts tropicales réduit les émissions de GES en absorbant le CO₂ de l'atmosphère, tout en protégeant l'approvisionnement en eau douce et la biodiversité.



Bien que les mesures de lutte contre le changement climatique (atténuation et adaptation) puissent être mises en œuvre à l'échelle locale, il existe un effort concerté de la communauté internationale pour développer des actions nationales unifiées par le biais de divers forums et organismes. La Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) est l'organisme principal chargé du développement de politiques internationales sur le changement climatique. Depuis son adoption en 1992, la CCNUCC a été chargée de la création d'un forum mondial dans lequel les pays coopèrent pour le

développent de mesures d'atténuation et d'adaptation climatique. Dans le cadre de ses fonctions, la CCNUCC coordonne d'importantes recherches scientifiques, le développement de mécanismes financiers d'appui aux mesures de lutte contre le changement climatique, et la création d'accords internationaux sur le climat. Il convient de noter que la CCNUCC soutient également le développement de politiques visant à protéger les droits de toutes les communautés et groupes potentiellement touchés par le changement climatique.

Encadré 3 : Prise de décision sur le changement climatique : utiliser la diversité pour plus d'innovation et de résilience

Le changement climatique constitue un défi unique de notre temps par sa portée extraordinaire sur les secteurs, les régions et les populations. Prendre des décisions sur une question aussi compliquée n'est pas facile, comme le prouvent le long processus de négociations de la CCNUCC et les diverses façons dont les gouvernements ont envisagé leur réponse au changement climatique à l'échelle nationale. A tous les niveaux cependant, il est essentiel de faire en sorte que les différentes populations soient représentées dans les principaux processus décisionnels afin de se prémunir contre des mesures inefficaces, voire contre-productives, et de maximiser les résultats. Une prise de décision équitable et inclusive signifie que les femmes, tout comme les hommes, sont présentes à la table des négociations. L'inclusion de représentants

des groupes généralement marginalisés, tels que les communautés autochtones, locales et rurales, devrait également être une priorité. Pour ce faire, des activités d'autonomisation sont nécessaires, comme l'éducation et le renforcement des capacités, ainsi que des ressources financières soutenant directement cette participation.

L'importance de la diversité est aujourd'hui soulignée par une bibliographie conséquente. La diversité améliore la performance des entreprises, les groupes diversifiés sont plus efficaces pour remplir une tâche donnée, et travailler dans un environnement divers rend même les gens plus intelligents et plus créatifs.¹⁴ Ceci est particulièrement important dans le contexte du changement climatique, où les solutions créatives stimulent la résilience



Encadré 3 : Prise de décision sur le changement climatique : utiliser la diversité pour plus d'innovation et de résilience (Cont.)

et la capacité à faire face à l'inconnu. Les groupes hétérogènes excellent à résoudre des problèmes complexes.

Ceci s'explique grâce à deux dynamiques différentes mais complémentaires : la dynamique de prédiction et celle de sélection. Plus l'équipe sera diverse, plus sa prévision dans un contexte d'incertitude et d'ambiguïté sera correcte, parce que chaque personne analysera les choses en fonction de ses propres antécédents et de sa propre expérience. La façon dont une personne analyse affecte la façon dont il ou elle prédit un certain résultat. Le talent d'une personne et ses antécédents ont le même poids dans sa capacité à prédire.¹⁵

Le Rapport sur le développement mondial 2015 de la Banque mondiale soulignait la difficulté de comprendre et de faire face à la complexité du changement climatique, en grande partie en raison de l'incertitude qu'il représente. Comme le souligne le rapport, les personnes interprètent l'information scientifique à la lumière de leur vision culturelle du monde, obtiennent leurs informations par leur réseaux sociaux et canaux médiatiques préférés, et s'en remettent à des intermédiaires de confiance pour donner un sens aux informations complexes.»¹⁶ Il est donc essentiel de s'assurer que des perspectives diverses, comme celles des femmes et des hommes, des jeunes et des personnes âgées, des riches et des pauvres, contribuent aux discussions et à la prise de décision sur le changement climatique, afin de s'attaquer de façon globale à la complexité de celui-ci et de se préparer aux inconnues qu'il représente.

1.2 L'importance du genre : faire progresser l'égalité pour le bien-être mondial

Le terme « genre » se réfère à l'attribution sociale des rôles, valeurs, responsabilités et possibilités associées

aux femmes et aux hommes, ainsi qu'aux structures, manifestes ou cachées, coutumières ou prescrites



par la loi, qui régissent les relations entre eux. Le genre, c'est :

... en substance, un terme utilisé pour souligner que l'inégalité de genre n'est pas causée par les différences anatomiques et physiologiques qui caractérisent les hommes et les femmes, mais par le traitement inégal et inéquitable qui leur est socialement accordé. En ce sens, le genre fait allusion aux conditions culturelles, sociales, économiques et politiques qui sont à la base de certaines normes, valeurs et comportements liés aux genres et à leur relation.¹⁷

Le genre implique beaucoup plus qu'une relation binaire entre les individus, femmes ou hommes. Il implique également plus qu'un ensemble statique de rôles et de responsabilités fixés ad vitam aeternam pour les femmes et pour les hommes. Une perspective de genre vise à identifier, à prendre en compte et à tenter d'améliorer les éléments multiples d'inégalités structurelles, de dynamique du pouvoir et d'attentes sociales et culturelles, se chevauchant et se renforçant souvent mutuellement, qui créent la réalité vécue au jour le jour par les personnes au sein de toutes les communautés à travers le monde.

Les femmes et les hommes sont aussi uniques et variés que leurs besoins et leurs capacités. Il est important de souligner que le genre interagit avec d'autres variables ou « identités » sociales, telles que l'âge ou l'appartenance ethnique, qui contribuent à définir des droits, des rôles et des responsabilités différenciées. Les femmes, ou les hommes d'ailleurs, ne sont pas un groupe homogène.

Malgré des progrès récents, le fait est que des différences significatives entre les droits effectifs et les possibilités offertes aux femmes et aux hommes

demeurent dans la plupart des sociétés. Celles-ci incluent, entre autres, des différences en matière d'accès à la terre et aux ressources, aux possibilités d'emploi, ainsi qu'aux salaires et à la promotion dans le travail, et aux espaces de participation et d'influence des processus de prise de décision. La réalité est que l'inégalité entre les hommes et les femmes est enracinée dans les normes socioculturelles et les valeurs, partout dans le monde. Même dans les pays présentant les plus hauts niveaux d'égalité, des discriminations et des inégalités persistent et limitent la capacité des familles et des communautés à atteindre un plus haut niveau de bien-être. L'écart salarial en Suède par exemple, considéré comme le pays le plus égalitaire au monde, fait que les femmes rapportent en moyenne 14% de moins à leur foyer, en comparaison avec les salaires des hommes.¹⁸¹⁹ De même, dans toute l'Afrique, près de 90% des emplois féminins sont de type informel, une inégalité récemment dénoncée par la Directrice exécutive d'ONU Femmes, l'Organisation des Nations Unies pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, en particulier dans le contexte de l'agriculture et du développement:

En conséquence [les femmes] ne sont pas couvertes par les lois sur les relations de travail et n'ont pas de salaire minimum ni de protection sociale, de prestations de maternité, ou de pension de vieillesse. L'agriculture, secteur dans lequel la quasi-totalité des emplois sont actuellement informels, peut contribuer de façon capitale à la croissance et à la réduction de la pauvreté en Afrique. En tant que principal employeur, sa transformation en un secteur formel ferait une grande différence. [Faire progresser l'égalité de genre] est une priorité pour l'action créative et innovante des gouvernements aussi bien que des entreprises.²⁰



Encadré 4 : Lacunes relatives aux questions de genre

Des lacunes considérables subsistent dans la capacité des femmes et des hommes à réaliser pleinement l'éventail complet de leurs droits, y compris dans leur accès aux ressources et leur contrôle de celles-ci, dans la charge de travail non rémunéré, la santé et la sécurité, et la représentation politique, entre autres questions interconnectées.

Par exemple :

- *Les femmes et les filles connaissent des niveaux extrêmes de pauvreté, disproportionnés par rapport aux hommes et aux garçons* : les femmes sont largement considérées comme la majorité du plus d'un milliard de personnes vivant dans la pauvreté la plus profonde.²¹
- *Des différences considérables existent entre les femmes et les hommes quant à la propriété foncière* : selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 2011, les femmes représentaient moins de 20% des propriétaires terriens dans le monde.²² L'indice Institutions sociales et égalité hommes-femmes (ISE/SIGI) a constaté que les femmes n'avaient les mêmes droits de possession et d'accès à la terre que les hommes que dans 28 pays dans le monde seulement²³
- *Bien que la taille totale de la population analphabète mondiale diminue, la proportion de femmes persiste* : les femmes représentent deux tiers (493 millions) des 774 millions d'adultes analphabètes de 15 ans et plus dans le monde, et chez les jeunes, plus de la moitié (76 millions sur un total de 123 millions) sont des filles.²⁴
- *Lorsque les femmes sont payées pour un emploi, elles gagnent en moyenne 10% à 30% de moins que les hommes pour un travail de valeur égale* : L'Organisation internationale du travail (OIT) estime qu'au rythme actuel des avancées dans ce domaine, il faudra 75 ans pour faire du principe de « salaire égal à travail égal » une réalité pour les femmes et les hommes.²⁵
- *Les femmes ont également moins accès aux marchés du travail, et en particulier aux marchés formels* : en 2013, le ratio emploi-population pour les hommes se situait à 72,2%, tandis qu'il n'était que de 47,1% pour les femmes.²⁶
- *Les femmes assument la charge de travail des soins non-rémunérés* : « les femmes consacrent une à trois heures de plus par jour que les hommes aux tâches domestiques, deux à dix fois la quantité de temps par jour dédiée aux soins (enfants, personnes âgées et malades), et une à quatre heures de moins par jour à des activités²⁷ de marché. Dans l'Union européenne par exemple, les soins et autres responsabilités familiales et personnelles sont la raison principale invoquée par 25% des femmes pour expliquer leur maintien hors de la population active, contre seulement 3%



Encadré 4 : Lacunes relatives aux questions de genre (Cont.)

des hommes. Ceci affecte directement et négativement la participation des femmes dans la population active. »²⁸

- *Les sphères de décision, à tous les niveaux, restent déséquilibrées* : en septembre 2015, seulement 22% des parlementaires étaient des femmes, une petite augmentation par rapport aux 11,3% de 1995.²⁹
- *Les décisions de haut niveau sur l'environnement sont, elles aussi,*

inéquitables : selon les données de l'Union interparlementaire (UIP), en 2014, les femmes occupaient environ 17% des postes ministériels dans le monde, et selon la Plateforme d'information sur le genre et l'environnement (EGI), elles occupaient seulement 12% des postes ministériels supérieurs dans les secteurs liés à l'environnement, en 2015.³⁰

Une dynamique fluide entre hommes et femmes est cependant possible. Cette dynamique change, et doit continuer à changer. La communauté internationale s'est employée à identifier et à surmonter les lacunes, les obstacles et les discriminations entre hommes et femmes, et à promouvoir l'égalité de genre durant des décennies. Un cadre politique soutenant l'égalité et l'autonomisation des femmes, dont une grande partie est abordé ci-après, dans le chapitre 2.1, a été développé et renforcé au fil des ans pour guider les pays dans la mise en œuvre de leurs engagements en matière de droits et d'égalité. Ces engagements sont mis en œuvre principalement via l'intégration du genre.

Cette intégration est une stratégie globalement acceptée (ou un ensemble d'approches, de méthodes et d'outils, mais aussi de processus et politiques techniques et institutionnels) pour aider la communauté internationale à identifier les inégalités entre les genres et promouvoir des mesures proactives vers l'égalité.

INTÉGRATION DES QUESTIONS DE GENRE

Le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a officiellement défini l'intégration des questions de genre en 1997 comme :

Le processus consistant à évaluer les incidences pour les femmes et les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines, et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à faire des préoccupations et des expériences des femmes, ainsi que des hommes, une dimension intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines politiques, économiques et sociétaux, afin que les femmes et les hommes en bénéficient de façon égale, et qu'aucune inégalité ne soit commise. Le but ultime est d'atteindre l'égalité de genre.³¹



À son niveau le plus élémentaire, l'intégration des questions de genre implique simplement d'être informé et à l'écouter des enjeux liés au genre, et de tenter d'améliorer les questions d'égalité. Ainsi, tout le monde peut, et devrait participer à l'intégration des questions de genre. De façon plus stratégique et technique, l'intégration du genre implique un processus permettant de procéder à une analyse

sexospécifique, préparer des mesures tenant compte des questions de genre pour améliorer l'égalité de façon globale, et surveiller et évaluer ensuite ce processus afin d'en assurer des résultats positifs. Cela nécessite des consultations participatives incluant un large éventail de parties prenantes, ainsi qu'un encadrement par des spécialistes du genre, afin de maximiser les résultats holistiques.

Encadré 5 : Définitions des termes principaux du genre : de « *ne faire aucun mal* » à « *faire mieux, beaucoup mieux* »

Sensible aux questions de genre :

comprendre et prendre en considération les facteurs socioculturels qui sous-tendent la discrimination fondée sur le sexe. Dans la pratique, « sensible au genre » est devenu synonyme de « ne faire aucun mal ».

Intégrant le genre : identifier, comprendre et appliquer des interventions visant à combler les écarts de genre, et à surmonter les préjugés sexistes historiques dans les politiques et les interventions. Dans la pratique, la prise en compte du genre contribue, intentionnellement et pro-activement, à la promotion de l'égalité hommes-femmes. Plus que « ne faire aucun mal

», une politique, un programme, un plan ou un projet intégrant les questions de genre a pour but de « mieux faire ».

Certaines organisations ont commencé à utiliser le terme de « **transformationnel en matière de genre** » pour désigner les politiques, programmes ou projets dans lesquels les questions de genre sont centrales, la promotion de l'égalité hommes-femmes est une priorité et la transformation des relations inégalitaires, des structures de pouvoir, d'accès et de contrôle des ressources, ainsi que des sphères décisionnelles est un but ultime.

L'intégration des questions de genre, ou la recherche, à tous les niveaux, d'un processus décisionnel, de politiques et d'initiatives présentant une perspective de genre, comme on l'appelle souvent, sert les intérêts des femmes aussi bien que des hommes dans son but ultime d'éliminer les inégalités, de transformer les lois et les pratiques discriminatoires ainsi que

les obstacles structurels, et d'améliorer le bien-être de tous. Il est important de noter que les femmes et les hommes sont ici considérés, et se positionnent, en tant que parties prenantes et acteurs égaux, y compris pour le développement durable, ainsi qu'en bénéficiaires égaux.



« On ne peut faire qu'une partie du chemin sur une seule jambe. Pour aller plus loin, vous aurez besoin de vos deux jambes ».

– Lorena Aguilar, UICN

CENTRE DE RESSOURCES SUR L'INTÉGRATION DES QUESTIONS DE GENRE

Les pages du site d'ONU Femmes sur l'intégration des questions de genre regroupent les outils pratiques, les politiques gouvernementales et organisationnelles et les dispositions politiques pour l'intégration des questions de genre. Ces informations sont disponibles ici :

<http://www.unwomen.org/en/how-we-work/un-system-coordination/gender-mainstreaming>

Encadré 6: Équité et égalité : complémentaires, mais pas identiques

Bien qu'elles soient parfois utilisées, à tort, de façon interchangeable, l'égalité et l'équité sont en fait deux choses différentes, même si complémentaires :

L'égalité de genre est le concept selon lequel tous les êtres humains, hommes ou femmes, sont libres de développer leurs compétences personnelles et de faire des choix sans les limites imposées par les stéréotypes, la rigidité des rôles attribués à chaque sexe, ou les préjugés. L'égalité de genre signifie que les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont pris en compte, valorisés et favorisés de manière égale. Cela ne signifie pas que femmes et hommes doivent devenir identiques, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendront pas du fait qu'ils soient nés homme ou femme.

L'équité se réfère à un traitement juste pour les femmes et les hommes, selon leurs besoins respectifs. Cela inclut un traitement égal ou différent, mais considéré comme équivalent en termes de droits, de bénéfices, d'obligations et d'opportunités. Dans le contexte du développement, un objectif d'équité requiert souvent un ensemble de mesures complémentaires pour compenser les déséquilibres historiques et sociaux subis par les femmes.

En conséquence, l'égalité et l'équité des genres doivent être poursuivies de manière complémentaire, mais **l'égalité de genre reste le but ultime**. En d'autres termes, pour atteindre l'égalité de genres, il est souvent nécessaire de mettre en place des mesures d'équité. La réalisation de l'égalité de genres n'est jamais acquise. Parce que les progrès peuvent très facilement s'éroder, l'équité entre femmes et hommes doit être constamment promue et activement soutenue.³²



Parce qu'elles subissent encore une discrimination disproportionnée, la violation ou la limitation de la réalisation de leurs droits et la violence, entre autres, les efforts d'identification et de correction des inégalités sont souvent, et nécessairement, axés sur les femmes. L'objet des politiques, plans, ou programmes favorisant les questions de genre n'est cependant nullement l'inversion des inégalités. L'élimination des inégalités et des inefficacités freinant le développement et entravant la réalisation des droits humains universels vise plutôt à améliorer la vie et les moyens de subsistance de tous les peuples de la Terre. Là où les inégalités sont enracinées dans les

pratiques culturelles et/ou la législation nationale ou coutumière, la résistance au changement peut être forte. Ce type de résistance est en grande partie aggravé par la crainte que les victoires obtenues par les femmes puissent signifier une perte de pouvoir, de prestige ou d'avantages pour les hommes. L'égalité de genre exige, en effet, une transformation à de nombreux niveaux et aspects interdépendants de la société, mais la recherche des avantages mutuels de l'égalité dévoile un énorme potentiel vers une meilleure expérience humaine, dans un environnement plus sain et durable, dans le contexte particulier, en outre, du changement climatique.

Encadré 7 : La puissance de l'égalité : guider la transformation économique, sociale, politique et environnementale

La réalisation de l'égalité de genre signifie que les femmes et les hommes soient également en mesure d'accéder et d'utiliser l'éventail complet des droits humains, condition impérative de justice en elle-même, partout dans le monde, pour un monde équitable et durable. Mais guider la transformation économique, sociale, politique et environnementale est à la fois une occasion de plus, et un résultat de l'avancée de l'égalité de genre : du foyer au niveau corporatif, la participation et l'autonomisation pleine et égale des femmes, ainsi que leur accès aux espaces et aux ressources et leur contrôle de ceux-ci, génèrent de multiples bénéfices pour la communauté internationale, comme par exemple :

- *L'éducation de familles en meilleure santé et plus instruites* : l'éducation des filles, souvent désignée comme le meilleur investissement pour le développement, conduit à de meilleures possibilités d'emploi pour celles-ci, et à une meilleure santé et éducation pour leurs enfants, une fois adultes. En outre, « une étude des données provenant de 219 pays entre 1970 et 2009 montre que, pour toute année supplémentaire d'éducation des femmes en âge de procréer, la mortalité infantile diminue de 9,5% ». ³³
- *La traduction de modèles fonciers équitables en bien-être* : les pays dans lesquels les femmes n'ont pas droit à la propriété foncière ont, en moyenne, 60% de plus d'enfants souffrant de malnutrition, et une plus faible proportion de la population ayant accès à l'eau potable. ³⁴



Encadré 7 : La puissance de l'égalité : guider la transformation économique, sociale, politique et environnementale (Cont.)

- *Garantir une prise de décision participative profite à la communauté dans son ensemble* : la participation des femmes dans les processus de décision à l'échelle communautaire se traduit généralement par une attention accrue portée aux services publics, tels que l'éducation et les services d'eau et d'assainissement.³⁵
- *Réduire considérablement l'insécurité alimentaire* : « combler l'écart de genre dans le secteur agricole générerait des gains importants pour ce secteur et pour la société. Si les femmes avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient augmenter les rendements de leurs exploitations de 20 à 30%. Ceci pourrait augmenter la production agricole totale dans les pays en développement de 2,5 à 4%, ce qui permettrait de réduire le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde de 12 à 17% ». ³⁶
- *Soutenir l'économie mondiale* : au cours de la dernière décennie, l'augmentation de l'emploi des femmes dans les économies développées a contribué significativement plus à la croissance économique mondiale que la Chine.³⁷
- *Et les économies nationales* : quand les femmes sont en mesure de développer leur plein potentiel sur le marché du travail, elles peuvent générer des gains macroéconomiques importants. Par exemple, l'augmentation du taux de participation active des femmes au même niveau que les hommes dans chacun de ces pays augmenterait le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis de 5%, du Japon de 9%, des Émirats Arabes Unis de 12%, et de l'Égypte de 34%.³⁸
- *Prendre des décisions intelligentes pour le développement durable* : les pays ayant une plus forte représentation parlementaire de femmes sont plus susceptibles de ratifier les accords sur l'environnement, et plus à-mêmes de déclarer des aires protégées terrestres.³⁹
- *Exploiter le potentiel écologique du pouvoir d'achat* : « les enquêtes suggèrent que les femmes pourraient être à l'origine de 80% des décisions d'achat des ménages, des soins de santé et du logement aux meubles et à l'alimentation ». ⁴⁰
- *Améliorer la performance des entreprises* : la présence des femmes à des postes de direction, tels que conseils de direction, d'administration, ou organes directeurs, a montré avoir un effet direct sur les performances de l'entreprise. Parmi une multitude de recherches aboutissant à des conclusions similaires, une étude a révélé que parmi les sociétés Fortune 500 classées selon le nombre d'administratrices au sein de leurs conseils de direction, celles du quartile supérieur, en 2009, présentaient un rendement plus élevé de 42% sur les ventes, et de 53% sur les capitaux propres.⁴¹



1.3 Des racines interconnectées : avantages d'une approche intégrant le genre dans la lutte contre le changement climatique

« La dépendance et l'accès inégal des femmes aux terres, à l'eau et aux autres ressources et moyens de production, aggravés par une mobilité et un pouvoir de décision limités dans de nombreux contextes, signifient également qu'elles sont affectées de manière disproportionnée par le changement climatique. Les catastrophes naturelles, y compris celles liées au changement climatique, ont un impact plus important sur les femmes pauvres. »

– Résumé du rapport d'ONU Femmes : Déclaration et programme de Beijing, 20 ans d'action⁴²

Le changement climatique et les mesures prises pour lutter contre celui-ci peuvent avoir des effets comparables dans toute une région géographique, mais leur impact sur les différents individus de la région dépendra considérablement de facteurs économiques, culturels et sociaux. Par exemple, les populations les plus pauvres du monde ayant des ressources économiques limitées et une influence politique plus faible seront sensiblement moins à-mêmes d'adopter des mesures pour s'adapter aux impacts du changement climatique, telles que la menace accrue d'inondations. Dans presque toutes les régions du monde, certains groupes de personnes font face à une exclusion sociale systématique résultant de multiples inégalités qui restreignent leurs options et leurs possibilités. L'âge, l'identité de

classe, l'origine ethnique ou raciale, sans mentionner les questions de genre, contribuent aux privilèges ou aux désavantages, à l'inclusion ou à l'exclusion des individus.

« Les différences de vulnérabilité et d'exposition proviennent de facteurs non climatiques et d'inégalités multidimensionnelles souvent produites par des procédés de développement inégaux. Ces différences façonnent le différentiel de risques liés au changement climatique... Les personnes marginalisées socialement, économiquement,



culturellement, politiquement, institutionnellement, ou autre, sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques, ainsi qu'à certaines mesures d'adaptation et d'atténuation... Cette vulnérabilité accrue est rarement due à une cause unique. Au contraire, c'est souvent le résultat de l'interaction de processus sociaux aboutissant à des inégalités de statut socioéconomique et de revenus, ainsi qu'à une exposition accrue. Ces processus sociaux comprennent, par exemple, la discrimination fondée sur le genre, l'âge, la classe sociale, l'ethnicité et la capacité ou le handicap. »

– GIEC 2014 Résumé à l'attention des décideurs⁴³

Les femmes, qui dans de nombreuses régions du monde composent la majorité des populations les plus pauvres, sont donc susceptibles de subir de façon plus sévère les effets du changement climatique, en raison de leur situation économique. Les femmes ne sont cependant pas seulement marginalisées par leur statut économique, mais aussi et davantage encore, par des structures sociétales et culturelles plus générales qui limitent leurs droits en raison de leur genre. Le dernier Rapport mondial sur le développement publié par la Banque mondiale conclut que même si des progrès ont été réalisés par des initiatives en faveur de l'égalité de genre dans le monde, de nombreuses disparités demeurent, notamment : une mortalité excessive chez les jeunes filles et les femmes, des disparités en matière de scolarisation des filles, une inégalité d'accès aux opportunités économiques et des différences de

représentation au sein des ménages et dans la société.⁴⁴ Ces disparités de genre existent sous de multiples formes, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, et continuent d'exister en raison de politiques gouvernementales persistantes (accès à l'éducation ou aux soins de santé, par exemple), de contraintes économiques (écart salarial entre hommes et femmes, par exemple) et de normes sociales (restriction des rôles en fonction des genres, limitation des processus de décisions sociétaux et domestiques, par exemple). Les femmes sont, par conséquent, parmi les personnes particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique du fait d'inégalités de genre persistantes.

Selon les tendances actuelles, les effets du changement climatique vont continuer à s'accroître. Si des mesures ne sont pas prises pour combattre les inégalités existantes de façon proactive et totale, et en particulier celles liées au genre, le changement climatique contribuera à intensifier la vulnérabilité disproportionnée des femmes, exacerbant les injustices et les inégalités dans tous les domaines.

Au fil des décennies, la recherche et l'élaboration de politiques et de programmes ont fait converger les questions de genre et les préoccupations environnementales. Des hypothèses pourraient facilement être définies sur la base des connaissances sur les questions de genre et les forêts, l'agriculture, ou l'eau, par exemple, quant aux effets du changement climatique sur l'accroissement des inégalités et l'intensification des cycles de pauvreté féminine dans des secteurs spécifiques. Des données récentes du GIEC, comme celles citées dans ce chapitre, confirment incontestablement ces tendances. Alors que les effets du changement climatique se font de plus en plus évidents, le fait que



ces impacts soient différenciés, notamment selon le genre, ne fait que se confirmer.

Des exemples de comment le changement climatique affecte différemment les femmes et les hommes, et comment les progrès vers l'égalité de genre changent ces scénarios, sont abordés dans la présente publication, comme par exemple :

- Lors de tempêtes tropicales et autres catastrophes, plus de femmes que d'hommes perdent la vie. Cette disparité n'est pas due à des différences physiques mais principalement à des structures sociales et traditionnelles qui limitent la capacité des femmes à se protéger et à survivre. Parmi les facteurs contribuant, on note un accès limité ou inexistant aux formations en sauvetage et intervention en cas de catastrophe, des vêtements restrictifs qui entravent les mouvements, ou l'incapacité de se déplacer librement en raison de rôles traditionnels de soignants ou de restrictions de comportement (responsabilité disproportionnée envers les personnes dépendantes telles que les enfants et les personnes âgées, par exemple, ou impossibilité de se déplacer sans être accompagnée par un parent de sexe masculin). Beaucoup d'exemples des conséquences de ces disparités existent dans l'analyse des taux de mortalité liés aux catastrophes, telles que le tsunami de l'océan Indien en 2004 (70% des victimes étaient des femmes), ou le Cyclone Gorky en 1991 (14 fois plus de victimes chez les femmes que chez les hommes).⁴⁵ En comparaison, dans une étude sur le rôle du genre dans les catastrophes réalisée en 2007, un examen de 141 pays, de 1981 à 2002, montre que le taux de mortalité entre hommes et femmes est similaire lors de catastrophes, lorsque les droits économiques et sociaux sont également distribués.⁴⁶ Le changement climatique devrait

sensiblement augmenter la sévérité des tempêtes tropicales à venir, menaçant la santé et la sécurité d'un grand nombre de personnes. Cependant, ces résultats peuvent être radicalement différents avec l'adoption d'une approche sexospécifique dans la préparation et le renforcement de la résilience.

- Les eaux stagnantes peuvent constituer une menace importante pour la santé des personnes, du fait de maladies liées à l'eau comme la fièvre typhoïde et le choléra, ou à transmission vectorielle, comme le paludisme, la dengue, la fièvre jaune et le chikungunya. Les femmes sont généralement significativement plus exposées aux zones d'eau stagnante que les hommes, en raison du rôle qui leur est assigné dans la collecte d'eau potable, la préparation des repas, ou les soins aux autres membres de la famille et au bétail. En outre, les femmes peuvent parfois être plus sensibles que les hommes aux maladies à transmission vectorielle en raison de caractéristiques physiologiques. Par exemple, les femmes enceintes sont deux fois plus susceptibles d'attirer les moustiques, responsables de plus d'un million de morts par an.⁴⁷ La hausse des températures mondiales devrait augmenter la quantité d'eaux stagnantes, du fait de plus fortes tempêtes ou d'inondations plus fréquentes et donc, l'incidence d'exposition aux maladies liées à l'eau ou à transmission vectorielle. La gestion de l'eau, aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines, doit prendre en compte les capacités et les vulnérabilités différenciées selon les genres.
- La montée des eaux a déjà un impact sur la vie et les moyens de subsistance partout dans le monde, 44% de la population mondiale vivant à moins de 150 km de la mer.⁴⁸ Les migrations, les relocalisations, la perte des moyens de subsistance, sans mentionner les pertes importantes de patrimoine culturel et spirituels, sont de graves effets à long terme qui affecteront de façon



différenciée les femmes et les hommes. En outre, avant même le déplacement des populations et les perturbations de l'infrastructure économique et sociale, la montée des eaux, les violentes tempêtes et autres perturbations des sources d'eau douce, augmentent la salinité de l'eau potable du fait de l'intrusion d'eau salée dans diverses parties du monde. Boire de l'eau salée peut avoir de graves effets sur la santé, en particulier pour les femmes enceintes, dont les taux d'hypertension et de pré-éclampsie ont commencé à dégénérer dans certaines régions. Sur les côtes du Bangladesh, par exemple, une étude de 2011 a cherché à identifier « les excès saisonniers d'hypertension pendant la grossesse ». Les conclusions de cette étude ont souligné que l'élévation du niveau de la mer induite par le changement climatique avait des répercussions graves sur la santé des populations locales, et en particulier celle du groupe cible.⁴⁹ Une planification et des mesures intégrant le genre dans l'ensemble des secteurs doivent protéger la santé et la sécurité des générations futures.

- Dans le monde entier, les femmes pâtissent de structures persistantes qui limitent leur capacité à posséder des terres, à emprunter et à investir, ou à démarrer une entreprise. Selon une étude récente de la Banque mondiale, 155 pays sur 173 ont au moins une différence juridique entre les hommes et les femmes, pouvant réduire considérablement les possibilités économiques de ces dernières.⁵⁰ Avec le besoin croissant de mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, la répartition de financements pour celles-ci augmentera, tout comme l'écart potentiel dans l'accès et le contrôle des ressources entre hommes et femmes dans les mécanismes et les systèmes actuellement dominants. En raison des structures économiques existantes, les ressources financières d'aide à l'atténuation et à l'adaptation au

changement climatique ne sont pas susceptibles d'être autant disponibles pour les femmes que pour les hommes. Des paiements inégaux intensifieront cette inégalité. D'ici à 2030, les coûts associés au changement climatique devraient se situer entre 249 et 1371 milliards de dollars par an.⁵¹ Certains progrès ont été réalisés dans la création de mécanismes de financement climatique sensibles au genre, mais une participation des femmes à la prise de décision sur tous les aspects liés à ces financements est indispensable afin de garantir l'efficacité, l'efficience et l'équité des ressources.

- L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a récemment découvert que parmi les 775 millions d'adultes dans le monde dépourvus de compétence de base en lecture, environ 64% étaient des femmes. Cette disparité entre les sexes dans l'éducation peut varier considérablement selon les pays. Par exemple, en Inde, la moitié des femmes ne savent ni lire, ni écrire (187 millions de personnes), et au Sénégal, 61% des femmes sont analphabètes, contre 38% des hommes.⁵² Bien que les efforts mondiaux aient permis de progresser vers l'élimination de cette différence d'éducation entre hommes et femmes, même lorsqu'elles font des études, les femmes du monde entier doivent faire face à des disparités dans les contextes de développement politique et de recherche, marginalisant leurs capacités à contribuer et à progresser vers les postes de direction. De nombreuses études ont clairement démontré que la diversité améliore les décisions de groupe. Par conséquent, l'importance de promouvoir la participation des femmes dans le développement de politiques et de recherches fructueuses sur le changement climatique ne peut être sous-estimée. De plus, l'amélioration de l'éducation des femmes dans le monde contribuera à élargir la



prise de conscience sociétale sur le changement climatique et à habiliter un large segment de la société à prendre des mesures pour lutter contre celui-ci. Plus les femmes auront accès à l'éducation secondaire et universitaire, plus elles pourront contribuer à renforcer et à diversifier la recherche scientifique et le développement de politiques sur le changement climatique.

- Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale⁵³ vit en zones urbaines, et avec l'urbanisation rapide et croissante des populations, ce chiffre devrait passer à plus de 60% d'ici à 2050.⁵⁴ Ces populations urbaines devront faire face à des défis uniques et pressants liés au changement climatique, comme l'élévation du niveau de la mer, la gestion des déchets et de l'eau, la répartition des ressources et la réduction des risques liés aux catastrophes, soulignant la nécessité de mesures d'adaptation immédiates et générales. En outre, les villes représentent plus de 70% des émissions globales de CO₂ liées à l'énergie⁵⁵, ce qui représente une opportunité conséquente pour un développement de politiques d'atténuation visant à réduire ces émissions urbaines. Les vulnérabilités sont très variables en fonction des classes sociales, des groupes d'âge, de la démographie ethnique, ainsi que du genre, et dans les zones urbaines, les populations les plus pauvres, dont la plupart sont des femmes, sont souvent les plus vulnérables. Ceci représente un préjudice important fait aux femmes en raison de leur manque d'accès aux ressources, aux droits et aux services. En outre, les recherches concernant les femmes, les villes et le changement climatique sont assez limitées, soulignant la nécessité d'études approfondies, et d'une compréhension des vulnérabilités spécifiques et des opportunités offertes aux femmes dans les zones urbaines. Il existe une énorme opportunité de combler les

lacunes de genre dans les politiques, la planification et le développement urbains actuels et futurs, afin d'assurer des villes plus durables, plus résilientes et plus sensibles aux questions de genre.

- Plus d'un milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité, et un peu moins de trois milliards n'ont pas accès à des solutions modernes pour la cuisine et le chauffage, selon la Banque mondiale.⁵⁶ Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les effets combinés de la pollution de l'air ambiant et ménager étaient responsables de 7 millions de décès en 2012.⁵⁷ La FAO estime que 25% de la population mondiale (1,6 milliard de personnes) dépend des forêts et des produits forestiers pour sa subsistance, et beaucoup de pays en voie de développement utilisent le bois pour satisfaire jusqu'à 90% de leurs besoins énergétiques.⁵⁸ Avec l'augmentation de la demande énergétique, et les progrès à réaliser pour atteindre les objectifs de développement qui garantissent que l'accès à l'énergie doit, en effet, augmenter, les impacts sur l'environnement et sur le genre se traduiront de façons multiples. La communauté internationale devra faire des choix concertés et exhaustifs pour que l'énergie durable puisse compenser les pressions sur l'environnement, même sans les effets ajoutés du changement climatique, tout en atténuant les cycles exacerbés de pauvreté et la marginalisation des populations déjà vulnérables.

Le GIEC affirme cependant que jusqu'à 80% de la production mondiale d'énergie pourrait être assurée grâce aux énergies renouvelables, d'ici à 2050.⁵⁹ Cela offre une formidable opportunité de co-bénéfices. Les femmes sont déjà responsables de l'énergie au niveau des ménages, et ont démontré leur rôle clé en tant que parties prenantes dans la chaîne de valeur de l'énergie renouvelable à petite échelle, en particulier



dans l'amélioration de l'accès à l'énergie pour les plus pauvres. Les femmes font partie des solutions d'atténuation du changement climatique, et les solutions climatiques tenant compte des questions de genre peuvent signifier des avancées supplémentaires

dans l'expansion des marchés du travail de l'énergie renouvelable, la création d'emplois pour les femmes et les hommes, la diversification et la sécurité de leurs moyens de subsistance, la santé et le bien-être des ménages, et bien plus encore.

Encadré 8 : L'importance des hommes : égalité de genre signifie égalité pour tous

Comme ce chapitre l'a brièvement expliqué, la vulnérabilité spécifique des femmes au changement climatique provient de schémas et de cycles persistants d'inégalités de genre. Toutefois, cela n'implique en aucun cas que les hommes, dans le monde entier, ne subissent pas, et ne subiront pas, les effets du changement climatique, qu'ils ne présentent pas d'autres vulnérabilités, ou qu'ils n'ont pas de rôle à jouer dans les solutions et les mesures de lutte contre le changement climatique intégrant le genre. Au contraire, les hommes du monde entier sont susceptibles de devoir supporter un plus grand poids du changement climatique dans certains secteurs, ou sur certains aspects. Par exemple, les effets du changement climatique menaçant les moyens de subsistance, les hommes seront plus susceptibles de migrer

loin de leur foyer, à la recherche d'un revenu supplémentaire.⁶⁰ En outre, une récente étude australienne indique que les effets intenses du changement climatique sur les fermes rurales ont conduit à un taux de suicide accru chez les agriculteurs hommes, en raison de la détresse psychologique provoquée par l'échec des cultures.⁶¹ Une autre étude australienne révèle que les hommes sont plus susceptibles de participer et de perdre leur vie en combattant les feux de brousse, une activité de plus en plus risquée avec l'incidence accrue de conditions plus chaudes et plus sèches.⁶² Les rôles et les responsabilités socialement attribués aux hommes, tout comme ceux attribués aux femmes, peuvent avoir un impact profond sur le bien-être, la vie et les moyens de subsistance, dans le contexte du changement climatique.

Les mesures contre le changement climatique peuvent donc renforcer ou creuser les inégalités, ou intentionnellement viser à les surmonter et à les transformer pour renforcer la résilience de tous les individus. Alors que les pays et les communautés

étudient de plus près leurs structures physiques et socioculturelles en réponse au changement climatique, les inégalités de genre persistantes peuvent être identifiées et corrigées. Il est toutefois important de reconnaître que résoudre les inégalités



de genre n'est pas seulement une question de « redresser un tort », mais aussi une occasion importante d'utiliser des talents, des connaissances et des capacités jusqu'alors sous-utilisées (et sous-reconnues). Par exemple, avec l'augmentation des températures mondiales, une réévaluation des pratiques agricoles régionales sera nécessaire. Parce

que les femmes représentent 43% de la population agricole active mondiale,⁶³ et dans certaines régions, un pourcentage beaucoup plus élevé, elles détiennent un important et vaste savoir qui leur permettra d'éclairer ces réévaluations, et de faire partie de la main d'œuvre qui mettra les solutions en pratique.

Encadré 9 : Le changement climatique comme une opportunité

Le changement climatique représente l'un des défis les plus complexes de notre époque, mais la transformation nécessaire pour y faire face représente aussi une des plus grandes opportunités. En particulier en ce qui concerne les questions de genre, le développement de politiques et de programmes efficaces contre le changement climatique offre une chance de mieux faire en matière de développement, en garantissant des résultats plus équitables et plus durables. De nombreux programmes et projets dans le monde ont déjà démontré comment la réponse au changement climatique peut offrir une chance inestimable de surmonter les anciens obstacles aux droits des femmes.

Au Cameroun, le réseau régional de femmes REFACOF (Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts) a facilité l'engagement des femmes dans les processus nationaux de REDD+ (réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts) afin d'assurer une représentation active des femmes et l'élaboration de plans adaptés à leurs besoins (plus d'informations sur la REDD+ dans le chapitre 4.2). En outre, le REFACOF a profité de la REDD+ comme une occasion de se pencher sur une des barrières de longue date à l'égalité hommes-femmes, en défendant et en obtenant une réforme radicale du régime foncier. « La REDD+ nous a permis d'aborder de vieilles questions sous un angle nouveau », indique Cecile Ndjebet, Fondatrice et Présidente du REFACOF⁶⁴ (voir Figure 3).



Figure 3 : Histoire d'une transformation

Lutter contre le changement climatique et atteindre l'égalité hommes-femmes exige une transformation sociétale à des niveaux, des secteurs et des thèmes interdépendants. Toute transformation prend du temps et de l'énergie. Elle a besoin de stratégies et de ressources spécifiques, mais c'est un peu plus qu'une vision. Cette transformation est déjà en cours.

Les résultats exceptionnels du REFACOF dans l'obtention d'opportunités pour les femmes de participer et de contribuer de leur expérience à façonner la planification nationale, et à transformer les défis séculaires aux droits des femmes, en sont un brillant exemple.

Questions sectorielles sur le changement climatique :

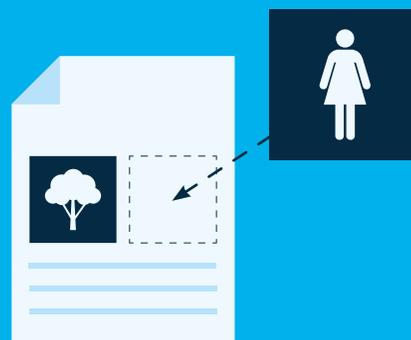
la dégradation des terres et la perte de forêts sont des contributions importantes aux émissions de GES, et donc, au changement climatique.



Questions de genre / questions de femmes :

bien qu'elles dépendent des terres, des forêts et produits forestiers et des ressources naturelles, les femmes ne peuvent généralement pas posséder ou hériter les terres, et la seule façon pour elles d'y avoir accès est par le mariage, ou par leurs enfants.

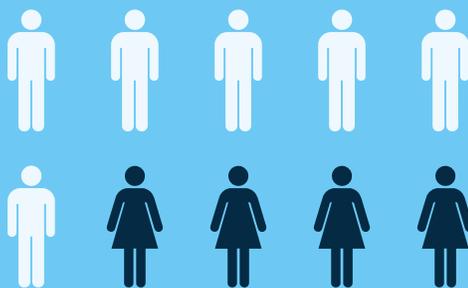
Genre et stratégie pour le changement climatique : en utilisant la REDD+ comme une opportunité, et par le biais de ses activités de plaidoyer, le REFACOF a proposé des articles législatifs et des politiques forestières incluant les intérêts des femmes et, au final, garantissant leurs droits dans la gestion des forêts et des ressources naturelles, pour les années à venir.



Histoire suite à la page suivante.

**Figure 3 : Histoire d'une transformation (Cont.)**

Le genre et les opportunités (ou co-bénéfices) du changement climatique : le REFACOF a obtenu des résultats impressionnants. Par exemple, aujourd'hui, au Cameroun, 30 à 40% des femmes occupent des postes décisionnels à l'échelle des villages, des quartiers, des régions, ou du pays, et contribuent à l'intégration du genre dans les politiques et les processus de planification de la REDD+, entre autres.



Résultats transformateurs : au-delà des résultats de la REDD+, le REFACOF a contribué à faire progresser la résolution d'un problème de longue date. En présentant un projet de loi féminin pour la réforme du régime foncier, de remarquables progrès ont été réalisés dans la réforme des lois foncières nationales.

En savoir plus sur le REFACOF : <http://gender-climate.org/member/african-womens-network-for-community-management-of-forests-refacof/>



L'importance d'inclure pleinement les femmes et une perspective de genre dans la réponse au changement climatique se retrouve dans l'élaboration récente de politiques (comme le montre le chapitre suivant). A ce jour, plus d'une cinquantaine de décisions de la CCNUCC incluent des dispositions de genre.⁶⁵ Ces efforts pour assurer la participation des femmes au processus décisionnel et à l'élaboration de solutions sexospécifiques au changement climatique sont essentiels face à l'immense défi posé par le changement climatique, et doivent donc être étendus à tous les niveaux.

Enfin, les femmes du monde entier ont déjà démontré qu'elles ouvrent la voie en matière d'atténuation et d'adaptation climatique. Des banques de semences coopératives aux réseaux d'alerte précoce, des

ingénieurs solaires aux femmes politiques ouvrant la voie à l'élaboration de politiques durables, les solutions au changement climatique existent, mais il faudra l'ensemble de la population mondiale pour les trouver, et pour les *mettre en œuvre*. Mettre en évidence ces leçons, stratégies, innovations et visions pour un monde meilleur, plus équitable et plus durable, est un objectif important de cette publication. Au fil des prochains chapitres, des approches et des projets féminins novateurs seront présentés, ainsi que des stratégies, des politiques et des programmes sensibles aux questions de genre ayant compris et pris l'engagement de faire progresser l'égalité hommes-femmes au-delà d'une feuille de papier et dans la réalité, afin d'améliorer la vie des individus, partout dans le monde.

EN SAVOIR PLUS!

Tout au long de cette publication, les encadrés « En savoir plus » suggèrent des initiatives spécifiques incluses dans le chapitre à venir sur les études de cas. « Ouvrir la voie : études de cas d'initiatives intégrant le genre » présente 35 exemples de projets et programmes, partout dans le monde, et dans tous les secteurs.





RÉFÉRENCES

1. Ki-moon, B. (Intervenant). (2014, 23 septembre). *Allocution d'ouverture* [transcription]. Discours présenté au Sommet du climat de 2014, Assemblée générale des Nations Unies.
2. Christina Figueres sur le genre et le climat. (2014, 4 août). Document électronique : <http://newsroom.unfccc.int/unfccc-newsroom/christiana-figueres-on-gender-and-climate/>
3. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, (2013). *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Fifth Assessment Report*. [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P.M. Midgley (éds.)]. (p. 5). Cambridge, Royaume Uni : Cambridge University Press.
4. GIEC. (2013). *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P.M. Midgley (éds.)]. (p. 1031), Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA.
5. GIEC. (2013). *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P.M. Midgley (éds.)]. (p. 1055), Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA.
6. NASA. (s.d.). Global climate change: Vital signs of the planet. Document électronique : <http://climate.nasa.gov>
7. British Petroleum. (Juin 2014). *BP Statistical Review of World Energy 2014*. (63ème édition, pp. 9, 24, 33). Londres, Royaume-Uni : British Petroleum.
8. Friedlingstein, P., Andrew, R.M., Rogelj, J., Peters, G.P., Canadell, J.G., Knutti, R., Luderer, G., Raupach, M.R., Schaeffer, M., van Vuuren, D.P., & Le Quéré, C. (2014). Persistent growth of CO2 emissions and implications for reaching climate targets. *Nature Geoscience*, 7(710). <http://dx.doi.org/10.1038/NCEO2248>
9. GIEC. (2014). *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel and J.C. Minx (éds.)]. (p. 44), Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA.
10. GIEC. (2013). *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P.M. Midgley (éds.)]. (p. 714), Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA.
11. GIEC. (2014). *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, and L.L. White (éds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA.



12. AIE. (2013). Redrawing the Energy-Climate Map: World Energy Outlook. Special Report. Document électronique : https://www.iea.org/media/freepublications/weo/WEO2013_Climate_Excerpt_ES_WEB.pdf
13. Agence internationale de l'énergie. (2014). *World Energy Outlook: Special Report. Africa energy outlook: A focus on energy perspectives in Sub-Saharan Africa*. Document électronique : https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2014_AfricaEnergyOutlook.pdf
14. Phillips, Katherine W. (2014, septembre.) How Diversity Makes Us Smarter. *Scientific American* (Volume 311, 4e édition). Document électronique : <http://www.scientificamerican.com/article/how-diversity-makes-us-smarter/>
15. Pellegrina, G., D'Amato, S., & Weisberg, A. (2011). *The gender dividend: Making the business case for investing in women*. Document électronique : <http://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/global/Documents/Public-Sector/dttl-ps-thegenderdividend-08082013.pdf>
16. Banque mondiale. (2015). *World development report 2015: Mind, society, and behavior. Chapter 9: Climate change*. Document électronique : <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/Publications/WDR/WDR%202015/WDR-2015-Full-Report.pdf>
17. Riquer, F. (1993). *Población y género*. México : Conseil National de la Population (CONAPO).
18. OCDE. (2012, décembre). *Closing the Gender Gap: Act Now: Sweden*. Document électronique : <http://www.oecd.org/sweden/Closing%20the%20Gender%20Gap%20-%20Sweden%20FINAL.pdf>
19. Eurostat. (2015, février). *Gender pay gap statistics*. Document électronique : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Gender_pay_gap_statistics
20. Mlambo-Ngcuka, P. (2015, le 1 juin). P Why closing Africa's gender gap will benefit everyone. Document électronique du Forum Economique Mondial, site de l'ordre du jour : <https://agenda.weforum.org/2015/06/then-and-now-reimagining-africas-future/>
21. PNUD. (2014). *Human development report 2014: Sustaining human progress: Reducing vulnerabilities and building resilience*. Document électronique : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-en-1.pdf>
22. FAO. (Mars 2010). *Economic and Social Perspectives: Gender and land rights* (Issue Brief No. 8). Document électronique : <http://www.fao.org/docrep/012/al059e/al059e00.pdf>
23. OCDE. (2014). *Social institutions and gender index: Synthesis report*. Document électronique : <http://www.genderindex.org/sites/default/files/docs/BrochureSIGI2015.pdf>
24. UNESCO. (2013, 30 août). *International literacy data 2013*. Document électronique : <http://www.uis.unesco.org/literacy/Pages/data-release-map-2013.aspx>
25. ActionAid. (2015, janvier). *Close the gap! The cost of inequality in women's work*. Document électronique : http://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/womens_rights_on-line_version_2.1.pdf
26. Organisation internationale du travail. (2014). *Global employment trends 2014: Risk of a jobless recovery?* Document électronique : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_233953.pdf
27. Banque mondiale. (2012). *World development report 2014: The persistence of gender inequality*. Document électronique : <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/chapter-2.pdf>



28. ONU Femmes. (2015). Chapter 2: Transforming work for women's rights. Dans ONU Femmes (auteur), *Progress of the world's women 2015-2016: Transforming economies, realizing rights* (pp. 62-121). Document électronique : <http://progress.unwomen.org/en/2015/chapter2/>
29. Union interparlementaire. (2015, septembre). *Women in national parliaments*. Document électronique : <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>
30. UICN. (2015, août). *Women's participation in global environmental decision making: New research from the Environment and Gender Index (EGI)*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/egi_factsheet_desicion_making_web_sept2015.pdf
31. Women 2000. (Septembre 1997). *Gender mainstreaming*. Document électronique : <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/GMS.PDF>
32. UICN, PNUD, & GGCA. (2009). *Manuel de formation sur le genre et le changement climatique* (L. Aguilar, auteur). Document électronique : https://cmsdata.iucn.org/downloads/eng_version_web_final_1.pdf
33. Gakidou, E., Cowling, K., Lozano, R., & Murray, C. (2010). Increased educational attainment and its effect on child mortality in 175 countries between 1970 and 2009: a systematic analysis. *The Lancet*, 376(9745), 959-974. [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(10\)61257-3](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(10)61257-3)
34. PNUD-PNUE Poverty Environment Initiative Malawi. (2014). *Gender-environment and natural resources data and indicator rapid assessment* (F. Sesay-Kebbay, auteur). Document électronique : http://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Gender_ENR_Data_and_Indicator_Rapid_Assessment_0.pdf
35. Banque mondiale. (2011). *World development report 2012: Gender equality and development*. Washington, DC : Banque mondiale.
36. FAO. (2011). *The state of food and agriculture 2010-2011. Women in agriculture: Closing the gender gap for development*. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
37. A guide to womenomics: Women and the world economy. (2006, 12 avril). *The Economist*, Finance and economics. Document électronique : <http://www.economist.com/node/6802551>
38. Elborgh-Woytek, K., Newiak, M., Kochhar, K., Fabrizio, S., Kpodar, K., Wingender, P., . . . Schwartz, G. (2013, septembre). *IMF Staff Discussion Note: SDN 13/10. Women, work, and the economy: Macroeconomic gains from gender equity*. Document électronique : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2013/sdn1310.pdf>
39. PNUD. (2014). *Human development report 2014: Sustaining human progress: Reducing vulnerabilities and building resilience*. Document électronique : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-en-1.pdf>
40. A guide to womenomics: Women and the world economy. (2006, 12 avril). *The Economist*, Finance and economics. Document électronique : <http://www.economist.com/node/6802551>
41. Joy, L., Carter, N. C., Wagner, H. M., & Narayanan, S. (2007). *The bottom line: Corporate performance and women's representation on boards*. Document électronique : http://www.catalyst.org/system/files/The_Bottom_Line_Corporate_Performance_and_Womens_Representation_on_Boards.pdf
42. ONU Femmes. (2015, mars). *The Beijing declaration and platform for action turns 20: Summary report*. Document électronique : http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/sg%20report_synthesis-en_web.pdf



43. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Impacts, adaptation and vulnerability*. Summary for policymakers. Document électronique : https://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/WG2AR5_SPM_FINAL.pdf
44. Banque mondiale. (2011). *World development report 2012: Gender equality and development*. Washington, DC : Banque mondiale.
45. Groupe Banque mondiale. (2011). *Gender and climate change: Three things you should know*. Washington, DC : Groupe Banque mondiale.
46. Neumayer, E. & Plümper, T. (2007). The gendered nature of natural disasters: the impact of catastrophic events on the gender gap in life expectancy, 1981–2002. *Annals of the Association of American Geographers*, 97 (3), 551-566.
47. Organisation mondiale de la santé. (2014). *Gender, climate change and health*. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé.
48. Atlas des Nations Unies : 44 percent of us live in coastal areas. (2010, 31 janvier). Document électronique : <http://coastalchallenges.com/2010/01/31/un-atlas-60-of-us-live-in-the-coastal-areas/>
49. Khan, A.E., Ireson, A., Kovats, S., Mojumder, S.K., Khusru, A., Rahman, A., & Vineis, P. (Septembre 2011). Drinking water salinity and maternal health in coastal Bangladesh: Implications of climate change. *Environment Health Perspective*. 119(9) : 1328-1332.
50. Banque mondiale. (2015). *Women, Business and the Law 2016: Getting to Equal*. Washington, DC: Banque mondiale.
51. Programme des Nations Unies pour le Développement (2011). *Ensuring gender equity in climate change financing*. New York, NY : Programme des Nations Unies pour le Développement.
52. UNESCO. (2012). *From access to equality, empowering girls and women through literacy and secondary education*, (2e éd.). Paris, France : UNESCO.
53. Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population. (2014). *World urbanization prospects*. Document électronique : <http://esa.un.org/unpd/wup/FinalReport/WUP2014-Report.pdf>
54. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Royaume-Uni et New York, NY, USA : GIEC.
55. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Royaume-Uni et New York, NY, USA : GIEC.
56. Banque mondiale. (2015, 16 septembre). Energy overview. Document électronique : <http://www.worldbank.org/en/topic/energie/aperçu>
57. OMS. (2014). *Burden of disease from household air pollution for 2012*. Document électronique : http://www.who.int/phe/health_topics/outdoorair/databases/FINAL_HAP_AAP_BoD_24March2014.pdf?ua=1
58. FAO. (2015, 15 mai). Forests and poverty reduction. Document électronique : <http://www.fao.org/forestry/livelihoods/en/>
59. GIEC. (2011, 9 mai). Potential of renewable energy outlined in report by the Intergovernmental Panel on Climate Change [Communiqué de presse]. Document électronique : <http://srren.ipcc-wg3.de/press/content/potential-of-renewable-energy-outlined-report-by-the-intergovernmental-panel-on-climate-change>



60. Chindarkar, N. (2012). Gender and climate change-induced migration: Proposing a framework for analysis. *Environmental Research Letters*, 7(2). doi:10.1088/1748-9326/7/2/025601
61. Alston, M. (2010). Rural male suicide in Australia. *Social Science & Medicine*, 74, 515-522. doi:10.1016/j.socscimed.2010.04.036
62. Eriksen, C., Gill, N., & Head, L. (2010). The gendered dimensions of bushfire in changing rural landscapes in Australia. *Journal of Rural Studies*, 26, 332-342. doi:10.1016/j.jrurstud.2010.06.001
63. Banque mondiale. (2011). *World development report 2012: Gender equality and development*. Washington, DC: Banque mondiale.
64. UICN & USAID. (2014, mai). *Gender and REDD+ learning exchange: Technical workshop summary report*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_redd_technical-workshop.pdf
65. WEDO, UICN, & GGCA. (2014). *Gender & climate change: UNFCCC decisions and conclusions: Existing mandates and entry points for gender equality (Technical Guide for COP20 Lima, Peru)*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_cc_technical_guide.pdf

2

POLITIQUE



2.1 SITUATION POLITIQUE MONDIALE

Cadre d'appui à des actions contre le changement climatique intégrant le genre



2.2 DES NORMES MONDIALES A L'ACTION LOCALE

Approches nationales et régionales pour l'intégration des questions de genre dans les politiques et la planification sur le changement climatique



2

2.1 SITUATION POLITIQUE MONDIALE :

Cadre d'appui à des actions contre le changement climatique intégrant le genre



Par Eleanor Blomstrom et Bridget Burns (WEDO)



CONTENU DU CHAPITRE



Messages clés	53
2.1.0 Introduction	54
• La Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	54
• Inclure les questions de genre dans les politiques climatiques : un processus continu	55
2.1.1 Un cadre pour soutenir l'égalité de genre, les droits et l'émancipation des femmes en réponse au changement climatique	59
• Droits de l'Homme	59
• Développement durable	62
2.1.2 Créer un élan politique pour le nouveau millénaire : un réseau croissant de liens entre le genre et le changement climatique	66
• Objectifs de développement	67
• Réduction des risques de catastrophes	69
• Droit des peuples autochtones	69
2.1.3 Le genre au sein de la CCNUCC : de « l'aveuglement » à l'égalité hommes-femmes, et au-delà	71
2.1.4 Aller de l'avant	82
References	84



ACRONYMES

ADP	Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée	LWPG	Programme de travail de Lima sur le genre
APWLD	Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement	MAAN	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
BAP	Plan d'Action de Bali	ODD	Objectifs de Développement Durable
BPfA	Déclaration et programme d'action de Beijing	OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
CCF	Commission sur la Condition de la Femme	ONU	Organisation des Nations Unies
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique	OSCST	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
CDP	Conférence des Parties	PAN	Plans nationaux d'adaptation
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	PANA	Programmes d'action nationaux d'adaptation
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement	PIDCP	Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement	PIDESC	Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	PK	Protocole de Kyoto
DDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	PMA	Pays les moins avancés
GCF	Fonds Vert pour le Climat	RRC	Réduction des risques de catastrophes
GES	Gaz à effet de serre	SBI	Organes subsidiaires sur la mise en œuvre
GGCA	Alliance Mondiale pour les questions de Genre et le Changement Climatique	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
HFA	Cadre d'action de Hyōgo	WDF	Fonds pour les Femmes Déléguées
INDC	Contributions nationales volontaires établies	WEDO	Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement
		WGC	Groupe Femmes et Genre



Messages clés

- Au cours des dernières décennies, un cadre de politique internationale robuste couvrant les droits de l'Homme, l'égalité hommes-femmes, la conservation de l'environnement et le développement durable souligne les liens existants entre l'égalité de genre et le changement climatique.
- Alors que la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) était la seule à ne pas intégrer les préoccupations sociales ou de genre, à ses débuts, de grands progrès ont récemment été accomplis par les Parties, grâce à un accord sur des décisions incluant des dispositions sur les principales questions de genre. Ces dispositions incluent la promotion de la participation et du leadership des femmes, l'intégration des questions de genre au Fonds vert pour le climat (GCF) et la formulation de plans nationaux d'adaptation incluant des approches sensibles au genre, entre autres.
- Malgré les progrès accomplis dans l'adoption de dispositions sur le genre dans la prise de décision sur le changement climatique à l'échelle mondiale, des lacunes persistent à la fois dans la compréhension plus approfondie de la dynamique entre genre et climat dans l'élaboration des politiques, et pour s'assurer que les décisions soient mises à profit par des lignes directrices au sein des programmes de la CCNUCC, par exemple.
- La participation des femmes à la prise de décision sur le changement climatique à l'échelle mondiale a augmenté au cours des dernières années, en grande partie grâce à la sensibilisation et aux dispositions consécutives sur ce sujet, mais elle a aussi stagné, dans son ensemble, avec à peine un peu plus d'un tiers de femmes au sein des délégations.
- La complexité des défis et des processus politiques mondiaux exige une attention stratégique et spécifique dans tous les secteurs, les mécanismes financiers et à tous les niveaux de la société. Les avancées des questions de genre peuvent faciliter des progrès sur de multiples fronts, offrant des co-bénéfices dans la lutte contre le changement climatique.



2.1.0 Introduction

Les normes et politiques internationales spécifiquement liées au genre et au changement climatique ont été lentes à émerger. Cependant, elles sont de plus en plus présentes, s'établissant peu à peu dans les domaines de plus longue date, comme ceux de l'environnement ou des droits de l'Homme. Les principes exprimés dans les accords internationaux concernant ces deux domaines offrent actuellement une base, et dans certains cas un langage spécifique, à partir desquels des principes et des politiques ont été élaborés pour répondre aux dimensions sexospécifiques du changement climatique.

– Genre et changement climatique:
une introduction¹

Entre 2009 et 2015, la CCNUCC, principal accord international régissant les politiques et programmes sur le changement climatique, a connu un changement de paradigme dans la reconnaissance des considérations sociales et de genre au sein de ses politiques et de ses pratiques. Les causes et effets complexes du changement climatique exigent des solutions multiformes, au-delà des mesures techniques d'émissions ou de concentrations de gaz à effet de serre (GES), afin d'intégrer et d'aborder de manière proactive les dimensions économiques, environnementales et socio-culturelles interdépendantes, et en particulier, les questions de genre. Ce chapitre examine le cadre politique

international en matière de genre et de changement climatique, les moments clés de son évolution, et les étapes à venir qui garantiront une mise en œuvre prenant en compte les questions de genre.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Bien qu'un certain nombre d'accords multilatéraux sur l'environnement et autres cadres politiques internationaux soient pertinents dans la lutte contre le changement climatique, la CCNUCC a été développée pour répondre spécifiquement aux enjeux de l'urgence climatique, avec pour objectif ultime de stabiliser les concentrations de GES « à un niveau empêchant toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». ² Jusqu'à ce que les Parties le ratifient, lui permettant ainsi d'entrer en vigueur ou d'être validé, le traité ne représente qu'un cadre d'action juridique. Compte tenu de la nature du défi climatique et du besoin d'actions décisives, la communauté internationale a donc établi le Protocole complémentaire de Kyoto (PK), qui oblige légalement les pays développés signataires, principaux responsables des émissions de GES, à réduire leurs émissions. La première période d'engagements du PK allait de 2008 à 2012, et la seconde, de 2013 à 2020. En plus du PK, la CCNUCC possède des organes subsidiaires sur la mise en œuvre (SBI) et un Conseil scientifique et technologique (SBSTA), ainsi qu'un Bureau, un Secrétariat et autres organismes connexes, pour soutenir et guider l'action globale sur le changement climatique.



Au moment de cette publication, le Groupe de travail spécial sur la plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP), établi sous l'égide de la CCNUCC en 2012, travaille à l'élaboration d'un protocole (autre type d'instrument juridique ou résultat convenu ayant force juridique au sein de la Convention) applicable à toutes les Parties au plus tard en 2015, lors de la vingt et unième Conférence des Parties (CDP21) à Paris. Si ce nouvel accord est obtenu, et lorsqu'il le sera, il est prévu que sa mise en œuvre débute en 2020. Avec des accords clés sur des mesures sensibles au genre dans la lutte contre le changement climatique ayant récemment vu le jour, l'essor actuel dans la prise de décision, la programmation, ou l'action contre le changement climatique est essentiel au bien-être à long terme, à la vie et aux moyens de subsistance des femmes et des hommes partout dans le monde.

Inclure les questions de genre dans les politiques climatiques : un processus continu

La communauté mondiale a fait un long chemin en ce qui concerne l'identification et les progrès réalisés dans la lutte contre le changement climatique depuis 1992, lorsque la CCNUCC fut formulée et approuvée. La CCNUCC était, à l'origine, un espace politique autoritaire et technocratique, axé uniquement sur l'atténuation, mais les Parties et les parties prenantes à la CCNUCC ont progressivement façonné un espace de prise de décision beaucoup plus complet, abordant, dans toute leur complexité, les aspects dynamiques et interconnectés du changement climatique, de l'adaptation à l'atténuation, de la technologie à l'éducation et au renforcement des capacités, en passant par les solutions de financement. Les accords conclus au sein de la CCNUCC ont également commencé à reconnaître et à se pencher de façon

substantielle sur les questions de genre, au cours des dernières années. Ayant été la seule des trois conventions « sœurs » de Rio (les deux autres étant les conventions sur la diversité biologique (CDB) et sur la lutte contre la désertification (CNULCD) à ne contenir aucune disposition sur les droits des femmes et les questions de genre à ses débuts, les récentes décisions de la CCNUCC dans ce domaine marquent une avancée importante. A la mi-2015, la CCNUCC comprenait plus de 50 dispositions³ sur le genre dans de multiples décisions et programmes, y compris trois décisions spécifiquement liées à l'amélioration de l'équilibre hommes-femmes et de l'égalité de genre au sein de la Convention, notamment par le biais du Programme de travail de Lima sur le genre (LWPG), lancé en 2014.⁴

En 2001, lors de la CDP7 à Marrakech, les Parties à la CCNUCC convenaient du premier texte sur le genre et la participation des femmes en adoptant une décision sur ce sujet aux côtés d'une disposition visant à ce que les programmes nationaux d'adaptation (PANA) soient guidés par l'égalité hommes-femmes. La mise en œuvre de ceux-ci, cependant, fut au mieux, très lente. Il fallut neuf ans supplémentaires de sensibilisation, de renforcement des capacités et de plaidoyer sur les liens entre les questions de genre et le climat pour avancer un peu plus. En 2010, les Parties déclaraient que les questions de genre et la participation des femmes sont nécessaires à une action efficace sur tous les aspects du changement climatique. Depuis, les Parties à la CCNUCC, soutenues par les organisations de la société civile et les agences des Nations Unies (ONU), ont inclus les questions de genre dans les décisions adoptées dans presque tous les domaines thématiques de la Convention, y compris la Décision 23/CP.18 sur l'équilibre hommes-femmes et la participation des femmes, en 2012, ainsi que la Décision 18/CP.20, sur le lancement du LWPG de deux ans, en 2014.⁴



Encadré 1 : La GGCA à l'œuvre : unir les forces pour faciliter le changement

En 2007, lors de la 13^e CDP à la CCNUCC, à Bali, quatre organisations expertes en collaboration et accompagnement de l'action sur les questions de genre et l'environnement se réunissaient pour faire progresser l'intégration complète des questions de genre dans les débats sur le changement climatique. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les Programmes des Nations Unies pour le Développement et pour l'Environnement (PNUD et PNUE, respectivement) et l'Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (WEDO), organisation mondiale de plaidoyer pour les femmes, ont officiellement créé l'Alliance Mondiale pour le Genre et le Changement Climatique (GGCA) afin de veiller à ce que la prise de décision, les politiques et les programmes sur le changement climatique, à tous les niveaux, intègrent les questions de genre. Fusion unique des perspectives et des capacités d'organisations inter-

gouvernementales (y compris plus d'une douzaine d'organisations des Nations Unies) et d'organisations non-gouvernementales, la GGCA compte aujourd'hui près de 100 membres. Elle représente toutes les régions du monde, et s'est concentrée, depuis ses débuts, sur l'élaboration de politiques internationales renforçant la sensibilisation et les capacités pour une prise de décision et des mesures sensibles au genre. En collaboration avec un large éventail de gouvernements et d'organisations de la société civile, en particulier les membres du Groupe constitutif Femmes et Genre de la CCNUCC (voir ci-dessous), les fondateurs et les membres de la GGCA ont eu une forte influence au sein de la Convention, apportant un soutien technique à la préparation des décisions relatives au genre. La GGCA a bénéficié d'un soutien financier et d'un partenariat technique constant de la part du gouvernement de la Finlande depuis 2008, d'autres partenaires soutenant aussi des projets spécifiques au fil des ans.

Les facteurs déterminants de cette évolution de la politique de 1992 à 2015 sont multiples et interdépendants. Ils comprennent l'influence de l'évolution du cadre des droits de l'Homme et de celui du développement durable au cours de cette même période, ainsi que les efforts des promoteurs mondiaux, nationaux et régionaux, et autres défenseurs au sein de la société civile, des gouvernements, de l'ONU et des institutions de

recherche, afin de s'assurer que la politique climatique soit en mesure d'aborder les droits de l'Homme et les défis du développement en plus de son objectif principal d'atténuation. Cette évolution a également été influencée par des facteurs tels que les effets, de plus en plus évidents, du changement climatique sur les communautés dans le monde entier, les récentes et interdépendantes crises mondiales politiques, environnementales et économiques, la



compréhension croissante du fait que les questions de genre font partie intégrante du développement et du bien-être de tous, à tout âge, et dans toutes les communautés, ainsi que la publication et l'attention croissantes portées aux recherches reliant les questions de genre, les droits, la pauvreté, l'économie et l'environnement.

Un autre aspect important dans l'évolution des politiques est le rôle de la participation directe des femmes et de leur leadership dans la politique internationale en général, mais aussi, et plus particulièrement, au sein de la CCNUCC, où les femmes représentaient en 2014, environ 35% de tous les délégués nationaux des Parties, et environ 26% des chefs de délégations.⁵ La GGCA, grâce au Fonds pour les femmes déléguées (WDF), a joué un rôle clé dans l'appui à la participation et au leadership,

mais aussi dans la compilation de statistiques (voir Encadré 2).

Il est essentiel de consacrer l'égalité de genre comme un principe fondamental de l'ensemble des politiques et des actions climatiques. Les progrès réalisés à cette fin au sein de la CCNUCC s'appuient sur les traités, conventions, déclarations et décisions internationales fondamentales qui ont poussé le monde vers une compréhension plus globale des défis interdépendants du XXI^e siècle, des outils techniques variés et du renforcement des capacités pour l'élaboration de politiques et de programmes, ainsi que des mécanismes visant à responsabiliser les gouvernements et autres parties prenantes à respecter leurs engagements. Les sections suivantes explorent cette dynamique plus en détail.

Encadré 2 : Renforcer la participation et l'autorité des femmes au sein de la CCNUCC : le Fonds pour les femmes déléguées (WDF)

Au sein de la CCNUCC, là où toutes les décisions internationales clés sur le changement climatique se prennent, les femmes représentent un peu plus d'un tiers des délégués. Les recherches montrent que des déséquilibres existent entre pays et régions. La participation des femmes en Europe orientale et occidentale, par exemple, est d'environ 46%, alors qu'elle n'est que d'environ 30% en Afrique et dans la région Asie-Pacifique. Ces différences peuvent également être perçues dans la participation par groupes de négociations au sein de la CCNUCC, parmi lesquels les pays du groupe africain, les pays les moins avancés (PMA)

et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) affichent une moindre représentation des femmes dans les délégations nationales.

Reconnaissant le besoin de soutenir la participation équitable et l'autorité des femmes dans les négociations sur le climat au sein des Nations Unies, en particulier pour les pays les plus touchés par le changement climatique, en 2009, le gouvernement de la Finlande, en partenariat avec WEDO et sous les auspices de la GGCA, a créé le WDF. Le WDF s'efforce de renforcer la participation des femmes au sein des délégations



Encadré 2 : Renforcer la participation et l'autorité des femmes au sein de la CCNUCC : le Fonds pour les femmes déléguées (WDF) (Cont.)

nationales aux négociations sur le climat de trois façons principales : tout d'abord, en prenant en charge leurs déplacements, deuxièmement, en offrant des possibilités de renforcement des capacités et de mise en réseau et troisièmement, par la sensibilisation et le plaidoyer. Plus récemment, les gouvernements islandais et des Pays-Bas ont également contribué au WDF.

Le WDF travaille en premier lieu à combler les lacunes dans la participation des femmes en soutenant notamment les PMA, dont les capacités et les ressources pour participer de façon efficace aux négociations sur le climat sont particulièrement limitées. En plus d'une prise en charge des déplacements, le WDF met l'accent sur le renforcement des compétences de leadership grâce au développement des connaissances et une capacitation sur les questions techniques liées aux négociations, aux médias et aux communications. Depuis 2012, le WDF travaille à développer des modules complets et avancés de renforcement des capacités de négociation, notamment par la création d'une école du soir lors des réunions préparatoires et des principales négociations. En septembre 2015, plus de six ans et demi après sa création, le WDF avait pris en charge 191 déplacements pour plus de 50 femmes dans 40 pays, pour assister à 22 sessions de la CCNUCC. Au cours de ces sessions, huit écoles du soir ont été organisées, et 250 autres femmes ont été formées au langage technique et à la négociation.

Finalement, le plaidoyer est un autre élément essentiel du WDF, en particulier pour aider les organisations et les délégués à mettre en évidence l'importance de stratégies novatrices pour renforcer l'autorité des femmes, et fournir une plateforme de discussion plus large sur l'autorité de celles-ci dans le processus décisionnel, ainsi que pour promouvoir le changement politique à l'échelle internationale et nationale.

Il est important de noter que les sept dernières années ont connu une augmentation constante de la participation des femmes dans le processus, aussi bien en ce qui concerne la participation globale qu'aux plus hauts niveaux du processus décisionnel. Le nombre total de femmes déléguées a augmenté de 31 % à 35 % au cours de cette période, ainsi que le nombre de cheffes de délégation qui est passé de 16 % à 26 %. Cette progression est attribuable à divers facteurs : l'adoption de décisions favorisant la participation des femmes aux efforts de atténuation et d'adaptation au changement climatique au sein de la CCNUCC, la mise en œuvre de quotas et l'introduction de plans nationaux sur le genre et le changement climatique, ainsi que la mise en place d'initiatives de la société civile visant à renforcer l'autorité des femmes dans les négociations sur le changement climatique et dans les efforts plus vastes de sensibilisation.



2.1.1 Un cadre pour soutenir l'égalité de genre, les droits et l'émancipation des femmes en réponse au changement climatique

Comme indiqué ci-dessus, au cours des dernières décennies, un cadre politique a émergé, reliant intimement les engagements en faveur des droits de l'Homme, de la promotion des questions de genre, de l'évolution du concept de développement durable, ainsi que d'une atténuation et une adaptation climatiques efficaces.⁷

Droits de l'Homme

La Charte internationale des droits^I a pour pierres angulaires la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et les Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques (PIDCP) ainsi qu'aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) de 1966. Elle constitue une base pour la promotion et la protection des droits humains pour tous les peuples. Ces pactes sont considérés comme contraignants

(voir Encadré 3), et sont largement soutenus par les États membres des Nations Unies, avec 167 Parties et 74 signataires au PIDCP, et 160 Parties et 70 signataires au PIDESC. Chaque élément de ces pactes réaffirme que « la reconnaissance de la dignité et des droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine est le fondement même de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde », et déclare que les personnes bénéficient des droits de l'Homme sans distinction de « race, couleur, genre, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale ou sociale, propriété, naissance, ou d'aucune autre nature ».^{II} Dans leur ensemble, ces Pactes impliquent une obligation morale aussi bien que légale d'assurer l'égalité et la non-discrimination.

Ces accords incluent également des éléments applicables au genre et au changement climatique :

- ^I Les 9 principaux traités du système sur les droits de l'Homme comprennent : la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD) (entrée en vigueur le 4 janvier 1969), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) (entré en vigueur le 23 mars 1976), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) (entré en vigueur le 23 mars 1976), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) (entrée en vigueur le 3 septembre 1981), la Convention contre la torture et autres traitements ou châtiments cruels, inhumains ou dégradants (CAT) (entrée en vigueur le 26 juin 1987), la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) (entrée en vigueur le 2 septembre 1990), la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CMW) (entrée en vigueur le 1er juillet 2003), la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) (entrée en vigueur le 3 mai 2008) et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (CED) (entrée en vigueur le 23 décembre 2010).
- ^{II} Préambules de tous les traités et des articles 2 de la DUDH, 26 du PIDCP et 2 Partie II du PIDESC



- *Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies (1948)* - Les articles applicables à la capacité des femmes à s'adapter au changement climatique incluent le droit de posséder des biens, le mariage consensuel, la liberté de mouvement et une protection égale devant la Loi ;
- *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) (1966)* - L'article 7 appelle à garantir un salaire équitable, l'égalité salariale et de bonnes conditions de travail pour tous, en particulier pour les femmes, principes qui devraient guider l'ensemble des politiques sur le changement climatique relatives au transfert de technologie et au renforcement des capacités ;
- *Pacte International relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) (1966)* – qui « garantit le droit égal des femmes et des hommes à la jouissance des droits civils et politiques énoncés par le Pacte ».

Encadré 3 : Accords contraignants et non contraignants, signataires et Parties

Une série d'engagements sont pris à l'échelle internationale pour indiquer les priorités mondiales. Certains de ces textes sont « plus contraignants » que d'autres :

Les « normes juridiques sévères » ou accords contraignants (accords juridiquement contraignants passés par - ou entre - les pays) incluent :

- les Traités (également connus sous le nom de conventions, pactes, ou accords internationaux) ;
- les Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies ; et
- le Droit international coutumier.

La « législation souple » ou accords non contraignants (accords juridiquement non contraignants sur des principes et codes de conduite, essentiels à la définition des priorités globales et des normes d'action) incluent :

- La plupart des résolutions et déclarations de l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- Les éléments tels que déclarations, codes de conduite, principes, codes de pratique, etc. souvent développés autour des traités cadres ;
- Les plans d'action (Agenda 21, ou Plan d'action de Beijing, par exemple) ;
- Les autres obligations non conventionnelles.

Signataires et Parties

Un État est Signataire d'un traité lorsqu'il soutient politiquement ce traité par sa signature. La signature ne signifie pas que le traité entre en vigueur pour ce pays. Par exemple, le Président des États-Unis d'Amérique (EUA) peut signer un traité international, mais le Congrès des États-Unis doit ensuite ratifier ce traité afin qu'il entre en vigueur.

Une Partie à un traité a donné son consentement pour être solidaire des accords pris au sein de ce traité.



En plus de ces accords, la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes (CEDEF) est fondamentale pour faire progresser les questions de genre, et considérée comme la première Charte internationale des droits de la femme. Les gouvernements signataires sont tenus de prendre des mesures pour promouvoir et protéger les droits des femmes. Les Parties conviennent également d'inclure le principe de l'égalité dans leur législation, et de s'assurer qu'il soit opérationnel.^{III}

La CEDEF a une incidence directe sur le changement climatique, obligeant les Parties à prendre « toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination

contre les femmes dans les zones rurales afin d'assurer, sur la base de l'égalité des hommes et des femmes, qu'elles participent et bénéficient du développement rural », à tous les niveaux de la planification du développement. De plus, elle aborde les questions des ressources, du crédit, de la planification familiale, de l'éducation et du droit à travailler, à participer à la formation et à la mise en œuvre de politiques gouvernementales, et à représenter leur pays à l'échelle internationale, toutes ces questions ayant une incidence sur la capacité des femmes à s'adapter aux impacts du changement climatique et à participer à la planification et à la mise en œuvre de la lutte contre celui-ci.

Encadré 4 : La CEDEF : Charte internationale des droits de la femme

- **Article 1** : définit le terme de « discrimination contre les femmes » dans le contexte de la Convention
- **Article 2** : Les gouvernements prennent des mesures concrètes pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes
- **Article 3** : Les gouvernements prennent toutes les mesures appropriées pour s'assurer que les femmes puissent bénéficier des droits humains fondamentaux ainsi que des libertés fondamentales
- **Article 4** : Les gouvernements peuvent adopter des mesures temporaires spéciales pour accélérer l'égalité pour les femmes, en d'autres termes, des mesures de discrimination positive
- **Article 5** : Les gouvernements prennent des mesures visant à éliminer les stéréotypes sexistes
- **Article 6** : Les gouvernements prennent toutes les mesures pour arrêter le trafic et l'exploitation des femmes pour la prostitution
- **Article 7** : Droit des femmes à voter, à participer au développement et à la mise en œuvre de politiques gouvernementales, et à rejoindre les organisations publiques et politiques

III. "Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes"
<http://www.ohchr.org/english/law/cedaw-one.htm>



Encadré 4 : La CEDEF : Charte internationale des droits de la femme (Cont.)

- **Article 8** : Droit des femmes à représenter leur pays à l'échelle internationale
- **Article 9** : Égalité des droits avec les hommes pour conserver et changer de nationalité, et accorder leur nationalité à leurs enfants
- **Article 10** : Les femmes et filles devraient bénéficier d'une orientation professionnelle et vocationnelle, et avoir accès à des possibilités de formation professionnelle équivalentes à celles des hommes ou des garçons
- **Article 11** : Les femmes ont le même droit que les hommes au travail, y compris pour leur salaire, leur promotion, leur formation, leur santé et leur sécurité
- **Article 12** : Les femmes ont droit aux services de planification familiale
- **Article 13** : Les femmes ont droit aux prestations familiales, aux prêts bancaires, aux prêts hypothécaires et autres formes de crédit financier
- **Article 14** : Les gouvernements devraient s'engager à éliminer la discrimination contre les femmes dans les zones rurales afin qu'elles puissent participer au développement rural et bénéficier de celui-ci
- **Article 15** : Les femmes sont égales devant la Loi
- **Article 16** : Les femmes ont les mêmes droits que leurs maris en ce qui concerne le mariage, l'éducation des enfants et la vie familiale.

Développement durable

Dans les années 1990, les États membres et les parties prenantes du système des Nations Unies entreprirent une série de conférences mondiales qui marqua le début d'une nouvelle ère de partenariat mondial, et plus de deux décennies de développement. Celles-ci comprirent de grandes conférences sur les femmes, ainsi que des conférences sur

l'environnement, les droits de l'Homme, la population et le développement social.^{IV}

Les résultats de ces conférences firent avancer les cadres définissant la coopération mondiale et les dispositions internationales. Ils renforcèrent les pactes fondamentaux par le biais de conventions internationales contraignantes, de protocoles facultatifs, de déclaration et de plans d'action plus

IV. 1992 : Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Rio (CNUED), 1993 : Conférence mondiale sur les droits de l'Homme, Vienne (Déclaration de Vienne sur les droits de l'Homme : « les droits des femmes sont des droits de l'Homme »), 1994 : Conférence Internationale sur la Population et le Développement, Le Caire (CIPD), 1995 : Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 1995 : quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing



« souples », traitant de l'égalité des droits humains pour les femmes, les ethnies, les enfants, les migrants et les personnes handicapées. Ces fondements furent également traduits dans la pratique par le biais de mécanismes d'intégration des droits de l'Homme visant à renforcer la collaboration inter-institutions, l'assistance technique et le renforcement des capacités nationales en matière de droits humains.^V

Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), Rio (1992)

Également connu sous le nom de Sommet de la Terre, la CNUED aboutit à plusieurs résultats historiques en matière de développement durable. L'Agenda 21, document final du sommet, est un plan d'action pour le développement durable (voir Encadré 5), et parmi les premiers documents issus d'une conférence des Nations Unies à se référer systématiquement aux positions et rôles des femmes, y compris dans un chapitre autonome sur celles-ci. D'autres conférences sur le développement durable suivirent en 2002, au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) de Johannesburg, et en 2012, lors de la Conférence des Nations Unies pour le Développement Durable (CNUDD, ou « Rio+20 ») à Rio de Janeiro.

Conférence mondiale sur les droits de l'Homme, Vienne (1993)

La déclaration et le Programme d'action de Vienne réaffirment et renforcent les droits de l'Homme dans le monde entier, y compris le droit au développement. Les gouvernements et les organisations régionales

et internationales sont invitées à faciliter l'accès des femmes aux processus décisionnels. De même, les organes de contrôle sont invités à utiliser les données sexospécifiques, et à inclure le statut et les droits fondamentaux des femmes dans leurs analyses et leurs conclusions. Ces deux aspects sont essentiels pour des politiques sur le changement climatique sensibles qui intègrent les femmes en tant qu'actrices du changement.

Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), Le Caire (1994)

La CIPD marque un moment charnière dans l'histoire du développement fondée sur les droits en affirmant que les droits individuels et les droits humains sont au centre des préoccupations sur la population et le développement. Elle mit en évidence les relations entre les piliers fondamentaux de l'autonomisation des femmes, la santé et les droits reproductifs, et autres aspects du développement. Les participants à la Conférence adoptèrent un Programme d'Action de 20 ans mettant l'accent sur les besoins reproductifs de la population, et en particulier des femmes, plutôt que sur des objectifs démographiques. Le consensus sur les droits de la CIPD met en évidence que les besoins de santé des femmes, des hommes et des enfants doivent être satisfaits. Il considère directement les questions de population du point de vue des femmes, sous l'angle du droit des femmes à la planification familiale et aux services de santé génésique, qui peuvent influencer sur la pauvreté et le développement durable et donc, potentiellement modifier leur résilience au changement climatique.

V. Ceux-ci comprennent le lancement du Programme des Nations Unies pour la Réforme en 1997, de l'Atelier inter-agences sur une approche fondée sur les droits de l'Homme en 2003 et du Mécanisme d'intégration des droits de l'Homme du Groupe de Développement des Nations Unies en 2009 (UNDG-HRM).



Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing (1995)

Cette Conférence aboutit à la Déclaration et au programme d'action de Beijing (BPfA), un engagement à faire en sorte qu'une perspective sexospécifique soit incluse dans les politiques et les programmes locaux, nationaux et internationaux, l'ONU et les gouvernements acceptant de promouvoir l'intégration d'une perspective de genre dans tous les efforts de développement. La déclaration de Beijing aborde les questions de population, ainsi que les politiques foncières et de crédit, et les relie explicitement au développement durable. Les Objectifs stratégiques K et C du BPfA abordent respectivement les questions des femmes et de l'environnement, et des ressources nécessaires aux soins de santé et à l'accès des femmes à ceux-ci, y compris les programmes de

prévention, les initiatives sur la santé sexuelle et reproductive et le SIDA/VIH, la diffusion de l'information et le suivi des soins de santé.

Sommet mondial pour le développement social, Copenhague (1995)

À la fin de leurs délibérations, les délégués convinrent de l'adoption de la Déclaration de Copenhague sur le développement social, ainsi que du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social. Cette déclaration contenait la reconnaissance du fait que les femmes portent une part disproportionnée du fardeau de la pauvreté, de la désintégration sociale, du chômage, de la dégradation de l'environnement et des effets de la guerre.

Encadré 5 : Un cadre pour le développement durable et la lutte contre le changement climatique

Les années 1990 furent un moment critique pour le développement, y compris dans l'établissement du cadre d'action sur l'évolution du climat et la protection de l'environnement à travers les résultats du Sommet de la Terre, notamment par la mise en place de la CCNUCC.

Le Sommet de la terre

Un élément clé de ce sommet est l'Agenda 21, qui s'inspire et reconnaît les conventions et plans précédents^{VI} plaidant pour l'égalité

hommes-femmes dans des domaines tels que la propriété des terres, la gestion des ressources, l'éducation et l'emploi.⁸ Les objectifs de l'Agenda doivent être atteints au moyen d'actions qui reconnaissent les contributions économiques, sociales et environnementales critiques des femmes à la gestion de l'environnement et au développement durable.⁹ L'Agenda 21 souligne les synergies entre la durabilité et les questions telles que la dynamique démographique, la santé, les établissements humains, les déchets,

VI. E.g., Nairobi Forward-looking Strategies for the Advancement of Women, CEDEF and conventions of ILO and UNESCO



Encadré 5 : Un cadre pour le développement durable et la lutte contre le changement climatique (Cont.)

l'eau, les produits chimiques, le travail et la technologie, et le chapitre sur les femmes invite les gouvernements à éliminer tout obstacle à la pleine participation des femmes dans le développement durable et la vie publique.

En outre, le sommet de la Terre suscita la création des trois Conventions de Rio : la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) :

Les Conventions de Rio

Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB)

La CDB fut adoptée en 1992 en vue de la conservation et d'une utilisation durable de la biodiversité. La CDB a des conséquences directes sur le développement durable et sur le changement climatique, mais ne mentionne les femmes que dans son préambule. Elle reconnaît également le savoir, les pratiques et le rôle des femmes et du genre dans la production alimentaire au sein de son Organe subsidiaire chargé du conseil scientifique et technologique. En 2014, la CDB adoptait un Plan d'action sur le genre pour 2015-2020, afin de promouvoir l'égalité hommes-femmes et d'intégrer les questions de genre dans ses

activités, s'appuyant sur le premier Plan d'action sur le genre, développé en 2008 avec l'appui de l'UICN. Au fil des années, les Parties adoptèrent un certain nombre de décisions intégrant les questions de genre de façon correcte et cohérente. Les dispositions sur le genre adoptées au cours des dernières décennies ont été regroupées dans une publication en 2012, afin de centraliser l'information sur le genre et la diversité biologique, et faire progresser un processus décisionnel plus sensible au genre.¹⁰

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)

La CNULCD, adoptée en 1994, est mise en œuvre par le biais de Programmes d'action nationaux participatifs (PAN) répondant aux besoins spécifiques des écosystèmes.¹¹ La Convention reconnaît le rôle des femmes dans les moyens de subsistance ruraux, et l'importance du savoir local de celles-ci dans les questions telles que le changement climatique. La Convention demande aux PAN de « prévoir une participation effective des femmes et des hommes, et plus particulièrement des utilisateurs des ressources, y compris les agriculteurs, les éleveurs et leurs organisations ». ¹² Plusieurs décisions de la CDP abordent l'importance des questions de genre en ce qui concerne les multiples aspects de la Convention, et dans la décision 9/COP.10, les Parties approuvent le Cadre politique pour la sensibilisation (CPS)¹³ sur les questions de



Encadré 5 : Un cadre pour le développement durable et la lutte contre le changement climatique (Cont.)

genre, mettant l'accent sur la promotion de l'intégration du genre dans la mise en œuvre de la Convention.

Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)

La CCNUCC fut présentée pour signature lors du Sommet de la Terre, et à la différence de ses Conventions « sœurs », ne comprenait aucune référence aux questions liées aux femmes ou au genre. Même des années plus tard, bon nombre

des textes étaient limités aux préoccupations sur l'équilibre hommes-femmes dans les processus de la CCNUCC, et encourageaient, mais n'obligeaient pas, à la participation des femmes. Au cours des dernières années cependant, grâce à des décisions techniques intégrant la reconnaissance des considérations de genre, des progrès significatifs ont été réalisés, et un cadre a été établi selon lequel l'adaptation, l'atténuation et les financements climatiques peuvent et doivent intégrer les questions de genre.

2.1.2 Créer un élan politique pour le nouveau millénaire : un réseau croissant de liens entre le genre et le changement climatique

Avec une base solide de conventions internationales et des normes favorisant une progression de la reconnaissance des dimensions sociales et de genre de l'environnement et du développement, la première décennie du nouveau millénaire fut témoin de nombreuses avancées. Bon nombre d'entre elles ont été mises à jour et améliorées en

2015, et contribueront à façonner les 15 prochaines années de développement durable, voire plus. Ceci inclut, par exemple, les exercices de définition d'objectifs permettant d'aborder les grands défis de la pauvreté, de l'inégalité et de la dégradation de l'environnement au travers d'un partenariat mondial pour le développement, une Déclaration reconnaissant



les droits des peuples autochtones, et des décideurs préparant différentes résolutions incluant des références explicites aux liens profonds entre le genre et l'environnement.

Objectifs de développement

La Déclaration du millénaire et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) furent adoptés lors du Sommet du Millénaire de l'an 2000. Les pays membres jetèrent alors les bases d'un partenariat global répondant aux besoins de développement mondiaux les plus pressants au moyen d'objectifs et d'échéanciers précis (2000-2015) pour les huit OMD. D'importance particulière, la Déclaration a pour but « de promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes comme moyens efficaces pour lutter contre la pauvreté, la faim et la maladie, et promouvoir un développement réellement durable ». ¹⁴ Dans le cadre de l'agenda

de développement post-2015 et des Objectifs de développement durable (ODD) découlant de la Conférence Rio+20, les États membres ont finalisé, en août 2015, une nouvelle série d'objectifs, beaucoup plus complets, universels, et applicables à tous les pays. Ces ODD (voir Encadré 6) incluent un objectif spécifique sur le changement climatique, et un autre sur les questions de genre et l'autonomisation des femmes. Les autres objectifs reflètent un effort général d'intégration et de normalisation des questions de genre et autres questions, créant ainsi une opportunité de progresser encore sur les questions de genre et de changement climatique au cours des décennies à venir. Pour de nombreux acteurs du processus, l'agenda post-2015 est une composante essentielle et capitale, contribuant à repousser les limites et à avancer dans la lutte contre le changement climatique, d'autant que le nouvel accord sur le climat n'entrera officiellement en vigueur qu'en 2020, et que les ODD ont une durée de vie de 2016 à 2030.

Encadré 6 : Les Objectifs de développement durable (ODD) : Plan d'action prioritaire universel jusqu'en 2030

Objectif 1. Éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et partout dans le monde.

Objectif 2. Éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

Objectif 3. Donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.

Objectif 4. Veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie.

Objectif 5. Parvenir à l'égalité de genre en autonomisant les femmes et les filles.

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et



Encadré 6 : Les Objectifs de développement durable (ODD) : Plan d'action prioritaire universel jusqu'en 2030

d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable.

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Objectif 9. Mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Objectif 10. Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.

Objectif 11. Créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables.

Objectif 12. Instaurer des modes de consommation et de production durables.

Objectif 13. Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre le changement climatique et ses répercussions*.

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

Objectif 17. Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat.

** Tout en reconnaissant la CCNUCC comme principal forum international et intergouvernemental de négociations des actions mondiales contre le changement climatique.*



Réduction des risques de catastrophes

Le Cadre d'action de Hyōgo (CAH) de 2005 fut élaboré à la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes (RRC), et mis à jour à Sendai (Japon) lors de la troisième Conférence mondiale sur la RRC et première grande conférence de 2015. Avec pour objectif de réduire considérablement les pertes en cas de catastrophe d'ici à 2015, le CAH indique qu'une « perspective de genre devraient être intégrée à toute politique, programme, ou processus décisionnel relatif à la gestion des risques liés aux catastrophes, y compris pour l'évaluation des risques, les systèmes d'alerte précoce, la gestion de l'information, l'éducation et la formation ». ¹⁵¹⁶ Le Cadre de Sendai pour la RRC ¹⁷ reconnaît le rôle exacerbant du changement climatique dans les catastrophes, ainsi que son effet en tant que facteur de risque, et appelle à une cohérence des politiques de RRC, développement durable, changement climatique et autres, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de celles-ci. Le cadre de Sendai aborde quelque peu les questions de genre : il inclut les principes directeurs d'une perspective de genre, âge, handicap et culture dans toutes les politiques et les pratiques, ainsi que la promotion des femmes et des jeunes dirigeants. Il fait référence au rôle des femmes dans les politiques sensibles au genre, et souligne l'importance de l'autonomisation des femmes et des personnes handicapées dans la direction et la promotion publique des réponses prenant en compte les questions de genre et d'accessibilité, ainsi que des approches à la récupération, la réhabilitation et la reconstruction post-catastrophe.

Droit des peuples autochtones

En 2007, après 20 ans de négociations, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) fut adoptée en tant que déclaration non contraignante reconnaissant les droits des peuples autochtones à l'autodétermination, à l'éducation et au développement politique, économique et institutionnel, ainsi que leur droit de participer à la vie de l'État. ¹⁸ En confirmant les droits des peuples autochtones, la Déclaration renforce un programme de développement fondé sur le droit, et encourage une meilleure compréhension du régime foncier traditionnel, et la nécessité de reconnaître sa validité pour les femmes et autres groupes vulnérables ou marginalisés face au changement climatique et aux dynamiques de population changeantes. Le renforcement et la protection des droits des peuples autochtones sont de plus en plus importants avec le développement de nouveaux mécanismes d'atténuation du changement climatique, tels que la REDD+ (Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, y compris le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et la valorisation des stocks de carbone forestiers).



Encadré 7 : Principales résolutions reliant les questions de genre et de changement climatique

Lors de sa septième session, en mars 2008, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU adoptait par consensus la résolution 7/23 sur les droits de l'Homme, et le Bureau du Haut-Commissaire publiait, en conséquence, un rapport de suivi en janvier 2009. Ce rapport souligne le besoin de plus de données spécifiques à chaque pays, ainsi que de données sexospécifiques, afin d'évaluer et d'atténuer efficacement les effets du changement climatique en fonction du genre. Il signale également que l'exposition des femmes aux risques climatiques est exacerbée par l'inégalité des droits, et que l'autonomisation des femmes et la réduction des pratiques discriminatoires ont été déterminantes dans la réussite des stratégies d'adaptation et de résilience des collectivités.¹⁹

En 2011, lors de la 55^{ème} Commission sur le statut de la femme (CSF), qui se réunit

annuellement pour un suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de Beijing visant à assurer l'intégration des questions de genre dans le travail de l'ONU et à identifier les enjeux et les tendances importantes pour l'égalité de genre, les Parties adoptaient une résolution visant à intégrer les questions de genre et à promouvoir l'autonomisation des femmes dans les stratégies et les politiques sur le changement climatique. Cette résolution (E/CN.6/2011/L.1) est le premier texte adopté par la Commission à aborder les relations entre le genre et le changement climatique. En 2014, la 58^{ème} session de la CSF adoptait une résolution intitulée « égalité de genre et autonomisation des femmes dans les catastrophes naturelles », décrivant les liens entre les femmes, les questions de genre et les catastrophes, et se référant à la résolution sur le climat de sa 55^{ème} session.

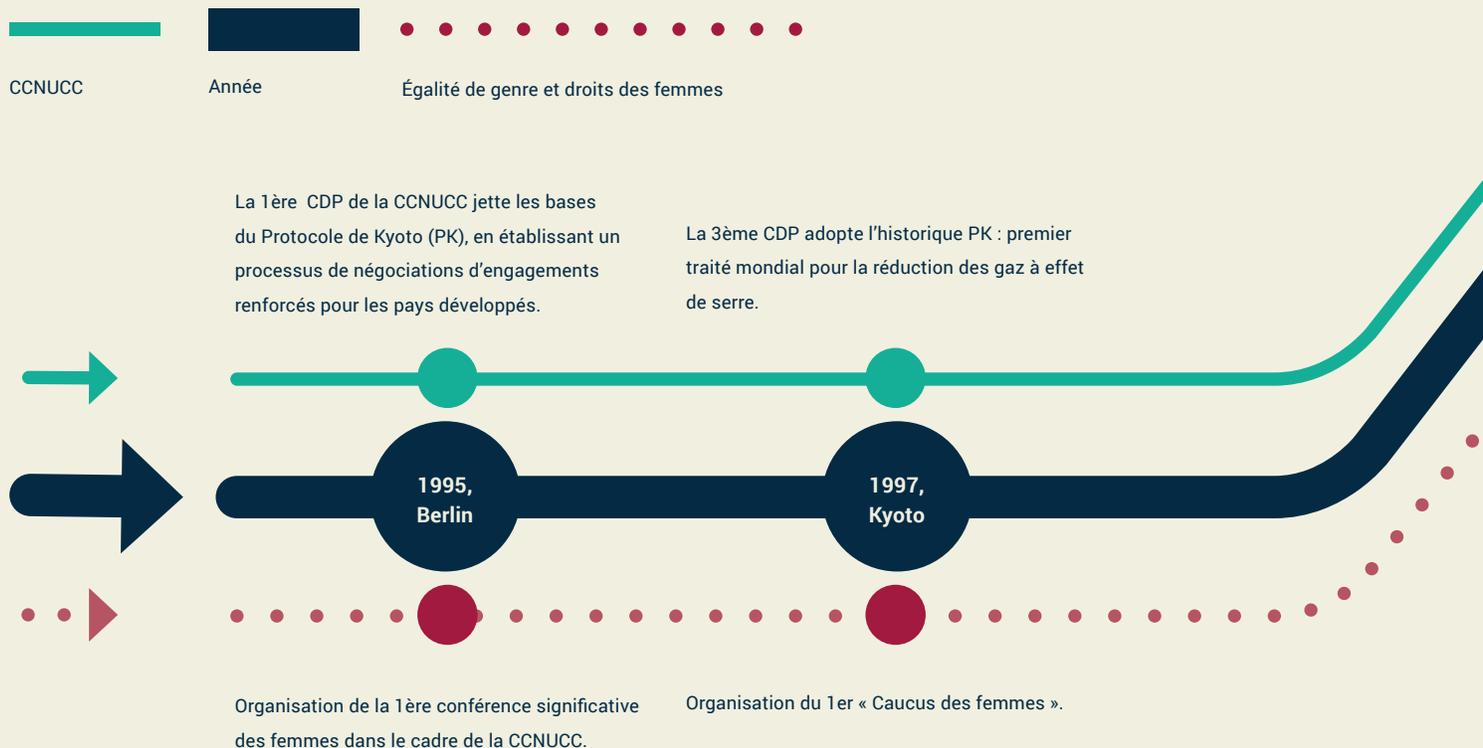


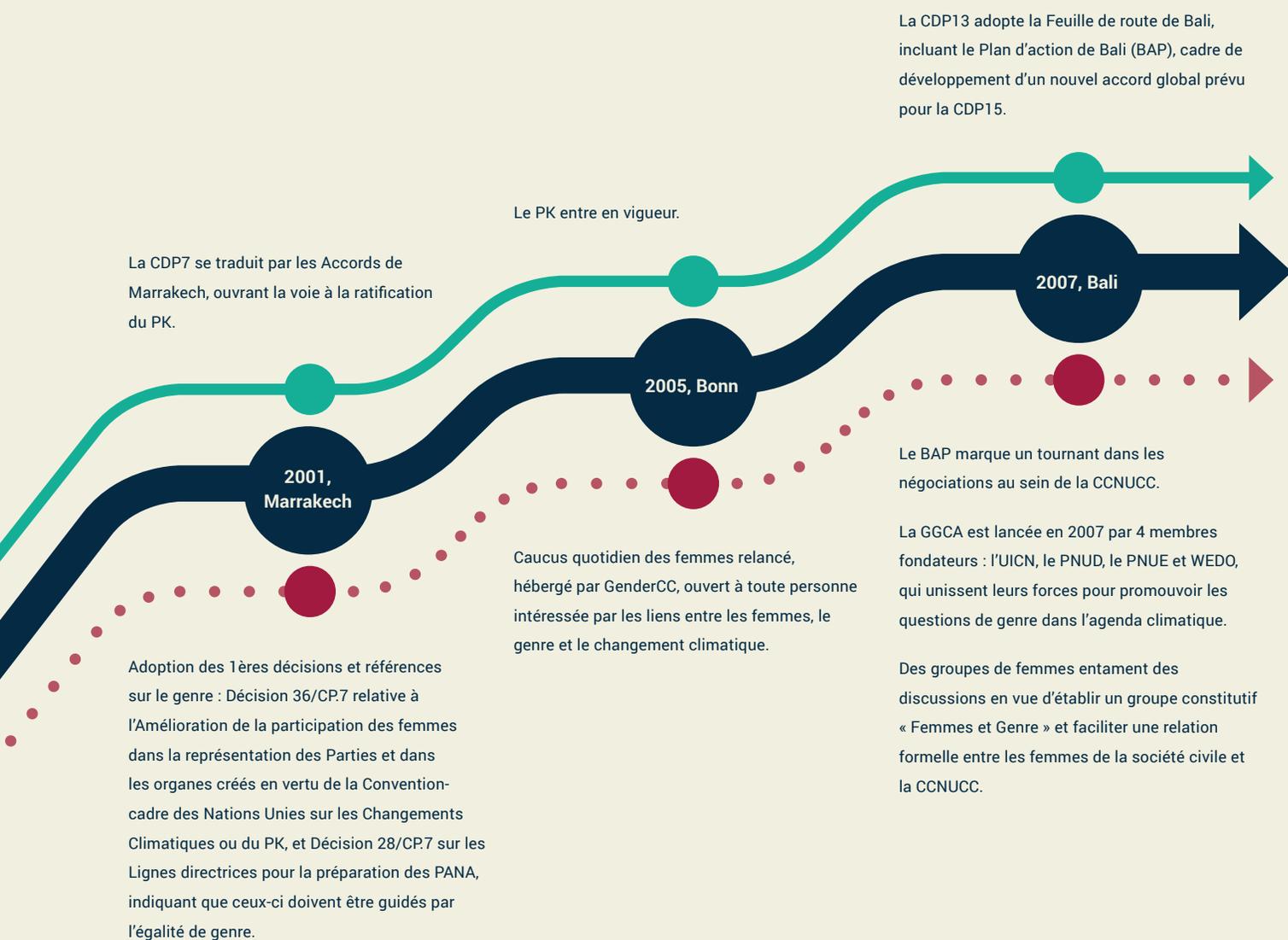
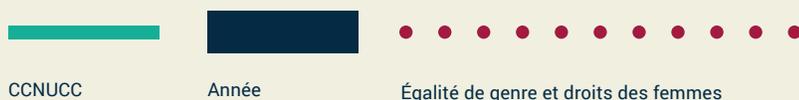
2.1.3 Le genre au sein de la CCNUCC : de « l'aveuglement » à l'égalité hommes-femmes, et au-delà

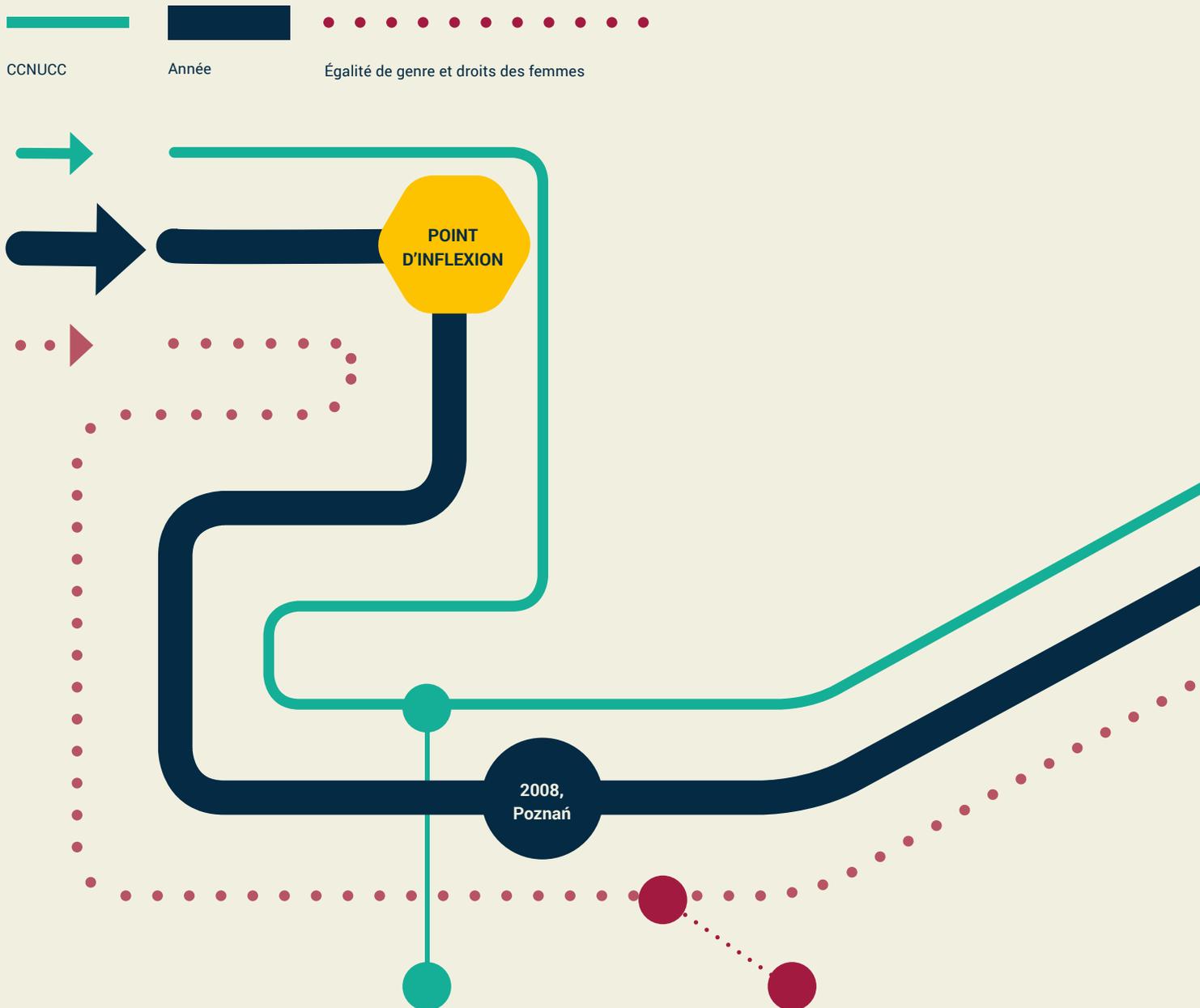
Les liens entre les questions de genre, les droits de l'Homme, le développement durable et les réponses et la résilience au changement climatique sont de plus en plus clairs et reconnus, les impacts sexospécifiques du changement climatique se faisant, notamment, chaque fois plus évidents. Les décisions de la CCNUCC reflètent de plus en plus cette réalité, et incluent des dispositions spécifiques pour s'assurer

que les considérations de genre soient intégrées dans l'élaboration de ses politiques, programmes et mécanismes financiers. La figure ci-dessous présente une chronologie des principales étapes dans le processus de la Convention, démontrant comment les décisions ont progressé vers une intégration plus substantielle des questions de genre.

Figure 1 Chronologie de l'intégration du genre au sein de la CCNUCC







La CDP14 prend des mesures visant à aider les pays en développement, comme par exemple le Fonds d'adaptation au sein du PK, et le Programme stratégique de Poznań sur le transfert de technologie.

L'UICN, dans le cadre de la GGCA, lance un Manuel de formation sur le genre et le changement climatique, et accueille la première séance d'orientation pour les délégations de Parties sur les dimensions sexospécifiques du changement climatique,²⁰ soutenant ainsi les actions de sensibilisation et une meilleure compréhension de la part d'un grand nombre de Parties.

Les défenseurs du genre de la GGCA et autres groupes fournissent une aide technique directe aux délégués, construisent de solides relations avec les Parties, et défendent des suggestions de texte sur les questions de genre.



La CDP15 ne parvient pas à produire un accord ambitieux conforme au Plan d'action de Bali, et accouche d'un court Accord de Copenhague.

La CDP16 se termine sur les Accords de Cancún, ensemble complet de mesures gouvernementales pour aider les nations en développement à faire face au changement climatique. Le Fonds vert pour le climat, le Mécanisme technologique et le Cadre d'adaptation de Cancun sont établis.

Lors de la CDP17, les Parties s'engagent à finaliser un nouvel accord universel sur le climat d'ici à 2015, qui entrera en vigueur en 2020.

2009,
Copenhague

2010,
Cancún

2011,
Durban

La GGCA continue d'organiser des sessions d'orientation pour les délégués des Parties sur les liens entre genre et changement climatique.

Lors des préparations en vue de Copenhague, les défenseurs des questions de genre réussissent à inclure des éléments de langage sur le genre dans tous les domaines de négociation. Les Parties incluent des dizaines de textes sur le genre dans les documents de négociation.

Le Groupe Femmes et Genre (WGC) (voir Encadré 7) reçoit un statut provisoire

Le WGC publie une déclaration commune sur les résultats de la CDP15 : « Bien que les éléments de genre aient été conservés jusqu'à la fin dans les documents de négociation, ces textes ne signifient rien sans un résultat global qui permettra de protéger la vie et les moyens de subsistance de chaque personne sur Terre ».

La GGCA et autres défenseurs des questions de genre font activement pression sur les gouvernements et les médias. L'UICN, le PNUD-Mexique, et autres partenaires de la GGCA organisent une séance de capacitation pour la délégation mexicaine.

Les Accords de Cancún incluent huit références aux femmes et au genre dans sept sections du texte de la décision : un texte fondateur est intégré à la section « Vision partagée » pour une action concertée à long terme, qui reconnaît que « l'égalité de genre et la participation effective des femmes sont essentielles à une action climatique efficace sur tous les aspects du changement climatique », ainsi que des références dans les sections sur l'adaptation, la REDD +, le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Les dispositions sur les femmes et le genre avancent : lignes directrices pour les Plans nationaux d'adaptation (PAN), Programme de travail de Nairobi, systèmes d'information sur la REDD+ et mise en œuvre des Accords de Cancun, y compris le GCF, le Comité sur l'adaptation, le Comité permanent des finances et le Mécanisme technologique.

Les références au genre au sein du GCF et du Centre et réseau de technologie climatique reflètent une meilleure compréhension des considérations sociales et de genre.

Le WGC reçoit un statut formel en tant que groupe constitutif de la CCNUCC.



Lors de la CDP18, les Parties s'engagent à travailler à un accord universel sur le changement climatique d'ici à 2015, et à trouver des moyens d'intensifier leurs efforts de réduction d'émissions au-delà des engagements existants avant 2020.

L'Amendement de Doha lance une 2ème période d'engagements dans le cadre du PK.

Le Secrétariat de la CCNUCC lance « Mouvement pour le changement », y compris le volet « Résultats de femmes ».

La CDP19 produit les Résultats de Varsovie, incluant un ensemble de règles pour la REDD+ et un mécanisme de pertes et dommages.



La Conférence « du genre », la CDP18, voit une augmentation de l'attention portée aux questions de genre et de changement climatique : la 1ère Journée officielle du genre, organisée par le Secrétariat de la CCNUCC, la GGCA et le WGC, permet une sensibilisation et une diffusion des questions de genre, et la prise de décision clés.

Des dispositions sur le genre sont introduites dans la mise en œuvre des activités : PAN, pertes et dommages, accueil du Centre de technologie climatique, critères pour le Conseil consultatif du Mécanisme technologique, et nouveau programme de travail sur l'Article 6 (éducation et information).

Adoption de la Décision 23/CP.18 visant à promouvoir l'équilibre hommes-femmes et à améliorer la participation des femmes dans les négociations au sein de la CCNUCC, réaffirmant et renforçant les engagements antérieurs, établissant un atelier en session sur les questions de genre, et faisant du « genre » un point permanent de l'agenda de la CDP, le sortant ainsi de la section « Questions diverses ».

Les décisions de la CDP19 contiennent des éléments de langage sur le genre et les considérations sociales dans 14 domaines d'activité dont le transfert de technologie, les finances et l'adaptation, ainsi que d'importants éléments de langage sur les données sexospécifiques dans le Mécanisme de pertes et dommages nouvellement créé.

La CDP19 accueille le tout premier atelier en session sur le genre et le changement climatique.²¹



Lors de la CDP20, les Parties adoptent une décision sur la soumission par les pays de Contributions décidées au niveau national (INDC), et soumettent le texte fondateur du nouvel accord climatique de 2015.

La dernière année de négociations en vue d'un nouvel accord sur le climat en 2015 débute à Genève, en février. Les négociations se terminent par l'adoption du « Texte de Genève » servant de base aux discussions en cours.

2014, Lima

2015, Paris

Le texte annexé du nouvel accord climatique inclut des références au genre dans son préambule, dans les sections sur l'adaptation, les finances et le renforcement des capacités, ainsi que dans sept décisions des organes subsidiaires.

Plus particulièrement, les Parties adoptent la décision 18/CP.20, sur le LWPG.

Le Mexique, rejoint ensuite par l'Ouganda et le Chili, ouvre la session de négociations de Genève avec une déclaration progressiste sur le genre : « Les Parties doivent respecter les droits de l'Homme et l'égalité de genre dans la mise en œuvre de toute politique et action climatique ».

L'Union européenne, les PMA et le Groupe des pays africains font tous des propositions de texte sur le genre.

En milieu d'année, des éléments de langage sur l'égalité hommes-femmes, les droits des femmes, la participation publique et les peuples autochtones sont présents dans tous les domaines de l'avant-projet d'accord.

Lors de la réunion du Bureau du GCF, une politique et un plan d'action sur le genre sont adoptés, faisant du GCF le premier mécanisme financier à intégrer les questions de genre avant même la dispersion/opérationnalisation des fonds.



Guidé par une vision commune de toutes les Parties à prendre en compte « les conditions sociales et économiques, et autres facteurs pertinents », et marquant un point clé dans ce processus en 2007, le BAP met en place un nouveau cadre global pour faire progresser les négociations autour de cinq piliers essentiels : atténuation, adaptation, finances, développement et transfert de technologie et renforcement des capacités. Il ouvre ainsi la voie à la reconnaissance plus complète des rôles, des responsabilités et des risques et impacts différenciés du changement climatique. En ce qui concerne les

questions de genre et des femmes, une opportunité importante est alors apparue pour des activités de sensibilisation autour des corrélations entre le genre et le climat, et pour introduire un texte de négociation qui tienne compte des impacts différenciés en fonction du genre, ainsi que du droit des femmes à participer à la planification sur le changement climatique, entre autres. Un autre moment crucial apparaît en 2010 et 2011, lorsqu'une meilleure compréhension des considérations de genre se traduit par des dispositions sur le genre au sein du Fonds vert pour le climat et du Mécanisme technologique.

Encadré 8 : Le Groupe Femmes et Genre (WGC) : « officialiser » l'engagement des femmes dans le processus de la CNUCC

Bien que les organisations de femmes, comme les réseaux principaux que sont LIFE e.V. et GenderCC, aient été actives au sein de la CCNUCC dès ses débuts, la participation des femmes et de la société civile sur les questions de genre s'est faite de façon informelle au cours des 15 premières années de la Convention et de ses processus. En 2008, des organisations actives de femmes de la société civile demandèrent le statut provisoire de groupe constitutif afin d'obtenir une reconnaissance officielle, et de bénéficier de canaux formels leur permettant de contribuer au processus de négociations. Ce statut provisoire leur fut accordé en 2009. Le WGC réunissait alors des organisations actives telles que

GenderCC, LIFE e.V., Femmes européennes pour un futur commun (WECF), WEDO, le Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement (APWLD), la Fondation ETC, ENERGIA, la Commission Huairou et le Conseil International pour l'éducation des adultes (CIEA). Le WGC est devenu pleinement opérationnel en 2015, et est autorisé à faire des observations et à intervenir lors des sessions, mais aussi à participer aux séries d'ateliers en session, et autres événements. Le WGC collabore aussi étroitement avec les autres grands groupes constitutifs, comme les jeunes, les peuples autochtones, les syndicats et les organisations non-gouvernementales (ONG) environnementales.



Encadré 9 : Le « Mouvement pour le changement : résultats de femmes » de la CCNUCC

En 2012, le Secrétariat de la CCNUCC, avec le soutien de la Fondation Rockefeller, lançait une initiative visant à mettre en lumière les projets particulièrement novateurs, mais aussi reproductibles et adaptables à diverses échelles, contribuant à créer un avenir fortement résilient, et à faibles émissions de carbone. « 'Mouvement pour le changement' reconnaît les solutions innovantes et transformatrices pour le changement climatique, mais aussi pour les défis économiques, sociaux et environnementaux plus larges ». ²² Appelés « Activités phare », les projets gagnants de ce concours prestigieux sont répartis en plusieurs catégories, dont l'une

appelée « Résultats de femmes ». Les lauréats incluent d'extraordinaires exemples de projets « démontrant l'autorité et la participation essentielles des femmes dans la lutte contre le changement climatique », et ont un impact réel à l'échelle locale, nationale, et internationale. Il faut saluer le rôle clé du Secrétariat de la CCNUCC dans la collecte et la promotion de ces exemples novateurs, en particulier en comparaison avec la lenteur relative du processus de négociations politiques dans son ensemble (voir quelques exemples de projets du « Mouvement pour le changement » dans le chapitre sur les études de cas, Chapitre 7, de la présente publication).

Parfois appelée la « CDP du Genre » en raison de la forte attention reçue par les questions de genre, la CDP18, en 2012, adoptait une décision sur la promotion de l'équilibre hommes-femmes, la participation des femmes et, entre autres choses, appelait à un atelier technique en session sur les questions de genre pour l'année suivante. Cet atelier, organisé pendant la CDP19, en 2013, à Varsovie, résulta en un projet de conclusions et en une annexe contenant les propositions des Parties pour des actions à mener par les gouvernements, le Secrétariat de la CCNUCC et la société civile, notamment : la mise en place d'un programme de travail de deux ans sur l'équilibre de genre au sein de la Convention, des ateliers visant à renforcer les perspectives de genre dans l'atténuation, l'adaptation, la technologie

et la finance, un renforcement des capacités des femmes déléguées organisé par le Secrétariat de la CCNUCC, et un suivi de la parité hommes-femmes, de la budgétisation sexospécifique et de la prise en compte des questions de genre dans les politiques et actions pour le climat entreprises par les Parties en ce qui concerne. Lors de la CDP20, à Lima, en 2014, les Parties adoptaient la Décision 18/CP.20, le LWPG, s'appuyant sur une grande partie des avancées citées antérieurement, et établissant un programme de travail de deux ans comprenant :

- Un examen de la mise en œuvre de toutes les dispositions liées au genre par le Secrétariat de la CCNUCC ;



- La formation et la sensibilisation des délégués sur les politiques climatiques sensibles au genre ;
- La formation et le renforcement des capacités des femmes déléguées ;
- Deux ateliers en session sur le genre en matière d'atténuation, de technologie, d'adaptation et de renforcement des capacités, lors de la SBI42 en 2015, et de la SBI44 en 2016 ;
- La communication de ces ateliers aux Parties et aux organisations accréditées ;
- Un document technique du Secrétariat sur la mise en œuvre des lignes directrices pour la mise en pratique des considérations de genre dans les activités liées aux changements climatiques ; et
- La désignation d'un point focal principal sur le genre au sein du Secrétariat de la CCNUCC.

Début 2015, les Parties et les organisations observatrices avaient la possibilité de soumettre leurs observations sur le genre, l'atténuation et la technologie, dans l'idée de définir le premier atelier mandaté du LWPG. Bien que l'atelier, mis en œuvre à Bonn en Juin 2015, lors de la session de milieu

d'année, fut une étape importante, des exemples plus concrets de moyens pratiques et efficaces par lesquels les gouvernements et les autres parties prenantes ont effectivement intégré le genre dans les domaines de l'atténuation et de la technologie sont nécessaires. L'atelier fut un bon moyen de convoquer les délégués nationaux de plus de 40 pays pour un atelier de deux sessions, et pour partager le besoin et les progrès réalisés sur l'égalité de genre dans le changement climatique au sein de la Convention, ainsi que dans les politiques, programmes, mesures nationales et locales.

La chronologie montre à quel point les décisions de la CCNUCC ont progressé au cours des dernières années en termes de reconnaissance des dimensions de genre du changement climatique. Cependant, compter les références au genre ne suffit pas. La compréhension et les avancées en la matière nécessitent un renforcement des capacités pour une mise en œuvre intégrant les questions de genre à tous les niveaux, et une responsabilisation dans l'opérationnalisation des dispositions.



Encadré 10 : Le pouvoir des mots, le texte qui exige l'action

Même parmi les textes sur le genre, c'est à dire les références à des considérations de genre et d'égalité de genre dans les décisions adoptées par la CCNUCC, des lacunes persistent. Un certain nombre de dispositions se réfèrent uniquement à l'équilibre de genre et au renforcement de la participation des femmes au sein des conseils et organismes. Par exemple, la décision 23/CP.18 vise spécifiquement à « Promouvoir l'équilibre de genre et à améliorer la participation des femmes dans les négociations de la CCNUCC et dans la représentation des Parties dans les organes établis en vertu de la Convention ou du Protocole de Kyoto », tandis que d'autres reconnaissent à la fois la nécessité d'un équilibre de genre et d'une approche sensible au genre. Mais la mise en pratique de l'intégration des questions de genre et la recherche d'une égalité hommes-femmes transformative, comme l'obtention de co-bénéfices dans la lutte contre le changement climatique, nécessitera bien plus que la simple obtention que les femmes soient présentes aux tables de négociation, en dépit bien sûr de l'importance de cet aspect en tant que moyen vers une fin, ou la reconnaissance cruciale du droit des femmes à participer aux processus politiques et pratiques de prise de décision.

A ce jour, les décisions en matière d'adaptation contiennent les éléments de langage sur le genre les plus robustes. Par exemple, un certain nombre de décisions précisent que les Parties doivent travailler sur l'adaptation de façon « sensible au genre, participative et totalement transparente ». Cela peut s'expliquer, en partie, par le fait que :

- La première décision d'intégrer une approche sensible au genre exigeait que les programmes d'action nationaux d'adaptation soient guidés par l'égalité de genre (CDP7 en 2001) ;
- Dès le début du cadre actuel d'adaptation de la CCNUCC, une approche sensible au genre a été mandatée ; et
- Les premières recherches et activités de sensibilisation sur les liens entre le genre et le changement climatique présentaient principalement les femmes sous l'angle de leur vulnérabilité aux impacts climatiques, rendant ainsi les liens avec l'adaptation plus pertinents aux décideurs que ceux vers d'autres domaines tels que l'atténuation ou la technologie.

Les questions d'atténuation présentent le plus faible nombre de décisions faisant référence au



Encadré 10 : Le pouvoir des mots, le texte qui exige l'action (Cont.)

genre, sans aucun mandat d'orientation pour des mesures d'atténuation sensibles au genre. Les considérations de genre sont limitées à la REDD+ et aux mesures d'intervention, ces dernières ne faisant référence aux femmes qu'en tant que « groupe vulnérable ».

Les progrès sont plus clairs en ce qui concerne les décisions sur le financement climatique et les décisions plus récentes sur les mécanismes de financement (comme expliqué dans le chapitre sur les finances). Le GCF aborde le genre d'une façon plus complète, au travers de plusieurs aspects des règles et procédures régissant ses financements, dès le départ, et exigeant une approche sensible au genre dans les mesures prises par le GCF, promouvant l'équilibre hommes-femmes au sein du Conseil/ Secrétariat, et invitant à des contributions des parties prenantes, et en particulier des femmes (qui ne sont d'ailleurs pas spécifiquement désignées comme vulnérables dans ce cas).

Ces dispositions spécifiques impliquent une plus grande inclinaison vers l'action, et vers une distribution et une gouvernance des ressources sensibles au genre.

Bien que ces dispositions « de papier » soient cruciales, atténuer et s'adapter au changement climatique d'une façon transformatrice pour les questions de genre exige la mise en œuvre de ces politiques de façon complète et appropriée. De même les Parties doivent être tenues responsables de leurs engagements. La mise en œuvre traîne, même en ce qui concerne les objectifs d'équilibre de genre, ce qui compromet l'impact potentiel de ces dispositions. La composition actuelle des conseils et des organes de la CCNUCC, par exemple, explicitement mandatés à rechercher l'équilibre de genre, en particulier par l'intermédiaire de la décision 23/CP.18, demeure notablement inéquitable et inadéquate.



2.1.4 Aller de l'avant

Il ne fait aucun doute que des progrès significatifs ont été accomplis au cours des vingt dernières années sur la façon dont la politique internationale se penche sur la complexité et le caractère intersectoriel des défis mondiaux environnementaux et de développement. Ceci est visible dans le passage des OMD aux ODD, tant en termes de portée que dans la façon dont ces derniers furent développés. Ceci est également visible au sein de la CCNUCC, qui met actuellement en œuvre un programme de travail de deux ans sur les politiques sensibles au genre, et où les individus et les pays commencent à considérer la lutte contre les effets du changement climatique comme une question de droits humains.

Cependant, bien que la politique mondiale puisse peut-être mieux refléter la complexité de notre monde, l'efficacité des processus multilatéraux aboutissant à la mise en œuvre d'actions concrètes exige des stratégies claires et des mesures supplémentaires afin de créer un changement réel pour l'égalité de genre et pour un avenir durable.

Bien qu'il existe de nombreuses normes et dispositions juridiques, la tendance actuelle est plutôt d'éviter les accords internationaux juridiquement contraignants, et de leur préférer les engagements volontaires, souvent sans clarté quant aux financements, au renforcement des capacités, ou au transfert de technologie. Cette tendance est visible pour les ODD et pour le changement climatique. On assiste à un élan vers des partenariats bilatéraux et régionaux pour résoudre les problèmes de développement, que ce soit entre les gouvernements, ou entre les États et le secteur privé. En matière de

changement climatique, par exemple, les récentes séries de négociations et d'appels à l'action de haut niveau sont largement définies par des engagements volontaires, et par une vitrine de « solutions », de partenariats et d'actions ne relevant pas du cadre d'élaboration des politiques internationales.

Cela met en évidence le défi que représente une politique climatique intégrant les questions de genre de façon efficace. Il faut, tout d'abord, passer des mots dans le domaine de la politique mondiale aux actions à l'échelle régionale, nationale et locale, pour ensuite identifier d'autres sphères d'influence afin de renforcer la sensibilisation et la capacité sur les liens entre le genre et le changement climatique.

Quelques étapes seront clés pour faire face au premier défi de « passer des mots à l'action » :

- Pour la CCNUCC, le LWPG constitue une première étape vers une approche plus institutionnalisée de l'intégration du genre dans toutes les politiques climatiques. Toutefois, pour être vraiment efficace, les prochaines étapes impliquent le développement de lignes directrices et de mécanismes de suivi, d'évaluation et de rapport, rendant les gouvernements responsables des dispositions sur les questions de genre ;
- Pour les gouvernements, l'efficacité dans la compréhension et dans la mise en œuvre de mesures sensibles au genre doit être renforcée par le biais d'un ensemble d'outils clairs visant à :
 - Définir les méthodologies pour l'intégration du genre au sein de la CCNUCC ;



- Créer des lignes directrices d'action spécifiques pour toutes les dispositions contenues dans les décisions de la CCNUCC (par exemple, si une décision appelle à entreprendre une analyse de genre, une méthodologie claire et une série de questions d'analyse de genre doivent être développées et facilement accessibles à toutes les Parties et les praticiens de la CCNUCC) ; et
- Fournir des modèles et des exemples de PAN ou de Mesures d'atténuation appropriées au niveau national « sensibles au genre ».

Les personnes impliquées dans la mise en œuvre doivent être vigilantes dans le suivi et l'analyse des flux de financement climatique, et s'assurer que les multiples « Plans d'action » et dispositions sur le genre se reflètent dans la conception, l'exécution et le suivi des projets.

La participation de la société civile est une des clés du succès, et les acteurs concernés doivent donc également mettre l'accent sur le renforcement des capacités des organisations de femmes et de leurs alliés à l'échelle locale, afin qu'elles puissent mieux comprendre les dispositions nationales sur le genre et le climat, ainsi que les outils et les pratiques juridiques à disposition, leur permettant de demander des comptes à leurs gouvernements.

Relever le deuxième défi des sphères alternatives d'influence est également crucial. Les ODD sont une de ces sphères, puisque bien que volontaires, ils auront une forte influence sur le financement du développement au cours des 15 prochaines années.

Les deux objectifs individuels sur les questions de genre et sur le changement climatique, ainsi que les références à ces deux domaines en ce qui concerne l'éducation, offrent une importante opportunité de sensibilisation sur les interconnexions existantes entre ces questions dans tous les pays, tout en exigeant des approches plus inclusives de la part des gouvernements et des grands réseaux de donateurs.

De même, le suivi de la mise en œuvre des INDC dans chaque pays, et l'incitation à développer des plans d'action nationaux sur le genre et le changement climatique, pourraient notablement faciliter le développement de politiques sensibles au genre.

Enfin, un investissement de temps dans la sensibilisation et la construction de mouvements, au-delà de l'interaction avec les gouvernements et les praticiens, et visant à renforcer les capacités des groupes de femmes, organisations féministes, groupes d'experts sur le genre et fondations à envisager le changement climatique comme un problème critique pour les droits des femmes et à l'intégrer pleinement dans leur programmation, renforcera leur capacité à défendre et à agir sur ces questions interconnectées.

De nouveaux défis pour une politique climatique répondant efficacement aux questions de genre continueront probablement à apparaître, mais l'existence d'outils pour les identifier et s'y attaquer sur de multiples fronts, permettra de progresser dans la mise en œuvre, et au-delà, vers la transformation.



REFERENCES

1. Dankleman, I. (2010). *Gender and climate change: An introduction*. Washington DC: Earthscan.
2. CCNUCC. (s.d.). First steps to a safer future: Introducing the United Nations Framework Convention on Climate Change. Document électronique : http://unfccc.int/essential_background/convention/items/6036.php
3. WEDO, UICN, & GGCA. (2014). *Gender & climate change: UNFCCC decisions and conclusions: Existing mandates and entry points for gender equality* (Technical Guide for COP20 Lima, Peru). Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_cc_technical_guide.pdf
4. CCNUCC. (2014). *Draft decision-/CP.20. Lima work programme on gender: Advanced unedited version*. Document électronique : https://unfccc.int/files/meetings/lima_dec_2014/decisions/application/pdf/auv_cop20_gender.pdf
5. Fonds pour les Femmes délégués (WDF) et Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO). (s.d.). *Ensuring women's access and influence on climate change policy* (B. Burns & C. Andre, auteurs). Document électronique : <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/Cop20-Publication-FINAL-WEB.pdf>
6. Fonds pour les Femmes délégués (WDF) et Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO). (s.d.). *Ensuring women's access and influence on climate change policy* (B. Burns & C. Andre, auteurs). Document électronique : <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/Cop20-Publication-FINAL-WEB.pdf>
7. Ruane, A.E., Broeckhoven, N., & Harris, R. (2013). *Gender equality, human rights and sustainable development at the United Nations: An analysis of agreed language and a strategy for moving forward*. NYC: WEDO.
8. Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. (1992, Juin). *Agenda 21--Chapter 24 Global action for women towards sustainable and equitable development*. Document électronique : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf>
9. UNIFEM. (s.d.). Agenda 21: An easy reference to specific recommendations on women. Document électronique : <http://www.gdrc.org/gender/a21/agenda1.html>
10. WEDO. (s.d.). *Gender equality and the Convention on Biological Diversity: A compilation of decision text* (A. Quesada Aguilar, Comp.). Document électronique : <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/folletofinalCBD-WEB.pdf>
11. UNCCD. (2012). National, regional and sub-regional programmes. Document électronique : <http://www.unccd.int/en/about-the-convention/Action-programmes/Pages/default.aspx>
12. WEDO. (2008, mai). *Gender, climate change, and human security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Document électronique : <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>
13. UNCCD. (s.d.). UNCCD mandate on gender. Document électronique : <http://www.unccd.int/en/programmes/Thematic-Priorities/gender/Pages/UNCCDMandateOnGender.aspx>
14. Assemblée générale des Nations Unies. (2000, septembre). *United Nations millennium declaration: Resolution adopted by the General Assembly*. Document électronique : <http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.htm>
15. WEDO. (2008, mai). *Gender, climate change, and human security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Document électronique : <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>
16. UNISDR. (2007). *Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the resilience of nations and communities to disasters*. Document électronique : <http://www.unisdr.org/we/inform/publications/1037>



17. UNISDR. (2015). *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030*. Document électronique : http://www.preventionweb.net/files/43291_sendaiframeworkfordrren.pdf
18. Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. (s.d.). *Declaration on the rights of indigenous peoples: Frequently asked questions*. Document électronique : http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/faq_drips_en.pdf
19. Organisation des Nations Unies. (2009, Janvier). *Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on the relationship between climate change and human rights*. Document électronique : <http://daccessddsny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G09/103/44/PDF/G0910344.pdf?OpenElement>
20. UICN, PNUD, & GGCA. (2009). *Manuel de formation sur le genre et le changement climatique* (L. Aguilar, auteur). Document électronique : https://cmsdata.iucn.org/downloads/eng_version_web_final_1.pdf
21. CCNUCC. (s.d.). Gender and climate change. Document électronique : http://unfccc.int/gender_and_climate_change/items/7516.php
22. CCNUCC. (s.d.). Momentum for change. Document électronique : http://unfccc.int/secretariat/momentum_for_change/items/6214.php

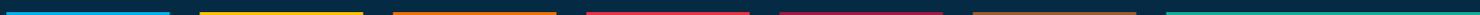
2

2.2 : DES NORMES MONDIALES À L'ACTION LOCALE :

Approches nationales et régionales pour l'intégration des questions de genre dans les politiques et la planification sur le changement climatique



Par Lorena Aguilar et Cate Owren (UICN)





CONTENU DU CHAPITRE



Messages clés	89
2.2.0 Introduction	90
2.2.1 Diversité des approches gouvernementales pour combiner les priorités	91
2.2.2 Planification nationale grâce aux mécanismes de la CCNUCC	93
• Adaptation	93
• Résilience	98
2.2.3 Approches sectorielles	103
2.2.4 Stratégies et plans d'action intersectoriels sur l'égalité de genre et le changement climatique	108
• Plans d'action sur le genre et le changement climatique (ccGAP)	108
2.2.5 Stratégies régionales	126
2.2.6 Prise de décision sur le changement climatique à l'échelle nationale : diversité des autorités responsables de l'élaboration des politiques et des plans	129
2.2.7 Aller de l'avant	132
Références	135

ACRONYMS

CC	Changement climatique	CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
CCAFS	Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire	CIF	Fonds d'investissement pour le climat
ccGAP	Plan d'action sur le genre et le changement climatique	DANIDA	Agence danoise de développement international
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
CDP	Conférence des Parties	ENAREDD+	Stratégie nationale REDD+ (Mexique)



FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PMA	Pays les moins avancés
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial	PNA	Plan national d'adaptation
GGCA	Alliance Mondiale pour le Genre et le Changement Climatique	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
GRB	Budgétisation sexospécifique	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
GTF	Groupe de travail sur le genre	REDD	Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts
IGE	Indice genre et environnement	REDD+	Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, y compris le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier
INDC	Contribution décidée à l'échelle nationale	SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
LECB	Renforcement des capacités sur la réduction des émissions	SPCR	Programme stratégique pour la résilience climatique
LEDS	Stratégies de développement à faibles émissions de carbone	TIC	Technologies de l'information et des communications
MAAN	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
NAPA	Programmes d'action nationaux d'adaptation	UNISDR	Office des Nations Unies pour la réduction des risques
NORAD	Agence norvégienne pour la coopération au développement	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques	WEDO	Organisation des femmes pour l'environnement et le développement
ONG	Organisation non gouvernementale		
ONU	Organisation des Nations Unies		
ONU HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains		
PAGeREDD+	Plan de Acción para la Transversalización de la Perspectiva de Género en REDD+ México)		



Messages clés

- L'efficacité des engagements de politique globale se mesure aux actions qu'ils inspirent : passer « des paroles à l'action » à l'échelle nationale ou régionale exige des capacités techniques, une volonté politique, et toute une gamme de ressources adaptées.
- La prise de décision sur le changement climatique diffère d'un pays à l'autre, et implique la direction et la collaboration de différents ministères. Les partenariats intersectoriels sont essentiels pour une planification et à une programmation efficace.
- Assurer la participation des femmes dans la planification et la programmation climatiques nationales contribue à soutenir le droit de celles-ci à participer au sein de ces sphères de décisions, mais constitue également un élément nécessaire en vertu des engagements nationaux sur les droits des femmes et l'égalité de genre. En outre, cela permet d'assurer l'intégration d'expériences et de perspectives diverses pour des plans et programmes plus robustes.
- La méthodologie du Plan d'action sur le genre et le changement climatique (ccGAP) offre un processus permettant de réunir les secteurs et les parties prenantes pour des actions plus innovantes.
- L'innovation des femmes doit être encouragée et soutenue à l'échelle nationale et locale. Les projets et programmes tenant compte des questions de genre peuvent générer d'importants co-bénéfices pour la lutte contre le changement climatique et pour l'égalité de genre (les ccGAP en sont un exemple).



2.2.0 Introduction

L'élaboration de politiques est un processus à double sens : les cadres mondiaux sont convenus en réponse aux réalités de terrain, dans chaque pays, et reflètent donc en grande partie ces réalités. Ils établissent des normes de mise en œuvre, ainsi que des objectifs, des cibles, et des moyens par lesquels les gouvernements peuvent agir en faveur de leurs engagements. Parallèlement, les gouvernements (qui sont bien sûr les architectes des cadres politiques mondiaux) doivent aussi s'assurer, dans leur pays d'origine, que leurs paroles se traduisent en actions visant à améliorer la vie et les moyens de subsistance de leurs populations. En principe, cela implique une synergie naturelle même si, dans la pratique, ce n'est jamais une tâche facile. Par exemple, les processus et les priorités politiques changent, la disponibilité des ressources varie, et les intérêts des parties prenantes sont parfois contradictoires. De par l'ampleur et l'urgence de la nature des actions sur le genre et le changement climatique, il n'existe aucune solution magique pour s'assurer que tous les droits soient protégés, que toutes les vies soient améliorées, ou que tous les citoyens puissent résister et soient à l'abri face à l'évolution du climat.

L'interprétation des accords internationaux dans les différents pays est un art, et non une science, sans solution ou formule préétablie. Créer un changement réel nécessite une attention constante et significative, toute une gamme de compétences, de méthodologies et de ressources, ainsi des responsabilités claires et un contrôle rigoureux. Il en va de même de l'intégration efficace des questions de genre.

Les pays, ainsi que les nombreuses organisations non gouvernementales et intergouvernementales de développement international qui les soutiennent, ont adopté des approches différentes dans la mise en œuvre de leurs engagements sur les questions de genre et de changement climatique. Du secteur forestier à celui des énergies renouvelables, une participation équitable des femmes dans les processus décisionnels, ainsi que l'existence de politiques et de programmes tenant compte des questions de genre ont démontré leur importance ainsi que leur efficacité.

Ce chapitre, loin d'être exhaustif dans sa représentation des politiques ou stratégies nationales, présente des exemples actuels incluant :

- Une sélection de stratégies utilisées par les différents gouvernements ;
- Les efforts nationaux de planification dans le cadre des mécanismes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ;
- Des stratégies sectorielles ;
- Des stratégies et plans d'action intersectoriels sur l'égalité de genre et le changement climatique ; et
- Des approches régionales.

Il convient également de noter que, dans une large mesure mais de façon non exclusive, ce chapitre s'inspire de diverses expériences récentes de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dans ses efforts pour faciliter et renforcer les approches nationales de genre et la politique et planification environnementale.



2.2.1 Diversité des approches gouvernementales pour combiner les priorités

Des progrès considérables ont été réalisés par différents pays, dans toutes les régions, concernant l'intégration des considérations de genre et le changement climatique, en conjonction avec les efforts de lutte contre la pauvreté et le renforcement de la résilience dans les politiques, plans, et stratégies. Divers exemples sont à souligner, parmi les pays les moins avancés (PMA), en particulier en Afrique. Le gouvernement du Lesotho, par exemple, a approuvé un Plan national de développement stratégique 2012-2017 (PNDS) intégrant non seulement le changement climatique, mais reconnaissant également les inégalités entre les genres comme un défi majeur contribuant à la pauvreté. Les objectifs de ce plan mettent l'accent sur la promotion d'une économie plus verte, ainsi que sur l'amélioration de la gouvernance environnementale et climatique. Au Malawi, bien que la politique nationale sur le genre n'aborde pas spécifiquement la question du changement climatique, le Plan d'action national d'adaptation (NAPA) et la Politique nationale sur le changement climatique intègrent l'égalité hommes-femmes comme un thème transversal. De même, alors que la Communication nationale initiale (INC) à la CCNUCC et le NAPA de la Tanzanie n'intégraient aucune considération de genre, le gouvernement a depuis comblé cette lacune en développant un cadre politique national sur le genre et le changement climatique, l'intégrant par la suite à la Stratégie nationale sur le changement climatique et à sa Deuxième communication nationale (SNC) à la CCNUCC.

Le projet de politique sur le changement climatique de l'Ouganda inclut également le genre comme un thème transversal, soulignant l'importance de l'intégration et de la prise en compte de celui-ci dans toute stratégie, plan, budget, et mise en œuvre des questions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Au Burkina Faso, le ministère de l'Economie et des Finances, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a développé un guide méthodologique pour l'intégration des questions de genre dans les plans sectoriels et nationaux, conduisant à la mise en œuvre de la politique nationale sur le genre et à un renforcement des capacités des comités de développement locaux afin d'intégrer les impératifs de genre et de changement climatique dans les plans d'action de développement communautaires.

Compte tenu des effets de plus en plus perceptibles du changement climatique dans le pays, le gouvernement pakistanais a mis en place un ministère spécifique du changement climatique. Sa politique nationale sur le changement climatique, publiée en 2012, inclut le genre parmi ses dix objectifs, et propose de « se concentrer sur des mesures d'adaptation favorisant les plus pauvres, et intégrant les questions de genre, tout en promouvant, dans la mesure du possible, des mesures d'atténuation rentables »¹. Elle comprend, en outre, une sous-section sur le genre présentant les mesures politiques spécifiques à entreprendre, notamment :



- Intégrer les perspectives de genre dans les efforts de lutte contre le changement climatique à l'échelle nationale et régionale ;
- Prendre des mesures pour réduire la vulnérabilité des femmes aux impacts du changement climatique, en particulier en ce qui concerne leur rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau, de nourriture, et d'énergie dans les zones rurales ;
- Reconnaître la contribution des femmes à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles et autres activités affectées par le changement climatique ;
- Entreprendre une étude approfondie des impacts sexospécifiques du changement climatique insistant particulièrement sur la différence de genre, afin de développer des stratégies d'adaptation et d'atténuation au Pakistan ;
- Développer des critères et des indicateurs sexospécifiques sur l'adaptation et la vulnérabilité, les différences de genre dans ce domaine étant plus importantes et plus visibles ;
- Élaborer et mettre en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité aux dérèglements climatiques tenant compte, plus particulièrement, des besoins des femmes ;
- Intégrer un rôle approprié pour les femmes dans le processus décisionnel relatif aux initiatives d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ; et
- Élaborer des mesures d'adaptation au changement climatique sur la base des savoirs locaux et autochtones, et plus particulièrement celui des femmes.

Bien que les ressources ou les capacités à investir dans la mise en œuvre de mesures tenant compte des questions de genre ne soient pas encore tout à fait claires, le Cadre de mise en œuvre de la politique sur le changement climatique (2014-2030) souligne à nouveau que la réduction de la vulnérabilité spécifique

des femmes dans un contexte de changement climatique « serait possible en supprimant le fardeau disproportionné du changement climatique sur celles-ci, en assurant leur émancipation, et en reconnaissant leur rôle clé dans la gestion des stratégies et des plans de lutte contre le changement climatique ». ² La collaboration étroite entre les autorités nationales responsables des questions de genre, les organisations non gouvernementales (ONG) et l'UICN pour le développement de dispositions sur le genre au sein du gouvernement a eu un impact significatif sur l'intégration des questions de genre dans la planification sur le changement climatique. De même, un point focal sur le genre a également été nommé au sein du ministère chargé du changement climatique.

Au Mexique, le Programme spécial sur le changement climatique (PECC) 2014-2018 inclut une section sur le genre et le changement climatique dans son premier chapitre, huit lignes d'action spécifiques sur le genre, ainsi que 11 stratégies et 35 lignes transversales d'action sur le genre et l'environnement, correspondant au Programme national pour l'égalité des chances et la non-discrimination envers les femmes (PROIGUALDAD 2013-2018). Ces actions visent à réduire l'écart entre hommes et femmes ainsi qu'à faire face aux impacts sexospécifiques du changement climatique. Le partenariat entre le gouvernement du Mexique, le PNUD, l'UICN et Alianza México REDD+¹ fut essentiel à ce processus (comme expliqué également dans le Chapitre 4.2 sur REDD+ de la présente publication).

Dans l'hémisphère nord, les engagements sur le genre et le climat ont non seulement façonné l'aide au développement et les modalités de partenariat,

I. La « REDD+ » est une méthodologie pour la réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, incluant le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts, et la valorisation des stocks de carbone forestier.



mais quelques tentatives ont également vu le jour pour la création de politiques nationales intégrant les connaissances et les engagements mondiaux en matière de genre et de changement climatique, notamment pour la promotion des droits et de la résilience des femmes dans ces pays. Une résolution sur les femmes et le changement climatique a été adoptée en 2012 par le Parlement européen (2011/2197(INI)),³ par exemple, observant que les dérèglements climatiques ne sont pas neutres face au genre et appelant les autres institutions européennes et les États membres à envisager l'introduction d'un quota minimum de 40% de femmes dans leurs délégations sur le changement climatique, entre autres. Les États-Unis ont connu quelques tentatives d'action de la part de leur Congrès : une résolution sur les femmes et le changement climatique fut présentée en 2015, à la

suite d'une version antérieure rédigée par la Chambre des représentants, et énumérant un certain nombre d'actions spécifiques pour une action climatique sensible au genre, y compris « l'usage de cadres sensibles au genre dans l'élaboration de politiques climatiques qui tiennent compte des effets spécifiques du changement climatique sur les femmes ». En outre, le texte « encourage le Président à :

- A.** Intégrer une approche de genre à toutes les politiques et tous les programmes des États-Unis globalement liés aux changements climatiques ; et
- B.** S'assurer que ces politiques et programmes soutiennent globalement les femmes dans leur préparation, le renforcement de leur résilience, et leur adaptation au changement climatique ».⁴

2.2.2 Planification nationale grâce aux mécanismes de la CCNUCC

Par le biais de divers mécanismes et programmes définis dans le cadre de la CCNUCC, les pays ont eu de multiples occasions d'identifier les besoins, les priorités, les stratégies, et les mesures de lutte contre le changement climatique. Les questions relatives aux femmes et au genre ont été intégrées de façon diverses, mais de plus en plus fréquente, dans ces plans et rapports nationaux.

Adaptation

Les directives pour le développement des NAPA, un des tout premiers outils de la CCNUCC visant à aider les PMA à identifier leurs besoins les plus urgents en matière d'adaptation et à hiérarchiser les projets proposés, encourageaient les pays à développer leur NAPA de façon participative et en tenant compte de l'importance des questions de genre, compte tenu en particulier de la position généralement plus vulnérable des femmes.⁵ Quelques-uns des tout premiers



NAPA suivirent ces directives de façon relativement superficielle en mentionnant la vulnérabilité des femmes. Certains NAPA et communications nationales sur l'adaptation présentés par les PMA à la CCNUCC intégraient les considérations de genre d'une façon plus complète, alors que d'autres ne faisaient aucune mention des considérations de genre. En 2013, dans sa phase pilote établissant la performance globale de 73 pays sur les questions de genre et d'environnement, l'Indice Genre et environnement (EGI)⁶ classait l'Inde comme le pays le plus performant en matière d'inclusion du genre dans ses rapports à la CCNUCC, y compris les NAPA et les Communications nationales liées plus particulièrement aux problèmes d'adaptation. En outre, l'EGI révélait que les pays de l'Organisation pour le développement et la coopération économiques (OCDE) occupaient une

position relativement basse dans le classement quant à leur intégration des questions de genre dans leurs rapports aux Conventions de Rio, tandis que de nombreux pays à faible revenu, comme le Pakistan, le Bangladesh, ou le Malawi, obtenaient un score relativement élevé. Les pays obtenant les scores les plus bas étaient le Costa Rica, le Népal, et la Norvège, trois pays qui, dans d'autres domaines, excellent en matière d'intégration du genre, indiquant peut-être les grandes lacunes existantes quant aux capacités sur les liens entre genre et climat à l'échelle nationale, ou dans la communication efficace des actions potentiellement entreprises sur le terrain. Les NAPA les plus récents ont intentionnellement pris des mesures additionnelles pour intégrer les questions de genre ou mettre l'accent sur les femmes en tant que bénéficiaires directes.

Encadré 1 : Le NAPA du Cambodge : autonomisation des femmes rurales en tant que dirigeantes de l'adaptation

Reconnaissant la vulnérabilité particulière des femmes et les opportunités d'autonomisation de celles-ci en milieu rural, le NAPA du Cambodge intègre certains aspects de base des questions de genre. En réponse aux résultats d'une évaluation des questions de genre, un projet de suivi du NAPA lancé en 2010 et étendu en 2013 accorde la priorité à un accès amélioré des femmes aux informations climatiques, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès aux ressources en eau, aux pratiques agricoles, aux variétés de semences résilientes au climat et aux services de vulgarisation. Le projet

s'étendait sur quatre districts, 60 villages et 32 communes, couvrait 5500 ménages et identifiait les femmes de ces villages et communes comme parties prenantes et bénéficiaires principales du projet. Ses résultats se traduisirent à plusieurs niveaux, y compris par l'autonomisation des femmes comme dirigeantes des Groupes d'usagers de l'eau (WUE), et l'introduction de nouvelles pratiques agricoles améliorant l'accès aux ressources et renforçant les capacités institutionnelles des autorités nationales et infranationales chargées de la lutte contre le



Encadré 1 : Le NAPA du Cambodge : autonomisation des femmes rurales en tant que dirigeantes de l'adaptation (Cont.)

changement climatique sur les questions de genre. Depuis l'exécution du projet, les femmes sont devenues une source de revenu pour les ménages, et des actrices clés dans l'adaptation au changement climatique. Elles ont également été habilitées à prendre des décisions concernant l'utilisation de l'eau domestique, un domaine qui les touchent directement et pour lequel elles possèdent une connaissance, une expérience et une expertise précieuses. Les femmes ont aussi partagé leurs connaissances avec l'ensemble de la communauté, se révélant être des dirigeantes très prisées en matière d'adaptation au changement climatique. En

outre, lorsque les femmes ont la possibilité de s'engager dans des activités générant des revenus, comme les cultures de légumes dans leurs jardins ou sur leurs terres, les hommes ont tendance à reconnaître leur contribution aux revenus du ménage et à les aider en allant chercher de l'eau pour les potagers, par exemple. Cette reconnaissance en tant que contributrices économiques a renforcé la confiance des femmes en elles-mêmes, et leur a permis de participer aux processus décisionnels, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs foyers.

EN SAVOIR PLUS! PROMOTION D'UNE GESTION DE L'EAU ET DE PRATIQUES AGRICOLES RÉSILIENTES AU CLIMAT DANS LES ZONES RURALES DU CAMBODGE : AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES EN TANT QUE LEADERS DE L'ADAPTATION

Fonds pour les pays les moins avancés du Fonds pour l'environnement mondial (FEM/PMA), Gouvernement du Canada et PNUD



L'adaptation devenant un « élément systématique et nécessaire de la planification à tous les niveaux » (comme traité plus en détail dans le Chapitre 3 sur l'adaptation), et les impacts du changement climatique redéfinissant radicalement les aspects du développement, les Parties à la CCNUCC convenaient, en 2011, du processus de Plan national d'adaptation (PNA) afin de soutenir les pays en développement dans leurs efforts d'adaptation.⁷ La structure des plans développés en vertu du processus de PNA varie considérablement selon les pays, la planification nationale de l'adaptation étant un processus continu et évolutif devant intégrer les stratégies et priorités locales en coordination avec les documents, politiques et programmes nationaux, tout en suivant les lignes directrices internationales. Le processus de PNA, en accord avec les dispositions



de la Conférence des Parties (CDP), affirme que les plans d'adaptation à l'échelle nationale devraient « adopter une approche propre au pays, sensible aux questions de genre, participative et transparente, prenant en compte les groupes, les collectivités et les écosystèmes vulnérables, [et] se baser et être guidés par les meilleures données scientifiques disponibles et, le cas échéant, les connaissances traditionnelles et autochtones, ainsi que par des approches sensibles aux questions de genre, en vue d'intégrer l'adaptation dans les politiques et les mesures sociales, économiques et environnementales pertinentes, lorsque nécessaire ».

En identifiant le processus d'élaboration des PNA comme une occasion importante de faire avancer l'égalité des genre dans la planification et la préparation climatique, l'UICN faisait partie des institutions élaborant et soumettant à la CCNUCC des lignes directrices complètes afin d'aider les pays à développer des processus et générer des résultats tenant compte des questions de genre.⁸ Grâce à des listes de vérification faciles à utiliser et applicables dès la phase de conceptualisation/planification et jusqu'à la phase de suivi/évaluation, ces lignes directrices prennent soin de mentionner l'importance d'harmoniser la planification sur le climat avec les dispositions et mécanismes existants sur les femmes et l'égalité de genre :

Il est donc fondamental que le processus de PAN intègre les politiques nationales et internationales, ainsi que les lois relatives aux droits de la femme et les programmes, règlements et règles nationales pour les femmes, favorisant ainsi :

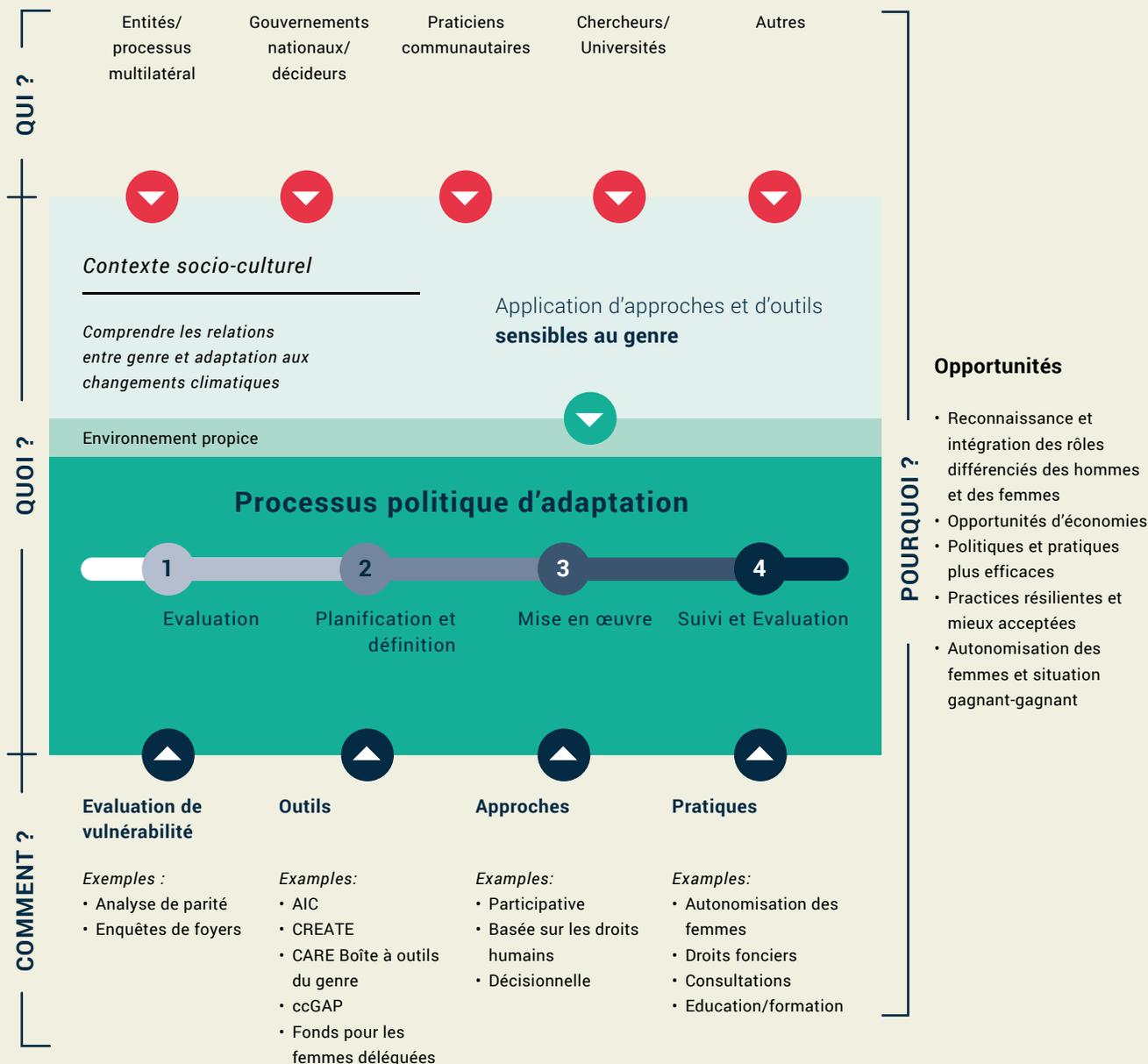
- i.** L'utilisation, la gestion et le contrôle équitable des ressources naturelles ;
- ii.** La réduction des risques ;
- iii.** La participation équitable au processus décisionnels ;
- iv.** La répartition équitable des bénéfices comme signé par le pays ; et
- v.** Tout autre disposition constitutionnelle.

La CCNUCC elle-même, en organisant et en participant à des groupes d'experts et d'ateliers de renforcement des capacités, a pris d'importantes mesures pour améliorer la compréhension des Parties, et autres parties prenantes, de la dynamique des questions de genre et des approches et outils sexospécifiques pour la planification climatique. Dans une présentation décrivant le « qui, quoi, comment et pourquoi » du genre dans les processus politiques et de planification de l'adaptation, la CCNUCC fournissait un aperçu des enjeux, des approches, des parties prenantes et de la raison d'être de l'importance de l'intégration du genre dans les PNA et autres plans d'adaptation (voir Figure 1).

Figure 1: Aperçu des principales questions autour de l'application d'approches et d'outils sensibles au genre pour l'adaptation



Figure 1 : Aperçu des principales questions autour de l'application d'approches et d'outils sensibles au genre pour l'adaptation⁹





Résilience

De nombreux pays constatent la nécessité de prioriser le renforcement des capacités de résilience en complément important des mesures d'adaptation (comme abordé de façon plus approfondie dans le Chapitre 3 sur l'adaptation). Profitant de leur éligibilité à accéder à l'appui technique et financier du Fonds d'investissement pour le climat (CIF) dans la région Pacifique pour renforcer leur résilience, les îles Samoa ont mis l'accent sur les questions de genre en tant que thème transversal de leur Programme stratégique pour la résilience climatique (SPCR), développé en 2011. La conception des deux principaux projets de ce programme (renforcer la résilience des infrastructures routières et celle des communautés côtières) se base sur une approche sensible au genre mise au point lors du développement antérieur du NAPA des Samoa qui « inclut une approche participative communautaire impliquant les communautés locales, ainsi que les hommes et les femmes, sur le terrain, qui représentent les populations les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Des consultations publiques furent entreprises, dans tout le pays, avec les trois principaux groupes sociaux interdépendants, à savoir le Conseil des chefs de village, les hommes sans titre et les comités et/ou Conseil des femmes ». Bénéficiant de la pleine participation du ministère de la Femme, des communautés et du développement social lors de son développement, le Programme soulignait la nécessité de comprendre les causes profondes des inégalités en clarifiant les différences d'accès aux capitaux entre hommes et femmes, et leurs conséquences en termes de vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux impacts sexospécifiques croissants du changement climatique. Le SPCR contenait aussi des mesures novatrices pour l'orientation des ressources, avec une préférence donnée aux groupes favorisant une plus grande égalité et des apports plus sensibles

au genre dans les processus décisionnels sur les politiques nationales et locales lors de la sélection des organisations de la société civile (OSC) bénéficiaires des subventions et du renforcement des capacités envisagés dans le programme.¹¹¹²

Par le biais de cinq projets nationaux mis en œuvre conjointement par le gouvernement du Bhoutan et le PNUD, une méthodologie a été développée et mise en œuvre pour l'intégration d'une perspective de genre dans les projets sur la réduction des risques de catastrophes, le changement climatique et l'environnement. Le PNUD a également renforcé les capacités nationales en aidant le gouvernement à construire une Matrice d'analyse des questions de genre et à élaborer des Plans d'action sur le genre pour alimenter les positions de la politique nationale sur les femmes et le changement climatique ainsi que les contributions du pays à l'accord post-2015 sur le climat.

Atténuation

Les mécanismes et la planification de l'atténuation ont été, dans l'ensemble, plus lents à intégrer les questions de genre (les sous-chapitres suivants sur l'atténuation expliquent cela plus en détail et révèlent également une gamme d'exemples frappants). Les pays du monde entier sont en train de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement à faibles émissions (LED) afin d'atteindre leurs objectifs de développement socioéconomique et environnemental, tout en poursuivant des mesures d'atténuation et de résilience aux impacts du changement climatique à plus long terme. Ces stratégies évoluent progressivement pour devenir plus globales et prendre en compte les considérations de genre ainsi que le rôle des femmes en tant qu'actrices et responsables de communautés plus durables. Les mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN) (qui peuvent être définies



et officiellement soumises à la CCNUCC à l'échelle nationale ou en tant « qu'Actions individuelles ») commencent à être définies et, à la date de cette publication, quelques exemples intéressants d'intégration des questions de genre ont déjà fait leur apparition. Par exemple, une MAAN du Vanuatu décrit la participation croissante du secteur privé dans

l'électrification rurale et encourage la promotion des entreprises gérées par les femmes, tandis que la MAAN de la République de Géorgie vise à améliorer l'accès aux chauffe-eaux solaires et aux poêles améliorés pour 100000 femmes et hommes des zones rurales de Géorgie, tout en réduisant les émissions de 48000 tonnes de CO₂.¹³

Encadré 2 : Formation sur les stratégies à faibles émissions au Bhoutan : vers une intégration des questions de genre dans les MAAN et les LEDS

Au Bhoutan, largement considéré comme une société matriarcale, les disparités entre les genres sont considérées comme faibles et la Loi définit un statut égal pour les hommes et les femmes. Toutefois, le programme de formation du PNUD sur les Stratégies à faibles émissions (LECB), qui identifie des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en mettant en œuvre les grandes priorités de la nation, a révélé, par le biais de consultations publiques, que les stratégies de développement des secteurs du transport, du logement et de la gestion des déchets ont été, en grande partie, développées sans tenir compte des considérations de genre. Cette constatation a amené le programme LECB à créer des dispositifs de renforcement des capacités afin d'inclure les questions de genre comme une composante majeure des Mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN) et des Stratégies de développement

à faibles émissions de carbone (LEDS) du Bhoutan. Grâce à un atelier de formation de trois jours sur l'intégration du genre et à une évaluation rapide des questions de genre, le PNUD et autres parties prenantes concernées ont identifié les lacunes ainsi que les points d'entrée en matière de genre dans les projets relatifs au climat. Les résultats significatifs de ce projet ont permis la création d'un Groupe de référence sur l'intégration (MRG) ayant joué un rôle important dans la mise en œuvre des questions de genre dans les politiques et les programmes, y compris les MAAN et les LEDS, en définissant des objectifs de participation directe des femmes et une intégration des questions de genre dans les principaux projets liés au changement climatique. Le LECB a, en outre, permis d'identifier et d'atténuer les écarts entre les genres jusqu'alors invisibles en renforçant la capacité technique des femmes dans le processus décisionnel.



EN SAVOIR PLUS!

FORMATION SUR LES STRATÉGIES À FAIBLES ÉMISSIONS (LECB) AU BHOUTAN : PRENDRE DES MESURES VERS DES MAAN ET DES LEDS INTÉGRANT LES QUESTIONS DE GENRE

Commission nationale de l'environnement du Gouvernement Royal du Bhoutan, Programme LECB du PNUD financé par la Commission européenne et les gouvernements de l'Allemagne et de l'Australie, en collaboration avec l'Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique (GGCA), le Centre régional Asie-Pacifique du PNUD (APRC), le PNUD Bhoutan, la Banque mondiale, et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)



En vue d'un nouvel accord universel sur le climat dans le cadre de la CCNUCC lors de la CDP21 en 2015, chaque pays signataire a été invité à préciser les mesures climatiques domestiques qu'il envisage de prendre pour la mise en œuvre de ce nouvel accord. Ces engagements sont connus sous le nom de Contributions décidées à l'échelle nationale (INDC). Une INDC combine le développement de politiques nationales (prenant en considération les priorités, les circonstances, et les capacités) et l'agenda du cadre international, afin de guider les progrès dans la lutte contre le changement climatique. L'INDC reflète l'ambition du pays en détaillant les mesures que le gouvernement mettra en œuvre pour lutter contre le changement climatique et favoriser la transparence, la responsabilisation, l'intégrité environnementale et le renforcement des capacités. Les pays sont encouragés à proposer des INDC ambitieuses quant aux techniques d'atténuation et d'adaptation, bien que l'étendue et les domaines d'intervention prioritaires

de celles-ci puissent différer en fonction de l'état de développement du pays. Compte tenu de la nécessité de définir des engagements nouveaux et robustes et de ne pas remettre en question les objectifs existants, la reddition de comptes sur les engagements auto-définis par les pays reste un domaine à surveiller attentivement et à améliorer progressivement.¹⁴

Les considérations de capacité devraient être un des principaux points de référence pour les pays quant au développement, à la communication et à la mise en œuvre de leurs INDC. Une analyse de capacités devrait figurer sur la liste des critères utilisés pour déterminer les types et les niveaux des contributions décidées par chaque pays. Ceci est particulièrement important dans une perspective de genre, du fait de la nécessité de déterminer non seulement un objectif de réduction des émissions, mais également d'indiquer le niveau d'équité de la réponse d'un pays. Les pays devraient prendre en compte les facteurs d'équité climatique afin d'améliorer leurs objectifs de lutte contre le changement climatique, notamment : le développement humain, la capacité économique, la résilience aux impacts climatiques, la capacité de gouvernance et les structures de soutien social. La conception et la mise en œuvre de politiques climatiques tenant compte de responsabilités communes mais différenciées, à tous les niveaux, contribueront à la résilience, tout en renforçant la capacité des personnes marginalisées et vulnérables.¹⁵

Parmi les 132 INDC présentées¹⁶ à la mi-novembre 2015, 52 (soit 39%) incluent une référence aux femmes ou au genre.¹⁷ Trois INDC (Pérou, Libéria, et Jordanie) se réfèrent spécifiquement à leur ccGAP, dont il est question plus loin dans ce chapitre.



Encadré 3 : Le genre dans les INDC

Le plan d'adaptation à long terme de l'Éthiopie vise à « intégrer les actions améliorant la situation des femmes et le bien-être des enfants », tandis que de son côté, le Maroc souligne que « le respect des droits de l'Homme et l'équilibre de genre sont deux piliers de la vision [du pays] dans ses activités de lutte contre le changement climatique ». En ce qui concerne le suivi et l'évaluation, le Maroc a également mis en place un système de surveillance et d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique offrant un mécanisme institutionnel permettant le suivi de la vulnérabilité climatique ainsi que du résultat des mesures d'adaptation, tout en tenant compte des questions de genre.

L'INDC du Kenya, présentée en juillet 2015, souligne que le pays souhaite atteindre un développement à faibles émissions de carbone, résilient au changement climatique, et comprenant le renforcement des capacités d'adaptation des groupes et communautés les plus vulnérables par le biais de la protection sociale et des régimes d'assurance, et identifie « les questions de genre, les groupes vulnérables, et la jeunesse » comme des secteurs prioritaires. De plus, l'INDC indique que « dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, les entités publiques devront entreprendre des consultations et une sensibilisation du public, et assurer l'intégration des questions de genre en conformité avec la Constitution et la loi sur le

changement climatique de 2014 ». Estimant que 40 milliards de dollars seront nécessaires pour l'adaptation et l'atténuation d'ici à 2030, l'INDC du Kenya reste vague quant à la manière dont les questions de genre seront abordées, en pratique.

L'INDC du Mexique, publiée au début de 2015, représente un très bon exemple de planification. Elle comprend une section spécifique sur une « perspective de genre » :

Ces politiques et actions comprennent une perspective transversale sur les droits de l'Homme et sur le genre afin que des mesures soient mises en œuvre pour prendre en compte les femmes en tant que décideurs importants sur le sujet de la consommation d'énergie. Il est également important que cette mise en œuvre n'exacerbe pas les impacts du changement climatique, ceux-ci ayant déjà des effets négatifs disproportionnés en fonction des genres.¹⁸

Elle souligne également l'importance d'une approche basée sur le genre et les droits de l'Homme dans la sensibilisation, le renforcement des capacités, l'adaptation et le développement et transfert de technologie. Elle détaille par ailleurs toute une gamme de mesures spécifiques, telles que le fait « d'assurer le renforcement des capacités et la participation de la société, des collectivités



Encadré 3 : Le genre dans les INDC (Cont.)

locales, des peuples autochtones, des femmes, des hommes, des jeunes, des organisations civiles et du secteur privé dans la planification nationale et infranationale sur le changement climatique ».

Publiée en septembre 2015, l'INDC¹⁹ de la Jordanie se situe parmi celles contenant le plus de références au « genre » et aux « femmes », et est encore plus complète dans son attention aux préoccupations sur l'égalité de genre, notamment parce qu'elle aborde la vulnérabilité et l'intégration des questions de genre comme priorités complémentaires mais uniques. Elle propose, entre autres engagements de :

- Intégrer les considérations de genre et les intérêts des groupes vulnérables dans les politiques et stratégies sur le changement climatique, dans tous les secteurs pertinents, et en particulier dans les stratégies nationales pour le développement social, la pauvreté, l'enfance et le développement des jeunes enfants
- en Jordanie, et de développer, compiler et partager des outils pratiques, des informations et des méthodologies pour faciliter l'intégration du genre dans les politiques et les programmes ;
- Veiller à ce que les mécanismes de financement sur l'atténuation et l'adaptation intègrent de façon égale les besoins et les conditions de mise en œuvre des hommes et des femmes pauvres ;
- Renforcer les capacités à tous les niveaux pour concevoir et mettre en œuvre des politiques, des stratégies, et des programmes sur le changement climatique qui prennent en compte les questions de genre ; [et]
- Veiller à ce que les ministères sectoriels adoptent les Plans d'action proposés par le Programme pour l'intégration des questions de genre dans les efforts contre le changement climatique en Jordanie, et définissent les objectifs, les actions et les indicateurs requis.



2.2.3 Approches sectorielles

Les importantes connaissances de la recherche sur les politiques et les programmes, comme par exemple sur le genre et les forêts, ou le genre et l'eau, peuvent permettre de progresser vers des approches sectorielles prenant mieux en compte les questions de genre. D'après les récentes données de l'EGI,²⁰ bien que seulement 25% des ministères liés à l'environnement possèdent un plan ou une politique spécifique sur le genre, 38% intègrent les questions de genre par d'autres moyens, et dans une certaine mesure, dans leurs politiques ou programmes et 35% ont identifié un point focal pour les questions de genre. Il existe donc un potentiel important pour le développement de stratégies sectorielles sur le genre dans l'adaptation et l'atténuation climatique.¹¹

Le gouvernement du Népal a réalisé des efforts remarquables pour intégrer les questions de genre dans le secteur des énergies renouvelables, faisant de celui-ci un exemple en matière de genre et d'atténuation. Les questions de genre ont été définies comme une priorité dans le secteur de l'énergie, conduisant au développement de plans et de programmes mettant l'accent sur l'amélioration des moyens de subsistance, le développement inclusif et la durabilité du système. Par un engagement national pour l'inclusion sociale et les questions de genre, le Népal a institutionnalisé une approche de budgétisation sensible au genre (GRB) dans son système de finances publiques, dès 2007. De

11,3% en 2007, la part de budgets sexospécifiques représentait près de 22% du budget national total en 2014. Les questions de genre ont ainsi été priorisées et intégrées à tous les niveaux de la planification des énergies renouvelables.²¹ Les cinq indicateurs de calcul des GRB dans le secteur de l'énergie au Népal comprennent :

- La participation des femmes à la planification, à la mise en œuvre, et au suivi ;
- Le renforcement des capacités des femmes ;
- Le partage équitable des bénéfices avec/pour les femmes ;
- L'emploi et la création de revenus pour les femmes ; et
- La réforme du temps de qualité et la réduction de la charge de travail.

Les impacts climatiques se faisant déjà fortement sentir dans le secteur de l'agriculture, l'intégration des questions de genre dans les pratiques agricoles résilientes au climat a aussi tendance à augmenter. En effet, les femmes représentent la majorité des petits exploitants et agriculteurs de subsistance dans les pays en développement, et ont tendance à être principalement responsables de la nutrition de leurs familles partout dans le monde. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estimait, en 2011, que les femmes agricultrices génèrent généralement des rendements inférieurs à ceux de leurs homologues masculins en raison d'un accès inéquitable à l'information, aux intrants et aux services de vulgarisation. Dans de nombreux pays,²² les femmes sont deux fois moins susceptibles d'utiliser des engrais que les hommes, par exemple. La

¹¹ Les autres chapitres de cette publication, en particulier le Chapitre 4.1 sur l'énergie, offrent de nombreux autres exemples nationaux et sous-nationaux en plus de ceux présentés brièvement ici.



FAO a ainsi estimé que si les femmes avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient augmenter les rendements de leurs exploitations de 20 à 30%. Ceci pourrait augmenter la production agricole totale dans les pays en développement de 2,5 à 4% et permettre de réduire le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde de 12 à 17%. Ce type de données oriente le travail d'organisations comme le Programme de recherche du GCRAI sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCASA), cherchant à promouvoir des politiques et des pratiques agricoles intelligentes, incluant une solide approche des questions de genre.²³

LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

La budgétisation sensible au genre (ou sexospécifique) (GRB) inclut la planification, la programmation et la budgétisation gouvernementales contribuant à la promotion de l'égalité de genre et au respect des droits de la femme. Elle implique l'identification et l'intégration des interventions nécessaires pour combler les lacunes sexospécifiques dans les politiques, les plans, et les budgets sectoriels et gouvernementaux locaux. La GRB vise à analyser les répercussions des politiques fiscales, de l'allocation des ressources nationales et de l'aide publique au développement selon les genres. En outre, les initiatives de GRB visent à créer des cadres politiques habilitants et à renforcer les capacités et les mécanismes de suivi permettant la reddition de comptes envers les femmes.

Organisation des Nations Unies
<http://gender-financing.unwomen.org>

Encadré 4 : Renforcer les capacités des décideurs agricoles en Amérique latine

Les pays d'Amérique latine élaborent, eux aussi, leurs stratégies d'atténuation et d'adaptation climatique, et lorsque ces stratégies sont sensibles aux questions de genre, elles ouvrent la porte à la possibilité que les femmes et les hommes soient mieux préparés aux dérèglements climatiques. Le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et le programme de recherche CCASA du GCRAI aident les décideurs à considérer les questions de genre, et les négociateurs à être mieux préparés pour représenter leur pays lors des réunions de négociation de la CCNUCC. La reconnaissance des unités de genre au sein

des ministères de l'Agriculture (ou rattachées à ceux-ci) comme des alliés potentiels et l'exploration de possibilités de coordination furent parmi les clés du succès, de même que les possibilités de collaboration avec d'autres organisations impliquées dans la planification sur le changement climatique sensible aux questions de genre, dans le but de créer des réseaux et une expertise politique dans ce domaine. Ces initiatives ont aussi favorisé un échange important de connaissances en Amérique latine, plusieurs pays travaillant sur des sujets interconnectés.



EN SAVOIR PLUS!

INFLUENCER DES POLITIQUES CLIMATIQUES ET D'AGRICULTURE NON SEXISTES DANS LES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES DÉCIDEURS AGRICOLES

CIAT et Programme de recherche du GCRAI sur le changement climatique, l'agriculture, et la sécurité alimentaire (CCASA)



Un certain nombre de pays ont commencé à intégrer les considérations de genre dans les initiatives de foresterie et en particulier dans leur préparation, planification, et projets pilotes de REDD+. Dans une récente soumission à la CCNUCC,²⁴ le gouvernement du Soudan soulignait que les questions de genre sont à considérer dans l'ensemble des activités d'atténuation du changement climatique, y compris et en particulier, celles liées à la gestion des forêts et à la REDD+. Cet appel à l'intégration s'ajoute aux Accords de Cancun de la CCNUCC de 2010, et aux Résultats de Durban de 2011, qui demandaient déjà des informations sur la considération et le respect des garanties d'intégration des « questions de genre » dans les stratégies et les systèmes nationaux de la REDD+.

En 2011, avec le soutien de l'Agence danoise de développement international (DANIDA) et en collaboration avec l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO), l'UICN animait des ateliers participatifs et multipartites au Cameroun, au Ghana et en Ouganda afin de développer des stratégies nationales appelées Feuilles de route sur le genre et la REDD+. Ces feuilles de route, premières du genre, furent produites au cours

de la première phase du projet, dans chaque pays, et identifiaient les questions spécifiques liées au genre et à la REDD+, ainsi que les parties prenantes et les actions concrètes permettant d'intégrer et d'améliorer les questions de genre dans les processus et initiatives de la REDD+. (Pour plus d'informations sur les feuilles de route, voir la section sur les ccGAP, ci-après).

Différentes méthodologies et stratégies furent utilisées dans chacun des trois pays pour intégrer le genre dans la stratégie nationale de REDD+ :

- La Feuille de route Genre et REDD+ du Cameroun comprenait la création d'un Groupe de travail sur le genre (GTG), l'élaboration d'une stratégie nationale pour la participation des femmes dans le processus de la REDD+, et l'élaboration d'un plan d'action pour l'intégration du genre dans ce même processus. Le GTF fut créé dans le cadre des groupes de travail de la Plateforme nationale de la société civile sur la REDD+ et le changement climatique afin de faciliter la collaboration à tous les niveaux du gouvernement. Depuis son élaboration, la feuille de route a ouvert la voie au développement d'une stratégie nationale pour la participation des femmes dans les politiques et initiatives de REDD+.
- Au Ghana, une approche de plaidoyer pour le genre a globalement tenté de dissiper l'idée que les questions de genre ne sont pertinentes que pour les femmes et que les forêts ne le sont que pour les hommes. Compte tenu du contexte socioculturel et de la perception des rôles sexospécifiques, amener les hommes à adhérer et à soutenir les actions sur le genre était extrêmement important, car cela permettait d'augmenter considérablement la réussite et l'efficacité des interventions. L'engagement des principaux organismes publics,



en particulier la Commission des forêts, fut aussi un élément essentiel de la Feuille de route Genre et REDD+ au Ghana.

- En Ouganda, l'identification des principales institutions gouvernementales et non gouvernementales, et l'engagement des parties prenantes dans les processus participatifs fut un facteur important dans la réussite de la Feuille de route Genre et REDD+, et l'élément central de l'intégration du genre en tant que mesure de protection dans la stratégie nationale de REDD+. Le processus de la feuille de route visait à améliorer la compréhension des considérations de genre dans la REDD+, à préparer une stratégie nationale de REDD+ intégrant les questions de genre, ainsi qu'à reconnaître les stéréotypes et normes sexistes existant dans le secteur forestier et, plus largement, dans la gouvernance des ressources naturelles de l'Ouganda.

Les trois Feuilles de route Genre et REDD+ du Cameroun, du Ghana et de l'Ouganda représentaient des efforts pilotes pour soutenir les gouvernements respectifs par des stratégies visant à identifier et à intégrer les principales questions de genre dans la REDD+. Les processus de Feuilles de route, qui ont par ailleurs jusqu'à présent donné des résultats variables dans chaque pays, ont principalement consisté en deux processus de renforcement des capacités. Tout d'abord, les réseaux de femmes furent mobilisés, engagés de façon constructive dans les discussions autour des questions de la REDD+ et l'identification des mesures qui s'imposent, et deuxièmement, des ateliers conjoints de renforcement des capacités furent organisés avec la société civile, les organisations de femmes, les décideurs et les parties prenantes concernées afin de créer les feuilles de route et d'améliorer la compréhension des liens étroits

entre les questions de REDD+ et d'égalité de genre. Dans chaque pays, un appui technique de l'UICN permit de soutenir ces efforts et de préparer et mettre en œuvre les étapes suivantes nécessaires à l'égalité de genre dans la REDD+. Aujourd'hui, les feuilles de route sont une invitation pour d'autres pays à faire de même et à prendre des mesures pour s'assurer que les femmes et les hommes sont également reconnus en tant que parties prenantes importantes pour les forêts, et que leurs opportunités de connaître et de participer aux politiques, à la planification et à la mise en œuvre de la REDD+ ou des processus plus vastes liés aux dérèglements climatiques sont garanties.

M-REDD+ est un projet national de cinq ans visant à renforcer les politiques et les lois de mise en œuvre de la stratégie nationale de REDD+ au Mexique, grâce au renforcement des capacités institutionnelles et techniques, à la création d'une architecture financière, à l'institution d'un système de suivi, de rapports et de vérification (MRV) et à la construction d'un dialogue et d'une participation publique plus larges dans le processus de REDD+ au Mexique. À partir des leçons et expériences concrètes tirées des procédés de feuilles de route cités antérieurement, et avec le soutien de l'Agence des Etats Unis pour le développement international (USAID), l'UICN a eu l'opportunité d'offrir une assistance technique au développement d'un processus global intégrant les questions de genre dans les politiques nationales de REDD+, ainsi que dans la planification plus vaste sur le changement climatique. Les principaux résultats du projet incluent :

- Le Plan d'action Genre et REDD+ (PAGeREDD+) : le PAGeREDD+ (*Plan de Acción para la Transversalización de la Perspectiva de Género en REDD+ México*), premier en son genre en



Amérique latine, identifie les questions spécifiques au contexte national en matière de genre et de REDD+, et propose des lignes d'action concrètes afin d'intégrer et d'améliorer la prise en compte des questions de genre dans le processus et les initiatives de REDD+. Il a été développé grâce à un processus participatif.

- La stratégie nationale de REDD+ (ENAREDD+) : la version de consultation publique de la ENAREDD+ (Stratégie Nationale de Réduction des Emissions de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts) comprend 15 références aux femmes et au genre, et établit 13 lignes d'action relatives à l'égalité de genre.
- Le processus de Consultation nationale du ENAREDD+ : la consultation, qui s'est déroulée en septembre 2015, comprenait une session spéciale sur le genre et la REDD+. Cent femmes des zones rurales, du monde universitaire et de la société civile participèrent à l'agenda législatif sur les questions de genre, le changement climatique, et les forêts. En 2014, l'UICN, M-REDD+, la

Commission sur l'environnement et la Commission sur l'égalité de genre de la Chambre des députés accueilleraient un forum sur l'agenda législatif sur le genre, le changement climatique et les forêts. Celui-ci se conclut par un accord des deux présidents de Commissions pour établir un groupe de travail composé d'experts afin de générer des propositions de réforme et d'inclure une perspective de genre dans la Loi générale sur le changement climatique (GLCT), ainsi que dans la Loi générale sur le développement durable des forêts (LGDFS) et, d'autre part, pour réaliser une étude détaillée sur l'allocation du budget fédéral aux questions de genre et de changements climatiques. Le Centre d'études sur l'égalité de genre de la Chambre des Députés (CEAMEG) sera chargé de cette étude.

Il est important de noter que ces deux derniers résultats sont l'aboutissement d'un effort continu et de la collaboration du gouvernement, de la société civile, des universitaires et des organisations internationales telles que l'UICN et le PNUD.



2.2.4 Stratégies et plans d'action intersectoriels sur l'égalité de genre et le changement climatique

Bien que les possibilités de faire progresser l'égalité de genre existent, la planification et la programmation sectorielles ou thématiques sur le changement climatique à l'échelle nationale sont limitées, en particulier parce qu'elles négligent la prise en compte de formidables opportunités de synergie, d'innovation et plus globalement, de développement durable et de réduction de la pauvreté. Les engagements des gouvernements sur le genre et le changement climatique, comme définis dans le cadre de la CCNUCC mais aussi des cadres connexes sur le genre et l'environnement, couvrent de multiples secteurs, contextes et stratégies. C'est pour cela que certains pays ont commencé à mettre en œuvre des approches intégrées et participatives afin d'assurer que la diversité des besoins, des expériences, des compétences et des capacités soit prise en compte dans la planification et l'élaboration de politiques nationales sur le changement climatique tenant compte des questions de genre. .

Plans d'action sur le genre et le changement climatique (ccGAP)

Sous les auspices du programme commun de la GGCA et avec le soutien du gouvernement finlandais, l'UICN a développé la méthodologie ccGAP afin de promouvoir une approche intégrée à la mise en œuvre des plans et des activités sur le genre et le changement climatique. La méthodologie ccGAP, aujourd'hui utilisée par 16 gouvernements nationaux et dans trois processus régionaux, continue d'attirer l'attention des donateurs et gouvernements désireux de poursuivre son développement. Elle a permis de produire des plans d'action novateurs, multisectoriels et multipartites, couvrant chaque secteur prioritaire désigné par les gouvernements, de la santé aux forêts et de l'énergie aux milieux côtiers et marins (voir tableaux 1 et 2 ci-dessous).

**Tableau 1: Vue d'ensemble des ccGAP**

	Mozambique ^{III}	Jordan	Egypt	Haiti
Date	<p>Juin 2010 - premier ccGAP</p> <p>Août 2013 - mise à jour du ccGAP</p>	<p>Novembre 2010</p>	<p>Mai 2011</p>	<p>Juillet 2011</p>
Intitulé	<p>Juin : Stratégie et Plan d'action pour le genre, l'environnement et le changement climatique</p> <p>Août : Plan d'action sur le genre et le changement climatique de la République du Mozambique (Phase II)</p>	<p>Programme pour l'intégration du genre dans les efforts de lutte contre le changement climatique en Jordanie</p>	<p>Stratégie nationale pour l'intégration du genre dans les efforts de lutte contre le changement climatique en Egypte</p>	<p><i>Programme pour la généralisation de l'analyse selon le genre dans les efforts de lutte contre les changements climatiques en Haïti</i></p>
Participants	<p>Juin : 35 représentants du gouvernement et de la société civile</p> <p>Août : 112 représentants du gouvernement, des organisations de femmes, des universités, des agences des Nations Unies (ONU) et de la société civile</p> <p>Processus de validation : 140 représentants dans 3 régions</p>	<p>22 représentants du gouvernement, de la société civile, des universités, des instituts de recherche, des agences de l'ONU et des organisations internationales, ainsi que des donateurs</p>	<p>35 représentants de la société civile, des universités, des agences de l'ONU et du gouvernement</p>	<p>48 participants provenant de divers ministères et organisations de la société civile</p>
Domaines prioritaires	<p>2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomisation des femmes • Autonomisation des collectivités • Atténuation du changement climatique • Adaptation aux changements climatiques • Utilisation des ressources naturelles • Participation, éducation, et formation • Équité des genres <p>2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eau • Agriculture • Santé • Atténuation, y compris forêts et énergie • Réduction des risques de catastrophes • Côtes et pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • Eau • Énergie • Agriculture et sécurité alimentaire • Gestion et réduction des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion intégrée des zones côtières • Agriculture • Eau • Tourisme • Santé • Énergie et transports • Urbanisation • Gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture et sécurité alimentaire • Gestion des ressources hydriques • Gestion des risques de catastrophes • Santé

^{III} Le Mozambique, avec le soutien de l'UNIFEM (maintenant ONU Femmes) a développé sa première Stratégie et Plan d'action sur le genre, l'environnement et le changement climatique en juin 2010. En août 2013, avec l'aide de l'UICN, le Gouvernement a procédé à une mise à jour de son ccGAP.

**Tableau 1: Vue d'ensemble des ccGAP (Cont.)**

	Tanzanie	Panama	Népal	Libéria
Date	Septembre 2011	Décembre 2011	Février 2012	Mai 2012
Intitulé	Stratégie nationale sur le genre et le changement climatique	<i>Aportes para la equidad de género en la revisión de la Política Nacional y la Estrategia de Cambio Climático</i>	Plan d'Action sur le genre et le changement climatique	Plan d'Action sur le genre et le changement climatique
Participants	42 participants du gouvernement, agences des Nations Unies, et organisations autochtones et de la société civile	33 représentants gouvernementaux, autochtones et de la société civile	115 représentants du gouvernement, de la société civile, des universités, des organisations de femmes, des donateurs, des agences des Nations Unies et du Parlement Validation : plus de 300 personnes	113 représentants du gouvernement, de la société civile, des organisations de femmes, collectivités locales, universités, institutions de recherche, agences des Nations Unies, Parlement et organisations internationales
Domaines prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Eau • Santé • Énergie • Foresterie/REDD+ • Gestion intégrée des zones côtières 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des terres et changements dans l'utilisation des terres • Énergie • Eau • Agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture et sécurité alimentaire • Forêts et REDD • Eau • Énergie • Santé • Urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture et sécurité alimentaire • Côtes • Forêts et REDD • Santé • Eau et assainissement • Énergie

**Tableau 1: Vue d'ensemble des ccGAP (Cont.)**

	Bangladesh	Cuba	Péninsule du Yucatan, Mexique	Costa Rica	Pérou
Date	Février 2013	Janvier 2014	Mars 2015	Septembre 2011	Août 2015
Intitulé	Plan d'Action du Bangladesh sur le genre et le changement climatique, 2013	<i>Propuesta de lineamientos para transversalizar el enfoque de género en las acciones para enfrentar el cambio climático en Cuba</i>	<i>Lineamientos para transversalizar género en la adaptación y mitigación al cambio climático en la Península de Yucatán</i>	<i>Criterios para la incorporación de género en el Plan de Acción de la Estrategia Nacional de Cambio Climático</i>	Plan de Acción de Género y Cambio Climático del Perú
Participants	105 représentants du gouvernement, des organisations de femmes, du système des Nations Unies, des universités, des donateurs et de la société civile	120 représentants du gouvernement, des universités, des donateurs et de la société civile	71 représentants du gouvernement, des universités, des organisations de femmes, des donateurs et de la société civile	50 représentants du gouvernement, du dispositif national pour les femmes, des organisations de femmes, de la société civile, de la coopération internationale et des milieux universitaires	150 représentants du gouvernement, de la société civile, de la coopération internationale, des organisations autochtones, des syndicats et des universités Validation : 200 personnes dans 4 macro-régions
Domaines prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire, protection sociale, et santé • Gestion intégrée des catastrophes • Infrastructures • Atténuation et développement faible en carbone 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture et sécurité alimentaire • Eau • Côtes et biodiversité • Énergie • Forêts • Santé • Transports 	<ul style="list-style-type: none"> • Eau • Forêts • Zones côtières • Agriculture et sécurité alimentaire • Biodiversité • Régimes fonciers • Tourisme • Énergie • Réduction des risques de catastrophes 	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie • Transports • Agriculture • Eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Énergie • Forêts • Santé • Déchets • Eau • Éducation • Réduction des risques de catastrophes


Tableau 2 : Vue d'ensemble des Feuilles de route REDD+

S'appuyant sur la même méthodologie que les ccGAP, les Feuilles de route Genre et REDD+ sont présentées ici car elles prennent en compte les questions plus générales du changement climatique, promeuvent les considérations et les innovations en matière de genre et de droits des femmes au-delà des considérations spécifiques de la REDD+ et comprennent des mesures plus larges de réformes politiques.

	Ghana	Ouganda	Cameroun	Mexique
Date	Novembre 2011	Janvier 2012	Janvier 2012	Mars 2013
Intitulé	Intégration des considérations de genre dans les processus de REDD+ au Ghana	Intégration des considérations de genre dans les processus de REDD+ : feuille de route Genre et REDD+ en Ouganda	Intégration des considérations de genre dans les processus de REDD+ au Cameroun	<i>Plan de Acción para la Transversalización de la Perspectiva de Género en REDD+ México (PAGeREDD+)</i>
Participants	27 représentants du gouvernement, de la société civile et des institutions des Nations Unies	27 représentants du gouvernement, de la société civile et des organisations internationales	40 représentants du gouvernement, de la société civile et des organisations internationales	27 représentants du gouvernement, des universités, de la société civile et des organisations internationales

La méthodologie ccGAP de l'UICN propose d'intégrer les questions de genre permettant ainsi d'éviter le statu quo en renforçant les capacités de l'ensemble des groupes de parties prenantes pour construire des solutions non conventionnelles appropriées à l'échelle nationale, concrètes, pratiques et innovantes. Ces plans favorisent une approche globale allant de l'assurance de l'égalité de genre dans les cadres politiques des secteurs techniques à la réduction des barrières dans les pratiques institutionnelles et aux activités innovantes inspirées et dirigées par les femmes entrepreneurs, gouvernantes et partenaires, pour une réponse au changement climatique favorisant la résilience des communautés et des

pays. Un ccGAP va au-delà de la reconnaissance des femmes en tant que victimes vulnérables et reconnaît plutôt l'égalité de genre comme un moteur de changement transformationnel.

Méthodologie

Bien que chaque pays présente un contexte distinct, au cœur de la méthodologie utilisée pour tous les pays se trouvent : une compréhension de la situation politique, de la gouvernance et des conditions socio-économiques et environnementales, le renforcement des capacités sur des thèmes précis, essentiel pour assurer un engagement fort et une appropriation du



processus, et un véritable processus participatif et multipartite.stakeholder process.

Les ccGAP sont des stratégies reconnues à l'échelle nationale présentant une méthodologie unique pour la formation et le renforcement des capacités des femmes et des organisations de femmes, mais aussi des institutions et ministères chargés de l'environnement et du changement climatique, sur les liens entre le genre et les dérèglements climatiques. Cela est possible grâce à une série d'ateliers avec des femmes locales identifiées comme leaders dans leurs communautés, ainsi qu'avec les organisations de plaidoyer défendant les droits et le développement des femmes, non seulement dans le secteur de l'environnement, mais aussi dans tous les autres secteurs, afin d'accroître leurs connaissances sur ces questions.

Un ccGAP est le résultat d'une série de données : recherche documentaire, entretiens avec les responsables politiques, consultations des parties prenantes et examens par les pairs, entre autres. Le processus débute à la demande du ministère de l'Environnement ou du ministère responsable de la planification climatique dans le pays, et se poursuit en coordination avec ce ministère et sous sa direction. Un ccGAP met l'accent sur un certain nombre de secteurs clés identifiés, comme par exemple, l'eau, l'agriculture, la santé, l'atténuation (y compris pour l'énergie et les forêts), les risques de catastrophes (RRC), les infrastructures, le tourisme ou la gestion des zones côtières, entre autres. De cette façon, le processus est unique, multipartite et multisectoriel,

et constitue souvent la première occasion pour le personnel technique de différents ministères tels que ceux chargés de l'eau, de l'énergie ou des femmes de construire une capacité mutuelle sur des questions clés liées au genre et au changement climatique. L'engagement des bailleurs de fonds et d'un large éventail de parties prenantes est également essentiel, en particulier les organisations et réseaux de femmes experts ou novices aux questions de « changement climatique », car ceux-ci contribuent de leur expérience et de leur savoir-faire du contexte et des réalités de terrain à l'élaboration des politiques, ainsi que d'idées novatrices pour l'action, s'appuyant souvent sur les projets en cours (voir tableau 3).

Les documents ccGAP sont ensuite rédigés sur la base d'une analyse des priorités nationales actuelles (p. ex., politiques ou plans sectoriels spécifiques, ou rapports nationaux et communications à la CCNUCC) et s'inspirent considérablement des discussions et résultats de deux ateliers multipartites réunissant des représentants des ministères, des bailleurs de fonds, des organismes gouvernementaux, des ONG et de la société civile, et notamment des organisations et réseaux de femmes. Bien que les ateliers de formulation de l'avant-projet d'un ccGAP soient multisectoriels et multipartites, un processus de validation est alors entrepris à l'échelle régionale et locale afin d'enrichir le document national des expériences et leçons apprises dans le domaine du genre et du changement climatique à partir des multiples projets et programmes mis en œuvre dans le pays. Ceci permet d'améliorer et de valider le ccGAP et d'inspirer sa mise en œuvre intégrale.


Figure 2 : Feuille de route d'un ccGAP

Dresser un bilan

Un ccGAP est ancré dans les processus nationaux existants dans le pays sur le changement climatique ainsi que sur les questions de genre. A la demande officielle du gouvernement pour développer un ccGAP, des recherches sont entreprises pour définir le cadre législatif et politique du pays, ainsi que toutes les initiatives institutionnelles dans des domaines aussi variés que les ressources naturelles, les questions socio-économiques, l'industrie, l'énergie ou les finances. Cet examen englobe les multiples structures légales existantes dans le pays, aussi bien dans le droit traditionnel que dans le droit coutumier. Sur la base de cette évaluation, des entretiens sont menés avec les principales parties prenantes, institutions et experts afin de déterminer les principales priorités, défis et lacunes. Une évaluation des capacités techniques, des ministères compétents et autres intervenants, vient compléter la base de connaissances et contribue à orienter l'équipe de travail dans le pays.

Définir des règles du jeu équitables

Une session de formation sur mesure est organisée afin d'améliorer la participation des femmes et des organisations de femmes au développement du ccGAP et aux activités liées au changement climatique de façon plus générale. Cette session a pour but de renforcer à la fois la base des connaissances techniques et la confiance des femmes sur les thématiques climatiques, ainsi que d'identifier leurs besoins, leurs connaissances, leurs priorités et leurs idées. Selon le contexte du pays, la représentation au sein des sessions de formation va de femmes ayant une expérience des politiques nationales et mondiales, à des techniciennes professionnelles, des femmes agricultrices ou entrepreneurs.

Capter la diversité des voix et des points de vue

Dans le cadre d'un atelier multipartite, des représentants de secteurs et départements divers du gouvernement, des organisations non gouvernementales, des universités, des institutions internationales et des groupes communautaires, entre autres, évaluent la situation actuelle du pays en ce qui concerne le genre et le changement climatique, imaginent un scénario futur entre secteurs prioritaires et s'entendent sur les mesures nécessaires à la réalisation de ce scénario. Ces mesures s'inscrivent dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation, conformément aux processus de planification sur le changement climatique existants dans le pays.

Mise en œuvre

Le ccGAP passe par un processus de validation au niveau du gouvernement afin de finaliser et d'internaliser le plan et définir un processus pour la mise en œuvre de ses mesures. Des rapports périodiques et des corrections de trajectoire sont alors utiles pour identifier les éventuels besoins techniques, de capacités et de toute autre ressource lors de la mise en œuvre du plan d'action.

Établir des priorités

Une équipe nationale, choisie par les participants à l'atelier multipartite, traduit ensuite les différentes mesures en un plan d'action et continue à recueillir les commentaires des différentes parties prenantes après l'atelier afin de finaliser le projet de ccGAP.



Le principe sous-jacent du ccGAP est la nature transformatrice des interventions de genre. Pour y parvenir, le processus repose sur six principes nécessaires au succès et à l'amélioration de la mise en œuvre du ccGAP.

Les ccGAPs:



sont
INCLUSIFS,

et assurent la participation active de tous les groupes, sans distinction de caste, d'origine ethnique, de religion, de genre, de région, d'âge ou de classe ;



sont
INNOVANTS,

dans leurs objectifs et processus pour aller au-delà de solutions ordinaires/traditionnelles et trouver de nouveaux outils et techniques inspirantes, tout en renforçant les capacités pour une approche plus globale et plus robuste aux changements climatiques ;



visent à
AMÉLIORER

la qualité de vie des femmes et des hommes quant à leurs besoins basiques (p. ex., l'eau) ou plus stratégiques (p. ex., les régimes fonciers ou la participation politique), mais aussi en reconnaissant les priorités, les rôles et les connaissances sexospécifiques utiles pour répondre aux changements climatiques ;



créent un
IMPACT

quant à l'objectif global de réponse au changement climatique en réduisant les émissions anthropiques et en offrant des possibilités de résistance adaptative pour les femmes ainsi que pour les hommes, à l'échelle locale, régionale, et nationale ;



promeuvent des stratégies pour
ACCROÎTRE

les résultats du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques en s'assurant que des solutions fondées sur la nature restent dans les limites planétaires, et plus important encore, dans les limites des ressources naturelles locales et régionales ;



INCITENT

à un changement transformationnel, en réorganisant la façon dont le changement climatique est abordé, offrant des chances égales aux femmes et aux hommes de promouvoir ces solutions, et fournissant également les moyens nécessaires pour renforcer les capacités et les possibilités de garantir une vie et des moyens de subsistance équitables pour tous ;



INSPIRENT

les acteurs, à tous les niveaux, à aller au-delà du statu quo en démontrant que la mise en œuvre d'engagements sur le genre et le changement climatique est possible.



Ces principes faisant partie intégrante de chaque ccGAP, les stratégies possèdent, elles aussi, des caractéristiques uniques qui définissent leur propre espace dans la réponse au développement et au changement climatique, en engageant non seulement les femmes, mais aussi des communautés, des secteurs et des gouvernements entiers dans la construction d'une approche plus solidaire et plus juste en réponse au changement climatique.

Les stratégies qui en résultent :

- Sont axées sur la demande, sur mesure, multipartites par nature, et conçues de façon ascendante, de la base vers le haut ;
- Agissent comme un véhicule pour le renforcement des capacités et la coordination à l'intérieur et entre les institutions gouvernementales ;
- Constituent une plateforme de coopération renforcée entre le gouvernement et les parties intéressées ;
- Couvrent un large éventail de domaines, définis par les parties prenantes ; et

- Contiennent de nombreuses actions et indicateurs à différents niveaux, du foyer à la politique nationale, et pour les communautés rurales aussi bien qu'urbaines.

Mais les stratégies sont aussi diverses en termes de :

- Contexte géopolitique (département, pays, région, hémisphère nord ou sud) ;
- Écosystèmes (zones arides/désertiques, littoral, montagne, etc.) ;
- Définition des priorités d'adaptation, d'atténuation, ou les deux ;
- Proposition de solutions basées sur le contexte du pays ; et
- positionnement en tant que stratégie, feuille de route, plan d'action, ou autre.

Grâce à la cartographie des secteurs prioritaires de chaque pays, à la définition d'objectifs principaux et à l'identification de mesures spécifiques et des résultats associés, le ccGAP se positionne comme un plan d'action global sur le genre et le changement climatique. Le tableau 3 montre les exemples d'un certain nombre de pays.


Tableau 3 : Secteurs prioritaires des ccGAP et exemples de mesures et d'indicateurs

Agriculture et sécurité alimentaire		
Objectifs	Mesures	Indicateurs de réussite
Népal	Élaborer une campagne nationale visant à stimuler et à encourager l'enregistrement des terres sous les noms du mari et de la femme (propriété foncière conjointe).	Augmentation de la propriété foncière conjointe dans tout le Népal
	Renforcer la résilience des communautés pour la sécurité alimentaire par le biais de la création de banques de semences locales adaptées au changement climatique et appartenant ou étant gérées par des femmes.	Nombre de groupes de femmes utilisant et bénéficiant des banques de semences
	Réviser les stratégies existantes des crédits publics/de banques et institutions financières afin de soutenir et d'améliorer l'accès des femmes à ceux-ci.	Montant des crédits octroyés aux agricultrices
	Institutionnaliser des dispositions alternatives pour prendre en compte les femmes, groupes de femmes et coopératives incapables de fournir les garanties nécessaires pour accéder aux crédits pour l'agriculture.	Taux de rendement des crédits octroyés
	Modifier et surveiller de façon continue les dispositions existantes pour les subventions gouvernementales afin de permettre aux femmes d'en bénéficier de façon équitable.	Nombre de nouvelles options de garanties alternatives, autres que les terres, le logement ou le salaire, mises à disposition des femmes, associations de femmes et coopératives par les banques
Accroître l'accès des femmes aux ressources productives (terre, semences, engrais, crédit et équipement)	Augmentation de la production alimentaire par l'accès aux ressources productives	
Tanzanie	Sensibiliser les communautés locales aux questions foncières par l'intermédiaire des chefs traditionnels qui soutiendront la divulgation et la mise en œuvre/application de la loi statutaire.	Nombre de communautés sensibilisées
	Promouvoir la sensibilisation des femmes à l'exercice de leurs droits, leur permettant ainsi d'accéder aux terres auxquelles elles ont droit et de les contrôler.	Développement et mise en œuvre de directives par les communautés locales.
	Mobiliser la communauté locale pour développer et intégrer les questions de genre dans les directives traditionnelles/coutumières.	Nombre d'hommes conscients des droits des femmes
Intégrer l'accès des femmes à la terre et à la propriété foncière dans les droits fonciers et coutumiers	Nombre de femmes conscientes de leurs droits	


Tableau 3 : Secteurs prioritaires des ccGAP et exemples de mesures et d'indicateurs (Cont.)

Agriculture et sécurité alimentaire			
	Objectifs	Mesures	Indicateurs de réussite
Cuba	Inclure les questions de genre, d'agriculture et de changement climatique dans les cursus universitaires pertinents	Promouvoir les femmes agricultrices en tant qu'animatrices de cours théoriques et pratiques sur le genre, l'agriculture et le changement climatique à l'échelle universitaire.	Nombre de femmes paysannes donnant des cours de formation professionnelle dans le secteur agricole
	Augmenter la capacité productive des femmes à atténuer le changement climatique et à s'adapter à celui-ci	Soutenir la création de groupes de femmes dans la culture et la récolte des espèces à haut rendement, en réponse au changement climatique ainsi que pour la sauvegarde des savoirs traditionnels. Promouvoir le leadership des femmes dans les banques de semences et les réserves génétiques.	Nombre de femmes mettant en œuvre des innovations et des technologies d'atténuation et d'adaptation climatique Nombre de banques de semences et réserves génétiques dirigées par des femmes Études sur la performance et l'innovation promues par les femmes
Mozambique	Augmenter la disponibilité de terres et de technologies durables et efficaces ainsi que l'accès à celles-ci, permettant aux agricultrices de faire face aux impacts du changement climatique	Promouvoir une agriculture durable (champs de démonstration, fertilisation organique, écoles dans les exploitations paysannes, cultures mélangées, cultures d'irrigation par gravité, entre autres) par le biais de cultures à haut rendement.	Amélioration de la nutrition des enfants de 0 à 5 ans Réduction de l'anémie chez les femmes Nombre d'utilisatrices des technologies de transformation des aliments Nombre d'agricultrices utilisant les technologies post-récolte
		Introduction de technologies propres dans l'industrie alimentaire, telles que les séchoirs solaires pour les fruits et légumes et autres techniques ne reposant pas sur des sources traditionnelles d'énergie. Promouvoir et diffuser de nouvelles technologies post-récolte résistantes aux conséquences des dérèglements climatiques (nouveaux insectes, humidité, variations de température) dans les communautés.	


Tableau 3 : Secteurs prioritaires des ccGAP et exemples de mesures et d'indicateurs (Cont.)

Gestion intégrée des zones côtières				
Objectifs	Mesures	Indicateurs de réussite		
Bangladesh	Intégrer les considérations de genre dans les initiatives et les programmes forestiers côtiers et sociaux	<p>Développer la ceinture côtière verte, y compris les mangroves, grâce à la participation des femmes.</p> <p>Développer la foresterie sociale et les plantations sur talus fluviaux/côtiers par le biais de la participation des femmes.</p> <p>Soutenir les femmes qui créent des pépinières de pousses de mangroves.</p>	<p>Nombre de communautés côtières développant la ceinture verte grâce à la participation des femmes</p> <p>Nombre de kilomètres de routes couverts par la foresterie sociale et de plantations sur polders/talus côtiers/fluviaux</p> <p>Nombre de pépinières créées, et appartenant ou étant gérées par des femmes</p>	
	Libéria	Mettre en place un système robuste de suivi paritaire dans les zones côtières	<p>Consulter les parties prenantes dans la sélection paritaire des évaluateurs côtiers (lanceurs d'alerte).</p> <p>Élaborer un cahier des charges pour guider la participation des femmes dans la surveillance de la zone côtière. Le système reposera sur l'utilisation de téléphones mobiles par les femmes.</p> <p>Création de partenariats avec les opérateurs de téléphonie mobile pour soutenir/financer le programme.</p> <p>Former et habiliter les évaluateuses côtières.</p> <p>Surveiller les zones côtières et évaluer les mesures mises en place pour la participation des femmes.</p>	<p>Nombre de femmes formées à la surveillance côtière</p> <p>Nombre d'incidences rapportées par les évaluateuses</p> <p>Informations disponibles ventilées par genre sur les activités anthropiques et les impacts au sein des zones côtières</p>


Tableau 3 : Secteurs prioritaires des ccGAP et exemples de mesures et d'indicateurs (Cont.)

Gestion intégrée des zones côtières		
Objectifs	Mesures	Indicateurs de réussite
Tanzanie Développer des projets/programmes sexospécifiques pour l'adaptation au changement climatique en zone côtière	Promouvoir l'élaboration et l'exécution de plans d'action liés au changement climatique tenant compte des questions de genre dans tous les districts côtiers.	
	Mettre en œuvre des projets/programmes pour l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières (restauration des forêts côtières et des récifs coralliens, des dunes de sable, des digues, des revêtements, maintenance des plages et des épis).	Nombre de plans d'action sensibles au genre
	Renforcer et encourager la participation des femmes aux projets de gestion intégrée des zones côtières.	Nombre de projets liés au genre mis en œuvre
	Former et impliquer les femmes afin qu'elles puissent participer aux études de recherche (p. ex. : méthodes de surveillance et de collecte des données, collecte des espèces de faune et de flore, analyses physico-chimiques, études des populations de poissons, d'oiseaux, de mammifères, de prairies marines, ou études sur les propriétés médicinales du corail).	Nombre de femmes participant à des projets d'adaptation au changement climatique
	Établir un réseau d'organisations de femmes engagées dans la protection, la gestion et le développement des zones côtières et marines.	Nombre de femmes et d'hommes formés à l'utilisation durable des ressources côtières
	Soutenir et développer les capacités des organisations de femmes afin qu'elles puissent assurer la surveillance de l'érosion côtière et du corail, du niveau de la mer et des marées, ou de la détection de lumières, entre autres.	Nombre de femmes et d'hommes bénéficiant des projets (bénéfices productifs, formation ou crédit)
		Femmes et les hommes participant activement à la conservation des ressources marines côtières


Tableau 3 : Secteurs prioritaires des ccGAP et exemples de mesures et d'indicateurs (Cont.)

Santé		
Objectifs	Mesures	Indicateurs de réussite
Mozambique	<p>Introduction de plantes, par région, ayant un impact positif sur les vecteurs de maladies (p. ex., citronnelle), la qualité de l'eau (p. ex., muringa), et autres risques pour la santé associés au changement climatique.</p> <p>Élaboration et distribution d'une « Trousse de soins pour le changement climatique » contenant les plantes identifiées dans chaque région.</p> <p>Formation des femmes et des hommes dans les communautés locales, en collaboration avec l'Association des médecins traditionnels, à l'utilisation des « Trousses de soins pour le changement climatique », et fourniture de semences, de pépinières et de boutures.</p>	<p>Nombre de plantes identifiées</p> <p>Nombre de Trousses distribuées aux collectivités</p> <p>Nombre de femmes et d'hommes formés à l'utilisation des Trousses de soins pour le changement climatique</p> <p>Réduction de la morbidité des maladies intensifiées par le changement climatique</p>
	<p>Introduire des approches novatrices utilisant les connaissances de la médecine traditionnelle pour s'adapter au changement climatique</p>	
Tanzanie	<p>Mettre en place un système de surveillance épidémiologique communautaire géré par les femmes.</p> <p>Accroître la capacité et la reconnaissance par le gouvernement des infirmières communautaires, ainsi que des sages-femmes, à répondre aux maladies liées au changement climatique.</p> <p>Impliquer et former les femmes afin de réduire les sites de reproduction des maladies liées au changement climatique.</p> <p>Impliquer les femmes dans la distribution de moustiquaires dans les zones urbaines et rurales.</p>	<p>Système de surveillance communautaire créés et gérés par des femmes</p> <p>Reconnaissance du rôle des infirmières communautaires par le gouvernement</p> <p>Nombre d'infirmières communautaires formées à gérer les maladies liées au changement climatique (CC)</p> <p>Réduction de la mortalité et de la morbidité des maladies liées au CC</p>
	<p>Améliorer les programmes de surveillance et de contrôle des maladies</p>	<p>Études approfondies de la valeur nutritionnelle des plantes locales/endémiques dont les femmes sont dépositaires, et utilisation de ces plantes pour lutter contre la malnutrition liée aux dérèglements climatiques.</p>


Table 3: ccGAP priority sector areas with examples of action steps and indicators (Cont.)

Santé		
Objectifs	Mesures	Indicateurs de réussite
Népal Renforcer les capacités des institutions nationales et autres institutions professionnelles, techniques et scientifiques pour entreprendre des recherches dans le domaine de la santé et du changement climatique, dans une optique de genre.	Définir les types des maladies nouvelles et émergentes, et alimenter un système d'alerte précoce, sensibiliser et mobiliser les femmes et les groupes de femmes.	Types de maladies identifiés Adaptation/changement des politiques et conception de projets/programmes en réponse et en vue d'établir un système d'alerte précoce Nombre de groupes actifs dans le secteur de la santé, et organisations de femmes informées et mobilisées
RRC		
Bangladesh Accroître le rôle des femmes en tant que lanceuses d'alerte pour la surveillance et l'entretien des infrastructures (alerte précoce, rupture des digues, érosion fluviale, destruction d'infrastructures)	Accroître l'accès des femmes aux technologies de l'information et des communications (TIC), (p. ex., radios mobiles et communautaires) Développer un réseau de femmes et de groupes locaux pour la gestion efficace des infrastructures. Orientation sur la surveillance, la maintenance et la diffusion de messages d'alerte précoce. Documenter les pratiques exemplaires et les leçons apprises. Reproduire les bonnes pratiques dans d'autres zones sujettes aux catastrophes. Construire des tours de transmission radio et mobile robustes dans différentes zones isolées et sujettes aux catastrophes.	Nombre de femmes de la communauté utilisant un téléphone mobile et faisant partie d'un réseau de radios communautaires Réseaux d'infrastructures fonctionnelles en place Lignes directes établies avec différents organismes et ministères Exemples documentés et intégrés aux bases de données scientifiques, technologiques et des TIC Réseau mobile et de radio disponible, sans interruption, dans les régions isolées


Tableau 3 : Secteurs prioritaires des ccGAP et exemples de mesures et d'indicateurs (Cont.)

RRC		
Objectifs	Mesures	Indicateurs de réussite
Tanzanie	<p>Puiser dans les connaissances traditionnelles des femmes pour prévoir les catastrophes.</p> <p>Développer une compréhension sensible au genre des systèmes d'alerte précoce pour prédire les catastrophes.</p> <p>Établir et renforcer/maintenir le lien entre les groupes de femmes et les responsables de la santé dans les collectivités locales afin de partager l'information sur le développement de maladies et sur les mesures curatives.</p>	<p>Connaissances traditionnelles documentées et utilisées</p> <p>Messages/informations d'alerte précoce disponibles et utilisés par les femmes</p> <p>Relations de travail entre les agents de santé et les groupes de femmes existantes et fonctionnant de façon efficace</p>
	<p>Renforcer la capacité des femmes de la communauté à se préparer et à faire face aux catastrophes</p> <p>Reconnaître, encourager et développer le rôle des femmes influentes (p. ex., les épouses et mères des chefs traditionnels) en tant qu'actrices du changement sur les questions liées au changement climatique.</p>	<p>Place des femmes dans la communauté renforcée</p>
Mozambique	<p>Former les femmes locales à la collecte de données météorologiques.</p> <p>Fournir aux femmes des outils appropriés pour la collecte de données précises.</p> <p>Concevoir un mécanisme d'incitation pour que les données recueillies par les femmes génèrent des revenus.</p>	<p>Nombre de femmes formées à la collecte de données météorologiques</p> <p>Nombre de femmes collectant des données météorologiques</p> <p>Nombre de femmes recevant des bénéfices économiques</p>
	<p>Établir un système innovant de collecte de données météorologiques géré par des femmes</p>	
Pérou	<p>Développement d'une certification d'écoles résilientes.</p> <p>La définition des critères de certification pourrait inclure : infrastructure appropriée, formation des enseignants et des étudiants au changement climatique, calendrier scolaire adaptable à la variabilité du climat, programmes intégrant les questions de genre et de changement climatique.</p>	<p>Nombre d'écoles certifiées</p>



Bien que les discussions sur « le genre et le changement climatique » tendent à se concentrer massivement sur la vulnérabilité des femmes et sur l'adaptation, il est important de noter que les ccGAP favorisent les idées directes, l'engagement et le leadership des femmes de façon novatrice, et

promeuvent le rôle de celles-ci dans des secteurs essentiels à l'atténuation. Dans de nombreux aspects de l'atténuation, les ccGAP, partout dans le monde, ont produit de nouvelles façons de percevoir les questions de genre et de changement climatique, y compris via les exemples présentés dans le tableau 4.

Tableau 4 : Les femmes ouvrent la voie en matière d'atténuation : exemples d'activités innovantes proposées par des femmes dans les ccGAP

Secteur	Pays	Activité d'atténuation des femmes
Transports	Égypte	Réduire les émissions et développer les moyens de subsistance en créant un réseau de bateau-taxis sur le Nil géré par des femmes.
	Bangladesh	Système de billetterie et de placement sécurisé pour les femmes dans les terminaux de bus et de train, et introduction de billets journaliers et d'un ticket commun pour les autobus, les trains et les bateaux.
Énergie	Mozambique	Réduction des émissions et de la dépendance vis-à-vis des sources traditionnelles de combustibles par la création de « boutiques de l'énergie » communautaires gérées par des femmes.
	Jordanie	Réduction de l'empreinte carbone nationale par le biais de campagnes destinées aux femmes pour réduire les émissions domestiques en améliorant les modes de consommation et l'efficacité énergétique.
Forêts	Mozambique	Militer pour une gouvernance forestière durable par le biais de campagnes d'éducation pour les femmes et les filles dans le secteur forestier.
	Tanzanie	Identifier et appliquer des systèmes de partage des bénéfices de la REDD+ pour les femmes.
Déchets	Pérou	Création du programme « Quartiers propres » établissant une relation de collaboration entre voisins et récupérateurs locaux de déchets.
	Népal	Développement des programmes « Des déchets à la richesse » via la création d'emplois spécifiques pour les femmes dans la gestion non traditionnelle des déchets (recyclage, réutilisation).



Tableau 4 : Les femmes ouvrent la voie en matière d'atténuation : exemples d'activités innovantes proposées par des femmes dans les ccGAP

Secteur	Pays	Activité d'atténuation des femmes
	Bangladesh	Création et incorporation d'une méthodologie pour la réduction de la consommation dans les programmes scolaires nationaux.
	Mozambique	Mise en place d'un fonds interministériel pour les femmes afin de faciliter l'accès à des technologies vertes
Énergie	Haïti	Formation des femmes à la réparation et à la distribution de composants de systèmes photovoltaïques, ainsi qu'à la production de réchauds améliorés.
Transferts de technologie	Haïti	Développement de la capacité des hommes et des femmes dans la conception de bâtiments verts.

Dans le monde entier, les ccGAP commencent à révéler le potentiel transformationnel de l'égalité de genre. Au Mozambique, le ccGAP fut un catalyseur pour l'inclusion de mesures d'égalité entre les genres dans l'élaboration du Programme stratégique du pays pour la résilience climatique au titre du Fonds d'investissement pour le climat. En Jordanie, le ccGAP a inspiré le gouvernement à déclarer l'égalité de genre comme une priorité nationale dans la réponse du pays au changement climatique, un fait évident dans la troisième Communication nationale de la Jordanie à la CCNUCC (2014) et dans son INDC (2015), laquelle mentionne spécifiquement le processus de ccGAP et son influence.

La demande de ccGAP a augmenté au cours des cinq dernières années en réponse, entre autres, aux effets croissants des dérèglements climatiques sur

les pays en développement, ainsi qu'aux dispositions visant à intégrer les questions de genre dans les politiques mondiales et dans la planification nationale. La méthodologie unique des ccGAP, caractérisée par un processus multipartite et multisectoriel, vise à développer, parfois pour la première fois dans le pays, une communication et une collaboration entre le personnel technique de différents ministères ou secteurs, pour de meilleures réponses au changement climatique. Ces réponses prennent non seulement en considération la marginalisation et la vulnérabilité des femmes, mais aussi, et en plus du genre, d'autres catégorisations telles que l'âge, l'origine ethnique ou la culture. Il est également important d'inclure les femmes et les hommes locaux/ruraux et autochtones afin de garantir une approche inclusive et d'atteindre des résultats bénéfiques pour tous.



2.2.5 Stratégies régionales

Tout comme les accords internationaux, les stratégies et programmes d'action à échelle régionale fournissent des cadres et des dispositions pour l'élaboration de politiques nationales. La communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), par exemple, a particulièrement mis l'accent sur les interactions entre le genre et l'environnement dans ses protocoles de développement, tels que le Protocole de genre et de développement de 2008, incluant des sections clés sur les femmes dans la gouvernance ainsi que les droits des femmes aux ressources productives.

Alors que la traduction du cadre et des politiques internationales sur le changement climatique commence à prendre forme à l'échelle régionale, les ccGAP sont sur le point de devenir une stratégie supplémentaire facilitant ce processus. Deux ccGAP régionaux (interétatiques) ont été développés à partir de 2015, dont celui de la Ligue des États arabes et celui de l'Amérique centrale (comme décrit ci-dessus dans le tableau 1). Un troisième se trouve à ses premières étapes de développement en Afrique australe.

La région représentée par la Ligue des États arabes a participé activement aux séances d'orientation de l'UICN/GGCA sur le genre et le climat, devenant une fervente partisane de l'égalité de genre dans les négociations internationales sur le changement climatique. Le renforcement des capacités des délégués de la Ligue des États arabes, en particulier dans l'appui aux femmes déléguées, a permis d'améliorer les connaissances et d'identifier le besoin de politiques climatiques sensibles aux questions

de genre. Une relation étroite entre l'UICN et ses États membres sur l'intégration des questions de genre et la prise de décision, avec l'appui du Bureau régional de l'UICN pour l'Asie occidentale, a permis le développement d'un cadre régional sur le changement climatique par des experts locaux des questions de genre. L'élaboration de ce cadre régional démontre la conviction des décideurs de la région au fait que la valorisation des questions de genre et la considération des femmes en tant qu'actrices du changement renforcent la résilience des pays aux dérèglements climatiques. Suite au processus régional de ccGAP de la Ligue des États arabes, le genre est maintenant inclus en tant que point permanent de l'agenda exigeant la préparation de supports techniques dans les réunions du Conseil des ministres responsables de l'environnement au sein de la Ligue des États arabes.²⁵

En Amérique centrale, la vulnérabilité régionale et les capacités et besoins uniques des femmes et des hommes face au changement climatique ont incité les dirigeants nationaux à prêter attention aux priorités différentes des femmes et des hommes, et à donner une voix toute particulière aux femmes reconnaissant et cataloguant les divers impacts de l'augmentation des catastrophes autour d'elles.

Des spécialistes du genre de toute l'Amérique centrale ont travaillé avec les femmes locales et rurales et, sur la base de leurs expériences et de leurs recommandations, ont formé un Comité technique (Sistema de Integración Centroamericana (SICA)) afin de s'adresser à l'institution responsable du développement d'une stratégie régionale pour le changement climatique avec une proposition formelle



pour une stratégie climatique sensible au genre. L'UICN fut invitée à ce processus et participa au renforcement des capacités pour améliorer l'impact du Comité à l'échelle régionale et mondiale. Le Comité examina également le projet de stratégie sur le changement climatique et identifia d'importantes lacunes dans sa réponse aux préoccupations des femmes. Cependant, c'est la collaboration ascendante, par le biais de canaux politiques et d'expertise sur les questions de genre, qui a conduit à une stratégie englobant les préoccupations et les réponses aux besoins et priorités des différentes parties prenantes et populations clés de la région. La stratégie fut confirmée lors d'une réunion du réseau des femmes ministres, puis approuvée et légalisée par le Conseil des ministres de la Commission centraméricaine pour l'environnement et le développement. Elle créa une telle pression politique qu'une disposition sur les questions de genre fut incorporée à la déclaration des chefs d'États sur la stratégie régionale pour le changement climatique en juillet 2010, qui porta ensuite le message de l'égalité et de l'équité des genres sur la scène internationale, vers les résultats des négociations sur le climat de la CCNUCC à Cancun, plus tard cette même année.

Bien que les processus politiques régionaux et mondiaux soient précieux, il est également important de trouver des moyens d'appliquer cette stratégie dans le contexte des paramètres régionaux

spécifiques et de valider toutes les actions avec les communautés ayant partagé leurs expériences dès le départ. Le succès de cette stratégie régionale peut dépendre de la collaboration des gouvernements centraméricains avec les ONG, en coordination avec le mouvement des femmes dans la région, du fait de son soutien préalable pour l'établissement d'unités de genre et pour l'intégration des questions de genre dans les processus politiques au sein des ministères de l'Environnement.

En mars 2015, l'UICN, avec le soutien du ministère fédéral allemand pour l'Environnement, la Conservation de la nature, la Construction et la Sécurité nucléaire (BMUB), l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) et le Département du Royaume Uni pour le développement international (DFID), a continué à collaborer avec les gouvernements des États de la péninsule du Yucatan pour élaborer des lignes directrices régionales pour l'intégration des questions de genre dans les processus d'adaptation et d'atténuation dans la péninsule. La péninsule du Yucatan est la première région (intra-étatique) du Mexique à démontrer son engagement à respecter les accords et les dispositions signés par le Mexique au sein de la CCNUCC, concernant l'intégration des questions de genre dans les programmes de lutte contre le changement climatique.



Encadré 5 : Encourager les échanges d'apprentissages régionaux

Le PNUD, sous les auspices de sa programmation GGCA ainsi que d'autres partenariats, a mené différents projets régionaux visant à améliorer l'apprentissage et la planification des questions de genre et de changement climatique. En partenariat avec le gouvernement israélien, par exemple, le PNUD a organisé une formation de trois semaines sur les entreprises agricoles pour l'autonomisation des femmes rurales, contribuant ainsi directement à la résilience climatique en Afrique. Vingt-six femmes cheffes d'entreprise de six pays (Rwanda, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie, et Sud Soudan) ont participé à cette formation de développement des capacités visant à fournir à des cheffes d'entreprise les connaissances et les compétences nécessaires à la gestion d'entreprises et au développement de stratégies dans les secteurs de l'agro-industrie et des énergies renouvelables, y compris dans les industries d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Cette formation s'avéra très efficace pour faire de ces femmes des entrepreneurs

performantes, tout en les aidant à lutter contre le changement climatique. Le Kenya réalisa cette formation pour femmes entrepreneurs dans trois provinces (Machakos, Taita Taveta et Bungoma). L'Union africaine, en partenariat avec le Centre de service régional du PNUD en Afrique, organisa une formation similaire en Israël, pour 50 femmes venant de 10 pays francophones, en 2014. Ces formations sont un bon exemple d'initiative fructueuse et reconnue pour l'autonomisation des femmes et le développement d'une résilience climatique durable.

Une autre initiative régionale du PNUD en Afrique consistait en un dialogue et un échange d'apprentissages fructueux sur le genre, le changement climatique et les catastrophes, à Nairobi, auquel participèrent des dirigeantes locales, des décideurs politiques nationaux et des partenaires au développement issus de 10 pays (Ghana, Kenya, Libéria, Madagascar, Mozambique, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe). Le dialogue fournit une plateforme



Encadré 5 : Encourager les échanges d'apprentissages régionaux (Cont.)

pour un partage des expériences nationales à l'échelle régionale, ainsi qu'une opportunité de collaboration régionale. L'événement, organisé en partenariat avec la Commission Huairou, GROOTS (Grassroots Organisations Operating Together in Sisterhood) Kenya, l'Organisation panafricaine des femmes, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), ONU Femmes, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), la stratégie internationale des Nations Unies

pour la réduction des catastrophes (UNISDR) et l'Union africaine, comprenait également des visites de terrain sur trois sites au Kenya, au cours desquelles les participants se rendirent dans des centres éco-bios afin d'observer les technologies de biogaz et d'agriculture, ainsi que la conservation des ressources naturelles et les pratiques agricoles. Ils explorèrent aussi les opportunités entrepreneuriales pour l'établissement d'entreprises similaires dans leurs pays et le déploiement de ces projets réussis à l'échelle communautaire.

2.2.6 Prise de décision sur le changement climatique à l'échelle nationale : diversité des autorités responsables de l'élaboration des politiques et des plans

Les politiques et les plans ne se conçoivent pas tout seuls : ce sont les individus qui les font. Veiller à ce que différents points de vue soient représentés est ainsi l'assurance d'un processus décisionnel

plus efficace, comme indiqué ailleurs dans cette publication. La participation des femmes aux processus décisionnels sur le changement climatique est particulièrement importante, étant donné que

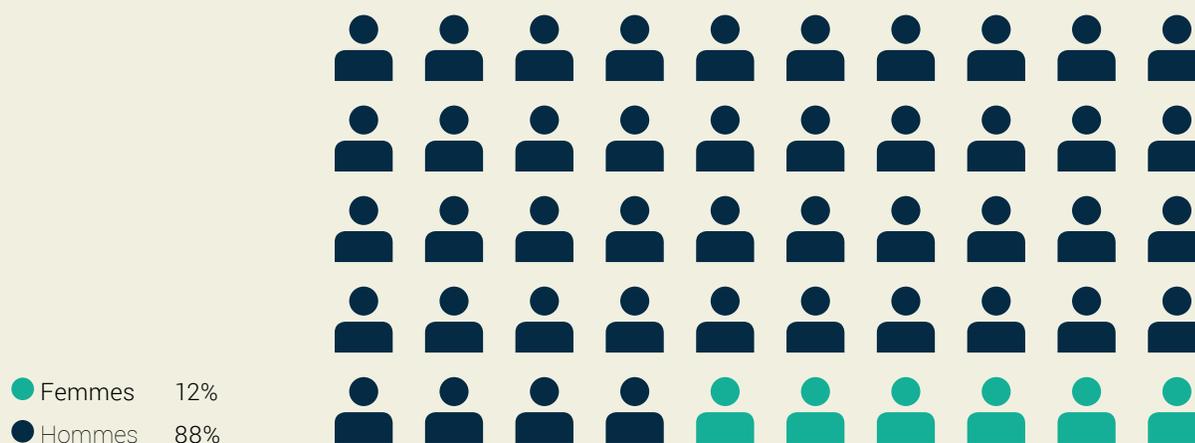


celles-ci, dans toute leur diversité, ont des capacités, des compétences, des expériences et des besoins uniques en matière d'adaptation et d'atténuation. En outre, le leadership des femmes génère aussi des résultats environnementaux, les pays ayant une représentation plus élevée de femmes au sein de leur Parlement étant plus susceptibles de ratifier les accords environnementaux et désigner des zones terrestres protégées.²⁶ Peut-être plus important encore, les recherches ont montré que les femmes sont souvent considérées comme meilleurs leaders en temps de crise, principalement en raison de leur capacité à favoriser et à arriver à un consensus

et à gérer le risque.^{27'28'29}Ces traits sont essentiels pour faire face efficacement aux défis majeurs du changement climatique.

Pourtant, les dernières données de l'EGI révèlent que les femmes sont encore largement sous-représentées dans les principales sphères décisionnelles environnementales. Elles représentent, par exemple, à peine 12% des responsables des ministères de l'Environnement, chargés de gérer la planification des efforts de lutte contre les dérèglements climatiques (voir Figure 3).

Figure 3 : Responsables des ministères nationaux chargés de l'environnement par genre, en 2015



Bien que le ministère en charge d'un secteur lié à l'environnement (p. ex., ministère de l'Environnement, des Forêts ou des Ressources naturelles) soit généralement l'autorité désignée pour élaborer et mettre en œuvre la planification et la programmation relative au changement climatique dans la plupart des pays, les modalités de la prise de décision diffèrent d'un pays à l'autre. La façon dont les pays définissent leur autorité sur les thèmes de changement

climatique a des conséquences sur l'intégration des questions de genre, notamment en ce qui concerne l'inclusion systématique et délibérée des ministères des Femmes, chargés des questions de genre, ou autres dispositions nationales pour les femmes, ou les partenariats avec ceux-ci dans la planification et la mise en œuvre des efforts. L'expérience de l'UICN dans le développement des ccGAP, processus qui exigent une participation intersectorielle dans



l'élaboration des stratégies et des plans d'action, montre que les ateliers ccGAP sont souvent la première occasion de discussion interministérielle sur le changement climatique, et à plus forte raison, sur le genre et le changement climatique, pour les participants provenant de ces ministères. Le renforcement mutuel et intersectoriel de capacités et l'élaboration de stratégies sont pourtant une composante essentielle à une planification efficace et efficiente des interventions de lutte contre le changement climatique global.

Le gouvernement de Tuvalu, selon ses propres rapports, a établi un processus par lequel le ministère des Femmes participe activement à la planification sur le changement climatique.³⁰ Tous les ministères ou départements liés à l'environnement sont des parties prenantes importantes de la planification climatique et participent au Comité national de coordination (CNC). Le Département des affaires de genre est, en plus, une des principales parties prenantes et un membre du Conseil consultatif national sur le changement climatique qui conseille et relève directement du Cabinet du Premier ministre. L'intégration du genre dans ces organisations et départements est attestée par une augmentation constante de la reconnaissance des considérations et des mesures relatives au genre dans les plans

sectoriels. Cependant, le NAPA de 2007 de Tuvalu fut critiqué dans une évaluation de 2013 pour avoir consulté seulement les hommes en raison de normes traditionnelles.³¹ Plus récemment, après les efforts de renforcement des capacités déployés par un grand nombre d'intervenants, comme le PNUD et les réseaux de femmes de la société civile, le plan de projet de développement de l'énergie de Tuvalu, par exemple, comprend 66 références au genre.³²

Dans bien des cas, les structures ou groupes de femmes ne sont pas inclus ou convoqués en tant que parties prenantes dans le développement de la planification climatique, voire même dans le développement des ccGAP, car ils ne sont pas reconnus comme acteurs dans le cadre de la mise en œuvre technique de ces documents. La consultation avec le ministère de la condition féminine (ou équivalent) existe, mais de façon sporadique, et représente souvent un processus décousu du fait que le ministère de l'Environnement définit seul les processus et la participation institutionnelle. Cela peut affecter négativement ces processus car des progrès sont accomplis dans un secteur, mais sans consultation avec les autres secteurs et institutions, les pièces complexes requises pour obtenir des résultats concrets ne sont pas intégrées et harmonisées de façon cohérente.



2.2.7 Aller de l'avant

Les actions nationales évoquées dans ce chapitre illustrent des étapes importantes faisant progresser l'égalité de genre dans l'agenda climatique. Jusqu'à récemment, à la lumière d'engagements relativement nouveaux connectant consciemment le genre et le changement climatique, les politiques et plans nationaux ne reflétaient que rarement le caractère exhaustif de ces questions. Des efforts concertés de la société civile internationale ont été réalisés sur ces questions de « double intégration » (c'est-à-dire, s'assurer que les préoccupations d'égalité de genre soient intégrées dans le processus décisionnel sur le changement climatique, et parallèlement, que la planification sur le changement climatique ait un impact sur la planification intersectorielle du développement, où réside une grande partie de l'investissement dans la promotion de l'égalité de genre). Jusqu'à présent, les résultats ont généralement été fragmentés, avec quelques lueurs d'espoir et de leadership, notamment grâce à la programmation et aux mécanismes de financement, aux plans sectoriels et aux approches régionales de la CCNUCC. Des opportunités continuent cependant de se présenter pour renforcer cette double intégration.

Au fur et à mesure que les pays avancent dans la mise en œuvre d'un large éventail de stratégies, notamment l'élaboration de politiques, de programmes et de projets, la démonstration du rôle catalytique des questions de genre sera de plus en plus évidente,

avec l'intégration croissante, efficace et cohérente des questions de genre dans une planification du développement résiliente au changement climatique et à faibles émissions. Afin d'assurer que des politiques, des planifications et des mesures climatiques sensibles au genre continuent d'être élaborées et mises en œuvre pour des résultats optimaux, les recommandations suivantes sont à considérer :

- *Continuer à renforcer les capacités des parties prenantes sur les interconnexions entre le genre et le changement climatique, à tous les niveaux.* Du fait de la nécessité qu'un cadre international sur le changement climatique s'articule à l'échelle nationale, le renforcement des capacités est essentiel dans tous les secteurs, afin de construire des ponts entre ceux-ci, et de reconnaître et aborder spécifiquement les droits des femmes et les questions d'égalité de genre.
- *Intensifier l'attention portée au genre dans les stratégies climatiques à l'échelle nationale par un plaidoyer politique continu à l'échelle internationale et nationale, encourageant une approche plus holistique de l'intégration des questions de genre et de changement climatique dans les politiques et agendas nationaux de développement.* Ceci permettra de se démarquer des mesures sectorielles et institutionnelles fragmentées, pour obtenir des résultats synergiques plus importants.



- *D'ici là, et en parallèle : promouvoir la question des femmes et du genre dans les programmes, les activités et les investissements sectoriels en relation avec le changement climatique, tels que les programmes d'investissement nationaux pour l'agriculture, et se concentrer sur la mise en œuvre d'activités déjà identifiées et incluses dans les plans d'action sur le genre. Ces activités et plans devraient être accompagnés d'une budgétisation sexospécifique, ainsi que de technologies sensibles au genre.*
- *Assurer l'inclusion des structures et groupes de femmes dans la mise en œuvre en mettant l'accent, en particulier, sur le partage des bénéfices, mais aussi sur les investissements dans les organisations de femmes ainsi qu'en faveur des femmes, afin de les responsabiliser et de leur permettre d'accéder et de s'engager au-delà des obstacles socioculturels qui continuent de marginaliser leur participation au développement rural et urbain.*
- *Créer un espace et garantir les possibilités de participation des femmes aux processus décisionnels nationaux sur le changement climatique. A titre d'exemple : lorsque les femmes représentent au moins 33% d'un groupe d'utilisateurs de la forêt, participent à la planification, bénéficient d'un droit de jouissance et de formation leur fournissant des possibilités de revenus et des avantages réduisant leurs charges, la dégradation des forêts est moindre, on dénombre moins de cas d'exploitation forestière illégale et de conflits, les forêts sont mieux protégées et les fermes plus productives. Ces exemples comptent parmi les éléments de preuve qui devraient contribuer à assurer un espace pour la participation des femmes dans les sphères de la REDD+.*
- *Mobiliser, ou augmenter, l'accès aux mécanismes de financement afin de favoriser la mise en œuvre des stratégies et des plans d'action. Par le passé, les pays ont souvent déclaré que les fonds ou les dispositions pour l'intégration des questions de genre dans la lutte contre les dérèglements climatiques n'existaient pas. Aujourd'hui, la volonté et les mécanismes pour mettre en œuvre un financement sensible au genre à l'échelle nationale sont une réalité. Le défi consiste donc à développer le savoir-faire de tous les groupes afin d'obtenir des résultats sociétaux positifs, en particulier pour les femmes et les groupes de femmes.*
- *Réévaluer les politiques et stratégies nationales sur le genre et le changement climatique, y compris les ccGAP existants, et les mettre à jour à la lumière des nouvelles communications, mécanismes et financements de la CCNUCC, en particulier à l'heure où le Fonds vert pour le climat commence à distribuer ses fonds.*
- *Engager un large éventail de partenaires travaillant sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes afin de mieux comprendre les causes profondes des inégalités de genre, à partir des leçons de leurs expériences et en consolidant les partenariats entre les praticiens nationaux et internationaux de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique. S'appuyer sur les initiatives passées et actuelles afin de mieux cerner les rôles des femmes et des hommes dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et éviter de dupliquer les efforts. Sensibiliser et échanger les leçons et les bonnes pratiques par le biais de réseaux comme le Mécanisme d'apprentissage sur l'adaptation (ALM).*



- *Former et sensibiliser les parties prenantes et le personnel des projets sur les questions de genre et l'importance de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes*, non seulement pour des résultats équitables, efficaces et durables, mais aussi pour garantir et promouvoir les droits de l'Homme. Les études de diagnostic, comme les stratégies pour l'égalité de genre, menées par des spécialistes indépendants des questions de genre en consultation avec les principales parties prenantes, aident à identifier les lacunes existantes et à répondre aux préoccupations de genre lors de la planification, de l'exécution et du suivi de projets sur le changement climatique.
- *Identifier et investir dans le suivi et la reddition de comptes*. Au cours de la dernière décennie, les gouvernements ont défini des engagements internationaux et nationaux pour s'assurer que l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes soient des questions essentielles dans la lutte contre le changement climatique. Ce cadre politique robuste a permis de grandes avancées, mais sans un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des engagements pour guider les actions futures, un vide demeure dans l'identification des progrès réalisés, sans mentionner les défis persistants, les zones de lacunes ou bénéfiques comparatifs, ou les stratégies d'amélioration efficaces. Il existe, par conséquent, un besoin d'instruments rigoureux de suivi et de reddition de comptes. L'Indice Genre et environnement est l'un de ces mécanismes.
- *Reconnaître et célébrer que les doutes entourant le genre et le changement climatique sont aujourd'hui dépassés : les connaissances, les communications, les méthodologies et les outils ont été développés pour démontrer les moyens permettant d'arriver à cette fin et illustrer les co-bénéfices de ces solutions pour l'égalité de genre et pour la lutte contre le changement climatique*. Armée d'exemples, de leçons apprises, de défis et d'une dynamique, une approche intégrant les questions de genre peut prospérer à travers les financements, la mise en œuvre et le développement à plus grande échelle.



RÉFÉRENCES

1. Government of Pakistan Ministry of Climate Change. (2012, septembre). *National climate change policy*. Islamabad, Pakistan.
2. Government of Pakistan Climate Change Division. (2013, novembre). *Framework for implementation of climate change policy (2014-2030)*. Islamabad, Pakistan.
3. Parlement européen. (2012, avril). *Résolution du Parlement européen : 2011/2197(INI). Women and climate change*. Document électronique : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+TA+P7-TA-2012-0145+0+DOC+PDF+V0//EN>
4. Recognizing the Disparate Impact of Climate Change on Women and the Efforts of Women Globally to Address Climate Change, H.R. Con. Res. 29, 114th Cong., 1st Sess. (2015). Document électronique : <https://www.congress.gov/bill/114th-congress/house-concurrent-resolution/29/text>
5. CCNUCC. (2015). Guidelines for the preparation of National Adaptation Programmes of Action (NAPA). Document électronique : http://unfccc.int/adaptation/nairobi_work_programme/knowledge_resources_and_publications/items/5376.php
6. UICN. (2013). *The Environment and Gender Index (EGI) 2013 pilot*. Document électronique : <http://genderandenvironment.org/wp-content/uploads/2014/12/The-Environment-and-Gender-Index-2013-Pilot.pdf>
7. Groupe d'experts des pays les moins avancés (PAM) de la CCNUCC. (2012, décembre). *National adaptation plans : Technical guidelines for the national adaptation plan process*. Document électronique : https://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/application/pdf/naptechguidelines_eng_high_res.pdf
8. Aguilar, Lorena. (2011). Draft Guidelines to Mainstreaming Gender in the Development of National Adaptation Plans (NAPs). Présentation de l'UICN à la CCNUCC. Document électronique : <http://genderandenvironment.org/resource/draft-guidelines-to-mainstreaming-gender-in-the-development-of-national-adaptation-plans-naps/>
9. Manandhar, Rojina. UNFCCC Expert meeting group: Implementation of gender-responsive climate action in the context of sustainable development. Bonn, Germany. 14-16 October 2015. *Integration of the gender perspectives in adaptation under the UNFCCC process and the Nairobi work programme context*. CCNUCC.
10. Climate Investment Fund Pilot Programme for Climate Resilience (PPCR). (2011, février). *Samoa : Strategic Programme for Climate Resilience (SPCR)*. Document électronique : <https://www.climateinvestmentfunds.org/cifnet/sites/default/files/Samoa%20PPCR%20Strategic%20Program%20-%20Endorsed.pdf>
11. Climate Investment Fund Pilot Programme for Climate Resilience (PPCR). (2011, février). *Samoa : Strategic Programme for Climate Resilience (SPCR)*. Document électronique : <https://www.climateinvestmentfunds.org/cifnet/sites/default/files/Samoa%20PPCR%20Strategic%20Program%20-%20Endorsed.pdf>



12. Gouvernement des Samoa. (2011). *Strategic Programme for Climate Resilience (SPCR)- prepared for the Pilot Programme for Climate Resilience (PPCR)*. Document électronique : [http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/Samoa%20Strategic%20Program%20for%20Climate%20Resilience%20\(SPCR\)%20CRIP.pdf](http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/Samoa%20Strategic%20Program%20for%20Climate%20Resilience%20(SPCR)%20CRIP.pdf)
13. Prebble, M., Gilligan, M., & Rojas, A. (2015). *Gender in mitigation actions [draft]*. Washington, DC: UICN.
14. CCNUCC. (2015). Intended nationally determined contributions (INDCs). Document électronique : http://unfccc.int/focus/indc_portal/items/8766.php
15. World Resources Institute. (2015, juin). *Building climate equity: Creating a new approach from the ground up* (S. Klimsky, D. Waskow, W. Bevins, E. Northrop, R. Kutter, L. Weatherer, & P. Joffe, auteurs). Document électronique : <http://www.wri.org/sites/default/files/building-climate-equity-072014.pdf>
16. CCNUCC. (2015). INDC tels que communiqués par les Parties. Document électronique : <http://www4.unfccc.int/submissions/indc/Submission%20Pages/submissions.aspx>
17. Prebble, M., Gilligan, M., & Rojas, A. (2015). *Gender in mitigation actions [draft]*. Washington, DC : UICN.
18. Gouvernement de la République du Mexique. (s.d.) *Contribution nationale volontaire établie (INDC)*. Document électronique : <http://www.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Mexico/1/MEXICO%20INDC%2003.30.2015.pdf>
19. Royaume Hachémite de Jordanie. (s.d.). *Contribution nationale volontaire établie (INDC)*. Document électronique : <http://www.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Jordan/1/INDC%20of%20Jordan.pdf>
20. UICN. (2015, septembre). *Gender focal points and policies in national environmental ministries : EGI brief*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/egi_focal_point_factsheet_sept15.pdf
21. Centre de promotion des énergies alternatives (AEPC). (2015, mars). *Gender mainstream in renewable energy sector in Nepal (including in SREP)*. (R. Laudari, auteur). Document électronique : https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/SREP_Nepal_Gender%20Mainstreaming_Final.pdf
22. FAO. (2011). *The state of food and agriculture: Women in agriculture: Closing the gender gap for development*. Document électronique : <http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e.pdf>
23. Par exemple : Nyasimi, M. (2014, 21 août). Gender, agriculture, climate change, and policy responses from Africa. Publié sur le blog du GCRAI : <https://ccafs.cgiar.org/blog/gender-agriculture-climate-change-and-policy-responses-africa#.VdSdoWAirzI>
24. République du Soudan (2015). *Contribution de la République du Soudan à la Décision 18/CP.20 : Views on gender-responsive climate policy with a focus on mitigation action and technology development and transfer*. Document électronique : http://www.unfccc.int/submissions/Lists/OSPSubmissionUpload/39_122_130694376816084755-Republic%20of%20Sudan%20%20gender%20workshop.pdf



25. UICN. (2012). *The art of implementation: Gender strategies transforming national and regional climate change decision making*. Document électronique : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2012-086.pdf>
26. PNUD. (2011). *Human development report 2011: Sustainability and equity: A better future for all* (J. Klugman, auteur). Document électronique : http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/271/hdr_2011_en_complete.pdf
27. Leader-Chivee, L. (2014, 26 mars). CEOs: Own the crisis or it will own you. Harvard Business Review, Leadership. Document électronique: <https://hbr.org/2014/03/ceos-own-the-crisis-or-it-will-own-you/>
28. Lagarde, C. (2014, 19 mai). Daring the difference: The three L's of women's empowerment. Document électronique : <https://www.imf.org/external/np/speeches/2014/051914.htm>
29. Enarson, E., & Chakrabarti, P.G. D. (eds). (2009). *Women, gender, and disaster: Global issues and initiatives*. New Delhi, Inde : SAGE.
30. Banque mondiale. (2014, décembre). *Tuvalu--Energy sector development project*. Document électronique : <http://documents.worldbank.org/curated/en/2014/12/23179103/tuvalu-energy-sector-development-project>
31. Bernard, K., & PNUD. (2013, mai). *Tuvalu : Gender assessment of NAPA 1/+ project*. Document électronique : http://www.fj.undp.org/content/dam/fiji/docs/Project_additions/UNDP_Fj_GA_TuvaluNAPA1+.pdf
32. Banque mondiale. (2014, décembre). *Tuvalu--Energy sector development project*. Document électronique : <http://documents.worldbank.org/curated/en/2014/12/23179103/tuvalu-energy-sector-development-project>

3

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE, LES DROITS ET LES RESSOURCES :

L'adaptation intégrant le genre dans
tous les secteurs



Par Cheryl Anderson (Université de Hawaïi),
Lorena Aguilar et Molly Gilligan (UICN), avec
Fidaa F. Haddad et Ali Raza Rizvi (UICN) et
Cristina Tirado (UCLA et IUNS)





CONTENU DU CHAPITRE



	Messages clés	141
3.1	Introduction	142
	• Dimensions sexospécifiques de l'adaptation	143
3.2	Questions de genre et d'adaptation par secteur	146
	• Réduction des risques de catastrophes	146
	• Eau	154
	• Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle, et souveraineté alimentaire	161
	• Zones arides et désertification	167
	• Océans, zones côtières et pêche	171
	• Santé	171
3.3	Effets négatifs des initiatives d'adaptation sur l'égalité de genre et possibles solutions	184
3.4	Planification de l'adaptation : de l'échelle nationale aux initiatives communautaires	192
	• Programmes d'action nationaux d'adaptation (NAPA)	194
	• Planification des programmes d'adaptation climatique	196
	• Planification de la réduction des risques de catastrophes	197
	• Planification de l'adaptation communautaire	198
	• Planification de l'adaptation fondée sur les écosystèmes	198
3.5	Aller de l'avant	200
	Références	204



ACRONYMES

ABC	Adaptation à l'échelle communautaire	NAPA	Programmes d'action nationaux d'adaptation
AfE	Adaptation fondée sur les écosystèmes	ODD	Objectifs de développement durable
BAD	Banque asiatique de développement	OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ccGAP	Plan d'Action sur le genre et le changement climatique	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	ONG	Organisation non gouvernementale
CDP	Conférence des Parties	ONU	Organisation des Nations Unies
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	PMA	Pays les moins avancés
CO₂	Dioxyde de carbone	PNA	Plan national d'adaptation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
FTFA	Food and Trees for Africa / Des aliments et des arbres pour l'Afrique	PPRC	Programme pilote pour la résilience climatique
GES	Gaz à effet de serre	RRC	Réduction des risques de catastrophes
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
HFA	Cadre d'action de Hyōgo	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
IGE	Indice Genre et environnement	UNISDR	Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes
MFF	Initiative « Mangroves for the future » / Des mangroves pour l'avenir		



Messages clés

- Les mesures d'adaptation révèlent la dimension humaine du changement climatique.
- La capacité des communautés à s'adapter au changement climatique est inextricablement liée à leur accès aux droits fondamentaux et à leur capacité d'exercer ces droits, à leurs conditions socio-économiques et à la santé des écosystèmes dont elles dépendent pour leurs moyens de subsistance et leur bien-être.
- Les vulnérabilités et l'exposition, à la base des risques différenciés du changement climatique selon le genre, résultent non seulement de facteurs climatiques, mais aussi de facteurs non climatiques tels que les inégalités multidimensionnelles souvent produites (et reproduites) par des normes sociales et des processus de développement inégaux.
- Les efforts d'adaptation peuvent échouer s'ils sont isolés dans des stratégies sectorielles. Au contraire, les approches multidimensionnelles, multisectorielles et multipartites semblent permettre d'aborder les questions interconnectées, comme la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé, la gestion de l'eau, les moyens de subsistance ou les considérations de genre.
- Les hommes et les femmes peuvent avoir et ont des besoins et des intérêts différents dans les efforts d'adaptation. Ils ont aussi des expériences, des compétences et des capacités différentes qui peuvent et devraient influencer les efforts d'adaptation.
- Bien que souvent négligées, les connaissances des femmes sont essentielles à l'élaboration et à l'adoption de mesures et de politiques d'adaptation efficaces, efficientes et équitables. La participation pleine et effective des femmes est essentielle à tous les niveaux pour réaliser leurs droits et assurer l'intégration de connaissances et expériences diverses et uniques.
- Diverses approches d'adaptation, fondées sur les écosystèmes ou sur les communautés, ont adopté l'égalité de genre comme un principe directeur et ont révélé de précieuses leçons et bonnes pratiques sur lesquelles devraient se fonder les futures initiatives d'adaptation.



3.1 Introduction

Alors que la communauté internationale prenait conscience que les efforts d'atténuation ne seraient pas suffisants pour réduire les impacts du changement climatique déjà ressentis par de nombreuses personnes dans le monde, le rôle de l'adaptation s'est imposé comme une réponse de plus en plus critique. L'espèce humaine, en particulier les communautés où les inégalités sociales persistent et augmentent les risques d'impacts liés au climat, a commencé à subir ces impacts négatifs et doit développer ses capacités d'adaptation afin de se préparer aux effets imminents du changement climatique. Les sociétés doivent adopter des approches renforçant la résilience à tous les niveaux (individuel, familial, communautaire, national et international) afin de résister aux impacts climatiques et se remettre de ceux-ci. Malgré la sensibilisation croissante à la nécessité et à la hiérarchisation des interventions d'adaptation, de nombreuses mesures n'ont pas été poursuivies en raison de la limitation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Diverses formes d'adaptation seront nécessaires pour traiter efficacement la large gamme et les niveaux variés d'impacts probables du changement climatique qui affecteront différents secteurs, la gestion des ressources, les activités économiques et la dynamique des populations.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit l'adaptation comme :

Le processus d'ajustement aux dérèglements climatiques actuels ou prévus et à leurs effets. A l'échelle humaine, l'adaptation cherche à modérer ou à éviter les préjudices ou à exploiter les opportunités bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'ajustement aux conditions climatiques prévues et à leurs effets.¹

Le développement de stratégies d'adaptation, à tous les niveaux, exige une planification intégrée, multidisciplinaire et multisectorielle. Il est essentiel de comprendre les types et l'étendue des impacts

DÉFINITIONS CLÉS :

La vulnérabilité, telle que définie par le GIEC, est le niveau d'incapacité d'un système (une communauté, un ménage, un écosystème ou un pays) à faire face aux effets indésirables d'un choc, comme par exemple celui causé par le changement climatique.² La vulnérabilité est affectée par l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation du système à ces effets. De façon générale, la vulnérabilité est dynamique et évolue avec le temps, l'espace, et les conditions sociales, économiques et politiques.³

La capacité d'adaptation, c'est-à-dire la capacité d'un système à s'adapter à un choc, regroupe à la fois la résilience socio-écosystémique et la résilience socio-économique.⁴ La capacité d'adaptation comprend les systèmes de connaissances, les ressources, les institutions financières, les systèmes économiques, la gouvernance et la capacité de la population. La résilience d'un individu, d'un ménage, d'une communauté, d'une institution ou d'un gouvernement se réfère à sa capacité à résister et à récupérer rapidement après un impact, idéalement par une reconstruction et une réorganisation plus forte, plus profonde et plus durable.



climatiques, les vulnérabilités et les capacités afin d'évaluer efficacement les interventions d'adaptation appropriées requises. Les évaluations du GIEC prennent en compte la meilleure analyse physique disponible des changements de températures, de précipitations, de l'élévation du niveau de la mer et autres facteurs climatiques, et analyse les impacts régionaux potentiels sur les milieux naturels et bâtis, les économies, les moyens de subsistance et autres dimensions humaines. Ces évaluations fournissent des informations pour l'élaboration de stratégies de réduction des risques, pour faire face aux impacts et s'adapter aux changements prévus au fil du temps.

Les recherches ont montré que la mise en œuvre des interventions d'adaptation aura des conséquences et des impacts négatifs si ces interventions n'analysent pas et n'intègrent pas la capacité d'adaptation de la communauté, de la région ou du gouvernement.⁵⁶ L'examen de la vulnérabilité et des capacités prend en compte les relations entre les populations humaines et leur environnement, traduisant la vulnérabilité et les risques associés en des constructions sociales se rapportant principalement aux processus de développement, aux (in)égalités structurelles et à la gestion durable des ressources. Par conséquent, l'élaboration de stratégies d'adaptation efficaces et bénéfiques nécessite un examen détaillé des dynamiques sociétales agissant au sein d'une communauté. Des politiques d'adaptation robustes fourniront aux communautés des opportunités de renforcer leur résilience face au changement climatique et autres perturbations, tout en réduisant les inégalités sociales et en promouvant l'avancement des populations marginalisées. Les stratégies d'adaptation doivent avoir pour objectif un développement positif, malgré le changement climatique.

Dimensions sexospécifiques de l'adaptation

Les mesures d'adaptation sont mises en œuvre pour réduire les impacts négatifs du changement climatique et des catastrophes. Les causes et les effets des catastrophes ne sont pas simplement le résultat de phénomènes « naturels », mais résultent aussi de décisions prises dans un contexte social, économique et politique, avant, pendant et après une catastrophe. Les relations de genre jouent un rôle majeur dans la structuration de ce contexte, et sont donc importantes pour la compréhension de la vulnérabilité, l'évaluation des risques et des effets des catastrophes, mais aussi des possibilités de réduire les impacts négatifs.

« Les catastrophes, quand elles se produisent, ne font pas de discrimination entre les personnes. Les catastrophes ne pensent pas. Chacun et tout le monde, dans la zone sinistrée, est affecté. Cependant, si les catastrophes ne font pas de discrimination entre les personnes, ce n'est pas le cas des humains. Après une catastrophe, les humains perpétuent les mêmes schémas sociaux de discrimination, et ces motifs de discrimination enracinés font que certains groupes de personnes souffrent davantage ».

- Dr Abhimanyu Singh, Directeur de l'UNESCO, discours de représentation à la Conférence internationale sur le genre et la prévention des catastrophes, le 20 Avril 2009



Il existe une différenciation socio-économique significative entre les hommes et les femmes, profondément enracinée dans les structures sociales à travers le monde.⁷ Celle-ci inclut des différences dans l'accès aux ressources telles que la terre, le crédit et l'éducation. L'accès à ces ressources fondamentales offre aux femmes les outils, les compétences et la préparation nécessaires pour participer efficacement à la prise de décision environnementales,⁸ alors que le manque d'accès à ces ressources contribue à l'inégalité des chances pour les femmes de participer et d'influencer les processus de prise de décision.

Bien qu'une représentation et une participation significatives des femmes aux processus décisionnels puissent avoir un impact important sur les politiques et les programmes, le développement et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation tenant compte des questions de genre a besoin de plus encore. Une étude sur les femmes dans la prise de décision environnementales aux Philippines, publiée en mars 2015, montre que même si le pays affiche un taux de participation relativement élevé des femmes à divers niveaux de prise de décision (20% des ministres chargés de secteurs liés à l'environnement et 67% des délégués gouvernementaux à la 19^{ème} Conférence des Parties (CDP) à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) étaient des femmes), un manque de mise en œuvre de politiques et de cadres sensibles au genre persiste.⁹

Parce que les femmes utilisent et gèrent les ressources naturelles d'une façon différente de celle des hommes et que la dégradation des ressources naturelles affecte différemment chaque groupe, les modèles inégalitaires peuvent augmenter avec la modification ou la perte des ressources naturelles

liées au changement climatique. Par exemple, les femmes rurales dans les pays en développement sont les principales productrices d'aliments de base, et le secteur agricole est exposé à des précipitations incertaines et à un risque de sécheresse. Cela signifie que le changement climatique met en danger la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance des femmes et le bien-être des familles.¹⁰

Un manque d'accès aux ressources et des inégalités structurelles entraînent généralement une plus grande vulnérabilité des femmes aux impacts du changement climatique. L'écart salarial entre hommes et femmes implique que ces dernières n'auront pas autant de ressources que les hommes pour se remettre des catastrophes.¹¹ Dans de nombreuses régions, les femmes se chargent des travaux les moins rémunérés et souvent, il n'existe aucune compensation pour des tâches telles que la gestion ou l'entretien du foyer. Ces facteurs peuvent nuire à la construction de la résilience des communautés, mais la reconnaissance et le soutien des rôles joués par les femmes au sein des foyers et des communautés peuvent aider à l'adaptation aux risques climatiques.

Le *Rapport sur le développement humain (RDH) 2007-2008* affirme que les inégalités historiques envers les femmes, comme l'accès limité aux ressources, les droits restreints ou une représentation faible ou inexistante dans les prises de décisions les rendent extrêmement vulnérables aux dérèglements climatiques.¹² Pour aborder ces aspects de façon systématique, tout au long de l'élaboration de stratégies d'adaptation, les questions clés suivantes concernant la représentation, les rôles et les responsabilités, les droits et les risques devraient être explorées en détail.



Encadré 1 : Analyse de genre pour une adaptation efficace

L'analyse de genre est un outil aidant à comprendre non seulement les dimensions sexospécifiques du changement climatique, mais aussi les questions d'égalité socio-économiques, culturelles et structurelles intégrées dans les impacts des interventions et stratégies d'adaptation. Pour plus d'efficacité, il est important d'identifier :

1. La représentation - *Qui est impliqué dans la direction et possède l'autorité de prise de décision, à tous les niveaux (de l'échelle locale aux politiques et accords internationaux sur l'adaptation) ? Qui a accès à l'information ? Qui contrôle la répartition des ressources ? Qui distribue les bénéfices ? Les connaissances traditionnelles sont-elles reconnues et représentées ?*
2. Les rôles et responsabilités - *Qui est impliqué dans la gestion des ressources ? Qui travaille avec les ressources génératrices des revenus ? Qui est impliqué dans des activités de subsistance ? Qui s'occupe des tâches familiales ? Quel âge ont les membres de la famille, et quelles sont les activités, les actions et les rôles intergénérationnels ? Comment les connaissances culturelles et autochtones influent sur les rôles et responsabilités des hommes et des femmes ?*
3. Les droits - *Qui possède des droits sur les ressources et les services ? Comment les biens et services sont-ils distribués ? Les systèmes*

juridiques protègent-ils également les citoyens hommes et femmes, quel que soit leur statut de classe ou de race, leur origine ethnique ou leur âge ? Quels sont les droits (par exemple, éducation, santé, propriété foncière) et qui en bénéficie ? Les systèmes institutionnels et juridiques soutiennent-ils l'égalité ?

4. Les risques - *Quels sont les risques, les vulnérabilités, la capacité d'adaptation et la résilience différenciés, chez les femmes, les hommes, les filles et les garçons, à tous les niveaux ? Des risques sexospécifiques supplémentaires existent-ils en fonction de l'âge, du statut de classe, de l'origine ethnique, ou de la communauté autochtone ? Quelle est l'autonomie des femmes et des hommes pour faire face aux risques ? Les capacités pour faire face aux risques sont-elles analysées et comprises ?*

Ces questions sont pertinentes pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies pour comprendre les conséquences des interventions et veiller à ce que des bénéfices positifs soient obtenus et distribués de manière égale. Au-delà de l'adage de s'adapter de façon à n'avoir « aucun regret » et de ne « faire aucun mal », tout en renforçant potentiellement les capacités et la résilience, il est important d'identifier des moyens par lesquels ces stratégies d'adaptation contribueront à la réalisation de plus grand objectifs, comme la réduction de la pauvreté, l'atteinte de l'égalité et le développement durable.



Il est important de noter que les différences de positions sociales entre les hommes et les femmes ne créent pas seulement des vulnérabilités et des risques spécifiques au genre, mais génèrent aussi des capacités propres à chaque sexe. Les capacités spécifiques que les femmes ont développées dans différents contextes sociaux et culturels peuvent être très importantes dans les efforts d'atténuation et d'adaptation climatique, en particulier pendant toutes les phases de la gestion des catastrophes: atténuation, préparation, intervention et récupération post-catastrophe.¹³ Par exemple, les études sur le risque pesant sur les femmes à l'échelle locale dans les Caraïbes, ont montré que les femmes de la région considèrent les réseaux familiaux et d'amis comme leur principal soutien lors de situations de catastrophes.¹⁴ Les femmes dans les communautés possèdent souvent de précieuses informations concernant les membres de la famille et de la communauté, comme par exemple, qui est absent et qui a besoin d'une attention particulière.

Bien que les femmes puissent être particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique du fait d'inégalités sociales et de rôles sociaux assignés, elles ne sont pas seulement des victimes. Les femmes sont d'essentiels actrices du changement, détentrices de précieuses connaissances et de compétences, et peuvent être de puissantes leaders, dans leurs communautés ou à l'échelle mondiale, pour l'adaptation au changement climatique. L'implication des femmes dans le développement et la mise en œuvre de stratégies liées à la déforestation, la croissance économique, la science, la technologie ou le développement de politiques, entre autres, peut renforcer l'efficacité de ces stratégies pour l'ensemble de la communauté. L'autorité, les capacités, l'innovation et les connaissances des femmes sont cruciales dans la définition de solutions liées à l'adaptation, comme le montre le développement de solutions nationales dans ce chapitre.

3.2 Questions de genre et d'adaptation par secteur

Les secteurs de ressources suivants, en plus des forêts, de l'énergie, et autres secteurs décrits dans les chapitres connexes de la présente publication, sont pertinents à l'identification de réponses équitables d'adaptation au changement climatique.



Réduction des risques de catastrophes

Le domaine de la réduction des risques de catastrophes (RRC) fut le premier domaine de



l'adaptation à se pencher sur l'identification des risques et l'élaboration de méthodes reconnaissant les liens avec le développement, les facteurs socio-économiques et les questions d'égalité liées aux droits humains. Le besoin de faire face aux catastrophes n'est pas un phénomène nouveau. Cependant, le changement climatique augmente l'intensité et la fréquence des catastrophes, et modifie les besoins en matière de résilience face à ces événements.

Les mesures d'adaptation au changement climatique et les pratiques de RRC sont nécessairement des concepts interconnectés. En effet, 91% des incidents majeurs enregistrés causés par des catastrophes naturelles entre 1994 et 2013 étaient liés à des phénomènes climatiques ou météorologiques.¹⁵ Les politiques d'adaptation devraient, par conséquent, tenir compte des enseignements tirés des stratégies de RRC, et les stratégies de RRC devraient prendre en compte les impacts du changement climatique, ces deux aspects étant de plus en plus liés. Les dérèglements climatiques ont un impact sur les catastrophes soudaines (en augmentant l'ampleur et la fréquence des événements catastrophiques), ainsi que sur les catastrophes plus lentes (par la modification des conditions climatiques moyennes et la variabilité du climat).¹⁶

Le *Cadre d'action de Hyōgo 2005-2015 : construire la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes (HFA)*¹⁷, principal cadre international de la RRC, décrit le travail intersectoriel nécessaire afin de réduire les risques de catastrophe et permettre aux nations, aux communautés et aux écosystèmes de s'adapter aux impacts des phénomènes liés au changement climatique et autres facteurs. Le HFA ne fait pas de différence entre l'apparition soudaine et les risques d'évolution plus lente de catastrophes. Il « promeut [cependant] l'intégration de la réduction

des risques liés à la variabilité climatique actuelle et aux changements climatiques futurs dans les stratégies de réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique ». ¹⁸

Le genre dans la RRC

Au cours des dernières décennies, des efforts importants ont été déployés pour l'inclusion d'une perspective de genre dans les stratégies de RRC. Des méthodologies permettent de mieux comprendre comment le « genre », en tant que catégorie socialement construite et variable dans l'espace et le temps, peut révéler des risques et des types d'impacts différentiels auxquels les individus devront faire face lors de menaces causées par les catastrophes et le changement climatique. Ces analyses aident à identifier les vulnérabilités et les capacités devant être intégrées dans l'adaptation au changement climatique. Comme indiqué précédemment, il est important d'identifier les domaines de la représentation, les rôles et responsabilités, les droits et l'accès aux ressources et aux services, et le risque différentiel.

Le HFA inclut une disposition de principe sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la RRC. Cette disposition vise à intégrer une perspective de genre dans les politiques, les plans et les processus de prise de décision de RRC, dans tous les domaines de la gestion des risques et toutes les phases du cycle de catastrophe.¹⁹ Toutefois, l'évaluation à mi-parcours 2010-2011 du HFA concluait que « l'inclusion d'une perspective de genre et la participation effective des communautés sont les domaines dans lesquels le moins de progrès semblent avoir été faits ». ²⁰ En fait, les données du Moniteur du HFA 2009-2010 montrent que 62 pays sur 70 ne recueillent pas de données ventilées par sexe sur les informations de vulnérabilité et de capacité.²¹



En 2011, le HFA commandait un rapport sur les femmes en tant qu'actrices du changement pour la RRC. Dans ce rapport, les auteurs Gupta et Leung constataient que :

Les organisations de femmes, malgré leurs solides antécédents dans la promotion du développement communautaire, se retrouvent exclues et déconnectés des programmes nationaux de réduction des risques de catastrophes et de récupération post-catastrophe » et que « les institutions multilatérales déclarent devoir faire face à des

*connaissances et à un engagement politique insuffisants pour pouvoir faire avancer les questions de genre dans le domaine de la résilience ».*²²

Le concept de pertes et dommages est lié aux aspects de RRC. Le Mécanisme international de Varsovie pour les pertes et dommages²³ est le programme de travail de la CCNUCC sur les pertes et dommages visant à proposer des approches pour ralentir l'apparition et les effets progressifs du changement climatique dans les pays en développement.²⁴

Encadré 2 : Pertes et dommages

Les « pertes et dommages » se réfèrent aux effets négatifs de la variabilité et des changements climatiques auxquels les individus n'ont pas été en mesure de faire face ou de s'adapter. Les « dommages » peuvent être considérés comme des impacts négatifs pouvant être réparés ou restaurés (tels que les dommages provoqués par une tempête sur le toit d'un bâtiment, ou les dommages à une

mangrove côtière). Les « pertes » peuvent être définies comme des impacts négatifs qui ne peuvent pas être réparés ou restaurés, comme la perte de sources d'eau douce souterraines liée à la fonte des glaciers ou la perte de culture ou de patrimoine associée à une relocalisation potentielle des populations en dehors de zones devenant moins habitables au fil du temps.²⁵

Les approches à la résolution des problèmes liés à la perte et aux dommages résultant des effets néfastes du changement climatique se concentrent principalement autour de la gestion des événements soudains. Très peu d'efforts sont déployés à l'égard des dangers liés à l'évolution lente des effets du changement climatique, et peu ou pas

de connaissances et d'information liées au genre sont disponibles en ce qui concerne les impacts de ces risques. Il est urgent d'identifier des approches efficaces pour gérer les risques à évolution lente, ceux-ci pouvant potentiellement être responsables des plus grandes pertes et dommages.²⁶ Il est à la fois nécessaire d'élargir les cadres juridiques internationaux



actuels traitant des questions des migration et déplacements humains suite à des événements à évolution lente, et essentiel que ces cadres intègrent spécifiquement les questions liées au genre.

Un des défis à surmonter est le manque de connaissances en ce qui concerne le potentiel de perturbations à grande échelle causées par les pertes et dommages, en particulier dans le contexte des événements à évolution lente. Une attention particulière doit donc être accordée aux besoins et aux préoccupations des femmes. Les pertes économiques et non-économiques ont des effets disproportionnés sur les individus en fonction de leur statut socio-économique et de leur genre. De nombreuses études ont montré que ce sont les femmes et les individus les plus pauvres et les plus marginalisés qui souffrent le plus de ces pertes. Les approches fondées sur les droits et les considérations de genre devraient être intégrées dans les discussions sur les pertes et dommages et dans les futurs mécanismes établis à cet égard.²⁷

Avec ces objectifs, succès, défis et recommandations à l'esprit, le cadre post-2015 (ou Cadre de Sendai pour la prévention des catastrophes 2015-2030²⁸) a été adopté lors de la troisième Conférence mondiale

des Nations Unies (ONU) à Sendai, Japon, le 18 Mars 2015.²⁹ Les priorités du Cadre de Sendai sont les suivantes : comprendre les risques de catastrophes, renforcer la gouvernance des risques liés aux catastrophes afin de mieux les gérer, investir dans la réduction des risques pour la résilience et renforcer la préparation aux catastrophes pour une intervention plus efficace et une approche de « reconstruire en mieux » lors de la récupération, la réhabilitation et la reconstruction. Il reconnaît officiellement l'importance de la participation des femmes à toutes les étapes des stratégies de RRC, de la conception au développement, à la mise en œuvre et au suivi. Ce cadre favorise l'allocation de ressources à l'autonomisation et au renforcement des capacités des femmes pour participer et pour diriger les efforts de RRC.

Le changement climatique exacerbe certains aspects des catastrophes et de la gestion des risques de catastrophes. Les impacts différenciés selon le genre doivent être pris en compte afin d'élaborer des stratégies globales de gestion des risques de catastrophes allant au-delà de la simple protection des ressources vers la promotion des femmes, d'un développement positif et d'une égalité sociale (tableau 1).

Tableau 1 : Principaux facteurs d'adaptation liés à la RRC

Impacts climatiques prévus

- Fréquence ou ampleur des événements climatiques catastrophiques accrues ;
- Capacité décroissante pour la récupération post-catastrophe due à des risques cumulés ou en cascade ;
- Élévation du niveau de la mer ; et
- Perte d'intégrité des écosystèmes et diminution de la protection qu'ils offrent contre les catastrophes.


Tableau 1 : Principaux facteurs d'adaptation liés à la RRC (Cont.)

Questions de genre

- Manque de données ventilées par âge et par sexe résultant en une mauvaise compréhension des risques différenciés selon le genre ;
- Inclusion limitée ou inexistante des indicateurs de genre dans le suivi et l'évaluation ;
- Absence de perspective féminine dans les processus de planification, de conception, de mise en œuvre et d'intervention en raison de la représentation limitée des femmes dans la direction et la prise de décision formelles des activités de RRC ;
- Compréhension limitée des risques différenciés tout au long du cycle des catastrophes ; et
- Inégalités de genre affectant l'accès aux ressources, à l'information, aux systèmes d'alerte précoce, aux services sociaux et de santé, aux droits, à la propriété foncière et au soutien institutionnel et gouvernemental.

Adaptation intégrant les questions de genre

- Utilisation de données spécifiques au genre pour surveiller et évaluer les programmes et les interventions ;
- Assurer l'égalité et la diversité de genre dans les rôles de planification, de conception, de décision et de direction ;
- Inclure des analyses de genre et de risques différenciés dans les politiques, programmes et interventions de RRC ; et
- Améliorer l'égalité dans l'accès, le contrôle et les bénéfices tirés des ressources.

Rôles et responsabilités, droits et risques : faits et chiffres

D'innombrables exemples et études ont démontré l'importance de la dynamique de genre dans la planification préalable lors de situations de catastrophe et de périodes post-catastrophe. Les exemples suivants mettent en évidence la nécessité de prendre en compte les rôles et responsabilités, les droits et les risques. L'évaluation de ces facteurs peut conduire à l'élaboration de stratégies d'adaptation plus éclairées et plus équitables, reflétant des questions telles que :

- Dans le monde entier, les femmes ont tendance à souffrir davantage des effets et des décès causés par les catastrophes, en comparaison avec les hommes. Par exemple, les femmes représentaient environ 61% des victimes au Myanmar, après le cyclone Nargis en 2008, 70% à Banda Aceh après

le tsunami de l'océan Indien en 2004³⁰, et la plupart des décès parmi les personnes âgées, en France, lors de la canicule ayant touché l'Europe en 2003.³¹

- Au Bangladesh, parmi les 140.000 personnes qui périrent dans les inondations provoquées par le cyclone Gorky en 1991, les femmes dépassaient les hommes d'un ratio de 14:1. Les causes de décès furent associées à des normes de genre socialement construites, comme l'interdiction faite aux femmes de quitter leur domicile ou de rester dans un abri anticyclonique sans être accompagnées d'un parent masculin.³² A la suite de cette situation catastrophique, le gouvernement entreprit des améliorations dans la surveillance des risques, la préparation des communautés, et les efforts d'intervention intégrés. Lorsque le cyclone Sidr frappa le pays en 2007, le nombre de victimes se situait autour de 3000 et le ratio entre hommes



et femmes dans les taux de mortalité avait diminué à 5:1. Ceci fut possible, par exemple, en traitant les causes socioculturelles de la réticence des femmes à utiliser les abris anticycloniques, notamment en accordant une attention particulière à leur participation en tant que mobilisatrices des communautés, plus susceptibles d'être entendues par d'autres femmes, et en créant des espaces réservés aux femmes dans les abris anticycloniques.³³

- Après une catastrophe, il est probable que les femmes soient victimes de violence domestique et sexuelle. De nombreuses femmes évitent même d'utiliser les abris, de peur d'être agressées sexuellement.³⁴ La violence sexiste a tendance à augmenter en raison du stress provoqué par les catastrophes et l'absence temporaire de loi et d'ordre.³⁵
- Une étude de 2007 sur 141 catastrophes naturelles de 1981 à 2002 constate que lorsque les droits économiques et sociaux sont identiques pour les hommes et les femmes, le taux de décès liés aux catastrophes ne diffère pas de manière significative entre ceux-ci. En revanche, lorsque les droits et le statut socio-économique des femmes ne sont pas identiques à ceux des hommes, plus de femmes que d'hommes meurent lors de catastrophes. Les garçons reçoivent, par exemple, un traitement préférentiel lors des efforts de secours et, suite à des catastrophes, les femmes et les filles souffrent davantage des pénuries de nourriture et de ressources économiques.³⁶
- Dans certains pays islamiques et d'Amérique latine, l'absence relative de pouvoir de décision des femmes peut représenter un grave danger en soi, en particulier lorsque celle-ci les empêche de quitter leur maison en dépit de la hausse du niveau des eaux, attendant qu'une autorité masculine leur accorde l'autorisation ou les aide à partir.³⁷
- Dans certains cas, les différences de rôles et de responsabilités sexospécifiques augmentent la mortalité des hommes lors de situations de catastrophes. Les hommes se livrent généralement à des activités plus risquées ou à des actes héroïques lors de situations de catastrophes (comme le fait d'être pompier, par exemple), pouvant entraîner la mort ou des blessures.³⁸ Par exemple, plus d'hommes périrent lorsque l'ouragan Mitch frappa l'Amérique centrale en 1998, non seulement parce qu'ils participaient à des activités de plein air, mais aussi à cause d'un comportement moins prudent face aux risques.³⁹

Exemples et leçons d'adaptation liés à la RRC intégrant les questions de genre

La gestion des risques de catastrophes est un processus dans lequel le but ultime, dans le cadre d'une proposition de développement durable dans les domaines sociaux, économiques et territoriaux, est la réduction permanente des risques conduisant à des catastrophes.⁴⁰ Par conséquent, les efforts d'adaptation au changement climatique doivent y être intégrés.

Les catastrophes pourraient fournir aux femmes, ainsi qu'aux hommes, une occasion unique de défier et de changer les rôles associés au genre dans leur société.⁴¹ Les exemples qui suivent en sont une illustration :

- Dans le cadre de son Plan d'action sur le genre et le changement climatique (ccGAP), le Libéria propose de mener des études de vulnérabilité sexospécifiques sur les côtes, afin de les utiliser dans la planification des catastrophes. Pour cela, le pays prétend mener des études de vulnérabilité ventilées selon le genre dans les zones côtières, développer un processus de renforcement des capacités des femmes afin qu'elles puissent gérer les stations météorologiques locales, informer des



conditions météorologiques côtières, améliorer les initiatives contenues dans le Programme national d'action pour l'adaptation (NAPA) et mobiliser ces femmes pour qu'elles agissent en tant que point focaux pour l'information météorologique devant être transmise aux communautés en relation avec les grands événements météorologiques côtiers (pour plus d'informations, voir le chapitre 2.2 sur les politiques nationales).

- En 1998, la communauté hondurienne de La Masica recevait une formation communautaire sensible au genre sur les risques et les systèmes d'alerte précoce. Suite à cette formation, les femmes de la communauté prirent en charge le suivi des systèmes d'alerte précoce abandonnés. Six mois plus tard, lors de l'ouragan Mitch, aucun décès ne fut signalé à La Masica, le gouvernement municipal ayant été en mesure d'évacuer la population à temps.⁴² Le succès de cette stratégie vient du fait que les femmes étaient informées des risques et des mesures d'intervention, et qu'elles jouèrent un rôle actif dans un domaine traditionnellement considéré comme réservé aux hommes.
- Après l'ouragan Mitch, l'organisation non gouvernementale (ONG) nicaraguayenne '*Puntos de Encuentro*' organisa la campagne d'information « La violence contre les femmes est une catastrophe que les hommes peuvent empêcher ». La campagne permit de changer efficacement l'attitude des hommes envers les violences faites aux femmes et donc, de remettre en cause les structures de pouvoir existantes,⁴³ les cas de violence de genre augmentant généralement après une catastrophe. Cette campagne contribua à la résilience de cette communauté en aidant à la réorganiser et à la reconstruire plus forte et plus sûre après l'ouragan Mitch.
- Après l'ouragan George en République Dominicaine, les organisations locales de femmes rurales et

urbaines furent les premières à faire face à la situation d'urgence dans les abris. Grâce à leurs connaissances sur les plantes médicinales autochtones, les femmes furent en mesure d'aider à l'administration de soins et de remèdes, jusqu'à l'arrivée du personnel médical officiel. Ces organisations contribuèrent également aux efforts de reconstruction, y compris par l'obtention d'aides à la reconstruction des maisons dans les communautés et par l'encouragement des femmes à s'entraider pour l'obtention de crédits de reconstruction. Ceci donna aux femmes un nouveau statut dans leur communauté, changea la façon dont elles étaient perçues, et améliora leur rôle dans la prise de décision.⁴⁴

- Au Bangladesh, l'initiative « Adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophes » est axée sur les femmes. Elle vise à freiner et à s'adapter aux impacts négatifs des catastrophes en réunissant des groupes de femmes chargés de mener des évaluations de la vulnérabilité aux risques climatiques et l'identification de plans d'action, y compris la construction de barrages temporaires pour éviter la salinisation de l'eau douce, et la création d'un village surélevé pour les familles sans terre dans les zones sujettes aux inondations, tout en partageant leurs connaissances et leurs expériences avec les membres de la communauté.

LIRE LA SUITE DANS LE CHAPITRE 7 !

**ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
ET RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
AU BANGLADESH : DES FEMMES MÈNENT
DES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR
RENFORCER LA RÉSILIENCE AU BANGLADESH**

ActionAid Bangladesh





- Face aux catastrophes, dans de nombreux pays, les femmes éprouvent plus de difficultés que les hommes à accéder à des informations qui pourraient affecter leur bien-être ou leur survie. Dans le cadre d'une initiative de GrameenPhone au Bangladesh, des téléphones portables sont maintenant utilisés par les femmes pour alerter les autorités sur les risques liés aux infrastructures, comme l'effondrement de ponts.⁴⁵
- Au cours d'une sécheresse dans les petites îles des États fédérés de Micronésie, les connaissances ancestrales des femmes sur l'hydrologie des îles leur ont permis de trouver plus facilement les endroits où creuser des puits pour accéder à l'eau potable. Les femmes ne sont généralement pas impliquées dans la prise de décision, mais l'information qu'elles ont apporté dans ce cas, fut bénéfique à toute la communauté.⁴⁶
- Des projets soutenus par la Banque mondiale dans la reconstruction post-inondations en Argentine, El Salvador, Mozambique, Indonésie, Viet Nam, et en Inde ont permis d'élever le statut des femmes dans la société en les incluant dans la conception et l'exécution des programmes, tout en promouvant leurs droits fonciers. Cela fut possible grâce à une compréhension approfondie des dimensions sexospécifiques des catastrophes et à la promotion de l'égalité au cours du processus de récupération post-catastrophe.⁴⁷

L'importance de l'intégration du genre dans la RRC étant de mieux en mieux comprise, les leçons et bonnes pratiques ont permis d'informer les politiques internationales, comme indiqué ci-dessus en relation avec le Cadre de Sendai, et devraient continuer à guider les stratégies nationales et infranationales de réponse et de résilience. Les étapes suivantes pour l'intégration du genre dans les plans de RRC, adaptées

de « Perspectives de genre sur le changement climatique⁴⁸ », restent des lignes directrices pertinentes pour l'inclusion des femmes à tous les niveaux de réduction des risques liés au changement climatique et aux catastrophes :

- Inclure les perspectives de genre dans les efforts de réduction des catastrophes à l'échelle nationale, régionale et internationale, y compris dans les politiques, les stratégies, les plans d'action et les programmes ;
- Analyser les données sur le changement climatique (tels que la désertification, les inondations, la sécheresse et la déforestation) depuis une perspective féminine ;
- Prendre des mesures sensibles au genre pour réduire les impacts négatifs des catastrophes naturelles sur les femmes, en particulier en ce qui concerne leurs rôles essentiels dans l'approvisionnement en eau, de nourriture et d'énergie dans les zones rurales ;
- Accroître la participation des femmes à tous les niveaux du processus de prise de décision ;
- Identifier les femmes clés à l'échelle locale afin de garantir la prise en compte des perspectives de genre lors de l'élaboration des mécanismes d'alerte précoce ;
- Veiller à ce que les femmes soient visiblement intégrées en tant qu'actrices du changement à tous les niveaux de la préparation aux catastrophes, y compris les systèmes d'alerte précoce, les réseaux de communication et les possibilités d'éducation ;
- Prendre en compte le niveau d'accès des femmes à la technologie et aux financements en temps de crise ; et
- Recueillir et analyser des données qui incluent à la fois les hommes et les femmes.



Eau

Le changement climatique induit une augmentation de la disponibilité en eau dans les zones tropicales humides et aux latitudes élevées, et une baisse de la disponibilité en eau et l'augmentation des sécheresses aux latitudes moyennes et basses semi-arides. Ces changements exposent des centaines de millions de personnes à un stress hydrique accru. Deux éléments principaux caractérisent ce stress hydrique : la pénurie d'eau et la sécurité en eau. La pénurie d'eau est le manque de ressources en eau pour répondre à la demande d'utilisation des communautés et des écosystèmes, tandis que la sécurité en eau se réfère à la disponibilité fiable de sources d'eau potable et d'installations sanitaires améliorées accessibles et abordables.⁴⁹ Dans les pays les moins développés, 663 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, et 2,4 milliards de personnes ne disposent pas d'un accès à des installations sanitaires améliorées.⁵⁰

La pénurie d'eau et la sécurité en eau seront toutes deux exacerbées par le changement climatique, d'où la nécessité de stratégies d'adaptation mettant en œuvre un plan sur la façon dont les communautés feront face à ces facteurs de stress.

Les changements de précipitations, la fonte des glaces et la réduction des glaciers auront une incidence sur les niveaux des rivières et des lacs, limitant l'accès à l'eau potable. Ceci a une importance vitale pour un sixième de la population humaine dans le monde, vivant dans des régions qui dépendent de la fonte des neiges et de la glace en montagne pour leur eau potable. Les habitants des zones arides devront faire face à des sécheresses plus fréquentes et plus durables. Avec la détérioration de cette situation, des millions de personnes seront obligées de déménager, leurs sources d'eau devenant impropres ou insuffisantes.

La réaction naturelle des êtres humains à l'élévation des températures sera probablement d'augmenter leur demande en eau potable, en particulier pour l'agriculture et la croissance de l'environnement urbain. Ceci entraînera une surexploitation des zones humides, réduisant le cours des rivières et des ruisseaux, ajoutant une pression supplémentaire sur les ressources des écosystèmes et augmentant les risques pour la vie et les moyens de subsistance des communautés environnantes. L'augmentation des températures entraînera une augmentation de l'évapotranspiration, une réduction des ruissellements et de l'infiltration et, par conséquent, moins de disponibilité en eau douce et d'humidité dans les sols. L'augmentation de l'incidence des sécheresses contribue également à accroître le risque d'incendies, tout en réduisant l'un des moyens utilisés pour lutter contre ceux-ci.

L'accès aux ressources en eau provoque l'augmentation des conflits et des crises humanitaires là où l'eau est rare,⁵¹ comme dans les régions d'Afrique subsaharienne. La pénurie d'eau représente donc un risque accru pour les hommes et les jeunes garçons, leur participation à de tels conflits augmentant leur mortalité.

Le changement climatique affecte la disponibilité des ressources en eau, qui à son tour aura des répercussions importantes sur tous les autres secteurs. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) soulignaient l'importance de l'accès à l'eau douce pour la consommation, la santé et la survie, et l'Agenda post-2015 pour le développement, les Objectifs de développement durable (ODD), reconnaissent les impacts du changement climatique et appellent à « garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et une gestion durable des ressources en eau ».⁵² Ces objectifs de développement sont essentiels pour réduire les



facteurs de risque liés aux effets du manque d'accès aux ressources en eau et à l'assainissement.

Analyse de genre des risques dans le secteur de l'eau

Dans la plupart des régions du monde, les rôles domestiques et publics sexospécifiques assignent aux femmes et aux filles la responsabilité de la collecte de l'eau pour la cuisson, le nettoyage, la santé, l'hygiène et, si elles ont accès aux terres, pour les cultures. Les femmes seront donc défavorablement et plus particulièrement impactées par l'accessibilité de l'eau, la conception et la gestion des systèmes et les coûts élevés de distribution.⁵³ Bien que cela soit rarement considéré comme du « travail », les femmes et les filles emploient une grande quantité de temps à des tâches de gestion des ressources et au travail non rémunéré nécessaire au maintien de leurs familles, mais aussi des économies locales, du développement et des infrastructures.⁵⁴

Les femmes sont souvent sous-représentées dans les processus décisionnels, même si elles

peuvent apporter une contribution importante à ces discussions en raison des connaissances des conditions écologiques et liées à l'eau qu'elles ont acquises de par leurs rôles sociaux de gestionnaires des ressources naturelles.⁵⁵ Dans les politiques de gestion de l'eau, les femmes ont souvent un rôle de victimes, alors qu'elles sont d'influentes parties prenantes et actrices de changement.⁵⁶

Les fortes inondations changent les structures et les rôles établis au sein des familles lors de la récupération post-catastrophe. Les hommes quittent les communautés pour trouver le revenu nécessaire au processus de récupération, tandis que les femmes restent à la maison pour les travaux de soins et pour s'occuper des communautés. Certains facteurs comme les accidents de la route, le risque d'agressions et d'attaques, les problèmes de santé, le nombre de voyages effectués et le poids d'eau transportée lors de chaque voyage, les conditions de terrain et les priorités d'utilisation de l'eau devraient être étudiés plus en détail afin d'acquérir une meilleure compréhension de l'interdépendance des aspects d'extraction d'eau, d'inégalité de genre et de changement climatique.^{57/58/59}

Tableau 2 : Principaux facteurs d'adaptation liés à l'eau

Impacts climatiques prévus

- Augmentation extrême des précipitations conduisant à des inondations ou à des sécheresses ;
- Augmentation des incendies et des sécheresses affectant les services écosystémiques ;
- Augmentation de la salinité dans les zones côtières et basses / inondation dues à l'élévation du niveau de la mer ou aux vagues de tempête ;
- Problèmes d'assainissement accrus ;
- Potentiel accru de maladies liées à l'eau et contributions à d'autres risques pour la santé ; et
- Diminution de la disponibilité des ressources en eau potable et de l'eau à usage agricole.


Tableau 2 : Principaux facteurs d'adaptation liés à l'eau (Cont.)

Impacts différenciés par genre

- Augmentation du temps de travail nécessaire pour aller chercher l'eau et répondre aux besoins des familles, des ménages et des communautés ;
- Absence d'une perspective féminine en raison du manque de représentation des femmes dans la planification formelle des ressources en eau et dans les activités de prise de décision ;
- Moins d'opportunités formelles pour les femmes que pour les hommes (en raison du nombre inférieur de rôles techniques en hydrologie et en ingénierie, par exemple) ;
- Barrières financières pour accéder aux systèmes d'eau dans les zones urbaines ;
- Risques sanitaires et d'assainissement pour les ménages et les communautés ;
- Droits politiques limitant les droits des femmes à accéder aux ressources en eau ; et
- Risques d'agression et de violences accrus lorsque les femmes vont plus loin pour accéder à des sources d'eau.

Adaptation intégrant les questions de genre

- Améliorer le développement, le stockage, la conservation et la gestion des systèmes de ressources en eau ;
- Accroître l'égalité et la diversité de genre dans les rôles de planification, conception, prise de décision et direction des systèmes de ressources en eau ;
- Améliorer l'accès des femmes aux domaines techniques et scientifiques ;
- Développer les pratiques de développement durable ; et
- Améliorer l'égalité dans l'accès aux ressources et aux services.

Rôles et responsabilités, droits et risques : faits et chiffres

- Globalement, les femmes et les filles passent environ 150-200 millions d'heures par jour à la collecte de l'eau. Pourtant, elles sont souvent exclues des décisions relatives à l'eau.⁶⁰
- Au Kenya, la corvée d'eau peut utiliser jusqu'à 85% de l'apport énergétique quotidien d'une femme. En période de sécheresse une plus grande charge de travail pèse sur les femmes, certaines passant jusqu'à huit heures par jour à la recherche d'eau.⁶¹
- Au Bangladesh, les modèles climatiques ont changé au cours des dernières années et les pluies sont devenues plus fortes et moins prévisibles. Les inondations de 2004 ont provoqué d'énormes pertes : 280 personnes perdirent la vie, environ quatre millions furent évacuées et des milliers d'autres restèrent sans nourriture ni logement.⁶²
- Une étude portant sur 45 pays en développement montre que les femmes sont responsables de la corvée d'eau dans 64% des ménages. Cette corvée revient aux enfants dans 12% des foyers, les filles étant deux fois plus souvent touchées que les garçons.⁶³ Dans les foyers ayant accès à une source d'eau améliorée (c'est-à-dire une source locale et abordable d'eau potable), la répartition de la corvée d'eau par sexe et par âge est plus équitable. La corvée d'eau est donc moins inégale dans les communautés où elle prend moins de temps ou d'efforts. Par ailleurs, dans



les communautés où la collecte de l'eau prend une quantité importante de temps et d'efforts, les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être assignées à cette tâche.⁶⁴ Cette disparité augmente à mesure que le changement climatique affecte la quantité et la qualité de l'eau, en particulier dans les pays en développement. Les femmes devant marcher de plus en plus loin de leurs foyers et de leur communautés pour chercher de l'eau, elles consacrent plus de temps à cette tâche, ce qui leur laisse moins de temps pour d'autres activités qui pourraient accroître leurs moyens de subsistance et leur autonomie.⁶⁵⁶⁶⁶⁷

- Il n'existe qu'un nombre limité de femmes professionnelles dans le secteur de l'eau (hydrologues, ingénieures, techniciennes de l'eau, spécialistes de l'environnement, et scientifiques) qui soient qualifiées et prêtes à occuper des postes professionnels dans ces domaines.⁶⁸
- En plus des disparités de genre, il existe aussi un écart urbain-rural important,⁶⁹ avec des impacts sur tous les aspects liés à la sécurité en eau et rendant les femmes rurales particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique sur l'eau dans de nombreux pays, dont l'Ouganda, où :
 - L'eau courante est utilisée par 67% des ménages urbains, mais par seulement 10% des ménages ruraux ;
 - 71% des ménages urbains sont susceptibles de faire bouillir l'eau qu'ils consomment contre seulement 38% des ménages ruraux ;
 - 59% des ménages ruraux ne prennent aucune mesure pour traiter l'eau qu'ils consomment ;
 - 28% des ménages urbains et 2% des ménages ruraux possèdent une source d'eau améliorée au sein de leur propriété ;

- 17% des ménages urbains et 62% des ménages ruraux marchent une demi-heure ou plus pour atteindre leur source d'eau potable ; et
- 21% des ménages urbains et 15% des ménages ruraux ont accès à des installations d'assainissement non partagées améliorées. Ces pourcentages passent à 52% en milieu urbain et 11% en milieu rural pour les ménages ayant accès à une toilette séparant les déchets de tout contact humain, mais partagée avec d'autres ménages.⁷⁰

Exemples et leçons d'adaptation liés à l'eau intégrant les questions de genre

Une étude réalisée par l'International Water and Sanitation Centre - IRC sur les projets communautaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans 88 communautés et 15 pays a montré que des projets conçus et exécutés avec une pleine participation des femmes sont plus durables et plus efficaces que ceux qui ne considèrent pas les femmes comme partenaires à part entière.⁷¹ Il est, par conséquent, fondamental que les femmes soient pleinement engagées dans des mesures d'adaptation afin d'aider à réduire la vulnérabilité associée au changement climatique. Les mesures possibles incluent :

- Développer la capacité des femmes à améliorer l'observation et la prévision ;
- Développer des systèmes d'alerte précoce sensibles au genre ;
- Réaliser des cartes sexospécifiques des risques et des vulnérabilités ;
- Promouvoir la conservation et l'allocation de l'eau basée sur le marché avec la participation active des femmes ; et
- Accroître l'efficacité de l'irrigation pour les besoins des femmes.



Les inondations saisonnières et les sécheresses dans le Gujarat, en Inde, font qu'il soit extrêmement difficile pour les agriculteurs pauvres d'obtenir des rendements agricoles productifs, l'eau étant surabondante pendant la saison des récoltes et la pénurie faisait rage le reste de l'année. Les agricultrices sont particulièrement vulnérables, car leur subsistance dépend des moussons. Mais ces femmes ont converti cette crise en une opportunité et ont créé un système amélioré de gestion qui stocke l'eau en sous-sol lors de précipitations excessives pour la récupérer pour l'irrigation pendant les périodes de sécheresse. Les agriculteurs, et plus particulièrement les agricultrices, bénéficient ainsi d'un accès amélioré à l'eau douce et de rendements des cultures plus constants.

EN SAVOIR PLUS!

GESTION DE L'EAU SELON LE SYSTÈME BHUNGROO DANS LE GUJARAT, EN INDE : AUTONOMISATION DES FEMMES POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE AGRICOLE GRÂCE À DES TECHNOLOGIES D'IRRIGATION AMÉLIORÉE

*Naireeta Services Pvt. Ltd. avec le soutien financier de la
Fondation Rockefeller*



La Banque asiatique de développement (BAD) souligne un projet d'eau communautaire dans le district de Kegalle, au Sri Lanka. Selon Lalitha Nanamearchchi, gestionnaire du projet sur l'eau géré par la communauté de Bisowela, avant la mise en place du projet, les femmes de la communauté devaient marcher sur de longues distances pour aller chercher de l'eau à usage domestique. Ce « travail de femmes » ne leur laissait que peu de temps pour autre chose que les tâches domestiques. Dans le cadre du projet sur l'eau de la BAD, Lalitha participa à une formation et à un développement des capacités techniques et devint cheffe de file d'une organisation communautaire créée pour améliorer l'accès à l'eau. Les femmes ayant désespérément besoin d'eau, et une alimentation des foyers en eau étant essentielle pour elles, elles prirent un rôle central dans la direction du projet et assumèrent la charge de cheffes dans ses activités. Elles montrèrent un plus grand intérêt que les hommes pour la pose de canalisations et travaillèrent même toute une nuit pour terminer le projet. Ces femmes leaders lancèrent également des programmes de plantation d'arbres pour protéger les sources d'eau et préserver l'environnement. Elles veillèrent à ce que les points de vue des femmes soient pris en compte lors de l'identification des ressources en eau et dans l'évaluation des besoins. Dans toutes ces activités la participation des femmes était relativement élevée par rapport à celle des hommes.⁷²



Encadré 3 : Adapter la gestion de l'eau dans les ccGAP : l'eau comme secteur prioritaire au Népal, en Tanzanie et en Jordanie

Comme indiqué précédemment, les effets négatifs du changement climatique sur le stress hydrique ont une incidence disproportionnée sur les femmes. Cependant, celles-ci ne sont pas seulement des victimes. Si on leur donne une opportunité égale de participer en tant qu'actrices, au lieu de les limiter à un rôle de victimes ou de bénéficiaires, elles peuvent améliorer la résilience de leurs communautés, comme le montrent, par exemple, quelques-unes des activités uniques des ccGAP mises en œuvre au Népal, en Tanzanie et en Jordanie, où l'eau a été identifiée comme un secteur prioritaire pour la gestion et l'adaptation au changement climatique.

Népal⁷³

Des dispositions nationales exigent que des efforts soient faits pour assurer l'équité de genre dans la planification et la budgétisation des programmes. Les projets de gestion communautaire des ressources en eau exigent la participation de 30% de femmes dans les groupes d'utilisateurs et les comités tels que les Comités d'utilisateurs de l'eau et de l'assainissement (WSUC). Cependant, l'engagement actif reste limité. Une étude menée par la BAD a révélé qu'à l'intérieur du Népal, chaque porteuse d'eau a besoin en moyenne d'1,3 heure par jour au cours de la saison de la mousson et de 2 à 3 heures par jour, en moyenne, pendant la saison sèche pour réaliser les tâches domestiques quotidiennes.⁷⁴

Des objectifs, des mesures et des indicateurs de succès ont été développés dans le ccGAP du Népal, pour :

- Développer les infrastructures d'approvisionnement en eau pour répondre aux besoins des femmes ;
- Assurer la participation des femmes en tant que décideuses ;
- Assurer l'intégration du genre dans les politiques actuelles liées à l'eau ; et
- Promouvoir la recherche relative aux dimensions de genre et de changement climatique dans le secteur de l'eau, entre autres objectifs.

Tanzanie⁷⁵

Dans un tel pays aride, il est très difficile pour les individus d'accéder à une eau sanitaire propre s'ils ne vivent pas à proximité de l'un des trois grands lacs qui bordent le pays. En conséquence, l'eau souterraine représente la principale source d'eau pour les populations de la Tanzanie. Celle-ci n'est cependant pas toujours propre. Bon nombre de ces puits d'eau souterraine sont situés à proximité de systèmes de drainage toxiques qui s'infiltrent dans les eaux douces souterraines et les contaminent. Les tanzaniens n'ont donc pas d'autre choix que de se tourner vers l'eau de surface, qui contient souvent des bactéries nocives et/ou des déchets humains. En 2011, seulement



Encadré 3 : Adapter la gestion de l'eau dans les ccGAP : l'eau comme secteur prioritaire au Népal, en Tanzanie et en Jordanie (Cont.)

54% de la population bénéficiait d'un accès amélioré à l'approvisionnement en eau, et 24% avaient accès à un assainissement adéquat. En moyenne, les femmes et les enfants passaient plus de deux heures par jour à la collecte de l'eau, et ce chiffre augmentait jusqu'à sept heures dans les régions les plus éloignées.

Pour surmonter ces obstacles au développement, la Tanzanie a décidé d'utiliser l'expertise des femmes dans le secteur de l'eau. Les objectifs incluent de :

- Renforcer la capacité des hommes et des femmes dans les collectivités locales à la gestion de l'eau dans le contexte du changement climatique ;
- Mettre en place des programmes basés sur le genre pour améliorer la conservation et la gestion des lacs et des bassins fluviaux ;
- Veiller à ce que les indicateurs nationaux de gestion intégrée des ressources en eau soient sensibles au genre ;
- Instituer des programmes basés sur le genre pour améliorer la conservation et la gestion des lacs et des bassins fluviaux ;
- Former plus de femmes expertes dans le secteur de l'eau ; et
- Investir dans le secteur privé et l'expertise des ONG pour développer des solutions sur mesure et innovantes pour améliorer l'accès des femmes à l'eau.

Jordanie⁷⁶

L'approvisionnement résidentiel en eau, l'irrigation, la qualité de l'eau et les questions socio-économiques sont considérées comme prioritaires dans le ccGAP de la Jordanie, et les femmes comme des actrices du changement dans ce secteur, y compris par la reconnaissance que :

- Les femmes sont les principales gardiennes de l'eau à l'échelle des ménages et jouent donc un rôle crucial dans l'utilisation durable et la gestion de celle-ci ;
- Dans les zones rurales, les femmes sont en mesure de s'adapter et de mettre en œuvre de nouvelles techniques de conservation de l'eau ;
- Les femmes assurent l'assainissement des ménages ; et
- Les femmes, et donc les familles, peuvent mieux faire face aux questions de sécurité de l'eau quand elles ont accès à l'information et la prise de décision.

Les objectifs, les étapes d'action et les indicateurs pour l'amélioration de la résilience de la Jordanie aux effets du changement climatique sur les questions de l'eau, incluent de :

- Renforcer la capacité des femmes et des hommes des communautés locales à



Encadré 3 : Adapter la gestion de l'eau dans les ccGAP : l'eau comme secteur prioritaire au Népal, en Tanzanie et en Jordanie (Cont.)

- économiser l'eau en organisant des cours de recyclage sur les questions de l'eau et de l'égalité de genre au niveau des postes de direction ;
- Assurer une budgétisation sensible au genre pour surveiller le montant des fonds mis à disposition pour les activités de genre à l'échelle locale ; et
- Veiller à ce que le changement climatique et le genre soient intégrés dans les politiques, les stratégies et les mesures d'adaptation prévues sur l'eau. La législation nationale relative à l'eau devrait, elle aussi, être révisée afin de s'assurer que les considérations de genre et le changement climatique soient pleinement intégrés.



Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle, et souveraineté alimentaire

Les écosystèmes agricoles et la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont particulièrement vulnérables au changement, à la variabilité et aux extrêmes climatiques. Ils sont essentiels à la planification et à la programmation de l'adaptation afin d'assurer la santé et la nutrition de la population mondiale. Dans certaines régions, les impacts négatifs localisés sur les petits propriétaires, les agriculteurs de subsistance et les pêcheurs entraînent une baisse du rendement des cultures de céréales.

Depuis les débuts des pratiques agricoles, il y a plus de 12000 ans, environ 7000 espèces de plantes ont été cultivées à des fins alimentaires. Aujourd'hui 90% de notre alimentation provient de seulement 15 espèces de plantes et huit espèces d'animaux. La conservation des variétés ancestrales sauvages de

ces aliments pourrait fournir des alternatives afin qu'à l'avenir, de nouvelles espèces résistantes aux changements climatiques puissent être développées. Malheureusement, beaucoup de ces espèces ancestrales sauvages sont déjà menacés d'extinction. Par exemple, il est prévu qu'un quart des espèces de pommes de terre sauvages disparaissent au cours des 50 prochaines années.⁷⁷ Les projections faites par le GIEC indiquent que l'agriculture des pays subtropicaux chauds sera plus touchée que celle des pays subtropicaux tempérés.

La plupart des gens dans le monde sont pauvres, et la plupart des pauvres dans le monde vivent d'une agriculture de subsistance et travaillent comme ouvriers, agriculteurs, transformateurs à petite échelle ou commerçants. Leurs conditions de vie sont souvent difficiles : les routes sont en mauvais état, les distances entre les champs et les marchés sont grandes, les intrants (ressources, matériels, outils, etc.) et les informations sur les marchés ou les services (connaissance de l'entreprise, comptabilité,



accès aux capitaux et aux prêts, services de transport, etc.) peuvent ne pas être disponibles et l'accès à des marchés sécurisés peut être compliqué.^{78/79}

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les changements et la variabilité climatiques affectent les quatre dimensions de la sécurité alimentaire : la disponibilité des aliments (production et commerce), la stabilité des approvisionnements alimentaires, l'accès à la nourriture et l'utilisation des aliments.^{80/81} En outre, la sécurité alimentaire ne dépend pas seulement des impacts climatiques, environnementaux et socio-économiques, mais aussi de l'évolution des marchés et des flux commerciaux, des mesures et des politiques d'aide alimentaire, des programmes de protection sociale et des mesures de protection, pour ne citer que quelques exemples.⁸²

Les phénomènes extrêmes, la variabilité et le changement climatiques influencent et exacerbent les trois principaux facteurs déterminants de la sous-nutrition que sont : la sécurité alimentaire des ménages, la santé maternelle et infantile ainsi que l'accès aux services de santé et à la santé environnementale.⁸³ D'autres facteurs, tels que les moyens de subsistance, les institutions formelles et informelles, les structures économiques et politiques, les ressources et les transformations structurelles façonnent, à leur tour, ces trois facteurs déterminants.

L'augmentation des concentrations de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère (ce même phénomène qui entraîne le changement climatique) peut directement affecter la valeur nutritive des aliments d'origine végétale. Un niveau élevé de CO₂ entraîne une réduction de la concentration de protéines et autres nutriments dans de nombreuses cultures de plantes que nous consommons.⁸⁴

Analyse de genre des risques liés à l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la souveraineté alimentaire

L'insécurité nutritionnelle et les problèmes de santé liés au climat sont aussi associés à la pauvreté et à l'inégalité de genre. Environ 60% des personnes souffrant de faim chronique sont des femmes et des filles.⁸⁵ Beaucoup des individus les plus pauvres dans le monde sont des femmes rurales dans les pays en développement, qui dépendent de l'agriculture de subsistance pour nourrir leurs familles. Les femmes sont en première ligne dans la production alimentaire, la collecte des ressources nécessaires à la préparation (y compris l'eau et le bois) et la répartition de la nourriture au sein de leurs foyers et de leurs communautés, ce qui les rend vulnérables aux impacts du changement climatique (en particulier les risques de sécheresse et/ou d'inondations) et affecte leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, et leur santé. Le changement climatique contribue également à l'insécurité hydrique et énergétique, augmentant ainsi la charge de travail des femmes vivant de l'agriculture de subsistance, qui ont besoin d'un accès à l'eau et à l'énergie pour la production et la préparation des aliments.⁸⁶ Ces insécurités croissantes auront des conséquences néfastes sur la santé et la sécurité nutritionnelle en raison du manque de temps à consacrer à d'autres tâches vitales de soins des enfants, comme l'allaitement, et en raison de la réduction d'accès et de disponibilité des aliments, du fait d'un approvisionnement en eau agricole inadapté et de qualité insuffisante.⁸⁷ Dans les zones menacées par la sécheresse et la désertification, les responsabilités accrues des femmes dans les soins domestiques pourraient réduire leurs possibilités d'exercer des activités alternatives génératrices de revenus, avec des conséquences négatives pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.⁸⁸



La mondialisation des marchés alimentaires augmente la dépendance envers les aliments importés dans de nombreuses régions du monde où la terre n'est plus utilisée, ou ne peut plus être utilisée

pour la production de nourriture, en particulier là où la valeur du sol conduit au développement de stations touristiques et de bénéfiques pour les entreprises, et où la main-d'œuvre est sous-évaluée.

Tableau 3 : Facteurs clés d'adaptation liés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à la souveraineté alimentaire

Impacts climatiques prévus

- Augmentation extrême des précipitations conduisant à des inondations ou à des sécheresses ;
- Augmentation de l'impact des incendies et des sécheresses sur les services écosystémiques et la disponibilité en eau pour l'irrigation et la croissance ;
- Salinité accrue dans les zones côtières et basses empêchant les cultures ;
- Diminution de la disponibilité des ressources en eau pour le bétail et les cultures ;
- Risque accru d'organismes nuisibles, mauvaises herbes et espèces envahissantes menaçant les plantes ; et
- Baisse de la production alimentaire et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Questions de genre

- Risques différenciés selon le genre dans les types de cultures et la production alimentaire (risques de trésorerie liés à des impacts sur la production des cultures plus élevés pour les hommes, mais plus grand risque pour les femmes en ce qui concerne les impacts sur les denrées alimentaires et les cultures vivrières des ménages) ;
- Charge de travail accrue pour la production alimentaire ;
- Impacts de la mondialisation de la production alimentaire sur l'autonomie locale des hommes et des femmes rurales en matière d'accès aux ressources productives alimentaires ;
- Absence de représentation et de rôles directifs pour les femmes dans les activités formelles de prise de décision sur l'agriculture ; et
- Risques pour la santé et la nutrition pour les ménages et les communautés.

Adaptation intégrant les questions de genre

- Améliorer la gestion de l'eau et des ressources naturelles par l'égalité d'accès aux ressources ;
- Assurer la diversité dans la planification, la conception, la prise de décision et les rôles de direction des systèmes agricoles pour atteindre l'égalité de genre ;
- Investir dans les pratiques de développement durable ;
- Améliorer les méthodes de production alimentaire ;
- Promouvoir une distribution alimentaire équitable ; et
- Intégrer l'analyse de genre et l'analyse des chaînes de valeur pour améliorer l'agro-industrie, réduire la pauvreté et améliorer les marchés, en tant que stratégie d'adaptation.



Rôles et responsabilités, droits et risques : faits et chiffres

- Les services de vulgarisation agricole sont souvent orientés vers les hommes, ceux-ci étant normalement considérés comme les chefs de famille, l'hypothèse étant que, une fois que l'information arrive au chef de famille, elle sera automatiquement partagée avec le reste du foyer. Cependant, ceci n'est pas toujours vrai et souvent, les femmes disposent de peu d'informations techniques dont elles auraient besoin pour améliorer leur exploitation et gérer les ressources en eau. Pour les activités dans lesquelles les femmes sont les actrices principales, l'information est incontournable, afin qu'elles puissent participer.^{89,90}
- En raison des faibles niveaux d'éducation, la plupart des femmes dans les pays du sud travaillent comme petites commerçantes, travailleuses occasionnelles, nettoyeuses, travailleuses à domicile, travailleuses à la pièce et travailleuses non rémunérées dans des entreprises familiales, entre autres rôles « cachés » du secteur informel.⁹¹ Ce travail informel est souvent combiné à une agriculture de subsistance et inférieur à un emploi rémunéré du fait que les revenus, lorsque ils existent, sont plus faibles et plus irréguliers, que les conditions de travail sont moindres, qu'ils offrent moins de sécurité et aucun avantage tel que pensions ou absences pour maladie.⁹²
- Bien que les femmes et les hommes contribuent et bénéficient tous deux du développement rural, les femmes souffrent encore de lacunes juridiques dans le droit à la propriété, ainsi que dans l'accès aux financements et à des pratiques commerciales modernes afin d'améliorer leur gestion agricole, leurs intrants et leurs résultats.^{93,94}
- Dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, l'agriculture est la bouée de sauvetage de l'économie, et les femmes sont des agricultrices,

des productrices de denrées alimentaires et des gestionnaires de ressources naturelles clés. Dans la région, les femmes produisent 60 à 80% des produits alimentaires nationaux, fournissent près de la moitié de la main-d'œuvre agricole, assument plus de 90% des responsabilités domestiques et travaillent presque deux fois plus d'heures que les hommes. Presque toutes les femmes rurales (96%) travaillent dans les exploitations familiales, fournissant 75% de la main-d'œuvre agricole et 60% des revenus agricoles dérivés.⁹⁵

Exemples et leçons d'adaptation liés à l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la souveraineté alimentaire intégrant les questions de genre

Le Forum politique d'Oslo recommande que l'utilisation des terres, les régimes fonciers et les aspects juridiques concernant les populations les plus pauvres soient pris en considération dans l'adaptation au changement climatique. Comme indiqué plus haut, dans tous ces aspects, les femmes ont des rôles et des responsabilités spécifiques qui pourraient les placer dans une situation désavantageuse.⁹⁶ En raison du niveau plus élevé de vulnérabilité des femmes, du fait d'inégalités socio-économiques et historiques persistantes, la prise en compte de leurs besoins, perspectives, capacités et participation directe aux initiatives d'adaptation au changement climatique est essentielle. En outre, on peut s'attendre à ce que les femmes apportent une contribution significative aux efforts nécessaires pour faire face aux risques climatiques du fait de leur relation spécifique aux ressources naturelles, au travers de la conservation des sols et de l'eau, de la construction de digues pour éviter les inondations et autres types d'activités connexes.



Les femmes et les hommes jouent des rôles différents dans les efforts de conservation au sein des communautés, les femmes prenant souvent un rôle plus directif dans la sélection et la préservation des semences. Les femmes ont une profonde connaissance de la flore et de la faune de leur environnement ainsi que des méthodes de conservation associées, et ont traditionnellement utilisé les ressources locales pour la nourriture, les médicaments et l'énergie. Il a été constaté que les femmes investissent 90 à 95% de l'argent qu'elles reçoivent d'activités liées à la biodiversité dans l'amélioration de la qualité de vie de leur famille.⁹⁷ La disparition d'espèces a un impact sur les groupes les plus vulnérables, y compris les femmes. Alors que les systèmes de gestion de la biodiversité reposent sur les connaissances, les compétences et le travail des femmes, celles-ci ne sont généralement pas incluses dans la prise de décision, y compris lorsqu'il s'agit de nouvelles technologies ou informations.⁹⁸ L'agriculture familiale contribue à une adaptation au changement climatique sensible au genre puisque, dans de nombreux pays, les jardins potagers sont le domaine des femmes.

Les recommandations de nombreux rapports citent diverses actions d'adaptation dans le secteur agricole visant à améliorer la sécurité alimentaire. Parmi celles-ci, il y a lieu de citer :

- Changement dans la production agricole et les cultures vivrières disponibles pour la subsistance et la nutrition :
 - Impliquer les femmes et les hommes dans la conservation de la biodiversité ;
 - Fournir une formation sur la vulgarisation agricole pour les femmes et les hommes ;
 - Fournir de meilleurs suppléments nutritionnels pour les familles dans le besoin ;
 - Rendre les outils de marketing disponibles ; et
 - Améliorer et garantir les droits fonciers des femmes.⁹⁹
- Intégrer l'analyse de genre et l'analyse de chaîne de valeur :
 - Améliorer l'égalité de genre, l'accès aux ressources et le secteur agroalimentaire.¹⁰⁰

EN SAVOIR PLUS!

INTÉGRATION DU GENRE DANS LA PLANIFICATION LOCALE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MAROC : AUTONOMISER LES FEMMES AGRICULTRICES ET ENTREPRENEURS

ONU Femmes et Agence suisse pour le développement et la coopération, mis en œuvre avec des partenaires locaux dans huit municipalités pilotes - Association Annama pour le développement de la femme rurale



Assurer une approche sensible au genre est considéré comme l'un des principes clés de l'adaptation sensible à la nutrition.¹⁰¹ Des stratégies efficaces ont été proposées pour faire face aux défis que le changement climatique fait peser sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris la promotion de l'éducation des filles, de l'engagement et du leadership des femmes dans une planification et une prise de décision sur le développement durable résilientes au climat, la protection des droits des femmes et l'autonomisation des femmes pour améliorer leur capacité à relever les défis climatiques pour la nutrition en participant de



façon égale aux processus de consultation climatique à l'échelle communautaire, locale et nationale.

Par exemple :¹⁰²

- Dans la communauté de Keur Moussa au Sénégal, où l'érosion rendait l'eau moins disponible, lessivait les sols utilisés pour les cultures et provoquait la migration des jeunes hommes et femmes vers les villes, les organisations de femmes ont aidé à contrôler l'érosion par la construction de canaux en forme de demi-lune pour retenir l'eau, récupérer les terres agricoles et améliorer la production.¹⁰³
- Depuis 1990, Food and Trees for Africa (FTFA - Des aliments et des arbres pour l'Afrique) s'est penchée sur les questions de sécurité alimentaire, pauvreté et changement climatique en Afrique du Sud par l'enseignement de nouvelles compétences aux femmes et en favorisant leur leadership pour créer un environnement plus sain et plus durable. Au travers de six programmes, FTFA met l'accent sur la promotion du leadership des femmes dans les projets de plantation d'arbres, de jardinage et d'agriculture, afin d'atteindre les objectifs de réduction des émissions tout en travaillant à améliorer l'accès aux aliments et la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté.

- Tree Aid, une ONG travaillant dans le Sahel, a développé un projet intitulé Village Tree Entreprise pour soutenir les femmes et les hommes utilisant les ressources forestières comme source de revenus dans les trois régions les plus septentrionales du Ghana : le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Nord. Ce projet a été mené en collaboration avec le Service de la faune et des forêts du gouvernement du Ghana, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) et six organisations communautaires locales. Le projet visait également à augmenter le nombre d'arbres nécessaires pour soutenir la demande du marché. Les partenaires du projet aidèrent les communautés locales et les entrepreneurs à reconnaître l'importance des produits forestiers comme le karité pour la génération de revenus ainsi que le rôle important que les femmes entrepreneurs peuvent jouer dans cette chaîne de valeur. Le projet leur permit de comprendre le système de produits et de marché, leurs propres rôles dans la chaîne de valeur et les changements comme l'augmentation de la demande. Il leur montra comment faire en sorte que leurs activités demeurent rentables. Il aida les producteurs à former des groupes d'affaires se penchant sur des activités particulières et à élaborer des business plans pour les relier aux marchés et aux banques. Il forma les femmes et les hommes à mieux négocier les prix de leurs produits. En outre, il forma les femmes au leadership et à la vie de famille afin qu'elles puissent faire face aux défis sociaux actuels et futurs, et aida les femmes entrepreneurs dans le domaine du karité à obtenir de petits prêts pour augmenter le volume de leurs entreprises.¹⁰⁴

EN SAVOIR PLUS!

INITIATIVE « DES ALIMENTS ET DES ARBRES POUR L'AFRIQUE » (FTFA) EN AFRIQUE DU SUD : LES FEMMES MÈNENT DES COMMUNAUTÉS SUD-AFRICAINES VERS UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN ET PLUS DURABLE

Food and Trees for Africa (FTFA)





Zones arides et désertification

La désertification désigne le processus de dégradation des sols résultant de différents facteurs dans les zones arides, semi-arides et sèches subhumides. C'est un processus par lequel les zones arides perdent leur capacité de production agricole, menant à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, par une relation de cause à effet. Caractérisées par leur variabilité climatique, ces terres accueillent des éleveurs et agriculteurs à petite échelle, mais sont vulnérables à la désertification en raison de l'augmentation de la population humaine et de la pauvreté, de la colonisation, de la déforestation, de l'expropriation des pâtures, du défrichement, du surpâturage, de politiques d'utilisation des terres et de pratiques d'irrigation inappropriées et de l'instabilité politique, tous aggravés par le changement climatique.¹⁰⁵

Le changement climatique accélère la perte de végétation et donc la désertification. La saison des pluies devenant plus courte et les sécheresses augmentant, l'érosion des sols et les sols infertiles deviennent la norme. La diminution de la couverture végétale provoque une augmentation de l'évapotranspiration, qui contribue à une réduction des précipitations, créant une boucle autoalimentée qui exacerbe la désertification.

Les sécheresses sont la cause principale des pénuries alimentaires et de 60% des situations d'urgence alimentaire.¹⁰⁶ En plus de voir leur sécurité alimentaire et hydrique menacée les communautés rurales peuvent devoir faire face à des conflits autour des ressources, forçant des familles ou des communautés entières à migrer. En Asie occidentale, les sécheresses

sont responsables d'une augmentation des migrations rurales vers les villes, mais dans les villes, les crues soudaines se multiplient suite à des épisodes de précipitations intenses. Le nombre de personnes touchées par des crues soudaines a doublé au cours des dix dernières années, jusqu'à 500000 personnes dans toute la région.¹⁰⁷

Dans les régions arides d'Afrique, il semble que les événements climatiques extrêmes comme les sécheresses et les inondations soient devenus plus intenses et plus irréguliers au cours des trois dernières décennies. La réduction de la longueur totale de la saison des pluies et l'augmentation des poches de sécheresse sont des indicateurs explicites du changement climatique et de risques accrus pour les collectivités locales.¹⁰⁸

Dans les régions, comme le Sahel, où de grandes sécheresses sont fréquentes, les populations ont développé diverses mesures d'adaptation. Celles-ci comprennent :

- L'évolution des pratiques de gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux, vers le développement d'une combinaison d'agriculture et d'élevage ;
- L'utilisation de diverses variétés de plantes résistantes à la sécheresse, présentant un cycle plus court ainsi que d'autres caractéristiques d'adaptation ;
- Le développement d'une agriculture irriguée grâce à la gestion de l'eau (cultures maraîchères sous serre) ;
- L'amélioration de la gestion des forêts grâce à la promotion des réchauds améliorés, à l'utilisation du gaz butane et à la gestion des lisières forestières par les villageois ;



- Une meilleure gestion des eaux domestiques et agricoles par le biais de stockage et de puits ;
- Le pastoralisme et la mobilité des troupeaux ; et
- La migration.¹⁰⁹

La plupart de ces mesures fournissent une diversification économique améliorant les moyens de subsistance des éleveurs et des agriculteurs à petite échelle, mais elles peuvent aussi représenter des solutions alternatives.

Analyse des risques liés au genre en ce qui concerne les zones arides et la désertification

Le rapport phare de la Banque mondiale au Moyen-Orient et en Amérique du Nord (MENA) sur l'adaptation au changement climatique dans les pays arabes, publié en 2012, indique que dans les zones rurales, le changement climatique oblige les communautés à repenser les rôles préétablis entre hommes et femmes. Ceci a conduit les hommes à migrer vers les villes à la recherche d'un travail rémunéré, laissant les femmes assumer des devoirs jusqu'alors assumés par ceux-ci au sein des foyers et des communautés, avec le défi supplémentaire d'une éducation limitée, de la responsabilité de la garde des enfants et de l'absence d'autorité légale, perpétuant ainsi l'inégalité de genre. En conséquence, le changement climatique offre de nombreuses opportunités, non seulement de réduire la vulnérabilité, mais aussi de contribuer à un plus grand développement à long terme.¹¹⁰

Les rôles et connaissances traditionnelles des femmes en matière de gestion des ressources naturelles et de pratiques agricoles sont essentielles

à la préservation de la nourriture, de l'eau et des médicaments. Pourtant, dans les zones arides à travers le monde, et en particulier dans une grande partie de l'Afrique, les femmes sont touchées par l'érosion et la diminution de la productivité agricole et de l'élevage. En outre, les femmes doivent faire face à la responsabilité supplémentaire de l'entretien des terres et du bétail autour de leur maison, les maintenant occupées hors du foyer la majeure partie de la journée, en plus des tâches ménagères qu'elles doivent assurer dans la soirée.

En outre, l'utilisation non durable des zones de pâturage couplée aux effets du changement climatique a conduit à la réduction de la couverture végétale du fait de la pénurie d'eau, entraînant une extraction d'eau souterraine à grande échelle et un appauvrissement des aquifères. Ces utilisations ont aussi eu des conséquences néfastes sur la biodiversité végétale autochtone et la productivité des terres, réduisant ces régions à des zones arides et industrialisées à la production de fourrages limitée. Par conséquent, les membres des communautés locales ont dû choisir entre l'abandon de leur mode de vie d'éleveurs et l'achat de fourrage c'est-à-dire, entre le chômage et un niveau de vie inférieur. Malgré le rôle clé des femmes dans le mode de vie pastoral et en tant que détentrices traditionnelles des connaissances, diverses restrictions culturelles contribuent à un accès inégal des femmes aux services et à la prise de décision, notamment le manque de propriété foncière, l'analphabétisme, la volonté politique et les inégalités fondées sur le genre.


Tableau 4 :Facteurs clés de l'adaptation liés aux zones arides et à la désertification

Impacts climatiques prévus

- Perte d'évapotranspiration, de végétation et de services écosystémiques ;
- Risque accru d'incendies ;
- Diminution des précipitations et sécheresse ;
- Diminution de la disponibilité des ressources en eau pour la consommation et la production alimentaire ;
- Diminution de la reproduction du bétail ; et
- Famine.

Questions de genre

- Risques différenciés en fonction du genre dans la perte des ressources en eau et de nourriture ;
- Risques différenciés selon le genre dans la mortalité, l'augmentation des conflits autour des ressources et les migrations forcées ;
- Utilisation accrue d'engrais qui contaminent des eaux souterraines déjà limitées ;
- Charge de travail accrue pour la production alimentaire ; et
- Risques pour la santé et la nutrition des ménages et des communautés.

Adaptation intégrant les questions de genre

- Améliorer la gestion des ressources en eau par l'égalité d'accès aux ressources ;
- Établir des options égales et diverses pour la relocalisation, la planification, la conception, la prise de décision et les rôles de direction dans les systèmes agricoles ;
- Développer les pratiques de développement durable ; et
- Assurer l'équité de la distribution alimentaire.

Rôles et responsabilités, droits et risques : faits et chiffres

Comme discuté pour d'autres secteurs, dans la plupart des pays, les femmes ont une moindre capacité pour s'adapter aux impacts du changement climatique parce qu'elles sont généralement plus pauvres que les hommes, qu'elles sont souvent responsables des ressources naturelles et de la gestion des ménages, qu'elles n'ont pas accès aux ressources ni aux possibilités d'amélioration et de diversification des moyens de subsistance et

n'ont qu'une faible participation dans les processus décisionnels. Les questions connexes comprennent :

- Les femmes dans les zones arides, comme dans d'autres écosystèmes, sont une source importante de connaissances sur la gestion de l'environnement pour les médicaments, la nourriture et l'eau. Les systèmes de connaissances traditionnelles autochtones et locaux sont particulièrement importants pour le maintien de ces milieux, dans lesquels les habitants ont appris à survivre dans



des conditions difficiles et variables. Grâce à leurs responsabilités sur les ressources sauvages et les cultures, les femmes ont développé des connaissances précieuses sur la durabilité environnementale et les mécanismes vitaux de survie dans les zones désertiques en période de sécheresse et de famine.

- Les femmes sont particulièrement affectées lorsque l'érosion et la fertilité réduite du sol entraînent une diminution de la productivité des cultures et de l'élevage, réduisant ainsi les sources de revenus provenant de ces produits.¹¹¹
- Dans les zones arides, il existe des différences dans les responsabilités, les droits d'utilisation, le statut juridique, la division du travail et la prise de décision entre les hommes et les femmes en relation à la terre. Dans la plupart des pays dans le monde,¹¹² la propriété féminine des terres agricoles est inférieure à 10%, et le Qatar et l'Arabie saoudite ne reconnaissent aucun droit aux femmes à posséder des terres agricoles. Dans de nombreuses sociétés africaines, l'absence de droit foncier pour les femmes les prive aussi des droits d'utilisation des terres, y compris le droit de planter des arbres et de prendre tout autre mesure de contrôle de l'érosion des sols.¹¹³ Dans la région arabe, les femmes rurales ont accès à la terre, car elles sont responsables de la plus grande parties des activités de cultures et d'élevage, y compris celle de mener les animaux en pâture. Cependant, les hommes contrôlent généralement la propriété et la gestion des terres, et bien que les femmes puissent en hériter, leurs maris ou leurs frères gèrent bon nombre de leurs avoirs. Les investissements dans les infrastructures terrestres comme la réparation des canaux ou des canalisations d'irrigation, l'entretien des terrasses, etc. est également une prérogative masculine.
- Les corvées domestiques et agricoles deviennent non seulement plus difficiles, mais aussi de plus en

plus cruciales à la survie. Outre l'augmentation de la charge de travail, les femmes sont particulièrement touchées par la migration d'un nombre croissant d'hommes loin des propriétés familiales. Avec l'aggravation des conditions environnementales, de plus en plus d'hommes migreront sur de longues périodes, et parfois même en permanence. Dans le même temps, pendant que les hommes migrent, contribuant moins aux revenus des familles, les femmes cherchent à élargir leur rôle productif en adaptant des techniques pour augmenter les rendements, générer plus de revenus et assurer un niveau de vie pour leur foyer un peu plus élevé que la simple survie.¹¹⁴

Exemples et leçons d'adaptation liés aux zones arides et à la désertification intégrant les questions de genre

Investir pour les femmes est considéré comme l'approche la plus importante dans les zones arides, sur la base des besoins élevés de réduction de la pauvreté et de la capacité des femmes à travailler efficacement en groupes pour gérer les ressources externes telles que les crédits et les ressources naturelles. Différentes organisations visent à permettre à des femmes rurales pauvres de prendre leur développement en mains. Bien qu'il existe des pratiques et des enseignements clairs semblables à ceux applicables aux mesures d'adaptation liées à la sécheresse, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, les situations extrêmes vécues par les populations des zones arides et des déserts ont donné lieu au développement d'activités qui répondent spécifiquement à ces risques et mettent l'accent sur l'autonomisation des femmes, souvent laissées aux travaux communautaires sur des terres dégradées alors que les hommes ont émigré en quête de travail et de revenus en dehors de la région. Des études montrent qu'il existe un intérêt croissant pour la promotion des



connaissances locales autochtones et traditionnelles sensibles au genre afin d'identifier et de répondre aux incertitudes et aux changements environnementaux à l'échelle locale, nationale et régionale.

Dans les pays arabes, la gouvernance des pâturages est renforcée par une renaissance de l'Hima, système de conservation traditionnel utilisé par les Bédouins pour organiser les pâturages et protéger les terres pour une meilleure gouvernance, conservation et gestion durable des ressources naturelles. L'Hima a montré des résultats prometteurs dans un certain nombre d'endroits, et les gouvernements sont de plus en plus intéressés par son utilisation à plus grande échelle afin d'atteindre leurs objectifs agricoles, environnementaux et sociaux de façon combinée. En Jordanie, un exemple montre que l'Hima souligne le rôle indispensable de l'intégration du genre dans l'amélioration des conditions, l'utilisation des savoirs traditionnels et des bénéfiques que les femmes apportent aux moyens de subsistance ayant prouvé son efficacité.¹¹⁵

En Afrique de l'ouest, l'Association des femmes et peuples autochtones du Tchad, le Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) ont piloté une initiative combinant les connaissances des éleveurs M'bororo en matière de prévisions météorologiques avec des prévisions scientifiques saisonnières et à long terme. L'initiative s'appuie sur une série de dialogues et d'échanges entre les détenteurs de savoirs autochtones et scientifique, avec l'appui d'experts des connaissances autochtones.

La sécheresse, la malnutrition chronique et les faibles revenus à Aguié (Niger) contribuent à la vulnérabilité climatique extrême des communautés de la région, les femmes étant particulièrement vulnérables en raison

de leurs responsabilités économiques croissantes, de leur niveau d'éducation plus faible et de leurs charges de travail plus lourdes. Afin de corriger plus efficacement les vulnérabilités spécifiques des femmes, le Projet pour la promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié, en collaboration avec le gouvernement du Niger et le Fonds international de développement agricole (FIDA), a introduit plusieurs approches novatrices aux stratégies d'adaptation. Une de ces approches consistait à soutenir l'élevage de chèvres afin que le fumier puisse être utilisé comme engrais, conduisant à une augmentation des revenus et une amélioration des rendements. Une autre visait à encourager l'utilisation de semences à cycle court et à fort rendement pour compenser les précipitations peu abondantes dans la région. Des activités génératrices de revenus pour les femmes furent également développées grâce à la production de savon et de crème capillaire, de tricot et de broderie pouvant être vendus sur le marché. Grâce à ces activités, le projet contribua à augmenter la sécurité alimentaire, les connaissances sur l'intégration des questions de genre et la mobilisation entre les groupes d'hommes et de femmes dans cette région.¹¹⁶



Océans, zones côtières et pêche

Le changement climatique d'origine humaine présente de nombreux défis mondiaux, et les zones côtières sont d'une importance particulièrement urgente pour l'adaptation. Les zones côtières renferment des écosystèmes représentant des actifs et des activités économiques importantes et présentent généralement une plus forte densité de population que les régions intérieures. Les zones côtières représentent également des barrières naturelles et des ressources pour la gestion des risques liés au changement climatique,



tels que les fronts de tempête. Mais la dégradation de ces paysages côtiers peut avoir des conséquences encore plus graves pour les communautés et la résilience des écosystèmes environnants. Bien que les effets précis varient considérablement à l'échelle régionale ou locale, les zones côtières sont très vulnérables aux impacts induits par le changement climatique, entraînant des conséquences importantes sur les zones basses et au-delà.

Le GIEC déclarait en 2007¹¹⁷ et 2014¹¹⁸ que la croissance démographique et les pressions induites par l'homme aggraverait les impacts du changement climatique sur les régions côtières. Les populations et les actifs à risque dans les zones côtières sont soumis à un stress supplémentaire en raison des impacts indirects sur l'utilisation des terres et les changements hydrologiques (par exemple, les barrages qui réduisent l'apport de sédiments sur les côtes).

Il est important de reconnaître que le coût de l'inaction sera considérablement plus élevé que celui de la priorisation de l'adaptation pour les côtes les plus vulnérables et pour les ressources halieutiques. Souvent, les impacts post-catastrophes sur les entreprises côtières, les populations, le logement, les institutions sociales publiques et privées, les ressources naturelles et l'environnement ne sont pas pris en compte dans les coûts générés par les catastrophes. Il est cependant crucial que les communautés côtières et l'industrie de la pêche associée élaborent rapidement des processus d'adaptation, les recherches indiquant que ces communautés ne seront plus viables d'ici à 2100.¹¹⁹

Genre, zones côtières, océans et pêche

On estime que plus de 120 millions de personnes dans le monde dépendent du poisson pour tout ou partie

de leurs revenus. Selon la FAO, environ 58 millions de personnes dans le monde sont directement engagées dans la pêche et l'aquaculture, y compris un nombre important de femmes.¹²⁰ Rien que dans la région du Pacifique, on estime que les femmes capturent environ un quart de la récolte totale de produits de la mer. Au Cambodge, au Laos, en Thaïlande, au Viêt-Nam et aux Philippines, les femmes ont un rôle plus important que les hommes dans la production aquicole et la récolte de fruits de mer dans certaines communautés.¹²¹

Les femmes sont impliquées dans le secteur de la pêche, en particulier dans la préparation du poisson pour la vente sur les marchés et la récolte à petite échelle, près des côtes. Du fait que celles-ci se font souvent en marge de la récolte principale, les activités des femmes dans le milieu de la pêche ne sont généralement pas une priorité dans les analyses économiques ou d'investissement des ressources. L'accès limité à la représentation et à la prise de décision a également conduit à ce que les intérêts des femmes ne soient pas pris en compte dans les plans côtiers.¹²²

En dépit de l'importance de la participation des femmes aux activités de la pêche, que ce soit au moment où les poissons sont capturés, préparés ou vendus, les conditions dans lesquelles celles-ci sont impliquées dans ce secteur à travers le monde ne sont pas équitables. Par exemple :

- Les femmes ne participent généralement pas aux réunions tenues par les organisations de pêcheurs ;
- La plupart des projets de pêche sont orientés vers les hommes, et la participation des femmes est limitée, en ce qui concerne la planification, la programmation et la gestion ;
- Il n'existe que très peu de politiques ou de programmes dans le secteur de la pêche dans



lesquels les aspects de genre sont considérés, comme indiqué par les résultats récents de l'indice Genre et environnement (EGI) :

- Lors d'une enquête sur 24 pays, trois réponses (12,5%) indiquaient que le ministère ou organisme chargé de la pêche dans le pays possédait une politique formelle sur les questions de genre, et sept réponses (29%) indiquaient que le ministère ou organisme chargé de la pêche dans le pays incluait des considérations de genre dans ses politiques et ses programmes.¹²³

- Sur les réponses de 49 pays, 14 (28,5%) déclaraient que le ministère ou organisme chargé de la pêche dans le pays possédait un point focal des questions de genre.¹²⁴

Le changement climatique aura des impacts spécifiques sur les côtes, les océans et la pêche, et beaucoup d'entre eux auront des effets sexospécifiques sur les communautés. Afin de développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation efficaces pour ce secteur, un examen attentif de ces impacts doit être entrepris (tableau 5).

Tableau 5 :Facteurs clés de l'adaptation pour les zones côtières, les océans et la pêche

Impacts climatiques prévus

- Augmentation des effets indésirables tels que la submersion, les inondations côtières, l'invasion d'eau de mer et l'érosion côtière dans les zones et pays de faible altitude en raison de l'élévation du niveau de la mer ;¹²⁵¹²⁶
- Augmentation de la salinité dans les zones côtières et de faible altitude affectant les systèmes souterrains d'eau douce et les piscines anchialines ;¹²⁷
- Acidification des océans menaçant les habitats et dégradant les rivages ;
- Changements importants dans la composition des communautés et la structure des systèmes de récifs coralliens ;
- Perte d'écosystèmes marins et côtiers, de biodiversité et de ressources, fonctions et services écosystémiques qu'ils apportent aux moyens de subsistance côtiers ; et
- Risque accru d'espèces envahissantes menaçant la faune marine et côtière.

Impacts différenciés par genre

- Risques pour l'utilisation des ressources côtières et pour la pêche (les changements affectant les poissons pélagiques pourraient augmenter le travail nécessaire pour la pêche et les coûts du poisson, entraînant une diminution des revenus provenant de la production post-pêche) ;
- Perte des moyens de subsistance basés sur les ressources de rivages et baisse de la nutrition des ménages ;
- Impacts sur l'environnement bâti menaçant les routes, les bâtiments et développements côtiers et le logement ;
- Menaces pour le tourisme et les stations balnéaires, aussi bien pour les installations que pour les activités (plage, plongée sous-marine, etc.), avec des conséquences sur les emplois (les populations autochtones et les femmes sont souvent principalement employées à des travaux peu rémunérés dans ce secteur) ; et
- Distinctions de genre dans les migrations et les retours de migration dus aux impacts climatiques.


Tableau 5 : Facteurs clés de l'adaptation pour les zones côtières, les océans et la pêche (Cont.)
Adaptation intégrant les questions de genre

- Identifier les risques différenciés selon le genre et élaborer des plans pour la protection du littoral, y compris la RRC, l'adaptation et les aires protégées ;
- Stabiliser les rives, y compris par la plantation d'espèces locales, comme la restauration des mangroves en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique, réalisées par des femmes ;
- Relocaliser les infrastructures et installations critiques en tenant compte de l'impact socio-économique spécifique au genre ;
- Mettre en place une protection des infrastructures et des systèmes marins et côtiers gérés par des femmes ;
- Assurer l'égalité d'accès aux ressources ;
- Garantir l'égalité et la diversité de genre dans la planification, la conception, la prise de décision et les rôles de direction dans les systèmes marins et côtiers, et dans la désignation des aires marines protégées ;
- Assurer un accès égal à l'éducation et à l'emploi dans les domaines techniques et scientifiques ; et
- Promouvoir ou garantir l'égalité dans la distribution alimentaire.

Rôles et responsabilités, droits et risques : faits et chiffres

- Dans certaines régions, les femmes sont devenues des entrepreneurs importants dans la chaîne de valeur de la pêche. Par exemple, dans l'Union européenne, les femmes contrôlent 39% de l'industrie du poisson, administrant et contrôlant d'importantes sommes d'argent et générant d'importants rendements pour leurs foyers et leurs communautés.¹²⁸
- Sur les 100 principales entreprises de produits de la mer dans le monde, une seule a actuellement une femme à sa tête, selon le rapport, en comparaison aux 8% des postes de direction occupés par des femmes dans les entreprises Fortune 100 aux États-Unis.¹²⁹
- La pêche et le tourisme sont fortement liés et pour cette raison, ils sont généralement dominés par les hommes, assurant aux pêcheurs locaux masculins la plupart des avantages monétaires. Les femmes, toutefois, prennent part à des activités

post-récolte, comme la transformation, la vente et la commercialisation des ressources marines, leur donnant accès à un revenu monétaire et à des moyens de subsistance sûrs.¹³⁰

Peu de programmes de développement durable dans les zones côtières ont inclus les femmes en tant que partenaires stratégiques en raison de la fausse idée que celles-ci ne participent pas activement au secteur de la pêche. Pourtant, les perceptions de genre et les opportunités peuvent varier entre les communautés côtières de pêcheurs et les niveaux professionnels, dans les différentes régions et cultures. Par exemple, en Amérique latine, environ 75% des techniciens impliqués dans le contrôle de qualité sont des femmes, y compris des vétérinaires, des biologistes, des chimistes et des ingénieurs de la pêche. Dans la même région, 20% des inspecteurs de poissons et 55% des professionnels impliqués dans la recherche et le développement sont des femmes.¹³¹



A l'inverse, au moins 50 millions de femmes dans les pays en développement sont employées dans l'industrie de la pêche, principalement pour des emplois pas ou peu qualifiés.¹³² Par exemple, en Tanzanie, le rôle des femmes dans la transformation industrielle des produits de la mer est central. Dans certaines usines le ratio de travailleurs est de trois femmes pour un homme. Malgré cela, une étude menée en 2002¹³³ soulignait que seuls les hommes étaient employés de façon permanente, les femmes n'occupant aucune position de direction et n'étant impliquées dans aucun processus de planification. Ces usines pratiquaient également une compensation salariale différente pour les hommes et les femmes, les salaires des femmes étant inférieurs à celui des hommes.

Les communautés de pêcheurs du Mozambique ont démontré qu'avec le changement climatique, le rôle des femmes dans l'agriculture de subsistance a changé, en raison de l'augmentation des températures et de l'irrégularité des précipitations et des tempêtes qui ne permettaient plus aux femmes d'obtenir des rendements agricoles suffisants. Cela a augmenté la participation des femmes dans les activités de pêche, en particulier la pêche au filet, ainsi qu'une rentabilité accrue dans la vente du poisson.¹³⁴

Les préoccupations côtières vont bien au-delà du secteur de la pêche. Elles ont un impact intersectoriel lié à la salinisation, la santé humaine, la stabilité des écosystèmes, la sécurité alimentaire et la relocalisation forcée des communautés. Les sources d'eau sur les côtes du Bangladesh, comme les rivières et les eaux souterraines, ont été contaminées à des degrés variés de salinité en raison d'intrusion d'eau salée suite à l'élévation du niveau de la mer. Les études menées montrent que la consommation d'eau salée a un impact différencié chez les hommes et les femmes. Par exemple, la consommation de sel pendant la saison sèche contribue à :

Une tendance saisonnière à l'hypertension pendant la grossesse, associée à une incidence plus élevée de problèmes maternels et fœtaux aussi bien à court terme qu'à plus long terme, comme l'altération hépatique, l'insuffisance plaquettaire, les retards de croissance intra-utérine, les accouchements prématurés et les décès maternels et périnataux. Ces effets indésirables sont sensiblement augmentés chez les femmes développant aussi une (pré)éclampsie.¹³⁵

Dans le sud-ouest du Pacifique, le minuscule îlot de faible altitude de Han, dans l'atoll de Carteret, a vécu un des premiers épisodes de réfugiés climatiques. L'atoll, composé de six îlots, a subi une intrusion d'eau salée, la contamination des puits d'eau douce et l'impossibilité pour les habitants de cultiver le taro, culture de base pour les communautés. Les rivages ont été érodés et la majorité de l'îlot est maintenant sous l'eau, entraînant une relocalisation permanente de 2000 personnes à Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, sous la direction d'une femme, Ursula Rakova. Les réfugiés ont non seulement été confrontés aux défis de l'adaptation à la relocalisation, mais aussi aux différences de normes socioculturelles concernant le genre : Han était une communauté matrilineaire où les femmes possédaient la terre et étaient responsables de la production agricole, alors que ce n'est pas le cas dans leur nouvelle société, où les femmes sont confrontées à de nombreux obstacles pour obtenir des droits d'accès et de propriété des terres.¹³⁶

Exemples et leçons d'adaptation liés aux zones côtières, aux océans et à la pêche intégrant les questions de genre

Les décisions équitables de planification des zones humides ont ouvert des perspectives plus larges et plus diversifiées à l'échelle locale, nationale et



régionale, et ont permis de mieux prendre en compte les besoins et les préférences des femmes (par exemple, l'accès à la terre et autres ressources des zones humides, un transport fluvial fiable des produits de marché, ou des possibilités plus diverses d'emplois touristiques). Au Guyana, le Projet de restauration de la mangrove fut la première initiative mise en œuvre par le gouvernement pour protéger les communautés côtières des inondations, sans utiliser de digues ou autres infrastructures d'origine humaine. Les femmes représentaient 80% des participants, en tant qu'éducatrices, protectrices de la forêt, cultivatrices de mangroves et de plants de semis.¹³⁷

EN SAVOIR PLUS!

PROJET DE RESTAURATION DES MANGROVES (GMPRP) AU GUYANA : DES FEMMES RENFORCENT LA RÉSILIENCE CÔTIÈRE GRÂCE À LA CULTURE DE MANGROVES

Gouvernement du Guyana, Institut guyanais pour le leadership des femmes, Bureau du Guyana pour le changement climatique et Centre national pour l'éducation, la recherche, et le développement (NCERD), avec un financement de l'Union européenne



« Des mangroves pour l'avenir » (MFF) est une initiative unique de partenariats visant à promouvoir un investissement dans la conservation des écosystèmes côtiers comme contribution à l'atténuation et à l'adaptation climatique en Asie. MFF est fortement axée sur la planification de projets sensibles au genre. Tous les membres de son équipe de mise en œuvre sont censés être informés et compétents dans les processus de planification

intégrant les questions de genre, afin d'être en mesure de faciliter ces processus avec les partenaires nationaux sur le terrain.¹³⁸

EN SAVOIR PLUS!

GESTION DE LA PÊCHE « DU MASSIF AU RÉCIF » DANS LES ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE : UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET SENSIBLE AU GENRE À LA GESTION DES RESSOURCES CÔTIÈRES

Secrétariat de la Communauté du Pacifique (CPS), composante du Programme d'adaptation au changement climatique dans les îles de la région du Pacifique



Sur la côte orientale d'Afrique, divers villages côtiers adaptent leurs stratégies et méthodes pour inclure les femmes. Dans les villages côtiers tanzaniens, des activités telles que la culture d'algues (qui comprend de multiples domaines d'activité comme la production, le désherbage, la récolte, le séchage et la commercialisation des produits) représentent l'essentiel des moyens de subsistance. La culture d'algues a donc été développée comme une alternative aux pratiques de pêche destructrices ou à l'exploitation du corail et du sable.¹³⁹ Sur les îles de Zanzibar, les femmes se livrent à des activités entrepreneuriales durables innovantes telles que la pêche au poulpe sur Jibondo et Juani, où 90% des entreprises de pêche sont entre les mains des femmes. Dans le cadre du développement de ces entreprises, les femmes ont reçu une formation sur l'importance de la tenue de registres de paramètres biologiques pour faciliter la conservation. En outre, au Mozambique, l'un des cadres d'appui à l'égalité de genre les plus robustes dans le secteur de la pêche est un programme gouvernemental cofinancé par la Norvège



et l'Islande de 2009 à 2012 et promouvant un rôle de plus en plus important des femmes dans la chaîne de valeur de la pêche. Quelques-unes des lignes d'action comprenaient les indicateurs suivants : une évolution positive de la représentation des femmes dans les organes de gestion participative de la pêche et dans les organisations communautaires de terrain, et des documents de politique et plans de développement contenant des références aux objectifs et stratégies visant à une plus grande équité dans le secteur de la pêche.



Santé

La santé et le bien-être des individus, partout dans le monde, seront touchés par un grand nombre d'impacts du changement climatique, y compris les catastrophes liées au climat, les maladies infectieuses, la disponibilité de services d'air pur, d'eau et d'assainissement, la disponibilité en nourriture et un logement convenable.¹⁴⁰ La plupart des conséquences sanitaires intersectorielles du changement climatique seront négatives. On estime que, dans la seule année 2000, le changement climatique a été responsable de 2,4% des cas de diarrhée dans le monde et de 6% des cas de paludisme.¹⁴¹ Près de 90% de la charge des maladies diarrhéiques sont imputables au manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.¹⁴²¹⁴³

La réduction de la disponibilité et de la fiabilité de l'approvisionnement en eau douce devrait amplifier ce risque. L'évolution des précipitations, l'augmentation des taux d'évaporation et de fonte des glaciers et la croissance démographique et économique conduiront à une augmentation du nombre de personnes vivant dans des zones à fort stress hydrique, d'environ 1,5 milliard en 1990 à 3 à 6 milliards d'ici à 2050.¹⁴⁴ En termes généraux, le changement climatique aura trois types de répercussions sur la santé :

1. Les effets directs des événements climatiques extrêmes ;
2. Les conséquences sur la santé causées par les dérèglements environnementaux dus au changement climatique ; et
3. Les autres conséquences indirectes sur la santé (traumatismes, infections, maladies psychologiques et effets négatifs sur la sécurité alimentaire, entre autres) causées par le déplacement des populations en raison de problèmes économiques, de la dégradation environnementale, ou des conflits découlant du changement climatique.¹⁴⁵

Le changement climatique entraînera une augmentation de la sous-nutrition et de la malnutrition, ainsi que des maladies gastro-intestinales, cardio-respiratoires et infectieuses,¹⁴⁶ en plus des diverses autres questions déjà soulevées dans les sections précédentes de ce chapitre, comme la pré-éclampsie chez les femmes enceintes en raison de l'augmentation de la salinisation des sources d'eau. Les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses entraîneront une augmentation de la mortalité et des changements dans la répartition de certains vecteurs de maladies.¹⁴⁷ Les services de santé devront également faire face à une augmentation du nombre de patients.

Le changement climatique aura une incidence sur les progrès accomplis au cours de la période d'engagement global pour les OMD et mettra en péril les gains potentiels des ODD sur une série de questions, notamment la santé et le bien-être des personnes dans le monde. Les ODD visent à « assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition » ainsi qu'à promouvoir « une vie plus saine et un plus grand bien-être pour tous et à tous les âges ». Pour progresser dans cette direction, les impacts du changement climatique sur le spectre des questions liées à la santé doivent être examinés et traités.



Analyse de genre des risques liés à la santé

Les différences de vulnérabilité au changement climatique entre hommes et femmes se retrouvent dans les impacts directs de celui-ci sur la santé (vagues de chaleur, sécheresses, tempêtes et inondations, par exemple), comme dans ses impacts indirects (insécurité alimentaire, nutritionnelle ou de disponibilité en eau, par exemple).¹⁴⁸ Les impacts sanitaires du climat, telles que la sous-nutrition et le paludisme, montrent d'importantes différences

de genre.¹⁴⁹ Les enfants, et en particulier les filles, et les personnes âgées sont plus vulnérables au stress thermique et à la propagation des maladies. En cas de catastrophe et de changements environnementaux, les femmes et les filles sont censées prendre soin des membres malades de la famille, ce qui les empêche de consacrer plus de temps à l'éducation ou à la génération de revenus. En outre, les femmes et les filles peuvent avoir des difficultés à accéder aux services de santé en raison des coûts médicaux élevés et des restrictions culturelles liées à la mobilité.¹⁵⁰

Tableau 6 : Facteurs clés de l'adaptation liés à la santé

Impacts climatiques prévus

- Élévation du niveau des océans et épisodes climatiques extrêmes menaçant les ressources en eau douce ;
- Perte de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Augmentation de l'incidence des maladies d'origine hydrique ;
- Risque accru de maladies à transmission vectorielle (paludisme, dengue, chikungunya, etc.) et de propagation de gripes pandémiques ;
- Santé mentale et dépression dans les zones où les activités de subsistance sont perdues ;
- Baisse de la santé reproductive dans les zones de sécheresse sévère et chronique ; et
- Augmentation de la mortalité.

Questions de genre

- Risques différenciés selon le genre dans l'accès aux ressources, aux systèmes et services de santé, et aux systèmes d'alerte précoce ;
- Risques différenciés selon le genre dans la susceptibilité aux maladies et aux effets sur la santé mentale ;
- Mortalité différenciée selon le genre ;
- Moins de femmes dans les professions scientifiques et techniques ;
- Moins de femmes dans les rôles de direction et de prise de décision au sein des autorités sanitaires ; et
- Perte de ressources utilisées dans les pratiques de guérison traditionnelles autochtones.


Tableau 6 :Facteurs clés de l'adaptation liés à la santé (Cont.)
Adaptation intégrant les questions de genre

- Identifier le risque sexospécifique des impacts sur la santé ;
- Développer des systèmes multipartites d'alerte précoce pour la santé et le climat, afin de prévenir les épidémies graves, l'apparition de maladies et la propagation des risques ;
- Assurer l'égalité d'accès aux ressources en ce qui concerne les services, la résilience, et la récupération post-catastrophe ;
- Assurer un accès égal à l'éducation et à l'emploi dans les domaines techniques et scientifiques ; et
- Développer les pratiques de développement durable.

Rôles et responsabilités, droits et risques : faits et chiffres

- Une hausse des températures pourrait augmenter la transmission du paludisme dans certaines régions. On recense déjà 300 millions de cas aigus et près d'un million de décès liés au paludisme chaque année.¹⁵¹ Les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables au paludisme car elles attirent deux fois plus les moustiques porteurs de la maladie que les autres femmes.¹⁵²
- Les besoins nutritionnels des femmes les rendent plus sujettes à des carences causées par les impacts du changement climatique et les variations extrêmes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier pendant la grossesse ou l'allaitement. En Asie du sud et du sud-est, 45 à 60% des femmes en âge de procréer souffrent d'insuffisance pondérale, et 80% des femmes enceintes présentent des carences en fer.¹⁵³
- Les événements climatiques extrêmes créent souvent des conditions favorables à l'apparition de maladies infectieuses. De fortes pluies créent des aires de reproduction pour les insectes et contaminent les sources d'eau potable, alors que la sécheresse peut provoquer des épisodes de spores fongiques et des incendies.¹⁵⁴ Les femmes, et en particulier les femmes enceintes, sont très sensibles aux maladies transmises par l'eau, ainsi qu'aux événements thermiques extrêmes, entre autres.
- La perte de vêtements adaptés à la culture en raison de l'impact des catastrophes peut empêcher les femmes de quitter les abris temporaires pour obtenir des soins médicaux ou des ressources essentielles pour elles-mêmes ou pour les membres de leur famille.¹⁵⁵
- La majorité des études européennes ont montré que les femmes ont un risque plus élevé, à la fois en termes absolus et relatifs, de mourir lors de vagues de chaleur. Cependant, une autre étude aux Etats-Unis a également montré que les hommes célibataires ont tendance à présenter un risque plus élevé que les femmes célibataires, et que l'isolement social, en particulier des hommes âgés, peut être un facteur de risque, car ces personnes ne quittent pas leur domicile, quelles que soient les conditions.¹⁵⁶
- Les sécheresses dans les pays en développement augmentent les risques pour la santé en raison d'une disponibilité réduite en eau pour boire, cuisiner et se laver, ainsi qu'en raison de l'insécurité



alimentaire. Les femmes et les filles souffrent de façon disproportionnée des conséquences sur la santé des carences nutritionnelles et des charges liées à la corvée de l'eau.¹⁵⁷

- Des études au Viêt-Nam ont constaté que des facteurs de stress étaient apparents au niveau des ménages. Les personnes interrogées dans les villes du delta du Mékong évoquaient une augmentation de l'anxiété, des peurs ou des tensions au sein du ménage en raison des dangers et des dégâts liés aux inondations et à leurs impacts sur les moyens de subsistance. Les personnes interrogées dans les provinces centrales évoquaient les pénuries alimentaires et la faim pouvant résulter de la perte des récoltes et des revenus suite aux destructions causées par les inondations et les typhons.¹⁵⁸
- Une étude a constaté que l'incidence de l'anxiété et des troubles de l'humeur¹ après l'ouragan Katrina était constamment associée aux facteurs suivants : âge inférieur à 60 ans, sexe féminin, niveau d'éducation inférieur, faible revenu familial, statut d'emploi avant l'ouragan (en grande partie des chômeurs et des personnes handicapées) et célibat.¹⁵⁹
- Les contraintes liées à la perte de revenus et à l'endettement qui en découle peuvent déboucher sur des problèmes de santé mentale, de désespoir et de suicide chez les hommes. Il existe des preuves empiriques reliant la sécheresse et le suicide des hommes en Australie¹⁶⁰ et des agriculteurs pauvres en Inde.¹⁶¹ Ce résultat négatif sur la santé des agriculteurs ruraux australiens a été mis en relation avec le stoïcisme et les comportements de renoncement aux soins, un élément intrinsèque à la masculinité rurale.¹⁶²¹⁶³
- Dans le sud-ouest du Bangladesh, l'engorgement (augmentations locales de niveau) des eaux souterraines est apparu comme une préoccupation urgente ayant des conséquences sur la santé.

Les femmes sont souvent les principales dispensatrices de soins de la famille. Elles endossent la charge de la gestion et de la cuisson des aliments, de la collecte d'eau potable et des soins aux membres de la famille et au bétail. En raison de ces responsabilités, les femmes passent souvent beaucoup de temps dans des endroits gorgés d'eau. Les études révèlent que l'engorgement affecte gravement la santé des femmes dans les communautés touchées par ce phénomène. Les femmes sont forcées de rester près de la communauté et de boire de l'eau non potable, les puits tubulaires devenant souvent pollués. Les femmes enceintes ont une mobilité réduite dans les zones encombrées et glissantes, et sont donc souvent contraintes de rester à l'intérieur des maisons. Les agents de santé locaux ont rapporté une incidence croissante de problèmes gynécologiques dus à la consommation d'eau non potable. Les hommes étant souvent loin, à la recherche de travail, ils ne sont pas aussi sévèrement affectés que les femmes. L'engorgement a donc donné lieu à des effets différenciés de santé chez les femmes et les hommes, sur les côtes du Bangladesh.¹⁶⁴

I. Tels que définis dans la quatrième édition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux ; DSM-IV



Encadré 4 : Autonomisation des femmes en matière de santé

Bien qu'il y ait moins de femmes que d'hommes médecins dans le monde, il y a un plus grand nombre d'infirmières. Ceci représente une opportunité d'autonomisation pour les femmes professionnelles de la santé, en particulier en ce qui concerne les mesures d'adaptation au changement climatique, en s'assurant que les infirmières et les travailleuses communautaires soient armées de connaissances et de ressources pour protéger la santé et le bien-être de leurs communautés. Au Mozambique,

par exemple, dans le cadre du processus de ccGAP, les organisations de femmes ont eu l'idée de créer des Trousses de santé pour le changement climatique à l'attention des guérisseurs traditionnels et autres travailleurs de la santé, identifiant les plantes autochtones et essentielles pour les traitements médicamenteux de lutte contre les effets climatiques croissants, comme la citronnelle pour éloigner les moustiques et la moringa pour purifier l'eau.

Exemples et leçons d'adaptation liés à la santé intégrant les questions de genre

Les mesures d'adaptation dans le domaine de la santé considèrent les approches de développement mettant l'accent sur l'ensemble de la santé publique et de la protection sociale. Celles-ci coïncident, en partie, avec les stratégies d'adaptation aux catastrophes, comme par exemple dans l'amélioration des systèmes d'alerte précoce, les garanties d'accès à l'eau douce pour la consommation et l'hygiène, l'amélioration

de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pour la nutrition, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'éducation afin d'élargir les possibilités, et la réduction des problèmes psychosociaux et de santé mentale liés au stress de la récupération post-sinistre, la relocalisation et la migration forcée. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a examiné une gamme d'impacts climatiques et proposé des mesures d'adaptation sensibles au genre, comme présenté dans le tableau 7.



Tableau 7 : Impacts sanitaires du changement climatique et mesures d'adaptation sensibles au genre

Impacts du changement climatique sur la santé	Mesures d'adaptation sensibles au genre
Augmentation des maladies infectieuses	Les données recueillies doivent être ventilées par sexe, âge, statut socio-économique, niveau d'éducation, appartenance ethnique et situation géographique, le cas échéant. Une analyse des questions de genre et de leurs implications pour la santé et pour les comportements de santé devrait être intégrée dans la formation des professionnels de la santé et le développement des réponses du secteur.
Manque de disponibilité en eau douce	Promouvoir des pratiques d'économie de l'eau qui tiennent compte des différents usages et rôles liés à l'eau pour les femmes, les filles et les hommes. Résoudre les problèmes de salinisation et de contamination de l'eau par l'arsenic en proposant des actions spécifiques tenant compte des modes d'exposition et des impacts différenciés sur les femmes et les hommes. Lutter contre la stigmatisation sociale liée aux effets de l'empoisonnement à l'arsenic sur les femmes et les hommes.
Mortalité liée à des phénomènes météorologiques extrêmes	Fournir des abris et des foyers sûrs pour les femmes et les hommes. Formation sur la réduction des risques de catastrophes sensible au genre et les systèmes d'alerte précoce. Promouvoir des programmes facilitant les demandes d'aide aux problèmes psychosociaux pour les hommes et les femmes. Autonomisation des femmes pour renforcer leur capacité à remettre en question et à changer les normes de comportement nuisibles qui les exposent aux risques en cas d'événements extrêmes.
Migrations forcées et perturbation de la sécurité humaine	Construire des réseaux de soutien solides pour les femmes et les hommes. Promouvoir la formation sensible au genre pour éliminer la violence contre les femmes, les filles et les garçons. Renforcement des capacités au sein du système de santé afin d'assurer la détection précoce des violences domestiques ou sexuelles. Impliquer les femmes dans la gestion des abris et des activités de distribution.
Manque de sources d'énergie pour garantir la santé	Identifier les utilisations sexospécifiques de l'énergie, en particulier dans les régions pauvres. Garantir une isolation, des systèmes de chauffage ou de refroidissement et une ventilation appropriés dans les abris et les maisons afin de réduire les impacts sur la santé. Développer des énergies alternatives appropriées, à faible coût et accessible à tous. ¹⁶⁵



Tableau 7 : Impacts sanitaires du changement climatique et mesures d'adaptation sensibles au genre (Cont.)

Impacts du changement climatique sur la santé	Mesures d'adaptation sensibles au genre
<p>Impacts accrus sur la santé (charge de travail plus élevée, augmentation de l'anxiété, augmentation des suicides)</p>	<p>Promouvoir des programmes facilitant les demandes d'aide aux problèmes psychosociaux, pour les hommes et les femmes. Habilitier les femmes à améliorer leurs capacités à prendre soin d'elles-mêmes et de leurs familles et, en particulier, à utiliser les réseaux sociaux et autres réseaux disponibles pour faire face à l'augmentation des charges et des tensions.</p>

Encadré 5 : Protection sociale sensible au genre

Les programmes de protection sociale sont essentiels pour prévenir les pertes irréversibles de capital humain dues aux chocs climatiques et pour protéger l'accès des familles à la santé et aux aliments (en particulier pour les enfants, les mères et les personnes âgées), et doivent être considérés comme une stratégie d'adaptation. Les programmes de transferts monétaires conditionnés ont fait leurs preuves en matière de protection et de santé maternelle et infantile. Par exemple, les programmes de transferts monétaires conditionnés en Colombie, au Mexique et au Nicaragua, par lesquels les familles reçoivent un soutien financier à condition que les enfants aillent à l'école et soient vaccinés, et que les femmes enceintes reçoivent des soins prénatals,

ont diminué les retards de croissance à des taux de 7%, 10% et 5,5%, respectivement.¹⁶⁶ *Oportunidades*, programme de protection sociale du Mexique, a permis une utilisation accrue de contraceptifs par les femmes, l'augmentation de la scolarisation des filles et des garçons et une diminution des maladies diarrhéiques.¹⁶⁷ Ces programmes s'attaquent au cœur du cercle vicieux de la faim et de la malnutrition qui porte atteinte à la santé maternelle, à la croissance physique et cognitive des enfants et à la réussite scolaire, et entrave les progrès vers l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. Étant donné le rôle critique joué par les femmes dans la santé et la nutrition des enfants, les transferts monétaires devraient inclure des mécanismes sensibles au genre.



EN SAVOIR PLUS!

JARDINS MARAÎCHERS SOLAIRES AU BÉNIN : TRANSFORMER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE REVENUS POUR ET PAR LES FEMMES PAYSANNES

Solar Electric Light Fund (SELF) avec l'Association pour le développement économique, social, culturel, et l'autopromotion (ADESCA), Global Village Energy Partnerships (GVEP) International, en partenariat avec le Fonds pour la gestion sociale et écologique (SEM) et ENERGIA



favoriser la santé.¹⁶⁸ Les femmes sont responsables de plus de 80% des décisions de consommation dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹⁶⁹ par exemple, et peuvent être plus susceptibles de faire des choix de consommation durables. Ces différences peuvent être particulièrement importantes en ce qui concerne les choix de nourriture, étant donné que les décisions telles que la consommation modérée de viande et de produits laitiers génère de grands bénéfices pour la santé et une réduction substantielle des émissions de GES agricoles.¹⁷⁰

Promouvoir les co-bénéfices pour la santé et l'environnement

Les stratégies d'adaptation et d'atténuation ont un potentiel pour générer des co-bénéfices en améliorant la santé tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES). Aborder les maladies non transmissibles par la promotion de modes de vie sains, comme la marche et le vélo, la consommation de plus de fruits et de légumes et de moins de graisses saturées d'origine animale ou l'utilisation de réchauds propres sont des stratégies efficaces pour réduire les émissions et

L'adaptation au changement climatique exige l'intégration de stratégies renforçant et protégeant les services de santé maternelle et infantile primaires, y compris la promotion des suppléments nutritionnels, de la vaccination, de l'allaitement maternel et de modes de vie sains, ainsi qu'une offre de planification familiale et autres services de santé sexuelle et reproductive. L'accès aux services de santé reproductive et l'amélioration de la santé infantile et maternelle grâce à l'espacement des naissances offre la possibilité d'obtenir des co-bénéfices pour la santé et pour l'adaptation.¹⁷¹

3.3 Effets négatifs des initiatives d'adaptation sur l'égalité de genre et possibles solutions

Les stratégies d'adaptation peuvent renforcer les modèles sociaux et économiques inéquitables,

stéréotypés, ou autrement nuisibles. En d'autres termes, elles peuvent perpétuer le statu quo. Mais



les stratégies d'adaptation peuvent également offrir des occasions « d'améliorer le développement » en améliorant les conditions de vie et les moyens de subsistance, la santé et le bien-être des femmes et des hommes partout dans le monde. La série de tableaux (8-11) ci-dessous analyse les mesures

typiques d'adaptation (liées aux infrastructures, à la gestion des écosystèmes et aux activités socio-économiques productives et reproductives, par exemple), leurs impacts négatifs potentiels depuis une perspective de genre et propose des suggestions pour faire évoluer les normes.

Tableau 8: Mesures d'adaptation sensibles au genre : gérer les établissements et les infrastructures¹⁷²

Gestion des infrastructures et des établissements		
Mesures	Impacts négatifs potentiels	Suggestions
Construction de brise-vagues ou de jetées, de digues et de barrières contre les marées montantes	<ul style="list-style-type: none"> • Peut créer des sources d'emplois favorisant l'embauche d'une main-d'œuvre masculine, réduisant les chances des femmes de travailler à des emplois qu'elles aimeraient faire et qu'elles peuvent faire. • Ignorer l'impact sur les activités productives des femmes (collecte de mollusques, entre autres) et les conséquences de ces impacts. • Faible participation des femmes dans le développement des infrastructures, à savoir, dans leur conception, planification et gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la formation et l'embauche des femmes comme des hommes. • Assurer l'accès à des activités productives salariées pour améliorer les conditions de vie des familles. • Inclure des critères de genre dans les évaluations d'impact environnemental (EIE). • Développer un réseau de femmes, d'organismes locaux et de départements sectoriels pour une gestion efficace des infrastructures, et afin d'assurer leur protection contre les dommages pendant les catastrophes.
Relocalisation des établissements humains et des activités productives dans les zones côtières	<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques et les programmes de pêche tiennent compte principalement des besoins et des intérêts des hommes, ignorant les femmes pêcheurs, et supposant que les femmes seront bénéficiaires des bénéfices distribués aux hommes. • Manque de compréhension du rôle que jouent les femmes au sein de l'industrie de la pêche, tout au long de la chaîne de valeur. • Les activités touristiques dans les zones côtières ne prennent pas en compte les relations entre tourisme et populations locales, ni leurs impacts sur les relations hommes-femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les femmes dans le suivi des effets du changement climatique, sur les écosystèmes coralliens et l'aquaculture, par exemple. • Former les femmes à l'administration des ressources et des permis de pêche officiels. • Inclure les femmes dans les stratégies d'adaptation à la réduction des espèces marines ou à la gestion de nouvelles espèces marines. • Accorder des concessions et des permis sur les ressources marines côtières à des groupes de femmes. • Développer des initiatives pour récupérer et reboiser les mangroves.



Tableau 8: Mesures d'adaptation sensibles au genre : gérer les établissements et les infrastructures (Cont.)

Gestion des infrastructures et des établissements		
Mesures	Impacts négatifs potentiels	Suggestions
Détournement de l'eau douce dans les zones souffrant d'une pénurie d'eau (digues, transfert de l'eau, ou canaux d'irrigation) ou augmentation de l'extraction des réserves d'eau souterraines	<ul style="list-style-type: none"> Les emplois dans le secteur du tourisme reproduisent les formes traditionnelles de division du travail selon le genre (par exemple, l'embauche des femmes comme femmes de chambre ou cuisinières) Ignorer les besoins des femmes en eau douce nécessaire à leurs activités productives et reproductives. Peut prolonger et intensifier la journée de travail productive et reproductive des femmes en plaçant les sources d'eau dans des zones éloignées. Les femmes sont souvent privées d'occasions de participer à des activités génératrices de revenus en raison de la quantité de temps investie dans la corvée d'eau. La privatisation de l'eau équivaut souvent à des prix plus élevés, à une perte de l'approvisionnement, à des problèmes de santé, de corruption, etc., rendant son accès plus difficile pour les femmes pauvres et leurs familles. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des politiques de gestion intégrée des zones côtières tenant compte d'une gestion des risques sensible au genre. Impliquer les femmes dans la recherche sur les zones côtières grâce à la formation aux méthodes de surveillance et de collecte de données. Utiliser une approche de genre dans le diagnostic et la planification des besoins en eau douce des communautés. Assurer la participation active des femmes dans la conception, la construction et la mise en œuvre d'infrastructures hydrauliques pouvant faire face aux impacts du changement climatique. Promouvoir la conservation et la distribution de l'eau basée sur le marché avec la participation active des femmes. Introduire, promouvoir et déployer des technologies de l'eau innovantes favorables aux femmes. Renforcer les capacités des femmes dans les aspects techniques et d'entretien des infrastructures hydrauliques (plomberie, fourniture de services, supervision, gros-œuvres). Améliorer le traitement des systèmes d'eau et l'accès à l'eau grise pour les utilisations secondaires de l'eau (arrosage des champs, lavage, nettoyage des espaces de vie, etc.). Documenter les pratiques de savoirs autochtones et les stratégies d'adaptation des femmes et des hommes en réponse aux questions de l'eau.



Tableau 8: Mesures d'adaptation sensibles au genre : gérer les établissements et les infrastructures (Cont.)

Gestion des infrastructures et des établissements		
Mesures	Impacts négatifs potentiels	Suggestions
Conception des abris (pour les cyclones, les ouragans et les inondations)	<ul style="list-style-type: none"> • Faible participation des femmes dans le développement des infrastructures, à savoir leur conception, planification et gestion. • Manque de compréhension de l'accès sexospécifique à l'utilisation et au contrôle des infrastructures et des services par les hommes et les femmes, et ses conséquences sur les inégalités dans la structure sociale et au sein des ménages, sur les droits à la propriété, la culture et les traditions. • Les projets d'infrastructures ne tiennent pas compte des besoins différents des femmes, en raison de la supposition, à tort, que femmes et hommes seront automatiquement bénéficiaires égaux des nouvelles infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les possibilités d'emploi dans la construction et l'entretien des infrastructures pourraient créer de nouvelles opportunités pour les femmes dans le secteur de la construction et conduire à un plus grand rôle dans la gestion de ces infrastructures par le biais de leur participation à des comités locaux de gouvernement responsables de leur planification et leur maintenance. • Renforcement des capacités des femmes en ce qui concerne les connaissances techniques sur les infrastructures et les prestataires de services locaux. • Inclure les aspects de genre liés à l'infrastructure et l'importance de répondre aux besoins des femmes dans les différents types d'infrastructures dans le curriculum de l'enseignement technique et d'ingénierie. • Accroître le rôle des femmes en tant que lanceuses d'alerte pour la surveillance et l'entretien des infrastructures (alerte précoce, rupture des digues, érosion fluviale, destruction d'infrastructures).



Tableau 9: Mesures d'adaptation sensibles au genre pour la gestion de l'adaptation basée sur les écosystèmes

Adaptation et gestion basées sur les écosystèmes		
Mesures	Impacts négatifs potentiels	Suggestions
Introduction de plantes et d'animaux autochtones et tolérants au sel pour protéger/re-végétaliser les côtes	<ul style="list-style-type: none"> • Peut avoir un effet négatif sur les intérêts et les besoins des femmes dans les zones côtières, si les variétés introduites affectent les ressources spécifiquement utilisées par celles-ci. • Peut dissimuler les connaissances et les pratiques des femmes concernant les ressources côtières de l'environnement en les ignorant dans la prise de décision. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les relations de genre liées à l'utilisation, l'accès, la gestion et le contrôle des ressources environnementales côtières. • Promouvoir l'inclusion équitable des femmes et des hommes lors de l'introduction de nouvelles variétés. • Créer des emplois avec une participation équitable des femmes et des hommes.
Introduction de variétés de plantes et de cultures tolérantes à des températures élevées	<ul style="list-style-type: none"> • Utilise habituellement l'eau et les autres ressources utilisées par les femmes pour leur travail reproductif et la consommation des ménages. • Peut rallonger les journées de travail productif et reproductif des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'impact de l'introduction de nouvelles variétés et promouvoir une répartition plus équitable du travail reproductif. • Utiliser/intégrer les connaissances des agriculteurs/utilisateurs locaux, femmes ou hommes, pour assurer que des cépages de cultures autochtones sont utilisés lorsque cela est possible. • Faciliter l'accès et le contrôle des ressources, ainsi qu'une distribution de leurs bénéfices équitables (y compris les ressources productives, emplois, formation et crédit). • Encourager les échanges de connaissances et de pratiques entre les femmes et les hommes au sujet de la gestion des espèces.



Tableau 9: Mesures d'adaptation sensibles au genre pour la gestion de l'adaptation basée sur les écosystèmes (Cont.)

Adaptation et gestion basées sur les écosystèmes		
Mesures	Impacts négatifs potentiels	Suggestions
Restauration des écosystèmes endommagés	<ul style="list-style-type: none"> • Peut aggraver les inégalités de genre en encourageant le travail bénévole (non rémunéré) réalisé par de nombreuses femmes dans les activités de réhabilitation et de conservation. • Peut renforcer les rôles traditionnels du travail sur l'environnement, par exemple, rendre les femmes responsables de la cuisine, des réunions communautaires et de l'éducation environnementale des enfants et des adolescents, sans promouvoir les rôles non traditionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la responsabilité et la redistribution conjointe du travail reproductif au sein des familles, afin de donner aux femmes plus de temps libre pour d'autres activités. • Encourager la rémunération des femmes pour leur travail sur la restauration environnementale. • Former les femmes et les hommes aux activités non traditionnelles liées à la réhabilitation d'écosystèmes. • Encourager le leadership et la participation effective des femmes dans l'organisation et la prise de décision.
Création de zones naturelles protégées et de corridors biologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Peut interdire les activités productives sources de revenus pour les ménages, dont certains sont pauvres et dirigés par des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser et rémunérer les connaissances des femmes et des hommes sur les espèces végétales et animales dans les aires naturelles protégées et les corridors. • Analyser les relations de genre liées à l'utilisation, l'accès, la gestion et le contrôle des ressources.
Introduction de variétés résistantes aux herbicides	<ul style="list-style-type: none"> • Peut utiliser des herbicides sans tenir compte des spécificités de genre liées à la manipulation des produits chimiques et de leurs conteneurs. Les impacts de l'utilisation de ceux-ci peuvent être différents pour les femmes et les hommes (par exemple, les femmes et les enfants peuvent être plus vulnérables, en particulier pendant la grossesse, l'allaitement au sein et les phases de développement précoce). 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser le processus de production, en accordant une attention particulière à l'utilisation d'herbicides par des personnes ayant accès à des produits chimiques et à leurs conteneurs.



Tableau 9: Mesures d'adaptation sensibles au genre pour la gestion de l'adaptation basée sur les écosystèmes (Cont.)

Adaptation et gestion basées sur les écosystèmes		
Mesures	Impacts négatifs potentiels	Suggestions
Introduction de variétés tolérantes à la sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> Peut rallonger la journée de travail productif ou reproductif, du fait de l'allongement de la période de croissance des plantes, par exemple. 	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les options permettant de réduire la durée de travail journalière des femmes. Veiller à ce que les alternatives soient utiles pour la sécurité alimentaire des familles locales et ne nuisent pas à la santé ou à l'environnement.
Mise en œuvre de stratégies de reboisement, de boisement ou de réduction de la déforestation, ainsi que de stratégies de réduction de la dégradation des sols	<ul style="list-style-type: none"> Ignorer l'utilisation, l'accès et le contrôle sexospécifique des ressources forestières, et les inégalités observées dans de nombreux processus liés à la forêt (par exemple, la participation, la transparence, la répartition des bénéfices, etc.). Peut nuire aux intérêts et aux besoins des femmes si ces pratiques affectent ou limitent l'accès aux ressources qu'elles utilisent plus spécifiquement. Provoquer un impact négatif sur les moyens de subsistance des femmes et de leurs familles en les ignorant ou en les dévalorisant en tant que parties prenantes importantes qui gèrent, utilisent et bénéficient de la forêt. Contribuer à la marginalisation de l'expertise des femmes en omettant d'inclure, de répondre et de s'appuyer sur les connaissances approfondies de celles-ci en matière de pratiques agroforestières, de gestion des forêts et de techniques de conservation. Renforcer les inégalités traditionnelles identifiées dans de nombreuses communautés, y compris l'accès et le contrôle des ressources foncières et économiques, et la participation et l'influence dans la prise de décision.¹⁷³ 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les relations de genre liées à l'utilisation, l'accès, la gestion et le contrôle des ressources forestières. Identifier les questions d'égalité de genre et de droits des femmes qui devraient être incluses dans les stratégies de reboisement, y compris une analyse des lacunes et des opportunités. Reconnaître les obstacles juridiques, traditionnels et culturels qui empêchent les femmes d'hériter et de contrôler la terre. Introduire des approches novatrices permettant de surmonter les limitations faites aux femmes pour accéder à la propriété foncière (enregistrement des terres sous les deux noms du mari et de la femme, propriété foncière conjointe).


Tableau 10 : Mesures d'adaptation sensibles au genre pour les activités productives

Activités productives		
Mesures	Impacts négatifs potentiels	Suggestions
Changements dans l'irrigation, le type et les utilisations des cultures	<ul style="list-style-type: none"> • Peut éliminer les sources d'eau pour un usage domestique ou les déplacer plus loin. • Peut prolonger ou intensifier la journée de travail productif et reproductif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Considérer les femmes comme usagères de l'eau aussi bien à l'échelle domestique que pour la production de cultures ou l'élevage d'animaux. • Analyser les utilisations que les femmes peuvent faire des terres irriguées pour fournir des aliments de subsistance. • Promouvoir des technologies adaptées aux besoins des femmes et leur fournir la formation adéquate. • Encourager l'équité dans l'accès à la propriété des terres irriguées.
Agriculture de substitution	<ul style="list-style-type: none"> • Peut ne pas prendre en compte le rôle des femmes dans les activités agricoles, les excluant de nouveaux procédés. • Peut générer des obstacles à l'utilisation, l'accès, la gestion et le contrôle des ressources (terre, crédit et formation). • Les agents de vulgarisation sont plus susceptibles de communiquer avec les hommes qu'avec les femmes, et les normes de genre font qu'il soit plus difficile pour les agricultrices d'avoir recours à des agents de vulgarisation masculins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser les stratégies existantes permettant le flux de crédit des banques publiques ou commerciales et des institutions financières afin de soutenir et d'accroître l'accès des femmes au crédit. • Institutionnaliser des dispositions alternatives pour accueillir les femmes, les groupes de femmes et les coopératives incapables de fournir les garanties nécessaires à l'accès au crédit pour l'agriculture. • Renforcer la résilience des communautés à la sécurité alimentaire grâce à la création de banques de semences locales résistantes au climat détenues et gérées par des femmes.


Tableau 11 : Mesures d'adaptation sensibles au genre pour les processus socio-économiques

Processus socio-économiques		
Mesures	Impacts négatifs potentiels	Suggestions
Migration et déstabilisation communautaire dans les zones touchées par le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Inégalités sociales et de genre dans l'accès aux possibilités d'emploi, l'éducation, la santé, le logement et le crédit. • Plus de ménages dirigés par des femmes dans les sociétés qui excluent encore et appliquent des mesures discriminatoires à l'égard des femmes cheffes de famille. • Plus de femmes dans des emplois traditionnellement considérés comme « masculins », où elles sont exploitées et mal rémunérées dans des emplois irréguliers ou saisonniers. • Cas de harcèlement, d'abus sexuels et de violence domestique accrus au cours du cycle migratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'application des droits des femmes. • Encourager l'accès des femmes et des hommes aux emplois qualifiés et rémunérés. • Assurer que les femmes et les hommes ont accès à des systèmes de protection du travail. • Attirer l'attention sur la contribution des femmes et des hommes migrants à leurs familles et à leurs communautés. • Développer des services de soutien pour les communautés, les familles et les individus restés sur place (dans leur communauté d'origine) suite aux migrations.

3.4 Planification de l'adaptation : de l'échelle nationale aux initiatives communautaires

Comme indiqué dans les chapitres de cette publication axés sur les politiques, les Parties à la CCNUCC ont convenu de décisions importantes quant à l'adaptation, fournissant ainsi des dispositions pour des approches sensibles au genre (voir encadré 6 par exemple). En fait, à ce jour, l'adaptation est le domaine possédant

les éléments de langage sensible au genre les plus robustes. Cela pourrait être dû, en partie, à :¹⁷⁴

- La première décision, de la CDP7 à la CCNUCC en 2001, d'intégrer une approche de genre, qui exigeait que les programmes d'action nationaux



d'adaptation soient guidés par l'égalité de genre, obligeant ainsi le cadre d'adaptation à suivre une approche sensible au genre dès ses débuts ; et

- Les recherches et approches initiales de sensibilisation qui mirent en évidence les liens entre

le genre et le changement climatique et définirent principalement les femmes en fonction de leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique.

Encadré 6 : Exemples de décisions relatives aux mesures d'adaptation sensibles au genre¹⁷⁵

- **Décision 28/CP.7** : Lignes directrices pour la préparation des programmes d'action nationaux d'adaptation : stipule que la préparation des NAPA doit être guidée par l'égalité de genre.
- **Décision 1/CP.1** : Accords de Cancun : confirme qu'une action renforcée pour l'adaptation devrait suivre une approche adaptée à chaque pays, sensible au genre, participative et totalement transparente.
- **Décision 5/CP.17** : Plans nationaux d'adaptation (PAN) : réaffirme, en outre, que

l'adaptation devrait suivre une approche adaptée à chaque pays, sensible au genre, participative et totalement transparente, et devrait être basée et guidée par des approches sensibles au genre. En outre, les lignes directrices pour l'élaboration des PAN stipulent que la promotion efficace et continue des approches participatives et sensibles au genre doit être poursuivie tout au long de leur développement.

Sur la base des dispositions ci-dessus, ainsi que des cadres juridiques nationaux, les discussions sur la planification de l'adaptation devraient avoir lieu à tous les niveaux d'autorité et de prise de décision où les impacts du changement climatique se produiront. La planification de l'adaptation devrait être mutuellement renforcée et bénéfique de l'échelle locale aux plans nationaux. La planification devrait engager tous les secteurs qui seront touchés par le changement climatique grâce à une approche intégrée et globale, y compris les secteurs des ressources en eau, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des

écosystèmes côtiers et terrestres et de la biodiversité, de l'environnement bâti, de la gestion des risques de catastrophes et autres secteurs économiques et de subsistance. Les aspects sexospécifiques de la planification sont principalement de deux types : d'abord, que les femmes participent à égalité avec les hommes aux processus décisionnels sur la planification et, en complément, que les actions soient basées sur des données et des connaissances ventilées par sexe des risques différenciés selon le genre.



À l'échelle nationale, les principaux plans d'adaptation sont connus sous le nom de NAPA, mais ceux-ci ne sont développés que dans les pays les moins avancés (PMA). Les plans de réduction des risques de catastrophes, élaborés à échelle nationale et répondant aux accords adoptés par 187 États membres de l'ONU, sont une autre forme de planification de l'adaptation, dans laquelle les actions recommandées peuvent réduire les risques de catastrophes, aider à la récupération post-catastrophe et renforcer la résistance aux impacts négatifs du changement climatique et des catastrophes liées au climat.¹⁷⁶ Reconnaisant l'importance d'une meilleure compréhension des risques climatiques, de nombreuses villes et régions, ainsi que de nombreux pays ont commencé à élaborer des plans s'intéressant à la situation climatique, et à planifier la réduction des risques et des impacts négatifs potentiels.¹⁷⁷ Certains d'entre eux sont présentés brièvement dans d'autres chapitres de cette publication, y compris l'approche multisectorielle, multipartite adoptée par de nombreux gouvernements pour élaborer des plans d'action sexospécifiques pour le changement climatique.

Programmes d'action nationaux d'adaptation (NAPA)

La CCNUCC exige que les PMA soumettent un NAPA dans lequel le pays décrit ses priorités et stratégies en matière de lutte contre le changement climatique. La CCNUCC elle-même n'exige pas que les NAPA incluent une perspective de genre, mais conseille, cependant, d'inclure un principe de genre et de travailler avec des spécialistes sur l'intégration de ces questions dans les NAPA.¹⁷⁸ Ces recommandations ne sont pas appliquées. Par conséquent, les questions de genre sont rarement explicitées dans les objectifs principaux d'adaptation du projet. Bien que de nombreux

pays aient souligné l'augmentation des niveaux de vulnérabilité des femmes face à l'évolution du climat dans leur NAPA, très peu identifient les femmes en tant qu'actrices directes dans leurs stratégies d'adaptation au changement climatique.¹⁷⁹

Les perspectives de genre sont pertinentes pour de nombreux points clés des NAPA, y compris la gouvernance, la collecte d'informations, l'accès au financement et à la technologie, et la mise en œuvre de ceux-ci.¹⁸⁰ Bien que tous les NAPA aient été rédigés au moment de cette publication, leur mise en œuvre et les budgets associés sont autant de points d'entrée pour une intégration du genre dans les futurs NAPA. Avant la mise en œuvre, une analyse de genre du NAPA peut être entreprise afin d'examiner la façon dont le changement climatique affectera différemment les femmes et les hommes, et explorer le déploiement d'innovations spécifiques qui favoriseront l'égalité de genre et la participation des femmes. En outre, pour s'assurer que les objectifs de genre soient toujours respectés, une « équipe genre » peut être formée afin de créer des processus de contrôle des objectifs de parité à toutes les étapes. L'intégration d'une perspective de genre dans les NAPA a contribué aux OMD, et elle est également importante, en 2015, à l'heure où les ODD émergent. Une perspective de genre atténuée un peu plus les pressions environnementales en utilisant les données démographiques souvent ignorées des femmes en tant qu'actrices de changement novatrices et puissantes.¹⁸¹

Les étapes suivantes pour l'intégration du genre ont été adaptées de « L'intégration du genre dans les régimes de changement climatique » (CDP10, 14 Décembre 2004) et ont été soutenues par l'Assemblée des femmes du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) organisée à Nairobi en Octobre 2004 :



- Analyser les effets du changement climatique à la fois du point de vue des hommes et des femmes ;
- Incorporer les perspectives des femmes lors de la conception et de la mise en œuvre des projets ;
- Élaborer et appliquer des critères et indicateurs sensibles au genre ;
- Inclure les statistiques sur les femmes ainsi que sur les hommes lors de la collecte et de la restitution des données ;
- Capitaliser sur les talents et les contributions des femmes et des hommes ;
- Fixer des objectifs pour la participation des femmes aux activités ;
- Veiller à ce que les femmes soient représentées dans 50% de tous les processus décisionnels ;
- Faire de l'égalité femmes-hommes, de l'accès à l'information, aux ressources économiques et à l'éducation une priorité ;
- Prendre en compte les différences de genre dans les capacités à faire face à l'adaptation et à l'atténuation climatiques ; et
- Entreprendre une analyse de genre des lignes budgétaires et des instruments financiers.

Les NAPA doivent prendre en considération les aspects économiques tels que la budgétisation, non seulement pour les initiatives d'atténuation et d'adaptation, mais aussi pour le développement du

NAPA. La rédaction d'un NAPA implique l'utilisation de ressources, et celles-ci devraient être conditionnées à des processus sensibles au genre. Un NAPA doit également inclure et se fonder sur des plans de développement local, assurant une approche ascendante à l'ensemble du processus, sa révision et son approbation. Il doit également garantir l'inclusion des connaissances locales liées au genre. Les NAPA doivent être connectés aux plans de gestion des risques de catastrophes. Cela implique un effort coordonné de la part des gouvernements, du secteur privé et de toutes les parties prenantes. Les liens entre le développement durable, la gestion des risques de catastrophes et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique devraient être essentiels aux NAPA. Le rapport du Forum politique d'Oslo indique clairement qu'il ne devrait pas y avoir « d'agendas parallèles », et que la planification du développement, le budget national pour l'adaptation, les arrangements institutionnels, la sensibilisation du public, les questions de pauvreté et les questions de paix et de conflit devraient toutes être intégrées dans un agenda unique. Ce processus doit être interprété de manière à garantir une perspective de genre, que de nombreux gouvernements n'ont pas encore été en mesure de mettre en œuvre. Conditionner le processus de budgétisation à l'inclusion d'une perspective de genre pourrait aider à garantir son succès.



Encadré 7 : Samoa : intégration des pratiques de genre

Les îles Samoa offrent un exemple convaincant de l'intégration du genre dans la pratique, à l'échelle d'un pays. Sous la direction du ministère de l'Environnement, le NAPA des Samoa a utilisé des approches multisectorielles participatives incluant certaines considérations de genre dans le processus, alors que le ministère des Finances dirige le programme pilote de la Banque mondiale sur la résilience climatique,

dont les politiques de protection nécessitent la mise en œuvre d'un cadre de suivi de l'égalité, qui implique le ministère des Femmes, des communautés et du développement social. Planifier l'intégration à tous les niveaux permet de s'assurer que l'administration et les ressources du programme d'adaptation au changement climatique seront mises en œuvre en tenant compte des questions de genre.¹⁸²

Les NAPA devraient insister sur les coûts de l'adaptation, ainsi que sur les coûts de l'inaction, et en tenir compte dans des budgets adaptés. Des informations précises et claires sur le processus de financement des initiatives d'adaptation sont nécessaires. Ces initiatives doivent être sensibles au genre et les coûts associés doivent être clairement indiqués.^{183, 184}

Planification des programmes d'adaptation climatique

Soutenant la mise en œuvre des NAPA, le financement des programmes a permis de faire en sorte que des perspectives de genre soient utilisées dans les mesures d'adaptation. Par exemple, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont fourni un financement initial de l'adaptation pour les régions pouvant démontrer les coûts additionnels du changement climatique, tels que ceux associés

à la surélévation des routes côtières pour faire face à la montée du niveau de la mer ou pour mettre en place des systèmes de stockage de l'eau dans les régions où le changement climatique provoquera une diminution des précipitations et une sécheresse potentielle. Ce financement contient des exigences d'intégration du genre dans les mesures, et de rapports sur ces exigences dans le cadre de la Stratégie sur l'égalité de genre du PNUD.¹⁸⁵ Soixante et un pour cent des projets (218 de 355) en 2012 ont déclaré avoir entrepris un travail sur l'égalité de genre et l'intégration de ces questions.¹⁸⁶ L'Afrique et les régions d'Asie-Pacifique présentaient le plus grand nombre de projets rapportant une inclusion des questions de genre (61 projets chacune), suivie par l'Europe et la Communauté des États indépendants (CEI) avec 40 projets, l'Amérique latine et les Caraïbes avec 35 projets, les États arabes avec 15 projets et six projets dans d'autres pays.¹⁸⁷ Ces projets ciblent plusieurs secteurs, les écosystèmes et la biodiversité représentant le domaine prédominant d'adaptation.¹⁸⁸



D'autres organisations ont mis en œuvre des exigences similaires pour leur soutien financier. Par exemple, le fonds d'investissement de la Banque mondiale sur le climat distribue actuellement la plus grande quantité de financements pour l'adaptation climatique par le biais du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) dans 18 pays, dont neuf petits États insulaires. Le Fonds exige que des indicateurs sur la participation des femmes ainsi que des données ventilées par sexe sur l'impact des projets du PPCR soient inclus dans les rapports et incorporés dans la conception et la mise en œuvre des projets.¹⁸⁹

Le financement bilatéral de nombreux pays (comme les États-Unis, la Finlande ou la Nouvelle-Zélande) pour les activités d'adaptation, à travers leurs organisations d'aide au développement, incluent aussi des exigences de rapports sur les questions de genre. Beaucoup d'entre eux tentent de synchroniser les rapports pour les OMD, les ODD et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

Planification de la réduction des risques de catastrophes

Les activités comprises dans la planification de la RRC soutiennent directement l'adaptation en ce qui concerne les risques liés au climat, mais aussi en tant que moyen de renforcer la résilience contribuant à la réduction d'autres risques divers. Le genre peut être incorporé dans la RRC dans la mise en œuvre des activités de développement, en assurant l'égalité d'accès aux possibilités d'éducation pour les femmes les plus vulnérables, dans le développement de systèmes d'alerte précoce qui prennent le genre et les moyens de subsistance culturels en compte, en utilisant des données ventilées et spécifiques

au genre pour identifier le risque différentiel et en utilisant une perspective de genre dans les processus décisionnels lors de la mise en œuvre des politiques de gestion des risques.

La Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR) est engagée dans l'intégration du genre et les leçons apprises dans ce domaine, et utilise des exemples de femmes agissant comme puissantes actrices de changement durable et dirigeantes influentes.^{190/191} Ces leçons, décrites dans plusieurs études de cas de l'UNISDR, peuvent être utilisées par les planificateurs du développement pour capitaliser sur l'importance de la contribution des femmes et leur remarquable potentiel pour le changement. Ces actions de réduction des risques renforceront la planification de l'adaptation.

EN SAVOIR PLUS!

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES POUR LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES AU VIÊT-NAM : S'ASSURER QUE LE GENRE ET LES PRÉOCCUPATIONS DES FEMMES GUIDENT LA LÉGISLATION ET LES PROCESSUS DE PRÉPARATION, NOTAMMENT POUR LUTTER CONTRE LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR), avec le PNUD, ONU Femmes et OXFAM, et le soutien de l'Aide australienne au développement





Planification de l'adaptation communautaire

Reconnaissant l'importance des impacts à l'échelle locale en milieu communautaire, des méthodes ont été développées pour la planification de l'adaptation communautaire (ABC), afin d'aider les communautés à identifier leurs plus grands risques face au changement climatique, la capacité de faire face à ces risques et les mesures d'adaptation pour chacun des domaines de risque. Des investissements dans les stades précoces de projets d'adaptation ont ciblé les communautés, en grande partie par des projets pilotes, afin d'évaluer l'utilité et le succès des interventions et de déterminer les bonnes pratiques pour le transfert des connaissances et de la capacité à d'autres domaines.¹⁹²¹⁹³ La plupart des méthodes utilisent des approches participatives impliquant les différentes parties prenantes et travaillant souvent par groupes d'âge et de genre séparément. Les évaluations considèrent les risques différentiels affectant les différents groupes selon l'âge, le genre, les populations autochtones, l'origine, l'ethnicité et la classe ou le système des castes.¹⁹⁴¹⁹⁵¹⁹⁶¹⁹⁷ La mesure dans laquelle les questions de genre et les risques

différenciés sont identifiés dépend des facilitateurs, de la région, des processus et des mesures d'adaptation sensibles au genre.

Planification de l'adaptation fondée sur les écosystèmes

Il est généralement admis que des écosystèmes en bonne santé et en bon état de fonctionnement améliorent la résilience naturelle aux effets néfastes du changement climatique et réduisent la vulnérabilité des populations à ceux-ci. Cela signifie que les solutions d'adaptation fondées sur la nature sont une option peu coûteuse, efficace et durable. En tant que telle, l'adaptation fondée sur les écosystèmes (AfE) offre une approche intéressante et encore sous-utilisée pour l'adaptation au changement climatique, en complément d'actions traditionnelles telles que le développement d'infrastructures.¹⁹⁸ Par exemple, « les forêts des plaines inondables et les mangroves côtières fournissent une protection contre les tempêtes, des défenses côtières, une recharge des nappes d'eau et agissent comme des barrières de sécurité contre les risques naturels tels que les inondations, les ouragans et les tsunamis, alors que les zones humides filtrent les polluants et fournissent des zones d'alimentation en eau et des pépinières pour les pêcheries locales ». ¹⁹⁹ La biodiversité et les services écosystémiques sont utilisés dans le cadre d'une stratégie globale d'adaptation pour aider les individus et les communautés à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale.²⁰⁰

L'AfE reconnaît l'importance de l'équité, du genre et le rôle des connaissances traditionnelles et locales dans le développement de mesures d'adaptation basées sur la nature. En plus d'une protection contre les impacts

EN SAVOIR PLUS!

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE SUR L'ADAPTATION POUR L'AFRIQUE : AUTONOMISATION DES FEMMES GRÂCE À DES ASSOCIATIONS D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS AU SEIN DES VILLAGES POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES MÉNAGES ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DE GENRE (APPROCHE ABC)

CARE International





du changement climatique, elle fournit d'autres co-bénéfices tels que de l'eau potable et de la nourriture pour les communautés, des options et des bénéfices pour la réduction des risques et autres services essentiels pour les moyens de subsistance et le bien-être humain. Les initiatives d'adaptation basées sur les écosystèmes bien conçues peuvent également contribuer à l'atténuation du changement climatique en réduisant les émissions liées à la dégradation des écosystèmes et en améliorant la séquestration du carbone.²⁰¹

L'AfE, en comparaison avec d'autres approches d'adaptation, génère également des avantages sociaux pour les communautés locales, en particulier les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les populations autochtones. En cela, elle augmente la capacité des groupes vulnérables à s'adapter et à faire face aux impacts du changement climatique, en veillant à la contribution des ressources naturelles au développement économique et social.²⁰² Elle améliore la capacité et l'action des femmes, des jeunes et des populations autochtones à devenir des acteurs du changement et des leaders au sein de leurs communautés. Les exemples suivants identifient des projets d'AfE ciblant et ayant bénéficié spécifiquement aux femmes.²⁰³²⁰⁴

- Les femmes du Bangladesh sont généralement dépendantes économiquement de leur mari et ne sont généralement pas impliquées dans les processus de prise de décision. L'initiative « Renforcement de la capacité des ménages à répondre aux opportunités de développement » (SHOUHARDO) d'élevage communautaire de canards visait à changer cette situation en éduquant les femmes non seulement aux techniques agricoles, mais aussi aux risques et aux impacts des catastrophes naturelles. Le résultat

final fut l'autonomisation des femmes grâce à l'amélioration de leurs moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire, en particulier pendant les périodes de fortes pluies et d'inondations.

- Un autre exemple est celui de l'Institut Maya Nut, qui travaille en étroite collaboration avec les femmes d'Amérique latine. Depuis 2001, l'Institut a aidé plus de 600 femmes rurales et autochtones à créer des entreprises autonomes pour produire et commercialiser les produits Maya Nut. Les actions de ces femmes ont également un effet multiplicateur pour d'autres régions. L'initiative a entraîné une augmentation des revenus des ménages, ainsi que des efforts de conservation des zones de forêt tropicale dans lesquelles les noix sont collectées.

Comme indiqué par le PNUE,²⁰⁵ plusieurs aspects doivent être pris en considération lors de la conception des options d'AfE. Ceux-ci sont adaptés ci-dessous avec une référence spécifique au genre :

- Accroître la sensibilisation du public et la perception du changement climatique exige qu'une attention particulière soit accordée à l'accroissement des connaissances et des perceptions du changement climatique parmi les groupes marginalisés, et en particulier les femmes. L'information doit, par exemple, être donnée directement aux femmes en ce qui concerne les bénéfices qu'elles peuvent tirer des options spécifiques d'AfE en cours d'exécution.
- Les expériences locales et de genre basées sur la capacité des ressources naturelles à contribuer aux moyens de subsistance, à la santé et autres aspects doivent être évaluées et devraient être intégrées à toute conception d'AfE. En général, cet aspect n'est pas pris en compte, de sorte que les femmes ne sont pas conscientes des bénéfices qu'elles peuvent directement tirer de ces options. En outre,



les connaissances que les femmes possèdent en tant que gestionnaires de ressources naturelles peuvent fournir des informations importantes sur la conception de stratégies efficaces.

- Les rôles et responsabilités des communautés et autres acteurs diffèrent dans la mise en œuvre de l'AfE. Par conséquent, les rôles des femmes doivent être clairement définis dès le début de la conceptualisation du projet et jusqu'à sa mise en œuvre.
- Une planification efficace pour l'AfE doit se baser sur l'évaluation des besoins locaux et sur une analyse de genre spécifique. A l'heure actuelle, celles-ci semblent également être absentes de la majorité des options d'AfE, et les communautés ne sont pas analysées selon ces critères lors de la conception des projets.
- Il est extrêmement important d'utiliser des outils et des stratégies sensibles au genre dans les évaluations de la vulnérabilité et des impacts, en plus de la planification et de la mise en œuvre des approches d'AfE. Ceci permettra de mettre en

évidence la façon dont le genre est actuellement pris en compte dans les pratiques et d'assurer l'égalité de genre dans les projets futurs.

- Des activités de renforcement des capacités spécifiquement conçues pour les femmes doivent faire partie de la conception de l'AfE afin d'assurer leur accès à l'information et à l'éducation.
- Une attention particulière doit être accordée aux questions de sécurité foncière, y compris les besoins, la propriété et l'accès des femmes aux terres.
- Une approche participative et décentralisée dans la phase de planification, incluant spécifiquement les femmes, permettra non seulement d'établir un sentiment d'appartenance, mais aussi d'assurer la pérennité du projet.

Parce que la résilience économique fait partie intégrante de l'AfE, il est nécessaire que les besoins et les options des femmes dans ce domaine soient évalués, et que les activités soient conçues de façon à inclure les femmes et à favoriser leur autonomisation économique.

3.5 Aller de l'avant

L'humanité connaît une augmentation sans précédent, en nombre et en intensité, des catastrophes liées au changement climatique. La réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience des populations pauvres et marginalisées à la variabilité climatique actuelle et aux futurs dérèglements climatiques est devenu une préoccupation centrale pour le développement. Cependant, comme indiqué clairement dans ce chapitre, il est fondamental de

reconnaître que les besoins d'adaptation varient considérablement entre les régions, les pays, les secteurs et les écosystèmes.

Les politiques, les initiatives et les besoins financiers de l'adaptation doivent reconnaître le fait que, comme indiqué par le GIEC, « la vulnérabilité est rarement due à une seule cause. Au contraire, elle est le produit de l'intersection de processus sociaux qui se traduisent



par des inégalités de statut socio-économique et de revenus, ainsi que d'exposition. »²⁰⁶ Par conséquent, il est impératif (et non facultatif) de réaliser des analyses de genre en ce qui concerne les dangers, les risques et les vulnérabilités dans tout effort d'adaptation.

La gestion des impacts climatiques exige une planification et des interventions constructives d'adaptation, qui soient conscientes de leurs conséquences sur les femmes et les hommes, de tous les âges et dans toute leur diversité, et utilisent donc des mécanismes pour l'analyse, l'évaluation, le suivi et la redevabilité sur les questions de genre. Toute initiative d'adaptation devrait être élaborée de façon inclusive en ce qui concerne le genre, la classe, l'âge, les caractéristiques urbaines ou rurales, les (in)capacités et les limitations physiques ou psychologiques, l'origine ethnique ou raciale, ainsi que les divers systèmes de connaissances (savoirs autochtones, par exemple).

Les mesures d'adaptation réussies feront progresser l'égalité de genre à plusieurs niveaux, d'où le besoin de ressources, de politiques et de soutien de la communauté internationale et des gouvernements nationaux en matière de genre, ainsi que la participation et la contribution des communautés locales à la mise en œuvre. Les conventions et cadres politiques juridiquement contraignants sur l'égalité de genre et les accords connexes sur l'environnement et le changement climatique contenant des considérations sur le genre et exigeant des actions spécifiques dans ce domaine fournissent un mandat pour intégrer l'égalité de genre dans l'adaptation au changement climatique et pour veiller à ce que les femmes et les questions d'égalité soient intégrées à la prise de décision sur le changement climatique, à tous les niveaux. L'intégration des questions de genre est maintenant reconnue comme d'importance majeure.

Jamais auparavant toutes les pièces n'avaient été en place pour assurer une adaptation intégrant les questions de genre : il existe aujourd'hui un mandat international fort et explicite (CCNUCC, ODD), tous les mécanismes de financement importants liés au changement climatique incluent des directives sur l'égalité de genre et les données scientifiques ont prouvé que l'égalité de genre améliore non seulement l'efficacité et l'efficience des initiatives d'adaptation, mais qu'elle est aussi l'approche la plus sensée.

Le changement climatique aura des impacts significatifs sur la vie et les moyens de subsistance, et il est essentiel de s'engager dans la planification de l'adaptation dans plusieurs secteurs afin de réduire les impacts. Au sein de chaque secteur et à tous les niveaux, les questions de genre doivent être intégrées aux ressources, à la formation et à la planification. Il existe de nombreux types de mesures et de bonnes pratiques d'adaptation ayant démontré leur efficacité dans l'amélioration des conditions socio-économiques, la réduction de la pauvreté et le renforcement de la résilience. Des plus hauts niveaux jusqu'à l'action locale, des cadres d'intervention, tels que la méthodologie des ccGAP, ont été développés pour s'assurer que les activités ne soient pas ponctuelles mais qu'elles soient systématiquement et soigneusement mises en place.

Malgré le travail considérable déjà réalisé, il est important de trouver des moyens de s'appuyer sur les acquis et de traduire les expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques en une intégration méthodique, efficace et durable des questions de genre dans tous les domaines de l'adaptation. Quelques domaines de progrès à réaliser incluent :

- *Activer la pleine participation et l'engagement des femmes* : ceci est essentiel dans toute prise de



décision et toute activité concernant l'adaptation. Relever les défis du changement climatique et atteindre les ODD ne sera pas possible avec la seule contribution des hommes. La contribution des femmes multiplie les répercussions des mesures adaptatives par deux. Les femmes sont des actrices du changement, des actrices et des collaboratrices à tous les niveaux. La pleine compréhension des rôles, des contributions et des connaissances des femmes, ainsi que des hommes, en ce qui concerne l'adaptation est un point de départ essentiel.

- *Assurer que les politiques internationales de développement soient ancrées à échelle nationale et infranationale* : bien qu'il existe un mandat pour l'intégration de mesures d'adaptation sensibles au genre, la mise en œuvre de ces engagements internationaux est encore lente à l'échelle nationale et infranationale. Davantage de pays doivent élaborer des politiques et des stratégies en complément des mandats, des connaissances et des enseignements tirés de la planification et des mesures d'adaptation nationales. La planification et la prise de décision sur l'adaptation doivent être soutenues au niveau ministériel, notamment par la participation des ministères chargés de l'environnement, et développées à tous les niveaux.
- *Mettre en œuvre des procédures de suivi et de rapport visant à renforcer les résultats sur l'égalité de genre* : des efforts particuliers sont nécessaires pour renforcer l'attention sur l'égalité de genre dans les résultats liés à l'adaptation, tels que les rapports, les stratégies, les plateformes et les plans d'action nationaux. Cela nécessite des efforts visant à instaurer un environnement propice à la mise en œuvre intégrale des engagements politiques, par le biais, par exemple, d'orientations générales, de renforcement des capacités et d'une meilleure attention à la consultation, la participation et au développement du leadership des femmes ainsi que des hommes.
- *Diffuser l'information sur les politiques, les données et les réponses d'adaptation* : l'information est essentielle pour accélérer la mise en œuvre des engagements de politique mondiale en matière d'adaptation. Les informations sur les engagements politiques existants, tels que ceux relevant de la CCNUCC, doivent être largement diffusées et connues, afin d'avoir un impact sur le terrain. En outre, il est important de s'assurer que des données soient disponibles à l'échelle régionale, sous régionale, nationale et locale, à la fois pour soutenir le développement de politiques factuelles et pour faciliter le suivi efficace de ces politiques.
- *Appuyer les programmes et les actions par le biais de liens avec les mécanismes de financement multilatéraux et bilatéraux* : le financement par les organisations d'aide au développement et les donateurs bilatéraux incluent des exigences d'intégration des questions de genre dans les projets. La façon selon laquelle le genre est considéré doit être précisée et des formations pour une mise en œuvre effective doivent être développées, mais le genre doit également être une composante essentielle des mécanismes de financement mondiaux de l'adaptation. Bien que la CCNUCC et ses Parties aient identifié ces fonds dans divers articles de la convention, il n'existe pas encore de prescription quant aux procédures d'exploitation assurant l'égalité de genre et des garanties sociales dans la distribution de ces fonds. Les questions de genre peuvent être abordées de façon efficace dans la mise en œuvre des mécanismes de financement de l'adaptation au changement climatique. Par exemple, les fonds de la Banque européenne d'investissement (BEI) requièrent une analyse environnementale et des garanties sociales spécifiquement alignées sur



les OMD et identifiant les impacts sur les groupes autochtones, les femmes, les enfants et les groupes vulnérables.²⁰⁷ Les politiques de protection de la Banque mondiale identifient les droits humains comme facteur principal, en plus de la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement.²⁰⁸

- *Développer la prise de conscience, l'engagement et la capacité à adopter une approche de genre dans toutes les dimensions de travail de l'adaptation :* les femmes peuvent être marginalisées si leurs contributions et leur potentiel ne sont pas reconnus et que toute l'attention se concentre sur les hommes. Les apports d'acteurs extérieurs peuvent perpétuer involontairement, ou même exacerber, les différences existantes et les inégalités entre hommes et femmes. Les initiatives offrant une formation, un crédit ou autres ressources, et se concentrant sur le développement de nouvelles compétences, doivent être explicitement orientées vers les femmes ainsi que vers les hommes afin d'assurer le développement des capacités des femmes et favoriser une plus grande reconnaissance de leur potentiel.
- *Offrir des possibilités pour l'autonomisation des femmes et faire progresser l'égalité de genre :* il est important de reconnaître que le développement et la promotion de l'égalité des chances peuvent survenir dans le contexte du changement climatique. Des possibilités uniques pour l'autonomisation des femmes et pour faire progresser leur situation et

leur position au sein de leurs foyers et de leurs communautés peuvent survenir si les femmes sont perçues comme contributrices complètes et qu'elles sont spécifiquement impliquées en tant que partenaires à part entière dans toutes les initiatives d'adaptation. Les stéréotypes peuvent être contestés lorsque les femmes assument de nouveaux rôles et acquièrent de nouvelles compétences, aussi bien au sein des ménages que des communautés, et en particulier lorsque les rôles spécifiques des hommes et des femmes doivent s'ajuster à de nouvelles réalités. Cela peut conduire à des changements d'attitudes et de pratiques à long terme, avec des retombées importantes pour les femmes, les filles et les sociétés.

Indépendamment des résultats des négociations mondiales sur le changement climatique, la plupart des communautés du monde entier seront confrontées aux impacts de celui-ci et devront s'adapter pour survivre. La mise en œuvre d'une planification et de mesures d'adaptation sensibles au genre contribuera à assurer que les impacts inégaux et négatifs soient réduits au minimum. Les gouvernements et les communautés résilientes et adaptées au changement climatique seront nécessairement celles ayant adopté des stratégies renforçant et soutenant l'ensemble des populations dans la réduction des inégalités socioculturelles et des risques liés au climat.



RÉFÉRENCES

1. GIEC. (2014). *Résumé à l'attention des décideurs*. In: *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, and L.L. White (éds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA, pp. 1-32.
2. GIEC. (2007). *Résumé à l'attention des décideurs*. In: *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Solomon, S., Qin, D., Manning, M., Chen, Z., Marquis, M., Averyt, K.B., Tignor, M. and Miller, H.L. (eds.)).
3. PNUD. (2014). *Human Development Report 2014. Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience*. New York: UNDP.
4. Gilligan, M.K. (2015). *Assessing household vulnerability in Uganda: A socio-ecological systems approach* (mémoire de maîtrise). Bard College Center for Environmental Policy, Annandale-On-Hudson, NY.
5. Brooks, N. & W.N. Adger. (2005). Assessing and enhancing adaptive capacity. *Adaptation Policy Frameworks for Climate Change*, B. Lim, E. Spanger-Siegfried, I. Burton, E.L. Malone and S. Huq, Eds., Cambridge University Press, New York, 165-182.
6. Brooks, N. & W.N. Adger. (2005). Assessing and enhancing adaptive capacity. *Adaptation Policy Frameworks for Climate Change*, B. Lim, E. Spanger-Siegfried, I. Burton, E.L. Malone and S. Huq, Eds., Cambridge University Press, New York, 165-182.
7. Aguilar, L. (2009). *Training manual on gender and climate change*. Washington, DC: GGCA, IUCN, & UNDP.
8. UICN. (2013). *The Environment and Gender Index (EGI) 2013 pilot*. Document électronique : <http://genderandenvironment.org/wp-content/uploads/2014/12/The-Environment-and-Gender-Index-2013-Pilot.pdf>
9. UICN. (2015, mars). *Women in environmental decision making in the Philippines: An Environment and Gender Index (EGI) country case study*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/egi_country_case_study_-_philippines_march_2015.pdf
10. FAO. (2007). *Gender and Food Security: Agriculture*. Document électronique : <http://www.fao.org/Gender/en/agri-e.htm>
11. Oxfam. (2014). *The G20 and Gender Equality. Briefing Paper 183*. Heinrich Böll Stiftung North America and Oxfam.
12. Aguilar, L. (2009). *Training manual on gender and climate change*. Washington, DC: GGCA, IUCN, & UNDP.
13. Queensland Government: Disaster Management. (2015, 4 septembre). Disaster management phases. Document électronique : http://www.disaster.qld.gov.au/About_Disaster_Management/Management_Phases.html
14. Enarson, E. (2000, septembre). *InFocus Programme on Crisis Response and Reconstruction: Gender and natural disasters* (Working Paper No. 1). Document électronique : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_crisis/documents/publication/wcms_116391.pdf
15. UNISDR. (s.d.). Climate change adaptation. Document électronique : <http://www.unisdr.org/we/advocate/climate-change>
16. Venton, P. & La Trobe, S. (2008, juillet). *Linking climate change adaptation and disaster risk reduction*. Document électronique : http://www.preventionweb.net/files/3007_CCAandDRRweb.pdf



17. UNISDR. (2007). *Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the resilience of nations and communities to disasters*. Document électronique : <http://www.unisdr.org/we/inform/publications/1037>
18. UICN. (2013, novembre). *Loss and damage: An IUCN discussion paper for UNFCCC COP19*. Document électronique : https://cmsdata.iucn.org/downloads/iucn_loss_and_damage_discussion_paper_unfccc_cop19.pdf
19. UNISDR. (2007). *Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the resilience of nations and communities to disasters*. Document électronique : <http://www.unisdr.org/we/inform/publications/1037>
20. UNISDR. (2011). *Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the resilience of nations and communities to disasters. Midterm review 2010-2011*. p.44. Document électronique : http://www.unisdr.org/files/18197_midterm.pdf
21. UNISDR. (2011). *Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the resilience of nations and communities to disasters. Midterm review 2010-2011*. Document électronique : http://www.unisdr.org/files/18197_midterm.pdf
22. Gupta, S. & Leung, I. (2011). *Turning good practice into institutional mechanisms: Investing in grassroots women's leadership to scale up local implementation of the Hyogo Framework for Action*. Huairou Commission and Groots International. Document électronique : http://www.unisdr.org/files/18197_201guptaandleung.theroleofwomenasaf.pdf
23. CCNUCC. (s.d.) Warsaw international mechanism for loss and damage. document électronique: http://unfccc.int/adaptation/workstreams/loss_and_damage/items/8134.php
24. UICN. (2013, novembre). *Loss and damage: An IUCN discussion paper for UNFCCC COP19*. Document électronique : https://cmsdata.iucn.org/downloads/iucn_loss_and_damage_discussion_paper_unfccc_cop19.pdf
25. Ritter, N. (2013). *Loss and damage, women and men: Applying a gender approach to the emerging loss and damage agenda*. CDKN, ICCCAD, Germanwatch, MCII et United Nations University.
26. UICN. (2013, novembre). *Loss and damage: An IUCN discussion paper for UNFCCC COP19*. Document électronique : https://cmsdata.iucn.org/downloads/iucn_loss_and_damage_discussion_paper_unfccc_cop19.pdf
27. UICN. (2013, novembre). *Loss and damage: An IUCN discussion paper for UNFCCC COP19*. Document électronique : https://cmsdata.iucn.org/downloads/iucn_loss_and_damage_discussion_paper_unfccc_cop19.pdf
28. UNISDR. (2015). *Sendai framework for disaster risk reduction 2015-2030*. Document électronique : http://www.preventionweb.net/files/43291_sendaiframeworkfordrren.pdf
29. UNISDR. (2015). *Sendai framework for disaster risk reduction 2015-2030*. Document électronique: http://www.preventionweb.net/files/43291_sendaiframeworkfordrren.pdf
30. UNISDR. (2015). *Issue Brief. Mobilizing women's leadership in disaster risk reduction high level multi-stakeholder partnership dialogue*. Document électronique : <http://www.wcdr.org/uploads/Mobilizing-Women%E2%80%99s-Leadership-in-Disaster-Risk-Reduction.pdf>
31. Pirard, P., Vandentorren, S., Pascal, M., Laaidi, K., Le Tertre, A., Cassadou, S., & Ledrans, M. (2005). Summary of the mortality impact: Assessment of the 2003 heat wave in France. *Euro Surveill*, 10(7), 153-156. Document électronique : <http://www.eurosurveillance.org/ViewArticle.aspx?ArticleId=554>
32. Ikeda, K. (1995). Gender Differences in Human Loss and Vulnerability in Natural Disasters: A Case Study from Bangladesh. *Indian Journal of Gender Studies*, 2(2), 171-193. New Delhi, India: Sage Publications.
33. Banque mondiale. (2011). *Gender & climate change: Three things you should know*. Document électronique : <http://documents.worldbank.org/curated/en/2011/01/17497304/gender-climate-change-three-things-know>
34. Davis, I., Peiris De Costa, K., Alam, K., Ariyabandu, M.M., Bhatt, M.R., Schneider-Sliwa, R. & Balsari, S. (2005). *Tsunami, Gender, and Recovery: Special Issue for International Day for Disaster Risk Reduction*. South Asia Disasters



35. Neumayer, E. & Plümper, T. (2007, janvier). *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981-2002*. London: Department of Geography and Environment, London School of Economics and Political Science (LSE).
36. Neumayer, E. & Plümper, T. (2007, janvier). *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981-2002*. London: Department of Geography and Environment, London School of Economics and Political Science (LSE).
37. Mehta, M. (2007). avril). *Gender matters: Lessons for disaster risk reduction in South Asia*. Document électronique : http://gender-climate.org/wp-content/uploads/docs/publications/16_icimod-gender_matters_lessons_for_disaster_risk_reduction_in_south_asia.pdf
38. Bradshaw, S. (2010). Feminisation or de-feminisation? Gendered experiences of poverty post-disaster. In S. Chant (Ed.), *The international handbook of gender and poverty: Concepts, research, policy* (pp. 627-632). Northampton, MA: Edward Elgar.
39. Bradshaw, S. (2004). *Socio-economic Impacts of Natural Disasters: a Gender Analysis*. Santiago de Chile: United Nations.
40. Burón, C. (2007). *Gestión de riesgo: Una nueva visión de los desastres*. Document électronique : <http://www.sld.cu/sitios/desastres/n3.php?p=administración>
41. Enarson, E. (2000, septembre). *InFocus Programme on Crisis Response and Reconstruction: Gender and natural disasters* (Working Paper No. 1). Document électronique : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_crisis/documents/publication/wcms_116391.pdf
42. Sánchez del Valle, R. (2000). *Local risk management in Central America: Lessons learnt from the FEMID project*. Document électronique : <http://www.crid.or.cr/digitalizacion/pdf/spa/doc12912/doc12912-9.pdf>
43. WEDO, ABANTU for Development in Ghana, ActionAid Bangladesh, & ENDA Senegal. (2008, mai). *Gender, climate change and human security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Document électronique : <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>
44. Meyreles, L. (2000). *Huracán Georges en la República Dominicana: Sociedad civil y participación local*. Asociación de Investigación y Estudios Sociales (ASIES). Guatemala.
45. UICN. (2013). *The Environment and Gender Index (EGI) 2013 pilot*. Document électronique : <http://genderandenvironment.org/wp-content/uploads/2014/12/The-Environment-and-Gender-Index-2013-Pilot.pdf>
46. Anderson, C. (2002). *Gender matters: Implications for climate variability and climate change and for disaster management in the Pacific Islands*. InterCoast Network: International Newsletter of Coastal Management, No. 41, Winter 2002, p.24-25.
47. Banque mondiale. (2011). *Gender & climate change: Three things you should know*. Document électronique : <http://documents.worldbank.org/curated/en/2011/01/17497304/gender-climate-change-three-things-know>
48. CEDEF Economic and Social Council. (2008). *Commission on the Status of Women: Report on the fifty-second session (25 February-7 and 13 March 2008)*. Document électronique : <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N08/290/62/PDF/N0829062.pdf?OpenElement>
49. Gilligan, M.K. (2015). *Assessing household vulnerability in Uganda: A socio-ecological systems approach* (mémoire de maîtrise). Bard College Center for Environmental Policy, Annandale-On-Hudson, NY.
50. Organisation mondiale de la santé. (2015). *Key facts from JMP2015 report*. Document électronique : from www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/jmp-2015-key-facts/en/



51. Schuster-Wallace, C.J. & Sandford R. (2015). Water in the world we want. United Nations Institute for Water, Environment, and Health and United Nations Office for Sustainable Development. Document électronique : <http://inweh.unu.edu/wp-content/uploads/2015/02/Water-in-the-World-We-Want.pdf>
52. PNUD. (2015). Post-2015 sustainable development agenda. Document électronique : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/mdgoverview/post-2015-development-agenda.html>
53. Kevany, K., & Huisingh, D. (2013). A review of progress in empowerment of women in rural water management decision-making processes. *Journal of Cleaner Production*, 60, 53-64.
54. Haule, L. (2012). *Training of facilitation team on water resources management: Module 1- Participatory planning, stakeholder participation and gender mainstreaming an integrated water resources management*. IUCN and Natural Resources and Pangani Basin Water Board.
55. Figueiredo, P., & Perkins, P. E. (2013). Women and water management in times of climate change: Participatory and inclusive processes. *Journal of Cleaner Production*, 60, 188-194.
56. Figueiredo, P., & Perkins, P. E. (2013). Women and water management in times of climate change: Participatory and inclusive processes. *Journal of Cleaner Production*, 60, 188-194.
57. Sorenson, S. B., Morssink, C., & Campos, P. A. (2011). Safe access to safe water in low income countries: Water fetching in current times. *Social Science & Medicine*, 72, 1522-1526.
58. Kevany, K., & Huisingh, D. (2013). A review of progress in empowerment of women in rural water management decision-making processes. *Journal of Cleaner Production*, 60, 53-64.
59. ONU-Eau. (2012). *The United Nations World Water Development Report: Vol 1. Managing water under uncertainty and risk* (Report No. 4). Document électronique: <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002156/215644e.pdf>
60. Jalal, I. (2014, décembre). *ADB Briefs No. 24. Women, water, and leadership*. Asian Development Bank. Document électronique : <http://www.adb.org/sites/default/files/publication/150953/women-water-and-leadership.pdf>
61. Duncan, K. (2007). Global climate change and women's health. *Women and Environments International Magazine*, (74/75).
62. MAAS. (2004). *Devastating floods hit Bangladesh: Looking for help from NGOs*. Document électronique : <http://www.undpi.org/index.php?name=News&file=article&sid=146>
63. Sorenson, S. B., Morssink, C., & Campos, P. A. (2011). Safe access to safe water in low income countries: Water fetching in current times. *Social Science & Medicine*, 72, 1522-1526.
64. Sorenson, S. B., Morssink, C., & Campos, P. A. (2011). Safe access to safe water in low income countries: Water fetching in current times. *Social Science & Medicine*, 72, 1522-1526.
65. Anderson, K., Clow, B., & Haworth-Brockman, M. (2013). Carriers of water: Aboriginal women's experiences, relationships, and reflections. *Journal of Cleaner Production*, 60, 11-17.
66. Figueiredo, P., & Perkins, P. E. (2013). Women and water management in times of climate change: Participatory and inclusive processes. *Journal of Cleaner Production*, 60, 188-194.
67. ONU-Eau. (2012). *The United Nations World Water Development Report: Vol 1. Managing water under uncertainty and risk* (Report No. 4). Document électronique: <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002156/215644e.pdf>
68. Jalal, I. (2014, décembre). *ADB Briefs No. 24. Women, water, and leadership*. Asian Development Bank. Document électronique : <http://www.adb.org/sites/default/files/publication/150953/women-water-and-leadership.pdf>



69. Gilligan, M.K. (2015). *Assessing household vulnerability in Uganda: A socio-ecological systems approach*. (Mémoire de maîtrise). Bard College Center for Environmental Policy. Annandale-on-Hudson, NY.
70. Uganda Bureau of Statistics & ICF International Inc. (2012, août). Uganda demographic and healthy survey 2011. Document électronique: <http://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR264/FR264.pdf>
71. The World Bank Water and Sanitation Program and IRC International Water and Sanitation Centre. (2001, janvier). *Linking sustainability with demand, gender and poverty: A study in community-managed water supply projects in 15 countries* (B. Gross, C. Van Wijk, & N. Mukherjee, auteurs). Document électronique : https://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/global_plareport.pdf
72. Jalal, I. (2014, décembre). *ADB Briefs No. 24. Women, water, and leadership*. Asian Development Bank. Document électronique : <http://www.adb.org/sites/default/files/publication/150953/women-water-and-leadership.pdf>
73. Aguilar, L., & Rogers, F. (2012, février). *Climate change gender action plan for the Government of Nepal (ccGAP: Nepal)*. IUCN Global Gender Office.
74. BAD. (2000). *Small towns water supply and sanitation sector project: Gender and development*. Asian Development Bank. Loan 1755-Nep.
75. United Republic of Tanzania: Vice President's Office Division of Environment. (2013, mars). *National strategy on gender and climate change* (L. Aguilar & F. Rogers, auteurs). IUCN Global Gender Office.
76. *Program for mainstreaming gender in climate change efforts in Jordan*. (2010, novembre). IUCN Global Gender Office.
77. Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB). (2007). *International Day for Biological Diversity: Climate Change and Biological Diversity*. Secretariat of the Convention on Biological Diversity.
78. KIT, Agri-ProFocus, & IIRR. (2012). *Challenging chains to change: Gender equity in agricultural value chain development*. Document électronique : http://agriprofocus.com/upload/131017-chachacha_Eng_web_2.compressed1415291181.pdf
79. KIT, Agri-ProFocus, & IIRR. (2012). *Challenging chains to change: Gender equity in agricultural value chain development*. Document électronique : http://agriprofocus.com/upload/131017-chachacha_Eng_web_2.compressed1415291181.pdf
80. Schmidhuber, J., & Tubiello, F. N. (2007). Global food security under climate change. *PNAS*, 104(50), 19703-19708. <http://dx.doi.org/10.1073/pnas.0701976104>
81. FAO. (2008). *The state of food and agriculture*. Rome: FAO.
82. Tirado, M.C., Cohen, M.J., Aberman, N., Meerman, J., & Thompson, B. (2010). Addressing the challenges of climate change and biofuel production for food and nutrition security. *Food Research International*, 43, 1729-1744. <http://dx.doi.org/10.1016/j.foodres.2010.03.010>
83. Tirado, M. C., Crahay, P., Mahy, L., Zanev, C., Neir, M., Msangi, S., Müller, A. (2013). Climate change and nutrition: Creating a climate for nutrition security. *Food Nutrition Bulletin*, 34(4), 533-547.
84. Myers, S. S., Zanobetti, A., Kloog, I., Huybers, P., Leakey, A. D.B., Bloom, A. J., Usui, Y. (2014). Increasing CO₂ threatens human nutrition. *Nature*, 510, 139-142. <http://dx.doi.org/10.1038/nature13179>
85. Programme alimentaire mondial. (2009). *WFP gender policy*. Document électronique : <https://www.wfp.org/content/wfp-gender-policy>



86. Dentan, F. & Parikh, J. (2002). *Thematic paper. Gender and climate change at COP8: A forgotten element*. In IRADe. (2002). *Gender and climate change*. Document électronique : http://www.irade.org/Microsoft%20Word%20-%20cop_8gender_final.pdf
87. Organisation mondiale de la santé. (2008). *Protecting Health from Climate Change*. Document électronique : http://www.who.int/world-health-day/toolkit/report_web.pdf
88. Tirado, C. (2013). *Gender-sensitive strategies to address the challenges of climate change on health and nutrition security*. In B. Cela, I. Dankelman, & J. Stern (eds.), *Powerful synergies: Gender equality, economic development and environmental sustainability* (pp. 109-118). PNUD. Document électronique : http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/f_PowerfulSynergies2013_Web.pdf
89. Haule, L. (2012). *Training of facilitation team on water resources management: Module 1- Participatory planning, stakeholder participation and gender mainstreaming an integrated water resources management*. IUCN and Natural Resources and Pangani Basin Water Board.
90. Haule, L. (2012). *Training of facilitation team on water resources management: Module 1- Participatory planning, stakeholder participation and gender mainstreaming an integrated water resources management*. IUCN and Natural Resources and Pangani Basin Water Board.
91. Banque mondiale. (2011a). *World development report 2012: Gender equality and development*. Document électronique : <http://tinyurl.com/7oy793r>
92. KIT, Agri-ProFocus, & IIRR. (2012). *Challenging chains to change: Gender equity in agricultural value chain development*. Document électronique : http://agriprofocus.com/upload/131017-chachacha_Eng_web_2.compressed1415291181.pdf
93. Banque mondiale. (2011a). *World development report 2012: Gender equality and development*. Document électronique : <http://tinyurl.com/7oy793r>
94. Banque mondiale. (2011b). *Africa's future and the World Bank's support to it*. World Bank Africa Region. <http://tinyurl.com/88hjkzk>
95. Haule, L. (2012). *Training of facilitation team on water resources management: Module 1- Participatory planning, stakeholder participation and gender mainstreaming an integrated water resources management*. IUCN and Natural Resources and Pangani Basin Water Board.
96. Oslo Policy Forum Report. (2008). *Changing the way we develop: Dealing with disasters and climate change*. Norway: Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Prevention Consortium & UNDP.
97. Aguilar, L. (2009). *Training manual on gender and climate change*. Washington, DC: GGCA, IUCN, & UNDP.
98. FAO. (1999). *Gender dimensions in biodiversity management and food security: Policy and programme strategies for Asia*. India: FAO Regional Technical Consultation.
99. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.
100. KIT, Agri-ProFocus, & IIRR. (2012). *Challenging chains to change: Gender equity in agricultural value chain development*. Document électronique : http://agriprofocus.com/upload/131017-chachacha_Eng_web_2.compressed1415291181.pdf
101. Tirado, M.C., Hunnes, D., Cohen, M.J., & Lartey, A. (2015, mars). *Climate change and nutrition in Africa*. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 10(1): 22-46. <http://dx.doi.org/10.1080/19320248.2014.908447>



102. Tirado, C. (2011). Enhancing women's leadership: To address the challenges of climate change on nutrition security and health. Document électronique : http://unscn.org/files/NutCC/Paper_Enhancing_Women_Leadership_final.pdf
103. Wade, S. (2013). *Sustainable agriculture, food security, soil protection and restoration, and women's access to land in the rural community of Keur Moussa, Senegal*. Document électronique : <http://africanclimate.net/fr/node/7504>
104. KIT, Agri-ProFocus, & IIRR. (2012). *Challenging chains to change: Gender equity in agricultural value chain development*. Document électronique : http://agriprofocus.com/upload/131017-chachacha_Eng_web_2_compressed1415291181.pdf
105. Fonds international de développement agricole (FIDA). (2005). *Gender and desertification: Expanding roles for women to restore drylands*. Rome : IFAD. Document électronique : http://www.ifad.org/pub/gender/desert/gender_desert.pdf
106. GTZ, & OSS. (2007). *Climate change adaptation & the fight against desertification* (Introductory note No. 1, 2ème édition). Document électronique : http://www.fao.org/fileadmin/templates/great_green_wall/docs/Introductory_note_1_Climate_change_fight_desertification_OSS_GTZ.pdf
107. Banque mondiale. (2012). Overview and technical summary. *Adaptation to a changing climate in the Arab countries: A case for adaptation governance and leadership in building climate resilience*. Document électronique : http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/06/11/000445729_20130611114245/Rendered/PDF/734820PUBOREVI000PUBDATE01101602012.pdf
108. GTZ, & OSS. (2007). *Climate change adaptation & the fight against desertification* (Introductory note No. 1, 2ème édition). Document électronique : http://www.fao.org/fileadmin/templates/great_green_wall/docs/Introductory_note_1_Climate_change_fight_desertification_OSS_GTZ.pdf
109. GTZ, & OSS. (2007). *Climate change adaptation & the fight against desertification* (Introductory note No. 1, 2ème édition). Document électronique : http://www.fao.org/fileadmin/templates/great_green_wall/docs/Introductory_note_1_Climate_change_fight_desertification_OSS_GTZ.pdf
110. Verner, D. [ed.]. (2012). *MENA Development Report. Adaptation to a changing climate in the Arab countries: A case for adaptation governance in building climate resilience*. Document électronique : https://www.aub.edu.lb/ifi/public_policy/climate_change/cc_events/Documents/world_bank_climate_change_flagship_report/20111027cc_wb_flagship_report_technical_summary.pdf
111. Leisinger, K.M., & Schmitt, M. (1995). *Survival in the Sahel: An ecological and developmental challenge*. Addis Ababa: International Service for National Agricultural Research
112. FAO. (2014). Gender and land rights database: Gender and land statistics. Document électronique, 17 septembre 2015 : <http://www.fao.org/gender-landrights-database/data-map/statistics/en/>
113. Fonds international de développement agricole (FIDA). (2005). *Gender and desertification: Expanding roles for women to restore drylands*. Rome : IFAD. Document électronique : http://www.ifad.org/pub/gender/desert/gender_desert.pdf
114. Fonds international de développement agricole (FIDA). (2005). *Gender and desertification: Expanding roles for women to restore drylands*. Rome : IFAD. Document électronique : http://www.ifad.org/pub/gender/desert/gender_desert.pdf
115. Haddad, F. (2013). *Gender mainstreamed in improved pastoralism: Experiences in 'securing rights and restoring lands for improved livelihoods' project*. IUCN West Asia. Document électronique : https://cmsdata.iucn.org/downloads/gender_en_1.pdf
116. Fonds international de développement agricole (FIDA). (2005). *Gender and desertification: Expanding roles for women to restore drylands*. Rome : IFAD. Document électronique : http://www.ifad.org/pub/gender/desert/gender_desert.pdf



117. GIEC. 2007. *Climate change 2007: Synthesis report. Contribution of Working Groups I, II, and III to the Fourth Assessment Report of the IPCC*. Document électronique : https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_cover.pdf
118. GIEC. (2014). *Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Core Writing Team, R.K. Pachauri and L.A. Meyer (eds.)]. Document électronique : <http://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/>
119. GIEC. (2007). *Climate change 2007: Impacts, adaptation and vulnerability: Contribution of the Working Group II to the 4th Assessment Report of the IPCC*. Cambridge: Cambridge University Press.
120. FAO. (2014). The state of world fisheries and aquaculture. Document électronique : <http://www.fao.org/3/a-i3720e.pdf>
121. FAO. (2015). *Women in the fishery sector*. Document électronique : www.fao.org/Gender/en/fish-e.htm
122. CIDA. (s.d.). *Coastal zone management & equality between women and men*. Document électronique : [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/12zones.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/12zones.pdf)
123. UICN. (2015, juillet). *EGL factsheet: gender in national environmental policy and programming*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_in_environmental_policy_and_programming_0.pdf
124. UICN. (2015, juillet). *EGL factsheet: gender in national environmental policy and programming*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_in_environmental_policy_and_programming_0.pdf
125. Groupe de la Banque mondiale. (2010). *Mozambique: Economics of adaptation to climate change*. Washington, DC: Banque mondiale.
126. Cheung, W.W.L., Lam, V.W.Y., Sarmiento, J.L., Kearney, K., Watson, R. y Pauly, D. (2009). Projecting global marine biodiversity impacts under climate change scenarios. *Fish and Fisheries*. 10(3): 235-251.
127. Westlund, L., Poulain, F., Bage, H., y van Anrooy, R. (2007). *Disaster response and risk management in the fisheries sector*. Roma, Italia: FAO.
128. MacAlister, E. (2002). *The role of women in fisheries*. Document électronique : http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/studies/role_of_women/summary_en.pdf
129. FAO. (2015). *Angling for gender equality in the seafood industry*. Document électronique : <http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-news/gender-newsdet/en/c/287815/>
130. Kolbeinsdottir, L., Pombo, M.H., & Pedro, R. (2012). *Consultancy report: Gender-specific impacts of climate change on fisheries livelihood in Mozambique*. FAO and GEST.
131. Aguilar, L. (2004). *Gender makes the difference: Fisheries and aquaculture in coastal zones*. IUCN. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_makes_the_difference_fisheris_and_aquaculture_in_coastal_zones.pdf
132. Women's Aquatic Network, Inc. (2015). Accueil du site. Document électronique : <http://womensaquatic.net>
133. Chando, C. (2002). *Gender roles in fishery planning and projects: The case study of coast region in Tanzania*. (Thesis). Department of Social Science and Marketing. Norwegian College of Fishery Science University of Tromsø Norway.
134. Kolbeinsdottir, L., Pombo, M.H., Pedro, R. (2012). *Consultancy Report: Gender-specific Impacts of Climate Change on Fisheries Livelihood in Mozambique*. FAO and GEST.
135. Khan, A.E., Ireson, A., Kovats, S., Mojumder, S.K., Khusru, A., Rahman, A., & Vineis, P. (2011, avril). Drinking water salinity and maternal health in coastal Bangladesh: Implications of climate change. *Environ Health Perspective* 119 :1328-1332.



136. Rakova, U. (2014, août). [Communication personnelle avec L. Aguilar, lors du Sommet mondial sur les femmes et le changement climatique, Fonds vert mondial et Fonds international pour les réseaux de femmes].
137. Guyana Mangrove Restoration project. (2015). Momentum for Change project submission for Women for Results Pillar.
138. Mangroves for the Future. (2015). *Applying gender integrated planning in the MFF programme*. Document électronique : <https://www.mangrovesforthefuture.org/news-and-media/events/asia-region/2015/applying-gender-integrated-planning-in-the-mff-programme-mff-internal-training-workshop/>
139. Chando, C. (2002). *Gender roles in fishery planning and projects: The case study of coast region in Tanzania*. (Thesis). Department of Social Science and Marketing. Norwegian College of Fishery Science University of Tromsø Norway.
140. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.
141. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.
142. Prüss-Üstün, A., Bos, R., Gore, F., & Bartram, J. (2008). *Safer water, better health: Costs, benefits and sustainability of interventions to protect and promote health*. Geneva: World Health Organization.
143. OMS. (2009). *Global health risks: Mortality and burden of disease attributable to selected major risks*. Geneva: World Health Organization.
144. Arnell, N.W. (2004). Climate change and global water resources: SRES emissions and socio economic scenarios. *Global Environmental Change – Human and Policy Dimensions*, 14:31–52.
145. OMS. (2003). *Climate change and human health – Risks and responses*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/climate/en/ccSCREEN.pdf>
146. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.
147. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.
148. Tirado, C. (2013). Gender-sensitive strategies to address the challenges of climate change on health and nutrition security. In B. Cela, I. Dankelman, & J. Stern (eds.), *Powerful synergies: Gender equality, economic development and environmental sustainability* (pp. 109-118). PNUD. Document électronique : http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/f_PowerfulSynergies2013_Web.pdf
149. OMS. (2012). *Atlas of climate and health*. Geneva, Switzerland: WHO & WMO.
150. Brody, J., Demetriades, J., & Esplen, E. (2008, juin). *Gender and climate change: Mapping the linkages. A scoping study on knowledge and gaps*. Document électronique : http://www.bridge.ids.ac.uk/sites/bridge.ids.ac.uk/files/reports/Climate_Change_DFIG.pdf
151. OMS. (2008). Protecting health from climate change: World health day 2008. Geneva, Switzerland: WHO.
152. Rogerson, S.J., Hvid, L., Duffy, P.E., Leke, R.F., & Taylor, D.W. (2007, février). Malaria in pregnancy: Pathogenesis and immunity. *Lancet Infectious Diseases*, 7(2): 105-1-7.
153. OMS. (2012). *Atlas of climate and health*. Geneva, Switzerland: WHO & WMO.
154. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.



155. Neumayer, E. & Plümper, T. (2007, janvier). *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981-2002*. London: Department of Geography and Environment, London School of Economics and Political Science (LSE).
156. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.
157. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.
158. Few, R. & Tran, P.G. in WHO (2010). Climatic hazards, health risk and response in Vietnam: Case studies on social dimensions of vulnerability. *Global Environmental Change*, 20:529–538.
159. Galea, S., Brewin, C.R., Gruber, M., Jones, R.T., King, D.W., King, L.A., McNally, R.J., Ursano, R.J., Petukhova, M., & Kessler, R.C. (2007). Exposure to hurricane-related stressors and mental illness after Hurricane Katrina. *Archives of General Psychiatry*, 64:1427–1434.
160. Nicholls, N., Butler, C.D., & Hanigan, I. (2006). Inter-annual rainfall variations and suicide in New South Wales, Australia, 1964-2001. *Int J Biometeorol*, 50:139-43.
161. Nagaraj, K. (2008). Farmers' suicides in India: Magnitudes, trends and spatial patterns. Madras Institute of Development Studies. Document électronique: http://www.macroscan.org/anl/mar08/pdf/farmers_suicides.pdf
162. Alston M., & Kent J. (2008, mars). The big dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men. *Journal of Sociology*, 44:133–147.
163. Alston M. (2010, mai). Rural male suicide in Australia. *Social Science & Medicine*, 74(4):515-522. <http://dx.doi.org/10.1016/j.socscimed.2010.04.036>
164. Neelormi S., Adri, N., & Ahmed, A.U. (2009). Gender dimensions of differential health effects of climate change induced water-logging: A case study from coastal Bangladesh. *Earth and Environmental Science*, 6:142001–142036.
165. OMS. (2010). *Gender, climate change, and health*. Document électronique : <http://www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf?ua=1>.
166. UNSCN. (2010). Progress in nutrition: 6th report on the world nutrition situation. Document électronique : http://www.unscn.org/files/Publications/RWNS6/report/SCN_report.pdf
167. Samson, M. (2013). *How are countries using social protection to benefit the poor?*. In Solheim, E. (2013). *Development co-operation report 2013: Ending poverty*. OECD. <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2013-en>
168. Tirado, C. (2011). Enhancing women's leadership: To address the challenges of climate change on nutrition security and health. Document électronique : http://unscn.org/files/NutCC/Paper_Enhancing_Women_leadership_final.pdf
169. Women and the world economy: A guide to womenomics. (2006, avril). *The Economist*.
170. OMS. (2012). *Atlas of climate and health*. Geneva, Switzerland: WHO & WMO.
171. Smith, K.R., Woodward, A., Campbell-Lendrum, D., Chadee, D.D., Honda, Y., Liu, Q., Olwoch, J.M., Revich, B., & Sauerborn, R. (2014). Human health: Impacts, adaptation, and co-benefits. In *Climate change 2014: Impacts, adaptation, and vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, and L.L. White (eds.)]. Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA: Cambridge University Press.



172. Revised from: Aguilar, R., Araujo, A., Kring, E., Quesada, A., & Zúñiga, P. (2008). *Guía: Recursos de género para el cambio climático*. Mexico: UNDP.
173. Quesada-Aguilar, A. (2013). *From research to action, leaf by leaf*. New York. USA: WEDO- REDD+SES.
174. WEDO. (2014). *UNFCCC decisions and conclusions: Existing mandates and entry points for gender equality. Technical guide for COP20, Lima, Peru*. New York, USA.
175. Burns, B. & Patouris, J. (2014). *UNFCCC Decisions and Conclusions: Existing Mandates and Entry Points for Gender Equality*. WEDO. Document électronique : <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/GE-Publication-ENG-Interactive.pdf>
176. UNISDR. (2015). *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction, 2015-2030*. Document électronique : <http://www.preventionweb.net/files/resolutions/N1514318.pdf>.
177. ICLEI. (2015). *Climate resilient cities*. Document électronique : <http://www.iclei.org/our-activities/our-agendas/resilient-city.html>
178. Dankleman, I. (2008). *Mainstreaming gender in climate change policies: Urgencies, challenges and perspectives*. Paper presented at Third Global Congress of Women in Politics and Governance organized by CAPWIP on the theme of gender and climate change, Manilla, Philippines.
179. Aguilar, L. (2009). *Training manual on gender and climate change*. Washington, DC: GGCA, IUCN, & UNDP.
180. WEDO, ABANTU for Development in Ghana, ActionAid Bangladesh and ENDA Senegal. (2008). *Gender, climate change and human security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Document électronique : <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>
181. Aguilar, L. (2009). *Training manual on gender and climate change*. Washington, DC: GGCA, IUCN, & UNDP.
182. Banque mondiale. (2015). *PPCR results framework and monitoring and reporting toolkit. Pilot programme for climate resilience (PPCR)*. Document électronique : <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/12507>
183. Oslo Policy Forum Report. (2008). *Changing the way we develop: Dealing with disasters and climate change*. Norway : Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Prevention Consortium, & UNDP.
184. Aguilar, L. (2009). *Training manual on gender and climate change*. Washington, DC: GGCA, IUCN, & UNDP.
185. PNUD. (2008). *Empowered and equal: Gender equality strategy 2008-2011*. Document électronique : <http://www.undp.org/content/dam/aplaws/publication/en/publications/womens-empowerment/gender-equality-strategy-2008-2011/0601.pdf>
186. Daniels, C. (2013). *Gender in action: 2012 gender report on UNDP supported GEF financed projects*. New York: GEF & UNDP.
187. Daniels, C. (2013). *Gender in action: 2012 gender report on UNDP supported GEF financed projects*. New York: GEF & UNDP.
188. Daniels, C. (2013). *Gender in action: 2012 gender report on UNDP supported GEF financed projects*. New York: GEF & UNDP.
189. Banque mondiale. (2015). *PPCR results framework and monitoring and reporting toolkit. Pilot programme for climate resilience (PPCR)*. Document électronique : <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/12507>
190. UNISDR. (2008). *UNISDR briefing note 1 – Climate change and disaster risk reduction*. Geneva, Switzerland: UNISDR.
191. UNISDR. (2015). *Making development sustainable: The future of disaster risk management global assessment report on disaster risk reduction*. Geneva, Switzerland: United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNISDR).
192. Daniels, C. (2013). *Gender in action: 2012 gender report on UNDP supported GEF financed projects*. New York: GEF & UNDP.



193. Banque mondiale. (2015). *PPCR results framework and monitoring and reporting toolkit. Pilot programme for climate resilience (PPCR)*. Document électronique : <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/12507>
194. Macchi, M. (2011). *Framework for community-based climate vulnerability and capacity assessment in mountain areas*. Document électronique : http://www.climateadapt.asia/upload/events/files/4df5851ac678bicimod-framework_for_community-based_climate_vulnerability_and_capacity_assessment_in_mountain_areas.pdf
195. Institut international du développement durable (IIDD). (2012). *CRiSTAL 5.0 user's manual: Community-based risk screening tool—Adaptations and livelihoods*. Document électronique : https://www.iisd.org/pdf/2012/cristal_user_manual_v5_2012.pdf
196. Banque asiatique de développement. (2011). *Community-based climate vulnerability assessment and adaptation planning: A Cook Islands pilot project*. Document électronique : http://www.preventionweb.net/files/27076_climatechangeassessmentcoo.pdf
197. IFRC. (2015). *Vulnerability and capacity assessments*. Document électronique : <http://www.ifrc.org/vca>
198. Rizvi, A.R., Baig, S., & Verdone, M. (2015). *Ecosystems based adaptation: Knowledge gaps in making an economic case for investing in nature based solutions for climate change*. Gland, Switzerland: IUCN.
199. Banque mondiale. (2009). *Convenient solutions to an inconvenient truth: Ecosystems based approaches to climate change*. Washington, DC: The World Bank, Environment Department.
200. Rizvi, A.R., Baig, S., & Verdone, M. (2015). *Ecosystems based adaptation: Knowledge gaps in making an economic case for investing in nature based solutions for climate change*. Gland, Switzerland: IUCN.
201. Rizvi, A.R., Baig, S., & Verdone, M. (2015). *Ecosystems based adaptation: Knowledge gaps in making an economic case for investing in nature based solutions for climate change*. Gland, Switzerland: IUCN.
202. PNUE. (2013). *UNEP Policy Series: Ecosystem Management: The social dimension of ecosystem-based adaptation* (Policy Brief No. 12). Document électronique : http://www.unep.org/ecosystemmanagement/Portals/7/Documents/policy_series_12-small_Nov_2013.pdf
203. CARE Bangladesh. (2010). Chameli Begum's story of livelihood adaptation: Duck rearing in the face of climatic vulnerability. Document électronique : http://www.careclimatechange.org/files/stories/Chameli_Begum_Duc_%20Rearing.pdf
204. Maya Nut Institute. (2013). *Finding balance between people, food and forests: Empowering communities for ecosystem resilience and food security*. Document électronique: <http://mayanutinstitute.org/>
205. PNUE. (2013). *UNEP Policy Series: Ecosystem Management: The social dimension of ecosystem-based adaptation* (Policy Brief No. 12). Document électronique : http://www.unep.org/ecosystemmanagement/Portals/7/Documents/policy_series_12-small_Nov_2013.pdf
206. GIEC. (2014). *Climate change 2014 : Impacts, adaptation and vulnerability. Résumé pour les décideurs*. Document électronique : https://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/WG2AR5_SPM_FINAL.pdf
207. Banque européenne d'investissement. (2015). *Environmental and social safeguards*. Document électronique : <http://www.eib.org/infocentre/press/news/all/environmental-and-social-safeguards.htm>
208. Banque mondiale. (2015). *Safeguard policies*. Document électronique : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/PROJECTS/EXTPOLICIES/EXTSAFEPOL/0,,contentMDK:23673401~pagePK:64168445~piPK:64168309~theSitePK:584435,00.html>

4

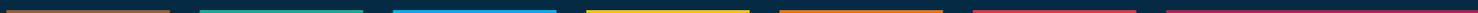
ATTÉNUATION



4.1 ACTIONNER L'INTERRUPTEUR : Assurer un secteur énergétique durable et intégrant le genre



4.2 LE SENTIER DANS LA FORÊT : Politiques et actions de REDD+ prenant en compte les questions de genre





Préambule

Comme discuté tout au long de cette publication, il existe de nombreuses façons pour les nations et les localités de répondre aux impacts du changement climatique et de renforcer la résilience, ainsi que de prendre des mesures préventives significatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Complément indispensable aux mesures d'adaptation, les initiatives d'atténuation se divisent en deux catégories principales : 1) réduction des émissions de GES, et 2) capture, fixation et séquestration du carbone (c.-à-d., tenter de gérer les émissions actuellement présentes ou rejetées dans l'atmosphère). Les stratégies d'atténuation, de l'utilisation de réchauds propres à petite échelle aux stratégies de développement à faibles émissions (LEDS), ou de l'utilisation des sols et ses changements aux politiques nationales de REDD+, présentent des bénéfices potentiels importants à l'échelle mondiale, nationale et locale, mais aussi des risques potentiels. Elles jouent un rôle crucial et significatif dans la lutte contre le changement climatique et pour l'amélioration de la vie, des moyens de subsistance et du bien-être de tous.

Les approches au changement climatique ont initialement préféré les mesures scientifiques et technologiques à celles axées sur les considérations sociales et les changements de comportement. Aujourd'hui encore, les solutions techniques et scientifiques sont considérées comme des solutions de pointe pour la réduction et le ralentissement des émissions de GES. Cependant, une approche intégrée est plus que nécessaire afin de profiter de toutes les possibilités offertes par l'atténuation, et tous les efforts doivent prendre en considération les dimensions humaines des initiatives d'atténuation, ces interventions ayant historiquement largement ignoré les préoccupations sociales et ayant été considérées comme « neutres vis-à-vis du genre ». En supposant une approche neutre vis-à-vis du genre, les initiatives d'atténuation climatique ont non seulement échoué à reconnaître les femmes dans leur rôle de gestionnaires principales des ressources traditionnelles dans les pays en développement (y compris des sources d'énergie traditionnelles), mais ont aussi échoué à voir les innovations des femmes (en particulier dans la gestion des forêts et des ressources) et leur



immense potentiel en tant qu'entrepreneurs dans les énergies à faibles émissions. Peut-être plus important encore, l'atténuation « aveugle au genre » menace d'exacerber les cycles sexospécifiques de la pauvreté et d'empêcher la moitié de la population d'identifier et de défendre des solutions cruciales pour lutter contre le changement climatique.

L'égalité de genre est un catalyseur du développement et de la gestion durable de l'atténuation du changement climatique. À l'échelle mondiale et jusqu'à présent, les initiatives d'atténuation n'ont appliqué les approches d'intégration du genre que de façon limitée. Les efforts visant à inclure les femmes dans la conception et la mise en œuvre des activités d'atténuation du changement climatique peuvent pourtant aider à garantir que les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux provenant de la réduction des émissions de GES et du stockage et de la séquestration du carbone soient disponibles de façon égale pour les femmes et pour les hommes, comme le montrent les exemples clés des différentes sections des chapitres suivants.

Bien qu'il existe de nombreuses possibilités d'atténuation, les deux parties de ce chapitre se concentrent sur les considérations de genre dans les politiques et les initiatives internationales, nationales et locales, et plus particulièrement celles axées sur les énergies renouvelables et le développement à faibles émissions, ainsi que sur les stratégies REDD+ sensibles au genre. Le chapitre souligne les progrès significatifs réalisés dans ces domaines, dont les leçons importantes peuvent informer les efforts plus larges d'atténuation (ainsi que d'adaptation).

L'atténuation du changement climatique présente une opportunité considérable qui n'a pas encore été pleinement exploitée par la communauté mondiale. La consommation et la production durables, les stratégies de développement équitable et à faibles émissions, et les changements dans les pratiques agricoles et l'utilisation des terres offrent également des options vers un avenir plus résilient.

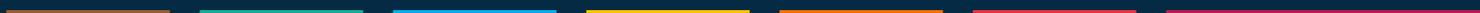
4

4.1 ACTIONNER L'INTERRUPTEUR :

Assurer un secteur énergétique durable et intégrant le genre



Par Ana Rojas, avec Maria Prebble
et Jackeline Siles (UICN)





CONTENU DU CHAPITRE



Messages clés	222
4.1.0 Introduction	224
4.1.1 Les TER transforment le secteur de l'énergie	227
4.1.2 Reconnaître les différentes priorités, rôles et besoins énergétiques des femmes et des hommes	227
• Questions transversales et de co-bénéfices : relier les priorités entre le genre, l'énergie et le développement	233
4.1.3 Guider une politique énergétique sensible au genre	237
• Cadre international pour l'égalité de genre dans les initiatives d'atténuation	239
• Développer des stratégies nationales de développement de l'énergie sensibles au genre	243
4.1.4 Prendre le genre en compte et accroître le rôle des femmes dans le secteur de l'énergie	249
• La participation des femmes dans le secteur de l'énergie	249
• Les femmes en tant qu'investisseurs dans les énergies renouvelables	255
• Les femmes en tant que productrices et techniciennes des énergies renouvelables	257
• Les femmes en tant que distributrices de TER	258
• Comprendre les différents clients et utilisateurs finaux de l'énergie	259
4.1.5 Projets de TER à grande échelle sensibles au genre : production, transport et distribution	261
4.1.6 Le genre et l'efficacité énergétique	266
4.1.7 Aller de l'avant	268
References	271



AIJ	Activités conjointes	MAAN	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
BAD	Banque asiatique de développement	MDP	Mécanisme de développement propre
BM	Banque mondiale	MEM	Ministère de l'Énergie et des Mines (Nicaragua)
BPC	Corporation énergétique du Botswana (Botswana Power Corporation)	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	ODD	Objectifs de développement durable
CDP	Conférence des Parties	OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	PEI	Planification énergétique intégrée
CIF	Fonds d'investissement pour le climat	PELNICA	Projet d'électrification pour le Nicaragua
CME	Conseil mondial de l'énergie	PK	Protocole de Kyoto
CO₂	Dioxyde de carbone	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
EdL	Electricité du Laos	REN21	Réseau des institutions d'énergies renouvelables pour le 21 ^{ème} siècle
EGI¹	Plateforme d'information sur le genre et l'environnement	RETA	Programme régional d'assistance technique
EIGE	Institut européen pour l'égalité entre hommes et femmes	RPD	République démocratique populaire (Laos)
EREO	Amélioration des options d'énergie renouvelable	RSE	Responsabilité sociale de l'entreprise
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	SE4ALL	Initiative 'Énergie durable pour tous'
GCF	Fonds vert pour le climat	SREP	Déploiement de projets d'énergie renouvelable
GECCO	Initiative sur l'égalité hommes-femmes pour des débouchés dans le changement climatique	STIM	Science, technologie, ingénierie et mathématiques
GES	Gaz à effet de serre	TER	Technologies d'énergie renouvelable
GESI	Égalité de genre et inclusion sociale	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
GGCA	Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	WECF	Women in Europe for a Common Future / Femmes européennes pour un futur commun
G-REEN	Plateforme pour le genre et les énergies renouvelables	WIRES	Femmes écossaises pour l'énergie renouvelable
IRENA	Association internationale de l'énergie renouvelable	WoWE	Femmes pour l'énergie éolienne
LECB	Formation sur le développement à faibles émissions		
LEDS	Stratégies de développement à faible intensité de carbone		

¹ Initialement lancé en 2013, lors de sa phase pilote, comme un indice composite, l'EGI s'est progressivement développé en une source de création et de diffusion de nouvelles connaissances, et est devenu, en 2016, la Plateforme d'information sur le genre et l'environnement (EGI).



Messages clés

- Les femmes et les hommes ont des priorités et des besoins différents en ce qui concerne l'utilisation et l'accès à l'énergie, ainsi que des moyens différents de participer aux processus décisionnels et aux marchés de l'emploi dans le secteur énergétique. En outre, les femmes et les hommes ont des possibilités et des préférences d'investissement différentes, se traduisant par différentes expériences et bénéfices liés aux services énergétiques.
- Bien que le secteur de l'énergie soit encore largement « aveugle » aux questions de genre, des exemples de plus en plus nombreux montrent une intégration progressive de ces questions dans les interventions et les politiques énergétiques. Ceci est particulièrement le cas des projets et des politiques communautaires à petite échelle, dans lesquels il existe un lien étroit entre les différents agendas politiques, à savoir, la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), la promotion des droits de l'Homme et de l'égalité de genre en tant qu'objectifs transversaux, et l'amélioration de l'accès à des technologies et services énergétiques modernes.
- Certains éléments de genre peuvent être spécifiques, ou amplifiés, par l'ampleur des interventions dans le secteur de l'énergie. Les données sur les implications de genre dans les projets énergétiques à grande échelle, l'étendue et la portée de leurs impacts et des bénéfices qu'ils génèrent sont encore limitées et plus de recherches sont nécessaires dans ce domaine. De même, les implications sexospécifiques des interventions d'efficacité énergétique méritent un examen et une analyse plus approfondis.
- Les mesures d'efficacité énergétique et en faveur des énergies renouvelables sont essentielles à la réalisation des objectifs d'atténuation. L'engagement des femmes dans les technologies des énergies renouvelables peut être un important facteur de réussite, grâce à l'augmentation de leur participation à la charge de travail et à la promotion d'une voie de développement reposant sur des modèles énergétiques et de consommation plus durables. Par conséquent, la reconnaissance et la promotion actives de l'égalité de genre peuvent assurer à la fois que les objectifs d'atténuation soient atteints et que les femmes et les hommes puissent également bénéficier des initiatives d'atténuation.



Messages clés

- Il n'existe aucune intervention « neutre » vis-à-vis du genre dans toute la gamme des mesures d'atténuation du changement climatique. La diffusion et la persistance de cette idée peut maintenir ou aggraver les écarts de genre. L'adoption d'une perspective de genre dans les politiques et les interventions est donc nécessaire afin de veiller à ce que les objectifs de développement à échelles nationale et infranationale soient atteints.
- Ce chapitre présente des exemples importants sur la façon dont le genre est considéré et intégré dans le secteur de l'énergie, afin d'aider les décideurs et les exécutants de projets dans leurs efforts d'atténuation plus durable et plus sensible au genre.



4.1.0 Introduction

L'énergie est au cœur des discussions sur le changement climatique. La production et la consommation d'énergie représentent deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES),¹ démontrant l'équilibre délicat nécessaire à la fois pour guider et assurer des réductions d'émissions conséquentes, tout en soutenant une économie mondiale grandissante, en renforçant la sécurité énergétique, et en fournissant un accès à des services énergétiques modernes à des milliards de personnes qui en manquent aujourd'hui. Le soutien reçu par ces questions de croissance durable et de promotion socio-économique illustre la prise de conscience grandissante du fait que les sources d'énergie à faible teneur en carbone (ou à faibles émissions), les options d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique jouent un rôle clé pour l'avenir de ce secteur. En 2014, en dépit d'une utilisation croissante de l'énergie et d'une croissance économique mondiale de 3%, pour la première fois en 40 ans, les émissions de carbone liées à l'énergie sont restées stables, indiquant que la corrélation entre croissance et émissions pouvait être évitée² et qu'un futur faible en carbone est possible.

Cette stabilisation des émissions liées à l'énergie est attribuable à la croissance continue du secteur des énergies renouvelables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Par exemple, en 2013, les sources d'énergie renouvelables représentaient 19,1% de la consommation mondiale d'énergie, augmentant à environ 27,7% de la capacité de production mondiale en 2014, soit suffisamment d'énergie pour assurer 22,8% de l'électricité mondiale.³ Un élément clé de cette croissance continue du secteur des énergies renouvelables est le cadre politique d'appui, ainsi

que l'amélioration de la compétitivité des coûts de production de l'énergie à partir de sources renouvelables, résultat saisissant dans le contexte des réductions massives du prix des combustibles fossiles au début de 2015.⁴

Ce changement dans la politique et les pratiques énergétiques est positif, compte tenu des défis du changement climatique et de la croissance de la population mondiale qui devraient stimuler une augmentation de la demande d'énergie entre 27% et 65% au cours des 35 prochaines années.⁵ Dans le contexte du changement climatique et de la croissance démographique (ainsi que dans le cadre des ODD et du développement durable), le pouvoir d'atténuation du secteur des énergies renouvelables doit être pris en compte conjointement avec le besoin de sources d'énergie renouvelables et durables afin de promouvoir des stratégies d'adaptation robustes. Bien qu'encore limitée, la prise de conscience de l'importance d'améliorer la résilience des systèmes et des infrastructures énergétiques existantes et d'assurer l'accès aux services énergétiques malgré l'évolution des conditions climatiques s'améliore. Ceci est particulièrement important pour les populations les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées.

Le secteur énergétique, comme d'autres secteurs clés impliqués dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, s'intéresse et intègre de plus en plus les questions de genre. Les politiques et les pratiques évoluent lentement vers des résultats plus diversifiés et équitables grâce à une participation, une perspective, un accès et/ou des emplois équitables. Etant donné que l'inclusion du genre dans le secteur



de l'énergie est relativement nouvelle, l'expérience d'autres secteurs suggère que les femmes doivent être impliquées et incluses à tous les niveaux du secteur et de la chaîne de valeur de l'énergie, afin de favoriser une répartition plus équitable des bénéfices et une participation aux rôles directifs à tous les niveaux. Les

approches inclusives favorisent des initiatives plus efficaces pour une énergie propre, un meilleur retour sur investissement, et des perspectives plus larges de réductions d'émissions et d'inclusion des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique à échelles locale, régionale et mondiale.

Encadré 1 : La chaîne énergétique

Toute énergie provient de l'environnement naturel. Les analystes de l'énergie qualifient ces sources naturelles d'**énergie primaire**. Certaines des sources naturelles d'énergie, comme la biomasse, peuvent être utilisées directement. Souvent cependant, l'énergie primaire (comme l'énergie solaire, hydraulique, éolienne) devra subir un certain nombre de conversions avant de pouvoir être distribuée au consommateur.

Elle peut être transformée en **énergie secondaire** pour le transport ou la distribution, pour finir en **énergie finale**, ou vecteur énergétique, pour le consommateur. Le consommateur utilise alors le vecteur énergétique dans un appareil pour produire de l'**énergie utile**. Ce processus de l'énergie primaire à l'énergie utile est appelé **chaîne énergétique**.



Combustible

matériau(x) stockant le potentiel (chimique) de l'énergie sous une forme qui peut être libérée et utilisée pour un travail mécanique ou sous forme de chaleur. Les combustibles comprennent le charbon, le gaz et le pétrole, par exemple.



Source d'énergie

ce sont des sources à partir desquelles l'énergie peut être obtenue pour fournir de la chaleur, de la lumière et de la puissance mécanique. Les sources d'énergie comprennent la chaleur solaire, l'eau et l'énergie éolienne, la biomasse, les dépôts géothermiques et de déchets, par exemple.



Production

c'est le processus de génération d'énergie électrique à partir des sources d'énergie primaire (combustibles ou sources d'énergie).



Encadré 1 : La chaîne énergétique (Cont.)



Transports

c'est le transfert d'énergie électrique depuis les installations de production jusqu'aux sous-stations électriques.



Distribution

c'est le transfert de l'énergie électrique des sous-stations jusqu'au client. Les réseaux combinés de transport et de distribution sont désignés sous le nom de « réseau (ou grille) électrique ».



Livraison

c'est la quantité d'énergie utilisée au point de consommation (par exemple, dans une maison).

Cependant, lors de la planification de possibles stratégies d'atténuation, encore peu de gouvernements, d'institutions et d'entités du secteur de l'énergie tiennent compte des dimensions sexospécifiques de la consommation et de l'accès à l'énergie, et en particulier de la façon dont les femmes peuvent contribuer à ces efforts. En fait, si les femmes sont prises en compte dans les discussions sur le changement climatique, c'est généralement pour leur vulnérabilité disproportionnée, ou pour leurs contributions aux émissions par l'utilisation de combustibles traditionnels pour la cuisine. Le rôle important des femmes en tant que gestionnaires clés de l'énergie, que ce soit au niveau des ménages ou à plus grande échelle, est souvent négligé, tout comme leur rôle en tant qu'actrices clés dans le secteur des énergies renouvelables, y compris leur participation à la production, au développement, à la commercialisation et à l'entretien de nouvelles technologies et combustibles faibles en émissions.

Ignorer la contribution des femmes aux résultats de la lutte contre le changement climatique représente une occasion manquée d'obtenir des bénéfices multiples, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes pouvant résulter en de plus grandes avancées pour le développement. Dans le secteur de l'énergie, ceci inclut, plus particulièrement, l'amélioration de 1) l'accès des femmes aux technologies d'énergie propre, 2) leur participation à de nouveaux marchés de l'emploi liés aux technologies des énergies renouvelables (TER), et 3) les possibilités de génération de revenus grâce à des moyens de production nouveaux ou plus efficaces, tout en contribuant à la réduction des GES et au renforcement de la résilience des communautés aux impacts du changement climatique.

Bien que les efforts d'intégration des considérations de genre dans le changement climatique et le secteur des énergies renouvelables aient progressé au fil des ans, la plupart de ces progrès se sont fait à petite



échelle, grâce à des projets communautaires. Bien que ces initiatives démontrent la façon dont l'engagement des femmes améliore la réussite des efforts d'accès à l'énergie et d'atténuation du changement climatique, les résultats sont souvent mal documentés. Il existe un manque de connaissances important sur le genre pour les projets d'énergie renouvelable à moyenne et

grande échelles, ainsi qu'une absence de politiques énergétiques abordant les questions de genre de façon systématique, aux plus hauts niveaux de prise de décision. Cela se traduit par des politiques et des investissements ne prenant pas en compte l'éventail complet des besoins nationaux d'accès à l'énergie, les besoins des femmes étant souvent cachés.⁶

4.1.1 Les TER transforment le secteur de l'énergie

L'énergie est fondamentale à notre vie quotidienne, et améliorer l'accès à l'énergie est un élément clé du développement. Le type et la quantité d'énergie utilisée détermine l'efficacité d'une activité ou la qualité d'un service fourni. L'accès à l'énergie est donc essentiel pour assurer une meilleure qualité de vie, mais ce sont les TER plus particulièrement, qui offrent des possibilités de modes de vie plus propres et plus sains, de génération de revenus et de développement durable. Elles augmentent également les bénéfices d'atténuation et d'efficacité énergétique.

Une énergie renouvelable est une énergie produite à partir de ressources naturelles capables de se renouveler ou naturellement régénérées à un rythme plus rapide que ce qu'elles sont consommées. Le réseau des institutions d'énergies renouvelables pour le 21^{ème} siècle (REN21) reconnaît les technologies d'énergie renouvelable suivantes : bioénergie, énergie et chaleur géothermique, hydroélectricité, énergie des océans (y compris les énergies houlomotrice, marémotrice et thermique), photovoltaïque solaire

(photovoltaïque solaire (PV)), énergie solaire thermique concentrée, chauffage et refroidissement solaire thermique et énergie éolienne.⁷ Les énergies renouvelables peuvent remplacer les sources d'énergie conventionnelles, utilisant souvent beaucoup de carbone, pour les carburants, la production d'électricité, le chauffage et le refroidissement de l'air et de l'eau et les services ruraux, hors réseau énergétique. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), jusqu'à 80% de l'approvisionnement énergétique mondial pourrait être satisfait par des énergies renouvelables d'ici à 2050.⁸

Le potentiel des énergies renouvelables est donc extraordinaire, étant donné que la consommation d'énergie est l'un des principaux facteurs d'émissions de GES anthropiques.¹ Dans son cinquième rapport

1. Le Cinquième rapport d'évaluation du GIEC, de 2014, établit que les principaux facteurs d'émissions de GES incluent : l'accroissement de la population, l'activité économique, le mode de vie, la consommation d'énergie, l'utilisation des terres et la technologie.



d'évaluation, le GIEC indique qu'une atténuation efficace exige une approche sectorielle dans laquelle les investissements dans les technologies d'énergie renouvelable vont de pair avec des interventions en matière d'efficacité énergétique à tous les niveaux, y compris dans le bâtiment, l'industrie, les transports et la consommation énergétique des ménages.⁹ Ignorer les besoins énergétiques différenciés des femmes et des hommes, ainsi que leurs contributions au secteur de l'énergie est une occasion perdue d'identifier et d'obtenir divers co-bénéfices. L'égalité de genre et l'autonomisation des femmes pourraient ouvrir la porte à l'obtention de plus grands résultats globaux

de développement, y compris la réduction des GES et le renforcement de la résilience aux impacts du changement climatique.

Ce chapitre explore les possibilités pour faire progresser l'égalité de genre dans l'ensemble du secteur de l'énergie. Il met également en évidence quelques-uns des exemples les plus pertinents dans le domaine afin d'informer les décideurs et les développeurs de projets sur les différentes considérations de genre pouvant être abordées par le biais des énergies renouvelables et de politiques, initiatives et mesures d'efficacité énergétique.

4.1.2 Reconnaître les différentes priorités, rôles et besoins énergétiques des femmes et des hommes

Dans le monde, 1,3 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité, et environ 2,6 milliards de personnes dépendent de combustibles traditionnels solides pour la cuisine et le chauffage, les femmes représentant une grande majorité des personnes vivant dans la pauvreté énergétique.¹⁰ Les rôles différenciés des femmes et des hommes ont

déterminé leurs priorités, leurs besoins et leurs utilisations de l'énergie. Ces rôles déterminent également la capacité des femmes et des hommes à avoir accès et à prendre des décisions sur les différents types de sources et technologies énergétiques disponibles.



Encadré 2 : Termes clés

Pauvreté énergétique : elle peut être définie comme « l'impossibilité de cuisiner à l'aide de combustibles modernes de cuisson et l'absence d'un minimum d'éclairage électrique pour la lecture ou autres activités productives ou des ménages après le coucher du soleil ». ¹¹

Accès à l'énergie : Il n'existe pas de définition unique internationalement acceptée et adoptée de l'accès à l'énergie moderne. Il existe cependant de nombreux points communs entre toutes les définitions disponibles, y compris :

- L'accès des ménages à un niveau minimum d'électricité ;
- L'accès des ménages à des combustibles de cuisson et de chauffage, ainsi qu'à des réchauds plus sûrs et plus durables (c'est-à-dire présentant des effets nocifs aussi faibles que possible sur la santé et l'environnement) ;
- L'accès à une énergie moderne permettant une activité économique productive, comme par exemple, la puissance mécanique pour l'agriculture, l'industrie textile et autres ; et

- L'accès à une énergie moderne pour les services publics, comme par exemple, l'électricité pour les établissements de santé, les écoles et l'éclairage des rues.

Ces éléments d'accès à l'énergie sont indispensables au développement économique et social, comme le sont un certain nombre de questions connexes parfois désignées collectivement comme « qualité de l'offre », telles que la disponibilité technique, la pertinence, la fiabilité, la commodité, la sécurité et l'accessibilité. ¹²

Services énergétiques : ce sont les bénéfices produits par les vecteurs énergétiques pour le bien-être humain, y compris :

- La cuisine et la purification de l'eau ;
- L'éclairage ;
- Le chauffage domestique ;
- La réfrigération ; et
- Le soutien aux activités génératrices de revenus. ¹³

Le rôle historique des femmes dans les activités reproductives, notamment la collecte de bois de chauffage ou de combustible pour la cuisine, les

place dans une situation de risques accrus face aux combustibles solides traditionnels affectant leur santé et celle de leurs enfants.¹⁴ De façon plus générale,

II. Les impacts sur les femmes et les filles vont de la réduction de leur disponibilité pour aller à l'école et participer à des activités économiques, l'exposition aux attaques d'animaux

sauvages et la violence sexuelle, à des implications sur la santé (en raison de transport de charges lourdes ou de l'exposition à la fumée).



l'utilisation de combustibles solides traditionnels a également un impact sur les écosystèmes et entrave le développement durable. L'accès limité des femmes à des sources d'électricité fiables entrave leurs possibilités de développement, que ce soit par 1) la réduction du temps disponible pour participer à des activités éducatives, 2) l'augmentation de la charge des tâches ménagères, 3) la diminution de l'accès à l'information par les technologies des médias et de la communication, 4) l'indisponibilité de technologies efficaces pour soutenir leurs activités productives, et/ou 5) la réduction de leur mobilité et de leur sécurité après le coucher du soleil.

Les options d'énergies renouvelables sont considérées comme ayant un énorme potentiel pour élargir l'accès à l'énergie et combattre la pauvreté énergétique des femmes, étant donné leur capacité à contribuer à la réduction des problèmes économiques et de santé de celles-ci, ainsi qu'à leurs besoins immédiats de survie. En outre, les installations d'énergies renouvelables à petite échelle sont rentables, rapidement installées et réparées, et plus résistantes aux impacts climatiques.

Les femmes ont également un rôle important à jouer en tant que parties prenantes et actrices de

changement positif, par le biais de leur rôle en tant que gestionnaires clés de l'énergie et leur participation à la chaîne de valeur et au secteur des énergies renouvelables. Plusieurs exemples montrent que des femmes rurales ont pu devenir ingénieurs de systèmes d'énergie solaire, entrepreneurs dans le secteur de l'énergie, ainsi que distributrices de technologies d'énergie renouvelable (le paragraphe ci-dessous sur la participation des femmes dans le secteur de l'énergie détaille plusieurs de ces exemples). Cependant, la participation des femmes dans le secteur de l'énergie est, dans l'ensemble, relativement faible. Cette situation pourrait être corrigée par différentes interventions, y compris des réformes dans l'éducation et l'utilisation de mesures incitatives pour encourager les femmes à rejoindre et à faire carrière dans le secteur de l'énergie. Enfin, les femmes sont les principales consommatrices de technologies d'énergie renouvelable, représentant près de la moitié des acheteurs de systèmes d'éclairage solaire dans les pays en développement.¹⁴ Les femmes et les filles pourraient donc avoir le plus à gagner des interventions d'atténuation du changement climatique, en particulier celles liées au secteur de l'énergie favorisant également l'énergie et les technologies propres.

Encadré 3 : De l'importance d'identifier les besoins énergétiques et plus particulièrement ceux spécifiques au genre en amont de la conception des projets

Comprendre les besoins énergétiques différenciés des femmes et des hommes peut également augmenter l'impact des mesures liées à l'énergie. Dans le projet « Amélioration des options d'énergie renouvelable » (EREO),

mis en œuvre par Practical Action au Sri Lanka, une analyse du quotidien des femmes a révélé que l'un des plus grands besoins de la communauté était l'amélioration de l'accès à l'eau potable, une tâche incombant aux femmes



Encadré 3 : De l'importance d'identifier les besoins énergétiques et plus particulièrement ceux spécifiques au genre en amont de la conception des projets (Cont.)

et aux enfants qui doivent marcher plusieurs fois par jour pour recueillir l'eau des puits. En choisissant une approche basée sur les services énergétiques à la fourniture et à l'accès à l'énergie, plutôt que de partir de la base d'une technologie particulière, le projet EREO fut en

mesure de répondre aux besoins et aux priorités énergétiques de la communauté en installant une pompe à eau fonctionnant au biodiesel dans le cadre des mesures du projet visant à alléger le fardeau des femmes et des enfants en ce qui concerne la collecte de l'eau.¹⁵

Le choix d'une technologie d'énergie n'est pas une simple question de revenus. Ce choix implique une compréhension de l'utilisation des combustibles traditionnels, du manque de valeur perçue d'une dépendance envers ces combustibles, de l'augmentation de statut perçue d'une technologie ou d'une source d'énergie particulière (par exemple, disposer d'électricité dans le ménage, ou de technologies modernes de cuisson), des besoins énergétiques différenciés des femmes et des hommes et des mécanismes de prise de décision au sein des ménages (par exemple, qui décide d'investir dans quelle technologie), tous ces éléments pouvant être perçus différemment par les femmes et les hommes au sein d'un ménage ou d'une société.

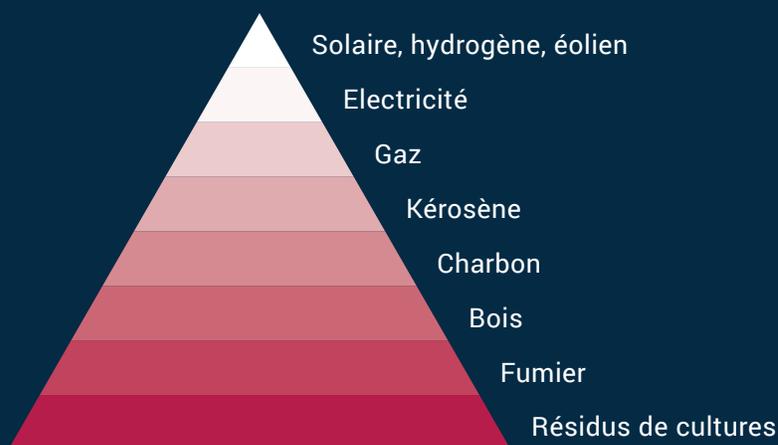
L'abordabilité de la source d'énergie joue également un rôle important dans le choix des technologies et des sources d'énergie, et la compréhension des relations de genre (qui a la capacité ou la responsabilité de

prendre des décisions, et qui bénéficiera ou comprend les avantages de telle ou telle technologie énergétique) est essentielle pour s'assurer que les technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique soient acceptées. En outre, l'augmentation de revenus ne semble pas être en relation directe avec un passage à des sources d'énergie plus « attrayantes ». Par exemple, même les ménages les plus riches sont connus pour conserver des lampes à pétrole, en cas de coupure de courant. Les ménages plus aisés peuvent être disposés à investir dans l'électricité pour l'éclairage et l'alimentation de petits appareils ménagers, mais peuvent continuer à cuisiner en utilisant la biomasse.¹⁶ La compréhension des relations de genre dans une société et l'utilisation de ces données pour informer les mesures énergétiques peut, par conséquent, augmenter l'adoption et l'impact des initiatives visant à promouvoir les énergies renouvelables.



Encadré 4 : Intérêt pour les différentes énergies et combustibles

Chaque type d'énergie ou de combustibles est plus ou moins intéressant en fonction de l'utilisation à laquelle il est destiné. Les analystes de l'énergie représentent parfois les combustibles sous forme d'une échelle, les combustibles les moins intéressants se situant au bas de l'échelle, tandis que les plus attrayants se trouvent au sommet, les barreaux de l'échelle représentant les combustibles intermédiaires.¹⁷



En dépit de ce qui précède, les politiques et les interventions énergétiques ont tendance à être considérées comme « neutres » socialement et vis-à-vis des questions de genre. En considérant une approche « neutre », les initiatives d'atténuation du changement climatique ont échoué à reconnaître les femmes dans leur rôle en tant que gestionnaires des ressources primaires traditionnelles dans les pays en développement, y compris pour les sources d'énergie traditionnelles et leur potentiel pour devenir entrepreneurs dans les énergies à faibles émissions. Les approches sensibles au genre, bien que de plus en plus nombreuses, doivent encore être intégrées, mais elles peuvent aider à faire en sorte que les bénéfices économiques soient disponibles également pour les femmes et pour les hommes.

Au contraire, les décideurs construisent souvent de grandes installations centralisées couvrant une plus grande partie de la population, générant une plus grande visibilité, et répondant aux intérêts du lobby de l'énergie. Cependant, les systèmes centralisés à grandes chaînes de distribution ne sont pas nécessairement le premier choix des femmes, à l'échelle des ménages, en raison du manque d'autonomie et de contrôle qu'implique le fait d'être situé en fin de cette chaîne, en comparaison avec les systèmes à échelles communautaire ou des ménages, considérés comme plus fiables. Au moment de leurs choix énergétiques, les femmes se concentrent souvent sur la fonction, alors que les hommes ont tendance à soutenir des solutions énergétiques démontrant la position, la puissance et la visibilité



plutôt que la fonctionnalité. Afin de concevoir de nouveaux systèmes énergétiques capables de répondre aux besoins des femmes comme des hommes, les discussions devraient donc commencer au niveau des utilisateurs, afin que leurs points de vue et leurs besoins puissent informer les choix de systèmes d'énergie (de préférence, renouvelables), leur conception et leur construction.¹⁸

Questions transversales et de co-bénéfices : relier les priorités entre le genre, l'énergie et le développement

Bien que les questions de genre aient fortement façonné l'agenda du développement au cours de la dernière décennie, l'aide au développement totale soutenant l'égalité de genre dans le secteur de l'énergie ne représentait que 10%, une différence significative en comparaison avec d'autres interventions dans le secteur de l'agriculture où les aides à l'intégration du genre dépassaient 40%.¹⁹ L'attention portée à l'égalité de genre dans le secteur de l'énergie semble être en augmentation, en particulier grâce à l'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4ALL) reconnaissant l'égalité de genre comme un élément clé pour surmonter la pauvreté énergétique et assurer l'accès universel à des technologies d'énergie modernes d'ici à 2030.

Encadré 5: Énergie durable pour tous (SE4ALL)^{20,21}

SE4ALL est l'initiative du Secrétaire général de l'ONU visant à mobiliser une action mondiale pour parvenir à un accès universel à des services énergétiques modernes et doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que la proportion des

énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial d'ici à 2030. L'accès des femmes à des services énergétiques modernes est considéré comme l'une des possibilités à fort impact (HIO) nécessaires à la réalisation des objectifs pour 2030.



Il est important de rappeler que les politiques et les stratégies d'atténuation du changement climatique sont liées à divers objectifs sociaux tels que l'amélioration et le maintien de l'accès à l'énergie, l'amélioration de l'autonomisation et des moyens de subsistance économiques, la protection des ressources naturelles, et le développement équitable et durable.²² Comme l'affirme le cinquième rapport d'évaluation du GIEC :

Les mesures d'atténuation sont liées à d'autres objectifs sociétaux créant la possibilité de co-bénéfices ou d'effets secondaires indésirables.

Ces liens, s'ils sont bien gérés, peuvent renforcer la base de l'action climatique.²³

Ceci est extrêmement important pour les initiatives d'énergie sensibles au genre, pour l'obtention d'une série de co-bénéfices et pour la réduction des effets secondaires néfastes du changement climatique. Aborder les considérations de genre dans le domaine de l'énergie peut, par conséquent, non seulement accroître l'efficacité des interventions énergétiques, mais également améliorer les résultats d'atténuation et accroître les gains plus larges à travers une gamme complète de co-bénéfices.

Encadré 6 : Co-bénéfices : une stratégie « gagnant-gagnant » pour atteindre des objectifs complémentaires

Il n'existe pas de définition universelle des co-bénéfices. Selon Miyatsuka et Zusman, une approche basée sur les co-bénéfices est une stratégie « gagnant-gagnant » visant à capturer à la fois les bénéfices climatiques et du développement en une seule politique ou mesure.²⁴

Les co-bénéfices ont des impacts différenciés sur les femmes et les hommes bénéficiant des initiatives d'atténuation. La liste ci-dessous fournit des exemples de mesures d'atténuation dans le secteur de l'énergie pouvant faire en sorte que les femmes profitent également des co-bénéfices. Cette liste ne prétend pas être exhaustive.

Tableau 1: Exemples de co-bénéfices des initiatives d'atténuation

Catégorie	Co-bénéfices
Économique	Améliorer les opportunités de carrière et d'activités génératrices de revenus pour les femmes en augmentant leur participation dans le secteur de l'énergie en tant que techniciennes, professionnelles et décideurs.



Encadré 6 : Co-bénéfices : une stratégie « gagnant-gagnant » pour atteindre des objectifs complémentaires (Cont.)

Tableau 1: Exemples de co-bénéfices des initiatives d'atténuation (Cont.)

Catégorie	Co-bénéfices
Économique	Autoriser et/ou augmenter les revenus des femmes par leur participation à des activités non traditionnelles telles que la conception, la production, la commercialisation et l'entretien des technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.
	Augmenter les revenus des femmes en réduisant les coûts de production grâce à des technologies énergétiques plus efficaces.
	Soutenir la participation des femmes dans de nouvelles activités économiques créées par les résultats directs de (l'amélioration de) l'accès aux technologies d'énergie renouvelable.
	Augmentation des revenus grâce des technologies de communication améliorées et à un meilleur accès à l'information, aux marchés et aux clients.
	Augmenter le taux d'éducation des filles et des femmes en augmentant l'accès à l'électricité.
	Accroître la participation des femmes à la prise de décision dans le secteur de l'énergie (y compris local, national et régional).
	Accroître la mobilité et la sécurité grâce à un éclairage public fiable et suffisant.
Social	Réduire les corvées grâce à l'utilisation des technologies énergétiques (comme les usines de transformation des aliments, les pompes pour la collecte de l'eau, les appareils électriques pour faciliter les tâches ménagères).
	Accroître l'accès aux technologies de l'information et de la communication.
Santé et nutrition	Améliorer la santé grâce à de meilleurs services énergétiques dans les centres de santé (tels que des réfrigérateurs pour conserver les vaccins et autres médicaments et de la lumière pour permettre les naissances et les soins d'urgence nocturnes).



Encadré 6 : Co-bénéfices : une stratégie « gagnant-gagnant » pour atteindre des objectifs complémentaires (Cont.)

Tableau 1: Exemples de co-bénéfices des initiatives d'atténuation (Cont.)

Catégorie	Co-bénéfices
Santé et nutrition	Réduction des maladies respiratoires et visuelles par la réduction de l'exposition aux polluants.
	Amélioration de la nutrition grâce à l'utilisation de technologies de cuisson plus efficaces.
	Augmentation de la maternité et de la santé génésique grâce à la réduction du travail physique (par exemple, collecte de biomasse et d'eau).
	Réduction des risques d'agressions physiques et sexuelles lors des activités de collecte du bois de chauffage ou de l'eau.

Le potentiel de bénéfices multiples générés par des mesures efficaces, équitables et durables d'utilisation finale de l'énergie l'emporte sur le risque d'effets secondaires indésirables. Toutefois, des études suggèrent que ceci n'est pas forcément le cas des mesures d'approvisionnement en énergie. Par exemple, l'augmentation des prix des services énergétiques par des politiques d'atténuation pourrait avoir un impact négatif sur l'accès à des

services énergétiques modernes pour les populations mal desservies.²⁵ Les femmes ayant tendance à représenter une majorité de ces populations ayant peu ou pas accès aux technologies énergétiques modernes, il serait bon d'appliquer une perspective de genre à l'évaluation des politiques et de la tarification afin de réduire au minimum les impacts négatifs de ces initiatives.



4.1.3 Guider une politique énergétique sensible au genre

Les politiques énergétiques ont tendance à être considérées comme des actions purement techniques, présentant peu ou pas de contenu social, bien qu'elles soient essentielles à toutes les activités humaines, de la création d'emplois à la production agricole, à la cuisine et à la prestation de services. En d'autres termes, les politiques énergétiques sont, au mieux, considérées comme « neutres » vis-à-vis du genre en raison d'un manque de compréhension du potentiel de ces politiques pour soutenir le développement humain et atteindre l'égalité de genre, ou au contraire intensifier les lacunes sociétales actuelles.²⁶

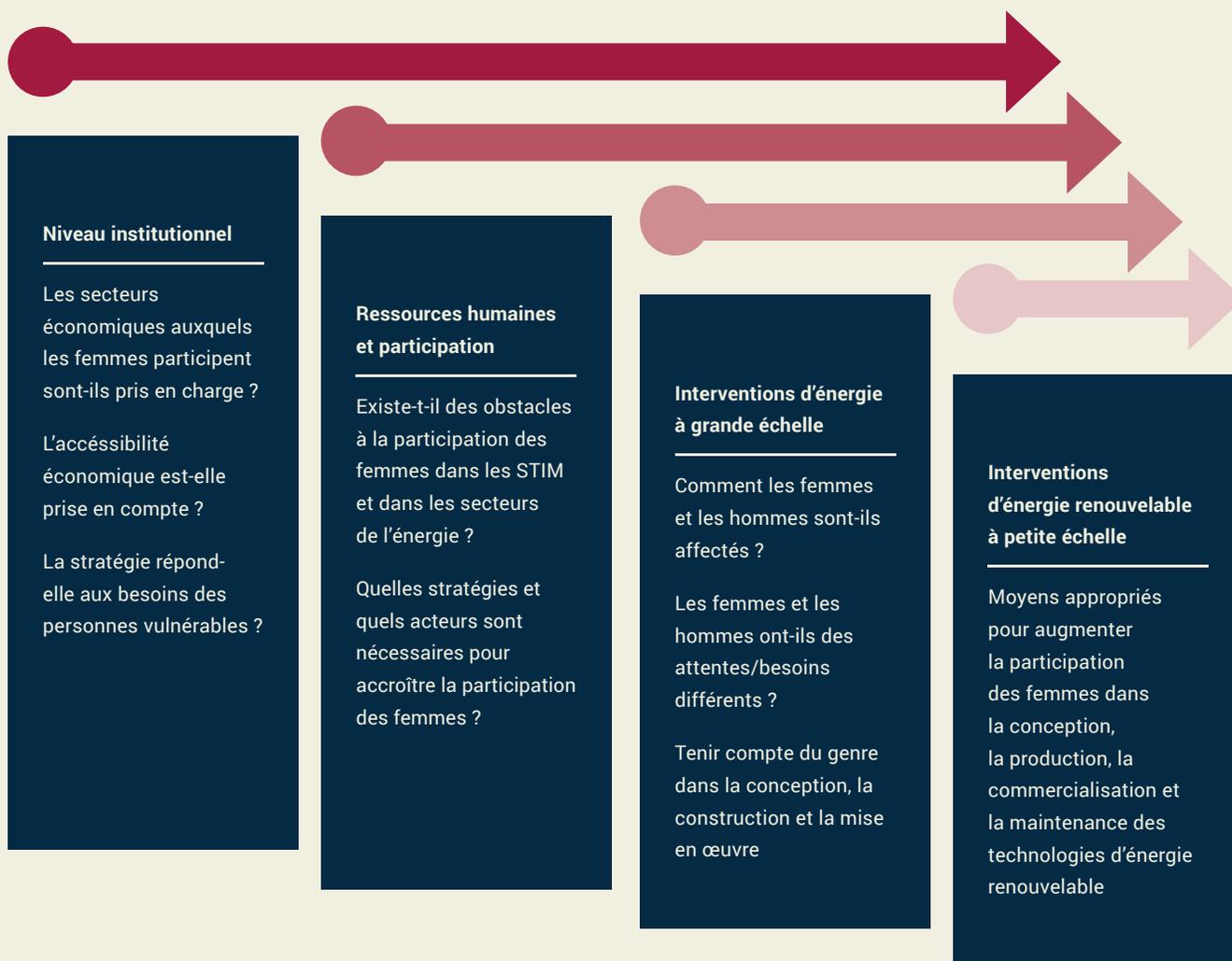
Une des conséquences des politiques énergétiques « neutres » vis-à-vis du genre, est que celles-ci peuvent, par inadvertance, être discriminatoires envers les femmes et leurs besoins. Par exemple, un grand nombre de pays en développement privilégient les investissements énergétiques à grande échelle afin de promouvoir les secteurs industriel et commercial plutôt que d'investir dans la réalisation d'un accès universel à l'énergie. Ceci se traduit par moins d'investissements disponibles pour garantir l'utilisation de l'énergie par les ménages, en particulier dans les zones rurales.²⁷ L'impact direct de ces politiques est plus perceptible sur les groupes sociaux à faibles revenus et en particulier sur les femmes qui,

en raison de leurs rôles traditionnels, sont largement chargées de répondre aux besoins domestiques en eau et en combustible pour la cuisson, le chauffage et l'éclairage. Un cas similaire peut se produire lorsque les politiques priorisent les besoins énergétiques des industries de l'agriculture à grande échelle en omettant de répondre également aux besoins similaires des petits agriculteurs et de l'agriculture de subsistance, activités dans lesquelles une majorité des femmes est engagée.

Les interventions et les politiques énergétiques ont aussi tendance à ne pas tenir compte des activités économiques des femmes, ni de leur rôle dans le secteur informel en tant que micro, petits et moyens entrepreneurs. Les femmes ont tendance à travailler dans des entreprises traditionnelles telles que la préparation de nourriture, le brassage de la bière, la fabrication de savon ou de produits au beurre de karité. Ces activités nécessitent de grandes quantités d'énergie métabolique et calorique pour lesquelles l'électricité n'est pas forcément la source d'énergie la plus efficace ou la plus abordable.²⁸ Refuser de reconnaître que l'amélioration de l'accès va au-delà de la production d'électricité peut donc, par inadvertance, réduire le soutien à l'autonomisation économique des femmes.



Des questions clés peuvent guider les décideurs et les concepteurs de projet à lancer leur propre évaluation de genre sur des sujets clés.



Le caractère multidimensionnel de l'énergie exige des mécanismes permettant d'aborder les **aspects politiques** d'utilisation, de production, d'approvisionnement et de distribution des services énergétiques, leur hiérarchisation et leur organisation, les **aspects économiques**, y compris l'attribution de ressources financières pour la mise en œuvre, les **aspects environnementaux**, notamment ceux abordant les impacts locaux sur l'environnement et comment les interventions d'énergie pourraient

contribuer à améliorer l'environnement global et local, et enfin, les **aspects sociaux** qui exigent que les gouvernements concilient les intérêts sociétaux contradictoires et convergents, redressent les inégalités et conduisent les transformations sociétales et économiques qui devraient inclure également celles liés à l'égalité de genre.²⁹ L'utilisation d'une planification intégrée de l'énergie (PIE) peut être un outil important vers l'inclusion des considérations sociales et de genre dans les politiques énergétiques.



En effet, la PIE reconnaît le caractère multidimensionnel de l'énergie et favorise une approche à la planification énergétique guidée par la demande.³⁰ Afin qu'une politique énergétique intègre pleinement les considérations de genre dans son texte et ses dispositions, il est important que cette politique reconnaisse les disparités existantes de façon explicite. Les outils de genre peuvent contribuer à ces efforts, en particulier en identifiant les besoins reproductifs et productifs des femmes ainsi que les intérêts stratégiques, et en suggérant des arrangements permettant d'y faire face.

Cadre international pour l'égalité de genre dans les initiatives d'atténuation

La Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et son Protocole de Kyoto (PK) représentent le principal cadre mondial d'atténuation du changement climatique, informant un certain nombre d'autres mécanismes clés tels que le Mécanisme de développement propre (MDP) et le Fonds vert pour le climat (GCF).^{III} Les approches découlant de ces instruments internationaux ont accordé la priorité à des mesures scientifiques et technologiques par rapport à celles prenant en compte des considérations sociales et comportementales, en dépit du fait que certains de ses mécanismes soient censés promouvoir et soutenir le développement durable.^{IV}

Les dispositions de genre fournies par les décisions récentes de la CCNUCC (voir chapitre sur les politiques internationales pour plus

L'analyse de genre pose des questions concernant les hommes et les femmes sur qui fait quoi, qui possède quoi, qui prend des décisions sur quoi et comment, qui gagne et qui perd suite à une intervention planifiée, etc. L'analyse de genre examine ce qui se passe au sein du ménage ou de la communauté et établit des liens avec les différents niveaux de la société en général.

Les outils d'analyse de genre servent à organiser les informations de manière systématique (ou cadre) afin d'aider à une meilleure compréhension de la situation actuelle des femmes dans une communauté donnée, ou à l'évaluation de l'incidence probable d'une intervention, comme un projet ou une politique énergétique, sur les femmes et les hommes. Les outils d'analyse de genre peuvent être utilisés de façons diverses, par exemple pour attirer l'attention sur les inégalités de genre dans un pays ou une communauté donnée, ou en tant que système d'alerte précoce permettant d'identifier les problèmes potentiels de genre qui pourraient survenir si une initiative d'énergie devait être mise en œuvre dans une localité donnée.³¹

- III.** Le Fonds vert pour le climat (GCF) est le premier mécanisme mondial de financement du climat à inclure des considérations de genre dans ses dispositions, engageant le Fonds à « chercher à maximiser l'impact de son financement pour l'adaptation et l'atténuation, [...] tout en favorisant les co-bénéfices environnementaux, sociaux, économiques et de développement et en adoptant une approche sensible au genre ». CCNUCC (2011). Lancement du Fonds vert pour le climat. Décision 3/CP.17. FCCC/CP/2011/9/Add.1.
- IV.** L'article 2 de la CCNUCC établit que l'objectif de la convention est de stabiliser la concentration de GES « ... à un niveau empêchant toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ... [tout en permettant que] le développement économique puisse se poursuivre de manière durable ». Nations Unies (1992). Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques Entrée en vigueur le 21 Mars 1994. Document électronique : http://unfccc.int/files/essential_background/background_publications_htmlpdf/application/pdf/conveng.pdf



d'informations à ce sujet) établissent la nécessité de considérer le genre dans tous les aspects de la réponse au changement climatique, y compris les dispositions précises sur la technologie et les finances, particulièrement importantes pour les mesures d'atténuation.

La mise en œuvre des dispositions assurant que les stratégies nationales d'atténuation soient informées par l'engagement des femmes et soient sensibles au genre a pourtant été lente. Le faible pourcentage d'initiatives sensibles au genre dans le cadre des différents mécanismes d'atténuation climatique en est une illustration, comme démontré ci-dessous :

Le genre dans les mécanismes mondiaux d'atténuation

Les mesures d'atténuation ont été au cœur des activités de la CCNUCC depuis ses débuts, et une phase pilote d'Activités conjointes (AC) fut lancée au cours de la première Conférence des Parties (CDP).³² Dans le cadre de ces activités, les Parties avaient la possibilité de mettre en œuvre des projets d'atténuation pour réduire les émissions de GES ou pour renforcer l'absorption d'émissions par des puits ou réservoirs artificiels ou naturels capturant le carbone, de manière à ce que les activités d'un pays s'ajoutent à celles entreprises sur le territoire des autres Parties. Lors de l'opérationnalisation de la CCNUCC par le PK, trois mécanismes d'atténuation furent mis en place, afin d'atteindre des réductions d'émissions et de stimuler une croissance économique et un transfert de technologie durables. Ces mécanismes comprennent l'échange d'émissions (art. 17) et la Mise en œuvre conjointe (JI, art. 6), tous deux conçus comme des opérations purement axées sur le marché sans aucune composante sociale ou implication de genre, ainsi que le Mécanisme de développement propre (MDP, art. 12).³³

Mécanisme de développement propre (MDP)

En dépit de leur double mandat d'obtenir une atténuation climatique et des bénéfices de durabilité, la plupart des projets du MDP ne parviennent pas à offrir ces co-bénéfices, et peu incluent des considérations de genre.³⁴ Le Secrétariat de la CCNUCC, dans le but d'accroître la visibilité des impacts de genre au sein du MDP, souligna les co-bénéfices générés par les projets de celui-ci (efficacité énergétique pour les ménages, réchauds efficaces, chauffe-eaux solaire, réchauds au biogaz et microcentrales hydroélectriques), avant de publier des lignes directrices méthodologiques comprenant l'étiquetage de certaines méthodologies comme ayant la possibilité de profiter aux femmes et aux enfants, et d'introduire un outil sur les co-bénéfices volontaires du développement durable.³⁵

Bien que les lignes directrices et l'outil sur les co-bénéfices représentent un pas dans la bonne direction, il est encore nécessaire de cesser de voir les femmes comme des bénéficiaires passives des interventions d'atténuation et de reconnaître leur participation et leur contribution aux initiatives d'atténuation comme un facteur important de réussite. Les programmes de biogaz dans le cadre du MDP au Népal³⁶ et au Pakistan³⁷ par exemple, ont investi à la fois dans la formation des femmes à promouvoir l'utilisation des digesteurs de biogaz et dans l'entretien correct du système, augmentant l'efficacité du projet en garantissant une utilisation durable de la technologie et par conséquent, de réelles réductions d'émissions. En outre, le programme de biogaz du Népal a investi dans la formation des femmes pour créer et gérer des entreprises de production de biogaz, générant ainsi des opportunités de revenus supplémentaires tout en remettant en cause les rôles traditionnels.³⁸³⁹

Il peut être encore nécessaire d'encourager l'utilisation de méthodologies pour l'intégration du genre dans les



cycles de projet afin d'identifier d'autres bénéficiaires, tels que l'inclusion des femmes dans la chaîne de valeur des énergies renouvelables, ou l'identification de possibilités supplémentaires pour l'efficacité énergétique.

Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN)

Lancées en 2007 comme un élément du Plan d'action de Bali, les MAAN sont vaguement définies comme « des mesures d'atténuation entreprises par les pays en développement dans le contexte du développement durable, soutenues et réalisées grâce à la technologie, au financement et au renforcement des capacités, de façon mesurable, déclarable et vérifiable ». ⁴⁰

Les NAMA sont des contributions volontaires d'atténuation mises en œuvre par les pays en développement, et incorporées dans les plans de développement des pays hôtes. Les MAAN combinent un ensemble d'efforts d'atténuation visant à promouvoir la croissance à faibles émissions de carbone dans des secteurs cibles de l'économie nationale, et sont censées être des véhicules pour la réduction des émissions dans les pays en développement d'ici à 2020. Les Parties peuvent concevoir plusieurs MAAN ciblant des secteurs spécifiques comme l'énergie, les transports, l'agriculture, les déchets, le logement ou les forêts.

Étant donné qu'il n'existe pas de disposition internationale établissant des lignes directrices pour le développement et la mise en œuvre des MAAN, celles-ci peuvent prendre la forme de programmes, de politiques ou de règlements nationaux. Bien que les outils disponibles pour les développeurs de MAAN fassent référence au genre, ils le font dans le contexte des consultations avec les parties prenantes, sans offrir plus d'orientations pour la conception et la mise

en œuvre de MAAN intégrant les questions de genre. ⁴¹ Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que les MAAN soient non sexistes.

En novembre 2015, le registre des MAAN de la CCNUCC ^V signalait 112 MAAN recherchant activement des soutiens pour leur reconnaissance, leur préparation ou leur mise en œuvre, et la base de données Ecofys des MAAN ^{VI} contenait les informations de 162 MAAN dans 41 pays différents, dont 72 projets de MAAN spécifiques au secteur de l'énergie. ⁴² La communication d'informations sur les MAAN étant toutefois volontaire, à discrétion des gouvernements et des promoteurs du projet, ces bases de données ne comprennent que rarement les descriptifs complets.

Dans ce contexte, le Bureau mondial de l'UICN sur les questions de genre (GGO) a eu accès à huit documents de MAAN dans le secteur de l'énergie, à la fin de 2015. Après analyse de ces documents, le GGO a pu vérifier que sept de ces MAAN mentionnaient les « femmes » ou le « genre » parmi les objectifs ou les résultats de leurs descriptifs de projets. La composante de genre de ces MAAN du secteur énergétique comprenait des activités sexospécifiques comme l'augmentation de l'électrification dans les ménages ruraux et l'amélioration de l'efficacité des combustibles de biomasse pour des utilisations domestiques de l'énergie. ⁴³

La conception des MAAN est également soutenue par les efforts d'organisations de la société civile,

V. Le registre des MAAN de la CCNUCC est une plateforme en ligne destinée aux Parties et facilitant le partage d'informations et la recherche de soutiens pour le développement des MAAN.

VI. La base de données des MAAN, soutenu par le conseil en environnement Ecofys, est une autre plateforme en ligne d'échange de connaissances sur les MAAN.



comme c'est le cas en Géorgie où l'Agence rurale de développement communautaire (RCDA), ONG membre de « Femmes européennes pour un futur commun » (WECEF), met en œuvre une MAAN sur les chauffe-eaux solaires et les réchauds améliorés. Cette MAAN a été conçue pour améliorer l'accès aux énergies renouvelables abordables et aux systèmes à basse consommation énergétique pour 100000 femmes et hommes des zones rurales de Géorgie, tout en réduisant les émissions de 48000 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) (soit une moyenne de 0,8 tonnes de CO₂ par an et par capteur solaire, et de trois à cinq tonnes par réchaud et par an). Cette MAAN devrait avoir des effets positifs sur l'emploi, grâce à la création de nouvelles opportunités de travail pour plus de 1000 femmes et hommes formés comme producteurs, vendeurs ou formateurs de ces nouvelles technologies.⁴⁴

Bien que ces exemples soient encourageants, il est clair que l'accès à un plus grand nombre de documents de conception des MAAN serait nécessaire pour une compréhension approfondie du degré auquel les considérations de genre ont été intégrées dans la conception et la mise en œuvre de ces initiatives.

Stratégies de développement à faibles émissions (LEDS)

Trouvant leur base juridique dans les Accords de Copenhague⁴⁵ et de Cancun⁴⁶, l'objectif des LEDS est de rendre le développement sensible au climat en dissociant la croissance économique de l'utilisation intensive du carbone, tout en recherchant divers co-bénéfices. Les LEDS sont censées être des cadres stratégiques à plus long terme, comme les politiques ou les plans d'action nationaux sur le changement climatique. L'énergie, la lutte contre la pauvreté, la croissance verte et les stratégies de développement

durable à l'échelle nationale peuvent être regroupées dans les LEDS les plus complètes. A la différence des MAAN, les LEDS sont des instruments pouvant être mis en œuvre aussi bien par les pays en développement que par les pays développés.

Il n'existe que peu d'informations quant au degré d'intégration du genre dans la conception et la mise en œuvre des LEDS, aucune évaluation globale n'ayant encore été entreprise (au moment de cette publication). Une des raisons peut être que les LEDS, en tant que concept, englobent une variété d'instruments politiques pouvant varier en fonction du contexte national où elles seront mises en œuvre (par exemple, dans certains pays, une politique nationale peut être considérée comme une LEDS, tandis que dans d'autres la LEDS comprendra également des stratégies ou des plans d'action nationaux). En outre, la communication d'informations sur les LEDS reste à discrétion des gouvernements et des bailleurs de fonds. Accéder à l'information nécessaire pour réaliser une évaluation complète des questions de genre peut, par conséquent, s'avérer difficile.

Cela dit, une poignée d'exemples sont disponibles, comme la Formation sur les stratégies à faibles émissions (LECB) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et une évaluation rapide des questions de genre informant la LEDS du Bhoutan. En outre, le GGO a analysé 27 LEDS à la fin de 2015, dont 12 avaient identifié la vulnérabilité des femmes au changement climatique, ou s'étaient engagées à intégrer le genre dans les politiques nationales.⁴⁷ Bien que l'échantillon soit de petite taille, il semble y avoir une tendance positive dans la reconnaissance des femmes et des considérations de genre dans le texte des LEDS, comme cela semble aussi être le cas pour les MAAN.



EN SAVOIR PLUS!

FORMATION SUR LES STRATÉGIES À FAIBLES ÉMISSIONS (LECB) AU BHOUTAN : PRENDRE DES MESURES VERS DES MAAN ET DES LEDS INTÉGRANT LES QUESTIONS DE GENRE

Commission nationale de l'environnement du Gouvernement royal du Bhoutan, Programme LECB du PNUD, financé par la Commission européenne et les gouvernements de l'Allemagne et de l'Australie, en collaboration avec l'Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique (GGCA), le Centre régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique (APRC), le PNUD-Bhoutan, la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).



Sur une note semblable, l'initiative « Égalité hommes-femmes pour des débouchés dans le changement climatique » (GECCO), programme de cinq ans lancé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en 2013, comprend des éléments de programmation conçus pour soutenir la sensibilisation aux questions de genre en matière d'atténuation en comblant les lacunes existantes dans les connaissances pour l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie grâce au partage des pratiques et la documentation des expériences existantes ainsi qu'à la création de nouvelles connaissances. Il est prévu que le soutien de GECCO au Partenariat mondial pour le développement de stratégies à faibles émissions (LEDS-GP) facilite l'échange d'informations et l'élaboration d'outils sensibles au genre, afin de soutenir les représentants de gouvernements et les acteurs du secteur énergétique dans le développement et la mise en œuvre de LEDS et de MAAN sensibles au genre.⁴⁸

Développer des stratégies nationales de développement de l'énergie sensibles au genre

Comme expliqué dans l'aperçu des politiques internationales précédentes, des politiques nationales énergétiques sensibles au genre devraient au moins aborder les questions de 1) disponibilité des sources d'énergie (qui devraient être en nombre suffisant, fournies sous la forme ou par le biais d'un service désiré et fiable), 2) accessibilité des prix (non seulement dans le contexte des services énergétiques (par exemple, payer les factures d'électricité ou de combustibles), mais aussi des autres coûts associés tels que la connexion au réseau, les énergies renouvelables ou les technologies et appareils efficaces (par exemple, le coût des technologies, de leurs pièces de rechange et des batteries de remplacement)), et 3) sécurité, afin de réduire l'exposition des femmes et des hommes à des situations dangereuses tout au long de la chaîne énergétique (par exemple, lorsqu'une personne collecte du bois, travaille avec des câbles haute tension ou des liquides inflammables).

L'Uruguay est un bon exemple de comment ces éléments peuvent être intégrés dans une politique énergétique. Sa politique énergétique 2008-2030 présente quatre piliers stratégiques. Dans le cadre du Pilier social, l'accès à une énergie moderne a été reconnu comme un droit humain. L'objectif principal de ce pilier est de « [p]romouvoir un accès adéquat à l'énergie pour tous les secteurs sociaux, de façon sûre et à un coût abordable, en utilisant la politique énergétique comme un instrument de pouvoir pour la promotion de l'intégration sociale... »⁴⁹ Les sous-objectifs du Pilier social comprennent : 1) garantir un accès adéquat à l'énergie (sécurité et prix) pour tous les secteurs sociaux et toutes les situations géographiques, 2) utiliser la variabilité de l'énergie



comme un outil d'intégration sociale, et 3) garantir une information adéquate à toutes les parties prenantes. Afin de mettre en œuvre la politique énergétique, la Direction nationale de l'énergie a entrepris une évaluation sociale pour comprendre les limitations et les vulnérabilités des différents groupes cibles. L'analyse statistique et sociale a confirmé qu'un plus grand nombre de femmes ont tendance à se trouver dans des situations défavorisées ou vulnérables par rapport à leurs homologues masculins. Ces données servent de base pour l'élaboration de programmes visant à mettre en œuvre la politique énergétique.⁵⁰

Assurer l'accessibilité économique des services énergétiques est l'un des principaux domaines où les politiques énergétiques peuvent réduire stratégiquement les écarts sociaux et de genre. L'encadré ci-dessous montre comment un projet d'électrification sensible au genre en République démocratique populaire (RDP) du Laos a permis d'augmenter les taux de raccordement des ménages les plus pauvres, et en particulier ceux dirigés par des femmes. Cette approche pourrait être transposée à l'échelle politique afin d'avoir un impact démultiplié sur la vie des femmes et des hommes.

Encadré 7 : Aborder les contraintes de capacité financière des ménages les plus pauvres : de l'énergie pour les plus pauvres en République démocratique populaire du Laos⁵¹

L'objectif du projet était d'augmenter le taux de raccordement domestique dans les villages visés par le programme d'électrification rurale de 70% à 85%-90%. Avec l'aide de la Banque mondiale (BM), les enquêtes réalisées auprès des ménages soulignèrent que seulement 60% à 80% d'entre eux, dans les villages pilotes possédant un accès au réseau de la société d'énergie publique Electricité du Laos (EdL), choisissaient de se connecter. Une analyse sociale et de genre plus poussée permit d'identifier que les ménages non raccordés au réseau étaient les ménages les plus pauvres des villages, y compris ceux dirigés par des femmes. Le principal obstacle à leur raccordement était leur incapacité à payer les coûts de raccordement initiaux d'environ 100USD à 150USD. Bien que les ménages

dirigés par des femmes ne représentent que 8% des ménages du Laos, ils représentent 43% des ménages les plus pauvres. Les ménages dirigés par des femmes sont trouvés donc de façon disproportionnée parmi les plus pauvres.

Le principal instrument utilisé fut le crédit-client pour financer les frais de raccordement, initialement dans 20 villages de la Province de Champassak au sud du Laos. Lors du projet pilote, un crédit à taux zéro d'environ 80USD fut accordé aux ménages les plus pauvres pour couvrir les coûts de raccordement initiaux, remboursable à EdL sous forme de versements mensuels (d'environ 2 à 3USD par mois) sur trois ans. Un fonds renouvelable fut mis en place à cet effet.



Encadré 7 : Aborder les contraintes de capacité financière des ménages les plus pauvres : de l'énergie pour les plus pauvres en République démocratique populaire du Laos (Cont.)

Les caractéristiques de genre du projet comprenaient :

- Des critères d'admissibilité sensibles au genre, tous les ménages sans électricité dirigés par des femmes étant automatiquement éligibles à un soutien ;
- Des campagnes d'information sensibles au genre et une mobilisation des femmes à l'échelle des villages.

Ce projet permet d'étendre l'électrification à environ 42000 ménages ruraux grâce à

leur raccordement au réseau d'EdL. Il permet également l'électrification d'environ 10000 ménages grâce à des technologies hors réseau. Le taux de raccordement sur l'ensemble des 20 villages pilotes a augmenté de 78% à 95%, et de 63% à 90% pour les ménages dirigés par des femmes, depuis le lancement du projet pilote en septembre 2008. Le projet s'est aussi avéré être très rentable, avec des coûts marginaux de fourniture d'accès à l'électricité d'environ 80USD par ménage, en comparaison à environ 600USD par ménage pour de nouveaux projets d'expansion du réseau.

Selon Karlsson (2013), les efforts d'intégration du genre dans les politiques énergétiques nationales visant à bénéficier et à autonomiser les femmes sont plus efficaces s'il existe déjà des politiques gouvernementales favorisant l'égalité de genre. Au Nicaragua, par exemple, le cadre stratégique pour l'égalité de genre, y compris la loi de 2007 sur l'égalité des droits et des opportunités, exige l'intégration des questions de genre dans toutes les initiatives et institutions gouvernementales. S'appuyant sur ce cadre politique et sur son expérience en matière d'intégration du genre dans des projets d'électrification rurale, le ministère de l'Énergie et des Mines (MEM) mit au point une stratégie d'intégration du genre et élabora une politique de genre pour le secteur de l'énergie en 2014.⁵² Le Nicaragua possède également une stratégie

visant à générer 80% de son énergie par le biais de sources d'énergie renouvelables d'ici à 2017. La politique de genre du MEM pourrait devenir un modèle pour d'autres pays ayant des objectifs similaires et a déjà informé le plan d'investissement présenté par le Nicaragua pour les projets de déploiement des énergies renouvelables (SREP) dans le cadre du Fonds d'investissement pour le climat (CIF).

Pendant ce temps, au Népal, les réformes constitutionnelles et les stratégies nationales sur le genre et l'inclusion sociale (GESI) ont transformé le secteur des énergies renouvelables. Afin d'atteindre une croissance socio-économique équitable des femmes, et plus particulièrement celles vivant dans les zones reculées, le Népal a investi pour



accélérer le déploiement des TER, afin de créer des emplois et de générer des revenus grâce à la création et au développement d'entreprises. Cela fut possible grâce à la définition d'objectifs de genre et d'inclusion sociale dans le cadre de la mise en œuvre des RET, y compris 1) au niveau des produits : en veillant à ce que la recherche et le développement de produits de RET et leur utilisation finale soient compatibles avec les GESI, 2) au niveau des services : en ciblant les femmes grâce à une composante de crédit/subvention pour accroître leur accès et leur maîtrise des énergies renouvelables fournissant un système de prestation, des processus et des procédures sensibles au genre encourageant un mécanisme de surveillance participatif et soutenant le développement des capacités des prestataires de services sur les questions de genre et d'inclusion sociale, et 3) au niveau institutionnel : en soutenant un développement institutionnel et organisationnel, ainsi qu'un développement opérationnel stratégique (SOD) sensibles au genre, y compris le renforcement des capacités du personnel du Centre de promotion des énergies alternatives (AEPC) pour influencer et

mettre en œuvre des initiatives de TER compatibles avec les GESI.⁵³

Au Kenya, la Constitution, adoptée en 2010, prévoit que les hommes et les femmes aient droit à un traitement et à des chances égales, ce qui a des répercussions sur les activités et les politiques des organismes gouvernementaux, y compris le ministère de l'Énergie et les entreprises nationales d'énergie. Dans le contexte de la Constitution et autres engagements internationaux en matière d'égalité de genre, le gouvernement kenyan et ses institutions d'énergie, avec le soutien d'ENERGIA, réseau international pour le genre et l'énergie durable, ont mis en place un audit des questions de genre afin d'analyser les implications des politiques énergétiques et des objectifs de développement sur le genre. Le gouvernement kenyan a aussi développé des outils pour rendre les questions de genre plus visibles aux gestionnaires de l'énergie, par exemple en établissant une base de données ventilées par sexe et en identifiant des critères d'évaluation de l'incidence des programmes sur les femmes et les hommes.⁵⁴



Tableau 2: Principaux enjeux de la politique énergétique du Kenya et dimensions de genre potentielles⁵⁵

Enjeu	Dimensions de genre
Décisions d'investissement	La stratégie détermine quels secteurs de l'énergie reçoivent attention et soutien. Les secteurs commerciaux et économiques reçoivent la majeure partie des fonds d'investissement (pour les sources d'énergie conventionnelles, y compris le réseau électrique et les combustibles à base de pétrole) par rapport à la biomasse et aux énergies renouvelables. Les femmes pauvres sont peu susceptibles de bénéficier des programmes d'expansion commerciale de l'énergie à grande échelle, en particulier si ces programmes d'expansion n'incluent pas le raccordement des ménages. Les femmes pauvres tirent leurs services énergétiques de sources non traditionnelles d'énergie, dont les énergies renouvelables. Les soutiens à l'échelle locale, si centrés sur les énergies renouvelables, peuvent fournir à la fois des emplois et de nouveaux services énergétiques aux femmes.
Accès à une énergie propre et abordable	Les personnes pauvres vivant dans les zones rurales, y compris les femmes, n'ont pas accès aux énergies modernes. Leur dépendance persistante envers la biomasse pour la cuisson et l'éclairage prédispose les femmes et les enfants aux dangers sanitaires des corvées et de la pollution de l'air intérieur, de façon disproportionnée.
Prix de l'énergie	Il existe des disparités de revenus entre hommes et femmes. Par exemple, les hommes contrôlent les revenus des ménages et ont donc tendance à dominer les décisions sur l'accès à l'approvisionnement énergétique. Cela signifie que le prix de l'énergie aura un impact différent sur les hommes et les femmes, ces dernières ayant peu ou rien à dire sur la façon de réagir à la tarification de l'énergie.
Construction d'infrastructures	Les hommes bénéficient de plus de possibilités d'emploi direct que les femmes, car ces opportunités se situent majoritairement dans les secteurs techniques et du bâtiment, traditionnellement dominés par les hommes. Les projets d'énergie à grande échelle soulèvent également des questions de genre relatives aux impact différenciés sur les femmes et les hommes.
Stratégies de participation communautaire	Les préoccupations des femmes et des hommes ne sont pas explicitement incluses dans la mise en œuvre des programmes énergétiques. Une approche de genre n'est pas non plus mise en évidence au cours de la phase de pré-développement de l'Évaluation d'impact environnemental (EIE). Les inégalités existent dans divers aspects de la participation communautaire et peuvent ne pas être corrigées au cours du cycle de projet.



Tableau 2: Principaux enjeux de la politique énergétique du Kenya et dimensions de genre potentielles (Cont.)

Enjeu	Dimensions de genre
Planification des ressources humaines	La contribution spécifique des femmes au processus décisionnel autour de l'énergie n'est pas explicitement reconnue. A échelles politique, technique et professionnelle, le secteur de l'énergie est dominé par les hommes et ceux-ci ne sont pas toujours conscients de la nécessité d'aborder les questions de genre dans leur travail. Par exemple, le Département des énergies renouvelables du ministère de l'Énergie compte 20 professionnels masculins et une seule femme.
Risques sanitaires liés à l'énergie	Les femmes et les enfants sont plus exposés à la pollution de l'air intérieur liée à la biomasse.
Accès à l'électricité	Les femmes vivant dans les zones les plus rurales n'ont pas accès à l'électricité. Même lorsqu'elles sont raccordées au moyen d'initiatives d'électrification rurale, l'absence de soutien financier les empêche de s'engager dans des activités génératrices de revenus.
Diminution de l'approvisionnement énergétique en biomasse	Les pénuries de biomasse augmentent les corvées pour les femmes. La marche sur de longues distances pour collecter du bois de chauffage a des répercussions sur la santé de celles-ci.

Au Botswana, un audit similaire a été réalisé avec le parrainage d'ENERGIA. Les résultats ont montré que le processus de rédaction du Projet de politique énergétique n'incluait pas les contributions des femmes, bien que celles-ci soient les principales utilisatrices et gestionnaires des sources d'énergie domestique. En réponse à ces résultats, le Parlement demanda à ce que la politique énergétique soit reformulée afin d'intégrer les contributions des femmes et surtout, leurs besoins énergétiques.⁵⁶

Une autre conséquence de cet audit énergétique fut l'adoption par la Botswana Power Corporation (CTB) d'une approche d'intégration du genre dans son programme d'électrification rurale. Les évaluations de genre qui suivirent identifiaient que les ménages dirigés par des femmes rencontrent des difficultés plus importantes que ceux dirigés par des hommes pour leur raccordement au réseau, en raison des coûts élevés du raccordement domestique. La BPC intégra alors la « Ready Box » à son initiative afin de réduire les coûts de raccordement et d'accroître le raccordement des ménages à faible revenu.⁵⁷



4.1.4 Prendre le genre en compte et accroître le rôle des femmes dans le secteur de l'énergie

La participation des femmes dans le secteur de l'énergie

La participation des femmes dans le secteur de l'énergie reste faible, avec une tendance à une plus forte concentration d'hommes dans les postes de techniciens ou de décideurs, et de femmes dans les postes administratifs. En 2009, on estimait que la proportion de femmes était au plus de 6% pour les postes techniques dans l'industrie de l'énergie, de 4% dans les postes de décision et inférieure à 1% dans des postes supérieurs de direction.⁵⁸

Une étude menée en 2014 par l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) concluait que les politiques de genre en Uruguay, au Mexique et au Nicaragua avaient influencé la répartition des postes de décision chargés des politiques et des stratégies de la façon suivante :⁵⁹

- En Uruguay, une femme occupe un poste politique de Directrice nationale et 4 femmes occupent des postes de mise en œuvre stratégique en tant que

coordonnatrices, alors qu'un homme occupe un poste de prise de décision politique de Directeur national et un autre homme occupe une position de prise de décision stratégique comme coordonnateur ;

- Au Nicaragua, un homme occupe un poste de prise de décision politique en tant que Ministre et un autre un poste de mise en œuvre stratégique en tant que Secrétaire général, alors qu'une femme occupe un poste de prise de décision politique comme Ministre ; et
- Au Mexique, 289 hommes et 252 femmes occupent des postes politiques et de prise de décision stratégiques. Bien que le nombre de femmes occupant des postes politiques et stratégiques soit légèrement plus faible, ces chiffres sont acceptables en raison des effectifs totaux du personnel.

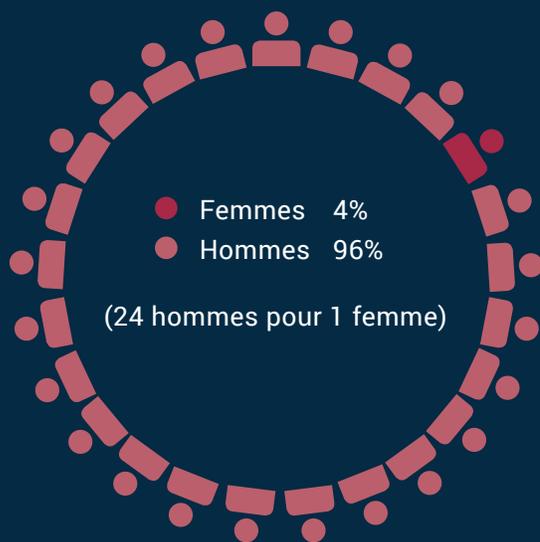
Des études similaires ont aussi conclu que la participation des femmes à des postes de niveau supérieur dans le secteur de l'énergie est très limitée, et se situe même en dessous de la moyenne de participation des femmes à des postes de haut niveau (voir Encadré 8, par exemple).



Encadré 8 : La participation des femmes au Conseil mondial de l'énergie (CME)

Chacun des pays membres des Comités nationaux du CME possède un président et un secrétaire chargés de représenter les points de vue et intérêts nationaux dans le dialogue du CME sur l'énergie. Sur la base des informations disponibles sur les présidents et secrétaires des 92 pays, l'indice Genre et environnement (EGI) a constaté que les femmes occupent seulement 4% des postes de Président au sein du CME et 18% des postes de Secrétaire.⁶⁰ La pauvreté énergétique étant

une question intersectorielle, les institutions de gouvernance du secteur énergétique, telles que la CME, ont le potentiel de faire progresser les droits essentiels des femmes, comme le droit à un niveau de vie satisfaisant. Lorsque les femmes sont exclues de la gouvernance énergétique, les processus décisionnels sont plus susceptibles de donner lieu à des projets et des politiques énergétiques ignorant les besoins uniques, les connaissances et les contributions féminines.⁶¹





Les raisons de la faible participation des femmes dans le secteur énergétique se rapportent aux stéréotypes sociaux et à leurs effets sur les premiers stades de l'éducation, durant lesquels les filles sont moins susceptibles d'être encouragées à s'engager dans des activités qui augmenteraient, par la suite, leurs options de poursuivre une carrière dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie ou des mathématiques (STIM).⁶² Même dans les pays présentant une parité éducative aux plus hauts niveaux de l'éducation, une tendance persiste pour les femmes à s'engager dans les sciences sociales et les professions de la santé, alors que les hommes poursuivent plus fréquemment des carrières dans le domaine des STIM. Par exemple, selon un rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), seulement 16% des postes supérieurs de gestion en sciences et technologie sont occupés par des femmes au Mexique, 25% au Brésil et 28% en Argentine.⁶³ En Europe, selon un rapport de l'Institut européen pour l'égalité entre hommes et femmes (EIGE),⁶⁴ ces dernières représentent moins de

20% des étudiants inscrits à des études d'ingénierie et de génie mécanique. Cela pourrait, par conséquent, expliquer pourquoi la participation des femmes dans le secteur énergétique européen n'atteint que 22% des employés des activités d'approvisionnement en électricité, en gaz, en vapeur et en air conditionné.⁶⁵

Lorsque les femmes rejoignent la population active, elles doivent faire face à une série de défis pour rester dans leur secteur et, par la suite, progresser vers les postes de direction. Ces défis incluent la difficulté d'évoluer dans un secteur dominé par les hommes, le manque de modèles et de mentors féminins et les conditions de travail (par exemple les longues journées de travail et l'exigence d'un nombre élevé de visites de sites dans des endroits éloignés) non propices ou adaptables au rôle des femmes en tant que curatrices au sein des ménages. Les facteurs ci-dessus ont été identifiés comme les raisons pour lesquelles 52% de femmes scientifiques, ingénieurs et technologues abandonnent la profession qu'elles avaient initialement choisie.⁶⁶

Encadré 9 : Participation des femmes dans le secteur de l'énergie dans les pays développés

Bien que des données mondiales ventilées par sexe ne soient pas disponibles, les estimations de l'emploi des femmes dans les industries pétrolière et gazière varient de 27% au Canada à 20% aux États-Unis, tandis que les femmes représentent 15% de l'industrie minière en Australie (y compris le charbon). Ces trois pays présentent des écarts de

salaire importants entre les femmes et les hommes.⁶⁷ Le taux d'emploi des femmes dans les secteurs éolien, solaire, marémoteur, et autres secteurs des énergies renouvelables est souvent considéré comme plus élevé et pourrait atteindre 33%, selon les témoignages recueillis pour l'Association internationale des énergies renouvelables (IRENA).⁶⁸ Dans les



Encadré 9 : Participation des femmes dans le secteur de l'énergie dans les pays développés (Cont.)

deux pays ayant mesuré ces chiffres de façon particulièrement précise, l'emploi des femmes était estimé, il y a quelques années, à 26% en Espagne (en 2010) et à 24% en Allemagne (en 2007). Le secteur des énergies renouvelables est perçu comme moins discriminatoire que l'industrie des combustibles fossiles parce

qu'il offre des possibilités de participation des femmes dans des domaines nouveaux et non traditionnels. Il existe enfin des preuves que les femmes tendent à choisir leurs parcours professionnels en fonction de leur vision du monde, ou de la différence qu'elles croient pouvoir y faire.⁶⁹

Comprendre la participation des femmes dans le secteur de l'énergie pourrait être la clé, en particulier à l'heure où les énergies renouvelables semblent gagner du terrain. Comme le montre le dernier rapport de l'IRENA, plus de 7,7 millions de personnes dans le monde étaient employées par l'industrie des énergies renouvelables en 2014, soit une augmentation de 18% par rapport au chiffre précédent de 6,5 millions en 2013.⁷⁰ Curieusement, la participation des femmes dans ce secteur semble être plus élevée que le pourcentage global du secteur de l'énergie. Par exemple, le rapport de l'IRENA suggère que l'emploi des femmes dans l'industrie solaire aux États-Unis est à la hausse, passant de 26700 à 37500 en un an, soit une hausse de 18,7% à 21,6% de l'effectif total de l'énergie solaire dans le pays.⁷¹ Cela signifie que la proportion de femmes travaillant dans le secteur solaire aux États-Unis pourrait atteindre un

niveau comparable à celle du secteur éolien, où il a été estimé qu'elles représentent entre 20 et 25% des effectifs.⁷²

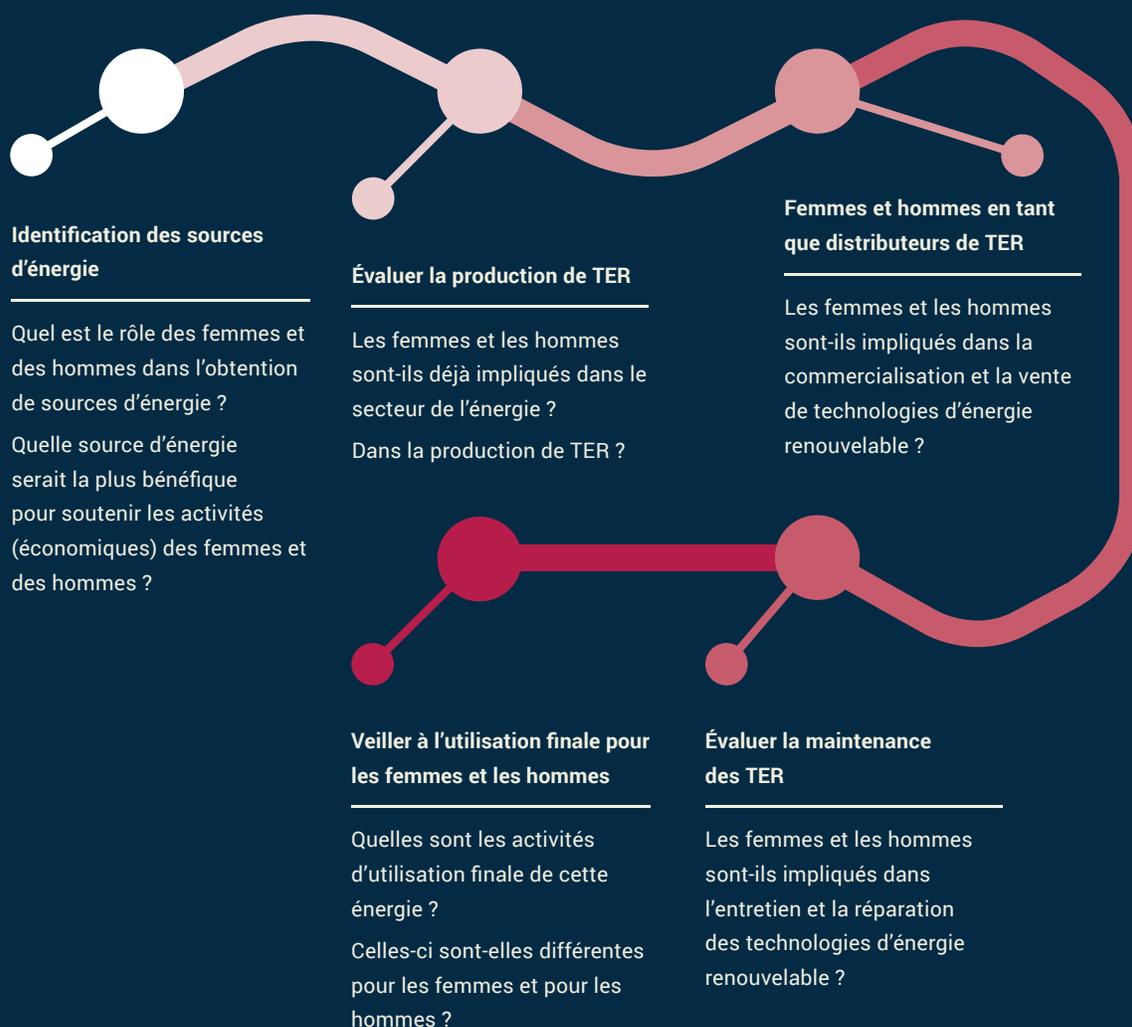
Ce qui précède peut être attribué à une série d'interventions visant à accroître la participation des femmes dans le secteur de l'énergie, y compris l'organisation des associations pour relever ce défi et soutenir les efforts visant à accroître la participation des femmes dans le secteur de l'énergie. Tel est le cas des Femmes de l'Énergie Éolienne (WOWE)⁷³ aux États-Unis et les Femmes dans les Énergies Renouvelables en Écosse (WIRES).⁷⁴ Ces groupes créent les possibilités pour les femmes d'améliorer leurs connaissances, leur capacité et leur réseau en organisant des forums de discussion, des visites de formation et d'exposition, des initiatives de mentorat et des échanges entre pairs.



Encadré 10 : Les femmes dans la chaîne de valeur des énergies renouvelables.⁷⁵

Les femmes ont un rôle important à jouer dans la chaîne de valeur de l'énergie, au-delà de leur rôle d'utilisatrices des sources d'énergie. Cependant, les possibilités d'aborder les questions de genre dans la chaîne de valeur de l'énergie ne sont pas toujours connues ou comprises. Une simple visualisation du rôle

(potentiel) des femmes dans la chaîne de valeur pourrait aider les décideurs et gestionnaires de projet à accroître la participation de celles-ci dans le secteur de l'énergie.⁷⁶ Le graphique ci-dessous illustre les questions pertinentes à poser aux différents stades de la chaîne de valeur des énergies renouvelables.





Encadré 11 : Contribution du secteur privé à l'égalité de genre

Certains efforts visant à accroître la participation des femmes viennent des entreprises énergétiques elles-mêmes, suite à la mise en œuvre de politiques nationales d'égalité de genre en conjonction avec les propres politiques de responsabilité sociale (RSE) de ces entreprises. Ces mesures peuvent inclure : 1) la mise en œuvre d'un recrutement, de renforcement des capacités et de promotion des pratiques ciblant spécifiquement les femmes, 2) l'adoption d'horaires de travail flexibles et d'un congé de paternité/maternité, 3) la fourniture d'installations et de services répondant aux besoins sexospécifiques du personnel (comme les garderies d'enfants ou les toilettes et vestiaires séparés), et 4) la définition et l'application de règles assurant la sécurité et combattant le harcèlement sexuel, entre autres.⁷⁷

Au Brésil, le programme Pro-Equity de la *Secretaria do Políticas para as Mulheres*, accompagne les entreprises dans l'élaboration et l'application de plans d'action de genre depuis 2005. Une des sociétés participant au programme est Itaipu Binacional, une société de production hydroélectrique responsable de 19% de la production énergétique du Brésil

et de 77% de l'énergie produite au Paraguay. Grâce à la mise en œuvre de sa politique de RSE, *Itaipu Binacional* a, entre autres, augmenté la participation des femmes aux postes de direction à 19% en 2012, par rapport à 10% seulement en 2002. Des changements supplémentaires incluent une augmentation du temps alloué au congé maternité (jusqu'à 6 mois), la mise en place de garderies pour le personnel, de formations spécifiques pour les femmes et de mesures d'incitation et de clauses sociales pour les sous-traitants, ainsi que la mise en avant de la contribution et du rôle des femmes au sein de la société, un changement important dans la culture organisationnelle.⁷⁸

De façon similaire, l'*Empresa Nacional de Transmisión Eléctrica* (ENATREL), au Nicaragua, rapporte que 50% des postes supérieurs de gestion sont occupés par des femmes.⁷⁹ Cependant, la parité entre femmes et hommes n'a pas encore été atteinte au sein d'ENATREL, les hommes occupant toujours la plupart des postes de travail technique et de terrain. ENATREL a mis au point des politiques institutionnelles afin d'accroître la participation des femmes et essaye, dans



Encadré 11 : Contribution du secteur privé à l'égalité de genre (Cont.)

la mesure du possible, d'attirer des femmes possédant les connaissances techniques requises pour occuper les postes vacants. Grâce à ses efforts, ENATREL remet en question les schémas traditionnels et, en 2014, avait formé et engagé au moins 50 femmes à des postes de poseuses de lignes.⁸⁰

EN SAVOIR PLUS!

LE PROJET D'ÉLECTRIFICATION DU NICARAGUA (PELNICA) : CRÉER LES CONDITIONS DE L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LES PROJETS PUBLICS D'ÉLECTRIFICATION RURALE

ENATREL Nicaragua, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada



Les femmes en tant qu'investisseurs dans les énergies renouvelables

Un élément important et facilement négligé pour faire progresser le secteur des énergies renouvelables est de considérer le rôle des femmes en tant qu'investisseurs potentiels dans les TER, plutôt que de les considérer uniquement comme des consommatrices. Des études suggèrent que les femmes ont tendance à faire des choix de consommation plus durables que les hommes, l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) et autres ayant documenté le pouvoir de consommation croissant des femmes dans le monde et leur forte influence sur la consommation durable.⁸¹

Afin de soutenir la capacité des femmes en tant qu'investisseuses dans les TER à usage domestique ou pour les petites entreprises, les systèmes tels que l'utilisation de micro-crédits, les groupes d'épargne et les fonds renouvelables féminins ont fait leurs preuves. Toutefois, comprendre comment les outils d'investissement politique (par exemple, les tarifs de subventionnement et les appels d'offres publics) peuvent augmenter la capacité des femmes à devenir investisseuses en TER demeure un territoire en grande partie inexploré. En outre, réduire la perception du

TARIF DE SUBVENTIONNEMENT

Mécanisme institutionnel visant à accélérer les investissements dans les technologies d'énergie renouvelable en offrant des contrats à long terme aux producteurs d'énergie renouvelable, et en basant le régime de paiement sur le coût de production de chaque technologie.



risque de la part des institutions financières en ce qui concerne les projets d'énergie renouvelable dans leur ensemble, et ceux dirigés par des femmes en particulier, pourrait aussi être nécessaire afin de permettre aux femmes entrepreneurs d'accéder à l'appui financier nécessaire pour investir dans les systèmes d'énergie à plus grande échelle.

Les femmes ont également commencé à remettre en cause les schémas traditionnels d'investissement et à augmenter la production d'énergie grâce à l'utilisation des TER. Mme Wandee Khunchornyakon, fondatrice et directrice générale de Solar Power Company Group, première entreprise à développer une ferme solaire à des fins commerciales en Thaïlande, est une pionnière en la matière. Mme Khunchornyakon débuta ses plans d'investissement en 2008, lorsque le gouvernement thaïlandais élabora sa politique de production d'énergie. Mme Khunchornyakon était si déterminée à investir dans des technologies propres qu'après avoir fait face au refus des banques traditionnelles qui considéraient l'investissement comme trop risqué, car dirigé par une femme, elle décida de risquer sa propre maison et son terrain pour garantir une partie du capital d'investissement initial. Mme Khunchornyakon reçut le soutien de banques multilatérales pour finaliser son investissement et en 2010, elle débuta avec une petite ferme solaire produisant 7,35 MW. En 2014, la société de Mme Khunchornyakon possédait 19 fermes solaires en Thaïlande, avec une capacité de production totale de 96.98 MW, réduisant les émissions de l'équivalent de 200000 tonnes de CO₂, et générant 20000 nouveaux emplois locaux permanents. Les projets futurs de l'entreprise incluent l'augmentation du nombre de fermes solaires à 36, pour une production de 260 MW et 100000 emplois permanents en Thaïlande.⁸²

EN SAVOIR PLUS!

GRUPE SOLAR POWER COMPANY EN THAÏLANDE : DES FEMMES MÈNENT ET ÉTENDENT LA CROISSANCE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Solar Power Company Group, grâce au financement de la Société financière internationale et du Fonds pour les technologies propres



Les investissements dans les énergies renouvelables en Suède ont également trouvé un allié de choix parmi les femmes, boostés par l'initiative de Mme. Wanja Wallemyr qui décida qu'elle devait investir dans les technologies éoliennes lorsqu'elle entendit parler d'un projet de parc éolien devant être construit à proximité de sa ferme. Pour Mme Wallemyr, investir dans une technologie éolienne était important aussi bien pour des raisons économiques qu'environnementales. Elle voulait stimuler l'économie rurale par l'autonomisation économique des femmes, tout en remplaçant l'énergie nucléaire par une énergie plus propre. C'est avec cet objectif que Mme Wallemyr décida de créer une coopérative de femmes et, en seulement deux semaines, avait réuni 9 femmes prêtes à se joindre à ses efforts pour créer *Qvinnovindar*, qui se compose de deux mots : *qvinno*, une ancienne orthographe suédoise pour *Kvinna* (femme) et *vinda*, qui signifie «vent». En 2007, le groupe achetait une part du projet de 3 turbines près de la ferme de Mme Wallemyr. Depuis, il est passé à 80 membres et a investi plus de 10 millions de couronnes (1,5 million de dollars) dans d'autres projets, y compris une partie de l'installation de 5 turbines sur la ferme de Mme Wallemyr.^{83/84}



EN SAVOIR PLUS!

COOPÉRATIVE DE FEMMES POUR L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN SUÈDE : CRÉER DES DÉBOUCHÉS ÉCONOMIQUES POUR QUE LES FEMMES PUISSENT INVESTIR DANS DES ÉNERGIES PROPRES ET ALTERNATIVES

Qvinnovindar



Les femmes en tant que productrices et techniciennes des énergies renouvelables

L'expérience a montré que la participation des femmes en tant que productrices et techniciennes des TER peut s'avérer essentielle à la production et à la maintenance des technologies appropriées à l'échelle locale, et que leur participation à ces activités offre une occasion importante de renforcer leur autonomisation économique. En outre, en tant que productrices, les femmes deviennent expertes des produits qu'elles fabriquent et qu'elles utilisent, leur permettant d'accroître la sensibilisation aux avantages des TER en s'appuyant sur leur expérience lorsqu'elles parlent à leurs pairs, sur les réseaux sociaux et sur les marchés dirigés par des femmes.⁸⁵

Divers éléments montrent que dans un contexte culturel adéquat et avec des interventions favorables, la participation des femmes à la construction de bio-digesteurs (installations de biogaz) et la propriété de ces entreprises de construction par des femmes sont possibles. Le Programme de soutien au biogaz du Népal s'engage clairement à aborder les questions de genre à son échelle. Un de ces engagements était l'élaboration d'un programme de formation en maçonnerie spécialement axé sur les femmes. Le

programme arriva aux maçonnes potentielles par le biais de mobilisatrices et proposa à ces femmes une formation spéciale comprenant le développement de compétences, le renforcement de la confiance et des cours de recyclage. Le programme mit également en place des actions positives pour encourager la participation des femmes maçonnes, y compris: 1) en offrant des incitations pour les entreprises de construction à recruter et à retenir les maçonnes parmi leur personnel, 2) en intégrant le genre dans la création de postes, 3) en assurant une atmosphère de travail propice (par exemple par l'organisation de gardes d'enfants ou de formations plus proches des domiciles), et 4) en offrant des prix aux meilleurs maçon/superviseur/entrepreneur (comprenant des catégories séparées pour les femmes et les hommes).⁸⁶

De même, le Programme régional d'assistance technique (RETA) de la Banque asiatique de développement « Exploiter les initiatives d'atténuation du changement climatique en faveur des femmes » (RETA 7914), mis en œuvre dans la région du Mékong par SNV, une organisation non gouvernementale néerlandaise, encourage les femmes à devenir maçonnes de bio-digesteurs et propriétaires d'entreprises de production de biogaz grâce à un projet pilote dans le cadre du programme Biogaz-Viêt-Nam. Grâce à la conception d'un module de formation préalable, les femmes et les hommes ont pu accroître leurs compétences en maçonnerie avant de recevoir la formation standard de Biogas Masons Enterprise (BME).⁸⁷ Un accompagnement et des cours de recyclage suivaient la formation pour assurer à la fois le développement des compétences et le renforcement de la confiance parmi les maçonnes. Les femmes ont démontré qu'elles sont des maçonnes dévouées, consacrant une plus grande attention à la qualité de production des bio-digesteurs que leurs homologues masculins.



Les expériences investissant dans les femmes en tant que techniciennes solaires ont aussi augmenté au cours des dernières années. Des initiatives telles que le Barefoot College⁸⁸ mettent un accent particulier sur la formation des femmes rurales semi-analphabètes pour fabriquer, installer et maintenir des systèmes domestiques d'éclairage solaire. Situé en Inde, le collège utilise une approche « d'apprentissage par l'action » et d'échanges entre pairs qui lui permet de démystifier les technologies solaires et de faciliter l'apprentissage.⁸⁹ Le collège a ainsi été en mesure de former des femmes ingénieurs solaires au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique, où il ouvrira prochainement 6 nouveaux centres de formation.⁹⁰

La participation des femmes en tant que productrices de réchauds améliorés a été largement documentée en ce qui concerne la production locale, le montage et l'installation de ces réchauds. Les compétences des femmes peuvent être utilisées pour produire des foyers améliorés en argile ainsi que pour l'installation des réchauds, en particulier dans les communautés où celles-ci sont traditionnellement impliquées dans la production de céramique et de poterie.⁹¹ C'est le cas, par exemple, du projet Upesi Cook Stove, mis en œuvre par Practical Action Eastern Africa, au Kenya. Dans le cadre de ce projet, des groupes de femmes se concentrèrent tout d'abord sur la production de doublures de réchauds en céramique, passant plus tard à la production du revêtement métallique extérieur et à l'assemblage des réchauds, augmentant ainsi leurs revenus.⁹²

Les femmes en tant que distributrices de TER

Les femmes peuvent être des actrices importantes pour intensifier la distribution des énergies renouvelables, notamment « dans le dernier

kilomètre », ou groupe de clients non desservis par un service (p. ex., énergie, télécommunications ou internet) en raison du coût trop élevé de poursuivre des pratiques conventionnelles à grande échelle. Afin d'identifier des femmes cheffes d'entreprise et d'augmenter leurs chances de succès en tant que distributrices, il est important de partager une idée claire de ce qu'implique le processus de distribution. Ceci peut être fait au moyen de questions permettant d'identifier : 1) comment les traditions façonnent les options de travail rémunéré offertes aux femmes par rapport aux hommes, 2) si les femmes et les filles ont l'autonomie nécessaire pour se déplacer seules et librement au sein et au-delà de la communauté, 3) si les membres de la famille et/ou les voisins encouragent ou soutiennent l'accès des femmes et des filles aux services et aux droits, 4) quelles informations, connaissances, compétences et capacités spécifiques sont nécessaires pour améliorer la participation des femmes et des filles dans les TER, et 5) s'il existe des réseaux bénéficiant les femmes, ou auxquels elles contribuent, comme des clans ou des coopératives.⁹³

Plusieurs modèles de vente au détail et de distribution conçus pour permettre la participation des femmes ont vu le jour ces dernières années. Ces modèles ont tendance à avoir des points communs, dont 1) leur dépendance envers les groupes de femmes (coopératives, associations ou groupes d'entraide) pour identifier les agents de vente de TER, 2) l'utilisation des réseaux sociaux de femmes pour la vente, 3) la fourniture de bouquets de technologies pour les femmes comme moyen d'augmenter les opportunités de vente, et 4) une évaluation de la situation économique des femmes et de leur accès aux financements afin d'apporter des solutions aux obstacles potentiels (micro-crédits ou systèmes de consignation, par exemple).



Solar Sisters,⁹⁴ une initiative ayant débuté dans le nord-est de l'Ouganda et ayant élargi ses opérations à la Tanzanie et au Nigéria, en est un exemple. Solar Sisters combine le potentiel des technologies solaires et propres pour la cuisson avec un réseau de vente direct axé sur les femmes. Les agents de vente de Solar Sisters utilisent leurs réseaux familiaux, d'amis et de voisins pour offrir un canal de distribution aux clients ruraux et difficiles à atteindre. Ces femmes cheffes d'entreprise vendent sur la base d'un système de consignation. Elles n'ont donc pas à avancer les frais d'inventaire avant la vente, et gagnent une commission sur chaque vente. Les niveaux de consignation sont gérés de façon à ce que les Solar Sisters n'aient pas à investir dans une quantité excessive de produits lorsqu'elles savent que les femmes ne pourront vendre que quelques lampes solaires. En outre, lorsqu'une des femmes entrepreneurs atteint un niveau de 300USD de stock, Solar Sisters la met en contact avec une institution de microfinance locale afin qu'elle puisse gérer son expansion commerciale. De même, afin de renforcer la confiance des femmes en tant qu'agents de vente, Solar Sisters offre un soutien en marketing, y compris par des événements de lancement et de présentation des produits dans des endroits à haute visibilité. En outre, les femmes sont encouragées à se réunir souvent au sein d'un groupe, afin de partager leurs expériences.^{95/96}

Comprendre les différents clients et utilisateurs finaux de l'énergie

Comme discuté précédemment dans ce chapitre, les femmes et les hommes ont des besoins différents en matière d'énergie, et perçoivent les avantages des TER de manière différente. La compréhension

EN SAVOIR PLUS!

LES FEMMES FANTASTIQUES D'INDONÉSIE ORIENTALE : AUTONOMISATION DES FEMMES GRÂCE AUX TECHNOLOGIES DE L'ÉNERGIE

Kopernik, avec le soutien d'ENERGIA, de l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (NORAD) et de la Coopération suédoise de développement International (ASDI). Autonomisation des femmes indonésiennes pour la réduction de la pauvreté (MAMPU) est une initiative conjointe du Gouvernement australien et du Gouvernement de l'Indonésie. Programme d'USAID pour le développement d'entreprises innovantes (DIV).



et la reconnaissance de ces différences et la valeur ajoutée par l'accès à ces technologies exigent une compréhension plus profonde des perceptions, des priorités et des préférences des hommes et des femmes quant à leur utilisation et à leur accès à l'énergie. Femmes et hommes peuvent avoir des vues différentes sur des sujets tels que : l'accès à l'éducation et aux services de santé, l'exposition à la fumée et autres polluants, la facilité et la rapidité de préparation des repas, l'accès à l'eau potable, les économies réalisées grâce à l'évolution des modes de consommation, les activités d'étude et de travail en soirée, la sécurité apportée par les services d'éclairage, l'augmentation du statut social grâce à l'accès aux TER, le temps disponible pour les loisirs, ou l'accès aux technologies de l'information et des communications. Tous ces domaines sont affectés par les services énergétiques et l'accès à l'énergie.

En outre, l'accessibilité économique est souvent un obstacle dans l'accès aux énergies renouvelables, les coûts de ces technologies pouvant s'avérer trop importants pour la clientèle ciblée. De plus, les



investissements dans les services énergétiques sont des décisions rares, prises par une seule partie (femmes ou hommes), et l'utilisateur principal d'une technologie particulière peut ne pas toujours être le décideur principal au niveau du ménage. La reconnaissance du fait que la dynamique des ménages, en particulier en ce qui concerne les possibilités d'investissement, influence fortement les choix d'investissement dans les TER est donc une première étape vers la conception de stratégies de marketing adaptées aux clients.

Jagriti est une organisation communautaire indienne qui travaille à l'autonomisation des femmes et à la promotion de technologies éco-énergétiques. Dans le cadre de ses efforts pour aider les femmes pauvres à accéder à un gaz de pétrole liquéfié (GPL) propre et améliorer les technologies de cuisson, Jagriti s'est appuyé sur une offre de formations aux questions de genre pour les membres féminins et masculins des ménages, afin d'accroître la compréhension des hommes sur les opportunités et les impacts des technologies de cuisson propres et d'assurer leur soutien pour l'achat de technologies de cuisson améliorées.⁹⁷

En plus de stratégies de marketing différenciées, il est également important de s'assurer que des mécanismes de financement appropriés pour les consommateurs soient en place afin de s'assurer que les femmes et les hommes les plus pauvres soient en mesure d'accéder aux TER. Des stratégies, comme les liens avec les institutions locales de microfinance, l'appui aux institutions de financement afin qu'elles fassent plus confiance aux femmes à l'heure d'accorder des prêts et l'éducation des femmes et des groupes de femmes afin qu'elles s'engagent dans des plans d'épargne et soient confiantes à l'heure d'interagir avec les institutions financières, doivent être encouragées afin de favoriser l'accès aux technologies énergétiques modernes.

Tenant compte du rôle que l'accessibilité économique pourrait jouer dans la réussite des interventions énergétiques, le RETA 7914 de la Banque asiatique de développement (BAD) incluait une composante de fonds renouvelable qui sera géré par l'Union des femmes du Viêt-Nam à Dong Hoi, dans la Province de Quang Bing. Ce Fonds renouvelable accorde des prêts pour la construction de digesteurs de biogaz par des femmes maçonnes. Compte tenu des coûts relativement élevés de construction de ces digesteurs et des signaux positifs provenant des ménages bénéficiaires, il est prévu que le Fonds renouvelable joue un rôle important dans le développement du marchés de biogaz de Dong Hoi.⁹⁸



4.1.5 Projets de TER à grande échelle sensibles au genre : production, transport et distribution

Les processus de production et de distribution de l'énergie, en particulier à grande échelle, présentent différents points d'entrée pour les questions de genre. La plupart doivent cependant encore être pleinement reconnus, une majorité de recherches et d'expériences sur l'intégration du genre dans les initiatives énergétiques provenant de projets à petite échelle. Bien que certaines des leçons tirées de projets plus petits puissent informer ces efforts, certains éléments de genre peuvent être spécifiques ou amplifiés par l'ampleur des interventions énergétiques. Les efforts de recherche sur ces implications sont embryonnaires et nécessitent des soutiens supplémentaires pour assurer leur uniformité.

Le processus de production d'énergie à grande échelle est parfois décrit par les différentes étapes du processus se produisant « en amont » et « en aval ». Cette désignation provient du domaine de l'industrie et peut être appliquée aux processus de production existant au sein de plusieurs secteurs. Globalement, « en amont » fait référence aux étapes d'exploration et d'extraction des ressources énergétiques primaires. « En aval » implique la transformation des ressources primaires en énergie utile. Les étapes en aval comprennent la commercialisation et la distribution de l'énergie.

Compte tenu de la tendance actuelle à s'appuyer sur des systèmes de production d'énergie centralisés, il est nécessaire de comprendre les raisons pour lesquelles les femmes et les hommes sont touchés de façon différente par les impacts des projets d'énergie à grande échelle. L'analyse du processus de production énergétique par une perspective de genre permet d'identifier que les inégalités de genre peuvent avoir un impact sur des questions liées à l'utilisation des terres et des ressources dans les phases amont de production et de transport.⁹⁹ Par exemple, les femmes ne possèdent qu'un faible pourcentage de titres fonciers du fait du droit coutumier ou de règlements imposant des restrictions sur l'héritage ou le transfert de propriété entre époux, ou en raison de revenus limités ne leur permettant pas d'acheter de terres. Ces conditions peuvent avoir un effet négatif sur les femmes lorsqu'elles doivent faire face à une expropriation ou à une relocalisation suite à la construction d'infrastructures énergétiques (que ce soit pour la génération ou le transport), les indemnités, dans de telles circonstances, ne pouvant être accordées qu'au propriétaire du titre foncier, et non à la famille dans son ensemble.

En outre, le versement d'indemnités au chef d'une famille, traditionnellement un homme, ne signifie pas nécessairement que les membres de la famille



bénéficieront également des avantages financiers qui en découlent, les femmes pouvant ne pas être en mesure d'accéder ou de prendre des décisions concernant les revenus familiaux. Des régimes exigeant que les deux partenaires soient présents lors du paiement ont été conçus pour permettre aux femmes d'obtenir, elles aussi, des informations et un accès aux fonds d'indemnisation.¹⁰⁰

En outre, les plans de reconversion ou de compensation reposent généralement sur l'identification d'un travail rémunéré. Cette pratique peut involontairement discriminer les femmes, qui ont tendance à travailler à des activités de subsistance ou dans le secteur informel, les rendant

moins susceptibles de figurer dans les schémas de reconversion ou de compensation. Les plans d'indemnisation et de réparation doivent donc intégrer les considérations de genre s'ils veulent aborder adéquatement les besoins des femmes et des hommes ainsi que les impacts différenciés sur ceux-ci, comme par exemple : 1) veiller à ce que les compensations économiques atteignent aussi bien les femmes que les hommes au sein des ménages, 2) prendre en compte les besoins différenciés des femmes et des hommes pour développer des processus de renforcement des capacités répondant à leurs besoins et 3) identifier des opportunités génératrices de revenus nouvelles ou supplémentaires pour les femmes et les hommes.¹⁰¹

Encadré 12 : Projet hydroélectrique au Laos¹⁰²

La relocalisation résultant de la construction du barrage de Nam Teum 2, au Laos, a touché 6300 personnes dans 17 communautés. Afin d'assurer la participation effective des femmes dans toutes les phases du projet, la compagnie d'électricité travailla avec des spécialistes du genre, sous la direction de l'Union des femmes du Laos. Ceci permit d'assurer la mise en œuvre effective du Plan de développement social et du Plan d'action de relocalisation, qui

comprenaient d'importantes considérations de genre. Parmi les actions principales, on peut noter que les titres fonciers furent attribués conjointement aux hommes et aux femmes, de même que les compensations allouées aux personnes déplacées. En outre, des moyens de subsistance alternatifs furent créés, comme l'élevage de poules et la production de produits artisanaux, pour les ménages déplacés les plus vulnérables.



L'accès et le degré de dépendance envers les ressources naturelles peuvent également différer entre hommes et femmes. L'eau, par exemple, peut être utilisée pour l'agriculture industrielle (généralement une occupation masculine) ainsi que pour les jardins et les usages domestiques (traditionnellement et historiquement des occupations féminines). Le manque de consultation et de compréhension sur les ressources naturelles disponibles pour une communauté et l'impact généré

par une infrastructure énergétique peuvent avoir des conséquences négatives imprévues. Un inventaire des ressources et des intérêts peut donc être réalisé au moyen d'un processus de consultation sensible au genre, afin de s'assurer que les points de vue, les besoins et les attentes des femmes et des hommes dans une communauté soient pleinement intégrés dans les régimes de compensation liés aux projets énergétiques à grande échelle.

Encadré 13 : Aborder les considérations de genre dans le processus de consultation sur une ferme éolienne¹⁰³

L'approche utilisée par Suzlon, un des plus grands fournisseurs mondiaux d'éoliennes, lors de la construction d'un parc éolien en Inde, montre comment un processus de consultation sensible au genre peut guider l'élaboration d'un plan de compensation. Lors de l'étape de consultation initiale avec Suzlon, les femmes autochtones du clan Adivasi demandèrent à conserver l'accès aux pâturages où les turbines devaient être installées. Elles demandèrent également que l'électricité et l'eau potable soient fournies aux ménages situés dans un rayon de 2 à 3km des infrastructures d'énergie éolienne, et recommandèrent que ces actifs soient alloués aux femmes par le biais de leurs coopératives d'entraide et que toute transaction et consultation future soit effectuée avec les femmes afin de s'assurer que les avantages économiques et en nature atteignent leurs familles.

En outre, les recommandations comprenaient également : 1) la fourniture de bicyclettes aux jeunes filles inscrites au collège ou au lycée afin de renforcer leur autonomisation et leur permettre de poursuivre des études supérieures, et 2) le paiement réglementaire des communautés pour leur prestation de services environnementaux (séquestration du carbone par le biais de déforestation évitée, protection du bassin hydrographique et de la biodiversité, par exemple), incluant la garantie que les fonds soient distribués équitablement aux femmes et aux hommes.

Les femmes collaborèrent également à la mise en œuvre de la politique de RSE de l'entreprise, certaines d'entre elles devenant, par la suite, membres de l'équipe de RSE de celle-ci.¹⁰⁴



En plus des facteurs précédents, les processus d'extraction et de construction d'infrastructures énergétiques impliquent l'arrivée d'équipes de construction, main-d'œuvre temporaire principalement composée d'hommes, pouvant avoir un impact sur la composition et les relations sociales des communautés voisines. La sensibilisation aux questions de genre et les formations d'éducation sexuelle, ainsi que les codes de conduite contre le trafic et l'exploitation sexuelle, peuvent réduire l'incidence des grossesses non-désirées, de la violence sexiste et des maladies sexuellement transmissibles comme le SIDA/VIH.¹⁰⁵ Le secteur privé de l'industrie énergétique s'intéresse de plus en plus aux questions d'inégalités sociales, souvent par l'élaboration de stratégies, politiques ou programmes de RSE.

Des questions persistent quant à l'accroissement de la participation des femmes dans les équipes de travail et leur promotion depuis les niveaux inférieurs de main-d'œuvre jusqu'aux niveaux moyens et supérieurs les plaçant à des postes techniques pour la recherche, le développement et les rôles de direction dans le secteur de l'énergie. Ces questions

ont reçu une attention particulière dans la section de ce chapitre consacrée à la participation des femmes dans le secteur de l'énergie (section 4.1.4).

Les répercussions en aval peuvent, elles-aussi, être différentes pour les femmes et les hommes en fonction de qui bénéficie des services énergétiques fournis et de qui détient le pouvoir de décision sur l'accès à ces bénéfices. Les impacts différenciés en aval sont associés à l'utilisation finale de l'énergie produite par les projets à grande échelle, les femmes et les hommes vivant dans les communautés voisines ne bénéficiant pas nécessairement des avantages des infrastructures énergétiques à grande échelle de façon égale. Les projets énergétiques peuvent également avoir un impact dans la création d'emplois temporaires et permanents dans les communautés voisines. La compréhension de qui profite de ces opportunités et la recherche de moyens pour accroître la participation des femmes à l'économie locale sont également un point d'entrée pour améliorer les mesures sensibles au genre des projets d'infrastructures à grande échelle.



Encadré 14 : Améliorer le partage des bénéfices grâce à l'électrification rurale sensible au genre

Le projet d'électrification du Nicaragua (PELNICA) montre comment les bénéfices d'un accès amélioré à l'énergie peuvent être amplifiés par l'intégration des questions de genre dans un processus d'électrification rurale. Les objectifs de PELNICA cherchaient à accroître la participation des femmes à l'échelle communautaire et à soutenir les utilisations de l'énergie productive en aidant 267 femmes à devenir entrepreneurs grâce à des programmes de crédits. Le projet permit d'augmenter la participation des femmes dans le processus décisionnel à l'échelle municipale, influant sur la conception et la mise en œuvre de projets de développement à l'échelle locale qui répondent à leurs besoins, y compris l'accès à l'eau (potable), les écoles du soir, les programmes d'alphabétisation pour adultes,

l'utilisation d'équipements électroniques pour soutenir les processus d'apprentissage à l'école et l'ouverture d'un centre nocturne de santé.¹⁰⁶

EN SAVOIR PLUS!

LE PROJET D'ÉLECTRIFICATION DU NICARAGUA (PELNICA) : CRÉER LES CONDITIONS DE L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LES PROJETS PUBLICS D'ÉLECTRIFICATION RURALE

Compagnie nationale de transport électrique du Nicaragua (ENATREL), avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada



En conclusion, les grands projets énergétiques peuvent avoir un impact positif sur le genre lors des phases en aval et peuvent : 1) faire en sorte que l'énergie soit distribuée de façon sûre, accessible et abordable aux femmes et aux hommes des communautés voisines, et 2) faciliter l'accès à l'emploi pour les hommes et les femmes locales qui peuvent

rejoindre le personnel de la société d'énergie impliquée dans la construction et l'entretien des infrastructures énergétiques ou participer à titre de fournisseurs de services (fourniture de logement, transport, transformation des aliments, etc., par exemple) pour l'équipe du projet.¹⁰⁷



4.1.6 Le genre et l'efficacité énergétique

L'efficacité énergétique pourrait représenter une contribution importante aux initiatives d'atténuation, les réductions d'émissions dans les secteurs d'utilisation finale conduisant à des réductions d'émissions indirectes dans l'approvisionnement énergétique en amont. Réduire la demande énergétique est un élément important des stratégies rentables d'atténuation et permettra de réduire l'intensité des émissions de carbone liées au secteur de l'approvisionnement énergétique.¹⁰⁸

Les liens existant entre le genre et l'efficacité énergétique n'ont pourtant pas reçu autant d'attention que les autres éléments du secteur de l'énergie, par le passé, et les projets d'efficacité énergétique ont également tendance à ne pas considérer les dimensions de genre, ceux-ci étant souvent considérés comme « neutre » vis-à-vis des questions de genre. L'efficacité énergétique n'est cependant pas neutre, les femmes et les hommes étant en mesure de contribuer et de bénéficier de façon différenciée de ces interventions.

Compte tenu de leur rôle traditionnel de soignantes, les femmes sont principalement chargées de la gestion de l'énergie au sein des ménages et jouent un rôle essentiel dans ce domaine en prenant et en influençant les décisions relatives à 1) l'utilisation des appareils (éclairage, cuisson, chauffage, climatisation

et eau chaude, par exemple), y compris le choix du moment de l'emploi et, par conséquent, les périodes de pics d'utilisation, 2) les achats domestiques de biens et de services, pouvant être plus ou moins énergivores ou inefficaces (emballages, par exemple), et 3) l'éducation et la définition des habitudes futures de consommation de l'énergie des enfants.¹⁰⁹

Les émissions peuvent être considérablement réduites par le biais de changements des modes de consommation et de production des déchets, l'adoption de mesures d'économies d'énergie, les changements et la réduction des déchets alimentaires.¹¹⁰ Étant donné que des études montrent que les femmes sont plus disposées à changer la façon dont elles consomment ainsi que ce qu'elles consomment, les initiatives d'efficacité énergétique et d'atténuation ne devraient pas sous-estimer la nécessité de cibler les femmes lors du partage d'information et de la sensibilisation sur ces enjeux et sur leurs impacts.¹¹¹ Plus de données sont nécessaires pour comprendre quelles stratégies peuvent offrir les meilleurs résultats pour l'engagement des femmes dans l'efficacité énergétique. Ceci pourrait être particulièrement important pour les pays développés, où les discussions sur le genre, l'énergie et les mesures d'atténuation semblent être à un stade précoce.



Encadré 15 : Éducation énergétique intégrant les questions de genre au Bangladesh : projet d'amélioration de l'efficacité du réseau électrique

Ce projet, au Bangladesh, teste un programme et un module d'éducation des utilisateurs intégrant les questions de genre, afin de promouvoir l'efficacité énergétique au sein des ménages et de développer une ressource utile à toute l'industrie dans le secteur de l'énergie.

Un des résultats principaux du projet est la réduction de 300000 tonnes d'émissions de CO₂ par an. Ceci sera en partie possible grâce à la production d'énergies renouvelables basée sur l'énergie solaire et les systèmes hybrides solaire-éolien-diesel. Le projet installera également 33000 systèmes d'éclairage public solaire dans plusieurs sites, contribuant ainsi à une plus grande sécurité pour les femmes et leurs communautés.

Le Plan d'action sur le genre et les cadres de conception et de suivi du projet comprennent les éléments suivants :

- Activités et méthodologies de sensibilisation pour mettre en œuvre le programme d'éducation de ceux-ci sur l'efficacité et la conservation énergétique à l'échelle des ménages, sur la base d'un groupe pilote cible de 1000 femmes sur les sites sélectionnés ;
- Activités de renforcement des capacités afin de sensibiliser l'agence d'exécution à l'engagement communautaire sensible au genre ; et
- Formation technique pour les femmes dans l'exploitation et la maintenance des centrales solaires raccordées au réseau et des usines hybrides solaire-éolien-diesel hors-réseau, avec un objectif de 25% de participation des femmes dans toutes les activités de formation.¹¹²

Les femmes supportent le poids de la dépendance envers des sources d'énergie et des technologies inefficaces, telles que l'utilisation de la biomasse, des déchets agricoles ou du charbon de bois pour le chauffage et la cuisson, ou du kérosène pour l'éclairage. L'utilisation de technologies énergétiquement efficaces à l'échelle des ménages, telles que les réchauds améliorés ou l'électricité pour l'éclairage peut, par conséquent, réduire les émissions

ainsi que le temps que les femmes consacrent à la collecte de biomasse et améliorer la santé de celles-ci en réduisant la pollution de l'air intérieur et autres dangers pour la santé.¹¹³

En outre, un grand nombre d'activités économiques féminines, telles que la transformation des produits agricoles et des aliments, s'appuient sur l'énergie calorifique comme base pour les petites et moyennes



entreprises. Des types de combustibles et du matériel plus efficaces permettraient donc une augmentation de productivité et de rentabilité, et permettraient aux

femmes de diversifier leurs moyens de subsistance et leurs revenus, tout en réduisant les émissions et autres polluants atmosphériques.¹¹⁴

4.1.7 Aller de l'avant

Le secteur de l'énergie a montré une attention et une réponse accrues aux questions de genre grâce à des politiques et des interventions générant d'importantes leçons et méthodologies pour l'intégration du genre dans le secteur, au cours de la dernière décennie. Il reste cependant beaucoup à faire afin que ce secteur soit globalement sensible aux questions de genre.

Les approches au changement climatique, en particulier dans le secteur de l'énergie, ont privilégié les mesures scientifiques et technologiques par rapport à celles se basant sur des considérations sociales et comportementales, considérant historiquement ces interventions comme « neutres » vis-à-vis du genre. Sur la base des recherches et expériences du secteur énergétique, il est cependant possible d'affirmer qu'il n'existe aucune intervention « neutre » vis-à-vis du genre dans toute la gamme des mesures d'atténuation du changement climatique. La diffusion et la persistance de cette idée peut maintenir ou aggraver les écarts femmes-hommes. L'adoption d'une perspective de genre dans les politiques et les interventions est donc nécessaire afin de veiller à ce que les objectifs de développement à échelles nationale et infranationale soient atteints. Les suggestions suivantes permettraient de promouvoir et d'améliorer les progrès vers l'égalité de genre dans le secteur de l'énergie plus précisément, et dans toutes les initiatives d'atténuation de façon plus générale :

- *Reconnaître les différences de genre dans la priorisation, l'utilisation et l'accès à l'énergie* : continuer à développer les connaissances et les capacités sur la nécessité d'inclusion des femmes dans le secteur de l'énergie, un aspect crucial pour la mise en œuvre effective et efficace des initiatives énergétiques, en raison de leur rôle de gestionnaires de l'énergie et de leur participation dans la chaîne de valeur des énergies renouvelables (production, développement, marketing et services de nouvelles technologies énergétiques et combustibles peu polluants). Afin d'accroître l'égalité de genre, des interventions devraient permettre de ne plus voir les femmes comme des utilisatrices passives des technologies de l'énergie et à promouvoir la reconnaissance de leur participation active en tant que parties prenantes importantes, assurant ainsi que les femmes et les hommes puissent bénéficier également des mesures énergétiques et d'atténuation.
- *Accroître la participation formelle des femmes en tant que techniciennes et professionnelles du secteur de l'énergie* : approfondir la compréhension de comment les préjugés sociaux pourraient être réduits et comment l'intérêt des jeunes filles pour la science et la technologie pourrait être développé, dès leur plus jeune âge. Cet effort exige la participation d'autres ministères sectoriels ainsi



que de parties prenantes importantes du secteur de l'énergie. En outre, la rétention et le soutien du personnel féminin dans les institutions du secteur énergétique sont essentielles pour atteindre une participation égale des femmes dans ce secteur.

- *Améliorer la connaissance et la compréhension d'une approche de genre dans les politiques et projets énergétiques à grande échelle* : la plupart des éléments soutenant une approche intégrée aux questions de genre concernent principalement des interventions énergétiques communautaires et à petite échelle. Toutefois, en ce qui concerne les projets de grandes infrastructures énergétiques et le rôle des outils d'investissement dans les énergies renouvelables pour améliorer l'accès à l'énergie et l'égalité de genre, il est clairement nécessaire de faire progresser les connaissances, la compréhension et les échanges sur les questions, les impacts et les possibilités de réponse sexospécifiques, celles-ci restant largement sous-explorées.
- *Soutenir les réseaux et les plateformes sur le genre et l'énergie afin de faciliter les échanges de connaissances* : la Plateforme sur le genre et les énergies renouvelables (G-REEN) de GECCO dispose de vastes connaissances, y compris une bibliothèque de ressources spécifiques à la technologie, une carte interactive mettant en valeur les initiatives, les mécanismes et les stratégies d'énergies renouvelables sensibles au genre à l'échelle mondiale, et un forum de discussion d'experts sur différents thèmes liés au genre et aux énergies renouvelables. Pour plus d'informations sur la plateforme G-REEN : www.genderandenvironment.org/energy.
- *Renforcer les initiatives d'efficacité énergétique par la sensibilisation et la mise en œuvre des dimensions de genre* : l'efficacité énergétique est un autre domaine qui pourrait grandement bénéficier de plus de recherches sur les liens existant avec le genre

afin d'assurer des réductions de consommation d'énergie et des déchets, contribuant ainsi à réduire les émissions de GES. Les mesures d'efficacité énergétique peuvent également faciliter les revenus et les activités génératrices de revenus pour les femmes et les hommes en réduisant les coûts de production. La mise en œuvre d'analyses de genre permettrait l'identification de ces solutions « gagnant-gagnant ».

- *Augmenter la capacité institutionnelle en matière de genre des mécanismes d'atténuation et de financement climatique à l'échelle internationale afin de soutenir les processus nationaux* : la reconnaissance de l'égalité de genre comme principe directeur par certaines institutions liées à la CCNUCC, y compris le mécanisme de financement du GCF, offre l'occasion pour les gouvernements de faire avancer l'agenda du genre dans le secteur de l'énergie. Suite à l'appel du GCF pour intégrer les questions de genre dans son portefeuille de projets, les pays en développement pourraient atteindre leurs propres objectifs de développement de façon plus équitable.
- *Augmenter les considérations de genre dans les mécanismes nationaux d'atténuation* : les LEDS et les MAAN sont des mécanismes d'atténuation dans lesquels les considérations de genre doivent être systématiquement abordées lors des processus de planification, de conception et de réalisation, ainsi que lors des processus institutionnels. La conception de feuilles de route et de méthodologies pour soutenir ces processus doit être priorisée. Les initiatives comme la plate-forme G-REEN de GECCO sont en mesure d'évaluer les méthodologies existantes pour le développement de politiques et de programmes sensibles au genre en adaptant les mécanismes existants et en mobilisant les experts pour plus de recherches et pour une assistance technique.



- *Inclure les pays développés dans le débat sur le genre et l'atténuation* : les pays développés sont souvent absents ou ne prennent pas les devants en matière de genre dans les domaines de l'énergie et de l'atténuation, bien que les femmes aient un rôle important à jouer dans ces initiatives, aussi bien en tant qu'utilisatrices que consommatrices d'énergie, investisseuses potentiels dans les TER et bénéficiaires de nouvelles opportunités de

carrière et de diversification de l'emploi dans ces pays. Comprendre comment ou quels régimes financiers peuvent améliorer l'investissement des femmes dans les TER (que ce soit pour un usage domestique ou pour de plus grands projets de génération d'énergie), ainsi que leur rôle dans l'efficacité énergétique peut fournir des opportunités d'atténuation supplémentaires et faire progresser les questions de genre et le bien-être en général.



REFERENCES

1. AIE. (2013). *Redrawing the energy-climate map: World energy outlook special report*. Document électronique : https://www.iea.org/media/freepublications/weo/WEO2013_Climate_Excerpt_ES_WEB.pdf
2. AIE. (2015). *Energy and climate change: World energy outlook special report*. Document électronique : <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2015SpecialReportonEnergyandClimateChange.pdf>
3. REN21. (2015). *Renewables 2015: Global status report*. Document électronique : http://www.ren21.net/wp-content/uploads/2015/07/REN12-GSR2015_Onlinebook_low1.pdf
4. AIE. (2015). *Energy and climate change: World energy outlook special report*. Document électronique : <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2015SpecialReportonEnergyandClimateChange.pdf>
5. Conseil mondial de l'énergie. (2013). *World energy scenarios: Composing energy futures to 2050*. Document électronique : <https://www.worldenergy.org/publications/2013/world-energy-scenarios-composing-energy-futures-to-2050/>
6. Pearl-Martinez, R. (2014). *Women at the forefront of the clean energy future. White Paper- Initiative Gender Equality for Climate Change Opportunities (GECCO)*. Washington, DC: IUCN-USAID.
7. REN21. (2015). *Renewables 2015: Global status report*. Document électronique : http://www.ren21.net/wp-content/uploads/2015/07/REN12-GSR2015_Onlinebook_low1.pdf
8. GIEC. (2011, 9 mai). Potential of renewable energy outlined in report by the Intergovernmental Panel on Climate Change [Communiqué de presse]. Document électronique : <http://srren.ipcc-wg3.de/press/content/potential-of-renewable-energy-outlined-report-by-the-intergovernmental-panel-on-climate-change>
9. GIEC. (2014). *Synthesis report. Summary for policymakers. Fifth assessment report (AR5)*. Document électronique : http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf
10. IEA (2013). *World energy outlook. Chapter 2*. Document électronique : http://www.worldenergyoutlook.org/media/weowebiste/energydevelopment/WEO2013_EnergyForAll.pdf
11. Gaye, A. (2007). *Access to energy and human development*. Human development report 2007/2008. New York, NY: UNDP.
12. IEA. (n.d.). *Defining modeling energy access*. Document électronique : <http://www.worldenergyoutlook.org/resources/energydevelopment/definingandmodellingenergyaccess>
13. Rojas, A.V., Schmitt, F.M., & Aguilar, L. (2012). *Guidelines on renewable energy technologies for women in rural and informal urban areas*. Washington, DC: ENERGIA & IUCN.
14. Thorsen, K., Cecelski, E., Wiik, C., Oparaocha, S. (2011, October). *Gender equality in financing energy for all: Gender-responsive energy financing can contribute to basic human rights and economic efficiency. NORAD Report 20/2011 Discussion*. Document électronique : <http://www.norad.no/globalassets/import-2162015-80434-am/www.norad.no-ny/filarkiv/ren-energi/gender-and-energy/gender-equality-in-financing-energy-for-all.pdf>
15. Practical Action, South Asia. (2011, November). *Gender mainstreaming in the Enhancing Renewable Energy Options Project*. Document électronique : http://energia.org/wp-content/uploads/2015/02/10.-Case_Study_Sri_Lanka.pdf
16. Rojas, A.V., Schmitt, F.M., & Aguilar, L. (2012). *Guidelines on renewable energy technologies for women in rural and informal urban areas*. Washington, DC: ENERGIA & IUCN.



17. Rojas, A.V., Schmitt, F.M., & Aguilar, L. (2012). *Guidelines on renewable energy technologies for women in rural and informal urban areas*. Washington, DC: ENERGIA & IUCN.
18. Pearl-Martinez, R. (2014). *Women at the forefront of the clean energy future. White Paper- Initiative Gender Equality for Climate Change Opportunities (GECCO)*. Washington, DC: IUCN-USAID.
19. OCDE. (2012). *Women's economic empowerment*. Document électronique : <http://www.oecd.org/dac/povertyreduction/50157530.pdf>
20. SE4ALL. (n.d.) About SE4ALL. Document électronique : <http://www.se4all.org/about-us/>
21. SE4ALL. (n.d.) High impact opportunities. Document électronique : <http://www.se4all.org/flagship-programmes/high-impact-opportunities/>
22. GIEC. (2014). Summary for Policymakers, In: *Climate change 2014, mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel and J.C. Minx (éds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.
23. Pearl-Martinez, R. (2014). *Women at the forefront of the clean energy future. White Paper- Initiative Gender Equality for Climate Change Opportunities (GECCO)*. Washington, DC: IUCN-USAID.
24. Miyatsuka, A. and Zusman, E. (n.d.) *What are co-benefits? Factsheet 1. Asian co-benefits partnership*. IGES. Document électronique : [://pub.iges.or.jp/modules/envirolib/upload/3378/attach/acp_factsheet_1_what_co-benefits.pdf](http://pub.iges.or.jp/modules/envirolib/upload/3378/attach/acp_factsheet_1_what_co-benefits.pdf)
25. Pearl-Martinez, R. (2014). *Women at the forefront of the clean energy future. White Paper- Initiative Gender Equality for Climate Change Opportunities (GECCO)*. Washington, DC: IUCN-USAID.
26. Rojas, A. & Siles, J. (2014). *Guía sobre género y energía para capacitadoras(es) y gestoras(es) de políticas públicas y proyectos*. ENERGIA, IUCN, & OLADE.
27. United Nations Advisory Group on Energy and Climate Change (AGECC). (2010, avril). *Energy for a sustainable future: Summary report and recommendations*. Document électronique : <http://www.un.org/chinese/millenniumgoals/pdf/AGECCsummaryreport%5B1%5D.pdf>
28. Karlsson, G and Rojas, A. (2013). *The benefits of gender balance in climate change mitigation investments and sustainable energy initiatives*. ENERGIA Paper for the conference 'Improving Energy Access Through Climate Change: Picking the winners', 26-28 March 2013, Twente University, The Netherlands. Document électronique : http://energia.org/wp-content/uploads/2015/04/07.-ENERGIA_Gender_Balance_CC_Mitigation_Investments_Sustainable_Energy_Initiatives.pdf
29. Skutsch, M., Clancy, J., & Leeuw, H. (2006, octobre). *The Gender Face of Energy: Vol. Module 3. Gender and energy policy: Trainers manual*. Document électronique : <http://energia.org/wp-content/uploads/2015/02/Module3-TrainersNotes-EngenderingEnergyPolicy.pdf>
30. Skutsch, M., Clancy, J., & Leeuw, H. (2006, octobre). *The Gender Face of Energy: Vol. Module 3. Gender and energy policy: Trainers manual*. Document électronique : <http://energia.org/wp-content/uploads/2015/02/Module3-TrainersNotes-EngenderingEnergyPolicy.pdf>
31. Rojas, A.V., Schmitt, F.M., & Aguilar, L. (2012). *Guidelines on renewable energy technologies for women in rural and informal urban areas*. Washington, DC: ENERGIA & IUCN.



32. CCNUCC. (1995). Decision 5/CP.1 COP 1. Document électronique : <https://unfccc.int/resource/docs/cop1/07a01.pdf>
33. UNFCCC. (1997). *Kyoto Protocol*. Entered into force on 16 February, 2005. Document électronique : <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpeng.pdf>
34. Carbon Market Watch. (2014). New sustainable development tool is a small step forward. Document électronique : <http://carbonmarketwatch.org/cdm-board-launches-sustainable-development-tool/>
35. Mécanisme de développement propre. (2014). *Voluntary tool for describing sustainable development co-benefits of CDM project activities or programmes of activities (PaA)*. Document électronique : https://cdm.unfccc.int/sunsetcms/storage/contents/stored-file-20140401114548484/reg_tool01.doc
36. Biogas Sector Partnership Nepal (BSP). (2009). *Gender mainstreaming in the biogas support programme, Nepal*. Lalitpur, Nepal: Produced for ENERGIA.
37. Rural Support Programmes Network. (2011). *Gender mainstreaming in the Pakistan domestic biogas programme*. Pakistan: Produced for ENERGIA.
38. Biogas Sector Partnership Nepal (BSP). (2009). *Gender mainstreaming in the biogas support programme, Nepal*. Lalitpur, Nepal: Produced for ENERGIA.
39. Rural Support Programmes Network. (2011). *Gender mainstreaming in the Pakistan domestic biogas programme*. Pakistan: Produced for ENERGIA.
40. UNFCCC (2008) Report of the Conference of the Parties on its thirteenth session, held in Bali from 3 to 15 December 2007, Addendum, Part Two, Bali Action Plan, Decision 1/CP.13, FCCC/CP/2007/6/A. Bonn. Article 1 (b) (ii).
41. Pearl-Martinez, R. (2014). *Women at the forefront of the clean energy future. White Paper- Initiative Gender Equality for Climate Change Opportunities (GECCO)*. Washington, DC: IUCN-USAID.
42. NAMA Database. (2015, août). Document électronique : www.nama-database.org
43. UICN (2015). Gender in Mitigation. EGI Brief. Novembre 2015.
44. Gamisonia, N. (2014). Proposal for equitable, climate proof and sustainable development: a national appropriate mitigation activity (NAMA) for the energy sector in Georgia. Presentation. Bonn, 6th of June, 2014.
45. CCNUCC (2010). Report of the Conference of the Parties on its fifteenth session, held in Copenhagen from 7 to 19 December 2009, Addendum, Part Two: Copenhagen Accord, Decision FCCC/CP/2009/11/Add.1. Bonn. Article 2, a "low-emission development strategy is indispensable to sustainable development".
46. CCNUCC (2011). Report of the Conference of the Parties on its sixteenth session, held in Cancun from 29 November to 10 December 2010, Addendum, Part Two: Cancun Agreement, Decision FCCC/CP/2010/7/Add.1. Bonn. Article 6, "encourages developing countries to develop low-carbon development strategies ..."
47. UICN (2015). Gender in Mitigation. Policy Brief. Novembre 2015.
48. UICN (2015). *GECCO energy factsheet*. Washington, DC: USAID & IUCN.
49. Traduction libre. DNE. (2005). *Política energetica 2005-2030*. Produced by Ramon Mendez, Energy National Director, National Energy Directorate, Ministry of Industry, Energy and Mines (MIEM). Uruguay.
50. Rojas, A. & Siles, J. (2014). *Guía sobre género y energía para capacitadoras(es) y gestoras(es) de políticas públicas y proyectos*. ENERGIA, IUCN, & OLADE.
51. BAD. (2012). *Gender tool kit: Energy—Going beyond the meter*. Document électronique : <http://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/33650/files/gender-toolkit-energy.pdf>



52. ENERGIA & ENATREL. (2014). *Creando condiciones para la equidad de género en proyectos públicos de electrificación rural: La Experiencia del Proyecto de Electrificación de Nicaragua (PELNICA)*. ENATREL, ENERGIA, OLADE, & IUCN.
53. Laudari, R. (2015). Gender mainstreaming in Renewable energy Sector in Nepal (including in SREP). SREP New Pilot Countries Workshop. Climate Investment Funds. February 26-27, 2015. The Hague,
54. Karlsson, G. (2013). Chapter 12: A human rights approach to energy, poverty and gender inequality. In C. Holder & D. Reidy (éds.), *Human rights: The hard questions*. (pp. 231-245). Cambridge University Press.
55. Mbuthi, P., Odongo, F., Machera, M., & Imitira, J. (2007). Gender Audit of Energy Policy and Programmes in Kenya. *ENERGIA reports*.
56. Wright, N., Alexander, E., Tlhalerwa, N., Obokopok, A., Ramatala, I., Zhou, P., ... & Dikobe, L. (2006). Gender Audit of Energy Policies and Programmes: The Case for Botswana. *Gaborone: Botswana Technology Centre*.
57. Botswana Power Corporation. (2011, November). *Gender mainstreaming in the Botswana Power Corporation*. Document électronique : http://energia.org/wp-content/uploads/2015/02/06.-Case_Study_Botswana.pdf
58. Business and Professional Women's Foundation (BPW). (2009). Moving from red to green: Working women in the green economy. Document électronique : http://www.bpwfoundation.org/wp-content/uploads/2015/02/Red2Green_onepager.pdf
59. Larrea Castelo, S. (2013). *OLADE's gender strategy report*. p.7. Document électronique : <http://www.olade.org/sites/default/files/CIDA/Gender%20Estrategy%20Report%20Formato.pdf>
60. UICN. (2015). *Women in environmental decision making: New research from the Environment and Gender Index (EGI)*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/egi_factsheet_desicion_making_web_sept2015.pdf
61. UICN. (2015). *Women in environmental decision making: New research from the Environment and Gender Index (EGI)*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/egi_factsheet_desicion_making_web_sept2015.pdf
62. Modi, K., Schoenberg, J., & Salmodn, K. (2012). *Generation STEM: What girls say about science, technology, engineering, and math*. Girl Scout Research Institute.
63. ECLAC. (2013, octobre). *Women in the digital economy: Breaking through the equality threshold*. XII Regional Conference on Women in Latin America and the Caribbean. Santo Domingo, Dominican Republic.
64. Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). (2012). The European institute for gender equality: Annual report 2012. Document électronique : <http://eige.europa.eu/sites/default/files/documents/EIGE-Annual-Report-2012.pdf>
65. Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). (2012) *Review of the implementation in the EU of area K of the Beijing Platform for Action: Women and the environment gender equality and climate change*. Document électronique : <http://eige.europa.eu/sites/default/files/documents/Gender-Equality-and-Climate-Change-Report.pdf>
66. Hewlett, S.A. et al. (2008, juin). Stopping the exodus of women in science. *Harvard Business*. Un extrait de l'article peut être consulté à : <https://hbr.org/2008/06/stopping-the-exodus-of-women-in-science/BrainDrain.hbr.org>
67. Catalyst. (2012). Women in gas, mining, and oil in Australia, Canada, and the U.S. Document électronique : <http://www.catalyst.org/knowledge/womengas-mining-oil-australia-canada-us>



68. Lallement, D. (2013). Gender dimensions of RET employment. Quoted by Pearl-Martinez, R. (2014). *Women at the forefront of the clean energy future. White Paper- Initiative Gender Equality for Climate Change Opportunities (GECCO)*. Washington, DC: IUCN-USAID.
69. Pearl-Martinez, R. (2014). *Women at the forefront of the clean energy future. White Paper- Initiative Gender Equality for Climate Change Opportunities (GECCO)*. Washington, DC: IUCN-USAID.
70. IRENA. (2015). *Renewable energy and jobs: Annual review 2015*. Document électronique : http://www.irena.org/DocumentDownloads/Publications/IRENA_RE_Jobs_Annual_Review_2015.pdf
71. IRENA. (2015). *Renewable energy and jobs: Annual review 2015*. Document électronique : http://www.irena.org/DocumentDownloads/Publications/IRENA_RE_Jobs_Annual_Review_2015.pdf
72. Trabish, H.K. (2013). How women make a difference. Blog based on an interview with Kristen Graf, Executive Director, Women of Wind Energy (WoWE). 13 mai 2015. Document électronique : <http://newenergynews.blogspot.nl/2013/05/how-women-make-difference.html>
73. Femmes de l'énergie éolienne. (s.d.). Accueil du site. Document électronique : <http://www.womenofwindenergy.org/>
74. Femmes écossaises pour l'énergie renouvelable. (s.d.). Accueil du site. Document électronique : <http://www.wirescotland.com/>
75. Rojas, A. (2015). *Gender and energy access in the context of scaling-up renewable energy program (SREP)*. Paper developed for the Energy Access and Gender Roundtable. Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands, Climate Investment Fund and Energizing Development. 25 Février 2015. La Haye.
76. Rojas, A. (2015). *Gender and energy access in the context of scaling-up renewable energy program (SREP)*. Paper developed for the Energy Access and Gender Roundtable. Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands, Climate Investment Fund and Energizing Development. 25 Février 2015. La Haye.
77. PNUD & ONU Mujeres. (2014). *Energía e igualdad de género*. Nota Conceptual.
78. Guarezi, M.H. (2012). *Equidad de género en la ITAIPU binacional*. Primer Foro Regional De Empresas por la Igualdad. 28-29 août 2012. Mexico, Mexique.
79. Gutierrez, I. (2013). *Transversalización o mainstreaming de género en ENATREL*. Webinar. 1 octobre 2013. OLADE.
80. ENERGIA & ENATREL. (2014). *Creando condiciones para la equidad de género en proyectos públicos de electrificación rural: La Experiencia del Proyecto de Electrificación de Nicaragua (PELNICA)*. Étude de cas. ENATREL, ENERGIA, OLADE and IUCN. Document électronique : http://energia.org/wp-content/uploads/2015/04/11.-2015-01-17-Estudio-de-caso-PELNICA_FINAL.pdf
81. EIGE. (2012). Review of the Implementation in the EU of area K of the Beijing Platform for Action: Women and the Environment. Gender Equality and Climate Change—Report. Document électronique : <http://eige.europa.eu/sites/default/files/documents/Gender-Equality-and-Climate-Change-Report.pdf>
82. Khunchormyakon, W. (2015). *Solar power company group. Re-thinking the role of energy technologies for women's empowerment. Webinar*. Hosted by EmpowerWomen on May 6th, 2015.
83. Haugen, D. (2013, 12 Octobre). Swedish co-op creates a stake for women in wind industry. [Blog]. Document électronique : <http://grist.org/climate-energy/swedish-co-op-creates-a-stake-for-women-in-wind-industry/>
84. Wallemeyr, W. (s.d.). Powerful women produce energy. *InoTool*, 4. Document électronique : http://www.ictu.ie/download/pdf/newsletter_4_inotool.pdf



85. Hart, C. & Smith, G. (s.d.). Scaling adoption of clean cooking solutions through women's empowerment. Document électronique : <http://cleancookstoves.org/binary-data/RESOURCE/file/000/000/223-1.pdf>
86. Dutta, S. (2010). *Gender in biogas programmes: Why and how*. International workshop on inclusive planning and financing of national programmes on domestic biogas in Asia. 10-12 novembre 2010. Phnom Penh, Cambodge.
87. SNV. (2015). *Women in Dong Hoi reap initial benefits from ADB-funded climate change mitigation initiatives*. Document électronique : <http://www.snvworld.org/en/regions/asia/news/women-in-dong-hoi-reap-initial-benefits-from-adb-funded-climate-change-mitigation>
88. Barefoot College. (2015). Accueil du site. Document électronique : www.barefootcollege.org
89. UNDP/GEF Small Grants Programme. (2011). *Developing the capacities of rural women to operate decentralized solar electrification*. Document électronique : <https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/SGP%20-BAREFOOT%20COLLEGE%20BROCHURE%20FINAL.pdf>
90. Barefoot College. (2014, 22 Septembre). Barefoot College announces commitment to launch six solar engineering training centers in Africa. Document électronique : <http://www.barefootcollege.org/barefoot-college-announces-commitment-to-launch-six-solar-engineering-training-centers-in-africa/>
91. Barefoot College. (2014, 22 Septembre). Barefoot College announces commitment to launch six solar engineering training centers in Africa. Document électronique : <http://www.barefootcollege.org/barefoot-college-announces-commitment-to-launch-six-solar-engineering-training-centers-in-africa/>
92. Karlsson, G and Rojas, A. (2013). The benefits of gender balance in climate change mitigation investments and sustainable energy initiatives. ENERGIA Paper for the conference 'Improving Energy Access Through Climate Change: Picking the winners', 26-28 March 2013, Twente University, The Netherlands. Document électronique : http://energia.org/wp-content/uploads/2015/04/07.-ENERGIA_Gender_Balance_CC_Mitigation_Investments_Sustainable_Energy_Initiatives.pdf
93. Dutta, S. (2013). *Strategies for involving women in energy enterprises*. Integrating Gender within CARE 2 Programme. 8 à 10 mai 2013. Nairobi, Kenya. ENERGIA.
94. Solar Sister. (2015). Page d'accueil Solar Sisters. Document électronique : <http://www.solarsister.org>
95. Based on: ArcFinance. (2012). *Solar Sister's consignment model: Women micro-retailers drive solar product adoption in East Africa*. Solar Sisters and ArcFinance.
96. Petersen, K. (2012). *Social entrepreneurship and solar revolution. Global social benefit fellowship: Solar Sister*. Document électronique : <http://www.scu.edu/socialbenefit/education/GSB-Fellows/profiles/upload/12-135-6-Petersen.pdf>
97. Hart, C. & Smith, G. (s.d.). Scaling adoption of clean cooking solutions through women's empowerment. Document électronique : <http://cleancookstoves.org/binary-data/RESOURCE/file/000/000/223-1.pdf>
98. SNV. (2015, 12 mai). Biogas revolving fund: Creating access to clean energy in Vietnam. [Article de blog]. Document électronique : <http://www.snvworld.org/en/regions/asia/news/biogas-revolving-fund-creating-access-to-clean-energy-in-vietnam>
99. Pearl-Martinez, R. (2014). *Women at the forefront of the clean energy future. White Paper- Initiative Gender Equality for Climate Change Opportunities (GECCO)*. Washington, DC: IUCN-USAID.
100. ESMAP. (2013). Integrating Gender Considerations into Energy Operations. Document électronique : <http://www.esmap.org/node/2743>



101. Rojas, A. & Siles, J. (2014). *Guía sobre género y energía para capacitadoras(es) y gestoras(es) de políticas públicas y proyectos*. ENERGIA, IUCN, & OLADE.
102. Marcos, P. & Urban, A.M. (2014, novembre). *Gender and renewable energy: Wind, solar, geothermal and hydroelectric energy*. Gender and Diversity Division, Social Sector. Banque Interaméricaine de Développement. Document électronique : <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=39647922>
103. Kelkar, G. (2010, mai). Adivasi women engaging with climate change. *ENERGIA News*. Vol. 13. Issue 1.
104. Kelkar, G. (2009). *Adivasi women engaging with climate change*. UNIFEM, IFAD, The Christian Fund.
105. Marcos, P. & Urban, A.M. (2014, novembre). *Gender and renewable energy: Wind, solar, geothermal and hydroelectric energy*. Gender and Diversity Division, Social Sector. Banque Interaméricaine de Développement. Document électronique : <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=39647922>
106. ENERGIA & ENATREL. (2014). *Creando condiciones para la equidad de género en proyectos públicos de electrificación rural: La Experiencia del Proyecto de Electrificación de Nicaragua (PELNICA)*. Étude de cas. ENATREL, ENERGIA, OLADE and IUCN. Document électronique : http://energia.org/wp-content/uploads/2015/04/11.-2015-01-17-Estudio-de-caso-PELNICA_FINAL.pdf
107. Rojas, A. & Siles, J. (2014). *Guía sobre género y energía para capacitadoras(es) y gestoras(es) de políticas públicas y proyectos*. ENERGIA, IUCN, & OLADE.
108. GIEC. (2014). *Synthesis report. Summary for policymakers. Fifth assessment report (AR5)*. Document électronique : http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf
109. Dutta, S. (2013). *Gender briefing notes supporting active inclusion of women in energy and development projects*. EUEI PDF & ENERGIA.
110. GIEC. (2014). *Synthesis report. Summary for policymakers. Fifth assessment report (AR5)*. Document électronique : http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf
111. Dutta, S. (2013). *Gender briefing notes supporting active inclusion of women in energy and development projects*. EUEI PDF & ENERGIA.
112. BAD. (2012). *Gender tool kit: Energy—Going beyond the meter*. Document électronique : <http://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/33650/files/gender-toolkit-energy.pdf>
113. ONUDI. (2014). *Guide on gender mainstreaming: Energy and climate change projects*. Vienna, Austria: UNIDO.
114. Karlsson, G and Rojas, A. (2013). *The benefits of gender balance in climate change mitigation investments and sustainable energy initiatives*. ENERGIA Paper for the conference 'Improving Energy Access Through Climate Change: Picking the winners', 26-28 March 2013, Twente University, The Netherlands. Document électronique : http://energia.org/wp-content/uploads/2015/04/07.-ENERGIA_Gender_Balance_CC_Mitigation_Investments_Sustainable_Energy_Initiatives.pdf

4

4.2 LE SENTIER DANS LA FORÊT :

Politiques et actions de REDD+
prenant en compte les questions
de genre



Par Elizabeth Eggerts
(PNUD/Programme ONU-REDD)





CONTENU DU CHAPITRE



4.2.0	Introduction	281
4.2.1	Les questions de genre dans la REDD+	282
4.2.2	Approches à la REDD+	286
4.2.3	Défis à la réalisation d'un processus de REDD+ sensible au genre	287
4.2.4	Intégrer les considérations de genre dans la REDD+	288
	• Mesures et stratégies de REDD+	289
	• Gouvernance	290
	• Engagement des parties prenantes	293
	• Garanties	296
	• Structures financières et de partage des bénéfices	298
	• Système national de suivi des forêts (SNSF)	301
	• Suivi, rapports et budgets sensibles au genre	303
4.2.5	Aller de l'avant	306
	Références	308



ACRONYMES

CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	ONG	Organisation non gouvernementale
CDP	Conférence des Parties	ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	PNFL	Produit(s) forestier(s) non ligneux
CIF	Fonds d'investissement sur le climat	RECOFTC	Centre pour les personnes et les forêts
CIFOR	Centre de recherche forestière internationale	REDD	Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement
CLPE	Consentement Libre, Préalable et Eclairé	REDD+	Réduction des émissions résultant de la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement, y compris le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier
CO₂	Dioxyde de carbone	SIS	Système d'information sur les garanties
DDPA	Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones	SNSF	Système national de suivi des forêts
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier	TDR	Termes de référence
FIP	Programme d'investissement pour la forêt	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
FREL	Niveaux d'émissions forestières de référence	USAID LEAF	Réduction des émissions dans les forêts d'Asie de l'USAID
GCF	Fonds vert pour le climat		
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat		
HRBA	Approche axée sur les droits de l'homme		
MRV	Mesure, rapport et vérification		



4.2.0 Introduction

Les forêts couvrent actuellement environ quatre milliards d'hectares, soit environ 31% de la surface de la Terre. Elles ont joué un rôle majeur dans l'histoire de l'humanité, ainsi qu'un rôle crucial pour la survie de l'homme. Elles fournissent non seulement d'importants services écosystémiques, mais également des produits forestiers non ligneux (PFNL) ainsi que des produits forestiers (nourriture, bois de chauffage et bois de construction, entre autres) ayant à la fois une valeur économique et en tant que moyens de subsistance. Ces relations font que l'utilisation des forêts, y compris la déforestation et la destruction de celles-ci, ait été associée à des périodes de développement économique et social, mais aussi à des périodes de déclin économique.¹ En plus de cette dynamique, la déforestation et la dégradation des forêts sont également d'importantes sources anthropiques de dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂), représentant aujourd'hui environ 24% du total des gaz à effet de serre (GES), soit plus que le secteur mondial des transports dans son ensemble. Ces processus sont donc d'importants éléments du changement climatique.²

Apparaissant comme un effort international pour remédier à cette perte de forêts et atténuer les effets du changement climatique, la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD) dans les pays en développement a été introduite à l'échelle internationale au cours de la 11^{ème} Conférence des Parties (CDP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), en décembre 2005. En 2007, lors de la CDP13, le mandat du processus de REDD fut élargi pour inclure « le rôle de la conservation, de la gestion

durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement ». REDD était ainsi devenu REDD+.³

Le concept de REDD+ crée des incitations financières pour des mesures axées sur les résultats et compense les gouvernements, les entreprises ou les propriétaires de forêts dans les pays en développement pour leurs réductions mesurables, déclarables et vérifiables d'émissions de GES provenant des activités du secteur forestier. En termes généraux, les acteurs des pays en développement prenant des mesures pour prévenir une déforestation ou une dégradation des forêts qui aurait autrement eu lieu peuvent obtenir un financement pour ces efforts. En prévenant la déforestation ou la dégradation, ceux-ci produisent des crédits-carbone, instrument financier équivalant à une tonne de CO₂ ou d'équivalent CO₂ éliminée de l'atmosphère par un projet de réduction des émissions (par exemple, de REDD+). Ces crédits peuvent ensuite être achetés sous forme de compensations par différents acteurs, souvent des pays industrialisés désireux de compenser leurs propres émissions de carbone. Il est important de noter que la REDD+ ne comporte pas nécessairement le commerce de crédits-carbone. Par exemple, les incitations financières de la REDD+ peuvent également résulter d'un fonds provenant d'un pays industrialisé et récompensant un pays en développement pour des actions de REDD+ axées sur les résultats.⁴ En vertu de la CCNUCC, les pays en développement ayant évité des émissions grâce à la protection et à la conservation de leurs forêts peuvent être récompensés financièrement par des sources internationales provenant des Parties à la CCNUCC figurant à l'Annexe 1 (pays développés).



Au fil des ans, la REDD+ a suscité un intérêt et une attention considérable en tant que moyen potentiel et viable de sauvegarder les forêts et d'atténuer les effets du changement climatique. Cependant, dans le même temps, le processus a également été critiqué, les stratégies et projets de REDD+ n'étant parfois pas parvenu à comprendre et à définir une vision plus globale de la déforestation et de la dégradation des forêts, ou de leur gestion durable. Par exemple, quelques expériences ont démontré que si certains des facteurs liés à la déforestation et à la dégradation des forêts, comme la corruption, la gouvernance et les régimes fonciers, ne sont pas correctement

évalués et pro-activement intégrés dans les mesures de REDD+, le processus pourrait continuer à présenter des lacunes conduisant à la poursuite d'activités de dégradation des forêts,⁵ entraîner des problèmes de fuites,¹ ainsi qu'une aggravation des inégalités existantes et des droits déjà fragiles des communautés tributaires des forêts.⁶ Sur la base de ces expériences, il est donc essentiel de mettre à profit les leçons apprises, afin de faire en sorte que les questions de transparence, d'équité, d'efficacité, de durabilité et d'égalité soient intégrées dans les actions de REDD+.

4.2.1 Les questions de genre dans la REDD+

Les forêts constituent une source de subsistance et de revenus pour plus de 1,6 milliard de personnes, dont environ 60 millions issues des communautés autochtones. Les personnes dépendantes des forêts pour leurs moyens de subsistance sont parmi les plus pauvres de la planète et sont majoritairement des femmes.⁷ En fait, les femmes représentent 70% des 2,8 milliards de personnes dans le monde vivant avec moins de 2USD par jour.⁸

En outre, les rôles, droits et responsabilités spécifiques des femmes et des hommes, ainsi que leurs connaissances et l'utilisation particulière qu'ils ont de la forêt façonnent différemment leurs expériences. Ainsi, les femmes, les hommes et les jeunes dans de nombreux pays subissent souvent de façons différentes les effets du changement climatique et des actions liées à la foresterie, tels que la REDD+. De même, ils réagissent souvent différemment aux mesures d'incitation et aux interventions de politique publique, et ont une relation différente avec les institutions (organisations internationales, gouvernements nationaux et locaux, ou autorités traditionnelles) ainsi qu'un accès et un contrôle inégaux des ressources.⁹ Ceci est particulièrement vrai pour les femmes dans le cadre

I. Le terme « fuites de carbone » est souvent utilisé pour décrire la situation pouvant se produire si, pour des raisons de coûts liés aux politiques sur le climat, les entreprises devaient transférer leur production vers d'autres pays présentant moins de contraintes quant aux émissions de GES, pouvant conduire à une augmentation de leurs émissions totales. Le risque de fuite de carbone peut être plus élevé dans certaines industries, grandes consommatrices d'énergie.



de REDD+, celles-ci étant souvent les principales utilisatrices des forêts, et leurs pratiques pouvant inclure des systèmes traditionnels d'agroforesterie, la collecte de plantes sauvages à des fins alimentaires et médicinales, la collecte de PFNL, les patrouilles et la surveillance des forêts.¹⁰¹¹

Ainsi, femmes et hommes sont tous deux des acteurs importants du changement dont les connaissances, les compétences et l'expérience uniques mais souvent différenciées sont essentielles à une action de REDD+ réussie. Toutefois, à cause de diverses inégalités sociales, économiques et culturelles ainsi que d'obstacles juridiques, en particulier dans le secteur forestier, les femmes (et souvent d'autres groupes marginalisés tels que les pauvres, les jeunes et les handicapés, par exemple), au sein de nombreuses sociétés, continuent de subir une exclusion permanente qui limite leur capacité à participer pleinement, à contribuer et à bénéficier de l'action de la REDD+.¹²

Il est donc essentiel que des efforts délibérés et significatifs soient entrepris afin d'assurer que l'action et les programmes de REDD+ soient inclusifs, justes et sensibles au genre, dans les politiques comme dans la pratique, et à différents niveaux. Compte tenu des divers obstacles socio-économiques et politiques auxquels ils sont confrontés lorsque des mesures explicites ne sont pas prises pour intégrer une perspective de genre, les femmes et autres groupes vulnérables sont souvent involontairement oubliés des processus de planification et de mise en œuvre, et leurs rôles et contributions ne sont pas comptabilisés dans les cadres de suivi et de rapports de la REDD+. Ces activités « aveugles au genre » limitent non

seulement la portée et l'efficacité des activités de REDD+ et renforcent le statu quo, mais elles peuvent aussi aggraver les inégalités de genre.

Les besoins, utilisations, compétences et connaissances différenciées par genre peuvent fournir des données essentielles permettant d'informer et d'aider à une planification et à une mise en œuvre réussie de la REDD+. Par exemple, les activités de subsistance et les connaissances autochtones des femmes sur la forêt peuvent aider à certaines activités forestières comme le suivi d'espèces, la gestion des sols et la restauration des fonctions forestières, pouvant ensuite contribuer positivement à la gestion durable des forêts ou au renforcement des stocks de carbone forestier.¹³ Comprendre les différents rôles joués par les hommes et les femmes peut permettre une analyse plus précise de la situation (quel est le moteur de la déforestation, où et comment) et aider à identifier de possibles solutions tout en permettant que les interventions soient applicables et pertinentes à l'échelle nationale et locale.

EN SAVOIR PLUS!

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION PROVINCIAUX DE REDD+ AU VIËT-NAM : PROMOUVOIR UN PROCESSUS DE REDD+ SENSIBLE AU GENRE

Projet de « Réduction des émissions dans les forêts d'Asie » (USAID LEAF), financé par le Programme ONU-REDD et l'Agence américaine pour le développement international (USAID)





Encadré 1 : Cadre international pour le genre dans la REDD+

Bien que simple en apparence, la REDD+ a évolué en un mécanisme de financement climatique complexe et technique, en grande partie en raison des efforts déployés pour veiller à ce que le mécanisme soit juste, transparent, inclusif et efficace. Depuis la CDP13, des décisions concernant la REDD+ ont été progressivement adoptées dans le cadre de la CCNUCC, les plus anciennes constituant un ensemble de dispositions (directives, règles et modalités) guidant souvent la conception et la mise en œuvre actuelle de la REDD+. Quelques décisions importantes sur la REDD+ ont finalement permis l'adoption de politiques et de mesures sensibles au genre, en particulier lors de la CDP16 à Cancun, en 2010, où diverses décisions sur la REDD+ connues sous le nom d'Accords de Cancun furent prises afin de mieux définir le champ d'application et l'ampleur du processus. Plus tard, lors de la CDP19 à Varsovie, en 2013, une série de décisions ont été prises finalisant une grande partie du « manuel » de la REDD+, et aujourd'hui communément appelées Cadre de Varsovie pour la REDD+.

Dans le cadre des Accords de Cancun de la CCNUCC, l'importance du genre dans le débat sur le changement climatique a été grandement accrue.¹⁴ Sur le sujet particulier de la REDD+, les Parties décidèrent de guider les pays grâce à la décision 1/CP16 (paragraphe 72). Cette décision stipulait que « l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies ou plans d'action nationaux pour faire face, entre autres, aux facteurs de

déforestation et de dégradation des forêts, aux questions foncières et de gouvernance forestière, aux considérations de genre et aux garanties... doivent assurer la participation pleine et effective des parties prenantes concernées, comme les populations autochtones et les communautés locales, entre autres ».¹⁵

Sur la base de cette directive, les résultats de Durban 2011 de la CCNUCC (décision 12/CP.17, paragraphe 2) encourageaient les pays à respecter également les considérations de genre lors des rapports sur la façon dont les garanties sont mises en place (aujourd'hui communément appelé Systèmes d'information sur les garanties (SIS)).¹⁶ Les principaux éléments du Cadre de Varsovie, résultant des décisions les plus récentes sur la REDD+ prises au cours de la CDP19, comprennent sept décisions relatives au mécanisme financier de la REDD+ axé sur les résultats, au soutien à la mise en œuvre, au Système national de surveillance des forêts (SNSF), aux SIS, aux niveaux d'émissions forestières de référence (FREL) et à la mesure, rapport et vérification (MRV) des émissions liées aux forêts, ainsi qu'aux facteurs de déforestation et de dégradation des forêts.¹⁷ Grâce au Cadre de Varsovie, le processus de paiements et de financements fondés sur les résultats des

II. Pour plus de facilité, la CCNUCC a compilé une liste complète de toutes les décisions de la CDP sur la REDD+ sur le site suivant : http://unfccc.int/land_use_and_climate_change/lulucf/items/6917.php.



Encadré 1 : Cadre international pour le genre dans la REDD+ (Cont.)

actions de la REDD+ est maintenant mieux défini. Également à Varsovie (CDP19), dans le cadre du programme de travail sur les finances axées sur les résultats afin de progresser vers la mise en œuvre complète des activités de REDD+, la CDP demanda aux entités finançant ces activités (décision 9/CP.19) d'appliquer les lignes directrices méthodologiques définies par les décisions antérieures de la CDP, y compris la décision 12/CP.17, au moment d'allouer leurs financements axés sur les résultats.¹⁷

Divers autres traités relatifs aux droits de l'Homme constituent également le fondement et la justification d'une approche axée sur les droits humains (ABDH) et de l'intégration du genre et de l'autonomisation des femmes dans

la REDD+. Ces différentes références au genre dans les décisions de la CDP aident à définir un cadre de conformité efficace, illustrant la nécessité et la justification d'incorporer les principes de l'égalité de genre dans l'ensemble des domaines thématiques de la REDD+, y compris les stratégies, plans d'actions et garanties à l'échelle nationale, entre autres. En plus du cadre de la CCNUCC, la REDD+ doit aussi se conformer aux cadres juridiques définis par la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) (comme indiqué dans le chapitre 2.1) et par la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DDPA) comme conditions préalables à tout financement axé sur les résultats et conformément au SIS.

Encadré 2 : Approche à la REDD+ axée sur les droits de l'Homme

Une approche fondée sur les droits de l'Homme cherche à garantir les droits humains tout en atténuant la pauvreté, en portant une attention particulière aussi bien aux titulaires de droits qu'aux porteurs d'obligations. De façon générale, ces activités sont conçues pour respecter, protéger et faire progresser les droits de l'Homme dans la mise en œuvre pratique de la gouvernance des ressources naturelles. Plus précisément, cette action vise

à prendre des mesures concrètes pour mettre en place des institutions et des procédures, y compris l'allocation de ressources, pour permettre aux individus de bénéficier du Droit. Grâce au renforcement des capacités et à « l'apprentissage par la pratique », l'action vise à autonomiser les femmes et les hommes dans l'exercice de leurs droits et à minimiser les risques de revers à l'agenda du développement.



4.2.2 Approches à la REDD+

Le champ d'application de la REDD+ a évolué au fil du temps d'approches basées sur des projets vers des approches à l'échelle nationale et sous régionale. Une grande partie des premiers travaux sur la REDD+ se limitaient à des activités de projet et à des interventions discrètes, souvent locales, et n'impliquant qu'un ou deux types d'utilisation des terres. Les projets de REDD+ fournissent pourtant une occasion de promouvoir l'expérimentation à plus petite échelle afin d'aider à identifier les initiatives porteuses qui peuvent ensuite être répliquées à plus grande échelle. Dans de nombreux cas, ils incluent également divers acteurs du secteur privé fournissant financements et services techniques aux différentes activités du projet.¹⁸

Cependant, la nécessité d'intensifier l'action de REDD+ à l'échelle infranationale et nationale est apparue de plus en plus évidente, au cours des dernières années. Ces efforts ont également été entrepris afin d'aider à surmonter certaines difficultés et limites liées aux approches fondées sur les projets, y compris la capacité de ceux-ci à influencer les politiques, à atténuer les effets du changement climatique à long terme et de façon transformationnelle, ainsi que leur applicabilité et reproductibilité à différents types d'utilisation des terres. Bien que souvent beaucoup plus complexes et longues, les approches infranationales ou nationales peuvent fournir une occasion de travailler avec les gouvernements afin d'aligner les stratégies politiques à grande échelle, de développer des approches cohérentes pour mesurer les émissions et d'inclure plusieurs types d'utilisation des terres.¹⁹

L'ampleur et l'échelle de conception et de mise en œuvre de la REDD+ auront donc des conséquences sur comment et où les considérations de genre et d'autonomisation des femmes pourront et devront être intégrées. Par exemple, une approche de REDD+ à l'échelle nationale et sous régionale peut inclure une analyse politique plus large afin d'identifier toute lacune pour la mise en œuvre de la REDD+ dans le pays. Une telle analyse pourrait alors rechercher les politiques favorisant et/ou empêchant que les femmes et les hommes participent activement au processus décisionnel, exercent leurs droits et accèdent à l'information. Une approche axée sur un projet, en revanche, ne tiendrait pas nécessairement compte de ces questions politiques, mais inclurait plutôt la consultation des communautés forestières afin d'identifier les pratiques de gestion forestière durable. En ce sens, des processus de consultation sensibles au genre (p. ex., horaires, lieu de réunion et cadre de consultation encourageant la participation égale des femmes et des hommes, service de garde d'enfants, renforcement des capacités pour les femmes, les hommes et les jeunes, si nécessaire) seraient essentiels afin d'impliquer et d'intégrer les perspectives des femmes, des hommes et des jeunes (voir section 4.2.5, ci-dessous, pour plus de détails).

A noter que ces approches ne sont pas forcément exclusives, mais plutôt complémentaires, et qu'elles peuvent être utilisées simultanément afin de se renforcer mutuellement. Cette approche intégrée est connue sous le nom d'approche « imbriquée » : système plus souple reliant les processus politiques nationaux avec les processus et activités de projets de REDD+ mis en œuvre à l'échelle locale ou



provinciale. Par exemple, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de projets de REDD+ au sein d'un

pays peuvent servir à alimenter les travaux nationaux et infranationaux sur la REDD+.

4.2.3 Défis à la réalisation d'un processus de REDD+ sensible au genre

S'assurer que les processus de REDD+ soient inclusifs, équitables et sensibles au genre est essentiel à la conception et à la mise en œuvre effective, efficace et durable de l'action de la REDD+. Toutefois, comme indiqué plus haut, diverses inégalités sociales, économiques, culturelles et politiques persistent dans de nombreuses sociétés et limitent la capacité de certains groupes de personnes, comme les pauvres, les jeunes, les personnes âgées, les communautés autochtones, les personnes handicapées ou les femmes, à accéder équitablement aux ressources et à participer, contribuer et bénéficier pleinement de la REDD+. Bien que l'égalité de genre soit aujourd'hui couramment considérée comme un catalyseur pour atteindre le développement durable, les activités de la REDD+ et les entités chargées de leur conception et de leur mise en œuvre ne tiennent pas encore complètement compte des discriminations ou des lacunes liées au genre ou des effets sexospécifiques de la REDD+, ou n'intègrent pas complètement les mesures de genre. Il existe encore un besoin continu d'intégrer le genre de façon plus systématique. La liste ci-dessous illustre quelques-unes des principales tendances et défis devant encore être surmontés par la REDD+ :^{20/21}

- Reconnaissance, valorisation et intégration limitées du rôle des femmes en tant qu'utilisatrices principales des forêts, ainsi que de leurs connaissances de la forêt et de sa conservation dans la planification, l'exécution et les mécanismes d'incitations/partage des bénéfices de la REDD+ ;
- Accès et droits (y compris propriété foncière) non sécurisés aux forêts pour les femmes et autres groupes marginalisés, tels que les populations autochtones, les minorités ethniques, les pauvres et les jeunes ;
- Sous-représentation dans l'implication véritable des femmes dans les processus de prise de décision et de consultation de la REDD+ ;
- Compréhension, appuis et outils limités pour entreprendre et mesurer les actions et les impacts de la REDD+ intégrant les questions de genre ;
- Manque de compréhension de la REDD+ et de ses aspects souvent techniques et complexes entre les femmes et autres groupes marginalisés ; et
- Absence de cadres de budgétisation, de suivi et de rapports sensibles au genre.

La non-intégration de ces défis implique que la REDD+ pourrait exacerber les risques existants



pour les femmes et autres groupes vulnérables ou en créer de nouveaux. Ces risques peuvent inclure le renforcement ou l'aggravation des inégalités de genre, la relocalisation des femmes en dehors des forêts, l'augmentation des charges de travail dans les communautés tributaires des forêts (notamment pour les jeunes, les hommes et les femmes) et le fait de ne pas récompenser les rôles différenciés des femmes et des hommes dans la gestion des forêts, ou de ne pas permettre aux femmes de recevoir/d'avoir accès à une part équitable des bénéfices.²²

Les femmes sont des actrices importantes du changement, et leur implication dans l'action de la REDD+ est essentielle à son succès. Impliquer toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les hommes, de façon équitable et significative dans toutes les phases de la REDD+, y compris dans la préparation, permettra d'assurer une action équitable, transparente, mais aussi plus efficace, efficiente et durable.

4.2.4 Intégrer les considérations de genre dans la REDD+

Des progrès sont néanmoins réalisés par divers organismes dans l'intégration des aspects de genre dans les principaux domaines thématiques de la REDD+. Ces expériences forment une base de bonnes pratiques et leçons apprises sur comment des processus de REDD+ sensibles au genre peuvent être élaborés et mis en œuvre dans la pratique. La REDD+ étant un mécanisme de financement et d'atténuation climatique en évolution, l'approche à l'intégration du genre dans celui-ci évolue aussi. Ainsi, des efforts continus pour diffuser l'information et échanger des connaissances sur ces travaux restent cruciaux.

À cet égard, les domaines thématiques les plus communs de la REDD+ ainsi que les points d'entrée correspondants pour une action sensible au genre, y compris les bonnes pratiques sur le terrain,

sont présentés ci-dessous. Ces points d'entrée représentent divers domaines thématiques de la REDD+, souvent abordés dans les stratégies/plans d'action nationaux pour la REDD+, ainsi que dans les principaux éléments du Cadre de Varsovie pour la REDD+ de la CCNUCC. A noter que la conception et la mise en œuvre détaillées de ces actions peut varier en fonction du contexte local et des circonstances nationales. Ces éléments ne sont pas non plus mutuellement exclusifs mais devraient, au contraire, évoluer en parallèle, des synergies entre eux devant être recherchées. Par exemple, des politiques de REDD+ mises en œuvre sans analyse ou examen suffisant des garanties pourraient présenter de fortes chances de générer plus de risques, moins de bénéfices et/ou de plus grandes inégalités socioéconomiques et de genre.



Mesures et stratégies de REDD+

Aborder les facteurs directs et indirects de la déforestation et de la dégradation des forêts est un aspect essentiel pour promouvoir l'action de la REDD+ au sein d'un pays. Souvent, cet effort exige une analyse qualitative et quantitative préalable des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, pour ensuite identifier les actions les plus efficaces pour y remédier. Sur la base de cette analyse, les lacunes politiques existantes dans la mise en œuvre de la REDD+ peuvent être identifiées, ainsi que les réformes politiques et/ou l'élaboration de nouvelles lois également nécessaires au sein du secteur forestier, comme à l'extérieur de celui-ci, à l'échelle nationale. La décision d'un pays sur la portée et l'ampleur de son action de REDD+ définira également les politiques nécessaires à sa mise en œuvre.

Par exemple, les objectifs nationaux de développement, les objectifs de sécurité alimentaire et stratégies associées pourraient favoriser le rôle des industries extractives et la destruction des forêts pour l'agriculture à grande échelle au sein d'un pays. Si le pays veut ensuite se lancer dans la REDD+ et par conséquent, décide de limiter la superficie des terres allouées aux industries extractives et d'interdire la destruction des forêts dans certaines provinces dans le cadre de ce processus, il devra probablement réviser ses cadres politiques afin de restreindre le rôle des industries extractives et d'élaborer les règlements correspondants.

Politiques et mesures sensibles au genre

La portée et l'ampleur de la REDD+ (autrement dit, quelles des cinq principales activités de la REDD+ dans le cadre de la CCNUCC un pays ou un projet choisit-il de mettre en œuvre et dans quelle zone géographique) ainsi que les politiques

correspondantes peuvent avoir des implications importantes sur et pour les parties prenantes et les communautés sur le terrain. Par exemple, elles peuvent définir quels facteurs seront abordés, quelles activités seront entreprises et qui participera. Cette action peut ensuite également remettre en cause les intérêts économiques et les structures de pouvoir existantes. Toutes les parties prenantes intéressées, y compris l'État, la société civile, les communautés locales (c'est-à-dire, les femmes, les hommes et les jeunes) et les acteurs du secteur privé doivent donc participer de façon significative. En outre, des alliances inclusives doivent être formées entre eux afin de définir la portée et l'ampleur et définir ainsi l'action nationale de la REDD+ de façon transparente, efficace, équitable et durable.²³ Sans un processus décisionnel adéquat, équitable et participatif, il peut être difficile d'identifier et de prioriser, puis de mettre en œuvre efficacement les politiques de la REDD+.

Les actions de la REDD+ et les politiques correspondantes ont le potentiel de générer des bénéfices multiples pour les parties prenantes, ainsi que de résoudre les problèmes, les lacunes et les inégalités de genre éventuelles dans les politiques forestières, le droit foncier, l'administration et la gestion, l'utilisation et les droits relatifs aux ressources forestières et les structures de financement. Promouvoir un engagement des parties prenantes sensible au genre, y compris l'engagement avec les populations autochtones, les femmes et les jeunes, identifier les éventuels obstacles et remédier à toute lacune empêchant leur pleine et active participation peut aider à promouvoir des politiques de REDD+ équitables et participatives. Le tableau 1, ci-dessous, identifie les principaux points d'entrée supplémentaires pouvant encourager et promouvoir une formulation de politiques et une prise de décision participatives et sensibles au genre pour la REDD+.^{24/25}


Tableau 1 : Outils pour la promotion de politiques de REDD+ sensibles au genre

Analyser	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les dimensions de genre des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts. • Analyser si les politiques existantes : 1) excluent ou limitent les droits de certains groupes (par exemple, les femmes, les jeunes, les populations autochtones), 2) tiennent compte des rôles sexospécifiques dans la REDD+, et 3) sont compatibles avec les politiques nationales existantes sur l'égalité de genre.
Mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les femmes dans les processus décisionnels et créer des opportunités pour qu'elles puissent influencer sur l'élaboration des politiques (par exemple, grâce à des quotas). • Prendre en compte les contributions et les contraintes des femmes, des jeunes et des hommes dans la conception et la réalisation des ateliers/activités de sensibilisation et de renforcement des capacités relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de REDD+. • Reconnaître et inclure à la fois les droits des femmes et des hommes concernant les ressources forestières dans les politiques relatives aux droits et aux régimes fonciers.
Coordonner	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation des femmes et des groupes autochtones pouvant apporter leur expertise pour appuyer une prise de décision et des processus de sélection inclusifs et participatifs. • Coordonner les ministères responsables de l'autonomisation des femmes, de la jeunesse et des questions de genre dans la prise de décision et les processus d'élaboration des politiques.
Soutenir	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des indicateurs sensibles au genre quantitativement et qualitativement vérifiables pour mesurer la ligne de base et les progrès des politiques de REDD+. • Allouer suffisamment de ressources financières pour planifier, mettre en œuvre et suivre les progrès accomplis dans la réalisation des politiques et des mesures sensibles au genre.

Gouvernance

Bien que le terme « gouvernance » ait souvent été défini de différentes manières, il est utilisé, dans ce contexte comme « le système de valeurs, de pratiques, de politiques et d'institutions par lesquelles une société gère ses affaires ».²⁶

Une bonne gouvernance se caractérise par un degré élevé de :

- *Transparence*, y compris dans la façon dont les politiques sont mises en œuvre, le type d'informations disponibles, fiables et accessibles sur les décisions et les politiques, l'état d'avancement des processus et la façon dont les financements sont utilisés ;
- *Équité et justice*, dans lequel les politiques et les services sont conçus, mis en œuvre et suivis pour répondre aux besoins et aux intérêts de tous les citoyens, y compris les femmes, les hommes, les



jeunes, les populations autochtones, les personnes âgées, les pauvres, etc. ;

- *Participation* dans l'interaction entre les acteurs étatiques et les citoyens, y compris les femmes et les hommes de façon équitable, capables d'exercer leurs droits, défendre leurs intérêts et bénéficier d'une médiation au moyen de dialogues avec les acteurs étatiques ;
- *Responsabilité*, soutenue par la définition claire des rôles et des responsabilités du gouvernement et par l'engagement adéquat et équitable des citoyens dans l'expression et la résolution de leurs préoccupations ; et
- *Capacité* des acteurs gouvernementaux à gérer les ressources de l'État et à mettre en œuvre des politiques solides, ainsi que celle de la société civile et des citoyens, y compris les femmes et les hommes, à exercer leurs droits humains et à demander des comptes à leur gouvernement.²⁷

Aborder les principales questions de gouvernance est également une étape cruciale afin d'aider à aborder

également les causes sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation des forêts, y compris la corruption, la conversion illégale de terres forestières, la propriété et les droits d'accès forestiers.²⁸

Processus de gouvernance sensibles au genre

Les pays peuvent être confrontés à une myriade de défis de gouvernance lorsqu'ils se lancent dans la REDD+. En ce qui concerne les questions de genre en particulier, ces défis peuvent inclure la capacité à réaliser des processus de mobilisation des parties prenantes informés et participatifs et intégrant les questions de genre. Cela peut comporter des risques en termes de gestion juste et équitable des ressources forestières, les questions foncières et des droits d'utilisation de la forêt pour les besoins des femmes et des hommes devant être évaluées et clarifiées. D'autres défis peuvent inclure la garantie de processus de conception, de mise en œuvre et de financement de la REDD+ sensibles au genre, transparents et responsables, dans lesquels les hommes, les femmes et autres groupes vulnérables (p. ex., jeunes, personnes âgées, handicapés) comprennent et ont accès à l'information publique sur les activités, l'attribution et l'utilisation des fonds de la REDD+, et sont impliqués dans la sélection des bénéficiaires ainsi que des types de bénéficiaires.²⁹

À noter que les aspects politiques et de bonne gouvernance sont souvent liés, les politiques pouvant améliorer et/ou entraver les niveaux de bonne gouvernance au sein d'un pays. Par exemple, l'amélioration de la sécurité foncière, y compris pour les terres des populations autochtones et pour les droits d'accès et d'utilisation des terres pour les femmes et les hommes, pourrait également permettre de promouvoir les aspects d'équité et de justice dans

EN SAVOIR PLUS!

PROJET FORESTIER NYIMBA (NFP) EN ZAMBIE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DE LA PARTICIPATION DES FEMMES POUR UN PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA REDD+ PLUS ROBUSTE EN ZAMBIE

Centre de recherches forestières internationales (CIFOR), en partenariat avec le Département des forêts, l'Autorité zambienne pour la faune sauvage, l'Association pour le développement des femmes dans les districts (Andréanne), Community Youth Concern (CYC), les autorités traditionnelles et le Conseil de District et le programme de croissance économique de l'USAID-Zambie





le cadre d'une bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne la REDD+. Alternativement, de nouvelles lois qui, sur le papier, limitent l'abattage illégal d'arbres ou l'exploitation minière sur des terrains boisés, pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur les moyens de subsistance des communautés forestières et autochtones dépendant de ces ressources pour leur survie si le gouvernement

n'a pas la capacité humaine ou financière d'appliquer efficacement ces lois.

Le tableau 2, ci-dessous, identifie les principaux points d'entrée, outils et processus pouvant permettre d'encourager et de promouvoir une gouvernance et des structures de gouvernance sensibles au genre pour la REDD+.

Tableau 2 : Outils pour la promotion de processus de gouvernance sensibles au genre pour la REDD+

Analyser	<ul style="list-style-type: none"> Analyser si les arrangements de gouvernance de la REDD+ mobilisent les femmes et les hommes différemment dans leur approche aux facteurs de déforestation et de dégradation des forêts. Évaluer si la mise en œuvre des politiques relatives à la gouvernance ont un impact différencié sur les groupes de parties prenantes (par exemple, les femmes, les hommes, les jeunes, etc.).
Mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les femmes et les jeunes, et rendre compte de leurs contributions et contraintes lors des ateliers/consultations sur les processus de gouvernance de la REDD+. L'information sur la REDD+ doit être transparente, accessible et disponible (par exemple, dans les langues locales et par la radio, le théâtre, etc.).
Coordonner	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la participation des groupes/réseaux autochtones et de femmes pouvant apporter leur expertise pour soutenir des processus de gouvernance inclusifs et participatifs (nationaux et locaux). Coordonner avec les ministères chargés de l'autonomisation des femmes, la jeunesse et les questions de genre (leur fournir un renforcement de capacités sur la REDD+ si nécessaire).
Soutenir	<ul style="list-style-type: none"> Former le personnel sur la façon d'intégrer le genre dans les processus de gouvernance. Développer des indicateurs sensibles au genre quantitativement et qualitativement vérifiables pour mesurer les données de gouvernance. Allouer suffisamment de ressources financières pour planifier, mettre en œuvre et suivre les travaux de gouvernance sensibles au genre. Développer des critères de genre pour la nomination/élection de femmes dans la prise de décision et la gouvernance des organismes liés à la REDD+.



Engagement des parties prenantes

Compte tenu de la réalité des rôles économiques, sociaux et biologiques que jouent les forêts, ainsi que de la large gamme d'actions et d'approches à la REDD+, il existe un spectre également variable et étendu d'acteurs et de parties prenantes impliqués dans les processus de REDD+. Les parties prenantes, dans ce contexte, se définissent comme les personnes présentant un enjeu/intérêt/droit quant aux forêts et pouvant être affectées par l'action de la REDD+. Ces parties prenantes peuvent inclure des gouvernements/ministères à l'échelle locale, provinciale et nationale des pays en développement mettant en œuvre une action de REDD+, ainsi que le large éventail de donateurs soutenant l'action de la REDD+ financièrement et/ou techniquement.

En outre, la REDD+ présentant la possibilité d'offrir des bénéfices aux collectivités tributaires des forêts, y compris des moyens de subsistance alternatifs et un partage équitable des bénéfices qui en découleraient, si elle n'est pas mise en œuvre de façon équitable et transparente, la REDD+ présente de grands risques pour les droits, les moyens de subsistance et la biodiversité, par exemple. Les communautés tributaires des forêts, et en particulier les populations autochtones, sont donc des parties prenantes essentielles à toutes les étapes des activités de la REDD+. Dans ce processus, les populations autochtones doivent également être reconnues en tant que titulaires de droits (par exemple, sur les terres, les territoires et les ressources), leurs savoirs et moyens de subsistance traditionnels devant être également reconnus et protégés. En outre, compte tenu de leurs interactions souvent étroites avec les forêts et leur rôle dans la gestion des ressources naturelles, y compris pour la REDD+, les femmes,

au sein des différents groupes de parties prenantes, sont aussi des acteurs critiques de la REDD+. Des efforts et une attention particulière doivent être entrepris afin d'assurer leur prise en compte, ainsi que celle des groupes souvent les plus marginalisés dans les sociétés et les communautés, comme les jeunes, les groupes ethniques, les populations pauvres et les personnes handicapées. Souvent, diverses organisations non gouvernementales (ONG) locales, provinciales et nationales ou groupes communautaires, autochtones ou de la société civile peuvent représenter les points de vue et les intérêts de certaines parties prenantes de façon significative, comprendre le contexte local et aider à diffuser l'information et à impliquer ou informer ces parties prenantes sur les questions liées à la REDD+. Ces groupes, allant de groupes de jeunes ou de femmes et d'ONG travaillant sur l'égalité de genre à des associations d'agriculteurs, de pêcheurs et de femmes, peuvent aussi être des parties prenantes cruciales dans la REDD+.

Le rôle du secteur privé devrait également être pris en compte dans l'évaluation des parties prenantes. En termes généraux, ces parties prenantes du secteur privé dans l'action de REDD+ peuvent inclure les entités impliquées dans la production et la vente de réductions d'émissions certifiées ainsi que celles engagées dans des activités présentant plus de risques pour les forêts (bûcherons, éleveurs, producteurs d'énergie, industries, agriculteurs et entreprises agroalimentaires, par exemple).³⁰ La REDD+ pouvant avoir des implications importantes pour les utilisateurs directs et indirects des terres au sein du secteur privé, sa réussite peut être limitée sans leur participation et leur assentiment.³¹

La consultation et l'implication effectives, efficaces et sensibles au genre des parties prenantes sont un



thème transversal dans la REDD+ et devraient être entreprises pour tous les aspects du processus, y compris les discussions et les décisions sur les cadres politiques, les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, l'utilisation des terres et les droits fonciers (y compris la propriété foncière), les arrangements de gouvernance forestière, la conception et la mise en œuvre des systèmes de sauvegarde et des mécanismes de partage des bénéfices, les stratégies/plans d'action de la REDD+ et la cartographie et le suivi forestier, pour n'en nommer que quelques-uns. Ces processus devraient également inclure un large éventail de parties prenantes nationales et locales.

Afin de s'assurer que la REDD+ aborde les questions des besoins, des priorités, des rôles et des connaissances de toutes les parties prenantes, des consultations, y compris sur les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la REDD+, devraient débuter avant la phase de conception et se poursuivre systématiquement dans tous les stades du processus de REDD+. En outre, compte tenu de la complexité de la REDD+, il est essentiel que les parties prenantes, notamment les plus marginalisées dans la société (communautés forestières, populations autochtones, femmes, jeunes, etc., par exemple) soient engagées de façon participative, transparente et en tenant compte des questions de genre, et aient une connaissance et des capacités suffisantes sur les différents éléments de la REDD+ pour leur permettre d'exprimer leurs préoccupations et leurs idées et de participer de façon pleine et efficace. Un élément critique de cette implication et consultation efficace des parties prenantes est l'application de ce qui est souvent désigné comme consentement préalable, libre et éclairé (CPLE). Cela signifie que les populations et communautés autochtones sont libres de contrainte,

d'intimidation ou de manipulation et, avant toute autorisation d'activités et avec suffisamment de temps pour réfléchir, sont informées de tous les éléments utiles pour donner ou refuser leur consentement au moyen du processus décisionnel de leur choix.³² Cette participation effective et équitable des parties prenantes peut améliorer la validité de la préparation et de la mise en œuvre de la REDD+, augmenter les chances d'acceptation et d'appropriation d'une stratégie de REDD+, améliorer la gouvernance et la responsabilité forestières, éviter ou gérer les conflits et établir une communication et des relations plus constructives entre les parties prenantes.³³

EN SAVOIR PLUS!

INTÉGRATION DU GENRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS SUR LA REDD+ : AUTONOMISATION DES PARTIES PRENANTES COMMUNAUTAIRES EN ASIE

RECOFTC – Centre pour les personnes et les forêts, en collaboration avec près de 20 partenaires y compris des ministères, des ONG et des organisations communautaires et de femmes



Implication des parties prenantes sensibles au genre

Un grand nombre de données montrent que la participation efficace des hommes et des femmes aux processus décisionnels améliore la gestion durable des forêts. Par conséquent, la qualité et l'ampleur de l'application des notions de consentement, participation et consultation, ainsi que leur sensibilité au genre peuvent déterminer directement la probabilité



de succès de la conception et de la mise en œuvre de la REDD+ en ce qui concerne les bénéfices générés pour les populations et communautés concernées.³⁴

Il se peut toutefois que les parties prenantes, y compris les populations autochtones et autres communautés tributaires des forêts, ne soient pas suffisamment ou utilement consultées, ou n'aient pas accès en temps opportun à l'information et à des mécanismes équitables et accessibles pour exprimer leurs plaintes ou griefs sur l'action de REDD+. Les différents obstacles socio-économiques, politiques et culturels souvent présents dans les sociétés limitent alors encore la possibilité pour les femmes, les jeunes et autres groupes marginalisés de pouvoir participer également et équitablement aux processus décisionnels ou de consultations (taux d'alphabétisation, capacité à s'exprimer ouvertement dans des réunions, etc., par exemple).

Il faut donc que des efforts explicites et délibérés soient entrepris dans le processus d'engagement des parties prenantes afin d'assurer que celui-ci touche une population aussi large que possible et permette la présence active, la participation et la mobilisation équitable des femmes, des hommes et des jeunes issus de différents groupes de parties prenantes dans toutes les phases de la REDD+. Cela requiert l'existence de moyens ainsi que d'opportunités pour un engagement actif et soutenu, au-delà de la présence aux réunions et aux consultations, afin d'inclure également le renforcement des capacités, l'échange de connaissances et l'engagement dans les projets et processus nationaux de la REDD+. Le tableau 3, ci-dessous, identifie les points d'entrée, les outils et les processus principaux pouvant encourager un engagement complet, efficace et sensible au genre des parties prenantes dans l'action de la REDD+.^{35/36}

Tableau 3 : Outils pour la promotion d'un engagement des parties prenantes sensible au genre

Analyser	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les parties prenantes sensibles au genre. • Identifier les obstacles limitant la participation des femmes, des jeunes et des hommes, y compris les barrières culturelles, sociales et économiques, ainsi que les lacunes dans les connaissances et la capacité autour de la REDD+.
Mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir les réunions de façon à encourager la participation équitable des femmes et des hommes (horaires, lieu de réunion, disposition du groupe, arrangements pour la garde d'enfants, par exemple). • Aider à promouvoir un changement de comportement, à mobiliser et à renforcer les capacités des filles et des garçons sur les questions de genre dans le domaine des forêts et de la REDD+. • Corriger tout obstacle sexospécifique identifié au moment d'entreprendre les efforts de renforcement des capacités et de sensibilisation. • Diffuser l'information sur la REDD+ de manière transparente, accessible et disponible (par exemple, dans les langues locales, à la radio, la télévision, au théâtre).



Tableau 3 : Outils pour la promotion d'un engagement des parties prenantes sensible au genre (Cont.)

Coordonner	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation et la mobilisation des groupes/réseaux autochtones et de femmes pouvant apporter leur expertise pour soutenir des processus de REDD+ (nationaux et locaux) inclusifs. • Coordonner avec les ministères chargés de l'autonomisation des femmes, la jeunesse et les questions de genre (leur fournir un renforcement de capacités sur la REDD+ si nécessaire).
Soutenir	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des indicateurs sensibles au genre pour mesurer la participation. • Former le personnel sur la façon d'intégrer le genre dans les processus d'engagement. • Allouer suffisamment de ressources financières pour planifier, mettre en œuvre et assurer le suivi d'activités d'engagement des parties prenantes sensibles au genre. • Développer des critères de genre pour la participation/représentation des femmes dans les consultations de la REDD+ et dans tous les forums des parties prenantes.

Garanties

Les garanties et normes associées sont des procédures pouvant aider à faire en sorte que les activités de REDD+ ne nuisent pas aux personnes ou à l'environnement ou ne créent ou n'aggravent pas les risques, mais qu'elles puissent au contraire améliorer les bénéfices sociaux et environnementaux au cours de la conception et de la mise en œuvre de la REDD+. Alors que ces garanties pourraient être mises en place par différents acteurs afin d'aider à réduire les risques, à promouvoir des schémas de REDD+ durables et la répartition équitable des bénéfices et des coûts tout en augmentant les investissements dans la REDD+, de nombreux gouvernements se contentent de s'assurer que le développement et la mise en œuvre de tels processus soit en conformité avec les garanties définies par les accords de Cancun de la CCNUCC.

Au cours de la CDP16, la CCNUCC définissait un ensemble de sept garanties (décision 1/CP.16,

annexe 1) devant être intégrées et prises en charge lors des activités de REDD+ :^{III}

1. Des actions complémentaires ou conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et à ceux des conventions et accords internationaux ;
2. Des structures de gouvernance forestière nationale efficaces et transparentes, tenant compte de la législation et de la souveraineté nationales ;
3. Le respect des connaissances et des droits des peuples autochtones et des communautés locales ;
4. La participation pleine et effective des parties prenantes concernées, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales ;
5. Des actions compatibles avec la conservation des forêts naturelles et de la diversité biologique et améliorant les autres bénéfices sociaux et environnementaux ;

III. Les sept garanties se trouvent en annexe 1 de la décision 1/CP.16 et se rapportent aux activités citées au paragraphe 70 de la décision de 1/CP.16.



6. Des actions visant à empêcher les risques de retour en arrière ; et
7. Des actions visant à réduire le déplacement des émissions.

Les garanties de Cancun ainsi que les décisions ultérieures de la CCNUCC sur les garanties, y compris celles prises à Varsovie, sont restées générales et laissent une flexibilité suffisante aux pays pour décider de comment les mettre en pratique. Bien que cette approche flexible puisse aider à faciliter l'appropriation par les pays, elle a également généré quelques incertitudes pour certains pays et des préoccupations au sein de la société civile et autres groupes de parties prenantes sur le fait que les garanties ne soient pas mises en place de façon efficace, transparente ou équitable.³⁷

Une approche aux garanties sensible au genre

Une approche aux garanties et aux normes qui soit sensible au genre et tienne pleinement compte de tous les usagers des forêts (y compris les femmes, en tant qu'utilisatrices principales), peut aider à promouvoir la durabilité de la REDD+, à éviter les situations renforçant les dynamiques de genre négatives, mais aussi à faire en sorte que les utilisateurs, y compris les femmes, les hommes et les jeunes, ne soient pas négativement affectés et qu'ils aient accès à de potentiels bénéfices sociaux et environnementaux. Toutefois, lorsque des considérations de genre ne sont pas prises en compte dans les garanties des actions de REDD+, diverses questions sur le succès et la durabilité du

processus peuvent se poser. Non seulement les pays ne rempliraient pas leurs engagements vis à vis des accords internationaux prévoyant l'intégration des questions de genre dans les programmes nationaux de lutte contre le changement climatique, y compris la REDD+, mais ils courraient aussi le risque et la probabilité de se baser sur une analyse incomplète de la situation des principales parties prenantes forestières (y compris les femmes, les hommes et les jeunes), d'exacerber les inégalités sociales et de genre et d'avoir un impact négatif sur les moyens de subsistance des femmes et de leurs familles.³⁸

Bien que les relations de genre et leur contexte social, économique et culturel plus large puissent être beaucoup plus profondes que les questions entourant la REDD+ au sein d'un pays, celle-ci peut agir comme un catalyseur du changement dans d'autres secteurs si elle est mise en œuvre avec des garanties adéquates de sensibilité au genre. Il est à noter que l'amélioration de la sensibilité au genre des garanties en matière de REDD+ ne peut pas être efficace ou durable si les conditions générales pour le respect de ces garanties à l'échelle nationale sont faibles. Par exemple, sans la participation effective, efficace et équitable de toutes les parties prenantes de la REDD+, y compris les femmes, les jeunes et les groupes autochtones, toute ligne directrice ou garantie de REDD+ sur le genre court le risque d'être inefficace.³⁹ Le tableau 4, ci-dessous, indique les points d'entrée, les outils et les processus principaux permettant d'accompagner, de promouvoir et d'appuyer le développement et la mise en œuvre de garanties sensibles au genre.


Tableau 4 : Outils de promotion d'une approche aux garanties sensible au genre

Analyser	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les obstacles à la participation des femmes et des hommes, et éliminer ces obstacles dans les efforts de renforcement des capacités en matière de garanties. • Utiliser une approche sensible au genre lors de la définition des risques et des bénéfices sociaux et environnementaux. • Revoir les rapports nationaux à la CEDAW afin d'identifier les lacunes aux droits des femmes dans les pays.
Mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir les réunions de façon à encourager la participation équitable des femmes et des hommes (horaires, lieu de réunion, disposition du groupe, arrangements pour la garde des enfants, par exemple). • Tenir compte des femmes, des hommes et des jeunes dans toutes les phases de l'approche et du plan de travail sur les garanties. • Diffuser l'information sur la REDD+ et sur les approches aux garanties de manière transparente, accessible et disponible (par exemple, dans les langues locales, à la radio, la télévision et au théâtre).
Coordonner	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation et la mobilisation des groupes/réseaux autochtones et de femmes et des experts du genre pouvant apporter leur expertise pour soutenir des processus de garanties de la REDD+ inclusifs. • Coordonner avec les ministères chargés de l'autonomisation des femmes, de la jeunesse et des questions de genre (leur fournir un renforcement de capacités sur la REDD+ et sur les garanties si nécessaire).
Soutenir	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des indicateurs de genre pour les approches aux garanties ainsi qu'un plan de travail. • Allouer suffisamment de ressources financières pour planifier, mettre en œuvre et assurer le suivi des activités sensibles au genre. • Développer des critères sexospécifiques pour la participation des femmes aux consultations sur la REDD+. • Intégrer les questions de genre dans tous les termes de référence (TDR) en relation avec les travaux et les analyses sur les garanties.

Structures financières et de partage des bénéfices

Actuellement, le financement des actions de REDD+ provient d'un large éventail de sources. Ce financement peut provenir de mécanismes internationaux, tels que le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), le Programme d'investissement pour les forêts

(FIP) du Fonds d'investissement pour le climat (CIF) et le Fonds vert pour le climat (GCF). Il peut également se faire au moyen d'arrangements multilatéraux, tels que le Programme ONU-REDD, ou d'accords bilatéraux entre pays donateurs cherchant à compenser leurs émissions en finançant la REDD+ dans les pays en développement. En outre, les financements et les appuis peuvent provenir de diverses organisations



internationales et nationales, y compris les ONG et les réseaux de conservation, ainsi que des pays eux-mêmes, désireux de soutenir les actions de la REDD+ au sein même de leurs frontières grâce à des mécanismes de financement nationaux. Tout ceci représente, en fin de compte, une importante source de financement, distincte du financement axé sur les résultats.

Les financements volontaires d'actions de REDD+ peuvent aussi provenir de la vente de crédits-carbone sur le marché du carbone établi par le biais de divers efforts nationaux et internationaux pour atténuer le changement climatique et réduire les émissions de GES dans l'atmosphère. Le marché du carbone se compose d'un marché de conformité, regroupant les émetteurs (pays industrialisés) obligés de réduire leurs émissions aux termes des accords de la CCNUCC, et d'un marché volontaire, dans lequel une entité, que ce soit une société, une personne ou un gouvernement, compense volontairement ses émissions en achetant des crédits-carbone afin de réduire la quantité de CO₂ dans l'air. L'utilisation de tels marchés de carbone peut permettre à des pollueurs incapables de réduire leurs propres émissions d'investir à moindre coût dans des projets, n'importe où dans le monde.⁴⁰

Globalement, la REDD+ est un mécanisme financier qui récompense les acteurs privés ou gouvernementaux pour la réduction des émissions de CO₂ résultant de la non-dégradation et/ou déboisement de la forêt. Ce mécanisme a, par conséquent, besoin d'un système, souvent désigné comme « mécanisme de partage des bénéfices », pour désigner qui sera récompensé, pourquoi, dans quelles conditions, en quelle quantité et pendant combien de temps. Ces mécanismes de partage des bénéfices regroupent souvent toutes les institutions, structures de gouvernance et instruments

distribuant les fonds et autres bénéfices nets des programmes de la REDD+. Les bénéfices peuvent être des gains directs, comme les transferts monétaires obtenus de la vente de crédits-carbone ou de fonds de donateurs, ou des gains indirects, ou bénéfices non monétaires, tels que des services fournis pour les infrastructures ou aux communautés, des activités de développement local ou l'amélioration des services écosystémiques (par exemple, l'approvisionnement en eau).

Il n'est pas surprenant que la définition du système de partage des bénéfices ainsi que des structures financières associées impliquent une multitude d'objectifs, de parties prenantes et de groupes d'intérêts. Dans les discussions sur ce sujet, il se peut que les pays et autres acteurs tendent à simplifier le discours sur le partage des bénéfices de la REDD+ et notent que les personnes possédant des droits fonciers devraient bénéficier de la REDD+ et que toute partie prenante ayant encouru des frais devrait être indemnisée.⁴¹ Cependant, accorder les bénéfices de la REDD+ aux seuls possesseurs de droits légaux peut désavantager les populations les plus pauvres, dont beaucoup peuvent posséder des droits fonciers précaires ou non formels, ainsi que d'autres groupes plus marginalisés, comme les femmes qui, dans de nombreux pays et en raison de pratiques coutumières locales, n'ont pas le droit de posséder de terres ou de détenir des titres fonciers. Compte tenu de ces dynamiques complexes, il est essentiel que la conception et la mise en œuvre de la structure de partage des bénéfices soit équitable, juste, transparente et légitime. La participation pleine et effective des parties prenantes à ce processus peut faire en sorte que les bénéfices de la REDD+ soient partagés de façon juste et équitable entre les personnes promouvant et mettant réellement en œuvre ces actions.⁴²



Structures financières et de partage des bénéfices sensibles au genre

La promotion de la durabilité et le développement d'un appui à long terme pour les processus de REDD+ sont souvent liés à la capacité de ces processus de démontrer et de distribuer les bénéfices correspondants de façon juste et équitable. Les femmes dépendant généralement plus que les hommes des forêts, et les femmes rurales étant engagées dans diverses activités économiques essentielles à la survie des ménages, il est essentiel d'intégrer les considérations de genre tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre du partage des bénéfices de la REDD+ et des structures de financement associées. Dans ce processus, les mécanismes de partage des bénéfices devraient reposer sur les rôles et les mesures sexospécifiques prises par toutes les parties prenantes, y compris les femmes, les hommes et les jeunes, afin de réduire la déforestation et la dégradation des forêts, en tenant compte de la dimension de genre des facteurs associés. Toutefois, dans la pratique, les femmes sont souvent désavantagées ou marginalisées dans les processus traditionnels ou formels, notamment en termes de droits fonciers et de propriété foncière.

Cette dynamique peut conduire à un accès inégal à l'information et aux procédures juridiques pour les femmes, à ce que celles-ci ne soient pas impliquées dans les processus décisionnels sur les mécanismes de partage des bénéfices et les structures de financement, et qu'elles soient exclues des bénéfices de la REDD+ en raison de droits fonciers faibles.⁴³

A noter que les questions de propriété foncière sont souvent très complexes à résoudre et que de plus grandes forces pourraient être en jeu, que la REDD+ peut ne pas être en mesure de résoudre. Un partage plus équitable des bénéfices de la REDD+ cependant, peut encore être entrepris et exploré par les pays. Par exemple, les définitions des bénéficiaires de la REDD+ peuvent être étendues pour inclure les groupes autochtones, les communautés, les femmes ou les jeunes possédant une propriété coutumière sur la terre et les ressources de celle-ci et/ou ne possédant pas de terres mais jouissant d'un droit d'usage et jouant un rôle direct ou indirect dans la gestion et l'utilisation des forêts. Le tableau 5 identifie d'autres approches pouvant aider à encourager et à promouvoir des structures de financement et de partage des bénéfices de la REDD+ sensibles au genre.^{44,45}

Tableau 5 : Outils pour la promotion de structures de financement et de partage des bénéfices de la REDD+ sensibles au genre

Analyser

- Considérer les bénéfices collectifs et individuels des femmes dans la formulation.
- Évaluer les possibilités de récompenser les retombées directes et indirectes pour les droits d'utilisation des terres des femmes et des hommes au lieu de se limiter aux droits formels de propriété foncière.
- Effectuer des évaluations participatives des coûts et des bénéfices directs et indirects de la participation des femmes à la REDD+.



Tableau 5 : Outils pour la promotion de structures de financement et de partage des bénéfices de la REDD+ sensibles au genre (Cont.)

Mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir les consultations sur le partage des bénéfices de façon à encourager la participation équitable et significative des femmes et des hommes (horaires, lieu de réunion, disposition du groupe, arrangements pour la garde des enfants, par exemple). • Promouvoir la participation des ministères chargés des questions de genre dans suivi de la gestion financière. • Diffuser l'information sur les possibilités de partage des bénéfices de la REDD+ de manière transparente, accessible et disponible (par exemple, dans les langues locales, à la radio, la télévision, au théâtre).
Coordonner	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation et la mobilisation des groupes/réseaux autochtones et de femmes et des experts en genre pouvant apporter leur expertise pour soutenir des processus de REDD+ (nationaux et locaux) inclusifs. • Coordonner avec les ministères chargés de l'autonomisation des femmes, la jeunesse et les questions de genre (leur fournir un renforcement de capacités sur la REDD+ si nécessaire).
Soutenir	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des plans d'investissement et de partage des bénéfices sensibles au genre. • S'assurer que les bénéfices sont distribués aux femmes et aux hommes de façon équitable et que ceux qui participent à la conservation des forêts et aux activités de REDD+ soient récompensés. • Veiller à ce que le mécanisme de partage des bénéfices utilise des données ventilées par sexe. • Intégrer les questions de genre dans tous les TDR soutenant le travail et l'analyse du partage des bénéfices. • Établir des baux ou des titres forestiers au nom des femmes lors de la répartition des zones forestières entre les membres de la communauté en vue de leur protection.

Système national de suivi des forêts (SNSF)

Le SNSF est un système utilisé par un pays pour la collecte de données, composante nécessaire pour estimer les GES provenant de l'exploitation forestière, et assurant le suivi et la reddition de compte des activités de la REDD+. Il s'agit aujourd'hui d'un processus requis par la CCNUCC dans le cadre des décisions de la CDP15 (décision 4/CP.15) affiné, depuis, pour mieux

définir les modalités de mesure, de déclaration et de vérification de ces données.

Globalement, un SNSF se compose de deux parties : d'une part la mesure, et d'autre part le suivi, la déclaration et la vérification (SNV). La fonction de suivi d'un SNSF est avant tout un outil interne pour permettre aux pays d'évaluer un grand nombre d'informations sur les forêts, notamment dans le cadre des activités de la REDD+ mises en



œuvre par les institutions et les parties prenantes (communautés forestières et communautés autochtones, par exemple). Le suivi ne se limite pas à la mesure du carbone ou des arbres, mais comprend également la collecte de données sur la biodiversité, l'efficacité des cadres juridiques pour la protection des forêts, ainsi que le respect et l'application des garanties, par exemple. La fonction SNV dans le cadre de la REDD+, d'autre part, se réfère à l'estimation et à la déclaration internationale des émissions et du déboisement à l'échelle forestière nationale.⁴⁶

SNSF sensibles au genre

Du fait de l'étendue des activités de suivi dans le cadre de la REDD+, les professionnels externes sont de plus en plus délaissés pour la réalisation des activités de suivi, au profit des communautés locales. Il a été constaté que, lorsqu'une proportion suffisante de la population locale est capable d'effectuer les tâches nécessaires et que les récompenses sont en place pour compenser le temps investi par les communautés dans cette activité, l'implication des communautés locales dans les activités de suivi peut contribuer à une participation accrue de leur part à la REDD+, générer un flux de revenus plus direct pour celles-ci, accroître l'appropriation et améliorer la mise en œuvre équitable de la REDD+. Il a également été noté que les acteurs locaux, même avec une éducation limitée, peuvent participer activement à ces activités de suivi des forêts et, dans bien des cas, peuvent satisfaire aux normes les plus élevées du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).⁴⁷

Il est essentiel d'assurer et d'offrir la possibilité aux femmes et aux jeunes de s'impliquer également dans ces activités. Compte tenu de leur rôle au sein des communautés, ceux-ci utilisent une grande variété de produits forestiers et dépendent de ces produits pour assurer leur subsistance. Ainsi, les femmes par exemple, ont souvent tendance à posséder des connaissances hautement spécialisées sur les forêts en termes de diversité et de gestion des espèces, et peuvent donc jouer un rôle essentiel dans leur conservation. Cependant, les femmes sont rarement reconnues en tant que parties prenantes principales des forêts et leurs rôles dans les filières forestières ne sont généralement pas bien pris en compte par les décideurs et les prestataires de services, ce qui les place dans une situation désavantageuse et limite leurs chances d'exprimer leurs préoccupations et de s'impliquer dans la gestion des forêts et des ressources naturelles.^{48/49} De même, comme indiqué ci-dessus, étant donné qu'elles ne figurent pas sur les titres forestiers, les femmes ne sont souvent pas engagées ou consultées dans les activités de protection des forêts (y compris les activités de suivi). Par conséquent, afin d'accroître l'appropriation et la viabilité de la REDD+, tous les groupes au sein des communautés (femmes, hommes, jeunes, pauvres, etc.) doivent avoir la possibilité de participer à celle-ci, de même qu'aux activités de suivi pour lesquelles ils doivent être rémunérés équitablement. Le tableau 6 présente des approches pouvant être utilisées pour aider à encourager et promouvoir des SNSF sensibles au genre.^{50/51}


Tableau 6 : Outils pour la promotion de SNSF sensibles au genre

Analyser	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les dimensions sexospécifiques de la propriété, des connaissances, de l'utilisation, de la conservation et de la protection des forêts. • Identifier les opportunités et les méthodes pour intégrer les communautés et les groupes autochtones, ainsi les sous-groupes au sein de ceux-ci (par exemple, les femmes, les hommes, les jeunes), de façon équitable dans le SNSF.
Mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Former équitablement les femmes, les jeunes et les hommes aux aspects techniques de suivi des forêts pour la REDD+, y compris les garanties, la dendrométrie et la mesure du carbone, la lecture de cartes, la tenue de dossiers, etc. • Concevoir les formations sur le SNSF de façon à encourager la participation équitable des femmes et des hommes (par exemple, en ce qui concerne les horaires, l'emplacement, la disposition du groupe, les arrangements de garde des enfants). • Prendre en compte le travail et le rôle des femmes, des hommes et des jeunes dans le SNSF.
Coordonner	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation et la mobilisation des groupes/réseaux autochtones et de femmes et des experts en genre pouvant apporter leur expertise pour soutenir l'engagement des femmes dans le travail du SNSF.
Soutenir	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les femmes et les hommes soient indemnisés de façon équitable pour leurs activités de protection des forêts et de suivi du carbone. • Allouer des ressources financières adéquates pour soutenir les processus de genre dans le SNSF. • Utiliser des indicateurs sexospécifiques pour assurer le suivi du SNSF. • Établir des baux ou des titres forestiers au nom des femmes lors de la répartition des zones forestières entre les membres de la communauté en vue de leur protection.

Suivi, rapports et budgets sensibles au genre

Lors de la conception, de la programmation et de la mise en œuvre des actions de la REDD+ et des nombreux éléments discutés ci-dessus, quelques outils principaux de reddition de comptes, tels que des budgets et des cadres de suivi et de rapport sensibles au genre, peuvent aider à ce que les actions de la REDD+ soient mise en œuvre de façon sensible au genre. Ces outils rendent aussi les concepteurs,

les personnes chargées de la mise en œuvre et les acteurs des projets de REDD+ responsables d'entreprendre ces analyses. Comme c'est souvent le cas, les éléments possédant un indicateur explicite et une ligne budgétaire sont souvent ceux qui sont mesurés, mis en œuvre et abordés.

Les cadres de suivi et de notification sensibles au genre impliquent l'utilisation d'indicateurs et de données ventilés par sexe et/ou d'indicateurs spécifiques de genre (spécifiquement axés sur



les femmes ou sur les hommes, par exemple), implicitement fondés sur le genre et/ou choisis séparément pour les hommes et pour les femmes.⁵² Ils peuvent aider à déterminer les dimensions sexuées de l'accès et de l'utilisation des ressources, détailler les effets d'un projet de REDD+ sur les femmes et sur les hommes, aider à renforcer la reddition de comptes pour la mise en œuvre des engagements nationaux, infranationaux et locaux sur les questions de genre, assurer des bénéfices concrets pour les femmes et progresser vers une évolution des relations de genre et aboutir à une action de la REDD+ plus efficace et plus durable.

En outre, s'assurer que tous les éléments clés de l'action de la REDD+ intègrent les questions de genre exige souvent que des ressources financières adéquates soient allouées aux activités liées au genre. Les méthodes pour y parvenir, comprennent: 1) le financement spécifique des activités liées au genre et des groupes de femmes, 2) l'affectation de fonds pour le genre dans chaque ligne de financement de la REDD+, 3) l'allocation de fonds en fonction de critères de genre et 4) la budgétisation sensible au genre.⁵³^{IV}

À noter qu'il est essentiel, dans ce processus, de s'assurer que des efforts adéquats de renforcement des capacités correspondantes soient également en place afin d'accompagner et d'appuyer les concepteurs, les responsables de mise en œuvre et les acteurs des projets de IREDD+ dans l'élaboration, la mise en œuvre et le développement de telles activités de suivi, notification et budgétisation sensibles au genre.

Exemples pratiques d'indicateurs sensibles au genre^V

Le tableau 7, ci-dessous, présente quelques exemples d'indicateurs sensibles au genre pouvant servir à mesurer l'intégration des questions de genre dans divers éléments de la REDD+. Il est important de s'assurer que les considérations de genre soient aussi intégrées à tous les objectifs établis. Tous les indicateurs peuvent et devraient également être mis au point et validés en collaboration avec les parties prenantes (y compris les femmes, les hommes et les jeunes, de façon équitable), dans un processus participatif et consultatif afin de renforcer leur pertinence et leur appropriation.

IV. Pour plus d'informations sur la budgétisation sensible au genre, voir la page de ressources d'ONU Femmes : www.gender-budgets.org.

V. Pour plus d'informations et de conseils sur les exemples d'indicateurs sensibles au genre sur les thèmes pertinents pour la REDD+, consulter : Programme des Nations Unies pour le Développement. (2006). *Measuring democratic governance: A framework for selecting pro-poor and gender sensitive indicators*. Document électronique : <http://bit.ly/1EtVrIB> et/ou Asian Development Bank et AusAid. (2013). *Boîte à outils sur les indicateurs et les résultats sensibles au genre*. Document électronique : <http://www.adb.org/documents/tool-kit-gender-equality-results-and-indicators>

**Tableau 7 : Exemples concrets d'indicateurs sensibles au genre**

Thématique	Indicateur
Connaissance et utilisation de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio du nombre d'heures que les femmes et les hommes investissent à la gestion et à la conservation des forêts, par rapport à la ligne de base. • Preuve que des informations ventilées par sexe sur l'accès et l'utilisation des forêts par les femmes et les hommes sont appliquées à la planification et à la mise en œuvre des actions de la REDD+. • Nombre d'activités de recherche impliquant des femmes dans la documentation des connaissances locales féminines et masculines dans la gestion des ressources et des changements dans l'utilisation et la disponibilité de celles-ci.
Politique	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion et/ou amélioration des droits fonciers et d'utilisation des ressources par les femmes dans les lois ou les règlements.
Participation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes, ainsi que de représentants des femmes et des organisations travaillant sur le genre, assistant aux formations sur la REDD+, ventilés par type de formation (partage des bénéfiques, CLPE, mécanismes de règlement des griefs, SNSF, etc.). • Nombre de sessions/ateliers de formation conçus pour tenir compte des contraintes spécifiques des femmes (questions de sécurité, garde des enfants, groupes de femmes, etc.). • Nombre de femmes et d'hommes participant activement à chaque session/atelier de formation.
Droits fonciers et partage des bénéfiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de femmes et d'hommes affirmant bénéficier des activités de la REDD+. • Nombre et pourcentage de titres fonciers, de propriété ou de baux établis au noms de femmes, d'hommes et conjointement (c.-à-d., au nom des deux conjoints). • Pourcentage des bénéfiques de la REDD+ (ventilées en directs et indirects) reversés aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles.
Prise de décision et gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de femmes et d'hommes employés dans les agences de la REDD+ comme gérants, personnel de projet et de terrain. • Variation en pourcentage (par exemple, semestriel ou annuel) de la proportion de femmes occupant des postes de gestion, techniques et professionnels associés aux actions de la REDD+. • Pourcentage de femmes membres de tout Conseil de suivi ou de déclaration.
Finance	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage du budget annuel explicitement alloué aux questions de genre ou d'engagement et d'autonomisation des femmes. • Preuve que les mécanismes de financement de la REDD+ incluent des dispositions de genre pour le financement des activités de la REDD+. • Nombre de femmes et d'hommes impliqués dans la gestion des fonds de la REDD+. • Pourcentage du personnel féminin invité et assistant aux formations pertinentes pour la gestion financière de la REDD+.



4.2.5 Aller de l'avant

Alors que les pays continuent à avancer dans le développement de leurs approches, de la phase de préparation à la REDD+ et jusqu'à la phase de mise en œuvre, un besoin pressant et continu demeure pour une intégration améliorée et plus cohérente des activités de genre tout au long du processus. Différents points d'entrée pour une action sensible au genre ont été identifiés ci-dessus pour chaque domaine thématique principal de la REDD+ dans le but d'aider à orienter ce travail. Les points communs entre ces points d'entrée regroupent souvent des éléments et activités similaires, résumés ci-dessous pour plus de facilité. Aborder ces questions et mettre en œuvre ces actions peut aider à une REDD+ plus efficace, plus durable et plus équitable.

- *Reconnaître le rôle et les connaissances vitales des femmes sur les forêts* : les femmes sont les principales utilisatrices et parties prenantes des forêts et, par conséquent, leurs rôles, responsabilités et connaissances de la conservation de celles-ci sont cruciaux et devraient être pleinement et utilement incorporés dans la planification, la mise en œuvre et le suivi, ainsi que dans les mécanismes d'incitations/partage des bénéfices de la REDD+ et dans les institutions pertinentes.
- *Améliorer l'accès et les droits d'utilisation équitables des forêts* : les femmes et autres groupes marginalisés, tels que les populations autochtones, les minorités ethniques, les jeunes et les personnes vivant dans la pauvreté, possèdent souvent un accès très précaire aux forêts et des droits d'utilisation limités de celles-ci, tant dans les régimes fonciers formels que dans les régimes coutumiers. Lorsque les femmes peuvent posséder des terres et accéder aux forêts, elles ne sont souvent pas conscientes de ces droits que des coutumes locales peuvent les empêcher d'exercer dans la pratique.
- *Accroître l'engagement effectif des femmes dans le processus de la REDD+* : la participation des femmes aux principaux processus de planification, de conception, de mise en œuvre et de développement politique de la REDD+, des activités de sensibilisation et des ateliers de renforcement des capacités aux groupes de travail sur la REDD+ et aux agences de gestion des forêts, reste limitée et doit être améliorée. Il existe un déséquilibre particulièrement important entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les rôles décisionnels et les capacités. Lorsque les femmes sont impliquées, c'est souvent de façon ponctuelle, et elles ne sont souvent pas considérées comme des partenaires égaux. En raison des divers obstacles auxquels elles doivent faire face, la capacité des femmes à participer activement et à faire entendre leur voix et leurs opinions reste limitée.
- *Améliorer la compréhension et le soutien pour la mise en œuvre d'actions de REDD+ intégrant les questions de genre* : il existe un besoin continu d'améliorer la compréhension des concepts d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, et de corriger les idées reçues concernant les questions de genre à tous les niveaux. Diverses parties prenantes à la REDD+, y compris des bailleurs de fonds, des concepteurs de projet et des responsables de mise en œuvre au sein des entités gouvernementales, manquent souvent de capacités pour intégrer pleinement les considérations de genre dans leurs travaux sur la REDD+ car elles n'en voient pas l'utilité.



Une volonté politique accrue et un renforcement ciblé des capacités et de la sensibilisation sur le genre et la REDD+ sont nécessaires.

- *Améliorer la compréhension de la REDD+ :* en raison de leur accès et de leur contrôle limités sur les ressources, aggravés par divers obstacles socio-économiques et politiques associés, les connaissances des femmes et autres groupes marginalisés sur la REDD+ restent souvent limitées. Les questions relatives aux forêts et au secteur forestier sont souvent perçues comme « uniquement masculines ». Par conséquent, les femmes ne sont souvent pas explicitement ciblées par les campagnes de sensibilisation ou les efforts de renforcement des capacités liés à la REDD+. De plus, elles ne comprennent souvent pas complètement les diverses facettes de la REDD+ ou les bénéfices qu'elles peuvent en retirer, et ne voient ainsi pas la pertinence de s'impliquer dans ces processus.
- *Développer des outils et des cadres de reddition de comptes sensibles au genre :* lors de la conception, de la programmation et de la mise en œuvre des actions de la REDD+, des outils clés de reddition de comptes, tels que les cadres de suivi et de rapports intégrant les questions de genre et les financements ou les fonds affectés à l'intégration du genre dans les processus de la REDD+, peuvent aider à faire en sorte que les actions de la REDD+ soient mises en œuvre de façon sensible au genre. Ils peuvent également rendre les personnes chargées de la conception et de la mise en œuvre des projets responsables d'entreprendre ces travaux. Des efforts supplémentaires doivent être entrepris afin d'intégrer des indicateurs sensibles

au genre et des données ventilées par sexe dans les cadres de suivi et de notification, afin de prévoir des budgets spécifiques pour les activités sensibles au genre et afin d'affecter des fonds aux questions de genre ou de créer des critères de genre pour l'allocation des fonds dans les mécanismes de financement de la REDD+.

- *Tirer parti des expériences et des leçons sur le genre de la REDD+ pour harmoniser les politiques et les réformes intégrant les questions de genre dans l'utilisation des terres, les régimes fonciers, la gestion des ressources naturelles et les défis plus vastes du changement climatique, par exemple :* les récentes discussions autour de la REDD+ indiquent que ces processus offrent une plateforme de réforme utile, à condition qu'ils ne soient pas séparés des principes et des objectifs de développement durable. La REDD+ offre une opportunité de revisiter d'anciens problèmes sous un nouvel angle, une grande partie des discussions de genre dans la REDD+ se centrant sur les questions omniprésentes de propriété et d'accès foncier pour les femmes, de contrôle des ressources et d'accès aux sphères décisionnelles relatives aux forêts. Les politiques nationales doivent s'assurer, à l'avenir, que les leçons tirées des efforts sur les questions de genre dans la REDD+, ainsi que les opportunités que celle-ci peut offrir dans ce domaine, soient exploitées bien au-delà des questions de « genre dans la REDD+ », afin de favoriser la cohésion des politiques et des réformes liées aux enjeux de l'utilisation des terres, la gestion des forêts, l'égalité de genre, la gestion des ressources naturelles et les mesures d'atténuation et d'adaptation climatique de façon plus générale.



RÉFÉRENCES

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2012). *State of the world's forests 2012*. Document électronique : <http://www.fao.org/docrep/016/i3010e/i3010e.pdf>
2. Smith P, Bustamante, M., Ahammad, H., Clark, H., Dong, H., Elsidig, E.A., Haberl, H., Harper, R., House, J., Jafari, M., Masera, O., Mbow, C., Ravindranath, N.H., Rice, C.W., Robledo Abad, C., Romanovskaya, A., Sperling, F., & Tubiello, F. (2014). *Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU)*. Dans : *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel and J.C. Minx (éds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA.
3. CCNUCC. (2008, mars). *Report of the Conference of the Parties on its thirteenth Session, held in Bali from 3 to 15 December 2007. Décision 1/CP.13*. Document électronique : <http://unfccc.int/resource/docs/2007/cop13/eng/06a01.pdf#page=3>
4. Institut international pour l'environnement et le développement (IIED). (2015). *REDD: Protecting climate, forests and livelihoods*. Document électronique : <http://www.iied.org/redd-protecting-climate-forests-livelihoods>.
5. Hess, J. (2014). *Is REDD+ the right approach to reducing deforestation in tropical forest countries?*. Document électronique : <http://climate-exchange.org/2014/02/02/is-redd-the-right-approach-to-reducing-deforestation-in-tropical-forest-countries-3>
6. Jagger P, Sills E.O., Lawlor, K. & Sunderlin, W.D. (2010). *A guide to learning about livelihood impacts of REDD+ projects. Occasional paper 56*. CIFOR: Bogor, Indonesia.
7. Programme ONU-REDD. (2011). *The business case for mainstreaming gender in REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=6279&Itemid=53
8. FAO, Banque mondiale, & Fonds International de développement agricole (FIDA). (2009). *The gender in agriculture sourcebook*. Document électronique : <http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOUBOOK/Resources/CompleteBook.pdf>
9. Programme ONU-REDD. (2011). *The business case for mainstreaming gender in REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=6279&Itemid=53
10. Setyowati, A. (s.d.). *Policy brief: How bringing gender perspectives into REDD+ policies could enhance effectiveness and empowerment*. Women Organizing for Change in Agriculture & Natural Resource Management. Document électronique : <http://www.wocan.org/resources/wocan-policy-brief-how-bringing-gender-perspectives-redd-policies-could-enhance>
11. Programme ONU-REDD. (2011). *The business case for mainstreaming gender in REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=6279&Itemid=53
12. Setyowati, A. (s.d.). *Policy brief: How bringing gender perspectives into REDD+ policies could enhance effectiveness and empowerment*. Women Organizing for Change in Agriculture & Natural Resource Management. Document électronique : <http://www.wocan.org/resources/wocan-policy-brief-how-bringing-gender-perspectives-redd-policies-could-enhance>



13. Programme ONU-REDD. (2011). *The business case for mainstreaming gender in REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=6279&Itemid=53
14. Programme ONU-REDD. (2011). *The business case for mainstreaming gender in REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=6279&Itemid=53
15. Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (mars 2011). *Rapport de la Conférence des parties à sa seizième session, tenue à Cancun du 29 novembre au 10 décembre 2010*. Document électronique : <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/eng/07a01.pdf>
16. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2012, March). *Rapport de la Conférence des parties à sa dix-septième session, tenue à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011*. Document électronique : <http://unfccc.int/resource/docs/2011/cop17/eng/09a02.pdf>
17. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2013). *Rapport de la Conférence des parties à sa dix-neuvième session, tenue à Varsovie du 11 au 23 novembre 2013*. Document électronique : <http://unfccc.int/resource/docs/2013/cop19/eng/10a01.pdf>
18. Fishbein, G., & Lee, D. (2015). *Early lessons from jurisdictional REDD+ and low emissions development programs*. Joint Product from the World Bank and Nature Conservancy. Document électronique : https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/fcp/files/2015/January/REDD%2B_LED_web_high_res.pdf
19. Fishbein, G., & Lee, D. (2015). *Early lessons from jurisdictional REDD+ and low emissions development programs*. Joint Product from the World Bank and Nature Conservancy. Document électronique : https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/fcp/files/2015/January/REDD%2B_LED_web_high_res.pdf
20. Setyowati, A. (s.d.). *Policy brief: How bringing gender perspectives into REDD+ policies could enhance effectiveness and empowerment*. Women Organizing for Change in Agriculture & Natural Resource Management. Document électronique : <http://www.wocan.org/resources/wocan-policy-brief-how-bringing-gender-perspectives-redd-policies-could-enhance>
21. Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) & USAID (2014). *Summary report: Technical workshop on gender and REDD+ learning exchange, 13-15 May 2014*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_redd_technical-workshop.pdf
22. Gurung, J., Giri, K., Setyowati, A., & Lebow, E. (2011). *Getting REDD+ right for women: An analysis of the barriers and opportunities for women's participation in the REDD+ sector in Asia*. Washington DC: USAID. Document électronique : http://www.leafasia.org/sites/default/files/public/resources/GenderLit_GettingREDDRightWomen.pdf
23. CIFOR & GCRAI. (2014). *REDD+ policies*. Document électronique : http://www.cifor.org/publications/pdf_files/factsheet/4260-factsheet.pdf
24. UICN & USAID (2014). *Summary report: Technical workshop on gender and REDD+ learning exchange, 13-15 May 2014*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_redd_technical-workshop.pdf
25. Programme ONU-REDD. (2013a). *Guidance note on gender sensitive REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=11824&Itemid=53
26. Programme ONU-REDD. (2014). *Practical guide to participatory governance assessments for REDD+ (PGAs)*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=12821&Itemid=53



27. Programme ONU-REDD. (2014). *Practical guide to participatory governance assessments for REDD+ (PGAs)*. Document électronique :
http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=12821&Itemid=53
28. Programme ONU-REDD. (2014). *Practical guide to participatory governance assessments for REDD+ (PGAs)*. Document électronique :
http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=12821&Itemid=53
29. Programme ONU-REDD. (2014). *Practical guide to participatory governance assessments for REDD+ (PGAs)*. Document électronique :
http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=12821&Itemid=53
30. Programme ONU-REDD & Mécanisme du partenariat pour le carbone forestier (FCPF). (2012, avril). *Guidelines on stakeholder engagement in REDD+ readiness with a focus on the participation of indigenous peoples and other forest-dependent communities*. Document électronique : <http://bit.ly/1Oi53IM>
31. Programme ONU-REDD. (s.d.). *The role of the private sector in REDD+: The case for engagement and options for intervention. UN-REDD Policy Brief #4*. Document électronique :
<http://www.unredd.org/privatesectorpolicybrieflaunched/tabid/106428/default.aspx>
32. Programme ONU-REDD & FCPF. (2012, avril). *Guidelines on stakeholder engagement in REDD+ readiness with a focus on the participation of indigenous peoples and other forest-dependent communities*. Document électronique :
<http://bit.ly/1Oi53IM>
33. Programme ONU-REDD (2014). *REDD+ academy training material on stakeholder engagement*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=13623&Itemid=53
34. Programme ONU-REDD. (2013a). *Guidance note on gender sensitive REDD+*. Document électronique :
http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=11824&Itemid=53
35. UICN & USAID (2014). *Summary report: Technical workshop on gender and REDD+ learning exchange, 13-15 May 2014*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_redd_technical-workshop.pdf
36. Programme ONU-REDD. (2013a). *Guidance note on gender sensitive REDD+*. Document électronique :
http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=11824&Itemid=53
37. Programme ONU-REDD (2012). *Putting REDD+ safeguards and safeguard information systems into practice*. Document électronique :
http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=9167&Itemid=53
38. Women's Environment and Development Organization (WEDO) & the REDD+ Social and Environmental Standards (SES) Secretariat. (2013). *From research to action, leaf by leaf: Getting gender right in REDD+ SES. Booklet 1*. Document électronique : http://www.wedo.org/wp-content/uploads/leafbyleaf_booklet1_web.pdf
39. WEDO & REDD+ SES. (2013). *From research to action, leaf by leaf: Getting gender right in REDD+ SES. Booklet 2*. Document électronique : http://www.wedo.org/wp-content/uploads/booklet_2_web.pdf
40. The Gold Standard. (2015). Carbon market FAQs. Document électronique :
<http://www.goldstandard.org/frequently-asked-questions/carbon-market>
41. CIFOR & GCRAI. (2014). *REDD+ benefit sharing*. Document électronique :
http://www.cifor.org/publications/pdf_files/factsheet/4258-factsheet.pdf



42. CIFOR & GCRAI. (2014). *REDD+ benefit sharing*. Document électronique : http://www.cifor.org/publications/pdf_files/factsheet/4258-factsheet.pdf
43. Programme ONU-REDD. (2013). *Guidance note on gender sensitive REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=11824&Itemid=53
44. UICN & USAID (2014). *Summary report: Technical workshop on gender and REDD+ learning exchange, 13-15 May 2014*. Document électronique : https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender_redd_technical-workshop.pdf
45. Programme ONU-REDD. (2013a). *Guidance note on gender sensitive REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=11824&Itemid=53
46. Programme ONU-REDD. (2013b). *National forest monitoring systems: Monitoring and measurement, reporting and verification (M & MRV) in the context of REDD+ activities*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=10305&Itemid=53
47. Danielsen, F., Adrian, T., Brofeldt, S., van Noordwijk, M., Poulsen, M.K., Rahayu, S., Rutishauser, E., Theilade, I., Widayati, A., The An, N., Nguyen Bang, T., Budiman, A., Enghoff, M., Jensen, A.E., Kurniawan, Y., Li, Q., Mingxu, Z., Schmidt-Vogt, D., Prixia, S., Thoumtone, V., Warta, Z., & Burgess, N. (2013). Community monitoring for REDD+: international promises and field realities. *Ecology and Society* 18(3): 41. Document électronique : <http://dx.doi.org/10.5751/ES-05464-180341>
48. Setyowati, A. (s.d.). *Policy brief: How bringing gender perspectives into REDD+ policies could enhance effectiveness and empowerment*. Women Organizing for Change in Agriculture & Natural Resource Management. Document électronique : <http://www.wocan.org/resources/wocan-policy-brief-how-bringing-gender-perspectives-redd-policies-could-enhance>
49. FAO. (2013). *Forests, food security and gender: linkages, disparities and priorities for action*. Document électronique : <http://www.fao.org/forestry/37071-07fcc88f7f1162db37cfea44e99b9f1c4.pdf>
50. Programme ONU-REDD. (2013a). *Guidance note on gender sensitive REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=11824&Itemid=53
51. Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN), UN-REDD Programme, & USAID-funded Lowering Emissions in Asia's Forests (LEAF) Project. (2013). *Scoping study of good practices for strengthening women's inclusion in forest and other natural resource management structures*. Document électronique : <http://bit.ly/1QNJeOU>
52. Programme des Nations Unies pour le développement. (2006). *Measuring democratic governance: A framework for selecting pro-poor and gender sensitive indicators*. Document électronique : <http://bit.ly/1EtVrIB>
53. Programme ONU-REDD. (2013a). *Guidance note on gender sensitive REDD+*. Document électronique : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=11824&Itemid=53

5

DANS LES VILLES :

Développer et soutenir des environnements urbains résilients, durables et intégrant le genre



Par Gotelind Alber et Kate Cahoon (Gender CC - Les femmes pour la justice climatique), avec la participation d'A.E. Boyer et de Margaux Granat (UICN)





CONTENU DU CHAPITRE



	Messages clés	315
5.0	Introduction	316
5.1	Opportunités et défis urbains	317
5.2	Le genre dans les politiques climatiques urbaines	325
5.3	Développer des villes résilientes au changement climatique et sensibles au genre	327
	• Planification urbaine pour la résilience	328
	• Énergie	330
	• Transports	332
	• Migration, établissements humains et logement	334
	• Gestion de l'eau	337
	• Catastrophes	337
	• Consommation	338
	• Gestion des déchets	340
	• Agriculture urbaine	341
	• Finance	342
5.4	Aller de l'avant	343
	Références	345



ACRONYMES

BRT	Service d'autobus express	ICLEI	Conseil international pour les initiatives environnementales locales
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	LGMA	Groupe constitutif des gouvernements locaux et autorités municipales
CDP	Conférence des Parties	ODD	Objectifs de Développement Durable
CO2	Dioxyde de carbone	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
EU-SILC	Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie	PAKLIM	Conseils stratégiques pour l'environnement et le changement climatique
GES	Gaz à effet de serre	RRC	Réduction des risques de catastrophes
GGCA	Alliance Mondiale pour les questions de Genre et le Changement Climatique	SEACC	Stratégie énergétique et d'atténuation du changement climatique
GIA	Evaluation de l'impact selon le genre	UGLM	Union des gouvernements locaux et municipaux
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat		
GPL	Gaz de pétrole liquéfié		



Messages clés

- Les zones urbaines sont en expansion, et en tant que producteurs, consommateurs et émetteurs principaux de gaz à effet de serre, les communautés et les décideurs urbains ont un rôle important à jouer dans l'atténuation du changement climatique, notamment par une planification urbaine favorisant un développement à faibles émissions de CO2.
- Les politiques climatiques urbaines doivent promouvoir et adopter une perspective socialement juste, les villes n'étant pas simplement un des principaux producteurs d'émissions de GES mais exacerbant aussi un développement inégal et les inégalités urbaines.
- Bien que des progrès considérables aient été réalisés en ce qui concerne les liens entre le changement climatique et les questions de genre au cours des dernières années, l'accent a surtout été mis sur les zones rurales, laissant des lacunes considérables sur l'ensemble des défis spécifiques aux contextes urbains.
- Beaucoup de villes développent et mettent en œuvre des stratégies et des systèmes de lutte contre le changement climatique et ses impacts, mais la plupart des gouvernements locaux ne prêtent pas encore attention aux questions de genre et à l'intégration d'une approche de genre dans leurs plans d'action et leurs politiques climatiques.
- « La double intégration » du changement climatique et du genre est un défi permanent pour les personnes impliquées dans la politique urbaine. Bien qu'il s'agisse sans doute d'une entreprise de longue haleine exigeant à la fois un changement de pensée et un processus d'apprentissage progressif, l'objectif de transformer les villes mal adaptées en des communautés à faibles émissions de carbone, résilientes, égalitaires et solidaires est sans doute légitime.
- L'importance d'inclure des dimensions de genre dans les politiques climatiques urbaines ne vise pas seulement à réduire les inégalités sociales, mais aussi à exploiter pleinement le potentiel des femmes et des hommes à lutter avec succès contre le changement climatique.



5.0 Introduction

Avec une part croissante d'émissions de GES provenant des zones urbaines,¹ estimée à plus de 70% des émissions de dioxyde de carbone mondiales liées à l'énergie (CO₂), le développement et la gestion urbaine durables sont de plus en plus reconnus comme des aspects importants pour répondre aux défis du changement climatique.

Actuellement, 54% de la population mondiale vit dans les zones urbaines.² Etant données la croissance démographique et l'urbanisation rapide, ce chiffre devrait augmenter à plus de 64% d'ici à 2050, soit 2,5 milliards de personnes de plus vivant en milieu urbain.³ Une grande partie de cette croissance aura lieu dans des quartiers informels dans les pays asiatiques et africains à faible revenu.⁴ Les enjeux sont particulièrement importants pour les populations de ces villes, en particulier pour les quelques 360 millions de citoyens vivant actuellement dans des zones situées à moins de dix mètres au-dessus du niveau de la mer,⁵ extrêmement vulnérables aux effets croissants du changement climatique (inondation des zones basses et augmentation de la température au sein des villes en raison des phénomènes « d'îlots de chaleur »). Les populations se déplaçant rapidement vers les villes au cours du prochain siècle, et la croissance et l'étalement urbain se poursuivant, le besoin de mesures d'atténuation, d'adaptation et de préparation aux catastrophes à l'échelle locale deviendra vite incontournable.

Toutefois, le changement climatique ne touche pas tout le monde de la même façon. Dans les villes comme ailleurs, la vulnérabilité est étroitement liée au genre, à l'âge, à l'origine ethnique et aux revenus. Les inégalités

de richesse dans les villes, et plus précisément la pauvreté urbaine, sont une conséquence manifeste de l'urbanisation rapide, et la réduction de la pauvreté, par opposition à son aggravation, est un facteur important dans les discussions sur le changement climatique, en particulier en ce qui concerne la vulnérabilité des individus. Les citoyens pauvres manquent de ressources, de connaissances et de services pour s'équiper contre la variabilité et les changements climatiques. Les zones densément peuplées, offrant un logement informel ou déficient dont les habitants dépendent de l'infrastructure et des services de base, souffriront le plus du changement climatique en raison de leur plus grande vulnérabilité et de leur capacité d'adaptation plus limitée. Les femmes et les filles représentant trois cinquièmes du milliard de pauvres dans le monde⁶ et se situant souvent parmi les plus pauvres des pauvres, elles seront affectées de façon disproportionnée en raison de leur accès limité aux ressources et aux services. En outre, les besoins et les priorités des personnes déjà défavorisées ne sont souvent pas reconnus ou abordés.

Bien que des progrès aient été réalisés en ce qui concerne les liens entre le changement climatique et l'égalité de genre au cours des dernières années, ceux-ci se sont surtout concentrés sur les zones rurales, laissant des lacunes considérables dans les défis spécifiques aux contextes urbains. Il est donc essentiel de commencer à reconnaître les obstacles persistants qui aggravent les inégalités de genre et limitent le développement durable et le potentiel des autorités locales à lutter efficacement contre le changement climatique. Les impacts du changement climatique se faisant sentir directement et



fréquemment dans les zones urbaines, des politiques cohésives, sensibles au genre, nationales et locales sont essentielles pour répondre au changement

climatique et réduire la vulnérabilité des individus afin de leur donner une vie et des moyens de subsistance plus équitables et plus résilients en milieu urbain.

5.1 Opportunités et défis urbains

Les villes mondiales, avec leurs populations denses, leurs infrastructures concentrées et leurs vastes zones asphaltées sont particulièrement vulnérables aux journées les plus chaudes, aux périodes de sécheresse prolongées, à la montée du niveau de la mer et à l'augmentation des tempêtes, en particulier dans les régions côtières et le long des rivières. Faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux situations de catastrophes est donc primordial pour les villes, et les urbanistes et décideurs politiques seraient bien avisés d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies visant à renforcer la résilience et l'adaptation des villes à la variabilité climatique.

Le vieillissement des infrastructures, dont une grande partie a besoin d'être rénovée et remise à niveau, est une préoccupation pour les villes développant des plans d'adaptation. Les ponts, les routes, les bâtiments et les systèmes de métro ne peuvent pas être déplacés de manière rentable et une grande partie de ces infrastructures fragiles pourrait être exposée à des effets plus forts et plus fréquents du changement

climatique, tels que les tempêtes ou les inondations. L'échec des urbanistes à ajuster les constructions et les codes urbains existants pour préparer l'avenir limitera la capacité des villes à s'adapter.⁷ De plus, certains pays, en raison d'un manque de fonds et de ressources, ne pourront pas s'adapter et subiront les effets des événements climatiques à évolution lente ou plus extrêmes.

En plus des dommages physiques causés par les phénomènes météorologiques extrêmes, les urbanistes, les systèmes de gouvernance locale et les fournisseurs de services devront se préparer à accueillir de plus en plus de gens et adapter les infrastructures dans une optique d'adaptation. Une croissance urbaine rapide et non planifiée dans un contexte de changement climatique représente une menace au développement durable et équitable. Par conséquent, une meilleure planification urbaine, un développement responsable et socialement inclusif, ainsi qu'une coopération et une participation politique sont nécessaires à tous les niveaux.



Encadré 1 : Adaptation VS atténuation

Les émissions urbaines par habitant peuvent varier considérablement au sein d'un même pays ou d'une région. Les principaux facteurs d'influence sont la structure spatiale de la ville en termes de densité et d'utilisation du sol, la qualité et l'emplacement des infrastructures comme les transports publics, l'intensité des émissions de carbone provenant des activités économiques locales (la présence d'industries lourdes utilisant de grandes quantités d'énergie dans la région, par exemple), le revenu des citoyens, la gouvernance de la région et les conditions climatiques locales.⁸ Pour cette raison, différents pays auront des approches différentes au développement durable. Par exemple, les pays en développement, dont les populations sont les plus touchées par le changement climatique mais contribuent le moins à celui-ci, se concentrent souvent sur l'adaptation ou les stratégies réactives. Les pays développés, qui émettent des quantités importantes de GES, se sont historiquement concentrés à la fois sur les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux dérèglements climatiques. Il est cependant de plus en plus nécessaire, pour tous les pays et toutes les villes, d'adopter une approche intégrée aux stratégies d'atténuation et d'adaptation.

Adaptation

L'adaptation réduit stratégiquement l'exposition et la vulnérabilité aux impacts du changement climatique et améliore la capacité d'adaptation à ses effets. Il est évident que la vulnérabilité et la capacité d'adaptation sont largement tributaires de l'exposition et de diverses questions sociales, dont les inégalités de genre.⁹ Plus les citoyens ont un accès limité aux ressources, aux infrastructures et aux services, plus il leur sera difficile d'assurer leurs moyens de subsistance face aux inondations, à la sécheresse ou aux catastrophes. Pour de nombreuses activités d'adaptation, il est difficile de différencier le renforcement de la résilience du développement, ses activités impliquant des mesures visant à créer des emplois formels, à améliorer la mobilité et à faciliter le travail de soins.

Atténuation

Les villes ont besoin d'un agenda clair en matière d'atténuation urbaine, en particulier dans les pays industrialisés. Les urbanistes sont responsables de l'aménagement du territoire et autres aspects réglementaires, décidant ainsi des structures et infrastructures pertinentes pour les émissions de GES de la société. En outre, les villes sont souvent responsables de la fourniture de services tels que les transports en commun et l'approvisionnement énergétique, et peuvent, par exemple, augmenter la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique ou améliorer les moyens de transport public pour promouvoir une mobilité faible en carbone.



Bien qu'une augmentation rapide de l'urbanisation requière la construction de nouvelles infrastructures afin d'accueillir les populations croissantes, il est possible pour les villes de se développer de façon durable, vivable et dynamique. En tant que centres majeurs économiques et culturels, les villes ont une occasion unique de combattre et de faire face au changement climatique mondial par des mesures d'atténuation et d'adaptation urbaine. Une planification et un développement urbains efficaces sont nécessaires, les densités de peuplement devenant de plus en plus compactes. La planification devrait aussi éviter les zones sujettes aux inondations et inclure les options de transport à faibles émissions et les installations d'énergie renouvelable décentralisées. De même, des infrastructures durables et efficaces aideront à fournir des services de base aux communautés et à assurer des systèmes fiables d'approvisionnement et d'épuration de l'eau.

Les villes ne sont pas de simples agglomérations, elles sont composées de populations diverses. Dans la plupart des pays, les autorités locales urbaines ont droit à l'auto-administration démocratique et sont chargées d'un grand nombre de tâches pour soutenir et gérer ces besoins. Beaucoup de ces tâches de planification et de politique urbaine, notamment en matière de logement, d'énergie, de transports, d'infrastructures et de gestion des déchets et de l'eau, contribuent au changement climatique et seront affectées par celui-ci. Le rôle de l'administration locale est indispensable pour relever les défis et saisir les opportunités liées à la transition nécessaire vers un développement durable, en particulier du fait que les administrations locales représentent le niveau

d'autorité le plus proche des citoyens, les plaçant dans une position de force pour intégrer les questions sociales, dont la réduction de la pauvreté et l'égalité de genre, au sein de leur agenda climatique.

Cependant, les rôles de l'administration locale sont définis et parfois limités par les paramètres multi-niveaux spécifiques de leur contexte national. Dans la plupart des pays, les gouvernements locaux possèdent une gamme d'options pour réduire les émissions de GES, améliorer la résilience et réduire les risques de catastrophes. Pourtant, environ 68% des villes, à l'échelle mondiale, ont entrepris une planification de l'adaptation, mais seulement 18% travaillent à sa mise en œuvre.¹⁰ Cela peut être causé par une limitation de leur influence politique en raison de la hiérarchie bureaucratique et de dispositions peu claires quant à la répartition des tâches entre les différents niveaux politiques, pouvant entraver les progrès de la planification et de la mise en œuvre. De même, l'absence de directives, de moyens financiers et de personnel qualifié s'est avérée être un obstacle majeur pour les collectivités locales.

Malgré ces obstacles, beaucoup de villes, en particulier dans les pays à forts revenus, se sont investies dans des stratégies d'atténuation depuis une ou deux décennies. Ces villes, ainsi que d'autres dans les pays en développement, intègrent maintenant des stratégies d'adaptation dans leur planification et leur gestion urbaine. La prochaine étape cruciale est d'intégrer des réponses sensibles au genre dans des politiques complètes sur le changement climatique, un thème actuellement absent des stratégies d'action climatique de beaucoup de villes.¹¹



Encadré 2 : Comment les villes répondent-elles au changement climatique

Dans les années 1990, un petit nombre de villes pionnières, comme Heidelberg et Francfort en Allemagne, et Toronto au Canada, s'engagèrent volontairement à lutter contre le changement climatique et commencèrent à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'action climatique visant à réduire les émissions de GES. Les gouvernements locaux formèrent des réseaux à l'échelle régionale, tels que le Conseil international pour les

initiatives environnementales locales (ICLEI), Gouvernements locaux pour la durabilité (fondé comme Conseil international pour les initiatives écologiques locales en 1990), C-40 et l'Alliance des villes européennes pour le climat, afin de partager informations et expériences, collaborer et s'aider mutuellement. Par la suite, un nombre croissant de villes commencèrent à prendre part à la politique climatique.

New York, Etats-Unis

Le gouvernement de la ville de New York s'est longtemps consacré à réduire la contribution de la ville au changement climatique et à la préparer aux impacts inévitables de celui-ci. En 2011, la mairie de New York publiait « PlaNYC », décrivant non seulement une série d'actions pour atteindre l'objectif de réduire les émissions de 30% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2005, mais soulignant également l'importance des stratégies d'adaptation et d'atténuation climatiques dans le cadre de solutions plus globales.¹² Après qu'un ouragan dévastateur sur le plan économique, l'ouragan Sandy, ait frappé la côte atlantique des États-Unis en 2012, l'ancien maire de New York, Michael Bloomberg, présentait *A Stronger, More Resilient New York (New York plus forte et plus résiliente)*. Cette vaste stratégie d'adaptation

décrivait quelques 250 initiatives visant à réduire la vulnérabilité de la ville aux effets du changement climatique, comme l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation de la fréquence des tempêtes.¹³ La majeure partie de ce plan de USD 19,5 milliards était consacrée à la réparation et à l'amélioration des infrastructures publiques et privées endommagées.¹⁴ Cela comprenait l'amélioration des systèmes de transport, tels que le métro, les lignes de bus, les routes et les ponts, lourdement endommagés par les inondations pendant et après l'ouragan Sandy.¹⁵ Le reste du budget, environ 20%, était alloué à la construction de digues et à l'amélioration des protections côtières naturelles, comme les zones marécageuses et les dunes de sable.¹⁶



Encadré 2 : Comment les villes répondent-elles au changement climatique (Cont.)

Londres, Angleterre

En 2010, suite à des inondations, des sécheresses et des vagues de chaleur persistantes, le maire de Londres, Boris Johnson, invitait les citoyens à partager leurs idées et leurs compétences en matière de stratégies d'adaptation avec la fameuse phrase : « Si nous ne pouvons pas nous faire pousser des branchies, nous allons devoir penser à d'autres façons de nous adapter. »¹⁷ Grâce à la combinaison propositions citoyennes et d'un rapport national du Centre Hadley de Recherche et de Prévision Climatique (Met Office) sur le changement climatique, le rapport final, intitulé « *Gestion des risques et augmentation de la résilience* », identifiait les résidents et

les infrastructures les plus vulnérables de Londres. Le rapport proposait 34 initiatives d'adaptation, se concentrant sur la gestion du risque d'inondations, l'expansion des parcs urbains et de la végétation et l'amélioration de l'efficacité hydrique et énergétique dans les vieilles maisons.¹⁸ En outre, en 2011, Johnson publiait « *Garantir l'avenir énergétique de Londres : stratégie du maire pour l'énergie et l'atténuation du changement climatique* ». Appelé *CCMES*, ce plan met l'accent sur des stratégies de réduction des émissions de GES dans les secteurs du transport et de l'énergie, de soutien à l'innovation et à l'investissement dans l'énergie et de promotion d'une utilisation efficace de l'énergie dans le Grand Londres.¹⁹

Quito, Équateur

Approuvée par le Conseil métropolitain de Quito en 2009, la « Stratégie de Quito pour le changement climatique » fut le résultat de la Conférence régionale sur le changement climatique « *Clima Latino* » en 2007.²⁰ Quito, qui accueillit la Conférence cette année-là, subissait déjà les impacts du changement climatique à l'échelle locale. Les

glissements de terrain, les inondations, les sécheresses et la fonte du glacier Antisana conduisirent l'ancien maire, Paco Moncayo, à faire en sorte que le plan stratégique pour le climat, comprenant à la fois des stratégies d'atténuation et d'adaptation, devienne l'élément central du programme de développement de la ville.²¹ Une étude de cas



Encadré 2 : Comment les villes répondent-elles au changement climatique (Cont.)

Quito, Équateur (Cont.)

de 2013 sur Quito rapporte que 350 millions de dollars ont été investis dans des stratégies d'adaptation spécifiques pour les écosystèmes et la biodiversité, l'approvisionnement en eau

potable, la santé publique, les infrastructures et la production énergétique et la gestion des risques climatiques.²²

Semarang, Indonésie

Semarang, ville côtière de l'île de Java de 2 millions d'habitants, s'est engagée à réduire les risques climatiques et les émissions de GES avec l'aide du Réseau des villes asiatiques pour la résilience au changement climatique (ACCCRN) et du programme de coopération indonésien-allemand « Conseils stratégiques pour l'environnement et le changement climatique » (PAKLIM). Le point de départ du programme intégré pour le changement climatique, en 2010, fut une analyse de vulnérabilité basée sur des évaluations à l'échelle de la ville et des communautés, ainsi qu'une évaluation de la gouvernance en matière d'adaptation.

Par la suite, une stratégie de résilience couvrant tous les secteurs pertinents fut préparée. Une approche communautaire et participative fut déployée lors de la mise en œuvre, en particulier pour les interventions sur les infrastructures décentralisées pour la collecte d'eau de pluie, le traitement des eaux usées et les systèmes de filtration de l'eau, afin de renforcer la résilience des groupes vulnérables. Un certain nombre de stratégies furent développées pour atteindre des objectifs conséquents de réduction des émissions, dont l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement d'un système de gestion intégrée des déchets.²³



Les villes seules ne seront peut-être pas en mesure de stopper complètement le changement climatique, ni d'empêcher totalement ses impacts négatifs. En effet, toute action visant à contrer les effets du changement climatique aura de profondes répercussions sur les résidents. Il est donc nécessaire pour les villes d'être proactives et multidimensionnelles dans leur approche, afin d'aborder les dimensions sociales, et notamment les questions de genre, en conjonction avec les actions climatiques.

Encadré 3 : Participation des autorités locales et influence sur les négociations mondiales

Depuis quelques années, la contribution importante des villes (et des acteurs non étatiques) dans la lutte contre le changement climatique est de plus en plus reconnue. Pourtant, au sein du forum international dédié au changement climatique, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les politiques climatiques sont presque exclusivement négociées par les gouvernements nationaux, les gouvernements locaux n'ayant qu'un rôle « d'observateurs » équivalent à celui de la société civile et autres groupes. Le

groupe constitutif des Gouvernements locaux et autorités municipales (LGMA) a donc activement défendu la reconnaissance de l'échelon local lors des négociations de textes, afin d'obtenir une plus grande reconnaissance et un plus grand soutien. Au-delà de cette reconnaissance, une répartition claire et efficace des tâches entre les différents niveaux de gouvernement est nécessaire, ainsi que la collaboration des acteurs à tous les niveaux pour travailler ensemble dans un délai très court afin de garantir une action de grande envergure et à long terme.

MESURER LES ÉMISSIONS DE GES DES VILLES

Le protocole mondial d'inventaire des gaz à effet de serre à l'échelle communautaire, présenté lors de la 20^{ème} Conférence des Parties (CDP20) à la CCNUCC en 2014, est l'une des nombreuses normes globales proposées pour une mesure cohérente et comparable des émissions urbaines de GES. Ce protocole utilise un cadre clair s'appuyant sur des méthodologies existantes du GIEC, consistant en deux démarches pour que les villes puissent calculer et déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre. La première cherche à capturer les émissions liées à la consommation et aux activités de production ayant lieu à l'intérieur des limites de la ville, ainsi que certaines émissions ayant lieu en dehors de celle-ci. L'autre divise les émissions en trois catégories selon l'endroit où elles sont physiquement produites. La première catégorie regroupe les émissions de sources situées à l'intérieur des limites de la ville, la seconde comprend les émissions du réseau énergétique à l'intérieur des limites de la ville, et la troisième concerne les émissions se produisant à l'extérieur de la ville en raison d'activités ayant lieu au sein de celle-ci.²⁶ Comme beaucoup des inventaires proposés pour les villes, cette norme présente quelques possibilités de pertes et d'incohérences pouvant conduire à des estimations incertaines.²⁷



Encadré 4 : Inventaires des GES urbains

Les quantités d'émissions des grandes villes sont considérables et peuvent dépasser celles d'un pays entier. Par exemple, les émissions de GES annuelles de la ville de New York sont supérieures à celles de Cuba.^{24/25} Des stratégies d'atténuation dans les grandes villes sont donc particulièrement importantes.

Afin de planifier les mesures d'atténuation, il est utile de dresser un inventaire des GES pour analyser la quantité d'émissions générées et la provenance de ces émissions. L'objectif principal d'un inventaire de GES est d'obtenir une vision claire de la situation de départ, avec une ventilation des émissions par secteur, et d'identifier les zones potentielles pour mettre en place des mesures d'atténuation. A un stade ultérieur, des mises à jour doivent être produites afin de suivre les progrès, d'affiner les données et de présenter des résultats mesurables des actions de réduction d'émissions. La compilation d'inventaires réguliers est indispensable en raison de la nature changeante et interdépendante des infrastructures, des services et de la population de la ville, en particulier dans les grandes villes. Pour les villes plus petites, la compilation d'inventaires réguliers est également utile afin de systématiquement planifier et réaliser un suivi des mesures d'atténuation.

Bien qu'il existe une méthodologie standard pour l'inventaire des GES par les nations, développée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il n'existe pas d'équivalent pour les villes. Le problème est que, dans la plupart des cas, les villes ne contrôlent pas totalement les sources de leurs émissions. Par exemple, la majorité de l'électricité est souvent « importée » par la ville depuis de grandes centrales électriques se trouvant en dehors des limites de celle-ci. L'approche territoriale dont s'inspire la méthodologie du GIEC pour les nations pourrait donc fournir des résultats trompeurs ne prenant pas pleinement en compte les émissions de carbone résultant des activités au sein de la ville.

Ainsi, la plupart des méthodologies et des outils d'inventaires urbains de GES reposent plutôt sur la comptabilisation des émissions directes et indirectes de la consommation énergétique au sein de la ville, incluant ainsi les chaînes d'approvisionnement de celle-ci. Toutefois, les méthodologies disponibles peuvent varier au niveau de certains détails tels que les limites du système, les méthodes de calcul et les coefficients d'émission.



5.2 Le genre dans les politiques climatiques urbaines

Comme souligné dans la section précédente, il existe une gamme d'options permettant aux administrations locales de répondre aux défis climatiques. Ainsi, un nombre croissant de villes adoptent des politiques climatiques, bien que la planification et la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation reste une tâche difficile, aussi bien dans l'hémisphère nord que dans le sud. A l'heure actuelle, les politiques existantes n'ont globalement pas réussi à reconnaître et à aborder les aspects de genre et demeurent en grande partie aveugles à ces questions. Cela malgré le risque que des politiques mal conçues puissent aggraver les inégalités, et bien qu'il existe un potentiel considérable pour les administrations locales de lutte contre les inégalités sociales et de renforcement de leurs actions climatiques grâce à l'intégration des questions de genre.

La nécessité d'aborder les dimensions sociales dans les politiques climatiques à différents niveaux est maintenant bien reconnue. Malgré cela, des lacunes dans les connaissances et des ressources financières limitées ont tendance à provoquer l'hésitation des décideurs au moment de considérer les questions sociales, ou plus précisément les questions de genre,

dans les politiques climatiques. Une des nombreuses causes de ceci est l'absence de données ventilées par sexe, en particulier au niveau intra-ménage, compliquant l'obtention d'une vision claire des liens entre le genre et les questions liées au climat dans les zones urbaines.

Il existe cependant un nombre croissant de données montrant que les disparités entre les genres existent et que, dans les villes, l'écart entre privilégiés et défavorisés peut être aussi important que l'écart global entre pays développés et en développement. Par conséquent, la population mondiale continuant à se déplacer vers les villes, la responsabilité d'aborder ces inégalités sociales reviendra de plus en plus au niveau du gouvernement local. De même, une importante « lacune de genre » persiste en matière de leadership, de prise de décision, d'éducation, de salaires et d'accès aux ressources et aux finances, dans toutes les régions du monde. Cette lacune peut être particulièrement apparente à l'échelle locale, où les secteurs traditionnellement dominés par les hommes, comme les transports et l'énergie, continuent à négliger les priorités et les capacités des femmes.



Encadré 5 : Participation des femmes aux postes décisionnels dans les gouvernements locaux

Les femmes sont sous-représentées dans les processus décisionnels à tous les niveaux, aussi bien dans les entités publiques que dans la sphère privée. Une des conséquences de ce déséquilibre est l'influence masculine affectant la planification et la prise de décision, et entraînant un échec de prise en compte des besoins différents des femmes, à cause des responsabilités et des rôles socialement déterminés.

Selon un rapport de l'Union des villes et des gouvernements locaux (UCLG), les femmes représentent moins de 5% des maires et 20% des

conseillers municipaux dans le monde entier.²⁸ L'UCLG signale également que les femmes maires dirigent seulement 16% des capitales du monde, et parmi les 34 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants, seulement trois sont dirigées par des femmes.²⁹

Dans la plupart des pays, la représentation des femmes dans les processus décisionnels à l'échelle locale ne dépasse pas leur représentation à l'échelle nationale, sauf dans les pays où un système de quotas est en place, comme en Inde ou au Rwanda.³⁰

Il ne fait aucun doute que les politiques climatiques doivent aborder et adopter une perspective socialement juste, les villes n'étant pas seulement un des principaux producteurs d'émissions de GES contribuant au changement climatique imminent, mais aussi parce qu'elles exacerbent un développement inégal et les inégalités urbaines lorsqu'elles ne sont pas contrôlées.³¹ L'utilisation du genre comme catégorie d'analyse dans le suivi climatique peut révéler l'étendue de cette inégalité et de cette injustice qui empêche les femmes de s'engager activement dans les questions climatiques qui les affectent pourtant souvent de manière disproportionnée. Sur le plan international, des organisations comme l'Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique (GGCA) et ses membres ont apporté d'importantes contributions à la CCNUCC pour

des politiques plus sensibles au genre, et notamment plusieurs décisions soulignant la nécessité de la participation des femmes dans presque chaque domaine thématique de la CCNUCC.³²

Ainsi, les politiques considérant les liens existant entre le genre et le changement climatique dans les zones urbaines, peuvent être plus équitables et efficaces dans leur mise en œuvre. Ceci n'est pas seulement vrai pour les villes dans les pays à faibles et moyens revenus, où les disparités entre les genres sont frappantes, mais aussi dans les pays à forts revenus. Une récente étude suédoise sur l'intégration du genre dans l'adaptation locale le souligne.³³ Bien que les pays scandinaves soient, de toute évidence, reconnus pour leurs résultats en matière d'égalité de genre, les auteurs font valoir



que la répartition des effets et les réponses au changement climatique selon le genre, dans les pays industrialisés, est suffisamment conséquente pour justifier plus d'attention que ce qu'elle a reçu jusqu'à présent. Une autre étude suédoise s'est penchée sur les dimensions de genre des réponses au changement climatique dans les municipalités suédoises³⁴ et a mis en évidence que la sensibilisation aux questions de genre a une influence importante sur la façon dont les municipalités réagissent au changement climatique. Les premiers résultats suggèrent qu'une relation positive pourrait exister entre la sensibilité au genre et la qualité des politiques et des pratiques climatiques des communautés, conduisant à d'intéressantes pistes pour de futures priorités de recherches et de développements politiques.

« La double intégration » du changement climatique et du genre est une tâche permanente pour tous les acteurs impliqués dans la politique urbaine. Bien qu'il s'agisse sans doute d'une entreprise de

longue haleine exigeant à la fois un changement de pensée et un processus d'apprentissage progressif, l'objectif de transformer les villes mal adaptées en des communautés à faibles émissions de carbone, résilientes, égalitaires et solidaires est sans doute légitime.

Les co-bénéfices largement vantés de la politique climatique, et notamment la création d'emplois, l'habitabilité, l'accessibilité et la résilience accrue, ainsi qu'une meilleure santé et qualité de l'air peuvent être maximisées grâce à des politiques climatiques urbaines intégrant les composantes sociales (réduction de la pauvreté et égalité hommes-femmes) dans leur approche. Avec l'intégration du genre dans les processus procéduraux, les mesures de genre ne seront plus considérées comme un « plus » mais plutôt comme une composante essentielle à une politique climatique optimale et à une urbanisation durable, équitable et résiliente.

5.3

Développer des villes résilientes au changement climatique et sensibles au genre

Une grande partie de la dynamique de l'urbanisation durable vient des autorités infranationales et locales elles-mêmes. Il est donc essentiel que la politique climatique adopte une approche large et s'attaque à tous les secteurs pertinents, en particulier lorsque des mesures d'atténuation et

d'adaptation sont nécessaires. En plus de l'intégration des considérations climatiques, les dimensions de genre du changement climatique doivent aussi être intégrées à la planification des actions d'atténuation et d'adaptation locales à tous les stades du processus politique. Bon nombre d'expériences acquises de la



recherche et des actions rurales peuvent s'appliquer également à des contextes urbains, bien qu'un certain nombre de défis spécifiques au genre dans les zones urbaines doivent aussi être abordés. Cela est particulièrement vrai dans le contexte de la croissance rapide des populations urbaines et de la portée considérable de l'action climatique sensible au genre pouvant être entreprise par les collectivités locales.

La section suivante présente les options de politiques climatiques urbaines dans les secteurs concernés, la dimension de genre de chacune, et la façon dont ces politiques urbaines peuvent intégrer ces aspects pour une approche améliorée sensible au genre ainsi que pour des résultats globaux plus solides. Afin de présenter les enjeux principaux, les sections suivantes sont organisées par secteur, bien que ceux-ci se chevauchent et s'entrecroisent souvent. Cette liste des questions urbaines n'est pas exhaustive, mais elle a été choisie pour sa pertinence dans les discussions actuelles et en fonction des informations disponibles, tout en s'alignant également sur les thématiques abordées dans d'autres chapitres de cette publication.

Planification urbaine pour la résilience

La planification et le développement urbains durables offrent une occasion unique pour les villes de travailler à un développement à faibles émissions tout en améliorant l'adaptation et la résilience. Ils peuvent façonner des espaces urbains permettant aux gens de socialiser ou au contraire, aggraver les inégalités et l'exclusion, et sont donc également pertinents pour analyser et répondre aux questions sociales et d'égalité de genre. Pourtant, la plupart des villes font face à des conflits d'intérêts au moment d'aborder les dimensions sociales, économiques et

environnementales de l'aménagement du territoire et du développement.³⁵

Dans les villes à faible et moyen revenus, les politiques de planification spatiale sont généralement dépassées par une croissance démographique informelle rapide et des budgets municipaux restreints. Comme indiqué précédemment, dans les pays à revenu élevé, les stratégies spatiales reposent souvent sur des politiques limitant le sur-développement et l'étalement et suffisent à lutter contre le changement climatique. Toutefois, celles-ci doivent être soigneusement mises en oeuvre car elles peuvent provoquer une augmentation des prix de l'immobilier et causer des mouvements de gentrification.^{36/37} De même, la densification a également été reliée à une distribution inégale des espaces domestiques habitables³⁸ et augmente l'exposition aux éléments polluants de l'air qui affectent directement les femmes, en particulier lorsque les milieux urbains compacts ne sont pas complétés par une expansion des transports publics et des espaces ventilés au sein des foyers.³⁹ Les politiques de villes compactes peuvent également affecter de façon inégale la sécurité et l'accès aux installations et aux espaces publics, aggravant ainsi les inégalités spatiales entre les groupes sociaux vulnérables. Certains éléments montrent que la taxation de nouveaux développements afin de couvrir les coûts des projets d'infrastructures est un moindre fardeau pour les groupes à faible revenu que l'utilisation d'autres instruments d'aménagement du territoire.

Une des priorités de la planification et des politiques climatiques urbaines sensibles au genre est l'augmentation de la résilience. Des mesures techniques d'adaptation, tels que l'amélioration des infrastructures matérielles, sont nécessaires, mais elles ne devraient pas avoir priorité sur la résilience des collectivités et des quartiers, en particulier pour



les villes situées dans des pays à revenus faibles ou intermédiaires. Cela nécessite un changement de perspective. Plutôt que de se concentrer uniquement sur les réponses techniques « hiérarchiques » aux variations climatiques prévues, les politiques doivent prendre en compte les relations sociales et accorder plus d'attention aux approches incluant des efforts visant à renforcer les moyens de subsistance des citoyens en améliorant la sécurité alimentaire, le logement et les infrastructures de base pour l'énergie, la mobilité, l'eau et l'assainissement. En outre, afin de comprendre les dimensions de genre, une analyse différenciée peut être utile, en intégrant par exemple une évaluation des risques et de la vulnérabilité comprenant non seulement les quartiers mais relevant aussi les disparités entre les ménages.⁴⁰

Tant pour l'adaptation que pour l'atténuation, une approche favorable aux pauvres est nécessaire, mais ne suffit pas à elle seule. Les autres disparités de genre doivent être aussi abordées, en particulier « l'économie des soins » et l'économie informelle.

L'atténuation climatique exige une approche multidimensionnelle qui combine la politique climatique avec les politiques existantes sur la qualité de l'air afin d'avancer vers des villes plus vivables et plus efficaces. Cela implique de changer et d'améliorer les infrastructures, les structures sociales et les services publics, plutôt que de s'en remettre seulement aux technologies d'atténuation.

Encadré 6 : Intégration du genre dans la planification des transports urbains à Vienne

La stratégie d'intégration du genre de Vienne repose sur cinq principes : un langage non sexiste, la collecte et l'analyse de données sexospécifiques, l'égalité d'accès et d'utilisation des services, la participation égale des femmes et des hommes dans la prise de décision et l'intégration de l'égalité de traitement dans les processus de direction.

La municipalité a adopté des directives pour une ville « sûre » et a réalisé une planification participative sensible au genre à l'échelle des communautés pour les espaces publics et les

bâtiments publics et privés de plusieurs districts. Un certain nombre de guides et un rapport de suivi de l'égalité de genre sont disponibles.⁴¹

Dans le cadre de la stratégie, le Département d'intégration du genre a analysé les bénéficiaires des fonds et des services et aborde la question de savoir si la répartition des ressources compromet ou améliore l'égalité de genre. Il s'est aussi penché sur la question de la planification d'un transport sensible au genre et de l'intégration du genre dans le développement urbain et l'urbanisme.



Énergie

L'énergie, qui représentait 35% du total des émissions mondiales de GES en 2010,⁴² est généralement le secteur prioritaire autour duquel les programmes d'atténuation sont élaborés. C'est un sujet d'extrême importance pour les villes qui, selon les estimations, produisent 71 à 76% des émissions de GES liées à l'énergie.⁴³ L'urbanisme et la planification urbaine peuvent aider les villes à progresser pour devenir plus compactes, plus efficaces énergétiquement et plus respectueuses du climat. Cela peut être fait grâce à des zones, au sein des villes, dédiées aux installations d'énergies renouvelables décentralisées, en plus des options de cogénération et la promotion des énergies vertes, sans conséquence de coûts pour les consommateurs, et en particulier pour les ménages à faible revenu. Avec ses implications dans de nombreux secteurs, l'énergie est au cœur des réponses climatiques dans les contextes urbains et bien loin d'être neutre vis-à-vis du genre.

Les options d'actions incluent :

- L'amélioration l'efficacité énergétique des bâtiments (qui représente 19% des émissions mondiales de GES, lorsque les émissions liées à la production d'électricité et de chaleur sont incluses dans ce secteur);⁴⁴
- L'amélioration des appareils électriques ;
- L'amélioration des systèmes de chauffage et de climatisation ;
- L'amélioration de l'efficacité énergétique dans les établissements publics ;
- L'amélioration de la production combinée d'énergie, y compris pour le chauffage et le refroidissement ;
- Le passage à des combustibles à plus faibles émissions de GES (du charbon au gaz naturel, par exemple) ; et

- L'augmentation de la part des énergies renouvelables, grâce à des installations décentralisées ou à l'intégration de l'énergie solaire dans les bâtiments, par exemple.

Pour cela, les villes investissant dans les énergies propres et l'efficacité énergétique peuvent organiser des campagnes de sensibilisation du public afin de changer les comportements. Dans le but d'encourager les citoyens à économiser l'énergie par exemple, elles peuvent fournir des conseils et des subventions pour l'efficacité énergétique et les installations d'énergies renouvelables, et dans certains pays, elles peuvent même introduire des règlements exigeant des niveaux énergétiques plus élevés ou l'utilisation d'une proportion minimum d'énergie solaire.

Dans une perspective de genre pour ce secteur, il est important que les politiques énergétiques sensibles au genre abordent *aussi bien* les ressources que la pauvreté, en élaborant par exemple des stratégies pour réduire la consommation d'énergie grâce à l'efficacité et la suffisance énergétiques tout en améliorant l'accès et l'accessibilité pour les groupes défavorisés. L'électricité fournit des opportunités de création de revenus pour les femmes, leur permet de gagner du temps, améliore l'accès à l'information et leur permet d'alimenter une technologie productive, comme les machines à laver, les méthodes de traitement et de conservation des aliments et la production artisanale.

La pauvreté énergétique est un problème fréquent qui affecte fortement les femmes, y compris dans les pays à revenus moyens et élevés. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans certains pays européens, jusqu'à 30% de la population souffre de pauvreté énergétique (c'est-à-dire que les individus ne peuvent pas se permettre d'acheter suffisamment de combustible de chauffage pour maintenir une



température intérieure adéquate).⁴⁵ Les femmes ayant des revenus et des actifs plus limités, elles sont fortement susceptibles de constituer la majorité de ce groupe, en particulier les mères célibataires et les femmes âgées. La base de données des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC Eurostat) fournit, par exemple, des données récentes ventilées par sexe (ménages de femmes et d'hommes célibataires) quant à la capacité de chauffer les maisons dans les pays européens.⁴⁶

Dans les pays à faible revenu, ce problème est plus fréquent et plus grave. Même dans les villes, beaucoup de femmes n'ont pas accès à des services énergétiques modernes et sont tributaires de la biomasse traditionnelle comme le charbon de bois pour la cuisson. En outre, beaucoup de villes dans les pays en développement n'ont pas accès à un réseau électrique fiable et étendu à tous, et en cas de coupures d'électricité, les consommateurs privés sont

souvent désavantagés. Les communautés, dans ces régions, dépendent de la biomasse traditionnelle telle que le bois ou le charbon de bois pour de nombreux besoins énergétiques.

En ce qui concerne les programmes ciblant les ménages, la dynamique intra-ménage doit être prise en considération, en particulier pour déterminer qui utilise l'énergie et à quelles fins, et qui est responsable des investissements et des achats de matériel. La conception des programmes pourrait donc analyser les habitudes de consommation, les comportements, les habitudes de travail, y compris, et en particulier, les rôles et responsabilités liés aux soins, dans le but précis de réduire les stéréotypes de genre, plutôt que de les renforcer, et de s'assurer que la charge de travail des femmes n'est pas aggravée. L'information, l'éducation et la formation sont aussi des questions fondamentales, de même que la définition de comment et à qui les incitations peuvent être fournies.

Encadré 7 : Accès à l'énergie

Plus de 12% de la population urbaine dans le monde utilise encore des combustibles solides pour la cuisson et les besoins de chauffage.⁴⁷ Bien que l'utilisation de la biomasse soit plus fréquente en zones rurales (plus de 60% de l'utilisation⁴⁸) et que l'amélioration de l'accès aux énergies propres ne réduise pas nécessairement les émissions de GES, la réduction de l'utilisation de biomasse inefficace et polluante est indispensable à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés urbaines pauvres, et en particulier des femmes.

Les technologies telles que les chauffe-eaux solaires, les digesteurs de biogaz, les réchauds améliorés, le kérosène et le gaz de pétrole liquéfié (GPL) peuvent être mises en place à l'échelle domestique et communautaire afin de remplacer les combustibles de biomasse traditionnels. Cependant, le caractère abordable de la technologie et l'accès à l'électricité sont des facteurs limitants de l'accès à l'énergie dans les communautés pauvres aussi bien rurales qu'urbaines (plus d'informations dans le chapitre 4.1).



Transports

Même si les transports sont l'un des secteurs d'utilisation de l'énergie, ils sont généralement traités à part en raison de leurs caractéristiques spécifiques et des options d'atténuation qu'ils représentent. Le secteur des transports représente 14% des émissions mondiales de GES⁴⁹ et devrait croître considérablement, en particulier dans les pays en développement. L'amélioration des politiques de transports, y compris la réduction de la dépendance envers les véhicules privés, peut avoir un impact significatif sur l'atténuation des GES, en particulier dans les zones urbaines densément peuplées où les transports en commun peuvent être efficacement utilisés. Afin d'obtenir des réductions d'émissions de GES, les villes peuvent améliorer l'infrastructure des transports non motorisés, élargir et améliorer les transports en commun et, parallèlement, décourager le transport motorisé individuel. Les mesures techniques à court terme incluent des véhicules plus propres, ainsi que l'amélioration de la consommation de carburant des véhicules et de l'efficacité des systèmes de transport de marchandises. Les politiques plus fondamentales pour influencer la demande de mobilité à moyen et long terme incluent le développement urbain, en particulier pour éviter l'étalement et favoriser le développement axé sur le transport, en concentrant les nouveaux développements le long des lignes de transport public existantes.

Les dimensions de genre de l'atténuation dans le secteur des transports ont clairement été identifiées par les nombreux éléments démontrant les tendances et les objectifs de transport différenciés selon le genre et le type de transport utilisé (pourcentage d'utilisateurs par type de mobilité, comme la

marche, le vélo, les transports en commun et le transport individuel motorisé, par exemple). Les femmes ont généralement tendance à avoir des habitudes de trajets plus complexes, incitant à des services de transports publics adéquats pouvant non seulement répondre aux trajets domicile-lieu de travail, mais aussi aux trajets impliquant des achats, l'accompagnement des enfants à l'école et les soins aux personnes âgées de la famille. Les femmes se déplacent pour des raisons plus diverses et utilisent des modes de transports durables plus souvent que les hommes⁵⁰, soit parce qu'elles choisissent de le faire, soit parce qu'elles n'ont pas le moyen d'utiliser un transport privé. Les statistiques du secteur des transports, par exemple, dans les pays à faible, moyen et haut revenus, montrent que les hommes sont plus susceptibles d'utiliser leurs voitures pour les trajets de travail et pour les loisirs, alors que les femmes ont tendance à travailler moins loin, ou à la maison, et se déplacent plus pour des soins familiaux, et largement en transports publics.^{51'52'53}

Cependant, celles qui choisissent les options de transports publics doivent faire face à des tentatives accrues d'agressions sexuelles.⁵⁴ Le manque d'options de transport sûres limite la mobilité des femmes et peut même conduire les filles et les femmes à abandonner l'école ou à rejeter un emploi et des opportunités économiques.⁵⁵ Toutefois, les mesures visant à améliorer l'accès des femmes aux transports privés ne sont pas nécessairement favorables aux politiques d'atténuation climatique. Ainsi, l'accent devrait plutôt être mis sur la création de politiques et de systèmes de transports publics accessibles, abordables et sûrs, en tenant compte de leur influence sur l'inclusion ou l'exclusion sociale.⁵⁶



Encadré 8 : Sécurité des systèmes de transports publics urbains

Les audits de sécurité dans les zones urbaines deviennent de plus en plus populaires afin de fournir des alternatives aux routes faiblement éclairées, aux gares routières sombres et vides et aux parkings déserts qui constituent une grave menace pour les populations vulnérables, et en particulier pour les femmes. Plusieurs mesures de sécurité sont prises, partout dans le monde, pour réduire les risques et offrir des bénéfices environnementaux et sociaux lors de leur mise en œuvre. Par exemple, Jagori, organisation à but non lucratif indienne, entreprend des audits de sécurité depuis 2007 et a évalué sept villes d'Inde jusqu'à aujourd'hui. Elle projette d'étendre ses recherches à Bogotá et à Jakarta afin d'améliorer la sécurité et de réduire les risques dans les transports en commun.⁵⁷ A Bogotá, des mesures visant à inclure des considérations de genre dans le développement du système de bus express (BRT), *TransMilenio*, ont été mises en place, prévoyant des sièges réservés et des portes séparées pour les personnes vulnérables. En

outre, une campagne contre le harcèlement sexuel et un nouveau programme de sécurité ont été lancés afin de réduire les agressions sur les femmes dans les transports en commun.⁵⁸ A Montréal, au Canada, l'initiative « Entre deux arrêts » permet aux femmes de descendre de l'autobus entre deux arrêts, la nuit, afin d'être plus proches de leur destination, augmentant ainsi leur sécurité, leur mobilité, leur autonomie et leur émancipation, tout en encourageant l'utilisation des transports en commun.⁵⁹ De même, Katmandou, Mexico et des villes du Japon, du Brésil, d'Égypte, de Russie et d'Iran ont pris des mesures pour introduire des autobus et des métros réservés aux femmes et aux enfants afin de réduire les cas de harcèlement sexuel.⁶⁰ Cependant, face à la croissance continue des populations, ces initiatives sont insuffisantes et beaucoup de villes signalent encore des taux élevés de harcèlement dans les transports en commun, incitant à une plus grande sensibilisation à la sécurité des femmes dans la planification du développement.⁶¹

Ces questions sont celles que les villes devraient aborder dans leurs efforts pour un transport accessible, abordable et sûr pour tous, afin d'exploiter leur potentiel de contribuer à la réduction des émissions de GES et à l'égalité de genre. Les mesures envisageables concernant les transports en commun comprennent l'amélioration de l'infrastructure (comme par exemple l'introduction ou l'ampliation

de systèmes de bus express) ainsi que l'introduction de systèmes tarifaires répondant aux besoins des femmes, et permettent d'aborder les questions de sécurité en offrant des arrêts de bus bien conçus et bien éclairés et, une fois que les systèmes sont en place, l'assurance d'un accès équitable aux emplois nouvellement créés.



Migration, établissements humains et logement

Les terres et le logement sont des ressources économiques représentant également une dimension de puissance, apportant des avantages sociaux, tels que l'amélioration du statut de ceux qui les possèdent, les contrôlent ou y ont accès. S'il est clair que le changement climatique peut exacerber les inégalités

existantes de façons diverses, dans les villes, ceci peut impliquer l'expansion des implantations urbaines précaires suite aux migrations causées par les effets du changement climatique et autres problèmes affectant les zones rurales. En outre, des études ont souligné que dans certaines régions, l'exode rural est déjà lié aux effets climatiques, l'augmentation des pénuries de nourriture et d'eau accélérant encore la dérive rurale-urbaine dans les pays en développement.⁶²

Encadré 9 : Ilots de chaleur urbains et espaces verts

L'urbanisation constitue une menace importante pour les populations des villes. L'augmentation des températures moyennes intensifie les phénomènes « d'ilots de chaleur », les régions métropolitaines étant nettement plus chaudes que les zones rurales et moins développées avoisinantes en raison des activités et des infrastructures humaines. Cette chaleur peut augmenter l'incidence de la mortalité et des problèmes de santé dans les villes lors d'événements extrêmes de vagues de chaleur et contribue à la pollution de l'eau et de l'air.^{63'64} Une façon de lutter contre ces effets est la mise en place « d'espaces verts » urbains. Ces espaces verts offrent également des zones extérieures pour les loisirs et le temps libre

et l'accroissement de la végétation améliore la qualité de l'air et augmente l'absorption thermique dans les îlots de chaleur urbains. De plus en plus d'études démontrent que les espaces verts et la biodiversité offrent des bénéfices pour la santé des habitants des villes, mais également, une protection contre les risques et un renforcement de la résilience de l'environnement urbain.^{65'66'67'68} Il est important d'identifier des caractéristiques de conception durables, fournissant des bénéfices de santé et aidant au « verdissement » des villes, et pouvant inclure le nettoyage, l'enlèvement des débris et des toxines, la plantation de gazon et d'arbres et l'installation d'infrastructures fabriquées à partir de matériaux naturels.



EN SAVOIR PLUS!

LES INDUSTRIES VERTES DES FEMMES EN COLOMBIE : CRÉATION DE RÉSEAUX DE CONNAISSANCES DE FEMMES POUR DIRIGER DES PROCESSUS DE PRODUCTION PLUS PROPRES

Genstainable, avec le soutien de l'Institut de recherches Cinara de l'Université de Valle, Constructora El Castillo et Industrias El Leon



La migration de femmes vers les zones urbaines a entraîné un taux relativement élevé de ménages matriarcaux parmi les citoyens pauvres, aggravant encore les conditions de pauvreté des femmes et de leurs familles en raison des structures sociales et des obstacles présents. Au Kenya, par exemple, où les femmes dirigent 70% des ménages recourant au squat, plus de 25% des habitantes de bidonvilles ont quitté leurs maisons rurales suite à une dépossession.⁶⁹ Les femmes rurales qui migrent vers les zones urbaines font face à des défis particuliers associés au fait qu'elles sont issues de familles pauvres, sans éducation ou compétences, et se retrouvent dans des emplois mal rémunérés, ou du secteur informel.⁷⁰ Ces femmes mettent souvent en danger leur sécurité, en particulier celles appartenant à des groupes ethniques minoritaires et

ne parlant pas la langue dominante de la région.⁷¹ Des observations similaires ont été faites aux Philippines où les femmes issues des communautés de pêcheurs, affectées par des effets importants du changement climatique, ont migré dans les villes pour travailler comme aide-ménagères pour les familles aisées, créant ainsi un ensemble de défis locaux spécifiques supplémentaires.⁷² Toutefois, répondre aux problèmes de logement dans les pays à revenu faible et intermédiaire, implique la mise à niveau des quartiers informels avec la collaboration de leurs habitants, plutôt que de simplement déplacer les bidonvilles vers des zones plus éloignées, où l'exclusion des groupes marginalisés, et plus particulièrement des femmes, pourrait s'accroître du fait du manque de possibilités de moyens de subsistance et d'accès à l'emploi.



Encadré 10 : Logement

Les citoyens les plus pauvres sont souvent des femmes, entassées dans des zones et des logements plus exposés aux risques climatiques. En outre, elles n'ont souvent aucune ressource ou information pour renforcer leur résilience ou s'adapter aux impacts climatiques, en raison de rôles sexospécifiques socialement construits et d'une discrimination permanente :

- Dans le plus grand bidonville d'Asie du sud-est, dans le district de Tondo, à Manille, zone sujette aux typhons et aux inondations, 80% des habitants adultes sont des femmes.⁷³
- 60% de la population de Nairobi vit dans des bidonvilles, les femmes dans ces bidonvilles, étant cinq fois plus susceptibles d'être au chômage que les hommes.⁷⁴
- 40% des ménages les plus pauvres, dans les zones urbaines, sont dirigés par des femmes.⁷⁵

Les déplacements résultant de l'interdépendance des effets du changement climatique et des conflits conduisent souvent les femmes à subir une perte importante de leurs biens matériels, de leurs réseaux et des membres de leur famille, les obligeant à migrer vers les zones urbaines.⁷⁶ Malheureusement, ces nouvelles citadines sont accueillies, dans les villes, dans des implantations particulièrement exposées aux risques climatiques comme les inondations, les glissements de terrain et les vagues de chaleur, et manquant très souvent de services essentiels comme l'eau potable et l'assainissement. Ceci réduit généralement leur capacité à réagir et à s'adapter, dans des circonstances difficiles, aux effets du changement climatique. Afin de garantir que les droits des femmes à la terre et à la propriété ne soient pas limités par les normes sociales et les pratiques traditionnelles, les gouvernements doivent mettre en place des campagnes de réforme foncière efficaces,

aboutissant à des programmes et des politiques favorables aux pauvres et sensibles au genre.⁷⁷

Les dimensions de genre des migrations climatiques sont aussi évidentes pendant ou directement après un désastre climatique, lorsque les mouvements à l'intérieur et hors des villes peuvent changer radicalement les données démographiques des zones urbaines et rurales. Dans le cas de la Nouvelle-Orléans, après l'ouragan Katrina, ce sont principalement les hommes qui retournèrent dans la ville afin d'entreprendre sa reconstruction, entraînant une absence prolongée de femmes et d'enfants à l'intérieur celle-ci. Cette migration peut représenter un fardeau supplémentaire pour les familles des hommes migrants, qui deviennent potentiellement vulnérables au harcèlement, aux violences sexuelles et aux difficultés économiques.⁷⁸



Gestion de l'eau

Les villes sont affectées par les risques liés aux précipitations et aux tempêtes donnant lieu à un excédent de pluie sur une courte période et entraînant des inondations à l'intérieur des terres et des glissements de terrain. Elles peuvent également être affectées par le manque de précipitations, pouvant se traduire par des sécheresses, des pénuries d'eau, de mauvaises récoltes et une hausse des prix alimentaires. Par conséquent, l'eau et sa gestion sont importantes dans le contexte de l'adaptation et de l'atténuation. Les problématiques telles que l'élévation du niveau de la mer, le drainage et les eaux usées sont essentielles lors de l'analyse des mesures d'adaptation. Pourtant, les propositions d'atténuation, comme l'amélioration du rendement énergétique du système d'approvisionnement en eau et la gestion qui y est associée, intégrant par exemple les mesures d'économie d'eau pouvant mener, par la suite, à des économies d'énergie, doivent également être examinées.

Vingt-sept pour cent de la population urbaine des pays en développement ne possède pas d'accès à un réseau d'eau.⁷⁹ Bien que les infrastructures hydriques s'améliorent, de plus en plus de gens migrent des zones rurales vers les zones urbaines et finissent par anéantir les progrès réalisés.⁸⁰ Des changements dans l'offre et la demande d'eau potable se traduiront par une pression accrue sur l'approvisionnement en eau des plus pauvres dans les villes. En outre, l'intrusion d'eau salée dans les sources d'eau, due à l'élévation du niveau de la mer menace l'approvisionnement en eau douce des villes situées le long des côtes, laissant les populations sans aucune source fiable d'eau potable. De nombreux citoyens sont obligés d'acheter l'eau en petites quantités en raison des prix élevés pratiqués par les fournisseurs privés, ou de

passer un temps considérable à collecter l'eau des puits. Les femmes et les filles sont généralement responsables de la corvée d'eau lorsque celle-ci est rare, et cette activité peut prendre plusieurs heures de leur journée, réduisant leur temps disponible pour l'éducation, l'emploi, la garde des enfants et le repos.⁸¹ Les femmes ayant tendance à passer plus de temps que les hommes chez elles et dans leur quartier, elles sont aussi plus directement exposées aux dangers environnementaux liés aux mauvaises conditions d'hygiène, comme les risques de maladie causées par un drainage déficient, ou un contact avec les excréments et les déchets en décomposition.

Une étude sur les zones urbaines en Inde indique que « peu de données sont disponibles sur l'organisation de la participation des femmes en milieu urbain [par rapport aux régions rurales] où les plus pauvres sont confrontés à un ensemble de défis différent ». ⁸² Cependant, l'intégration des questions de genre dans la conception et la mise en œuvre des programmes urbains d'eau et d'assainissement peut apporter des bénéfices sociaux, économiques et sanitaires considérables aux femmes et à leurs communautés. Par exemple, des groupes de femmes du district de Tiruchirapalli, en Inde, ont amélioré les services d'assainissement et d'accès à l'eau en installant des toilettes individuelles et de systèmes d'approvisionnement en eau dans les bidonvilles et les communautés vivant dans des logements informels, pour pallier aux problèmes d'insalubrité.⁸³

Catastrophes

La réduction des risques de catastrophes (RRC) est l'une des priorités d'adaptation pour de nombreuses villes, les populations, en particulier dans les zones côtières et de faible altitude des pays en



développement, étant particulièrement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique. L'évaluation des risques dans le contexte du changement climatique est l'une des premières étapes que les villes entreprennent afin d'élaborer ou de réviser une stratégie de DRR. Ces stratégies incluent généralement l'amélioration des systèmes d'alerte précoce, le renforcement des compétences et la formation, le renforcement de la préparation aux catastrophes pour réagir plus efficacement et la réduction des facteurs de risque sous-jacents. Cette dernière devrait impliquer un vaste ensemble de mesures visant à renforcer la résilience, en particulier pour les plus pauvres, et notamment des mesures dans les différents secteurs mentionnés ci-dessus.

Les viols, la violence conjugale et la violence sexuelle sont communes dans les situations de crise et après les catastrophes, plaçant les femmes et les filles dans des positions particulièrement vulnérables. L'insécurité des revenus est également une préoccupation, les femmes travaillant plus souvent dans des secteurs informels, plus perturbés après une catastrophe.⁸⁴ En outre, plus de femmes que d'hommes meurent suite à des catastrophes naturelles.⁸⁵ Ceci est particulièrement vrai dans les pays où les femmes ont un statut social inférieur et peu accès aux ressources. Dans de nombreuses régions, les femmes accèdent peu aux systèmes d'alerte précoce de phénomènes météorologiques et aux services d'aide post-catastrophes en raison de normes sociales dominantes.⁸⁶

Grâce à l'autonomisation et à la participation des femmes à la RRC, ainsi qu'à la gestion, les effets dévastateurs des catastrophes climatiques peuvent être réduits. Il existe beaucoup de directives sur l'intégration du genre dans ce domaine. Le réseau Genre et Catastrophes, la Fédération de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Oxfam, par exemple, fournissent une vaste gamme de ressources. En outre, le Cadre d'action de Hyogo et le cadre actuel de Sendai pour la Réduction des risques de catastrophes fournissent des directives et des outils sensibles au genre (voir Chapitre 3 sur la RRC).

Consommation

Les 25 plus grandes villes du monde créent plus de la moitié de la richesse économique mondiale, mais globalement les villes représentent aussi aujourd'hui 75% de la consommation mondiale d'énergie et 80% des émissions de GES.⁸⁷ En même temps, les villes, en particulier dans les pays en développement, sont les centres de la consommation et souvent, de la surconsommation. En général, l'empreinte carbone des individus et des ménages est directement liée aux revenus et aux dépenses, les personnes plus aisées habitant dans des maisons plus grandes, possédant plus d'appareils énergivores, conduisant de plus gros véhicules motorisés et consommant plus de biens et de services



contribuant à leur empreinte carbone relativement importante. Ceci est en lien évident avec les villes, en raison de l'incidence croissante de la pauvreté et de l'exclusion, en particulier des femmes et des filles. Les empreintes-carbone basées sur la consommation présentent également une dimension de genre, tout d'abord en raison de l'écart de revenu entre femmes et hommes et d'autre part, à cause de préférences et d'attitudes différentes, en grande partie produites par la socialisation des rôles sexospécifiques.

En raison du rythme rapide du développement au cours des dernières décennies, les variations par habitant ne distinguent pas nécessairement les pays industrialisés des pays en développement. En

effet, dans les pays à fort revenu, une plus grande proportion d'habitants vivent dans l'abondance par rapport aux pays intermédiaires et à faible revenu, où la pauvreté est plus répandue, touchant parfois la majorité de la population. Bien que d'importants changements soient sans doute nécessaires au niveau de l'industrie et de la production, et non pas seulement au niveau de la consommation, la reconnaissance du fait que les dynamiques liées à la consommation sont souvent façonnées par les notions de masculinité, de féminité et autres marqueurs de « statut », peut néanmoins être pertinente pour lutter contre les facteurs de changement climatique.⁸⁸

Encadré 11 : Un million de femmes

Une initiative australienne pour l'atténuation du changement climatique, Un million de femmes, fondée à Sydney, capitalise le pouvoir de décision des femmes afin de réduire la consommation et les déchets, contribuant ainsi aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de carbone. Cette campagne a pour but d'informer ses membres sur le fait qu'il est possible de prendre de petites mesures dans notre vie quotidienne qui feront une grande différence dans la lutte contre le changement climatique. A la mi-2015, l'organisation réunissait plus de 202000 membres engagés à réduire leurs émissions en mettant en pratique leur conscience climatique dans leur consommation quotidienne et leur gestion des déchets. L'initiative vise à atteindre l'objectif

d'un million de femmes membres, ce qui représente une réduction potentielle de plus d'un million de tonnes d'équivalent CO₂, soit l'équivalent de 240000 voitures retirées de la circulation pendant un an.⁸⁹

EN SAVOIR PLUS!

LES FEMMES PRENNENT DES MESURES CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AUSTRALIE : UN MILLION DE FEMMES ÉCONOMISENT L'ÉNERGIE, RÉDUISENT LES DÉCHETS ET LA POLLUTION ET OUVRENT LA VOIE AU CHANGEMENT





Gestion des déchets

En 2010, les déchets et les eaux usées représentaient environ 3% des émissions mondiales de GES.⁹⁰

Dans de nombreux pays, les administrations locales sont responsables de la gestion des déchets, et en particulier des déchets solides provenant des ménages. La quantité de déchets produits augmente dans de nombreux pays, et la part des déchets recyclés au niveau municipal reste faible, aux alentours de 20% à l'échelle mondiale.⁹¹ Bien que des systèmes de gestion des déchets élaborés soient présents dans la plupart des villes dans les pays à fort revenu, ceux-ci font défaut dans les pays à revenu intermédiaire et faible, qui ont souvent recours aux financements privés, les fonds publics étant généralement en baisse dans certains domaines de la gestion des déchets comme la collecte, le transport, le traitement, la transformation, le tri, le recyclage, le compostage et l'élimination des déchets organisés et formels. Au lieu de cela, il existe souvent un vaste secteur informel impliquant une forte proportion de femmes tirant leur subsistance de la collecte et/ou du recyclage.

Les « récupérateurs » informels de déchets, gagnant leur vie de la collecte, du tri, du recyclage et de la vente de matériaux précieux que d'autres ont jeté, se chargent de 50% à 100% de la collecte actuelle des déchets dans la plupart des villes des pays en développement, sans conséquence budgétaire pour

les municipalités.⁹² Mais malgré la contribution active de ces récupérateurs à la vie de leurs villes, ils vivent et travaillent souvent dans des circonstances difficiles, sales et malsaines et souffrent de pauvreté extrême et d'un très faible statut social, les femmes supportant souvent le poids de cette activité et donc, de sa marginalisation. Bien que la récupération des déchets soit un moyen de subsistance viable dans de nombreux environnements urbains, ceux qui la pratiquent indiquent que la privatisation de la collecte des déchets est actuellement la plus grande menace à leur revenu et à leur autonomisation.⁹³ Il existe cependant des exemples réussis de villes ayant trouvé des arrangements contractuels avec les récupérateurs, comme à Kampala, en Ouganda et à Carthagène en Colombie, où une décision judiciaire a permis aux municipalités d'intégrer les récupérateurs au système public de gestion des déchets.⁹⁴

EN SAVOIR PLUS!

UNE VIE DE PLASTIQUE (L.O.O.P.) AU PÉROU : DES FEMMES INVENTENT DE NOUVELLES FAÇONS DE NETTOYER LES CÔTES DU PÉROU

L.O.O.P. avec le soutien de Conservamos Por Naturaleza et du Ministère de l'Environnement du Pérou





Encadré 12 : Le rôle des femmes dans la gestion et le recyclage des déchets

Des différences considérables existent dans la répartition du travail selon le genre dans la gestion et le recyclage des déchets. Bien que ce ne soit pas un problème exclusivement urbain, des études ont montré que des problèmes de santé causés par la collecte des déchets ont tendance à se concentrer dans les zones densément peuplées, avec des répercussions particulièrement graves pour la santé et la reproduction des femmes.

Une étude récente sur les femmes et leur rôle dans le traitement des déchets électroniques, ou e-déchets, a révélé que les femmes de la caste des Dalits, en Inde, sont au bas de la hiérarchie du recyclage des déchets électroniques, par exemple, et sont donc affectées de manière disproportionnée par les risques associés à cette activité.⁹⁵ Faisant partie d'une main-d'œuvre informelle croissante, elles sont généralement mal équipées pour faire leur travail et sont contraintes d'utiliser des outils

rudimentaires pour extraire les métaux précieux et les composants réutilisables des e-déchets, et sont chargées de tâches plus dangereuses et indésirables, comme l'utilisation de bains d'acide pour récupérer les métaux précieux. L'étude analyse les conséquences de cette division du travail selon le genre et souligne que, bien que beaucoup de femmes choisissent un emploi dans les déchets parce qu'il est stable et offre un revenu suffisant pour faire vivre leur famille, et des horaires assez flexibles pour pouvoir s'occuper des enfants, les problèmes de santé issus du recyclage des e-déchets présentent un risque particulier de morbidité/mortalité et de fertilité pour les femmes, et créent des problèmes de santé pour leurs enfants. Des 14 types généraux de produits chimiques dangereux couramment présents dans les déchets électroniques, plus de la moitié peuvent affecter les fonctions générales endocriniennes et reproductives des femmes.

Agriculture urbaine

Le changement climatique affectant les rendements des cultures dans les zones rurales, l'augmentation de la production alimentaire dans les villes sera une question de plus en plus pertinente. L'agriculture urbaine a le potentiel d'améliorer la sécurité alimentaire des populations des villes et de fournir des aliments nutritifs aux plus pauvres, tout en

offrant des possibilités pour les familles de gagner un revenu supplémentaire. Les femmes jouent un rôle particulièrement important dans la production alimentaire des ménages, grâce aux cultures de potagers à petite échelle et à l'élevage d'animaux. Le rôle des femmes dans l'alimentation des populations urbaines par le biais de l'agriculture de subsistance a été largement ignoré par les responsables urbains qui favorisent une production alimentaire plus



industrialisée, traditionnellement dirigée par des hommes.⁹⁶ Une étude de Hyderabad, en Inde, sur les dimensions de genre de l'agriculture urbaine et périurbaine, suggère que le rôle des femmes dans ce domaine est un élément crucial dans la production et la sécurité alimentaire urbaines, et que des ressources doivent être allouées à l'accès équitable à la terre, à l'éducation et au renforcement des capacités afin de contribuer à la croissance économique et au progrès social.⁹⁷

Finance

De nouvelles infrastructures permettent aux villes de prendre en compte les mesures d'atténuation et d'adaptation climatiques et d'élaborer leur planification dans une optique favorisant la résilience. Bien que l'investissement initial pour l'adaptation au changement climatique dans les villes puisse être conséquent, de nombreuses estimations ne tiennent pas compte des retours sur investissement que représentent les coûts d'infrastructures évités ainsi que les économies d'énergie et les coûts de combustibles réduits. En outre, elles n'incluent pas les bénéfices liés aux problèmes de santé évités ou aux frais d'intervention d'urgence pour les populations vivant dans ces régions. Un calcul plus complet des coûts et bénéfices permettrait aux villes de prendre des mesures plus décisives pour s'attaquer simultanément au changement climatique et aux questions sociales.

Des financements climatiques sont disponibles pour aider les villes à « transférer tous les flux de ressources vers des options résilientes au climat et à faibles émissions de carbone ». ⁹⁸ En 2009, la Banque mondiale estimait que les financements à venir pour

l'adaptation et l'atténuation climatiques dans le cadre de la CCNUCC et autres sources financières seraient plafonnés à 100 milliards de dollars chaque année.⁹⁹ Bien qu'il s'agisse d'une grosse somme d'argent, la Banque mondiale a également estimé que les stratégies d'adaptation et d'atténuation pourraient coûter jusqu'à USD 275 milliards par an.¹⁰⁰ Cependant, une étude du financement climatique approuvé par les fonds multilatéraux pour le climat dans les pays en développement entre 2010 et 2014, a révélé que seulement USD 842 millions ont été utilisés spécifiquement pour des projets urbains soutenant un développement à faibles émissions et résilient au climat. Ceci n'équivaut qu'à un peu plus d'un dollar sur dix dépensé dans des financements climatiques au cours des cinq dernières années et spécifiquement alloué à des projets urbains. La majorité de ces financements soutient les systèmes de transport dans les pays émergents à croissance rapide, très peu étant consacrés à des projets d'adaptation.¹⁰¹

Les femmes, en tant que consommatrices et gestionnaires des ménages, bénéficieraient particulièrement de projets d'efficacité énergétique à l'échelle de ceux-ci et de projets de transport en commun. Ces projets à petite échelle mais à forte intensité de main-d'œuvre ne sont souvent pas financés par des mécanismes de marché, les coûts de transaction contraignant leur viabilité économique. Ceci affecte la capacité des femmes à accéder aux marchés et aux financements de projets et, par conséquent, les rend moins susceptibles de bénéficier de financements climatiques, et plus particulièrement de financements à plus grande échelle provenant de mécanismes multilatéraux.¹⁰² (Plus d'informations sur la part du genre dans les financements climatiques dans le chapitre 6 à venir).



5.4 Aller de l'avant

Sans prétendre rendre compte de façon exhaustive des défis liés au genre ou des considérations spécifiques aux zones urbaines, ce chapitre aborde les questions fondamentales liées à différents secteurs, ainsi que certains des liens importants qui les relie, faisant ressortir le besoin de politiques climatiques urbaines sensibles au genre abordant la question des établissements humains et œuvrant à un développement à faibles émissions, à l'atténuation, à l'adaptation et à la résilience.

L'importance du développement urbain dans les politiques sur le changement climatique est déjà reconnue par les engagements internationaux au sein de la CCNUCC et les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'objectif 11, insistant sur un effort vers « des villes et des établissements humains inclusifs, sûrs, résistants et durables ». ¹⁰³ Afin d'atteindre cet objectif, ainsi que les autres ODD pertinents, comme la lutte contre la pauvreté, l'égalité de genre et les mesures de lutte contre le changement climatique, les urbanistes et les collectivités locales doivent s'engager dans l'élaboration de stratégies climatiques sensibles au genre intégrées à tous les secteurs essentiels de la planification urbaine. Ceci inclut l'élaboration d'une norme internationalement acceptée pour quantifier les émissions de GES provenant des villes et des zones urbaines, s'attachant aux priorités, aux besoins et aux enjeux sectoriels spécifiques du genre, garantissant qu'un langage inclusif du genre soit intégré à l'ensemble des procédures et des politiques urbaines et promouvant une croissance durable, adaptative et résiliente. Un solide soutien financier est nécessaire pour une planification urbaine

durable, les sources de financement actuelles étant loin de permettre une planification et des actions favorisant des environnements urbains sûrs et prospères, résistants au changement climatique. Ces stratégies sont particulièrement importantes dans le contexte des migrations continues de populations vers les centres urbains, favorisant l'expansion tentaculaire des villes et laissant les populations les plus pauvres, et en particulier les femmes, dans des situations potentiellement dangereuses, défavorisées et vulnérables si les questions de genre ne sont pas considérées et incluses. Bien que les mesures entreprises varient selon le contexte, il est recommandé que les villes définissent leur engagement pour une action contre le changement climatique sensible au genre à l'échelle locale.

Nombre d'outils et de méthodes existantes peuvent être appliqués par les villes pour évaluer et améliorer leurs politiques sur le climat, en particulier pour que celles-ci soit inclusives et sensibles au genre. Les décideurs confrontés à la tâche d'examiner comment intégrer ces questions peuvent aborder les aspects suivants :

1. *L'équilibre femmes-hommes dans les instances de planification et de prise de décision doit être amélioré.* La participation égale et significative des femmes et des hommes doit être assurée dans les processus et les consultations auprès des parties prenantes. Pour cela, il est conseillé de désigner une équipe de changement climatique parmi les fonctionnaires locaux qui implique également les ministères chargés des questions sociales et de genre.
2. *Pour que les politiques climatiques soient efficaces, elles doivent répondre aux besoins des citoyens.*



Cela signifie que des processus participatifs communautaires sont nécessaires. Ceci est particulièrement vrai pour l'adaptation et la résilience, et des méthodes bien documentées, comme l'adaptation communautaire, sont disponibles.

Il est important de noter que les relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes et les rôles sexospécifiques traditionnels persistants conduisent souvent à une représentation et à une participation inégales des femmes et des hommes à l'échelle communautaire et des quartiers. Des arrangements et des dispositions spéciales sont donc nécessaires pour assurer la participation égale des femmes et leur permettre d'exprimer leurs besoins, leurs préférences et leurs opinions. Cependant, l'équilibre femmes-hommes et une participation égalitaire ne conduisent pas nécessairement à une sensibilisation aux questions de genre. Une expertise de genre est donc nécessaire afin d'intégrer une approche sensible au genre dans les processus politiques urbains sur le climat.

3. *Les gouvernements locaux peuvent utiliser les analyses d'impacts selon le genre (GIA) à l'heure de hiérarchiser, de concevoir ou d'ajuster leurs interventions.* Celles-ci peuvent aider à révéler les problématiques inhérentes au genre au stade de la planification initiale, en évaluant l'impact des programmes et des projets envisagés sur les femmes et les hommes, ainsi que sur les relations femmes-hommes. Il est alors possible de déterminer si les programmes et les projets envisagés favorisent ou entravent la réalisation de l'égalité de genre.
4. *Une approche sensible au genre à la politique urbaine sur le climat nécessite l'application d'une budgétisation sexospécifique afin de créer des cadres politiques habilitants et de renforcer les capacités et les mécanismes de suivi pour*

favoriser une responsabilisation envers les femmes et améliorer l'égalité de genre. Certaines villes appliquent déjà cet outil à certains secteurs, et une budgétisation sensible au genre dans le domaine des politiques urbaines sur le climat peut aider spécifiquement les administrations locales dans le suivi de l'affectation des ressources et l'analyse des impacts sexospécifiques. Elle permet de déterminer si la dépense publique profite de la même façon aux femmes et aux hommes et si l'égalité de genre est encouragée.

Ces outils peuvent servir à résoudre les problèmes de droits, de gouvernance et d'accès équitable à la prise de décision, et sont applicables à l'ensemble des secteurs en milieu urbain. Ils présentent des opportunités particulières de faire progresser les politiques et les structures physiques afin de soutenir l'amélioration de la prise en compte des questions de genre dans les politiques, la planification et le développement urbains. Toutefois, l'examen du genre au sein des politiques urbaines sur le climat étant relativement nouveau, les recherches sur l'adaptation, l'atténuation et la résilience en zones urbaines devraient être élargies afin de s'assurer que les préférences sexospécifiques soient prises en compte dans le processus décisionnel, avec une attention particulière aux différences dans l'accès à l'information, la technologie et les financements. Les villes ont le potentiel et la volonté politique apparente d'ouvrir la voie en matière de lutte contre le changement climatique et les inégalités sociales dans la planification des mesures d'adaptation et d'atténuation. Avec le développement rapide des environnements urbains, l'intégration de nouvelles infrastructures résilientes et d'approches intégrant les questions de genre permettra une réalisation plus complète des engagements et des besoins pour des villes à faible émissions, durables, équitables, inclusives et égalitaires dans la lutte contre le changement climatique.



RÉFÉRENCES

1. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. United Kingdom and New York, NY, USA: IPCC.
2. Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population. (2014). *World urbanization prospects*. Document électronique : <http://esa.un.org/unpd/wup/FinalReport/WUP2014-Report.pdf>
3. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. United Kingdom and New York, NY, USA: IPCC.
4. UN-Habitat (2011). *Global report on human settlements*. New York: United Nations.
5. Moser, C. & Satterthwaite, D. (2008, octobre). *Towards pro-poor climate change adaptation in the urban centres of low- and middle-income countries*. Document électronique : <http://pubs.iied.org/pdfs/10564IIED.pdf>
6. UNDP (2006). *Taking gender equality seriously*. Document électronique : <http://www.undp.org/content/dam/aplaws/publication/en/publications/womensempowerment/taking-genderequality-seriously-2006/TakingGenderEqualitySeriously.pdf>
7. UN-Habitat (2011). *Global report on human settlements*. New York: United Nations.
8. Bulkeley, H., Schroeder, H., Janda, K., Zhao, J., Armstrong, A., Chu, S. Y., & Ghosh, S. auteurs. (2011). The role of institutions, governance, and urban planning for mitigation and adaptation. Dans D. Hoornweg and, M. Freire, M. J. Lee, P. Bhada-Tata, & B. Yuen (éds.), *Cities and climate change: Responding to an urgent agenda* (pp. 125-159). Washington DC: The World Bank. <http://dx.doi.org/10.1596/978-0-8213-8493-0>
9. Mearns, R. & Norton, A. (2010). *The Social dimensions of climate change - Equity and vulnerability in a warming world*. Washington, DC: The World Bank.
10. Massachusetts Institute of Technology & ICLEI-Local Governments for Sustainability. (2012). *Progress and challenges in urban climate adaptation planning: Results of a global survey*. Document électronique : <http://web.mit.edu/jcarmin/www/urbanadapt/Urban%20Adaptation%20Report%20FINAL.pdf>
11. Alber, G. (2010). *Gender, cities and climate change* (Thematic report prepared for Cities and Climate Change Global Report on Human Settlements 2011). Nairobi, Kenya: UN-HABITAT.
12. The City of New York. (2011, avril). *PlaNYC*. New York City, NY.
13. Gallucci, M. (2013, 20 juin). *6 of the world's most extensive climate adaptation plans*. Document électronique : <http://insideclimatenews.org/news/20130620/6-worlds-most-extensive-climate-adaptation-plans>
14. Ville de New York. (2013, juin). *A stronger, more resilient New York*. Document électronique : <http://www.nyc.gov/html/sirr/html/report/report.shtml>
15. Ville de New York. (2013, juin). *A stronger, more resilient New York*. Document électronique : <http://www.nyc.gov/html/sirr/html/report/report.shtml>
16. Ville de New York. (2013, juin). *A stronger, more resilient New York*. Document électronique : <http://www.nyc.gov/html/sirr/html/report/report.shtml>
17. Dotnet, E. (2013, janvier). *Boris Johnson urges the public to get involved in London's climate change strategy* [video file]. Document électronique : <https://www.youtube.com/watch?v=SK3NkSTE0is>



18. Autorité du Grand Londres. (2011, octobre). *Managing risks and increasing resilience: The Mayor's climate change adaptation strategy*. Document électronique : <https://www.london.gov.uk/priorities/environment/publications/managing-risks-and-increasing-resilience-the-mayor-s-climate>
19. Autorité du Grand Londres. (2011, octobre). *Delivering London's energy future: The Mayor's climate change mitigation and energy strategy*. London, England.
20. Gallucci, M. (2013, 20 juin). *6 of the world's most extensive climate adaptation plans*. Document électronique : <http://insideclimatenews.org/news/20130620/6-worlds-most-extensive-climate-adaptation-plans>
21. Gallucci, M. (2013, 20 juin). *6 of the world's most extensive climate adaptation plans*. Document électronique : <http://insideclimatenews.org/news/20130620/6-worlds-most-extensive-climate-adaptation-plans>
22. Evidence and Lessons from Latin America (ELLA) (2013, mars). *City-level climate change adaptation strategies: The case of Quito, Ecuador*. Document électronique : <http://ella.practicalaction.org/ella-knowledge-publications/knowledge-brief/city-level-climate-change-adaptation-strategies-the-case-of-quito-ecuador/#sthash.fuqnFGhz.dpuf>
23. ACCCRN en Indonésie. (s.d.). Document électronique du site web du Réseau des villes asiatiques pour la résilience au changement climatique (ACCCRN) : <http://accrn.net/country/indonesia>
24. Ville de New York. (2014, novembre). *Inventory of New York City greenhouse gas emissions*. [Pasion, C., Amar, M., & Delaney, M. (auteurs)]. New York: Mayor's Office of Long-Term Planning and Sustainability.
25. World Resources Institute. (s.d.) *CAIT Climate Data Explorer, Cuba*. Document électronique téléchargé le 25 septembre 2015 de : <http://cait.wri.org/profile/Cuba>.
26. World Resources Institute, C40, & ICLEI-Local Governments for Sustainability. (2014). *Global protocol for community-scale greenhouse gas emission inventories: An accounting and reporting standard for cities*. Document électronique : <http://www.ghgprotocol.org/city-accounting>
27. Wattenbach, M., Redweik, R., Lüdtke, S., Kuster, B., Ross, L., Barker, A., & Nagel, C. (2015). Uncertainties in city greenhouse gas inventories. *Energy Procedia*, 76, 388-397.
28. United Cities and Local Governments (UCLG) Women. (s.d.). *The equality agenda of United Cities and Local Governments*. Document électronique : <http://issuu.com/uclgclu/docs/uclg-women-en?e=5168798/2752455>
29. Demographia. (2015). *World megacities: Urban areas with more than 10,000,000 population (2015)*. Document électronique : <http://www.demographia.com/db-megacity.pdf>
30. Union des gouvernements locaux et municipaux (UGLM). (2015). *Gender equality*. Document électronique : <http://www.uclg.org/en/issues/gender-equality>
31. Bulkeley, H. A., Edwards, G. A. S., & Fuller, S. (2014). Contesting climate justice in the city : Examining politics and practice in urban climate change experiments. *Global Environmental Change*, 25, 31–40.
32. WEDO. (s.d.). *On the road to Lima, what is the status of gender equality in current UNFCCC decisions? New policy guide*. New York: Women's Environment & Development Organization (WEDO).
33. Edvardsson Björnberg, K., & Hansson, S. O. (2013). Gendering local climate adaptation. *Local Environment*, 18(2), 217–232. <http://doi.org/10.1080/13549839.2012.729571>
34. Dymén, C., Andersson, M., & Langlais, R. (2013). Gendered dimensions of climate change response in Swedish municipalities. *Local Environment*, 18(9), 1066–1078. <http://doi.org/10.1080/13549839.2012.752802>
35. Christian Dymén. (2014). *Engendering spatial planning: A gender perspective on municipal climate change response*. Stockholm, Sweden: KTH Royal Institute for Technology.



36. Addison, C., Zhang, S. & Coomes, B. (2013). Smart growth and housing affordability: A review of regulatory mechanisms and planning practices. *Journal of Planning Literature*, 215.
37. Checker, M. (2011). Wiped out by the «Greenwave»: Environmental gentrification and the paradoxical politics of urban sustainability. *City and Society*, 23, 2.
38. Burton, E. (2000). The compact city: Just or just compact? A preliminary analysis. *Urban Studies*, 37:1969-2006.
39. Schindler, M. & Caruso, G. (2014). Urban compactness and the trade-off between air pollution emission and exposure: Lessons from a spatially explicit theoretical model. *Computers, Environment and Urban Systems*, 45.
40. Alber, G. (2010). *Gender, cities and climate change (Thematic report prepared for Cities and Climate Change Global Report on Human Settlements 2011)*. Nairobi, Kenya: UN-HABITAT.
41. Stadt Wien. (s.d.). *Gender mainstreaming*. Document électronique : <https://www.wien.gv.at/english/administration/gendermainstreaming/>
42. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. United Kingdom and New York, NY, USA: IPCC.
43. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. United Kingdom and New York, NY, USA: IPCC.
44. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. United Kingdom and New York, NY, USA: IPCC.
45. Organisation mondiale de la santé. (2006). *Fuel for life: Household energy and health*. Geneva, Switzerland: World Health Organization.
46. Eurostat EU-SILC. (2009). EU-SILC database: Variables "Energy for heating" and "Private car ownership". Commission européenne.
47. Energy access database. (2012). Document électronique : World Energy Outlook website: <http://www.worldenergyoutlook.org/resources/energydevelopment/energyaccessdatabase/>
48. Energy access database. (2012). Document électronique : World Energy Outlook website: <http://www.worldenergyoutlook.org/resources/energydevelopment/energyaccessdatabase/>
49. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. United Kingdom and New York, NY, USA: IPCC.
50. Miralles-Guasch, C., Melo, M. M., & Marquet, O. (2015). A gender analysis of everyday mobility in urban and rural territories: from challenges to sustainability. *Gender, Place & Culture*, (62), 1–20.
51. Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (ed.). (2012). *Review of the implementation in the EU of area K of the Beijing Platform for Action: Women and the environment. Gender equality and climate change*. Document électronique : <http://eige.europa.eu/sites/default/files/documents/Gender-Equality-and-Climate-Change-Report.pdf>
52. Tran, H.A., & Schlyter, A. (2010). Gender and class in urban transport: the cases of Xian and Hanoi. *Environment and Urbanization*, 22(1), 139–155
53. Oldrup, H. & Romer Christensen, H. (2007). 'TRANSGEN: gender mainstreaming European transport research and policies building the knowledge base and mapping good practices', *Co-ordination for Gender Studies*. Copenhagen : University of Copenhagen.
54. Banque mondiale. (2006). 'Mainstreaming gender in transport' in *Gender and transport resource guide: Part 1.4*. Washington, DC: The World Bank.



55. Alber, G. (2011). *Gender, cities, and climate change: Thematic report prepared for Cities and Climate Change Global Report on Human Settlements 2011*. Document électronique : <http://unhabitat.org/wp-content/uploads/2012/06/GRHS2011ThematicStudyGender.pdf>
56. Alber, G. (2015, juin). *Gender and urban climate policy: Gender-sensitive policies make a difference*. Bonn, Germany: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), UN Habitat, & GenderCC.
57. Mehrotra, S. T. (2010, novembre). *A handbook on women's safety audits in low-income urban neighbourhoods: A focus on essential services*. Document électronique : <https://d3gxp3iknbs7bs.cloudfront.net/attachments/f4c63d91-b547-45f7-a656-77103382344a.pdf>
58. Climate and Development Knowledge Network (CDKN), Global Gender and Climate Alliance (GGCA), International Network on Gender and Sustainable Energy (ENERGIA), & Women's Environment and Development Organization (WEDO). (2013, novembre). *Financing mitigation: Exposing gender gaps in financing climate change mitigation and proposing solutions*. Warsaw, Poland: WEDO.
59. ONU-Habitat. (2008). *Gender mainstreaming in local authorities: Best practices*. Document électronique : http://www.un.org/womenwatch/ianwge/member_publications/gender_mainstreaming_in_local_authorities.pdf See also Levy, C. (2013). Travel choice reframed: "Deep distribution" and gender in urban transport. *Environment and Urbanization*, 25:47.
60. The World Bank Group & Australian AID. (2013). *Gender and public transport: Kathmandu, Nepal*. Document électronique : <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/SAR/nepal/Gender-and-Public-Transport-in-Nepal-Report.pdf>
61. ONU Femmes. (s.d.). Safe public transit for women and girls. Document électronique : <http://www.endvawnow.org/en/articles/252-safe-public-transit-for-women-and-girls-.html>
62. Hunter, L. & Emmanuel, D. (2009). *Climate change and migration: Considering the gender dimensions*. IBS Working Paper. Document électronique : <http://www.colorado.edu/IBS/pubs/pop/pop2009-0013.pdf>
63. Reckien, D., Lwasa, S., Satterthwaite, D., McEvoy, D., Creutzig, F., Montgomery, M., Schensul, D., Balk, D. & Khan, I. (2015). *Climate change interactions with equity and environmental justice*. Cambridge: Cambridge University Press.
64. Klinenberg, E. (2003). *Heat wave: A social autopsy of disaster in Chicago*. Chicago: University of Chicago Press.
65. Maas, J., Verheij, R.A., de Vries, S., Spreeuwenberg, P., Schellevis, F.G., & Groenewegen, P.P. (2009). Morbidity is related to a green living environment. *J Epidemiol Community Health*; 63:967-973
66. Mitchell, R., & Popham, F. (2008). Effect of exposure to natural environment on health inequalities: an observational population study. *Lancet*; 372:1655-1660. <http://dx.doi.org/10.1136/jech.2008.079038>
67. Sugiyama, T., Leslie, E., Giles-Corti, B., Owen, N. (2008). Associations of neighbourhood greenness with physical and mental health: do walking, social coherence and local social interaction explain the relationships? *J Epidemiol Community Health*; 62:e9. <http://dx.doi.org/10.1136/jech.2007.064287>
68. de Vries, S., Verheij, R.A., Groenewegen, P.P., Spreeuwenberg, P. (2003) Natural environments - Healthy environments? An exploratory analysis of the relationship between greenspace and health. *Environment and Planning A.*; 35(10):1717-1731.
69. Benschop, M. (2004). *Women's rights to land and property*. Contribution from UN-HABITAT to the Commission on Sustainable Development.
70. Chindarkar, N. (2012). Gender and climate change-induced migration: proposing a framework for analysis. *Environmental Research Letters*, 7(2).



71. Tovar-Restrepo, M. (2010). *Climate change and indigenous women in Colombia*. Earthscan.
72. UNFPA. (2009). *State of world population 2009—Facing a changing world: Women, population, and climate*. New York: United Nations Population Fund.
73. Brot für die Welt. (2009). *Gender mainstreaming konkret. Neun Beispiele guter Praxis aus vier Kontinenten*. Presentation. Stuttgart
74. Oxfam GB. (2009). *Urban poverty and vulnerability in Kenya: Background analysis for the preparation of an Oxfam GB urban programme focused on Nairobi*. London: Oxfam.
75. PNUD. (2009). *Resource guide on gender and climate change*. Document électronique : http://www.un.org/womenwatch/downloads/Resource_Guide_English_FINAL.pdf
76. Tovar-Restrepo, M. & Irazábal, C. (2014). Indigenous women and violence in Colombia: Agency, autonomy, and territoriality. *Latin American Perspectives*, 41, 1.
77. WomenWatch. (2009). *Gender equality and sustainable urbanization: fact sheet*. Document électronique : http://www.un.org/womenwatch/feature/urban/downloads/WomenWatch_Gender_Equality_and_Sustainable_Urbanisation-fact_sheet.pdf
78. Willinger, B. (2008). *Katrina and the women of New Orleans*. New Orleans, LA: Newcomb College Center for Research on Women.
79. ONU-Eau. (2013). *Water and cities*. Document électronique : http://www.un.org/waterforlifedecade/water_cities.shtml
80. Water and Sanitation for the Urban Poor (WSUP). (s.d). *Urbanization*. Document électronique : <http://www.wsup.com/programme/issues/urbanisation/>
81. PNUD. (2006). *Human development report 2006: Beyond scarcity: Power, poverty and the global water crisis*. Document électronique : <http://hdr.undp.org/en/media/HDR06-complete.pdf>
82. Das, P. (2014). Women's participation in community-level water governance in urban India: The gap between motivation and ability. *World Development*, 64, 206–218. <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.05.025>
83. Alber, G. (2015, juin). *Gender and urban climate policy: gender-sensitive policies make a difference*. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), UN Habitat, & GenderCC.
84. Alber, G. (2015, juin). *Gender and urban climate policy: Gender-sensitive policies make a difference*. Bonn, Germany: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), UN Habitat, & GenderCC.
85. Neumayer, E. & Plümper, T. (2007). The gendered nature of natural disasters: The impact of catastrophic events on the gender gap in life expectancy, 1981–2002. *Annals of the Association of American Geographers*, 97(3): 551-566.
86. Alber, G. (2015, juin). *Gender and urban climate policy: gender-sensitive policies make a difference*. Bonn, Germany: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), UN Habitat, & GenderCC.
87. Statistics assembled from *Communitas Toolkit Presentation Overview* (2013) based on data from UN-Habitat, World Bank and others.
88. Carlsson-Kanyama, A., Ekstrom, M. P., & Shanahan, H. (2003). Food and life cycle energy inputs: Consequences of diet and ways to increase efficiency. *Ecological Economics*, 44(2-3), 293–307. [http://doi.org/doi: 10.1016/S0921-8009\(02\)00261-6](http://doi.org/doi: 10.1016/S0921-8009(02)00261-6)
89. Organisation des Nations Unies. (2014). *1 Million Women*. Momentum for Change. Document électronique : http://unfccc.int/secretariat/momentum_for_change/items/7844.php



90. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. United Kingdom and New York, NY, USA: IPCC.
91. GIEC. (2014). *Climate change 2014: Mitigation of climate change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. United Kingdom and New York, NY, USA: IPCC.
92. ONU-Habitat. (2010). *Solid waste management in the world's cities 2010*. Document électronique : https://thecitywasteproject.files.wordpress.com/2013/03/solid_waste_management_in_the_worlds-cities.pdf
93. Martinez, C. (2010). Informal waste-pickers in Latin America: Sustainable and equitable solutions in the dumps. *Global Sustainability as a Business Imperative*. New York, NY, Palgrave Sustainability Through Business Series, 199-217.
94. Fergutz, O., Dias, S. & Mitlin, D. (2011). Developing urban waste management in Brazil with waste picker organizations. *Environment and Urbanization*, 23, 2.
95. McAllister, L., Magee, A., & Hale, B. (2014). Women, e-waste, and technological solutions to climate change. *Health and Human Rights*, 16(1): 166-78.
96. Hovorka, A., de Zeeuw, H., & Njenga, M. (éds.). (2009). *Women feeding cities: Mainstreaming gender in urban agriculture and food security*. RUAF.
97. Devi, G. & Buechler, S. (2009). Gender dimensions of urban and peri-urban agriculture in Hyderabad, India. In Hovorka, A., de Zeeuw, H., & Njenga, M. (éds.) (2009). *Women feeding cities: mainstreaming gender in urban agriculture and food security*. RUAF.
98. Barnard, S. (2015). *Climate finance for cities*. Overseas Development Institute . Document électronique : <http://www.odi.org/publications/9422-climate-finance-cities-funds-support-low-carbon-resilient-urban-development>
99. Banque mondiale. (2010, décembre). *Cities and climate change: an urgent agenda*. Document électronique : <http://siteresources.worldbank.org/INTUWM/Resources/340232-1205330656272/CitiesandClimateChange.pdf>
100. Banque mondiale (2010, décembre). *Cities and climate change: an urgent agenda*. Document électronique : <http://siteresources.worldbank.org/INTUWM/Resources/340232-1205330656272/CitiesandClimateChange.pdf>
101. Barnard, S. (2015). *Climate finance for cities*. Overseas Development Institute . Document électronique : <http://www.odi.org/publications/9422-climate-finance-cities-funds-support-low-carbon-resilient-urban-development>
102. Alber, G. (2011). *Gender, cities and climate change : Thematic report prepared for Cities and Climate Change Global Report on Human Settlements 2011*. Document électronique : <http://unhabitat.org/wp-content/uploads/2012/06/GRHS2011ThematicStudyGender.pdf>
103. Proposal for Sustainable Development Goals. (s.d.). Document électronique : <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgsproposal>

6

OUVRIR LA PORTE À L'ACTION :

Financement climatique intégrant
le genre



Par Liane Schalatek (Heinrich Böll Stiftung
North America) et Lorena Aguilar et
Margaux Granat (UICN)





CONTENU DU CHAPITRE



	Messages clés	354
6.0	Introduction	356
	• Architecture des mécanismes mondiaux de financement climatique	362
6.1	Mécanismes de financement climatique	364
	• Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	364
	• Mécanisme de développement propre (MDP)	373
	• Fonds d'adaptation (FA)	377
	• Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	383
	• Fonds vert pour le climat (GCF)	390
6.2	Aller de l'avant	400
	Références	406

ACRONYMES

AMR	Examen annuel du suivi	EGI	Plateforme d'information sur le genre et l'environnement
BAD	Banque africaine de développement	ELCIR+	Mobiliser les collectivités locales pour la REDD+/Amélioration des stocks de carbone
BM	Banque mondiale	FA	Fonds d'adaptation
BMD	Banques multilatérales de développement	FEM	Fonds pour l'environnement mondial
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	FIC	Fonds d'investissement climatique
CDB	Convention sur la diversité biologique	FIP	Programme d'investissement pour la forêt
CDP	Conférence des Parties	FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	FPMA	Fonds pour les pays les moins avancés
CER	Réduction certifiée des émissions	FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques
EDA	Accès direct amélioré	FTP	Fonds pour les technologies propres
EE	Entité d'exécution		



FY	Exercice fiscal	PPCR	Programme pilote sur la résilience climatique
GAP	Plan d'action sur le genre	PSF	Mécanisme du secteur privé
GCF	Fonds vert pour le climat	RBM	Gestion axée sur les résultats
GEAP	Plan d'action pour l'égalité de genre	REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement, y compris le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier
GES	Gaz à effet de serre	RFP	Appel d'offres
GGCA	Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique	SCF	Fonds stratégique pour le climat
IAWG	Groupe de travail inter-institutions	SGF	Fonds de petites subventions
IE	Entité chargée de la mise en œuvre	SGP	Programme de petites subventions
MDP	Mécanismes de développement propre	SNV	Association néerlandaise d'assistance au développement
MEA	Accord multilatéral sur l'environnement	SPA	Priorité stratégique pour l'adaptation
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises	SREP	Programme d'investissement pour les énergies renouvelables
NDA	Autorité désignée à l'échelle nationale	UA	Unité administrative (FIC)
NIE	Entité nationale chargée de la mise en œuvre	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
ODD	Objectifs de développement durable	WOCAN	Organisation des femmes pour le changement dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles
ONG	Organisation non gouvernementale	WRI	Institut mondial de l'environnement
ONU	Organisation des Nations Unies		
OSC	Organisations de la société civile		
PES	Politique environnementale et sociale (FA)		
PI	Plan d'investissement		
PK	Protocole de Kyoto		
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement		
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement		



Messages clés

- L'intégration récente de considérations de genre dans les cinq principaux mécanismes multilatéraux de financement climatique est un signe des temps : elle marque un progrès considérable et envoie un signal fort au reste de l'architecture financière mondiale sur le climat pour qu'elle en fasse de même. Cette intégration des considérations de genre met l'accent sur l'importance des ressources inclusives et équitables, ainsi que sur la participation et l'accès des femmes, éléments clés pour une mise en œuvre effective et efficace à l'échelle nationale et infranationale.
- Bien que l'intégration du genre dans le portefeuille du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ait été améliorée, elle varie en fonction des domaines et des programmes thématiques ainsi que des projets, le domaine du changement climatique étant celui qui intègre le moins cette dimension.¹ Cependant, on constate des améliorations récentes visant à favoriser l'égalité de genre, comme l'adoption d'un Plan d'action sur le genre portant sur plusieurs éléments clés de progression, ainsi que le développement d'un Cadre de résultats pour l'intégration du genre incluant des indicateurs sexospécifiques.
- Le mécanisme de développement propre (MDP) ne remplit pas sa mission de soutien au développement durable dans les pays en développement, et manque de capacité et de directives politiques efficaces pour le développement et la mise en œuvre de politiques et de projets sensibles au genre. Il existe un grand potentiel pour promouvoir l'égalité de genre dans l'engagement des parties prenantes et dans l'amélioration de la transmission d'information sur le genre en matière d'atténuation, en particulier en ce qui concerne les énergies renouvelables et l'octroi de réductions d'émissions certifiées (REC).
- L'intégration du genre dans le Fonds d'investissement pour le climat (FIC) a progressé depuis l'importante analyse de genre au sein du FIC qui suscita l'allocation de ressources et de capacités supplémentaires pour favoriser et mettre en œuvre des mesures conduisant, entre autres éléments, à un Plan d'action du FIC sur le genre pour renforcer l'égalité de genre au sein du fonds.



Messages clés

- Bien que le Fonds pour l'adaptation (AF) ne possède pas (encore) une politique formelle de genre, des considérations d'équité de genre et d'autonomisation des femmes sont intégrées à des degrés divers dans ses lignes directrices opérationnelles et de mise en œuvre de projets, ainsi que dans les procédures de rapport sur les mesures concrètes d'adaptation.
- Le Fonds vert pour le climat (GCF) est le premier fonds climatique multilatéral à intégrer, dans sa charte fondatrice, des dispositions pour une approche sensible au genre dans son financement. Le Fonds a aussi approuvé une politique et un plan d'action sur le genre avant même l'approbation de ses premières propositions de projets à la fin de 2015. Bien que les considérations de genre aient été intégrées dans une certaine mesure dans les politiques opérationnelles clés telles que la gestion des accréditations et des résultats, le GCF doit renforcer ses procédures de surveillance et de reddition de comptes et la participation des parties prenantes, en particulier à l'échelle nationale, afin de s'assurer qu'il atteigne son plein potentiel en matière de genre.
- Les obstacles empêchant l'intégration effective du genre dans la planification et la mise en œuvre ultérieure de projets/programmes sur le changement climatique sont fréquents au sein des mécanismes de financement climatique et plus généralement, au sein de la communauté d'action sur le changement climatique. Ces obstacles et lacunes sont le résultat d'un besoin de nouvelles connaissances, en particulier dans le domaine du genre et de l'atténuation, de la capacité technique limitée des experts en genre, à l'échelle nationale et internationale, à aborder ces questions au-delà des éléments traditionnels de l'agenda climatique, et d'une incapacité à reconnaître le genre à la fois comme un moteur de changement transformationnel et comme un catalyseur augmentant l'efficacité et l'efficience des plans d'investissement (PI).



6.0 Introduction

Les impacts et les réponses climatiques n'étant pas neutres vis-à-vis du genre, les sources soutenant l'adaptation et l'atténuation ne peuvent pas l'être non plus : les mécanismes de financement du climat et l'allocation des fonds destinés à réduire les impacts différenciés ne peuvent être efficaces que s'ils sont sensibles au genre. Ceci est une question d'efficacité et d'efficience pour les rares financements climatiques publics destinés à l'atténuation et à l'adaptation. Un financement climatique sensible au genre est aussi une question d'équité et de justice. C'est la reconnaissance des droits des femmes en tant que droits humains inaliénables et un alignement avec les obligations existantes de presque toutes les Parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et autres instruments relatifs aux droits de l'Homme, les mêmes gouvernements étant aussi Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).¹ Ignorer les femmes en tant que groupe essentiel de parties prenantes dans le financement climatique ne représente pas seulement une violation de leurs droits fondamentaux et des considérations d'équité, mais est aussi susceptible

d'entraîner des résultats sous-optimaux dans l'utilisation du financement climatique.²

Malgré cela, seulement 0,01%³ de l'ensemble des financements mondiaux soutenaient des projets abordant à la fois le changement climatique et les droits des femmes en 2015. Le Réseau sur l'égalité de genre du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) montre que, malgré de bonnes intentions, les investissements des donateurs dans l'autonomisation économique des femmes ont stagné depuis 2007. En 2011 et 2012, seulement 469 millions d'USD, soit seulement 2% de toutes les aides bilatérales, furent alloués à des initiatives ayant pour objectif principal l'autonomisation économique des femmes.

L'autonomisation et l'accès des femmes à la prise de décision politique et aux financements climatiques conduisent à de meilleurs résultats en matière d'adaptation et d'atténuation, comme le prouvent de plus en plus d'exemples. Il existe cependant des éléments démontrant un écart persistant à inclure les femmes dans la prise de décision et la mise en

I. Les 187 parties signataires à la CEDEF sont également, sans exception, parties à la CCNUCC, bien que les 196 parties à la CCNUCC n'aient pas toutes ratifié la CEDEF (les États-Unis, l'Iran, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud comptant parmi les exceptions).



œuvre des financements climatiques à l'échelle nationale, ainsi qu'à l'échelle des mécanismes de financement climatique (voir encadré 1 sur la participation des femmes à la prise de décision, ci-dessous). L'augmentation de l'accès aux financements pour les investissements climatiques est également cruciale pour les femmes cheffes d'entreprises, en particulier de micros, petites et moyennes entreprises (MPME), et devrait donc être un facteur clé pour les mécanismes de financement du climat travaillant avec le secteur privé. L'expérience des membres d'organisations comme l'Alliance bancaire mondiale (ABM) pour les femmes, consortium d'institutions financières engagées pour répondre aux besoins financiers différenciés des femmes, montre que l'extension des services bancaires aux femmes est rentable et durable.⁴ Pourtant, les mécanismes de financement du climat manquent de mesures de suivi et de responsabilisation pour faire en sorte que leurs décisions aient un effet d'entraînement et impactent positivement la vie et les moyens de subsistance de ceux que les politiques devraient prendre en compte en apportant une attention et des bénéfices égaux aux hommes et aux femmes. Ce manque de responsabilité se traduit également par un manque d'accès pour ceux ayant le plus besoin des milliards de dollars disponibles pour des actions sur le changement climatique. Il est donc crucial pour les mécanismes de financement climatique de favoriser une architecture fondée sur les droits, par exemple, en facilitant la participation active des femmes aux forums de négociation des financements climatiques.

L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

Est la capacité des femmes et des hommes à participer, à contribuer et à bénéficier des processus de croissance d'une façon qui reconnaisse la valeur de leurs contributions, respecte leur dignité et leur permette de négocier une répartition plus équitable des bénéfices de la croissance.

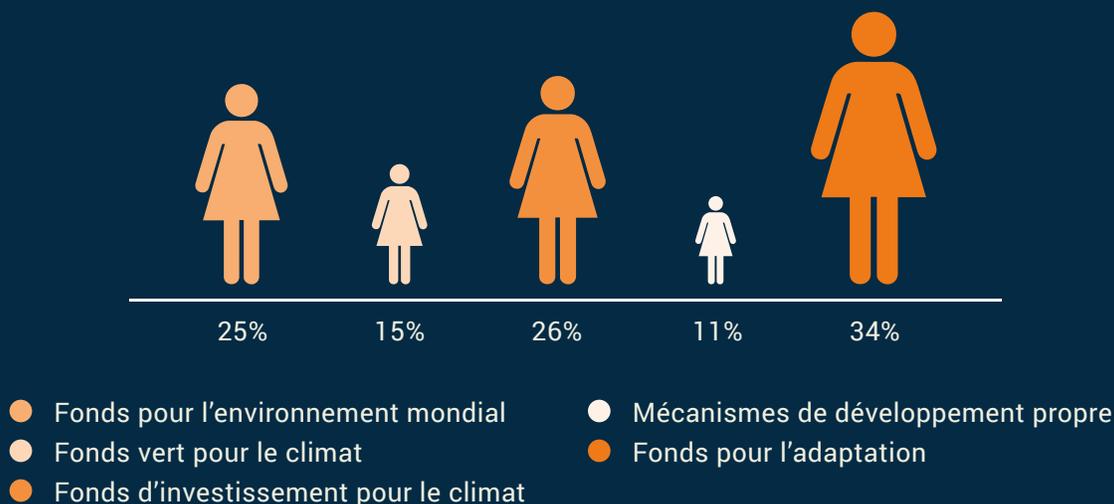


Encadré 1 : Participation des femmes aux mécanismes de financement climatique

La participation des femmes à la prise de décision est un élément clé pour améliorer l'égalité de genre. Les contributions des femmes et des hommes à la prise de décision sur le financement de projets environnementaux et climatiques peuvent permettre de promouvoir une gestion plus efficace et de meilleures décisions financières, notamment dans les pays en développement, principaux bénéficiaires de ces fonds. Cependant, une récente analyse de l'Indice Genre et Environnement (EGI) a révélé que les femmes sont loin d'être également représentées dans les postes de direction financière, seulement 14 des 193 ministres des Finances étant des femmes (soit 7%), en 2015. Dans le cadre plus spécifique du financement du changement climatique, les organes directeurs des principaux mécanismes multilatéraux de

financement climatique comptent, en moyenne, seulement 22% de femmes, avec un large écart entre les différents fonds pour le climat. Par exemple, le conseil d'administration de la FA présente le plus haut pourcentage de femmes (34%), alors que le tout nouveau GCF compte seulement 15% de femmes au sein de son conseil et des postes de remplacement des membres de son conseil d'administration, et cela en dépit d'une disposition de la charte du GCF régissant l'équilibre entre hommes et femmes au sein de son conseil d'administration (voir Figure 1). La démonstration d'une égalité de genre par ces mécanismes de financement multilatéraux est essentielle afin d'envoyer un message clair sur la nécessité de mettre en place des moyens inclusifs et équitables de participation et d'accès au financement à l'échelle nationale.

Figure 1 : Participation des femmes aux conseils d'administration des mécanismes de financement du climat





La plupart des mécanismes multilatéraux existants dédiés au financement climatique, c'est-à-dire quatre des cinq grandes institutions, ne disposaient pas de mandat en matière de genre ou d'une compréhension de l'importance d'intégrer les considérations de genre lors de leur création. La plupart, cependant, ont fait de considérables efforts et des progrès significatifs dans l'intégration des considérations de genre dans leurs politiques, programmes ou pratiques d'allocation de fonds au cours des dernières années. Cette intégration rétroactive des considérations de genre résulte à la fois de pressions externes de la part des défenseurs et des donateurs dans les domaines du genre et du changement climatique, ainsi que d'une reconnaissance interne que les projets et programmes « aveugles au genre » ne sont pas inclusifs et sont souvent moins efficaces que les projets et programmes sensibles au genre.

Le développement de politiques de genre peut également être attribué à une réponse aux Conventions de Rio, toutes intégrant les questions de genre de façon significative dans leurs politiques et leurs plans d'action, ainsi que dans un nombre important de décisions de leurs Conférences des Parties (CDP), y compris au sein de la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la Convention sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Le dernier exemple en la matière est la disposition formulée dans la charte du GCF pour une approche sensible au genre dans les financements, ainsi que les décisions ultérieures du Conseil d'administration de soutenir une approche intégrée de l'égalité, faisant du GCF le premier fonds climatique multilatéral à reconnaître le rôle vital de la promotion du genre et de l'autonomisation des

femmes dans la lutte contre le changement climatique avant même la première allocation de ses fonds.

De nombreuses améliorations restent néanmoins possibles. Par exemple, veiller à ce que les considérations de genre ne soient pas traitées à part et isolées comme un « plus » sous forme de projets pilotes ou des projets spéciaux, mais qu'elles soient systématiquement et obligatoirement intégrées dans toute planification et procédure opérationnelle reste un défi majeur. Une approche sensible au genre dans le financement de l'action climatique permettra non seulement de modifier la façon dont les décisions de financement sont prises et mises en œuvre, en permettant la participation des femmes et des hommes en tant que parties prenantes égales tout au long du cycle de projet/programme, mais aussi, de par sa nature, de changer fondamentalement l'orientation des opérations de financement vers des activités communautaires à plus petite échelle offrant de multiples bénéfices, y compris de substantiels bénéfices non climatiques. Une telle approche relie fermement toute action climatique à un contexte plus large de développement durable visant à répondre aux besoins des pays bénéficiaires et de leurs communautés et populations les plus marginalisées et les plus vulnérables.

Les sections suivantes de ce chapitre évaluent les principaux mécanismes multilatéraux de financement climatique par ordre de création. Elles donnent un aperçu des fonds, des processus, et des progrès réalisés dans leur manière d'aborder l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, et proposent des recommandations pour améliorer encore la sensibilité au genre dans le financement climatique.


Tableau 1 : Aperçu des cinq principaux mécanismes multilatéraux de financement climatique

Fonds	Emplacement du secrétariat	Date de création	Objectif du fonds	Considérations du genre dans la structure organisationnelle
FEM	Washington, DC, États-Unis La Banque mondiale sert d'organisme fiduciaire au FEM	Fondé en 1991, il devient en 1994 le mécanisme financier de la CCNUCC, de la CDB, de le CNULCD et des accords environnementaux multilatéraux sur le mercure et les polluants organiques persistants. Le FEM possède un domaine d'intervention sur le changement climatique et se trouve actuellement à sa sixième phase de reconstitution de quatre ans (FEM 6). Il administre le Fonds d'adaptation pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial sur le changement climatique (FSCC) de la CCNUCC.	Aider à la protection de l'environnement mondial et promouvoir un développement durable sur le plan environnemental.	Politique du FEM sur l'intégration du genre Plan d'action pour l'égalité de genre (GEAP) Spécialiste des questions de genre
MDP	Bonn, Allemagne Régé par l'Organisation des Nations Unies (ONU)	Le MDP fut créé en 2001 comme un mécanisme de marché axé sur les projets visant à tirer parti des financements privés pour des activités de projets nouvelles et additionnelles réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) au-delà des niveaux de base.	Stimuler le développement durable et la réduction des émissions, tout en donnant aux pays industrialisés une certaine souplesse dans la façon dont ils répondent à leurs objectifs de limitation de réduction des émissions.	
FA	Washington, DC, États-Unis La Banque mondiale (BM) sert d'organe fiduciaire au FA. Son secrétariat est hébergé par le FEM	Fondé en 2001 pour financer des projets et des programmes d'adaptation. Le Fonds d'adaptation est financé par un prélèvement de 2% sur les REC émises par le MDP, ainsi que par des contributions volontaires de la part des pays développés.	Finance des projets et des programmes concrets d'adaptation dans les pays en développement Parties au Protocole de Kyoto (KP), dans un effort pour réduire les effets néfastes du changement climatique auxquels sont confrontés les communautés, les pays et les secteurs.	Intègre les droits de l'Homme et l'égalité de genre comme principes clés de sa politique environnementale et sociale



Tableau 1 : Aperçu des cinq principaux mécanismes multilatéraux de financement climatique (Cont.)

Fonds	Emplacement du secrétariat	Date de création	Objectif du fonds	Considérations du genre dans la structure organisationnelle
FIC	Washington, DC, États-Unis La BM sert d'organe fiduciaire de la FIC et héberge son Unité administrative	Créé en 2008 avec le Fonds pour les technologies propres (FTP) et le Fonds stratégique pour le climat (SCF), qui comprend un Programme pilote sur la résilience climatique (PPCR), le Programme d'investissement forestier (FIP) et le Programme d'investissement pour les énergies renouvelables (SREP).	Fournir des investissements innovants gérés par les pays pour des technologies propres, les énergies renouvelables, la gestion durable des forêts et un développement résilient au climat.	Plan d'action sur le genre Spécialiste des questions de genre
			Dans le contexte du développement durable, promouvoir le changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résilientes au climat en fournissant un appui aux pays en développement pour limiter ou réduire leurs émissions de GES et s'adapter aux impacts du changement climatique, tout en tenant compte des besoins des pays particulièrement vulnérables aux effets néfastes des dérèglements climatiques [...] et en adoptant une approche sensible au genre.	Considérations de genre liées à l'instrument d'administration du GCF Politique et plan d'action sur le genre Spécialiste des questions de genre
GCF	Songdo, Corée La BM sert d'administrateur provisoire	Établi par mandat de la CDP de la CCNUCC en 2010 dans le cadre du mécanisme financier de celle-ci, et pleinement opérationnalisé en 2015.		Intégration du genre dans les principales politiques opérationnelles



Architecture des mécanismes mondiaux de financement climatique

Dans les années 1990, les fonds publics tels que ceux affiliés à la CCNUCC commencèrent à mobiliser les ressources financières des pays développés pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique mondial et à faire face à ses effets. L'architecture des mécanismes mondiaux de financement du climat est complexe et encore en évolution, une définition claire de ce qui constitue la « finance climatique » restant encore à convenir.⁵

Les mécanismes fonctionnent de différentes façons pour allouer des fonds aux pays. Les financements transitent par des canaux multilatéraux au sein et en dehors des mécanismes de financement de la CCNUCC, et de plus en plus, par des voies bilatérales, voire dans certains pays bénéficiaires, par des fonds nationaux pour le changement climatique.⁶

Les types de financement climatique disponibles par ces canaux sont variés et vont de subventions et de prêts concessionnels à des garanties et des capitaux privés, chaque mécanisme de financement ayant des objectifs, des modalités et des structures de gouvernance différentes. Selon une étude menée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en 2010 et à l'échelle internationale, il existait déjà plus de 50 fonds publics multilatéraux, bilatéraux et nationaux, 45 marchés de carbone et 6000 fonds de capitaux privés offrant des possibilités financières pour permettre aux pays de lutter contre le changement climatique et de répondre à leurs besoins de développement.⁷ ¹¹

Avec l'augmentation de la multitude d'options offertes aux pays bénéficiaires pour accéder aux financements du changement climatique, le processus de réception de ces fonds s'est complexifié. Il est également de plus en plus difficile d'assurer le suivi, la déclaration et la vérification

Les contributions financières climatiques bilatérales se font d'un pays donateur vers un pays bénéficiaire unique (par exemple via des canaux bilatéraux). En revanche, les contributions multilatérales sont fournies par un groupe de pays, et transitent par l'intermédiaire d'institutions multilatérales représentant un groupe de pays tels que la BM ou le FEM, vers un ou plusieurs pays bénéficiaires.

11. Le Comité permanent des finances de la CCNUCC produit une évaluation et un aperçu biennal des flux de financements climatiques, la plus récente ayant été publiée en 2014 et contenant les informations mises à jour sur les différents canaux du financement climatique global. http://unfccc.int/cooperation_and_support/financial_mechanism/standing_committee/items/8034.php



(MRV) des financements climatiques, et de rendre compte de leur utilisation efficace et équitable, avec des conséquences et des impacts significatifs sur la promotion de l'égalité de genre.⁸

Du fait de la diversité de leurs architectures et de leurs procédures, il peut être complexe et difficile d'identifier des exemples de succès et de défis démontrant que les différents mécanismes de financement du climat fournissent une structure efficace pour maximiser les impacts, l'efficacité et les bénéfices environnementaux et de genre.⁹ A ce stade cependant, dans les pays en développement, les mécanismes existants ont largement échoué à répondre aux impacts spécifiques et différenciés du changement climatique sur les femmes et les hommes, et plus particulièrement à ceux touchant les femmes. Certains de ces mécanismes, mais loin de toute majorité, ont commencé à inclure des dimensions de genre soit à travers des politiques et des dispositions spécifiques, soit en tant qu'élément supplémentaire à différents stades des cycles de projets et de programmes, mais souvent à minima et de façon incomplète.

Les mécanismes de financement climatique analysés dans ce chapitre se concentrent délibérément sur un sous-ensemble limité d'acteurs de l'architecture globale du financement climatique mondial, à savoir, les mécanismes multilatéraux les plus importants dans le financement du climat, qui canalisent majoritairement les financements publics. Bien qu'ils ne fournissent qu'une faible proportion du

financement global pour l'action climatique disponible dans le monde, ceux-ci sont d'une importance fondamentale de fait de leur soutien aux projets et aux programmes concrets d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement et ont une fonction globale importante de signalisation et de normalisation, selon un récent rapport de la CCNUCC sur les flux mondiaux de financement climatique.¹⁰ Il est, par conséquent, utile d'examiner la performance de ces acteurs dans l'intégration des efforts de genre comme une indication de l'évolution des bonnes pratiques, ainsi que des lacunes fondamentales de beaucoup d'acteurs dans le paysage plus large du financement climatique mondial.

Les quelques mécanismes multilatéraux de financement climatique examinés ici présentent différents niveaux d'analyse et d'intégration du genre dans la planification et la mise en œuvre de leurs projets et programmes, en raison des différents types de ces projets et programmes ainsi que de l'ancrage institutionnel et du soutien donné à l'intégration du genre. Accroître la reconnaissance et le plaidoyer international concernant l'efficacité et l'efficience accrues des projets sur le changement climatique intégrant les questions de genre agit comme un catalyseur pour une action continue en augmentant l'importance et l'intégration de ces questions dans les politiques et les programmes des mécanismes de financement du climat.



6.1 Mécanismes de financement climatique

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

pays travaillent de concert avec les institutions internationales, les organisations non gouvernementales, les communautés autochtones et locales, le secteur privé et la société civile afin de résoudre les problèmes environnementaux mondiaux et promouvoir un développement et des moyens de subsistance durables.

Le FEM est le mécanisme de financement des conventions suivantes : CBD, CNULCD, Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP), UNCCD et Convention de Minamata sur le mercure. Le FEM fournit également des ressources dans le cadre du Protocole de Montréal pour les économies en transition devant faire face à des substances appauvrissant l'ozone. En outre, depuis sa création, le FEM a mis en œuvre un Programme sur les eaux internationales et a également fourni des fonds pour des projets générant des bénéfices environnementaux multiples et compatibles avec les objectifs du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF).

Le FEM investi traditionnellement dans l'action locale afin d'atteindre ses objectifs de bénéfices environnementaux mondiaux. Cependant, au cours des cinq dernières années plus particulièrement, le FEM a fait de grands progrès pour s'assurer que l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes soient des éléments clés de la réalisation de ces objectifs. Le FEM a lui-même constaté que lorsque les projets ne tiennent pas compte des différences entre hommes et femmes dans le contexte de l'environnement, il existe un risque que les ressources de développement soient dépensées dans des projets générant des effets négatifs sur le bien-être, l'équité, l'égalité et la durabilité. Le FEM a également constaté que les résultats de projets sont souvent de meilleure qualité lorsque les considérations de genre sont prises en compte dans l'ensemble des processus de planification, de conception et de mise en œuvre. Afin d'accroître l'efficacité des projets du FEM dans la réalisation des objectifs souhaités, ceux-ci devraient tenir compte des perspectives et des priorités différentes des femmes et des hommes en ce qui concerne l'accès et le contrôle de qualité de l'environnement, des ressources naturelles et de l'énergie.¹¹

**Tableau 2 : Étapes clés pour le genre au sein du FEM**

Année	Étapes clés
1996	Le Conseil du FEM approuve une politique sur la participation publique dans les projets financés par celui-ci, comportant des dispositions spécifiques sur les questions de genre.
2009	Le FEM publie « <i>Intégration du genre au sein du FEM</i> », reflétant son engagement à mettre en évidence le lien entre le genre et la durabilité environnementale et à analyser la portée, le contenu et la profondeur de l'intégration du genre dans ses projets.
2011	Le Conseil du FEM approuve une politique sur l'intégration du genre, clarifiant l'engagement et les normes minimales du FEM visant à promouvoir l'égalité de genre dans ses opérations.
2011 - présent	Mise en œuvre d'évaluations annuelles des questions de genre au sein des agences du FEM existantes, vérifiant que celles-ci répondent aux exigences minimales de la politique du FEM sur l'intégration du genre dans leurs propres politiques ou actions, et mise en conformité des nouveaux organismes partenaires du FEM avec cette même politique lors du processus d'accréditation.
2014	Le Conseil du FEM approuve le Plan d'action du FEM sur l'égalité de genre (GEAP), décrivant une approche par étapes pour la réalisation des objectifs de la politique d'intégration du genre au sein du Fonds, en veillant à ce que les résultats et les progrès liés au genre dans les projets puissent être mieux conçus, mis en œuvre et rapportés.
2015	Dans le cadre de la mise en œuvre du GEAP, le FEM établit le Groupe de travail inter-institutions sur le genre (IAWG) en tant que plateforme pour accélérer les efforts du Secrétariat du FEM et de ses organisations partenaires pour intégrer l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte plus large de l'équité, de l'inclusion sociale et des co-bénéfices liés à la durabilité environnementale.

EN SAVOIR PLUS!
**FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES EN AFRIQUE
ET EN ASIE : AUTONOMISATION DES FEMMES
RURALES POUR UNE ÉLECTRIFICATION SOLAIRE
HORS RÉSEAU**

Une initiative conjointe du PSC PNUD FEM et du Barefoot
College pour l'électrification solaire



Le Programme de petites subventions (SGP), fenêtre du FEM pour les organisations non-gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile (OSC), est un exemple de la façon dont le FEM a encouragé une approche plus sensible au genre dans certains de ses travaux. Le SGP considère le genre comme une question transversale depuis sa création en 1992, et a fourni plus de 18500 subventions à des communautés dans 131 pays en développement pour lutter contre le changement climatique, conserver la biodiversité,



prévenir la dégradation des terres, protéger les eaux internationales et réduire l'impact des polluants organiques persistants, tout en générant des moyens de subsistance durables. Parmi les projets achevés dans l'année se terminant au 30 Juin 2014, plus de 60% intégraient les questions de genre, considérant à la fois les hommes et les femmes dans leur conception et leur mise en œuvre, et plus de 33% étaient dirigés par des femmes.¹²

En 2009, le FEM réalisa un examen et une analyse de son portefeuille, publiés dans le document : *Intégration du genre au sein du FEM*. Cette analyse de portefeuille évaluait la nature de l'inclusion du genre dans les projets du FEM, dans tous les secteurs clés, entre 2003 et 2006. Elle permit d'évaluer 172 projets et constata que 45% d'entre eux incluaient quelques mots-clés sur le genre, et qu'environ 40% des 172 projets examinés incluaient au moins un élément d'intégration de l'action sur le genre au sein du projet, en fonction de certains critères et actions. Le FEM concluait que « bien que plusieurs projets présentent des éléments de genre robustes, l'intégration du genre dans les projets du FEM est généralement limitée en comparaison avec les analyse thématiques similaires réalisées par d'autres organisations ».¹³ Le *Quatrième bilan global du FEM* (2010) constatait également que « les questions sociales et de genre ne sont pas abordées de manière systématique dans les stratégies et les projets du FEM. L'approche actuelle, consistant à compter sur l'application des politiques sociales et de genre des organismes individuels pour tous les projets du FEM, est insuffisante et conduit à des différences d'approche ».¹⁴

L'un des résultats de l'analyse de 2009 fut l'élaboration et l'approbation par le Conseil du FEM, son organe directeur, en 2011, d'une politique de genre pour le FEM. Cette politique contient des exigences à

la fois pour le Secrétariat ainsi que pour les agences du FEM, comme par exemple :

- Tous les organismes partenaires du FEM devront avoir mis en place : a) des politiques, b) des stratégies, ou c) des plans d'action visant à promouvoir l'égalité de genre afin de pouvoir recevoir un financement du FEM pour des projets ;
- Les politiques, stratégies ou plans d'action de chaque Agence d'exécution partenaire du FEM devront satisfaire aux critères minimaux sur l'intégration du genre spécifiés dans la politique sur les systèmes des institutions partenaires pour être jugés adéquats ;
- Afin de soutenir l'application de la politique de genre, le Secrétariat du FEM coordonnera l'élaboration de lignes directrices à l'échelle des institutions, pour une utilisation par les gestionnaires de programme au sein des Agences d'exécution et du Secrétariat du FEM, sur l'inclusion des aspects de genre dans la conception de projets, ainsi que dans le suivi et l'évaluation des dimension de genre dans le cadre de ses projets. Ces lignes directrices prendront en compte le fait que les projets du FEM peuvent comporter différents niveaux d'intégration des aspects de genre, en fonction du domaine thématique et de la portée du projet ; et
- Les Agences d'exécution du FEM devront intégrer ces lignes directrices dans leurs propositions de projets et de programmes soumis au Secrétariat pour examen.¹⁵

En 2013, dans le cadre des collectes de données pour la phase pilote de l'EGI, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) examina dans quelle mesure les projets intégraient les questions de genre avant et après 2011, lorsque la disposition sur la politique de genre fut intégrée au FEM. Sur

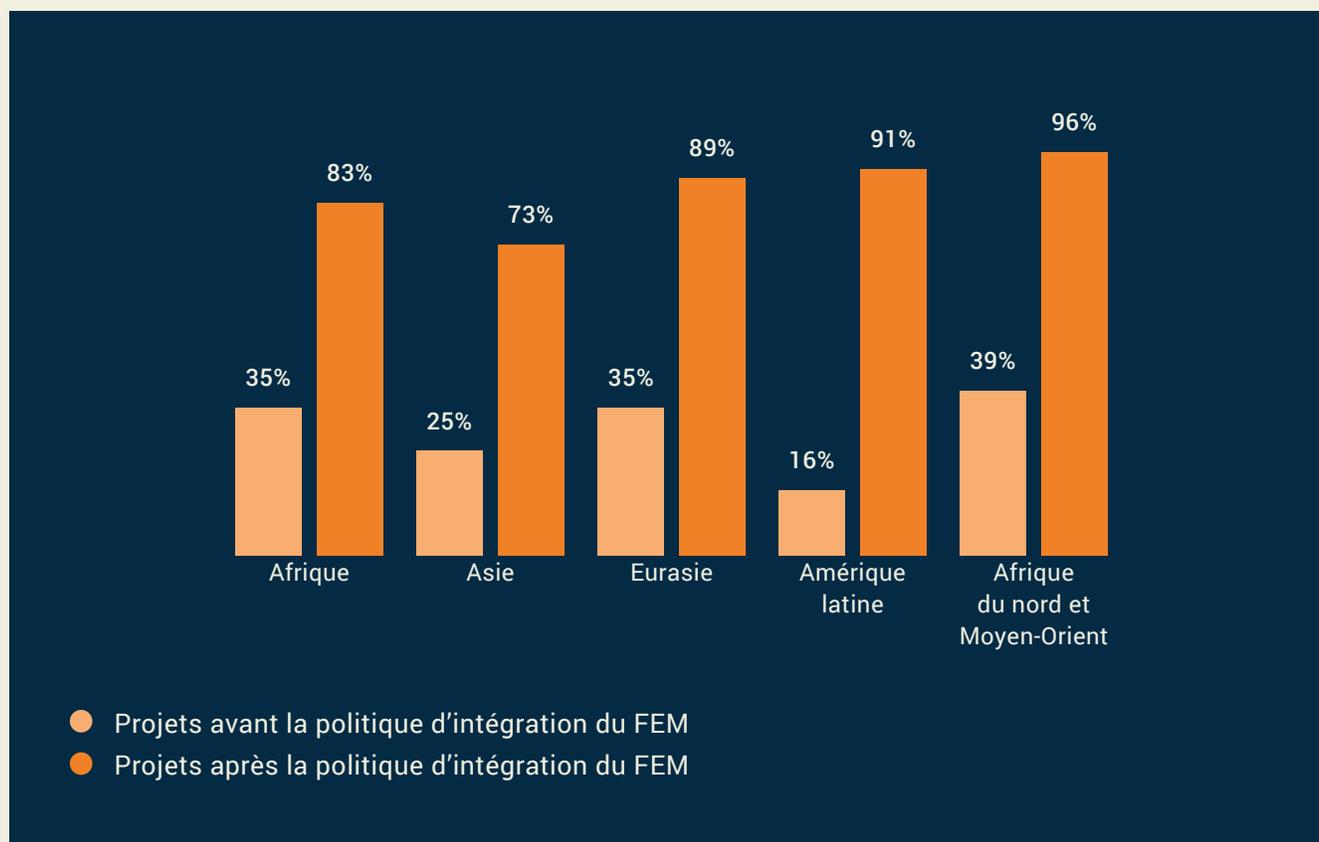


la figure 2 on constate une augmentation significative des éléments de langage inclusifs de genre dans les documents de projet après 2011, pouvant être attribuée à l'influence de cette politique sur l'intégration ou la prise en considération du genre dans les projets. A l'échelle régionale, l'Amérique latine montre la plus forte augmentation (75%) des projets sensibles au genre avant et après la disposition sur le genre, et la région Afrique du Nord et Moyen-Orient termine avec le plus haut pourcentage de projets sensibles au genre (96%) après la disposition.¹⁷

DOMAINES D'INTERVENTION DE LA PHASE 6 DU FEM

La 6^{ème} période de programmation du FEM (FEM-6) fut approuvée par le Conseil du FEM en Octobre 2014, pour un total de 4,4 milliards de dollars de financement sur les quatre années suivantes. Le FEM-6 adopte une nouvelle structure dans ses domaines d'intervention afin de travailler de façon transversale avec les conventions et les secteurs. Les nouveaux domaines d'intervention comprennent : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des sols, produits chimiques et déchets, ainsi qu'un domaine multithématique regroupant les stratégies pour une gestion durable des forêts et des terres et le développement de programmes corporatifs.¹⁶

Figure 2 : Projets sensibles au genre avant et après la politique d'intégration du FEM





Encadré 2 : Plan d'action pour l'égalité de genre : faire progresser l'agenda du genre

Le GEAP engagea le FEM à continuer à mener et à renforcer le suivi de son portefeuille sur le genre par le biais d'un Examen annuel de suivi (AMR) et autres mécanismes existants. Grâce à ces analyses de portefeuille, le FEM entend analyser comment les questions de genre sont traitées dans les différents portefeuilles des domaines d'intervention, et tirer des leçons sur le type d'outils et d'approches sensibles au genre ayant été appliqués pour atteindre les résultats et les réalisations de chaque projet. Les rapports du FEM montrent une tendance à la hausse avec une proportion de projets rapportant des informations sur le genre de 24% pour l'année fiscale 2011 (FY11), 25% pour la FY12, 44% pour la FY13 et jusqu'à 56% dans l'AMR de 2014 (voir tableau 3). Parmi les 102 projets analysés dans l'AMR de 2014, 57 (56%) incluaient certains éléments d'informations spécifiques au genre. L'analyse réalisée indique que 24% du total des projets (24 projets sur 102) incluaient certains aspects de genre dans le cadre des résultats du projet, y compris des indicateurs, des produits et/ou des résultats

sensibles au genre. L'indicateur de genre le plus utilisé dans le portefeuille était le pourcentage ou le nombre de femmes et d'hommes bénéficiaires de résultats spécifiques du projet. L'analyse permet de tirer un ensemble de leçons importantes, comme le fait que : 1) une analyse de genre ou une évaluation socio-économique mettant l'accent sur le genre au début de la préparation du projet est très importante pour permettre la conception appropriée d'un projet sensible au genre, 2) l'intégration du genre dans le cadre de résultats du projet permet un suivi approprié et une cohérence dans la présentation des résultats au fil des années, 3) le développement et la mise en œuvre d'une stratégie/d'un plan sur le genre spécifique au projet est un outil important pour assurer l'intégration complète du genre à l'ensemble du projet, et 4) la parité dans l'équipe de mise en œuvre du projet et la présence de groupes de femmes parmi les partenaires du projet contribuent à promouvoir et à assurer la participation de celles-ci aux activités du projet.

**Tableau 3 : Intégration du genre dans la cohorte de projets du FEM pour la FY2014¹⁸**

Área focale	Nombre de projets examinés	Nombre de projets abordant les questions de genre	Nombre de projets incluant le genre dans leur cadre de résultats	% des projets abordant le genre
Biodiversité	30	14	2	47
Atténuation du changement climatique	22	4	2	18
Adaptation au changement climatique	10	8	8	80
Eaux internationales	16	12	3	75
Dégradation des terres	9	7	6	78
Produits chimiques	9	6	2	67
Domaine multithématique	6	5	1	83
Total	102	57	24	56

Conseil du FEM en 2014, engage le Secrétariat à améliorer les dimensions d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes dans ses politiques, programmes et projets. En réponse à la recommandation politique du FEM-6^{III}, le GEAP fut développé en étroite collaboration avec les Agences du FEM, les Secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) et autres organisations partenaires afin d'assurer une cohérence dans la mise en œuvre des principales activités du GEAP à la

fois à l'échelle corporative et au sein des domaines d'intervention, y compris le cycle de projet et la gestion axée sur les résultats. Reconnaisant les différentes compétences, politiques et approches de l'égalité de genre de chaque Agence du FEM et organisation partenaire, le Secrétariat du FEM cherche à faciliter une approche aussi cohérente que possible à l'intégration du genre en tenant compte et en construisant à partir des expériences, connaissances et procédures respectives. Le tableau 4 résume les principales actions proposées.

III. Il s'agit de la sixième reconstitution du FEM de 2014-2018.

**Tableau 4 : Plan de travail du plan d'action pour l'égalité de genre**

Éléments clés	Actions (résultats)
Cycle de projet	<p>Développer des lignes directrices sur l'intégration du genre dans le cycle des projets du FEM.</p> <hr/> <p>Analyser et mettre à jour les modèles de projet du FEM et les feuilles d'évaluation de projets.</p>
Programme/ Politique	<p>Incorporer et renforcer les éléments de genre dans les programmes et les projets principaux du FEM, y compris les Projets pilotes d'approche intégrée et le SGP.</p> <hr/> <p>Favoriser les projets sensibles au genre, basés sur la demande des pays et en conformité avec la stratégie du FEM-6.</p> <hr/> <p>Intégrer le genre dans les documents stratégiques du Conseil du FEM, y compris les politiques et directives pertinentes, analyser et, le cas échéant, mettre à jour la politique du FEM sur l'intégration du genre.</p>
Gestion des connaissances	<p>Soutenir le développement d'une Stratégie/Plan d'action de gestion des connaissances sensible au genre au sein du FEM afin de coordonner, produire et diffuser efficacement les connaissances sur le genre liées à la stratégie et au portefeuille de projets du FEM.</p> <hr/> <p>Développer un site Web interactif dédié aux questions de genre, en lien avec les sites des agences et partenaires pertinents du FEM, afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques, d'approches et d'outils (y compris les outils de formation en ligne, les webinaires, etc.).</p> <hr/> <p>Développer des outils analytiques sur des questions thématiques (comme le genre et la gestion des aires protégées, le genre et les énergies renouvelables, etc.), en lien avec les questions d'apprentissage sur le genre identifiées pour chaque domaine d'intervention et leur cadre de résultats.</p>
Gestion axée sur les résultats (GAR)	<p>Rapporter l'état d'avancement annuel de la mise en œuvre du GEAP, sur la base d'une stratégie de GAR convenue.</p> <hr/> <p>Faire un suivi et un rapport sur les indicateurs de base sur le genre du FEM-6 au niveau corporatif.</p> <hr/> <p>Analyser et identifier les indicateurs de genre des domaines d'intervention et les recouper avec la stratégie de GAR.</p> <hr/> <p>Développer une note d'orientation et une liste d'indicateurs sensibles au genre pertinents pour les projets du FEM dans les différents domaines d'intervention.</p> <hr/> <p>Évaluer les résultats d'égalité de genre dans les projets du FEM.</p>


Tableau 4 : Plan de travail du plan d'action pour l'égalité de genre (Cont.)

Éléments clés	Actions (résultats)
Gestion axée sur les résultats (GAR)	<p>Développer un plan de mise en œuvre et un budget détaillés pour la mise en œuvre du Plan d'action de genre, et les mettre à jour, au besoin.</p> <hr/> <p>Renforcer les capacités et l'expertise du personnel du Secrétariat du FEM en créant un point focal des questions de genre possédant une expertise spécifique de genre pour superviser la coordination de la mise en œuvre du GEAP, en plus des points focaux au sein des équipes compétentes du Secrétariat du FEM.</p> <hr/> <p>Établir et clarifier un cadre de responsabilité et un système incitatif approprié pour l'égalité de genre au sein de la direction et du personnel du Secrétariat du FEM.</p> <hr/> <p>Établir un Groupe de travail inter-institutions sur le genre (note: celui-ci sera fonctionnel tout au long des FY15-18).</p> <hr/> <p>Procéder à une évaluation des capacités et des besoins, et offrir des possibilités de formation pour le personnel du Secrétariat du FEM sur les questions liées à l'égalité de genre.</p>
Renforcement des capacités	<p>Fournir un soutien et des conseils sur la mise en œuvre de la politique du FEM sur l'intégration du genre aux points focaux opérationnels du FEM et autres partenaires.</p>

Le Secrétariat s'est engagé à maintenir et à renforcer les consultations et la collaboration étroite avec les agences du FEM tout au long de la mise en œuvre du GEAP. La nécessité d'établir une forme de Groupe de Travail interinstitutions sur l'égalité entre les sexes (IAWG) a été reconnue dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du GEAP et le IAWG a été officiellement créé en juin 2015.

Un autre domaine dans lequel le FEM a pris des mesures importantes est l'incorporation et le développement d'indicateurs de genre. Il devrait fournir des orientations supplémentaires pour la préparation des rapports de suivi et d'évaluation soumis par les institutions du FEM, quelques exemples sont inclus ci-dessous dans le Tableau 5.


Tableau 5 : Cadre de résultats pour les principaux indicateurs d'intégration du genre du FEM-6

Résultats	Indicateurs de genre	Sources de vérification	Objectifs
La conception du projet intègre pleinement les questions de genre.	1. Pourcentage de projets ayant réalisé une analyse de genre lors de leur phase de préparation	Approbation du document de projet par la Direction Générale	1. Ensemble du portefeuille. Base de référence : 18% FY18 : 50%
	2. Pourcentage de projets ayant intégré un cadre de résultat sensible au genre (par exemple, résultats sensibles au genre, indicateurs, budget, etc.)		Pour les portefeuilles concernés. Base de référence : n/a FY18 : 100%
L'exécution du projet assure une participation et des bénéfices équitables pour les femmes et les hommes.	3. Proportion de femmes et d'hommes bénéficiaires directs du projet	Project Document at CEO endorsement	2. Base de référence : 57% FY18 : 100% du portefeuille concerné
	4. Proportion de rapports nationaux liés aux conventions intégrant les dimensions de genre (par exemple, Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP), Plan d'action national d'adaptation (PANA), Analyse diagnostique transfrontalière (ADT)/Priorité stratégique pour l'adaptation (SPA), etc.)		1. Overall portfolio Baseline 18% FY18: 50%
Le suivi et l'évaluation du projet portent une attention suffisante à l'intégration du genre.	5. Pourcentage des rapports de suivi et d'évaluation (par exemple, rapports de mise en œuvre du projet, rapports d'évaluation à mi-parcours et rapports d'évaluation finale) intégrant les questions de genre / d'autonomisation des femmes et évaluant les résultats / progrès	Rapports de mise en œuvre du projet, rapports d'évaluation à mi-parcours et rapports d'évaluation finale	Among relevant portfolio. Baseline: n/a FY18: 100%
			2. Baseline: 57% FY18: 100% of relevant portfolio
			5. Base de référence : 41% FY18 : 70%



Points principaux pour améliorer l'approche de genre au sein du FEM :

- Identifier comment les projets abordent actuellement le genre ainsi que la pertinence du genre pour chaque domaine d'intervention afin de réduire les écarts et accroître le soutien sur la façon dont les considérations de genre peuvent avoir un impact et améliorer les bénéfices environnementaux mondiaux dans chaque domaine d'intervention.
- Favoriser la cohésion entre les Agences du FEM et la politique de genre, ainsi que l'adhésion des Agences à la GEAP du FEM afin de promouvoir les questions de genre dans le contexte des interventions de projet, y compris pour les projets du FEM.
- Renforcer les connaissances sur le genre, les liens et le savoir-faire pour l'intégration du genre dans les différents domaines d'intervention du FEM, et développer de nouvelles lignes directrices et des objectifs cohérents pour chacun de ces domaines. Un point de départ intéressant pourrait être le développement de produits de connaissances analytiques sur des sujets thématiques (par exemple, le genre et les énergies renouvelables).
- Identifier et utiliser l'expertise, les connaissances, les procédures et les outils existants pour faciliter une approche sensible au genre cohérente au sein des différentes Agences du FEM et autres partenaires sur les questions de genre dans les différents domaines d'intervention.
- Élaborer des processus plus robustes et ascendants permettant de développer des indicateurs de genre dans les différents domaines d'intervention, renforçant ainsi l'agrégation des indicateurs actuels.

Mécanisme de développement propre (MDP)

Le MDP fut créé en 2001 en tant que mécanisme de marché axé sur les projets visant à mettre à profit le financement privé pour des activités supplémentaires dans les pays en développement réduisant leurs émissions de GES au-delà des niveaux de base. Le MDP, créé dans le cadre du mécanisme de la CCNUCC, fut initialement conçu comme un mécanisme d'atténuation visant à répondre à deux objectifs : aider les Parties figurant à l'annexe I à respecter leurs engagements en matière de limitation et de réduction des émissions, et aider les Parties ne figurant pas dans l'annexe I à parvenir à un développement durable. Le MDP est avant tout un mécanisme d'atténuation, plutôt que d'adaptation, les projets étant notamment axés sur des mesures d'atténuation à grande échelle dans quelques économies de marché émergentes. Bien que le MDP ait démontré qu'il était le plus grand moteur de financement privé des processus de la CCNUCC, il a également été critiqué pour la priorisation de son premier objectif de réduction des émissions par rapport à celui de développement durable, en raison du fait que ses projets ne soient mis en œuvre que dans quelques pays, compromettant ainsi le soutien plus vaste au développement durable que le MDP est censé fournir aux pays en développement. Du fait du manque général de données et de connaissances relatives au lien entre les questions sociales, y compris le genre et les projets énergétiques à grande échelle, l'atténuation, le développement et le transfert de technologie, les projets d'atténuation comme certains de ceux mis en œuvre en vertu du MDP continuent souvent à ne pas inclure de considérations de



genre malgré quelques incitations directes pour les développeurs à rechercher des projets ayant des impacts élevés sur le développement durable et les moyens de subsistance locaux. Ces dernières années, des études ont par ailleurs montré que les considérations sociales ont souvent été ignorées dans la conception des projets du MDP, entraînant la reconnaissance de l'absence de considérations de genre et nuisant à la réalisation des objectifs de développement durable du Fonds.

Bien que le MDP soit un mécanisme relativement jeune, la littérature abonde de scepticisme quant à sa capacité à atteindre ses objectifs de développement durable. Au contraire, le MDP est perçu comme n'étant bénéfique qu'aux pays et individus bénéficiant d'un accès facilité, grâce à leur capacité institutionnelle et leur infrastructure énergétique.¹⁹ Ainsi, les pays les moins avancés et les populations marginalisées auraient plus de difficultés à tirer parti des avantages du MDP, en raison des contraintes structurelles telles que le manque d'éducation et de compétences entrepreneuriales, ainsi que les restrictions culturelles, ayant notamment tendance à inhiber les efforts des femmes dans ces activités d'atténuation.²⁰ Cependant, il a été également suggéré que le MDP avait le potentiel de créer et de soutenir une infrastructure énergétique durable et socialement responsable pour de grandes populations.²¹ Ceci pourrait permettre de fournir des formes d'énergie plus propres et des options alternatives de revenus, et de réduire le temps consacré aux travaux de soins non rémunérés, laissant plus de temps pour des activités productives telles que l'éducation. En outre, l'énergie propre présente des bénéfices importants pour la santé, en particulier pour les femmes, en les soulageant des corvées de collecte de bois de chauffage et en limitant leur exposition à la pollution de l'air intérieur (due aux réchauds traditionnels, par exemple). Malheureusement, le

marché du carbone, contrairement à la réduction des émissions, ne monétise pas les bénéfices du développement, ne générant que peu d'incitations pour les développeurs à rechercher des projets ayant des impacts importants sur les moyens de subsistance et le développement durable local. Ceux-ci sont davantage perçus comme une réflexion après coup ou un bénéfice supplémentaire, une fois identifiées les possibilités de réduction d'émissions à grande échelle, réduisant le nombre de projets ayant pu être favorables au deuxième objectif du MDP sur le développement durable.²²

En 2010, le ministère finlandais des Affaires étrangères réalisait une analyse de genre du MDP, *Le genre et le Mécanisme de développement propre : opportunités pour promouvoir des impacts positifs locaux pour le genre*²³, fournissant une indication de l'impact potentiel de différents types de projets sélectionnés. L'étude révélait que le MDP a le potentiel de promouvoir l'égalité de genre de façons diverses, mais que ces possibilités varient considérablement selon les types et les méthodologies de projets. Elle fournissait une évaluation du genre et identifiait des points d'entrée pour améliorer les considérations et les impacts de genre positifs sur les projets, comme par exemple :

- Le MDP et ses projets ne sont pas neutres vis-à-vis du genre. Ils ont, au contraire, un potentiel considérable pour promouvoir des objectifs de développement durable positifs pour le genre ;
- Les impacts positifs pour le genre les plus évidents du MDP concernent des activités visant à fournir une énergie abordable, plus propre et plus efficace pour la cuisson, l'éclairage et les appareils électriques dans les ménages ruraux qui, auparavant, dépendaient de combustibles traditionnels tels que le bois de chauffage, le fumier, le charbon et le kérosène ;



- Certains projets du MDP favorisent l'égalité de genre sans le reconnaître explicitement. Par exemple, la participation des femmes au processus de consultation des parties prenantes n'est que rarement mentionnée dans la documentation du MDP, bien que la preuve de leur engagement soit évidente dans les revues et les analyses ;
- La mesure dans laquelle le potentiel positif du MDP pour le genre est réalisé varie selon les activités de projets, les contextes locaux et les parties prenantes. Les activités de projets du MDP peuvent également favoriser les occasions de promouvoir l'égalité de genre en termes de réduction de la pauvreté, d'éducation et d'autonomisation sociale ; et
- La reconnaissance des impacts potentiels, positifs pour le genre ou autres, lors des étapes de conception permet de formuler des projets maximisant les impacts positifs et le soutien local, et d'optimiser ainsi la performance du projet.

Des rapports évaluant l'impact du MDP pour le développement durable ont été produits à la fin de la première période d'engagement du PK en 2012.²⁴ La dimension « sociale », qui inclue l'indicateur « Autonomisation des femmes, soins aux enfants et aux personnes fragiles » décrit comme « la fourniture et l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la formation pour les jeunes et les femmes, l'amélioration de la situation des femmes et des enfants dans la société », fut l'une des dimensions du développement durable analysées dans le rapport de 2012, *Bénéfices du MDP*.²⁵ Bien que ceci représente la première inclusion de certaines dimensions de genre par le MDP au sein de ses propres analyses de projet, ceci souligne également le travail qui doit être fait pour améliorer l'égalité de genre dans le financement de l'atténuation par le MDP.

A titre d'exemple, le rapport portait sur une large gamme d'échelles et de contenus de projets du

MDP, mais constatait que seulement cinq des 3864 projets examinés incluaient l'indicateur social de développement durable « Autonomisation des femmes, soins aux enfants et aux personnes fragiles ». Ceci est une forte indication que l'intégration du genre dans le cadre du MDP dans un contexte de développement durable ne se fait que de façon ponctuelle et très lentement. Bien entendu, ceci ne représente que l'analyse systématique de l'inclusion ou de l'exclusion d'éléments de genre et d'autonomisation des femmes dans le processus de planification, qui pourrait permettre au projet d'avoir un impact social positif lors de sa mise en œuvre.

Bien qu'il soit un mécanisme officiel de la CCNUCC qui, depuis la CDP18 à Doha (2012), inclut des exigences spécifiques en matière de genre, les nuances structurelles du MDP entravent l'influence des décisions de la CCNUCC sur celui-ci. Les Accords de Marrakech marquèrent le début d'une réduction du contrôle du Conseil exécutif du MDP et de son influence sur les processus et les rapports des pays bénéficiaires. Mais peut-être plus important encore, le MDP, contrairement à d'autres mécanismes de financement, fonctionne sous l'autorité de la CMP^{IV} et non sous celle de la COP. Ceci signifie que les décisions, telles que celles sur le genre, adoptées lors de la CDP18 à Doha, ou le programme de travail de Lima sur le genre de la CDP20, qui n'ont pas été approuvées par la CMP (Réunion des Parties en vertu du PK), ne sont pas mandatées, d'un point de vue procédurier, pour être mises en œuvre, et que les pays ne peuvent être tenus responsables de ces décisions.

Toujours en 2012, le Secrétariat de la CCNUCC éditait la publication *Le MDP et les femmes*²⁶ soulignant

IV. La CMP sert de Conférence des Parties, agissant en tant que réunion des Parties au protocole de Kyoto



comment certaines des méthodologies du MDP pourraient être sensibles au genre. Le document se concentre sur les effets bénéfiques directs ou indirects du MDP sur la vie et les moyens de subsistance des femmes et des enfants, et sur leurs communautés. Il met en évidence quelques méthodologies sensibles au genre, offrant des « améliorations au niveau des ménages » (telles que des réchauds plus économes en combustible) ou des « améliorations à plus grande échelle » par le biais, par exemple, de l'électrification rurale, et fournit des informations sur des exemples d'études de cas de ces méthodologies. Le document indique également que le Secrétariat de la CCNUCC et le Conseil exécutif du MDP s'engagent à améliorer l'intégration du genre, et note les activités clés^v entreprises pour améliorer la sensibilité au genre dans les travaux du MDP, y compris :

- Améliorer la portée géographique du MDP, avec une participation accrue des groupes sociaux vulnérables, notamment les femmes et les enfants ;
- Assurer l'opérationnalisation d'un système de prêt (Programme de prêts du MDP) ;
- Aider au développement de projets dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ;
- Élaborer des normes descendantes et des niveaux d'émissions de référence, pouvant bénéficier les moyens de subsistance des groupes sociaux vulnérables ; et
- Mettre en œuvre une formation en ligne couvrant les principaux aspects du genre et du MDP.

Le MDP a le potentiel de promouvoir l'égalité de genre de diverses façons, mais à l'heure actuelle, il ne le fait

pas de manière globale, dans aucun de ses éléments de planification, politique ou mesure. La structure actuelle permet plusieurs points d'entrée possibles en ce qui concerne l'engagement des parties prenantes et pour améliorer l'information sur le genre dans l'atténuation, et en particulier les énergies renouvelables, pouvant ensuite soutenir le renforcement d'activités sensibles au genre au sein du MDP.

Points d'entrée principaux pour améliorer l'approche de genre au sein du MDP :

- Renforcer les compétences sur le genre au sein du Conseil exécutif du MDP et dans les agences d'exécution.
- Mettre à jour les méthodologies et les politiques du MDP afin de les coordonner avec les dispositions de genre contenues dans les décisions de la CDP de la CCNUCC.
- Engager les acteurs femmes et hommes de façon égale dès les premières étapes des projets dans l'identification et l'évaluation des impacts et des bénéfices potentiels pour les individus et les communautés, afin d'avancer vers un développement durable.
- Renforcer la capacité des évaluateurs de projets, souvent très techniques dans leur formation et leur expertise, pour aller au-delà d'une focalisation étroite sur les réductions d'émissions, mieux comprendre et être proactifs en ce qui concerne les questions de développement durable, auxquelles les questions de genre sont intrinsèques. De même, la formation réciproque des experts sociaux et de genre sur les technologies, méthodologies, REC, etc., du MDP, ainsi que sur les questions plus larges du changement climatique est essentielle.
- Réaliser une analyse de genre des projets du MDP afin d'évaluer les niveaux actuels d'inclusion et d'intégration du genre.

v. En juillet 2015, le Secrétariat de la Convention indiquait que toutes ces stratégies étaient en cours d'exécution, à l'exception de la formation en ligne.



- Identifier et/ou élaborer des stratégies en vue de faciliter et d'accroître l'accès au marché pour la société civile et les organisations communautaires locales.
- Encourager les acheteurs institutionnels et/ou souverains de REC à exiger une planification sensible et intégrant les questions de genre dans le cadre des conditions d'achat dans les nouveaux projets du MDP.

Fonds d'adaptation (AF)

L'AF, opérationnel depuis 2009, fut créé pour financer des projets et programmes concrets d'adaptation dans les pays en développement Parties au PK et particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique. Avec une disponibilité globale de financement de 477,4 millions de dollars, les 16 membres du Conseil de le FA, représentant équitablement six pays développés et dix pays en développement, ont approuvé 318 millions de dollars pour 48 projets d'adaptation dans des pays en développement vulnérables depuis 2010. Parmi ceux-ci, 13 sont mis en œuvre par les Entités nationales de mise en œuvre (NIE) en vertu de la modalité d'accès direct du Fonds, mécanisme pionnier à travers lequel les organisations nationales accréditées peuvent recevoir des fonds directement de le FA, sans passer par l'intermédiaire d'une organisation multilatérale comme une agence de l'ONU ou une banque multilatérale de développement.

Le texte principal de la politique et des lignes directrices opérationnelles de le FA, dans leur dernière version de 2014, ne fait aucune mention explicite du genre ou des femmes. Cependant, les annexes détaillant la politique environnementale et sociale de le FA (ESP) et guidant les entités

chargées de la mise en œuvre (IE) sur la façon de se conformer à l'ESP, ainsi qu'un des modèle de demande de financement incluent certaines considérations de genre.^{27'28'29} Dans le modèle de financement, les entités de mise en œuvre à tous les niveaux (multilatéral, régional et national) sont spécifiquement invitées à détailler les considérations de genre pertinentes pour améliorer les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux des projets et programmes, en particulier celles concernant les communautés les plus vulnérables. Ceci est le résultat d'une approche d'apprentissage continu au sein de le FA, sur la base, entre autres, des évaluations de performance annuelles obligatoires des projets et programmes en cours d'exécution. Le modèle de rapport de ces évaluations de performance demande spécifiquement des informations sur la façon dont les considérations de genre ont été prises en compte, ainsi que sur les enseignements tirés. Bien que certaines des propositions initiales de projet et de programme de le FA incluaient des considérations de genre, elles avaient tendance à le faire de façon très inégale. L'AF a corrigé cela en mettant à jour ses procédures et ses modèles opérationnels en 2011, exigeant l'inclusion des questions de genre dans les processus de planification des projets et de consultation des parties prenantes dans toutes les demandes de financement soumises par les IE, comme une amélioration importante des critères d'évaluation de le FA pour approbation de la proposition. Ceci fit, de fait, de l'intégration du genre un critère clé pour l'approbation des projets de le FA.

En Novembre 2013, le Conseil de le FA approuvait une nouvelle ESP, renforçant encore l'attention portée par le Fonds aux questions de genre. La politique énonce 15 principes clés, y compris, et en particulier,



le respect des droits de l'Homme et le soutien à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes en tant que principes clés pour la conception et la mise en œuvre de tous ses projets et programmes. Les projets et programmes de le FA doivent être conçus et mis en œuvre de façon à ce que les hommes et les femmes soient 1) en mesure de participer pleinement et équitablement, 2) aptes à recevoir des bénéfices sociaux et économiques comparables, et 3) protégés contre les effets indésirables disproportionnés survenant au cours du processus de développement.³⁰

Le modèle de demande de financement fut, lui aussi, repensé à la lumière de l'ESP de le FA. Les IE doivent maintenant fournir un aperçu de tous les risques environnementaux et sociaux identifiés, y compris en ce qui concerne l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, et détailler tout besoin de nouvelle évaluation et de gestion des risques. Avec l'adoption de l'ESP, la procédure d'accréditation auprès du Fonds a également été mise à jour. Toutes les nouvelles entités souhaitant obtenir une accréditation à le FA (et rejoindre le groupe actuel des 19 entités nationales, quatre régionales et 11 multilatérales de mise en œuvre) doivent démontrer leur capacité à se conformer aux principes environnementaux et sociaux de le FA, y compris sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. Le Secrétariat et le Conseil de le FA ont également récemment conclu leur évaluation et modification du processus d'application de le FA pour le financement de projets/programmes afin d'y inclure une conformité totale avec l'ESP. Un document d'orientation à l'attention des IE de le FA, finalisé en mai 2015³¹, recommande que les IE :

- Entreprennent une analyse initiale d'impact sur le genre concernant le projet et le secteur d'intervention ;
- Élaborent une analyse préliminaire du cadre

juridique et réglementaire du projet ou programme prévu en ce qui concerne l'égalité de genre ; et

- S'assurent de réaliser des consultations efficaces avec les parties prenantes, en prévoyant, par exemple, et de façon proactive, des consultations séparées pour les femmes et les hommes, en fonction des normes/cultures traditionnelles existantes, et autres dispositions adaptées aux responsabilités de soins et aux horaires des femmes.

Le Cadre de résultats stratégiques de le FA, avec ses sept indicateurs de résultats et un ensemble d'indicateurs de référence, y compris le « nombre de bénéficiaires », recommande la ventilation des données par sexe, aussi bien à l'échelle du projet/programme qu'à l'échelle du portefeuille, afin d'identifier, dans la mesure du possible, le nombre de femmes et d'hommes bénéficiant ou étant concernés par la mise en œuvre d'un projet/programme de le FA. Ces données sont recueillies au moyen d'un suivi individuel des résultats de chaque projet, tout au long de sa mise en œuvre (incluant une base de référence, les progrès réalisés par rapport à cette base et les résultats finaux). Cette analyse quantitative complète les narratifs qualitatifs des rapports de progression et de performance annuels préparés par les IE pour tous les projets/programmes de le FA en cours d'exécution qui, comme indiqué ci-dessus, nécessitent également une explication détaillée des considérations de genre.

Depuis 2014, et en réponse aux demandes des NIE existantes et prospectives, un programme de soutien aux préparations à le FA fournit un renforcement de capacités sur les procédures d'accréditation et d'ESP de le FA, et encourage l'apprentissage entre pairs et les arrangements de mentorat entre NIE accréditées et en cours d'accréditation. Ces efforts devraient se concentrer davantage sur la façon de mieux intégrer les considérations de genre dans les propositions



de projets et de programmes de le FA et d'assurer leur suivi lors de la mise en œuvre, notamment en renforçant les capacités et la sensibilisation des NIE aux questions de genre.

Lors de leur réunion de Conseil en avril 2015, les membres du Conseil de le FA discutèrent de l'opportunité d'élaborer une politique de genre à part entière pour le FA. Une telle politique serait nécessaire si le FA, qui fait souvent face à des questions quant à sa viabilité financière à moyen et à long terme, décidait de demander son accréditation en tant qu'agence de mise en œuvre pour des projets concrets d'adaptation à plus petite échelle auprès du GCF, comme suggéré par certains pour assurer son avenir.³² Le conseil de le FA décida, pour sa part, et dans une première étape, de compiler et d'analyser l'ensemble des politiques et procédures de le FA liées au genre afin de vérifier si une politique distincte était nécessaire ou si la pratique actuelle était suffisante pour garantir une approche sensible au genre dans les financements de le FA.³³ Le document soumis au Conseil conclut que, si le FA a pris des mesures importantes pour reconnaître et réduire la vulnérabilité particulière des femmes et des filles dans ses projets, les efforts ont été fragmentaires, et une approche globale, guidée par une politique serait nécessaire. Le document recommandait l'élaboration d'une politique de genre distincte pour le FA, fondée sur des principes, sur la base d'une analyse des politiques de genre du FEM et du GCF, et proposait qu'un tel projet de politique soit affiné par un processus de consultation.³⁴ Lors de sa réunion d'octobre 2015, le Conseil de le FA soulignait l'importance de la rationalisation et du renforcement de l'intégration des questions de genre dans les

politiques et les procédures de le FA, saluait le projet de politique sur le genre et décidait d'aller de l'avant en lançant un appel public aux commentaires sur ce document. Une proposition révisée de politique de genre au sein de le FA incorporant les commentaires reçus sera présentée pour approbation à la prochaine réunion du Conseil de le FA, au début de 2016. Elle sera accompagnée d'un plan d'action et d'une estimation des coûts d'opérationnalisation d'une telle politique, y compris toute modification nécessaire aux politiques et procédures pertinentes de le FA.³⁵

L'existence d'une politique de genre à part entière au sein de le FA et d'un plan d'action pour sa mise en œuvre se traduira par une systématisation et une expansion globale de certaines mesures prometteuses existant dans la pratique de mise en œuvre de le FA. Ceci aura également un impact renforcé sur la capacité de le FA à répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables face au changement climatique, comme spécifié dans le mandat du Fonds.

Le FA continuant de se concentrer sur des mesures d'adaptation concrètes, locales et axées sur les communautés, les possibilités pour les groupes locaux de femmes d'agir en tant qu'entités d'exécution (EE) pour les projets et programmes en travaillant directement avec les entités de mise en œuvre de le FA devraient être particulièrement renforcées. Les premières expériences de le FA avec une telle prestation de services par les organisations locales de femmes ont été très positives, comme le montre le premier projet de le FA tout juste terminé au Sénégal (Encadré 3).



Encadré 3 : Participation des femmes à un projet de le FA sensible au genre au Sénégal

Le projet de quatre ans « d'Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal », soutenu par le FA à hauteur de 8,6 millions d'USD, et premier projet du Fonds terminé en 2014, visait à protéger les personnes, les habitations et l'infrastructure économique et culturelle contre l'érosion côtière et la salinisation des terres agricoles sur trois sites côtiers. Il était géré par le *Centre de suivi écologique* (CSE) en tant que NIE et s'appuyait sur *Dynamique-Femme*, association d'environ 60 groupes de femmes locales et 2600 membres, comme l'une des trois entités d'exécution du projet. Dans le cadre du projet, les membres de l'Association travaillèrent à protéger et à nettoyer les zones de plage (y compris en abordant la question du manque d'infrastructures d'assainissement pour les résidents locaux dans la communauté

côtière de Joal, l'un des trois sites du projet) et à réhabiliter les infrastructures traditionnelles de préparation locale du poisson. Traditionnellement, les femmes des communautés côtières du Sénégal préparent et vendent le poisson, tandis que les hommes se chargent de la pêche. La participation de *Dynamique-Femme* en tant qu'entité d'exécution du projet permit d'utiliser les liens de l'association avec la communauté locale, ses connaissances et son expérience préalable dans des activités similaires, y compris le réseau de l'association pour la diffusion de l'information et le renforcement des capacités des communautés locales.^{VI}

VI. Pour plus d'informations sur le projet, voir sa description sur : <https://www.adaptation-fund.org/project/adaptation-to-coastal-erosion-in-vulnerable-areas/>.

En tant qu'entités d'exécution, les groupes locaux de femmes peuvent accéder aux ressources de le FA pour la mise en œuvre de projets, ce qu'elles ne pourraient pas faire autrement puisque la plupart de ces organisations ne peuvent pas être accréditées en tant que NIE auprès de le FA elles-mêmes, en raison des directives strictes d'accréditation qui limitent le nombre de NIE à une seule organisation par pays en développement et exigent le respect des normes fiduciaires et de l'ESP de le FA. En tant qu'entités d'exécution, les groupes locaux de femmes

ont également la possibilité de mettre en œuvre une approche plus sensible au genre en raison de leur familiarité avec les besoins et les préoccupations de genre à l'échelle communautaire ainsi qu'avec les contextes culturels locaux, en comparaison avec les exécutants nationaux ou internationaux.

En plus du potentiel que représentent les groupes locaux de femmes en tant qu'entités d'exécution des projets de le FA, la répartition des fonds dans les pays bénéficiaires sous forme de petites subventions (i.e.



moins de 100000 USD), grâce à un mécanisme national de petites subventions à des projets, devrait être étudiée de façon plus approfondie. L'AF est pionnier dans le domaine d'un tel « accès direct amélioré » au financement de projets dans lequel la NIE accréditée possède l'autorité de décider des sous-projets individuels, dans une enveloppe de projet totale de 2,4 millions de dollars approuvée par le Conseil en octobre 2014.^{VII}

- VII. Pour plus d'informations sur le projet, voir la description du projet sur : <https://www.adaptation-fund.org/project/taking-adaptation-to-the-ground-a-small-grants-facility-for-enabling-local-level-responses-to-climate-change-2/>.

MODALITÉS D'ACCÈS

Un accès multilatéral se réfère à un accès au fonds via une entité multilatérale de mise en œuvre accréditée, telle que la Banque mondiale ou le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ;

Un accès direct signifie que l'accès au fonds se fait via une entité nationale de mise en œuvre (NIE). Dans les deux cas, toutes les décisions de financement sont prises par le Conseil d'administration du fonds ; En revanche, dans un **accès direct amélioré**, le Conseil du fonds décide du montant des sommes forfaitaires de financement accessibles aux NIE, tandis que les décisions de financement de projets individuels, jusqu'à concurrence du montant forfaitaire approuvé, sont déléguées à la NIE.

Encadré 4 : Mécanisme de petites subventions communautaires pour l'adaptation

Le Mécanisme de petites subventions communautaires pour l'adaptation (SGF) sera mis en œuvre par la NIE de l'Afrique du Sud, l'Institut national sud-africain pour la biodiversité (SANBI), sur deux sites, au cours des trois prochaines années. Il explorera une nouvelle approche basée sur une « Agence de facilitation » jouant un rôle de fournisseur de connaissances et de ressources techniques dans chaque zone du projet, travaillant directement avec les acteurs locaux et les membres de la communauté pour la mise en œuvre à l'échelle locale. Les petites subventions seront directement accessibles par les communautés et soutiendront des mesures en faveur des moyens de subsistance

et d'une agriculture résistante au climat et pour l'augmentation de la résilience des installations humaines au climat sur la base des besoins locaux ainsi que des conseils et de l'appui technique des agences de facilitation. Le projet vise également à habiliter les institutions locales à identifier et à mettre en œuvre des mesures d'intervention d'adaptation communautaire. Le filtrage et la sélection des propositions de petites subventions, les critères de sélection des projets incluant l'appui aux communautés locales vulnérables et en particulier aux femmes, ainsi que le processus de suivi et d'évaluation et le paiement échelonné des petites subventions seront gérés par une EE d'Afrique du Sud.



Les femmes et groupes locaux de femmes, souvent incapables d'obtenir et de gérer des financements climatiques plus importants, et dont les activités concrètes de renforcement de la résilience communautaire requièrent souvent de plus petites sommes (du moins au début), seront bénéficiaires directs d'un tel mécanisme de petites subventions. Actuellement, le financement climatique se réfugie derrière des arguments de coûts de transaction plus élevés et du plus grand soutien technique nécessaire pour la fourniture, la comptabilité, le suivi et l'évaluation de subventions à de petits projets, même si ces coûts de mise en œuvre sont générés pour assurer des bénéfices directs pour les destinataires locaux. Ce modèle soutient également une vision à long terme d'appropriation réelle et d'un accès direct des pays au financement climatique dans laquelle les institutions et les collectivités locales sont directement chargées de mesures climatiques concrètes. Ceci est possible en renforçant leurs capacités à prendre en charge le renforcement et la protection de leurs moyens de subsistance à long terme.

Il est important de noter que la proposition de projet de le FA pour un tel SGF d'adaptation communautaire intègre un volet d'apprentissage afin de faciliter l'expansion et la réplication de ces approches de financements par petites subventions (par exemple en formant des réseaux locaux de formation, mais aussi pour élaborer des études de cas). L'exemple sud-africain fournit également une excellente occasion d'apprentissage entre pairs avec d'autres NIE de le FA, et offre un début d'exemple de meilleure pratique pouvant inspirer la réplication d'approches similaires dans le cadre de l'accès direct amélioré (EDA) du GCF.

Points d'entrée principaux pour améliorer l'approche de genre au sein de le FA :

- Renforcer les compétences de genre au sein du Conseil de le FA, de son secrétariat et de ses organes consultatifs clés (tels que le Panel d'accréditation), y compris par l'embauche d'un expert social et de genre.
- Développer une politique de genre distincte pour le FA définissant un cadre de responsabilisation pour mesurer les progrès en matière d'intégration du genre dans les projets du Fonds, et faire des compétences en matière de genre une exigence pour l'accréditation des nouvelles entités d'exécution. Travailler rétroactivement pour renforcer la capacité de genre des entités d'exécution déjà accréditées auprès de le FA.
- Intégrer le renforcement des capacités pour le développement et la mise en œuvre de projets sensibles au genre dans le programme de soutien à la préparation pour le FA et en faire un domaine d'apprentissage entre pairs entre les entités d'exécution de le FA et les candidats, en particulier pour un accès direct.
- Explorer et soutenir d'autres possibilités pour les femmes locales et groupes travaillant sur les questions de genre d'agir en tant qu'entités d'exécution pour les projets de le FA.
- Mettre l'accent sur la réplication d'approches d'EDA innovantes ciblant un financement pour les communautés locales et les groupes de femmes à travers des mécanismes nationaux de petites subventions.



Fonds d'investissement pour le climat (FIC)

Le FIC est un ensemble unique d'instruments de financement fournissant un soutien aux pays en développement en vue d'atteindre un développement intelligent face au climat. Grâce à deux fonds distincts mis en œuvre par les banques multilatérales de développement (BMD)^{VIII}, le FIC aide les pays en développement dans leurs efforts pour atténuer et gérer les défis du changement climatique en fournissant des subventions, des fonds concessionnels et des instruments d'atténuation des risques générant un co-financement important de la part du secteur privé, des BMD et autres sources.³⁶

Le FIC est conçu pour appuyer un développement à faibles émissions en carbone et résilient au climat dans les pays en développement, grâce à un financement étendu sur 63 pays en développement pilotant des programmes dans le cadre de plans d'investissement (PI) nationaux sous deux fonds distincts. Le premier est le Fonds pour les technologies propres (FTP), finançant la

démonstration, le déploiement et le transfert de technologies à faibles émissions de carbone pour des réductions importantes de GES. Le second est le Fonds stratégique pour le climat (SCF), finançant des projets et des programmes ciblés visant à tester de nouvelles approches sectorielles ou climatiques ayant un potentiel d'expansion dans les pays en développement et au sein de trois programmes distincts, à savoir le Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR), le Programme d'investissement pour les énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) et le Programme d'investissement forestier (FIP).

Analyse du genre au sein du FIC

En 2012, le Bureau mondial de l'UICN sur les questions de genre (GGO) réalisait une analyse de genre du FIC, à la demande de l'Unité administrative (UA) de celui-ci.³⁷ L'analyse combinait des données qualitatives et quantitatives à de multiples niveaux afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'intégration du genre dans les programmes selon sept critères. Ses résultats sont présentés dans le tableau 6, ci-dessous.

VIII. Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque de développement interaméricaine et Groupe Banque mondiale.

**Tableau 6 : Résumé des PI du FIC sur la base des sept critères^{IX}**

Critères d'analyse		Pourcentage
Genre mentionné dans le texte		70.73%
Répartition de la façon dont les femmes sont caractérisées	Groupe vulnérable	34.15%
	Parties prenantes et acteurs du changement pertinents	26.83%
Implication des mécanismes nationaux de femmes		26.83%
Déclaration des ressources affectées		26.83%
Engagement des femmes/organisations documenté et déclaré		34.15%
Indicateurs de genre rapportés	Inclus	9.76%
	Partiellement	36.59%
	Non inclus	53.66%
Politiques nationales/régionales de genre reconnues		31.90%

L'analyse de genre du FIC constatait que des efforts concertés à différents niveaux avaient été entrepris en vue d'inclure les considérations de genre dans le FIC. Des considérations de genre étaient présentes au sein de tous les fonds, mais la mesure de leur prise en compte différait considérablement selon les pays et les programmes. Les résultats montrent que la plupart des éléments d'intégration du genre sont présents sur l'ensemble des soumissions, bien qu'aucune d'entre elles ne les intègre complètement.

Il est également important de reconnaître et de comparer les différentes allocations des financements pour chacun des fonds. Sur la base des engagements des pays contributeurs au 31 août 2012, la répartition en pourcentage des fonds disponibles était de 69,4% pour le FTP, 16,1% pour le PPCR, 8,8% pour le FIP et de 5,7% pour le SREP. Le fonds obtenant la plus grande allocation de ressources, le FTP, est celui pour lequel l'analyse de genre du FIC a constaté la plus faible prise en compte des implications de genre, sur la base des sept critères.

IX. Les données de ce tableau reposent sur l'analyse de genre du FIC de 2012 publiée en août 2012.

**Tableau 7 : Répartition des ressources du FIC par fonds³⁸**

Fonds	PI analysé	Pourcentage des PI analysés	Répartition des fonds entre les PI
PPCR	16	39%	16.1%
FIP	4	10%	8.8%
SREP	5	12%	5.7%
FTP	16	39%	69.4%
TOTAL	41	100%	100%

Globalement, pour le FTP, qui reçoit une quantité disproportionnée de financements de la part du FIC, les aspects de genre sont généralement négligés aussi bien dans la planification stratégique décrite dans les PI des pays, que dans la planification des projets décrite dans les documents individuels de projets et de programmes. Cependant, il existe des cas aussi bien dans les PI que dans les documents de projets et de programmes où les questions de genre sont abordées. L'écart est très probablement lié au fait qu'il n'existe aucune mention du genre dans les lignes directrices du FTP.

Les principales conclusions de l'analyse de genre du FIC, approuvée par les comités des fonds fiduciaires du FTP et du SCF en avril 2013, indiquaient que le genre est un facteur de changement transformationnel dans la programmation climatique, et que l'intégration du genre est essentielle à la mise en œuvre effective et efficace du FIC. L'analyse recommandait les mesures suivantes pour assurer l'intégration du genre au sein du FIC :

- Institutionnaliser le genre ;
- Reconnaître et utiliser le genre comme un facteur de changement transformationnel ;
- Faire progresser les connaissances, l'innovation et les efforts de coopération vers la promotion de l'égalité hommes-femmes ;
- Exploiter la capacité des BMD et des pays pour renforcer les plans et programmes du FIC grâce à des approches techniques reliant le genre au changement climatique et à des secteurs spécifiques ; et
- Renforcer le suivi et l'évaluation ventilés par sexe.

Depuis la dernière analyse de genre du FIC, il apparaît, comme discuté ci-dessous, que le genre a été progressivement intégré au sein du FIC, en particulier dans le développement de projets, et bien que de façon inégale entre les programmes. En dépit de ces progrès au sein de certains des fonds, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour d'autres, en particulier au sein du FTP, et il serait utile de se prémunir contre la complaisance.



Plan d'action sur le genre (GAP) du FIC

Après l'approbation de l'analyse de genre du FIC, il fut également décidé de recruter un(e) spécialiste du genre au sein de l'UA du FIC, afin de se concentrer sur l'intégration du genre au sein des fonds et de conduire l'élaboration d'un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations de l'analyse de genre du FIC. Le GAP du FIC, approuvé en juin 2014, prévoit que l'UA du FIC fournisse un appui à des pays pilotes et aux BMD afin de collaborer à la mise en œuvre du plan d'action pour soutenir l'amélioration de la sensibilité au genre au sein du FIC, au niveau de la gouvernance des fonds, des plans d'investissement et dans les projets/programmes.

Le GAP est une analyse approfondie sur les processus internes et le soutien technique nécessaire au cours des exercices 2015 et 2016 pour l'intégration du genre, planifiant également la responsabilisation et l'évaluation de l'évolution de cette intégration et de l'impact de l'inclusion du genre dans les portefeuilles, les projets et les programmes. Il présente un certain nombre de composantes pour améliorer l'intégration du genre au

sein du FIC. Il reconnaît également, en plus de l'objectif général du FIC, la nécessité d'une « représentation inclusive et efficace des parties prenantes dans la gouvernance globale des mécanismes de financement du climat », et note en particulier que « l'intégration du genre [est] impérative à l'action climatique, y compris au niveau du FIC, pour des raisons d'efficacité, d'efficacités, et en fin de compte, pour atteindre les objectifs d'équité et d'inclusion ». ³⁹

Le GAP du FIC indique que les politiques et procédures de celui-ci doivent être alignées avec ces objectifs et cite ainsi cinq éléments clés nécessaires à leur réalisation. Ces « domaines fonctionnels » sont décrits dans un plan de travail complémentaire comprenant les principaux résultats du GAP pour la FY15-16 du FIC (voir tableau 8 ci-dessous). Ceux-ci se concentrent sur deux objectifs principaux, à savoir : 1) l'intégration du genre dans les politiques et les programmes du FIC, et 2) la production de nouvelles connaissances et l'amélioration des savoirs sur le genre au sein du FIC.

Tableau 8 : Plan d'action sur le genre (GAP) du FIC⁴⁰

Domaine fonctionnel	Résultats
Politique	Note sur les lignes directrices du FIC sur le genre
	Fiches d'orientation du FIC sur les programmes et les secteurs spécifiques
	Annuaire en ligne d'experts de genre
	Communauté de pratique en ligne (listserv) sur le genre et le changement climatique, liée à la bibliothèque de ressources
Soutien programmatique	Support technique transversal aux activités de projet du FIC dans les pays pilotes, tel que demandé par les BMD

**Tableau 8 : Plan d'action sure le genre (GAP) du CIF (Cont.)**

Domaine fonctionnel	Résultats
	Accès et rôle des femmes dans les énergies renouvelables
Travaux d'analyse	Genre et REDD+ : droits, droits fonciers, partage des bénéfices
	Document sur les indicateurs de genre, y compris examen des mini-portefeuilles et tableau de bord du genre en annexe
Suivi et comptes rendus	Rapports annuels sur les indicateurs de programme du FIC sur le genre et contributions au suivi du portefeuille et aux leçons apprises (dans les rapports opérationnels semestriels et le rapport de résultats annuels)
	Genre et résilience : leçons apprises du PPCR
	Solutions à petite échelle : genre, mini-réseaux et emploi
Connaissances et apprentissage	Contenu d'apprentissage sur le genre au sein du FIC (par exemple, session au Forum de partenariat; réunions mondiales sur le genre/changement climatique, sessions de réunion dans les pays pilotes)
Activités supplémentaires des BMD	Exploration des co-bénéfices du genre et des flux de revenus dans le paiement pour services écosystémiques (PSE)/REDD+
	Genre et efficacité énergétique dans la ligne de crédit « chauffage des districts »

Lors de sa création en juillet 2014, le GAP du FIC initia des activités visant à appliquer les politiques et procédures sur le genre requises au sein du FIC, à identifier les besoins de renforcement, à fournir un soutien et un renforcement des capacités techniques sur le genre pour les plans et les projets d'investissement du FIC, sur demande des BMD, et à générer de nouvelles connaissances et outils sectoriels spécifiques sur le genre, sur la base des bonnes pratiques mondiales appliquées aux programmes du FIC.

Un élément clé de la GAP du FIC est l'examen approfondi des politiques existantes au sein du Fonds en matière de genre ainsi que des décisions et des indicateurs de base liés au genre approuvés par les comités des fonds fiduciaires mais non pleinement mis en œuvre, et dont l'absence de prise en considération pourrait avoir des conséquences négatives sur les inégalités de genre. L'analyse de la politique du FIC sur le genre, réalisée au cours de la FY2015, rassemble les politiques et procédures nécessaires au FIC pour l'intégration du genre



dans les plans et les projets d'investissement, par programme, et identifie les lacunes persistantes sur l'intégration du genre au sein de ces processus et résultats. L'analyse portait sur les opérations du FIC, y compris sa gouvernance, son programme, ses plans d'investissement, et ses projets.⁴¹ La phase suivante de l'analyse des politiques du FIC comprendra la discussion des conclusions et des recommandations visant à inclure une révision éventuelle des directives opérationnelles, et fournira des conseils et des outils spécifiques à chaque programme, à l'attention des BMD et des pays pilotes, pour l'intégration du genre.⁴²

Un résultat significatif de l'analyse de genre du FIC par l'UICN, en 2012, fut la disposition invitant les PI à inclure et à assurer un suivi des questions de genre, l'UA du FIC continuant à travailler sur leur intégration au niveau institutionnel. Dans le cadre du plan d'action, une analyse de genre du portefeuille du FIC fut entreprise dans les quatre programmes du FIC (en décembre 2014) au niveau des PI et des projets, en vue d'établir des données de base pour le cadre de résultats du GAP. L'exercice consistait à analyser 55 PI et 156 projets quant à leur façon d'aborder : (1) l'analyse de genre réalisée, (2) les indicateurs ventilés par sexe (au niveau des indicateurs de base, de co-bénéfices et autres indicateurs supplémentaires non-spécifiques au FIC), et (3) les activités spécifiques aux femmes.⁴³ A la suite de cette analyse, l'UA du FIC proposa des amendements aux indicateurs de résultats du Plan d'action du FIC sur le genre au Comité mixte des fonds fiduciaires, à savoir l'ajout d'indicateurs au niveau des PI aux côtés des indicateurs de projets.

En plus de développer les données de base sur l'intégration du genre dans le portefeuille du FIC, le Plan d'action sur le genre incita le programme et les équipes de résultats du FIC à collecter des données ventilées par sexe sur les indicateurs de base de tous les programmes du FIC, grâce à des rapports réguliers sur les résultats réalisés par les pays avec le soutien des BMD. Cela permet un soutien ciblé aux équipes de résultats de l'UA du FIC afin de créer des révisions d'outils de programme particuliers, ainsi qu'un soutien aux équipes de programme afin de consolider les efforts en matière de rapports et assurer la compilation d'indicateurs sexospécifiques et agrégés.

EN SAVOIR PLUS!

PROGRAMME PILOTE POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE (PPCR) AU TADJIKISTAN : INTÉGRATION DU GENRE DANS LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DE LA RIVIÈRE PIANDJ

Gouvernement du Tadjikistan, avec le soutien du Programme pilote pour la résilience climatique



L'UA du FIC coordonne également une assistance, des formations et un soutien technique de renforcement des capacités plus formels, mis en œuvre par le Groupe de travail des représentants des BMD auprès du FIC sur le genre. Ce dispositif appui déjà à l'intégration du genre, et possède une expertise en termes de garanties et la capacité de travailler à l'échelle des pays. L'UA du FIC et la Banque africaine de développement (BAD) envisagent, notamment, de collaborer à un soutien technique au Gouvernement du Ghana sur le genre et les moyens

X. Des informations plus détaillées sur les résultats de l'analyse de genre du portefeuille du FIC sont disponibles dans le Rapport d'étape FY15 sur la mise en œuvre du Plan d'action du FIC sur le genre.



de subsistance forestiers (voir encadré 5). Ce soutien programmatique supplémentaire comprend des directives de genre sectorielles et pour la conception de projets, ainsi que l'idée de développer un répertoire en ligne de questions fréquentes et d'experts sur le

genre et le changement climatique, et la diffusion d'outils et de ressources visant à améliorer le développement et la mise en œuvre de projets et de programmes au sein du FIC.

Encadré 5 : Assistance technique du FIP de la BAD au Ghana sur le genre, les forêts et les moyens de subsistance forestiers

Afin de corriger les disparités de genre et d'assurer un accès équitable des femmes aux ressources forestières dans le cadre de réformes foncières et forestières, le programme FIP Ghana prévoit de fournir un appui d'assistance technique au projet de « Participation des communautés locales dans la REDD+ / Amélioration des stocks de carbone » (ELCIR+) du gouvernement ghanéen, dans le cadre de la FY16 sur l'intégration du genre dans la REDD+. Le projet ELCIR+ vise à contribuer à l'augmentation des stocks de carbone et à

la réduction de la pauvreté dans les zones de futaies hors réserve, en mobilisant les communautés dans des approches de gestion des terres générant des bénéfices financiers et environnementaux directs. Les composantes du projet comprennent: 1) la restauration des paysages agricoles dégradés, 2) la promotion de systèmes de cacao et d'agroforesterie résistants au climat et respectueux de l'environnement, et 3) le développement de moyens de subsistance communautaires alternatifs et le renforcement des capacités.⁴⁴

La connaissance et l'apprentissage sont des éléments clés du GAP du FIC, essentiels à la mise en œuvre des questions de genre dans la politique et la programmation du Fonds. Les produits de connaissance suivants étaient en cours d'élaboration, à l'automne 2015, dans le cadre du GAP du FIC : Directives de genre du FIC par programme, soutien et suivi des indicateurs de genre du FIC, feuilles sectorielles d'orientation (agro-industrie, gestion des ressources en eau, gouvernance des forêts et autres), et travail analytique sur certains sujets, comme le

genre et les énergies renouvelables, ou les évaluations de l'efficacité énergétique.

L'approche de l'UA du FIC repose sur les politiques et mesures de garanties sur le genre existantes au sein des BMD, et ajoute un suivi plus détaillé de la préparation et de l'exécution des projets, la production de nouvelles connaissances sectorielles sur le genre et l'amélioration de l'apprentissage partagé sur le genre au sein du FIC, en particulier grâce à des formations, des ateliers et des sessions régionales de savoirs, et



en utilisant le nouveau site Web du FIC sur le genre comme ressource pour les discussions mondiales.⁴⁵

Points d'entrée principaux pour améliorer l'approche de genre au sein du FIC :

Après l'analyse de genre de 2012 et le GAP qui en découla, le FIC a amélioré l'intégration du genre dans toutes ses politiques, programmes et mesures, mais reste toujours confronté à des défis quant à la mise en œuvre de pratiques sensibles au genre.

- L'UA du FIC fait face à des défis dans la mise en œuvre du genre par les BMD en raison de la priorité donnée aux politiques en vigueur au sein de chaque BMD dans la structure actuelle du mécanisme. Cependant, ceci n'est pas le cas pour le développement de PI, pour lesquels les politiques des BMD ne peuvent primer sur la politique de genre du FIC. Ceci fournit une nouvelle opportunité pour intégrer le genre de façon efficiente et efficace dans les PI, mais doit ensuite être traduit dans le développement de projets, au niveau de chaque pays, par le partenaire d'exécution.
- Un des objectifs de l'effort de suivi serait d'améliorer l'inclusion du genre en amont, au sein des BMD, en particulier grâce au développement d'outils et de directives sectorielles spécifiques sur l'intégration du genre dans les plans d'investissement des différents programmes. La connaissance de ces pratiques dans les pays pilotes pourrait permettre de coordonner les activités ou initiatives de genre respectives dans le cadre des programmes afin de créer des synergies pouvant être partagées avec tous les pays, et en particulier les 14 nouveaux pays ayant récemment été approuvés par le programme SREP. Ces efforts mettent en évidence les tentatives faites par l'UA du FIC pour examiner comment le genre

pourrait être considéré à différentes échelles et investissements dans les énergies renouvelables, et pourraient éventuellement permettre de mettre le personnel sectoriel des BMD en relation avec les parties prenantes sur le terrain, pour une approche de genre plus globale.

- Les récents progrès du genre dans les mécanismes de financement climatique semblent avoir bénéficié d'une approche collaborative et transparente dans laquelle les mécanismes ont partagé et se sont mutuellement renforcés. Dans ce processus, il était également important d'inclure les CSO et autres parties prenantes pertinentes pour soutenir les progrès, en fournissant des conseils et en travaillant conjointement à des politiques et des pratiques améliorées. La collaboration entre les différents programmes du fonds, ainsi qu'avec les autres mécanismes, doit rationaliser les processus afin d'améliorer l'égalité de genre en particulier dans les efforts d'atténuation, comme dans les secteurs des énergies renouvelables et du transport, autre autres secteurs clés.

Fonds vert pour le climat (GCF)

Le GCF fut créé par la décision 1/CP.16 de la CCNUCC à Cancun, en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme de financement de la convention (semblable au FEM dans ses statuts), visant à « promouvoir un changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique » dans l'ensemble des pays en développement Parties à la CCNUCC.⁴⁶ Le GCF, « répondant à la CDP et fonctionnant sous la direction de celle-ci », est régi par un Conseil d'administration de 24 membres (12 représentants des pays développés et 12 des pays



en développement). Il dispose d'un secrétariat indépendant basé à Songdo, en Corée du Sud. Après un effort initial réussi de mobilisation de ressources, réunissant 10,2 milliards de dollars d'engagements de la part de 33 pays (ce qui fait du GCF le fonds multilatéral sur le climat le plus important à l'échelle mondiale), le GCF devrait commencer à financer des projets et des programmes à la fin de 2015.

Contrairement à tous les autres fonds climatiques internationaux existants, l'Instrument d'administration du GCF (sa charte d'organisation) inclut le mandat de maximiser l'impact de son financement pour l'atténuation et l'adaptation tout en « adoptant une approche sensible au genre », ancrant ainsi les efforts d'intégration du genre de façon préminente parmi les objectifs et les principes directeurs du Fonds.⁴⁷ Cela fait du GCF le premier fonds pour le climat caractérisé par une obligation de tenir compte du genre dès sa création. L'instrument d'administration du GCF contient également d'autres références clés au genre, y compris des efforts de parité au sein du Conseil du GCF et au sein de son Secrétariat, ainsi que l'engagement d'associer les femmes en tant que parties prenantes clés dans la conception, le développement et la mise en œuvre des stratégies et des activités financées par le GCF.

Malgré cela, une discussion sur une approche sensible au genre ne fut officiellement mise à l'ordre du jour que lors de la 6^{ème} réunion du Conseil du GCF en Février 2014, la décision B.06/07 du Conseil demandant l'élaboration d'un plan d'action et d'une politique de genre au sein du GCF. Un projet de politique de genre fut développé avec la participation de certaines parties prenantes, mais ne fut pas discuté ni adopté avant la 9^{ème} réunion du Conseil, en mars 2015. Heureusement, la décision B.06/07 du GCF mandatait également, et en parallèle, l'intégration des considérations de genre dans les documents politiques et les modalités opérationnelles du GCF, favorisant ainsi une approche explicite à l'intégration, et rejetant les efforts visant à limiter la discussion sur le genre au sein du GCF aux seuls paramètres de la politique de genre. Cela s'avéra essentiel pour assurer une certaine intégration des aspects de genre dans les principales politiques opérationnelles du GCF, telles que les cadres d'accréditation ou d'investissement, même en l'absence d'une politique de genre du GCF pleinement élaborée et approuvée, et lorsqu'un ensemble de politiques considérées comme critiques pour les efforts de première mobilisation des ressources du GCF furent développées en

Des références au genre sont présentes dans l'instrument d'administration du GCF dans les paragraphes 3 (approche sensible au genre dans le financement du GCF), 11 (parité au sein des membres du conseil d'administration), 21 (parité au sein du personnel du Secrétariat), 31 (modalités opérationnelles - participation des femmes en tant que parties prenantes concernées), et 71 (contributions des parties prenantes et participation des femmes).



2014. On peut faire valoir, cependant, qu'une décision relative à une politique de genre pour le GCF prise plus tôt dans le processus d'opérationnalisation de celui-ci aurait considérablement renforcé l'intégration plus complète des considérations de genre dans un ensemble plus large de décisions politiques critiques du Fonds.

Finalement, en mars 2015, la décision B.09/11 du Conseil du GCF adoptait les deux documents, *Politique de genre du GCF et Plan d'action*, et autorisait également la contextualisation nationale de la politique du GCF « en conformité avec les circonstances de chaque pays ». ⁴⁸ Bien que ceci permette une certaine souplesse dans la mise en œuvre, pouvant favoriser les engagements et arrangements de certains pays pour faire progresser l'égalité de genre, cette disposition a aussi provoqué certaines préoccupations liées au fait qu'elle pourrait être utilisée, à l'avenir, comme une excuse pour ne pas adhérer à la politique de genre en raison des pratiques culturelles existantes dans le pays. La pleine mise en œuvre de la politique de genre du GCF doit être surveillée de près, à l'avenir, afin de s'assurer que cette contextualisation n'est pas utilisée comme un prétexte pour affaiblir son esprit et son intention initiale.

La politique de genre du GCF⁴⁹ s'articule autour des objectifs suivants :

- a.** Veiller à ce que, grâce à une approche sensible au genre, le Fonds obtienne des résultats et des impacts plus vastes, plus efficaces, durables et équitables sur le changement climatique, de façon efficace et complète dans ses procédures et activités internes et externes ;
- b.** Renforcer la résilience des femmes et des hommes et leur capacité à lutter contre le changement climatique, et veiller à ce que les femmes et les

hommes contribuent et bénéficient également des activités soutenues par le Fonds ;

- c.** Faire face et réduire les risques potentiels évalués pour les femmes et les hommes des projets/programmes associés aux activités d'adaptation et d'atténuation financées par le Fonds ; et
- d.** Contribuer à réduire l'écart entre hommes et femmes quant aux vulnérabilités sociales, économiques et environnementales exacerbées par le changement climatique.

La politique de genre du GCF est basée sur des principes, composés de six éléments principaux, et se concentrant sur :

- 1.** L'engagement du GCF à contribuer à l'égalité de genre « telle qu'inscrite dans les accords internationaux, les constitutions nationales et autres accords sur les droits de l'Homme » par la compréhension des facteurs socio-économiques sous-jacents au dérèglements climatiques qui exacerbent les inégalités de genre et la capacité des femmes et des hommes à contribuer aux changements sociétaux et à lutter contre le changement climatique, ainsi que par l'adoption de méthodes et d'outils pour promouvoir l'égalité de genre et réduire les disparités entre hommes et femmes dans les financements climatiques, et le suivi des résultats et des impacts des activités du Fonds sur la résilience des femmes et des hommes au changement climatique ;
- 2.** La confirmation de l'application des efforts du GCF en matière de genre dans toutes ses activités d'atténuation et d'adaptation (exhaustivité de la portée et de la couverture) ;
- 3.** Un cadre de responsabilisation pour le suivi des impacts sexospécifiques, y compris au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs à l'échelle des projets individuels et à l'échelle des impacts et



- des résultats de l'ensemble du portefeuille du GCF, ainsi que pour l'implication des responsables et du personnel du GCF dans ces résultats de genre et un processus de plaintes et griefs liés au genre par le biais du mécanisme de recours indépendant du GCF ;
- 4.** Une compréhension de l'appropriation par les pays informant les bénéficiaires nationaux de l'obligation d'aligner les projets et programmes soumis au GCF avec sa politique de genre et soulignant l'égalité des chances entre hommes et femmes dans les consultations des parties prenantes et la prise de décision ;
- 5.** Les compétences de genre du personnel du GCF et des principaux organes de conseil et de décision, et l'engagement que la préparation et le soutien préparatoire au GCF mettent également l'accent sur le renforcement de la capacité des entités impliquées dans le cycle de projet du GCF pour mettre en œuvre la politique de genre du GCF ; et
- 6.** Une allocation de ressources contribuant à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, y compris, si nécessaire, en affectant des fonds spécifiques à des initiatives féminines d'adaptation et d'atténuation, en plus des efforts visant à intégrer les considérations de genre.
- Un plan d'action de trois ans, de 2015 à 2017⁵⁰, cible les actions visant à mettre ces principes en pratique, y compris, comme ci-dessous, dans le Plan d'action sur le genre du GCF.

Tableau 9 : Plan d'action 2015-2017 du GCF sur le genre, domaines prioritaires, actions principales et indicateurs potentiels

Mise en œuvre de la politique de genre		
Domaine prioritaire	Action de mise en œuvre	Indicateurs potentiels ^{XI}
	1. Approbation de la politique de genre.	
	2. Suivi périodique de la mise en œuvre de la politique de genre et du plan d'action sur le genre grâce à l'analyse des rapports de mise en œuvre et d'évaluation.	Rapport annuel du Fonds : le genre est abordé dans le rapport annuel du mécanisme de recours
(a) Gouvernance et structure institutionnelle	3. Nomination d'un spécialiste senior du développement social et du genre au sein de la Division de la programmation par pays.	Recrutement de cadres supérieurs possédant des compétences de genre

XI. Les exemples d'indicateurs sont tirés du document GCF/B.09/10 du Conseil du GCF, « Politique et plan d'action sur le genre » annexe IV, pris en compte par le Conseil du GCF lors de sa décision sur la politique et le plan d'action du GCF sur le genre, lors de sa 9ème réunion. Ils sont tirés de : http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/MOB201503-9th/10_-_Gender_Policy_and_Action_Plan_20150304_fin.pdf. La décision B.09/11 du GCF adoptant la politique et le plan d'action du GCF sur le genre ne comprenait pas d'exemples d'indicateurs pour la mise en œuvre de la politique de genre du GCF dans son plan d'action.



Tableau 9 : Plan d'action 2015-2017 du GCF sur le genre, domaines prioritaires, actions principales et indicateurs potentiels (Cont.)

Domaine prioritaire	Action de mise en œuvre	Indicateurs potentiels
(a) Gouvernance et structure institutionnelle	4. Inclure la performance de genre dans les exigences d'accréditation liées à la politique de genre du Fonds, ainsi que dans les analyses de diligence raisonnable du Secrétariat sur l'approbation et la mise en œuvre de projets.	Pourcentage des entités accréditées possédant une politique et des procédures sur le genre ; Pourcentage des entités accréditées ayant des compétences et des antécédents en matière de genre
	1. Inclure le genre dans les lignes directrices du Manuel des opérations du Fonds à l'attention des partenaires externes du GCF, et en particulier ; 1.1 Lignes directrices pour les autorités désignées à l'échelle nationale (NDA) et les entités accréditées sur l'évaluation socio-économique et de genre obligatoire en début de chaque projet/programme ; 1.2 Directives relatives aux éléments de genre dans la conception de projets, les budgets, les résultats, le suivi et les indications d'impact, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des arrangements institutionnels ; 1.3 Directives sur les consultations paritaires des parties prenantes ; et 1.4 Lignes directrices pour l'inclusion d'une perspective de genre dans l'application des garanties environnementales et sociales obligatoires du GCF.	Des lignes directrices ont été publiées et communiquées aux NDA et aux entités accréditées grâce au site Web du Fonds. Nombre de sessions de formation sur les lignes directrices, fournies aux NDA et aux entités accréditées, et rapport qualitatif sur cette formation
(b) Lignes directrices administratives et opérationnelles	2. Analyser et recommander des outils et des références sur le genre, l'atténuation et l'adaptation climatiques aux NDSA et aux entités accréditées, y compris pour des secteurs spécifiques.	Nombre d'outils et de références disponibles sur le site Web du Fonds
(c) Renforcement des capacités	Augmenter la sensibilité du fonds au genre grâce à : 1. la formation et le renforcement des capacités des partenaires externes du fonds (NDA et entités de mise en œuvre) sur le genre, notamment par le biais de partenariats avec d'autres organisations ; et 2. la formation du Conseil et du personnel du Secrétariat sur le genre.	Nombre de partenaires/parties prenantes de développement ayant reçu une formation de genre liée à un projet spécifique ; Pourcentage des ressources allouées au genre dans le programme de travail du Fonds sur la préparation et le soutien préparatoire



Tableau 9 : Plan d'action 2015-2017 du GCF sur le genre, domaines prioritaires, actions principales et indicateurs potentiels (Cont.)

Domaine prioritaire	Action de mise en œuvre	Indicateurs potentiels
<p>(d) Produits, résultats, indicateurs de suivi des impacts et rapports</p>	<p>1. Application des lignes directrices de genre dans la préparation/conception/mise en œuvre/suivi du projet, en particulier l'intégration de la sensibilité au genre dans les premiers cadres de gestion des résultats du Fonds, pour l'adaptation comme pour l'atténuation.</p> <p>2. Deux indicateurs de portefeuille spécifiques pour suivre la mise en œuvre de la politique de genre à l'échelle du Fonds (se concentrant uniquement sur la qualité des produits).</p> <p>2.1. Pourcentage de projets d'adaptation et d'atténuation comprenant des éléments de mise en œuvre spécifiques au genre.</p> <p>2.2. Evaluation initiale du projet sur la sensibilité au genre dans le cadre d'un système de classification du portefeuille du GCF.</p>	<p>Pourcentage de projets/programmes ayant mené des évaluations socioéconomiques et de genre initiales et ayant recueilli des données de base ventilées par sexe ;</p> <p>Pourcentage de projets /programmes ayant réalisé des consultations sensibles au genre avec les parties prenantes</p>
<p>(e) Allocation des ressources et budgétisation</p>	<p>1. Le processus d'approbation du GCF pourrait envisager de donner un poids supplémentaire aux projets présentant des éléments de genre bien conçus.</p>	
<p>(e) Génération de connaissances et communication</p>	<p>1. Évaluer la mise en œuvre de la politique et du plan d'action sur le genre en recherchant la participation périodique des parties prenantes et des partenaires.</p> <p>2. Faire de l'engagement du Fonds pour l'égalité de genre et du partage de ses exigences et procédures en matière de genre une activité stratégique de communication et une partie intégrante du plan de communication du Fonds.</p> <p>3. Soutien aux activités d'échange de savoirs sur le genre et le changement climatique.</p>	<p>Bilan de la situation publié sur le site Web</p>



Bien qu'une politique de genre n'ait pas été approuvée avant 2015, les considérations de genre ont été intégrées à certaines politiques clés du GCF, à différents niveaux. Ceci est en grande partie dû à la décision antérieure B.06/07 du Conseil imposant l'intégration du genre dans les opérations du GCF en parallèle à l'élaboration d'une politique de genre dédiée, ainsi qu'aux efforts de plaidoyer persistants, notamment de la Heinrich Böll Stiftung North America et autres partenaires des CSO. Ces politiques opérationnelles comprennent en particulier le cadre d'accréditation au GCF, son cadre de gestion des résultats et son approche au cadre de mesure des performances, ainsi qu'un ensemble de critères destinés à guider la sélection et la prise de décision sur les propositions de projets individuels et de programmes.⁵¹

Parmi les conditions d'accréditation, toute entité souhaitant être accréditée auprès du GCF via son approche « adaptée » (ajustant les conditions d'accréditation à la taille, au risque et à la complexité financière des projets que les entités prévoient de mettre en œuvre pour le GCF) doit prouver sa capacité à répondre à la politique de genre du GCF dans toutes ses activités soutenues par le Fonds, soit en possédant sa propre politique institutionnelle sur le genre, soit en étant en mesure de démontrer des compétences et procédures internes ainsi que des antécédents de mise en œuvre confirmant sa propre approche sensible au genre. Ceci est obligatoire pour tous les candidats, à la fois privés et publics, postulant à travers l'accès direct ou international.

Au-delà de l'accréditation en tant que première étape, il serait cependant crucial pour le Secrétariat du GCF de continuer à renforcer ses compétences internes en matière de genre afin de permettre un contrôle de diligence raisonnable sur la multitude d'entités

d'exécution du GCF et le suivi de leur mise en œuvre des financements du GCF de façon sensible au genre.

Dans le cadre des investissements du fonds, l'impact des propositions de projets sur le développement sensible au genre sera un critère d'évaluation du Conseil du GCF pour l'approbation de projets individuels. Ainsi, il est indispensable que les personnes chargées d'examiner et d'approuver les propositions, c'est à dire le comité consultatif technique indépendant de six membres, le Secrétariat qui assure une diligence raisonnable et le Conseil en tant que décideur ultime, possèdent une expertise sociale et de genre.

La contribution des projets et des programmes du GCF à faire progresser l'égalité de genre sera également vérifiée dans les mesures de performance du GCF pour les approches d'adaptation ainsi que d'atténuation, celles-ci mettant essentiellement l'accent, à ce stade, sur la ventilation par sexe des bénéficiaires de projet à l'échelle du portefeuille. Ses cadres initiaux de mesure de performance pour l'adaptation et l'atténuation n'étant encore que partiellement en place, le Secrétariat du GCF a collaboré avec les réseaux d'experts du genre, y compris l'UICN, Heinrich Böll Stiftung, le Groupe de travail sur les finances de l'Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique (GGCA) et autres mécanismes de financement climatique. L'objectif est d'améliorer la sensibilité au genre des mesures de rendement du Fonds, en particulier en travaillant à intégrer des indicateurs de résultats sensibles au genre dans les domaines d'action sur l'atténuation et l'adaptation du GCF, tels que l'accès à l'énergie, les transports, les forêts, la REDD+ et les services environnementaux, la réduction des risques de catastrophes et la résilience des systèmes alimentaires, agricoles ou de l'eau. Les recommandations faites au Secrétariat par les



experts sectoriels et du genre⁵² pour l'intégration des considérations de genre dans les mesures de performance du GCF soulignaient en particulier que la gestion des résultats du GCF doit adopter le cadre des droits de l'Homme comme point de départ axé sur les hommes et les femmes en tant que détenteurs de droits, ainsi que les exigences sectorielles correspondantes découlant d'une telle approche (par exemple, droit à l'eau et à la nourriture). Ils recommandèrent également que les dimensions de genre des soins et de l'économie informelle soient prises en compte dans la mesure des performances grâce à des indicateurs agrégés mesurant, entre autres, une modification ou une redistribution de la charge des soins (par exemple via des enquêtes/données d'emploi du temps).

Toutefois, les indicateurs sensibles au genre à l'échelle de projets individuels sont considérés comme facultatifs, étant donné qu'ils pourraient ne mesurer qu'un seul des multiples « co-bénéfices » d'un projet. Les lignes directrices de projets du GCF devraient faire référence à une inclusion obligatoire d'indicateurs de genre ou demander aux projets candidats d'élaborer les raisons pour lesquelles les considérations de genre ne peuvent pas être incluses dans la mesure de la performance du projet. De plus, un travail supplémentaire est nécessaire en ce qui concerne le système de gestion de résultats du GCF afin d'aller au-delà de la « quantité de genre » dans les résultats de ses projets (combien d'hommes et de femmes ont bénéficié du projet ?) pour examiner également la qualité de son travail de promotion de l'égalité de genre (comment le projet a-t-il contribué à l'évolution du rapport de force entre les hommes et les femmes et abordé les problèmes persistants d'accès ?).

Afin de veiller à ce que tous les financements du GCF adoptent une approche sensible au genre, comme

prescrit dans les principes directeurs du Fonds, de nombreuses autres pistes doivent être explorées afin d'assurer des bénéfices égaux pour les hommes et les femmes. Avec l'intention du GCF de se concentrer sur l'engagement du secteur privé dans ses projets et programmes, le rôle et les besoins des femmes entrepreneurs dans les pays en développement, dans leur majorité engagées dans le secteur domestique formel et informel via des micro- et petites entreprises, doivent être pris en compte dans les travaux du Mécanisme du GCF pour le secteur privé. Une orientation programmatique sur les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) abordant et aidant à surmonter certains des obstacles à l'accès des femmes aux financements en fournissant des prêts commerciaux « patients », à petite échelle et à des taux d'intérêt décents, est une étape importante dans cette direction. Par la décision B.10/11, le Conseil approuvait récemment un programme pilote de 200 millions d'USD pour les MPME, qui sollicitera des idées de projets dans le cadre du programme pilote par le biais d'un appel d'offres (RFP). Un tel appel d'offres devrait préciser la prise en compte des besoins des femmes entrepreneurs dans les MPME dans les propositions de projet présentées comme une exigence clé pour approbation.⁵³ De même, le Conseil du GCF, par sa décision B.10/4, a confirmé le lancement d'un programme pilote de 200 millions d'USD selon la modalité « d'accès direct amélioré » (EDA), dans laquelle la prise de décision concernant les sous-projets individuels est déléguée aux pays en développement. A l'instar du Fonds pour l'adaptation et de l'expérience du SGP du FEM, le GCF doit inclure des approches de petites subventions parmi les propositions de projets qu'il approuve en vertu d'un tel programme pilote, en ligne avec les termes de référence du programme qui stipulent la nécessité d'une approche sensible au genre dans le développement des activités des projets pilotes en conformité avec le plan d'action



du GCF sur le genre.⁵⁴ A moyen terme, le Conseil du GCF devrait envisager l'expansion et la répliation à plus grande échelle des mécanismes nationaux de petites subventions à tous les pays bénéficiaires. Ceux-ci permettraient aux femmes et aux groupes communautaires locaux d'accéder à de petites sommes de financement du GCF pour des projets concrets sur le terrain. Un pourcentage du financement alloué à un pays donné pourrait être réservé à cet effet.

Le GCF devant financer ses premiers projets d'ici la fin de 2015, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour mettre pleinement en œuvre une approche véritablement sensible au genre au sein de celui-ci, y compris par des améliorations significatives des procédures de transparence et de responsabilisation. Celles-ci comprennent une modernisation de la politique de divulgation de pointe permettant la diffusion publique sur le Web des réunions et discussions importantes du GCF, ainsi qu'une approche de communication en plusieurs langues sur la base d'une sensibilisation et de méthodes de mise à disposition de l'information sensibles au genre. Cela va au-delà d'une information disponible principalement en anglais et accessible via internet. Les financements du GCF pour la préparation et le soutien préparatoire doivent renforcer les capacités des NDA, organismes de liaison avec le GCF, pour inclure toutes les parties prenantes, y compris les mécanismes existants pour les femmes (agences, départements, groupes de travail) ainsi que les femmes elles-mêmes, et les groupes et réseaux de la société civile travaillant sur les questions de genre dans les efforts nationaux de coordination, afin de déterminer les priorités de financement des pays par le GCF. Un cadre de suivi et de reddition de comptes du GCF doit reconnaître et intégrer l'agence chargée des femmes dans les pays recevant ses financements, y compris en tant qu'exécutant d'activités concrètes

sur le terrain et dans le cadre du suivi participatif. Enfin, les mécanismes de reddition de compte du GCF doivent permettre, dans leurs opérations, une évaluation régulière et indépendante de la performance du GCF en matière de genre par son unité d'évaluation indépendante et un accès facilité à un recours indépendant et à des compensations équitables des préjudices pour les femmes affectées négativement par les projets du GCF par le biais de son Mécanisme de recours indépendant de celui-ci. Les termes de référence récemment approuvés pour la sélection des responsables des mécanismes de reddition de comptes du GCF indiquent que « de fortes compétences de genre » doivent figurer parmi les qualifications des candidats sélectionnés pour ces postes.⁵⁵

Principaux points d'accès pour améliorer l'approche sensible au genre au sein du GCF :

- Renforcer les compétences de genre du Conseil du GCF, de son Secrétariat et des organes consultatifs clés (tels que le Groupe consultatif sur le secteur privé, le Groupe d'accréditation ou le Groupe consultatif technique indépendant).
- Se prémunir contre un affaiblissement de l'application universelle et obligatoire de la politique de genre du GCF en vertu de la « situation de chaque pays ».
- Le GCF ayant l'intention de se concentrer sur l'engagement du secteur privé dans ses projet et ses programmes, le rôle et les besoins des femmes entrepreneurs dans les pays en développement, dans leur majorité engagées dans le secteur domestique formel et informel via des micro- et petites entreprises, doit être pris en compte dans les travaux du Mécanisme du GCF pour le secteur privé (PSF), en veillant à ce que celui-ci privilégie le



travail avec les MPME domestiques et aborde les obstacles d'accès existants au financement pour les femmes, en fournissant, par exemple, des prêts commerciaux « patients », à long terme, et à faible taux d'intérêt ou des prêts utilisant des procédures d'évaluation des flux de trésorerie standards plutôt que celles fondées sur les garanties.

- Renforcer les capacités des NDA, organismes de liaison avec le GCF, pour inclure toutes les parties prenantes, y compris les mécanismes chargés des femmes (par exemple, ministères, secrétariats ou agences), ainsi que les femmes elles-mêmes et les groupes et réseaux de la société civile travaillant sur les questions de genre dans les efforts nationaux de coordination afin de déterminer les priorités de financement des pays par le GCF.
- Se concentrer sur les modalités d'EDA, dans lesquelles la prise de décision sur les sous-projets individuels est déléguée aux pays en développement, en considérant l'expansion et la réplique à grande échelle des mécanismes domestiques de petites subventions à tous les pays bénéficiaires du GCF, permettant ainsi aux femmes locales et autres groupes locaux et communautaires (par exemple, les populations autochtones, les jeunes, etc.) d'accéder à de petites sommes de financement du GCF pour des projets concrets sur le terrain. Un pourcentage du

financement alloué à un pays donné pourrait être réservé à cet effet.

- Soutenir équitablement les organisations de femmes et d'hommes, y compris les groupes les plus marginalisés (par exemple, les communautés locales, les populations autochtones, les jeunes, les personnes âgées, etc.) en tant que parties prenantes essentielles tout au long du cycle d'un projet du GCF, y compris grâce au développement d'un cadre de suivi et de reddition de comptes participatif et sensible au genre.
- Améliorer les politiques actuelles du GCF en matière de divulgation et de communication de façon à réduire les obstacles d'accès à l'information sur le financement et les projets du GCF liés au genre.
- Veiller à ce que les mécanismes de reddition de comptes du GCF prennent en compte, dans leurs opérations : 1) une évaluation régulière et indépendante de la performance du GCF en matière de genre par l'Unité d'évaluation indépendante, et 2) un accès facilité au mécanisme indépendant de recours du GCF par les femmes, et autres groupes marginalisés (par exemple, les communautés locales, les populations autochtones, les jeunes, les personnes âgées, etc.) affectés négativement par les projets du GCF, ainsi qu'une compensation équitable pour tout préjudice causé.



6.2 Aller de l'avant

Des progrès ont été réalisés pour mettre les questions de genre et de changement climatique sur le devant de la scène internationale, ainsi qu'à l'échelle nationale et locale, mais une grande partie de l'architecture de mise en œuvre est absente ou continue d'ignorer les inégalités entre hommes et femmes. Les mécanismes, y compris de financement, manquent de mesures de reddition de comptes pour garantir que les décisions aient un effet d'entraînement et un impact positif et significatif sur la vie et les moyens de subsistance de ceux et celles que les politiques ciblent. Ce manque de reddition de comptes se traduit également par un manque d'accès de ceux et celles qui en ont le plus besoin, y compris les femmes, aux milliards de dollars déjà mobilisés.

L'analyse de la mesure dans laquelle les mécanismes multilatéraux de financement climatique actuels ont intégré les considérations de genre fournit des enseignements importants et des bonnes pratiques pour une réplique et un déploiement à plus grande échelle. Elle apporte également de solides recommandations sur certains aspects généraux du genre pour la gouvernance et l'allocation des financements climatiques. Ces recommandations peuvent être utilisées pour s'assurer que les nouveaux mécanismes de financement climatique intègrent une perspective de genre dès leur création, ainsi que pour améliorer l'intégration rétroactive du genre et les efforts d'intégration progressive du genre dans des mécanismes de financement climatique bilatéraux et multilatéraux, mettant l'accent sur les financements publics et privés, anciennement « aveugles » à ces questions. Les enseignements tirés de l'analyse des efforts d'intégration du genre dans les mécanismes

de financement climatique actuels illustrent certaines approches et critères fondamentaux nécessaires pour améliorer l'intégration du genre au fur et à mesure de l'évolution, de la maturité et de l'expansion des fonds, y compris :

- Des orientations politiques claires et d'un engagement des organes exécutifs et de gestion pour l'intégration du genre dans les mécanismes de financement climatique, et plus spécifiquement l'élaboration de procédures et d'outils opérationnels pour mettre en œuvre des politiques distinctes de genre et garantir la mise en œuvre sensible au genre d'autres politiques opérationnelles clés ;
- Des environnements favorables à une participation ouverte, inclusive et transparente dans les organes décisionnels à l'échelle des mécanismes de financement, dans les pays bénéficiaires comme au sein des agences d'exécution ;
- Des antécédents clairs sur les compétences de genre pour l'accréditation des agences d'exécution ;
- Un personnel de cadres supérieurs et dédiés au genre encadré par des liens hiérarchiques clairs et courts avec les hauts responsables au sein du mécanisme, ainsi que des compétences sur le genre au sein du personnel de base et un engagement de formation et de renforcement des capacités sur le genre au sein du personnel au sens large ;
- Un équilibre entre femmes et hommes dans les principaux organes décisionnels des mécanismes de financement climatique (comme les Conseils et les Comités de direction), ainsi que des efforts pour la parité et l'intégration d'une expertise de genre au sein des groupes-clés d'experts et de conseils clés



(par exemple sur l'accréditation, la participation du secteur privé, etc.) ;

- Une reddition de comptes budgétaire pour les activités liées au genre avec des lignes budgétaires spécifiques pour les efforts sur le genre, y compris les activités d'autonomisation des femmes ;
- Des cadres et des mécanismes de suivi et de reddition de comptes clairs, afin de pouvoir réaliser un suivi et un rapport sur la mise en œuvre, les résultats et les processus de politiques de genre et des plans d'action correspondants ;
- Des indicateurs de genre pertinents, qualitatifs et quantitatifs ainsi que d'une collecte systématique de données ventilées par sexe dans les cadres de suivi des résultats de projets/programmes individuels et à l'échelle du portefeuille ;
- Des mécanismes de réclamation accessibles et sensibles au genre ; et
- Des mécanismes d'évaluation indépendants pour des audits de genre périodiques des progrès accomplis concernant la réalisation de l'égalité de genre dans la mise en œuvre des projets/programmes financés.

Une meilleure compréhension de la nécessité et une évolution vers plus de sensibilité au genre dans l'élaboration de politiques et de programmes sur le changement climatique au cours des dernières années souligne l'importance d'un financement climatique sensible au genre pour la mise en œuvre de ces politiques et programmes. Il est important de reconnaître que les principaux mécanismes multilatéraux de financement climatique ont pris des mesures cruciales et fait des progrès significatifs pour surmonter les limitations liées à l'absence de sensibilité au genre en tant que principe directeur lors de leur création ou au manque d'engagement à contribuer à l'égalité de genre dans leurs opérations. Le GCF, dont la capacité de mise en œuvre de manière

sensible au genre reste à vérifier, est une exception puisqu'il inclut une approche d'intégration du genre dans sa charte (instrument de gouvernance). A ce jour, tous les grands fonds climatiques publics multilatéraux possèdent des engagements en matière de genre ou des politiques de genre. Malgré cela, des défis majeurs persistent pour une mise en œuvre sensible au genre de leur financement. Des efforts beaucoup plus importants sont nécessaires pour arriver à une architecture du financement climatique mondial efficace et équitable, gardant à l'esprit les divers autres cadres de financement bilatéral, national ou privé, qui assureraient l'égalité de genre en tant que principe directeur de toutes ses institutions et actions. Avec un nouveau traité climatique mondial en cours de développement, il est nécessaire de veiller à ce que le cadre climatique post-2020 crée une économie égale pour les hommes et les femmes en ancrant les questions de genre et un engagement envers les droits de l'Homme dans le nouvel accord.

Une architecture de financement climatique sensible au genre peut jouer un rôle fondamental pour soutenir un cadre de changement climatique et le cadre complémentaire du développement durable, favorisant une économie équitable et inclusive, à faibles émissions et résiliente au climat, bénéficiant les femmes aussi bien que les hommes. Historiquement, le financement climatique s'est peu penché et n'a fourni que peu d'avantages aux groupes les plus pauvres et les plus défavorisés (y compris les personnes privées de leurs droits politiques) dans les pays en développement, et aux femmes en particulier. Cet aveuglement aux questions de genre exacerbe la vulnérabilité et les injustices climatiques et réduit globalement la résilience des nations aux impacts du changement climatique. Le standard W+, cependant, est un nouvel exemple novateur donnant aux femmes l'occasion de recevoir des bénéfices. Un



financement climatique sensible au genre comme élément de base de la mise en œuvre est une condition préalable à la création d'un environnement

favorable au développement durable pour ceux qui en ont généralement été exclus.

Encadré 6 : Le standard W+

Le standard W+™ est un label de certification unique développé entre 2012 et 2014 par l'Organisation des femmes pour le changement dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles (WOCAN). Il approuve les projets contribuant à accroître les bénéfices sociaux et économiques pour les femmes participant à des initiatives environnementales ou de développement économique, comme ceux fournissant des technologies d'énergie renouvelable, des dispositifs permettant des économies de temps et de travail, des activités forestières et agricoles et des opportunités d'emploi.

W+ propose un cadre novateur pour quantifier et monétiser le capital social créé par les femmes, pour reconnaître et récompenser les contributions de celles-ci à un environnement et à des communautés plus durables. W+ mesure l'autonomisation des femmes dans six domaines : le temps, les revenus et les actifs, la santé, le leadership, l'éducation et les savoirs, et la sécurité alimentaire. Chaque projet certifié mesure les progrès accomplis dans au moins un de ces domaines. La mesure des résultats se traduit par des unités W+ quantifiées, alignées sur les objectifs de développement

durable (ODD), de financement climatique, ou les objectifs de responsabilité sociale (RSE) des entreprises. Les organisations ou les projets ayant obtenu des résultats satisfaisants reçoivent un certificat W+ spécifiant un certain nombre d'unités pouvant être vendues à des sociétés, des investisseurs ou des acheteurs individuels pour démontrer les résultats obtenus grâce aux contributions dans les six domaines, les fonds récoltés sont ensuite reversés aux femmes bénéficiaires, généralement les participantes aux projets ou leurs groupes.

EN SAVOIR PLUS!

APPLICATION DU STANDARD W+™ À UN PROGRAMME DE BIOGAZ DOMESTIQUE EN INDONÉSIE : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CARBONE ET FAIRE GAGNER DU TEMPS AUX FEMMES

Institut humaniste pour la coopération avec les pays en développement (HIVOS), en collaboration avec le Ministère indonésien de l'Énergie et des Ressources minérales et l'Organisation néerlandaise de développement (SNV), avec WOCAN





L'un des domaines exigeant une attention immédiate est le besoin de renforcer le leadership des femmes et des organisations de femmes à l'échelle régionale, nationale et infranationale, et surtout au niveau local et des communautés, afin qu'elles puissent participer pleinement et façonner les politiques et initiatives de changement climatique. Cela nécessite, entre autres :

- La création d'espaces et d'opportunités d'échanges afin que les organisations de femmes et les mécanismes de financement puissent partager leurs savoirs, leurs stratégies et leurs compétences sur la façon dont les femmes et les organisations de femmes peuvent participer et accéder à des financements à l'échelle nationale et infranationale. Un exemple pourrait être l'organisation de foires nationales de financement lors desquelles les femmes pourraient s'informer sur les différentes sources de financement liées au changement climatique et leurs exigences. Ce type de foires fait partie du ccGAP développé pour la péninsule du Yucatan au Mexique (voir chapitre 2.2 sur les approches nationales pour plus d'informations sur ce cas particulier);
- Fournir des informations sur les mécanismes de financement possédant des fonds affectés à assurer la participation des femmes, en particulier des pays du sud, dans les instances et procédures décisionnelles des fonds climatiques actuels (lors des réunions de Conseil par exemple) ; et
- Impliquer des femmes en tant que représentantes des mécanismes de financement pour renforcer, de façon plus large, les efforts de partage de l'information et d'alphabétisation des femmes, en particulier à l'échelle locale et communautaire. Celles-ci doivent être en mesure de comprendre les instruments existants, leurs objectifs et leurs mandats, ainsi que les exigences correspondantes et la façon dont leur propre gouvernement

interagit avec les mécanismes de financement, afin de pouvoir demander des comptes à ces gouvernements sur l'inclusion de projets et de programmes sensibles au genre dans les priorités de financement de leurs pays et dans les plans stratégiques climatiques et de développement.

Plusieurs des principaux mécanismes de financement liés au changement climatique (FEM, GCF, FIC et AF) ont désigné des spécialistes ou des points focaux des questions de genre, ou possèdent, au minimum, une expertise au sein de leur personnel. La création d'un organisme d'échange inter-fonds sur le genre pourrait fournir un outil utile pour coordonner les actions et maximiser les ressources. Dans le cadre du GEAP du FEM, le Partenariat du FEM sur le genre est une plateforme de collaboration inter-agences composée de représentants des agences du FEM pour améliorer les questions de genre au sein de celui-ci. La plateforme fournit des conseils sur la façon de développer et de diffuser les savoirs et de développer un plan de travail plus détaillé. Ce groupe de Partenariat du FEM sur le genre pourrait être élargi pour inclure tous les spécialistes du genre provenant d'autres mécanismes de financement climatique afin d'améliorer l'apprentissage mutuel et les résultats de mise en œuvre, et encourager de nouvelles initiatives novatrices de collaboration sensibles au genre.

Il est intéressant de noter que la pleine intégration du genre dans les activités climatiques reste un défi en évolution pour la majorité des partenaires d'exécution au sein des mécanismes de financement tels que les BMD, mais aussi pour de nombreuses entités et organismes nationaux. Ce dernier point revêt une importance particulière, les pays en développement exigeant davantage d'opportunités d'accès direct au financement climatique sans l'intermédiaire d'acteurs internationaux. Les organisations font ainsi face au



double défi de veiller à ce que les préoccupations climatiques soient intégrées aux opérations et aux analyses, puis à ce que les approches analytiques de genre soient également intégrées dans les réponses à la variabilité et au changement climatique. Les partenaires de mise en œuvre nationaux ont particulièrement besoin de soutien pour cette « double intégration », qui doit devenir partie intégrante des activités de préparation à la finance climatique et des financements.

La majorité des agences internationales de mise en œuvre dans le cadre des mécanismes de financement climatique sont généralement faibles en ce qui concerne le suivi des questions de genre au sein de leur organisation, en dépit du fait que la quasi-totalité d'entre elles possèdent leurs propres dispositions sur le genre, ainsi que les stratégies et politiques correspondantes. Ceci crée des difficultés supplémentaires entre les mécanismes de financement et les agences d'exécution, rendant la tâche des secrétariats des mécanismes de financement, dont beaucoup ne comptent que sur un personnel limité, difficile à l'heure de tenir les agences d'exécution pour responsables des normes de genre des mécanismes de financement. Ceci se résume souvent à une question de capacité réduite du personnel du Secrétariat à assurer un processus continu de diligence raisonnable, tout au long du cycle de projet/programme, mais aussi au fait que la structure de plusieurs mécanismes de financement s'en remet délibérément aux systèmes et politiques de leurs partenaires d'exécution.

Faire du financement climatique pleinement sensible au genre une réalité signifie aussi créer des mécanismes de reddition de comptes sur le genre pour chaque fonds climatique ainsi que pour l'architecture plus large du financement climatique

mondial. Par exemple, les outils et les plateformes de partage d'information conçues pour suivre les flux de financement climatique devraient être modifiées afin d'inclure des informations plus facilement accessibles, impliquant des organisations de femmes dans le suivi du respect de leurs propres dispositions de genre et de celles de leurs partenaires de mise en œuvre par les mécanismes de financement. Cela permettrait d'assurer la transparence sur le niveau de sensibilité au genre selon lequel ces ressources sont distribuées. World Resource Institute (WRI) et Oxfam ont déjà mis au point un guide pour le suivi du financement de l'adaptation qui pourrait inspirer le développement d'un tel outil.⁵⁶ Le suivi des informations sur le financement de projets individuels et les flux globaux de financement des mécanismes de financement climatique majeurs, tels que l'initiative de Mise à jour des Fonds climatiques de Heinrich Böll Stiftung et de l'Overseas Development Institute (ODI)^{XII}, pourrait être également élargi afin de fournir plus d'informations sur la conception et la mise en œuvre de projets sensibles au genre.

Les nouveaux ODD incluent également un objectif d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes et des filles, ainsi qu'un objectif visant à prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts. Le suivi des ODD est censé être assuré par les efforts de suivi des nombreux indicateurs de genre et du changement climatique se trouvant dans les ODD, dans des catégories comme la promotion de la croissance économique durable et de l'utilisation durable des ressources

XII. La Mise à jour des fonds climatiques (CFU) suit les informations de flux financiers de 26 fonds climatiques multilatéraux, bilatéraux et nationaux « de l'engagement jusqu'au projet », y compris grâce à une base de données de projets. Pour plus d'informations : www.climatefundsupdate.org.



naturelles, reconnaissant, par là même, l'importance de l'intégration du genre dans ces politiques générales et sectorielles, à l'échelle mondiale. Finalement, une intégration plus systématique du suivi et de l'évaluation des efforts sur les impacts en termes

d'égalité de genre et l'autonomisation des femmes au sein des mécanismes de développement et de financement climatique est nécessaire afin de connaître la situation exacte de la sensibilité au genre des efforts mondiaux de développement durable.



RÉFÉRENCES

1. FEM. (2014, octobre). *Gender equality action plan* (Council Meeting GEF/C.47/09). Document électronique : https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/25_EN_GEF.C.47.09_Gender_Equality_Action_Plan.pdf
2. Schalatek, L., Nakhooda, S. Heinrich Böll Stiftung & Overseas Development Institute. (2014, décembre). *Climate Finance Fundamentals: Vol. 10. Gender and climate finance*. Document électronique : http://us.boell.org/sites/default/files/uploads/2014/12/cff10_2014_-_gender.pdf
3. Global Greengrants Fund & The International Network of Women and the Alliance of Funds. (2015). *Climate justice and women's rights: A guide to supporting grassroots women's action*. Document électronique : http://www.inwf-resourcecenter.org/Files/ECM001/PUBLICATIONS/1503050634_INWF-GGF-AF_Climate%20Justice%20and%20Women%27s%20Rights_2015.pdf
4. IFC. (2011, octobre). *Strengthening access to finance for women-owned SMEs in developing countries*. Document électronique : http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/a4774a004a3f66539f0f9f8969adcc27/G20_Women_Report.pdf?MOD=AJPERES
5. Caravani, A., Nakhooda, S., Watson, C., & Schalatek, L. Heinrich Böll Stiftung & Overseas Development Institution. (2012, novembre). *Climate Finance Fundamentals: Vol. 2. The global climate finance architecture*. Document électronique : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7908.pdf>
6. Caravani, A., Nakhooda, S., Watson, C., & Schalatek, L. Heinrich Böll Stiftung & Overseas Development Institution. (2012, novembre). *Climate Finance Fundamentals: Vol. 2. The global climate finance architecture*. Document électronique : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7908.pdf>
7. Glemarec, Y., Waissbein, O., & Bayraktar, H. PNUD. (2010, juillet). *Human development in a changing climate: A framework for climate finance*. Document électronique : http://www.undp.org/content/dam/aplaws/publication/en/publications/environment-energy/www-ee-library/climate-change/human-development-in-a-changing-climate-a-framework-for-climate-finance/Discussion%20Paper_Human%20Development%20in%20a%20Changing%20Climate_140710.pdf
8. Caravani, A., Nakhooda, S., Watson, C., & Schalatek, L. Heinrich Böll Stiftung & Overseas Development Institution. (2012, novembre). *Climate Finance Fundamentals: Vol. 2. The global climate finance architecture*. Document électronique : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7908.pdf>
9. Caravani, A., Nakhooda, S., Watson, C., & Schalatek, L. Heinrich Böll Stiftung & Overseas Development Institution. (2012, novembre). *Climate Finance Fundamentals: Vol. 2. The global climate finance architecture*. Document électronique : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7908.pdf>
10. UNFCCC Standing Committee on Finance. (2014). *2014 biennial assessment and overview of climate finance flows report*. Document électronique : http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/financial_mechanism/standing_committee/application/pdf/2014_biennial_assessment_and_overview_of_climate_finance_flows_report_web.pdf
11. Watanabe, Y. FEM. (2013). *Mainstreaming gender at the GEF*. Document électronique : <https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/publication/Mainstreaming%20Gender%20Eng.pdf>



12. GEF SGP Central Programme Management Team. (2014, octobre). *The GEF small grants programme: Annual monitoring report 1 July 2013 - 30 June 2014*. Document électronique : <https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/document/GEF%20SGP%20AMR%202013-2014%20FINAL%20Sm.pdf>
13. Watanabe, Y. FEM. (2013). *Mainstreaming gender at the GEF*. Document électronique : <https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/publication/Mainstreaming%20Gender%20Eng.pdf>
14. FEM. (2010, avril). *Progress Toward Impact: OPS4. Fourth overall performance study of the GEF: Full report*. (p. 142). Document électronique : http://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/FULL%20REPORT OPS4%20Progress%20Toward%20Impact_0.pdf
15. FEM. (2012, mai). *Policy on gender mainstreaming (Policy SD/PL/02)*. Document électronique : https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/Gender_Mainstreaming_Policy.pdf
16. FEM. (2014). *Work Program: GEF-6*. Document électronique : http://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/GEF.C.47.11_Work_Program_-_September_23_2014_FULL_1.pdf
17. UICN. (2013, novembre). *The Environment and Gender Index (EGI) 2013 pilot*. Document électronique : <http://genderandenvironment.org/wp-content/uploads/2014/12/The-Environment-and-Gender-Index-2013-Pilot.pdf>
18. FEM. (2015). *Annual Monitoring Review (AMR) 2014: Part II*. Document électronique : https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/EN_GEF.C.48.03_AMR_Part%20II_May%208.pdf
19. Denton, F. (2012). Climate change vulnerability, impacts, and adaptation: Why does gender matter?. *Gender & Development*, 10(2), 10-20.
20. Chitsike, C. (2000). Culture as a barrier to rural women's entrepreneurship: Experience from Zimbabwe. *Gender & Development*, 8(1), 71-77.
21. Denton, F. (2002). Climate change vulnerability, impacts, and adaptation: Why does gender matter?. *Gender & Development*, 10 (2), 10-20.
22. Alboher, S., Meesters, H., Cook, M. (2010). *Clean Development Mechanism: exploring the gender dimensions of climate finance mechanisms*. PNUD. Document électronique : <http://www.undp.org/content/dam/aplaws/publication/en/publications/environment-energy/www-ee-library/climate-change/gender-clean-development-mechanism/Gender%20Clean%20Development%20Mechanism%202010.pdf>
23. Ministère finlandais des Affaires étrangères. (2010, novembre). *Gender and the Clean Development Mechanism (CDM): Opportunities for CDM to promote local positive gender impacts*. Document électronique : <http://formin.finland.fi/public/download.aspx?ID=76303&GUID=%7B042E0394-E6BF-4DDA-9139-50BE31E8B857%7D>
24. Kirkman, G. A., Seres, S., Haites, E., & Spalding-Fecher, R. (2012). *Benefits of the Clean Development Mechanism*. Bonn, Germany: United Nations Framework Convention on Climate Change.
25. Kirkman, G. A., Seres, S., Haites, E., & Spalding-Fecher, R. (2012). *Benefits of the Clean Development Mechanism*. Bonn, Germany: United Nations Framework Convention on Climate Change.
26. CCNUCC. (2012). *CDM and women*. United Nations Climate Change Secretariat. Bonn, Germany.
27. Conseil du Fonds pour l'adaptation. (Modifiée en 2014, octobre). *Operational policies and guidelines for the parties to access resources from the adaptation fund*. Document électronique : <https://adaptation-fund.org/sites/default/files/OPG%20amended%20in%20October%202014%20final.pdf>
28. Conseil du Fonds pour l'adaptation. (Approuvé en 2013, novembre). *Operational policies and guidelines for parties: Annex 3 environmental and social policy*. Document électronique : [https://adaptation-fund.org/sites/default/files/OPG%20ANNEX%203%20Environmental%20%20social%20policy%20\(Nov2013\).pdf](https://adaptation-fund.org/sites/default/files/OPG%20ANNEX%203%20Environmental%20%20social%20policy%20(Nov2013).pdf)



29. Conseil du Fonds pour l'adaptation. (Modifié en 2013, novembre). *Operational policies and guidelines for parties: Annex 4 request for project/programme funding from the Adaptation Fund*. Document électronique : https://adaptationfund.org/sites/default/files/OPG%20ANNEX%204_Combined.pdf
30. Conseil du Fonds pour l'adaptation. (Approuvé en 2013, novembre). *Environmental and social policy*. Document électronique : [https://adaptationfund.org/sites/default/files/Environmental%20&%20Social%20Policy%20\(approved%20Nov2013\).pdf](https://adaptationfund.org/sites/default/files/Environmental%20&%20Social%20Policy%20(approved%20Nov2013).pdf)
31. Conseil du Fonds pour l'adaptation. (s.d.). *Guidance document for implementing entities on compliance with the Adaptation Fund Environmental and Social Policy*. Document électronique : https://www.adaptationfund.org/wp-content/uploads/2015/06/ESP-Guidance-document_0.pdf
32. Heinrich Böll Stiftung, & ecbi. (s.d.). *The adaptation fund at a crossroads*. Document électronique : http://us.boell.org/sites/default/files/adaptation_fund_crossroads.pdf
33. Decision B.25/21, in: Adaptation Fund Board. (2015, avril). Decisions of the twenty-fifth meeting of the Adaptation Fund Board, Document AFB/B25/7. Document électronique : <https://adaptationfund.org/sites/default/files/AFB.B.25.7%20Decisions.pdf>
34. Conseil du Fonds pour l'adaptation. (2015, septembre), *Compilation and analysis of gender-related policies and procedures of the Fund* (Document AFB/EFC.17/5). Document électronique : http://www.adaptationfund.org/wp-content/uploads/2015/09/AFB.EFC_17.5-Gender-Analysis_AF_Documents.pdf
35. Decision B.26/32, in: Adaptation Fund Board (2015, October), Decisions of the twenty-sixth meeting of the Adaptation Fund Board, Document AFB/B.26/6. Document électronique : https://www.adaptationfund.org/wp-content/uploads/2015/10/Decisions_AFB26_Board_Meeting_final1.pdf
36. Our funds & programs. (2012). Document électronique téléchargé en octobre 2012 du site Web du Fonds d'investissement pour le climat : <http://climateinvestmentfunds.org/cif/funds-and-programs>
37. Aguilar, L., Rogers, F., Pearl-Martinez, R., Castaneda, I., Athanas, A., Siles, J. UICN Bureau mondial du genre. (2012). *Gender review of the CIF: Full report*. Document électronique : http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/CTF_SCF_Inf.5_CIF_Gender_Review_Full_Report.pdf
38. Aguilar, L., Rogers, F., Pearl-Martinez, R., Castaneda, I., Athanas, A., & Siles, J. UICN Bureau mondial du genre. (2012). *Gender review of the CIF: Full report*. Document électronique : http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/CTF_SCF_Inf.5_CIF_Gender_Review_Full_Report.pdf
39. Fonds d'investissement sur le climat. (2014). *CIF gender action plan* (CTF-SCF/TFC.12/7). Document électronique : https://climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/CTF_SCF_12_7_Gender_Action_Plan.pdf
40. Fonds d'investissement sur le climat. (2014). *CIF gender action plan* (CTF-SCF/TFC.12/7). Document électronique : https://climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/CTF_SCF_12_7_Gender_Action_Plan.pdf
41. Fonds d'investissement sur le climat. (2015). *FY15 progress report on implementation of the CIF Gender Action Plan*. Joint Meeting of the CTF and SCF Trust Fund committees, Washington, D.C.
42. Fonds d'investissement sur le climat. (2014). *CIF gender action plan* (CTF-SCF/TFC.12/7). Document électronique : https://climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/CTF_SCF_12_7_Gender_Action_Plan.pdf
43. Fonds d'investissement sur le climat. (2015). *FY15 progress report on implementation of the CIF Gender Action Plan*. Joint Meeting of the CTF and SCF Trust Fund committees, Washington, D.C.

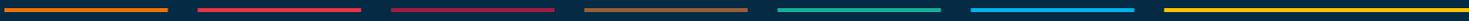


44. Fonds d'investissement sur le climat. (2015). *FY15 progress report on implementation of the CIF Gender Action Plan*. Joint Meeting of the CTF and SCF Trust Fund committees, Washington, D.C.
45. Cette section est tirée de trois sources principales: Fonds d'investissement climatiques. (2015). *FY15 progress report on implementation of the CIF Gender Action Plan*. Joint Meeting of the CTF and SCF Trust Fund committees, Washington, D.C., CIF gender action plan (CTF-SCF/TFC.12/7). Document électronique : https://climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/CTF_SCF_12_7_Gender_Action_Plan.pdf, and Kuriakose, A., CIF. (2015 1er Avril). [Entretien personnel par M. Granat, UICN].
46. Fonds vert pour le climat. (2011, décembre). *Governing instrument: For the Green Climate Fund*. Document électronique : http://gcfund.net/fileadmin/00_customer/documents/Key_documents/GCF_Governing_Instrument_web.pdf, Climate Investment Funds. (2014).
47. Fonds d'investissement sur le climat. (2014). *CIF gender action plan* (CTF-SCF/TFC.12/7). Document électronique : https://climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/CTF_SCF_12_7_Gender_Action_Plan.pdf
48. Fonds vert pour le climat. (2015, avril, p. 9). *Decisions of the board – ninth meeting of the board, 24 - 26 March 2015* (Report No. GCF/B.09/23). Document électronique : http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/MOB201503-9th/23_-_Decisions_of_the_Board_-_Ninth_Meeting_of_the_Board_24_-_26_March_2015_20150416_fin.pdf
49. Fonds vert pour le climat. (s.d.). *Annex XIII: Gender policy for the Green Climate Fund* (GCF/ B.09/23). (p. 84-88). Document électronique : http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/Operations/Gender_Policy_Action_Plan.pdf
50. Fonds vert pour le climat. (s.d.). *Annex XIII: Gender policy for the Green Climate Fund* (GCF/ B.09/23). (p. 84-88). Document électronique : http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/Operations/Gender_Policy_Action_Plan.pdf
51. Schalatek, L. (2014). *On Promise, Progress, Perils and Prioritization: Update on Efforts to Operationalize a Fund-wide Gender-Sensitive Approach after the 7th GCF Board Meeting*. Heinrich Böll Stiftung North America. Document électronique : <http://us.boell.org/2014/06/06/promise-progress-perils-and-prioritization>
52. Schalatek, L. & Granat, M. (2015). *Report on the Workshop on Gender-Responsive Indicators and Performance Measurement with Relevance for the Green Climate Fund (GCF) and other Climate Funds*. Heinrich Böll Stiftung North America and IUCN.
53. Fonds vert pour le climat. (2015, juillet). *Decisions of the board – Tenth meeting of the board (July 6-9, 2015)*. Document électronique : http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/MOB201507-10th/17_-_Decisions_of_the_Board_20150721_fin.pdf
54. Fonds vert pour le climat (2015, juillet). *Decisions of the board – Tenth meeting of the board (July 6-9, 2015). Annex I*. Document électronique : http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/MOB201507-10th/17_-_Decisions_of_the_Board_20150721_fin.pdf
55. Fonds vert pour le climat (2015, juillet). *Decisions of the board – Tenth meeting of the board (July 6-9, 2015). Annexes V–VII*. Document électronique : http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/MOB201507-10th/17_-_Decisions_of_the_Board_20150721_fin.pdf
56. Peterson, A., Terpstra, P., World Resources Institute, & OXFAM. (2015). *Tracking adaptation finance: An approach for civil society organizations to improve accountability for climate change adaptation*. Documents électronique : http://www.wri.org/sites/default/files/AdaptationFinance_Rev3_SglPgs_webFINAL.pdf.



OUVRIR LA VOIE :

études de cas d'initiatives
intégrant le genre





Sur la base de la très riche expertise de l'ensemble des membres de la GGCA, ainsi que sur l'initiative Mouvement pour le Changement de la CCNUCC, ce chapitre présente 35 exemples de programmes et projets d'atténuation et d'adaptation innovants, dans le monde entier, ayant réussi à intégrer les questions d'égalité de genre. De la quantification des réductions d'émissions à la transformation des moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des villages locaux, de la mise en œuvre de projets spécifiques aux femmes sur l'énergie renouvelable à la garantie que les contributions féminines façonnent la politique forestière à tous les niveaux, les résultats de ces efforts montrent que les actions sensibles

au genre sont non seulement possibles, mais aussi nécessaires pour atteindre une efficacité et une efficacité maximales. Bien que les auteurs de cette publication n'aient pas vérifié les résultats de ces études de cas, les stratégies seules constituent des preuves concrètes, l'opportunité d'un apprentissage intersectoriel et multi-contextes, et une inspiration pour passer à l'action.

Les exemples suivants, globalement classés par échelles nationale/infranationale et internationale/régionale (et tenant compte des possibles chevauchements), incluent :

National et Infranational

Une vie de plastique (L.O.O.P.) au Pérou	415	Droits et accès équitables aux forêts et aux ressources et bénéfices arboricoles	429
Les industries vertes des femmes en Colombie	417	Opportunités énergétiques pour les femmes au Sénégal	432
Projet de restauration des mangroves (GMPPR) au Guyana	420	Intégration du genre dans la planification locale de l'adaptation au changement climatique au Maroc	434
Projet d'électrification du Nicaragua (PELNICA)	423	Initiative « Vélos en bambou » au Ghana	436
L'énergie géothermique autonomise les femmes d'El Salvador	425	Jardins maraîchers solaires au Bénin	438
Utilisations productives de l'énergie renouvelable (PURE) au Guatemala	427	Initiative « Des aliments et des arbres pour l'Afrique » (FTFA) en Afrique du Sud	441



Projet forestier Nyimba (NFP) en Zambie	443	Formation sur les stratégies à faibles émissions (LECB) au Bhoutan	463
Le village durable de Kabeza, au Rwanda	445	Application du standard W+™ à un programme de biogaz domestique en Indonésie	466
Réchauds énergétiquement efficaces au Malawi	448	Groupe Solar Power Company en Thaïlande	468
Coopérative des femmes pour l'énergie éolienne en Suède	450	Élaboration et mise en œuvre des plans d'action provinciaux de REDD+ au Viêt-Nam	470
Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) au Tadjikistan	452	Promotion d'une gestion de l'eau et de pratiques agricoles résilientes au climat dans les zones rurales du Cambodge	473
Gestion de l'eau selon le système Bhungroo dans le Gujarat, en Inde	454	Les femmes fantastiques d'Indonésie orientale	476
Distribution de trois millions de réchauds améliorés au Cambodge	456	Les femmes prennent des mesures contre le changement climatique en Australie	479
Adaptation aux changements climatiques et réduction des risques de catastrophes au Bangladesh	459	L'approche « du massif au récif » dans la gestion de la pêche dans les États fédérés de Micronésie	481
Renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion des risques de catastrophes au Viêt-Nam	461		



International et régional

Intégration du genre dans le développement
des capacités sur la REDD+ **484**

Femmes ingénieurs solaires en Afrique et
en Asie **487**

Expansion des technologies rurales pour les
femmes agricultrices en Afrique orientale
et australe **490**

Programme d'apprentissage sur l'adaptation
(ALP) pour l'Afrique **492**

Réseau international de permaculture en
Afrique, en Méditerranée et au Moyen-Orient
(IPNAMME) **495**

Influencer des politiques climatiques et
d'agriculture non sexistes dans les pays
d'Amérique latine **498**



Tags

Les balises suivantes classent les projets et les programmes de manière lâche et visent à mettre en lumière des aspects particulièrement intéressants de la conception, de la mise en œuvre et des résultats.



International



National



Rural



Leadership/participation
des femmes



Autonomisation économique
des femmes



Mouvement pour le changement



Membre de la GGCA



Politique/réforme



Agriculture/sécurité alimentaire



Eau



Réduction des risques de catastrophes



Énergie



Forêts



Recyclage/déchets



Urbain/villes



National et infranational

Une vie de plastique (L.O.O.P.) au Pérou

Des femmes inventent de nouvelles façons de nettoyer les côtes du Pérou

L.O.O.P. avec le soutien de Conservamos Por Naturaleza et le ministère de l'Environnement du Pérou



A Lima, au Pérou, la pollution côtière par le plastique constitue une menace pour la santé des écosystèmes marins et des communautés environnantes. Deux jeunes femmes y ont vu une opportunité de créer des objets en plastique recyclé, tout en améliorant la sensibilisation aux aspects de dépendance humaine envers le plastique et en nettoyant les plages du Pérou. Une vie de plastique (L.O.O.P.) est une entreprise féminine qui commercialise des produits en plastique recyclé et organise des activités de sensibilisation à la pollution par le plastique, y



compris des expositions d'art et *HAZla por tu Playa*, un événement annuel de nettoyage de plage. Au tableau des résultats obtenus par L.O.O.P., plus de 24000 personnes ont participé à ses activités de nettoyage, enlevé plus de 92 tonnes de débris des plages et de l'océan, et recyclé des déchets en produits commerciaux à partir de plus de 1,3 million de bouteilles en PET. En 2015, L.O.O.P. a réussi à étendre l'évènement de nettoyage *HAZla por tu Playa* au Mexique et à Hawaii, et projette d'inclure trois autres pays d'Amérique latine en 2016. Le



leadership et la participation des femmes n'est pas seulement une priorité pour l'organisation L.O.O.P., elle-même, mais aussi dans toute sa chaîne de valeur associée, y compris les centres de recyclage ou les sites Web dirigés ou développés par des femmes. L'autonomisation et la participation des femmes sont essentielles aux mesures d'atténuation efficaces et novatrices de L.O.O.P., qui aident à favoriser une culture de consommation plus consciente.

Aperçu du projet

Grâce à des outils de marketing, des campagnes et au leadership des femmes, L.O.O.P. joue un rôle clé dans le nettoyage des côtes péruviennes et dans la sensibilisation à l'utilisation du plastique. En outre, l'organisation crée une industrie de produits recyclés.

Stratégies du projet :

- Promouvoir l'innovation et la participation des femmes.
Fondée par des femmes, L.O.O.P. ne recrute que des femmes. Bien que non-inclusive sur cet aspect, l'organisation est déterminée à faire passer un message fort pour l'autonomisation des femmes à ses clients et à ses adeptes. Les coordonnatrices de campagnes sont également toujours des femmes, bien que les campagnes soient planifiées avec des partenaires externes et que les hommes participent à beaucoup d'entre elles. Enfin, L.O.O.P. implique des organisations dirigées par des femmes tout au long de sa chaîne de valeur, comme des développeuses de sites Web et le personnel des centres de recyclage.
- Accroître les compétences des femmes.
L.O.O.P. offre la possibilité pour les femmes d'acquérir de nouvelles compétences en offrant des cours et des formations.

- Sensibilisation environnementale et à l'égalité de genre.

En utilisant les médias sociaux, des communiqués de presse et des campagnes, l'organisation contribue à sensibiliser la population à la pollution par le plastique au Pérou.

- Atténuer la pollution par le plastique.

L.O.O.P. recycle des bouteilles en PET pour en faire des objets en plastique qui sont ensuite vendus à des fins de sensibilisation, et organise *HAZla por tu Playa*, un évènement annuel de nettoyage visant à aider au nettoyage des océans et des plages et à sensibiliser à l'utilisation du plastique.

Résultats obtenus à ce jour :

- Autonomisation économique.

A l'heure actuelle, cinq femmes sont salariées de L.O.O.P. Le nombre de femmes impliquées en dehors de la société varie, mais environ 20 femmes ont indirectement bénéficié du fait d'être coordinatrices de campagnes, développeuses de sites Web et de produits, et environ 17000 femmes ont participé en tant que bénévoles.

- Des stratégies d'engagement et de sensibilisation diverses permettent de toucher un large public :

- L.O.O.P. compte plus de 20000 followers sur ses différents réseaux sociaux et publie régulièrement des nouvelles sur les campagnes et des communiqués de presse ;
- Environ trois notes de presse sont publiées chaque mois à la télévision, sur les sites Web et les stations de radio, contribuant à élargir le nombre de personnes intéressées à participer ; et
- Des expositions « d'Art conscient » ont permis de toucher plus de 4000 enfants dans les écoles et ont aidé à les éduquer aux questions de la pollution par le plastique.



- Mobilisation des communautés.

Les événements de nettoyage ont impliqué plus de 24000 personnes et ont permis d'enlever 92 tonnes de débris des côtes péruviennes. En 2015, ces événements ont été étendus au Mexique et à Hawaï, et en 2016 il est prévu d'inclure trois autres pays d'Amérique latine.

- Bénéfices environnementaux.

A ce jour, l'organisation a recyclé environ 1,3 million de bouteilles en PET dans ses produits, qui auraient normalement terminés dans les décharges ou dans l'océan.

Lacunes et défis :

- L.O.O.P. privilégie le recrutement des femmes, ce qui pourrait être interprété comme discriminatoire à l'égard des hommes. Toutefois, les hommes et les jeunes sont également engagés, de manière proactive, dans les efforts de sensibilisation et de mobilisation.

Pour plus d'informations :

Contact: info@lifeoutofplastic.com

Facebook: facebook.com/lifeoutofplastic

Site Web : lifeoutofplastic.com

Les industries vertes des femmes en Colombie

Création de réseaux de connaissances de femmes pour diriger des processus de production plus propres

Genstainable, avec le soutien de l'Institut de recherches Cinara de l'Université de Valle, Constructora El Castillo et Industrias El Leon





En Colombie, la pollution industrielle dévaste l'environnement naturel et influe négativement sur les personnes dans les communautés et sur les travailleurs des secteurs industriels. Beaucoup de femmes dans les secteurs comme la construction, traditionnellement dominés par les hommes, prennent en charge la mise en œuvre de stratégies pour une production plus propre (CP) afin d'atténuer les polluants et favoriser une communauté plus saine. Bien qu'efficaces dans de nombreux secteurs, le leadership et les connaissances des femmes sont souvent ignorés dans l'élaboration des politiques locales et nationales et, plus généralement, dans le secteur industriel. Afin de mettre en lumière ces femmes leaders, de promouvoir la diffusion des stratégies de CP et de partager les connaissances avec les autres femmes et hommes de la communauté, Genstainable a facilité la création de réseaux de connaissances ou alliances de femmes. Ces alliances sont composées de femmes issues de divers domaines, y compris les universités, les entreprises de services publics, les organismes publics et les industries à grande et à petite échelles, et fournissent une plateforme pour que les femmes puissent partager leurs réussites et mettre en œuvre de nouvelles stratégies dans leurs domaines. Ayant déjà bénéficié à plus de 25 femmes, ces alliances d'apprentissage ont le potentiel de se développer et de s'étendre à de multiples secteurs.

Aperçu du projet

Genstainable cherche à promouvoir des alliances de femmes autour des connaissances dans le but de partager et de créer des pratiques de production plus propres en Colombie. En les mettant en lumière et en fournissant une plateforme pour diffuser leurs idées, Genstainable aide les femmes à se faire entendre à l'échelle locale et nationale.

Stratégies du projet :

- Prioriser les connaissances des femmes.
Les femmes ayant mis en œuvre des stratégies réussies de production plus propres sont plus autonomes en tant que leaders de l'industrie grâce au renforcement des capacités et au partage des connaissances.
- Créer des partenariats entre les secteurs.
Les alliances ont favorisé un partenariat entre les femmes des organisations non gouvernementales (ONG) locales et celles d'une entreprise de construction afin de trouver des solutions novatrices pour atténuer la pollution générée par les entreprises de construction.
- Promouvoir le leadership des femmes.
Des activités de formation sur les productions plus propres, telles que des ateliers, des programmes certifiés et des programmes de recherche, ont été développés afin d'encourager les femmes et de favoriser leur autonomisation dans ce domaine.
- Création de matériel promotionnel mettant les femmes en lumière.
Les femmes participant aux alliances de connaissances ont créé des vidéos et des magazines pour partager leurs expériences avec d'autres femmes, ainsi que des hommes, en Colombie.

Résultats obtenus à ce jour :

- Renforcement des capacités des femmes sur les CP et création de réseaux.
Genstainable a travaillé avec 25 femmes faisant maintenant partie des alliances d'apprentissage dédiées à la mise en œuvre de technologies de production plus propres et au partage des connaissances.



- Les réseaux de femmes transforment l'industrie.
Les femmes de différents secteurs et organisations industrielles travaillent ensemble à des propositions régionales de production plus propre visant à atténuer la pollution de 450 petites industries situées dans la ville de Cali. La première version de ces propositions a été écrite.
- Améliorer les initiatives de CP et d'atténuation.
Dans un projet de construction de logements, les femmes ont mené de nombreuses initiatives d'atténuation pendant la construction, comme l'utilisation d'énergie photovoltaïque pour l'éclairage et le pompage de l'eau, un programme de recyclage des déchets et la distribution de bicyclettes pour le transport sur le site de construction (en remplacement des motos).
- Améliorer la durabilité des ressources.
Les femmes ont également travaillé à réduire la quantité d'eau potable utilisée par le secteur de la construction, l'eau potable n'étant pas nécessaire à des fins industrielles. Des activités de production

plus propres soutiennent également la formation aux techniques et technologies de prévention de la pollution pour les femmes employées par des entreprises de gestion de l'eau et d'assainissement, des entreprises d'installations hydrauliques et sanitaires, ainsi que des entreprises de métallurgie et de matériaux de finitions pour le secteur de la construction.

- Promotion généralisée des CP.
Le premier magazine « super-héros des productions plus propres » a été publié et vise à présenter, dans un langage simple, les réussites des femmes au sein de ces alliances. Une vidéo a également été créée afin de mettre en évidence les projets mis en œuvre dans toute la Colombie (voir lien).

Pour plus d'informations :

Voir la vidéo « Les femmes et les procédés de production plus propre » :

<https://youtu.be/atq0u1Knxcc>



Projet de restauration des mangroves (GMPRP) au Guyana

Des femmes renforcent la résilience côtière grâce à la culture de mangroves

Gouvernement du Guyana, Institut du Guyana pour le leadership des femmes, Bureau du Guyana pour le changement climatique et Centre national pour l'éducation, la recherche et le développement (NCERD), avec un financement de l'Union européenne



Au Guyana, 90% de la population vit le long des côtes, situées à 1,04 mètre en dessous du niveau de la mer. Ces communautés vivant à faible altitude sont particulièrement vulnérables aux effets imminents du changement climatique mondial, y compris les inondations, les tempêtes et l'élévation du niveau de la mer. Un grand nombre des structures actuelles de défense contre la mer dans le pays doivent être renforcées, les fronts de tempête dépassant déjà leur capacité. Le projet de restauration des mangroves au Guyana (GMRP) vise à répondre aux menaces affectant les zones côtières en promouvant une culture communautaire des arbres de mangrove qui aident à atténuer les vagues, diminuent l'érosion et fournissent une protection contre les tempêtes. Dès le début du projet, les femmes, reconnues comme plus menacées par les impacts des inondations et

de l'érosion côtière, ont été identifiées en tant que bénéficiaires du projet en privilégiant leur leadership dans les activités de restauration, en fournissant des ressources pour leur émancipation économique et en organisant des formations de renforcement des capacités sur divers sujets. Ces formations incluaient la plantation des plantules de palétuviers, les stratégies de restauration et de gestion et l'apiculture. Elles permirent aux femmes d'explorer de nouvelles possibilités économiques grâce à la production de miel, aux activités touristiques et à la culture des mangroves. Les femmes représentaient 80% de la participation au sein des communautés et des Comités villageois d'action pour la mangrove, organisations de bénévoles dirigées par les femmes et impliquées dans des activités continues de sensibilisation et de restauration des mangroves,



ainsi qu'au sein de la Société coopérative des producteurs de la réserve des mangroves, qui fournit des formations et des ressources pour les femmes côtières pauvres cherchant à tirer profit de l'apiculture. Avec l'aide de ces femmes leaders, le projet a planté plus 460000 plantules, restaurant ainsi de plus de 10km de mangroves côtières et augmentant la résilience et la sécurité des communautés côtières.

Aperçu du projet

Le leadership des femmes et leur participation à la culture de la mangrove ont aidé le GMRP à améliorer la résilience des communautés côtières du Guyana pour faire face aux fronts de tempête, aux inondations et à l'élévation du niveau de la mer.

Stratégies du projet :

- Prioriser la participation communautaire.
Dès le début, le GMRP comprit qu'une gestion réussie de la mangrove ne pourrait se faire sans tenir compte des collectivités locales et de leurs besoins. Au cours du projet, le leadership et la participation des femmes ont été recherchés et priorisés, les femmes ayant été identifiées comme parmi les plus vulnérables aux conséquences des inondations et de l'érosion côtière.
- Formations pour renforcer les capacités des femmes.
Les femmes ont eu l'occasion de participer à des formations sur des sujets variés liés à la restauration et à la gestion de la mangrove, y compris :

- Changement climatique et rôle des mangroves ;
- Écologie, restauration et gestion de la mangrove ;
- o propagation des plantules de mangrove ;
- Gestion de projet ;
- Organisation de visites guidées ;
- Identification des oiseaux ;
- Stratégies de renforcement des organisations ; et
- Apiculture.

- Combiner les opportunités économiques et la restauration de l'environnement.

En fournissant un soutien financier aux femmes intéressées par l'apiculture et l'agro-industrie, ce projet s'assure que les mangroves soient bien gérées et protégées, tout en fournissant un revenu supplémentaire pour les familles.

- Renforcement de la résilience des zones côtières du Guyana.

La nécessité de protéger les communautés côtières contre les effets du changement climatique est sous-jacente à l'ensemble du projet. En restaurant les forêts de mangroves le long des côtes du Guyana, ce projet fournit une protection naturelle pour les communautés côtières contre les tempêtes, les inondations et l'érosion côtière.

Résultats obtenus à ce jour :

- Les femmes participent et sont responsables du projet.
Les femmes représentaient 80% des participants à la culture, la restauration et la gestion de la mangrove. Ces femmes organisèrent et formèrent de nombreux groupes de bénévoles, les Comités



villageois d'action pour la mangrove, pour continuer à entretenir et à conserver les forêts de mangrove.

- Les femmes sont habilitées en tant que leaders environnementaux.

Plus de 50 femmes ont été formées à la mise en place des plantules de mangrove dans les pépinières communautaires. Ces 250000 plantules ont été vendues pour le reboisement de la zone côtière et ont permis aux femmes participantes de générer un revenu total de 115000USD.

- Création d'activités durables et génératrices de revenus.

Grâce à une formation initiale en apiculture, les femmes ont créé la Société coopérative des producteurs de la réserve des mangroves. Cette société propose des formations et des ressources aux femmes pauvres intéressées par l'apiculture dans les zones côtières. En plus de fournir un revenu grâce à la production de miel, cette activité contribue à promouvoir une croissance supplémentaire des mangroves et incite les familles à les protéger.

- Bénéfices environnementaux de l'adaptation basée sur les écosystèmes.

Entre 2010 et 2013, le projet a planté plus de 460000 plantules de palétuvier noir, restaurant 10km/48ha de mangroves côtières. Ceci a aussi permis de protéger 30km de forêts existantes contre l'appauvrissement. Avec les systèmes de défense existants contre l'océan, cette zone boisée supplémentaire a permis de réduire les risques d'inondations et d'intrusion saline pour les communautés côtières.

Lacunes/défis :

- Traditionnellement, les éleveurs de bétail utilisaient les zones de mangrove comme pâturages et les efforts visant à les protéger ont conduit à certains conflits entre les membres de la communauté. Toutefois, le projet a cherché une solution bénéficiant toutes les parties en identifiant des zones de pâturages alternatives.

Pour plus d'informations :

Site Web du projet :

<http://www.mangrovesgy.org/home/>



Projet d'électrification du Nicaragua (PELNICA)

Créer les conditions de l'égalité de genre dans les projets publics d'électrification rurale

Compagnie nationale de transport électrique du Nicaragua (ENATREL), avec le soutien du Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada



Le Nicaragua est le pays le plus pauvre d'Amérique centrale et beaucoup de ses populations rurales ne bénéficient pas d'un accès fiable à l'électricité. Cherchant à résoudre ce problème, le Nicaragua a mis en œuvre un programme d'électrification rurale. Le cadre du programme définit des stratégies pour améliorer le développement rural et le gouvernement nicaraguayen s'est assuré que le projet prenne en compte les considérations de genre. En 2009, le projet d'électrification du Nicaragua (PELNICA) initiait la construction de réseaux électriques dans plusieurs districts du pays et en 6 ans, améliorerait ainsi la qualité de vie de plus de 90000 personnes. Couvrant 379 communautés rurales du pays, le programme donne priorité à l'électrification résidentielle afin de répondre aux besoins des femmes en électricité. Grâce à l'aide financière de ce programme, l'accès accru à l'énergie

a permis des avancées entrepreneuriales pour les hommes et les femmes. En outre, PELNICA s'est assuré que les voix des femmes étaient entendues au cours des processus décisionnels en améliorant le leadership et la participation de celles-ci dans les organisations locales et communautaires. Suite à ces initiatives intégrant les questions de genre de façon proactive, ainsi qu'à d'autres initiatives, le Nicaragua est de plus en plus reconnu pour son leadership sur les questions de genre dans le domaine de l'énergie.

Aperçu du projet

PELNICA a amélioré l'électrification rurale du secteur résidentiel dans 379 communautés, bénéficiant plus de 90000 personnes en six ans. Ce projet répond non seulement aux besoins énergétiques des



femmes dans les communautés rurales, mais aussi à la priorité de participation des femmes dans les organisations locales.

Stratégies du projet :

- Promouvoir l'égalité de genre.
Pour atteindre cet objectif, PELNICA assura :
 - L'égalité des chances et d'accès aux outils de financement des infrastructures énergétiques ; et
 - L'égalité des chances à un revenu supplémentaire et au travail par des contrats temporaires durant la construction du réseau.
- Augmentation de la participation des femmes dans le processus décisionnel.
PELNICA a favorisé une augmentation du pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les conseils communautaires et de prise de décision.
- Mise en œuvre de formations sensibles au genre.
PELNICA engagea un spécialiste du genre et organisa des formations pour les membres du personnel.
- Fournir des formations pour les femmes dans les communautés.
Des formations furent organisées sur divers sujets, de la direction à l'entreprenariat, afin de fournir aux femmes des réseaux de soutien lors de leur entrée dans le monde du travail.
- Accroître l'accès rural à l'énergie.
Grâce à la construction de réseaux ruraux, PELNICA cherche à promouvoir le développement durable.

Résultats obtenus à ce jour :

- Faire progresser la compréhension des co-bénéfices liés à l'égalité de genre.
Les communautés, et en particulier les hommes,

ont indiqué mieux comprendre l'importance de la promotion des questions de genre, une meilleure compréhension et la reconnaissance des droits des femmes et l'intérêt de la promotion de la position de la femme dans la société.

- Amélioration de la participation des femmes.
La participation des femmes à l'échelle municipale a été améliorée, conduisant à plus de contributions concernant la conception et la mise en œuvre de projets locaux.
- Renforcement des capacités des femmes.
Les femmes reçurent une formation en maçonnerie, en menuiserie et pour la fabrication de briques. Soixante femmes ont obtenu un certificat d'électriciennes, et 267 femmes sont devenues cheffes d'entreprise à la suite d'une formation supplémentaire.
- Accès accru à l'énergie.
90100 personnes dans les 379 communautés ont obtenu un accès à une énergie propre et fiable, améliorant considérablement leur qualité de vie.

Lacunes/défis :

- PELNICA dut faire face à certains défis dans l'explication de l'importance d'un projet sensible au genre à son personnel technique. Le renforcement continu des capacités sera donc important.
- ENATREL, organisation exécutante, est soucieuse de continuer et de développer l'approche sensible au genre dans ses futurs projets.

Pour plus d'informations :

Contact: Irma Gutiérrez,
igutierrez@pneser-fodien.gob.ni
Voir : <http://www.enatrel.gob.ni/>



L'énergie géothermique autonomise les femmes d'El Salvador

Autonomisation des femmes grâce à l'utilisation de l'énergie géothermique et de ses résidus

LaGeo, S.A. de C.V. avec FundaGeo



Dans le quartier Berlin d'El Salvador, l'énergie géothermique aide à la réduction des gaz à effet de serre (GES) du pays. Cependant, les résidus potentiellement utiles de l'énergie géothermique, comme la chaleur dégagée et la condensation, sont actuellement perdus. Ces résidus fournissent une formidable opportunité pour les femmes des communautés avoisinantes de gagner un revenu supplémentaire et d'apprendre de nouvelles compétences. Les femmes de 15 communautés tirent profit de ces opportunités en utilisant la condensation de l'eau pour cultiver et vendre des roses, les résidus de chaleur pour déshydrater les fruits, et les réservoirs résultant du forage de puits des centrales pour pêcher. Les femmes participèrent à des réunions communautaires concernant le projet et à des ateliers de formation technique pour développer



leurs compétences et leur compréhension du projet. Environ 40 femmes ont déjà bénéficié de ce projet holistique. *LaGeo* et *FundaGeo* envisagent d'étendre la participation et les activités à d'autres centrales. Ce projet transformatif contribue à l'atténuation des émissions de GES et à l'autonomisation des femmes afin que celles-ci assument des rôles de leadership dans leurs communautés.

Aperçu du projet

LaGeo et *FundaGeo* cherchent à utiliser les résidus de l'énergie géothermique, généralement perdus, pour l'autonomisation économique des femmes et pour encourager le leadership de celles-ci dans les communautés situées à proximité de leurs centrales géothermiques.



Stratégies du projet :

- Cibler les femmes en tant que bénéficiaires.
Les femmes des communautés sont invitées à participer au processus de développement d'utilisations des résidus géothermiques. En d'autres termes, les femmes gèrent des projets qui généreront des bénéfices.
- Fournir aux femmes des opportunités d'acquérir de nouvelles compétences.
En fournissant une formation technique aux femmes, *LaGeo* et *FundaGeo* les aident à développer leurs capacités à générer un revenu.
- Atténuer les émissions de GES.
En utilisant l'eau et la chaleur qui seraient normalement perdues dans l'environnement, les communautés contribuent à l'atténuation des émissions provenant des procédés de production et d'utilisation de l'énergie.

Résultats obtenus à ce jour :

- Amélioration des moyens de subsistance des femmes.
Jusqu'à aujourd'hui, 40 femmes de 15 communautés autour des centrales géothermiques

du quartier de Berlin ont bénéficié du projet grâce à la culture et à la vente de roses, à la déshydratation des fruits pour la consommation et la vente, et à la pêche dans les réservoirs.

- Renforcement des compétences des femmes.
Les femmes ont bénéficié d'une assistance technique et de formation de la part de *LaGeo*. Elles ont également participé à des réunions communautaires, et trois femmes font aujourd'hui partie du personnel de *LaGeo*.
- Résultats d'atténuation du changement climatique.
Le projet a permis de réduire les émissions de 1,8 tonnes de CO₂ par an en utilisant les sous-produits qui seraient normalement perdus dans l'environnement.

Pour plus d'informations :

Voir le site Web de LaGeo :

<http://www.lageo.com.sv/>

Voir la page de FundaGeo pour plus d'informations sur ce projet ainsi que sur d'autres projets :

<http://www.lageo.com.sv/?cat=12&title=Funda-Geo&lang=es>



Utilisations productives de l'énergie renouvelable (PURE) au Guatemala

Créer les conditions de l'égalité de genre dans les projets d'énergie rurale

Fondation solaire, grâce au financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)



Plus de la moitié de la population du Guatemala vit dans la pauvreté avec peu ou pas d'accès à une énergie propre et durable. Le Programme « Utilisations productives de l'énergie renouvelable » (PURE), financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), a été créé pour favoriser l'accès à l'énergie renouvelable et stimuler le développement dans les zones rurales, ainsi que pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production et de la transmission d'énergies traditionnelles. Parce que le programme initial n'incluait pas de considérations de genre, le processus de mise en œuvre révéla des lacunes de genre dans la participation des femmes au processus décisionnel et dans leur accès à la formation et aux technologies des énergies renouvelables, incitant ses responsables à inclure ces questions. L'intégration des considérations de genre

dans la programmation donna lieu à des réussites inattendues, les femmes ayant accès à l'entrepreneuriat et aux rapports économiques et, par conséquent, se sentant plus autonomes dans les processus décisionnels. En plus d'un effort concerté pour inclure le genre dans la conception du projet, PURE donna accès aux technologies de l'énergie renouvelable à dix communautés, soit plus de 130000 personnes.

Aperçu du projet

Bien que le genre n'ait pas été pris en compte dès l'origine du programme, le projet PURE d'accès rural aux énergies renouvelables s'efforça d'inclure les femmes dans la prise de décision et dans les entreprises économiques afin de créer un programme équitable et inclusif.



Stratégies du projet :

- Accroître l'accès rural aux énergies renouvelables.
Le processus PURE comprenait huit étapes pour augmenter efficacement l'accès aux énergies renouvelables :
 - Identification et sélection des communautés participant au projet ;
 - Sensibilisation des acteurs et préparation des conditions sociales ;
 - Détermination de la faisabilité technique du projet ;
 - Connaissance des environnements sociaux et institutionnels ;
 - Formation et éducation des parties prenantes ;
 - Études techniques ;
 - Gestion de projets pour les technologies des énergies renouvelables ; et
 - Mise en œuvre des technologies d'énergie renouvelable.
- Intégrer les considérations de genre sur la base de l'apprentissage et de l'expérience programmatique.
Bien que le genre n'ait pas été une considération à l'origine du programme, l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels et la garantie qu'elles aient accès à des formations et à des technologies d'énergies renouvelables a permis au projet d'obtenir de meilleurs résultats.
- Offrir des possibilités économiques pour les femmes.
En facilitant les activités aidant les femmes à identifier de possibles microentreprises, PURE a permis un accès accru à des entreprises économiques et l'obtention d'un revenu supplémentaire pour les familles.

Résultats obtenus à ce jour :

- Autonomisation des femmes en tant que décideurs.
PURE a contribué à l'autonomisation des femmes en tant que participantes à des groupes de prise de décision dans une culture où les femmes ne sont traditionnellement pas encouragées à parler et à participer. Dans les communautés participant au projet, 40% des femmes ont rejoint des organismes communautaires et s'impliquent dans la planification et la mise en œuvre du projet (planification économique, touristique, environnementale et de la conservation, ainsi qu'à travers les conseils pour les ressources naturelles).
- Engagement des femmes dans des microentreprises.
Grâce au soutien de PURE, les femmes ont eu accès à de nombreuses opportunités de microentreprises et autres possibilités économiques, y compris des initiatives de recharge de téléphones mobiles dirigées par des femmes, des formations en électricité et des activités d'épargne pour les ménages grâce à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables moins coûteuses.
- Augmentation de la production d'énergies renouvelables.
Grâce à sa stratégie de mise en œuvre, PURE a développé et favorisé 1,5 mégawatt (MW) d'énergies renouvelables hors réseau pour une utilisation productive et 13,5 MW d'énergies renouvelables pour l'utilisation du secteur privé sur le réseau énergétique national.

Lacunes/défis :

- Le projet a connu quelques défis pour promouvoir l'égalité de genre dans les zones rurales, le travail des femmes étant généralement sous-évalué, l'accès à la participation en dehors de



l'espace domestique étant limité, de même que le renforcement des capacités des femmes pour des entreprises économiques.

- Un environnement politique instable, un leadership divisé, une économie énergétique faible et la fragmentation sociale furent également cités parmi les défis dans l'obtention de prêts et la recherche d'investisseurs pour le projet.

Pour plus d'informations :

Voir : <http://www.fundacionsolar.org.gt/proyectos/ usos-productivos-de-la-energia-renovable-en-guatemala-pure/>

Droits et accès équitables aux forêts et aux ressources et bénéfices arboricoles

Une approche de méthodes mixtes en Ouganda et Nicaragua

Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et Université de Makerere, Ouganda, Institut NITLAPAN pour la recherche et le développement, Université d'Amérique centrale, Nicaragua





De nombreuses communautés à travers le monde souffrent des effets négatifs de la perte du couvert forestier et d'une diminution de leur accès aux ressources forestières. Les femmes continuent d'être désavantagées dans ce domaine en raison de droits d'accès et de propriété insécurisés sur les forêts, les arbres et les ressources foncières, de la discrimination et des préjugés des hommes quant à la fourniture de services, y compris les crédits et la technologie, et de l'exclusion des femmes des processus décisionnels à l'échelle des ménages, de la communauté et du pays. Le CIFOR s'efforça de remédier à cette disparité de genre en Ouganda et au Nicaragua en améliorant la gestion durable des forêts, la répartition équitable des bénéfices et la sécurité alimentaire des ménages. La prise en compte effective du genre grâce à la compréhension de l'importance de la participation des femmes dans la prise de décision sur les forêts, l'analyse des rôles des acteurs externes facilitant la participation grâce à la gestion adaptative et collaborative (ACM) et l'évaluation des résultats ont permis d'assurer des politiques crédibles et efficaces, ainsi que des interventions ciblées. Ce projet a permis aux chercheurs de comprendre les divers rôles et niveaux de participation des femmes au Nicaragua et en Ouganda et les aida à formuler des recommandations politiques efficaces. Grâce à des stratégies d'ACM, les femmes sont maintenant plus confiantes et plus disposées à partager leurs idées avec leurs homologues masculins et, dans certains villages, augmentent graduellement leur leadership et leur participation aux projets forestiers.

Aperçu du projet

Connectant la recherche à l'action, ce projet vise à étudier les rôles des femmes dans les projets forestiers au Nicaragua et en Ouganda. En augmentant le leadership et la participation des

femmes par l'ACM, le CIFOR contribue à améliorer la gestion durable des forêts.

Stratégies du projet :

- Favoriser la compréhension des rôles des femmes dans le secteur forestier.
Grâce à des entretiens thématiques en groupes sur la participation des hommes et des femmes dans les stratégies décisionnelles, les recherches ont analysé le rôle actuel des femmes au Nicaragua et en Ouganda, permettant de mieux comprendre les attentes culturelles afin de mieux informer les recommandations politiques.
- Assurer un suivi et une évaluation sensibles au genre.
Des enquêtes ventilées par sexe au niveau des ménages ont été utilisées afin d'établir une ligne de base et de capturer les impacts de l'étude.
- Renforcer les droits et l'accès des femmes aux forêts.
Des stratégies d'ACM furent utilisées pour identifier et mettre en œuvre les actions visant à améliorer la participation et l'influence des femmes sur la prise de décision.
- Mise en réseaux avec des acteurs externes.
Des partenariats entre universités et organisations de femmes locales furent créés pour renforcer la coordination entre les organisations à buts forestiers et assurer la participation des femmes.

Résultats obtenus à ce jour :

- Documentation des divers rôles et expériences des femmes.
Grâce aux groupes de discussion et aux entretiens, les chercheurs ont constaté que les femmes du Nicaragua avaient tendance à être plus impliquées dans la prise de décision, avaient plus accès aux



ressources et étaient plus susceptibles de limiter leur consommation afin d'accroître la durabilité que les femmes d'Ouganda. Cependant, les femmes des deux pays connaissent un déclin de leurs capacités décisionnelles au-delà des ménages.

Les chercheurs ont également constaté, en particulier en Ouganda, que les femmes ne sont traditionnellement pas autorisées à planter certains arbres sur les terres familiales et que l'adhésion à des organisations forestières est fortement liée à l'exploitation des ressources. Ce constat permet aux chercheurs de comprendre les différents rôles des femmes dans le secteur forestier et de proposer des recommandations adaptées à chaque site d'étude.

- Amélioration de l'accès des femmes au secteur forestier.

Grâce au processus d'ACM, la confiance des femmes dans le partage des idées a augmenté et dans certains cas, en particulier en Ouganda, leur leadership et leur efficacité se sont améliorés, conduisant à une meilleure acceptation par les hommes.

- Partenariats multipartites favorisés, à tous les niveaux.

L'Institut forestier national du Nicaragua fit don de 10000 plants pour le reboisement et signa des accords de collaboration avec les universités locales. En Ouganda, l'Autorité nationale des forêts organisa des formations communautaires sur la création de pépinières d'arbres et sur l'apiculture, et SCC-VI Agroforesterie et Tree Talk fournirent jusqu'à 10000 plants aux communautés. La participation de ces organisations vint compléter les

connaissances et les stratégies des communautés avec des ressources et des compétences.

Lacunes/défis :

- Sans stratégie claire précisant les objectifs de genre et assurant leur suivi, il est peu probable que des lois et les politiques sensibles au genre sur le papier puissent transformer concrètement les droits et l'accès des femmes.
- Des budgets et des capacités de genre adéquats (formation des exécutants) sont nécessaires pour assurer un impact continu et significatif.
- Au Nicaragua, la gouvernance faible ou contradictoire à l'échelle communale et territoriale affecte les progrès de participation des femmes à celle-ci.
- Il est difficile d'obtenir des changements importants dans la gouvernance communautaire ou publique sans aborder les inégalités existant au sein des ménages.

Pour plus d'informations :

Contact en Ouganda : Esther Mwangi,
e.mwangi@cgiar.org

Contact au Nicaragua : Anne Larson,
a.larson@cgiar.org

Voir : <http://www.cifor.org/gender/gender-equitable-rights-access-forest-tree-resources-benefits-mixed-methods-approach-uganda-nicaragua/>

Pour de plus amples informations sur l'ACM, voir :
<http://www.cifor.org/acm/>



Opportunités énergétiques pour les femmes au Sénégal

Améliorer le bien-être communautaire grâce à un accès énergétique accru

Global Village Energy Partnership (GVEP) International en partenariat avec le Fonds de gestion sociale et écologique (SEM) et ENERGIA



Un accès limité à l'énergie affecte les régions rurales de Tambacounda et de Kédougou, au Sénégal, où seulement 9% et 4% de la population, respectivement, disposent d'un accès fiable à l'énergie. La pauvreté énergétique touche particulièrement les femmes et les filles, souvent contraintes d'utiliser des réchauds à bois inefficaces et produisant beaucoup de fumée pour la cuisine, et ne pouvant compter que sur un mauvais éclairage pour les tâches ménagères. L'intégration de réchauds améliorés reste faible (moins de 4%) bien que les impacts sanitaires des réchauds traditionnels tuent environ 6300 personnes par an au Sénégal. Afin de répondre à ces questions et fournir de nouvelles opportunités économiques, GVEP International, avec le soutien du Fonds SEM et d'ENERGIA, soutient la croissance de 250 micro- et

petites entreprises (MPE) dirigées par des femmes. Les participantes reçoivent un soutien financier et commercial, ainsi qu'un accompagnement technique rapproché de la part de GVEP pouvant aller jusqu'à trois ans, afin de les aider à entrer sur le marché de l'énergie et à accroître l'accès à l'énergie dans leurs communautés. On estime que 4500 familles pourront bénéficier de ce revenu supplémentaire et que 400000 hommes, femmes et enfants obtiendront un meilleur accès à une énergie propre. Grâce à leur soutien aux femmes entrepreneurs, les activités de GVEP contribuent à réduire les effets néfastes des réchauds à bois et favorisent l'autonomisation des femmes en tant que leaders de l'énergie dans leurs communautés.



Aperçu du projet

GVEP soutient 250 micro- et petites entreprises dirigées par des femmes dans leur entrée sur le marché de l'accès à l'énergie dans les régions de Tambacounda et de Kédougou, au Sénégal. Grâce à un accompagnement technique adapté et à un soutien financier, GVEP vise à émanciper les femmes à éduquer et à améliorer leurs communautés grâce à un accès accru à une énergie propre.

Stratégies du projet :

- Autonomiser les femmes entrepreneurs.
Les participantes reçoivent une formation entrepreneuriale, un soutien financier et un accompagnement technique adapté pouvant aller jusqu'à trois ans afin de soutenir leur participation au marché de l'accès à l'énergie.
- Soutenir la croissance des MPE.
En dehors de la formation et du soutien financier, GVEP s'assure que les MPE dirigées par les femmes soient engagées et mises en relation avec les acteurs clés, tels que fournisseurs, distributeurs, institutions financières et autres MPE.
- Améliorer la sensibilisation et la compréhension du genre.
Les hommes dans les communautés ont la possibilité d'assister à des réunions de sensibilisation sur les questions de genre afin de mieux comprendre l'importance de la participation des femmes dans le projet et de l'éducation pour la négociation des arrangements domestiques.

Résultats obtenus à ce jour :

- Autonomisation économique des femmes.
Actuellement, les bénéficiaires cibles de ce projet sont 250 MPE dirigées par les femmes dans deux régions du Sénégal. Les résultats ont permis à ces femmes de gagner un revenu et d'améliorer le bien-être d'environ 4500 familles.
- Amélioration de l'accès à l'énergie.
Environ 400000 hommes, femmes et enfants obtiendront un meilleur accès à une énergie propre.
- Co-bénéfices sanitaires et environnementaux.
Réduction de la dépendance envers les sources traditionnelles de combustibles pour les réchauds à bois, se traduisant en une réduction des impacts sanitaires liés aux fumées de ces réchauds.

Lacunes/défis :

- Le manque d'accès aux ressources, à la formation et à l'éducation peut rendre difficile la participation des femmes au marché de l'énergie. Ce projet vise à fournir ces ressources aux femmes afin de les aider à entrer sur le marché.
- Les femmes sont également confrontées à des problèmes au sein de leurs foyers et de leurs communautés, certains ménages étant inflexibles quant aux arrangements domestiques, et les fournisseurs et distributeurs masculins perpétuant les préjugés sur les rôles sexospécifiques. GVEP espère éliminer ces préjugés grâce à des formations et des séances d'éducation sur le genre.

Pour plus d'informations :

Voir : <http://www.gvepinternational.org/en/business/energy-opportunities-women-senegal>
Ou : <http://www.gvepinternational.org>



Intégration du genre dans la planification locale de l'adaptation au changement climatique au Maroc

Autonomiser les femmes agricultrices et entrepreneurs

ONU Femmes et l'Agence suisse pour le développement et la coopération, mis en œuvre avec des partenaires locaux dans 8 municipalités pilotes, Association Annama pour le développement de la femme rurale



Le secteur agricole du Maroc est particulièrement sensible aux effets néfastes du changement climatique et subit actuellement de nombreux changements, y compris en ce qui concerne l'accès aux ressources en eaux souterraines, la taille des exploitations, les systèmes de production, les technologies, les marchés et les politiques publiques. Les femmes rurales du Maroc, qui manquent souvent de ressources et de formation et font face à une répartition inégale des responsabilités familiales et à la menace de l'exposition à la violence, sont particulièrement touchées par ces changements, celles-ci étant souvent invisibles dans la prise de décision, et leurs contributions n'étant pas reconnues. Les femmes sont cependant dans une

position essentielle pour aider leurs communautés à renforcer leur résilience et à s'adapter au changement climatique. L'ONU Femmes et ses partenaires travaillent avec les programmes régionaux au Maroc pour faire progresser l'égalité de genre et améliorer les moyens de subsistance des femmes, ainsi que pour favoriser une meilleure compréhension de la part des décideurs politiques de l'importance d'intégrer les perspectives des femmes paysannes dans la formulation et la mise en œuvre de politiques climatiques robustes et durables. Une activité importante consistait à mobiliser et à responsabiliser les femmes dans un secteur agricole émergent : la préservation et la commercialisation de plantes aromatiques et médicinales (AMP). Les femmes



furent formées à la gestion d'entreprises et autres compétences clés, améliorant ainsi leurs moyens de subsistance et la résilience de leurs familles. Parmi les résultats obtenus jusqu'à présent, on peut citer l'utilisation d'indicateurs sensibles au genre pour le projet, ayant permis aux 8 municipalités pilotes d'obtenir les données socio-économiques et environnementales nécessaires afin d'adapter leurs plans de développement communaux à la réalité des défis du changement climatique.

Aperçu du projet

Le projet d'ONU Femmes au Maroc vise à renforcer l'intégration du genre dans la compréhension et l'adaptation au changement climatique, y compris en favorisant l'émancipation économique des femmes dans les communautés pilotes et en mettant l'accent sur les aspects clés des processus de planification et développement local :

- En améliorant les systèmes d'information communaux grâce à des indicateurs sensibles au genre ; et
- En soutenant les plans de développement communautaire dans trois communautés pilotes en prenant en compte les questions de genre dans l'adaptation au changement climatique.

Stratégies du projet :

- Renforcement des compétences techniques et commerciales des femmes sur les AMP.
Les femmes des communautés pilotes reçurent des formations afin qu'elles puissent s'engager et développer le secteur des AMP.
- Ateliers de renforcement approfondi des capacités sur le genre et le changement climatique à l'échelle locale.

Le projet soutient les partenaires locaux et la communauté par des formations pour améliorer leurs compétences, mettant l'accent notamment sur la façon d'intégrer les indicateurs sensibles au genre et les indicateurs de réduction des risques climatiques dans leurs systèmes d'information communautaires.

- Formation locale, régionale et nationale.

Key modules covered topics, such as:

- Les engagements internationaux et nationaux du Maroc pour la mise en œuvre de la CCNUCC et à l'intégration du genre dans les stratégies d'adaptation au changement climatique ;
- Les outils de prévention des risques, les plans de prévention des risques climatiques et les systèmes d'alerte précoce sensibles au genre ;
- Une approche territoriale sensible au genre intégrant l'adaptation au changement climatique, grâce aux systèmes d'information géographique (SIG), à la cartographie des risques et au développement d'un plan de prévention ; et
- Le leadership local et l'autonomisation des femmes, en particulier dans le contexte du changement climatique.

Résultats obtenus à ce jour :

- Autonomisation économique des femmes.
Au sein de la communauté, 120 femmes des huit communautés pilotes engagées dans le secteur des AMP, bénéficièrent également d'une formation commerciale afin de développer leurs propres initiatives sur les AMP.
- Engagement multipartite.
Le projet a favorisé la création d'un Groupement d'intérêt économique rassemblant 12 coopératives et 15 ONG pour renforcer la production et la commercialisation des AMP.
- Amélioration des plans communautaires.



Huit plans de développement communautaire intégrèrent pleinement les questions et les engagements sur le genre.

- Collecte et utilisation de données ventilées par sexe.

Les indicateurs sensibles au genre fournirent des données socio-économiques et environnementales qui furent utilisées pour adapter les plans de développement communautaire aux impacts du changement climatique. En outre, des systèmes d'information communautaires sensibles au genre furent mis en place, renforçant ainsi la réduction des risques dans la planification du développement communautaire.

Lacunes/défis :

- Les hommes de la communauté critiquèrent les femmes pour leur manque de compétences et de ressources pour gérer avec succès les entreprises d'AMP. Une formation et un renforcement des capacités sur le genre à l'attention des hommes serait donc une étape nécessaire.
- Comblent l'écart des compétences techniques des femmes fut un défi pour le renforcement des capacités et du leadership de celles-ci, ce qui renforce également l'importance du projet en lui-même.

Pour plus d'informations :

Contact : meriem.bolata@unwomen.org

Initiative « Vélos en bambou » au Ghana

Autonomisation des femmes grâce à la production et à l'utilisation de vélos en bambou de haute qualité, abordables et durables

Vélos en bambou du Ghana avec le financement du Programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).





La congestion du trafic, la dégradation de l'environnement, l'exode rural, le faible taux d'emploi des jeunes et la pauvreté sont quelques-unes des grandes questions affectant les communautés au Ghana. Bernice Dapaah, une jeune femme entrepreneur, a trouvé un moyen de remédier à ces problèmes tout en favorisant l'autonomisation des femmes dans les communautés rurales grâce à la culture de bambou et à la production de bicyclettes en bambou. L'initiative « Vélos en bambous du Ghana », financée par le Programme de petites subventions du FEM, répond aux questions de transport, de changement climatique, de chômage des jeunes et de pauvreté en créant des emplois pour les jeunes, et en particulier pour les femmes. Ces vélos de haute qualité sont légers et stables, mais peuvent quand même résister aux terrains difficiles et aux grandes charges agricoles et de passagers, ce qui en fait d'excellents substituts des vélos traditionnels en métal, dont la production entraîne de plus fortes émissions de carbone. En outre, les forêts de bambou qui ne sont pas utilisées pour les vélos ont permis de séquestrer plus de carbone, de réduire la déforestation au Ghana et de diminuer l'érosion des sols. Les femmes ont particulièrement bénéficié de ce projet féminin grâce à des formations sur la fabrication, la création de 30 emplois (20 assembleuses de bicyclettes et dix agricultrices) et l'accès à un moyen de transport abordable et durable. Le potentiel de développement est important et l'initiative étudie actuellement les options de croissance, à la fois en taille et en impact. Les organisateurs visent à construire des milliers de vélos, faits par les Ghanéens, au Ghana, pour le Ghana.

Aperçu du projet

Grâce à la culture du bambou et la construction de bicyclettes en bambou de haute qualité,

l'initiative « Vélos en bambous du Ghana », dirigée par des femmes, contribue à atténuer les effets du changement climatique, tout en favorisant l'autonomisation des femmes grâce à des opportunités économiques et un accès à un moyen de transport durable.

Stratégies du projet :

- Prioriser la participation des femmes.
Cette initiative, fondée par une jeune femme entrepreneur, cherche à créer des opportunités pour que les femmes des zones rurales du Ghana puissent participer et bénéficier de la création de ces bicyclettes en bambou.
- Fournir des solutions de transport fiables.
Ces vélos, faits à la main, sont légers et durables, mais peuvent toutefois résister aux terrains accidentés de la région et transporter de grosses charges agricoles pendant les trajets.
- Atténuer les émissions par le biais du processus de production.
Les vélos en bambou nécessitent beaucoup moins d'énergie que les vélos traditionnels à cadres d'acier, qui produisent environ 5 kg de CO₂ par vélo lors de leur production. En outre, la culture du bambou aide à la séquestration du carbone et améliore les conditions climatiques locales.

Résultats obtenus à ce jour :

- Autonomisation économique des femmes.
Grâce à cette initiative, 30 emplois (20 monteuses de vélo et dix agricultrices) ont été créés pour employer des jeunes femmes. En outre, la technologie a été étendue à deux autres communautés, employant 25 femmes supplémentaires. L'initiative met également en place des formations pour les femmes autour de la



création d'unités de production à petite échelle et emploi cinq ou six autres personnes afin d'élargir le projet autour du Ghana.

- Réduction de la dépendance envers les combustibles fossiles et augmentation de la restauration des forêts.

Le projet a stimulé la culture du bambou dans la région, et bien qu'une partie soit utilisée pour construire les vélos, les forêts de bambous restantes contribuent à diminuer l'érosion des sols et à séquestrer le carbone, améliorant ainsi la

qualité locale de l'air et de l'eau. Le développement du bambou a également contribué à préserver et à réhabiliter les forêts menacées du Ghana.

Pour plus d'informations :

Site de soumission de projets du Mouvement pour le changement :

http://unfccc.int/secretariat/momentum_for_change/items/7842.php

Jardins maraîchers solaires au Bénin

Transformer la sécurité alimentaire et de revenus pour et par les femmes paysannes

Solar Electric Light Fund (SELF) avec l'Association pour le Développement Economique, Social, Culturel et l'Autopromotion (ADESCA)





Dans l'une des régions les plus sèches du Bénin, les communautés souffrent de malnutrition sévère et de pauvreté aggravée pendant la longue saison sèche, lorsque la production agricole est, au mieux, erratique. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées car elles passent plus de temps à essayer de trouver de l'eau et moins de temps à l'école ou dans les activités économiques. En ciblant les agricultrices, le programme de Jardins maraîchers solaires à Kalalé utilise des panneaux solaires pour soutenir les systèmes d'irrigation goutte à goutte pour l'arrosage des cultures annuelles, améliorant considérablement la nutrition, augmentant les revenus des agricultrices et la scolarisation de leurs enfants, favorisant l'autonomisation des femmes en tant qu'entrepreneurs, éducatrices et leaders, entre autres résultats. A ce jour, les femmes de 11 districts agricoles ont amélioré le statut de leurs communautés et ouvert la voie à des techniques d'atténuation et d'adaptation durables au sein de celles-ci. Le conseil d'administration du programme, dirigé par des femmes, prévoit d'étendre le projet aux 32 autres districts du Bénin, améliorant ainsi le bien-être des familles et des communautés à travers le pays.

Aperçu du projet

Le SELF met en œuvre les Jardins maraîchers solaires avec l'aide des membres de la communauté et une organisation locale à but non-lucratif, ADESCA, afin d'irriguer efficacement les cultures annuelles grâce à des systèmes d'irrigation goutte à goutte alimentés par l'énergie solaire, renforçant ainsi la sécurité alimentaire et de revenus dans les zones rurales du Bénin.

Stratégies du projet :

- Veiller à ce que les agricultrices soient bénéficiaires du projet.
En privilégiant les coopératives agricoles de femmes en tant que parties prenantes et bénéficiaires directes, le projet de Jardins maraîchers solaires apporte une valeur ajoutée communautaire à des organisations dirigées par les femmes, récompense les femmes innovantes et permet à celles-ci de devenir leaders agricoles.
- Confier aux femmes la direction de tous les aspects de conception et de gouvernance du projet.
Les agricultrices choisissent les sites de cultures, aident à préparer la terre et à construire les lits de plantes et les lignes d'irrigation. Les représentantes des groupes de jardinage ont ensuite été formées à prendre en charge l'administration du projet.
- Défendre les connaissances des femmes.
Grâce à des séminaires et des formations continues de renforcement des compétences, l'autonomisation des femmes est renforcée en tant qu'expertes dans l'agriculture durable. Les femmes des groupes de jardinage sont alors en mesure de fournir des conseils aux agricultrices voisines et de mettre sur pied des projets communautaires supplémentaires.
- Relier l'atténuation et l'adaptation.
Des pompes solaires remplacent les pompes à moteur diesel, réduisant les coûts d'achat de carburant ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et le gaspillage d'eau. La plantation intercalée d'arbres renforce le pouvoir d'atténuation et la fertilité des cultures.
- Favoriser un projet complet et durable.
Les formations futures comprendront des séances



sur la nutrition, le marketing et la technologie photovoltaïque afin d'encourager le projet à devenir auto-suffisant.

Résultats obtenus à ce jour :

- Augmentation de la capacité des femmes.
Onze coopératives agricoles de femmes, soit 400 femmes, participent au programme de Jardins maraîchers solaires. Le projet a mis les femmes au défi de créer un changement social à long terme en leur offrant un service sans précédent et un revenu indépendant. En outre, la direction de l'ONG a été confiée à un conseil d'administration composé uniquement de représentantes des groupes de jardinage, renforçant ainsi son autonomie et son appropriation par les femmes de la communauté.
- Avantages économiques pour les agricultrices.
En 2014, les jardins ont généré 27,7 tonnes de cultures et un revenu hebdomadaire moyen de 7,50USD pour chaque agricultrice.

- Technologie d'économie d'eau.

Le système de pompes d'irrigation goutte à goutte à énergie solaire a réduit le gaspillage d'eau de 50% et a soulagé les femmes et les filles de la charge de temps d'arrosage des cultures à la main

Lacunes/défis :

- Retards logistiques, par exemple dans le transport des panneaux solaires sur les sites des villages.
- Retards politiques : le projet a, dans certains endroits, attiré tant d'attention que les autorités locales s'en sont mêlées, entraînant des processus d'approbation plus longs.

Pour plus d'informations :

Visit: <http://self.org/benin/>



Initiative « Des aliments et des arbres pour l'Afrique » (FTFA) en Afrique du Sud

Les femmes conduisent les communautés sud-africaines vers un environnement plus sain et plus durable

Des aliments et des arbres pour l'Afrique



Depuis 1990, Des aliments et des arbres pour l'Afrique (Food and Trees for Africa - FTFA) aborde les questions de sécurité alimentaire, de pauvreté et de changement climatique en Afrique du Sud en enseignant des compétences aux femmes et en favorisant leur leadership pour créer un environnement plus sain et plus durable. FTFA dirige six programmes mettant l'accent sur la plantation d'arbres et l'éducation au changement climatique afin d'atteindre les objectifs de réduction d'émissions, de sécurité alimentaire, d'éducation et d'autonomisation des femmes : *Trees for All* (Des arbres pour tous), *Trees for Homes* (Des arbres pour la maison), *EduPlant*, Jardins potagers pour l'Afrique, Bambou pour tous et FEED. Le leadership des femmes est au cœur des programmes de FTFA. Par exemple, les programmes *Trees for Homes*, *Trees for All*, *EduPlant*



et Jardins potagers pour l'Afrique sont dirigés par des gestionnaires de programmes féminins, soutenues par des femmes entrepreneurs, et ont un impact positif sur les femmes des communautés les plus pauvres d'Afrique du Sud. À ce jour, ces programmes dirigés par des femmes ont contribué à créer des milliers de jardins potagers en permaculture, des projets basés sur l'utilisation du bambou et des fermes biologiques, et ont planté 4,2 millions d'arbres, séquestrant plus de 1,5 million de tonnes de carbone. En outre, les programmes Bambou pour tous et *Trees for Homes* de FTFA furent les premiers dans le monde à être reconnus internationalement par le standard *Verified Carbon*. Avec l'aide des femmes dans les communautés sud-africaines, FTFA continue d'innover, ajoutant de nouvelles approches créatives à l'écologisation, la gestion durable des ressources



naturelles, le changement de comportement et l'atténuation, l'adaptation et la sensibilisation au changement climatique.

Aperçu du projet

FTFA travaille à améliorer l'accès aux aliments, réduire la pauvreté, atténuer le changement climatique et favoriser l'autonomisation des femmes grâce à la promotion de leur leadership dans des projets de plantation d'arbres, de jardinage et d'agriculture.

Stratégies du projet :

- Favoriser le leadership des femmes.
Le leadership des femmes est une priorité dans tous les programmes de FTFA, mettant l'accent sur la formation des femmes aux techniques dont elles ont besoin pour améliorer leurs propres moyens de subsistance et leurs communautés grâce à des activités agricoles.
- Atténuer le changement climatique tout en améliorant la sécurité alimentaire.
Les six programmes de FTFA utilisent diverses activités visant à améliorer les moyens de subsistance en Afrique du Sud. Les principales activités comprennent la plantation d'arbres, la création de jardins en permaculture et de fermes biologiques, ainsi que la mise en place de projets basés sur l'utilisation du bambou dans les communautés.

Résultats obtenus à ce jour :

- Les femmes sont reconnues en tant que leaders communautaires.
Certains des programmes de FTFA, comme Trees for Homes, Trees for All, EduPlant et Jardins potagers pour l'Afrique, sont dirigés par des

gestionnaires de programmes féminins, soutenues par des femmes entrepreneurs, et ont un impact positif sur les femmes des communautés les plus pauvres d'Afrique du Sud. En se concentrant sur le leadership des femmes, FTFA génère des bénéfices sociaux, environnementaux et économiques pour les femmes défavorisées dans toute l'Afrique du Sud.

- Amélioration de la séquestration du carbone et des moyens de subsistance.
Grâce à ses différents programmes, FTFA a aidé les femmes d'Afrique du Sud à planter plus de 4,2 millions d'arbres, séquestrant plus de 1,5 million de tonnes de carbone et améliorant considérablement les conditions climatiques locales dans les communautés. En outre, des projets ont aidé à établir des milliers de jardins en permaculture et de fermes biologiques, améliorant non seulement la sécurité alimentaire mais fournissant également des opportunités pour les femmes et les enfants d'acquérir de nouvelles compétences.
- Potentiel de croissance et d'expansion.
Les activités de ces projets ont augmenté chaque année depuis leur création en 1990. Divers départements et ministères, y compris un groupe d'écoles au Mexique, ont basé leur travail communautaire sur les initiatives de FTFA, illustrant le caractère répliquable de ces activités.

Pour plus d'informations :

Site de soumission de projets du Mouvement pour le changement :

http://unfccc.int/secretariat/momentum_for_change/items/7840.php

Site web de l'Organisation : <http://www.trees.co.za/>



Projet forestier Nyimba (NFP) en Zambie

Renforcement des capacités et de la participation des femmes pour un programme de préparation à la REDD+ plus robuste en Zambie

Centre de recherches forestières internationales (CIFOR), en partenariat avec le Département des forêts, l'Autorité zambienne pour la faune sauvage, l'Association pour le développement des femmes dans les districts (DWDA), Community Youth Concern (CYC), les autorités traditionnelles et le Conseil de District et le programme de croissance économique de l'USAID-Zambie



Le projet forestier Nyimba (NFP) est une initiative de deux ans visant à soutenir le programme de préparation à la REDD+ de la Zambie. Grâce à une analyse et à des évaluations en profondeur, ce projet de recherche prétendait fournir un rapport sur la disponibilité et l'utilisation des ressources forestières ainsi que des recommandations pour la stratégie nationale de REDD+ en Zambie (NRS). Le CIFOR a entrepris un effort concerté pour inclure des considérations de genre dans le projet afin de recueillir les connaissances des femmes pouvant influencer la répartition future des bénéfices et garantir une activité équitable et inclusive. Pour atteindre cet objectif, le CIFOR centra ses efforts non seulement

sur l'organisation d'ateliers et de séminaires de renforcement des capacités des femmes, mais se pencha également sur la participation des femmes dans les processus décisionnels et dans la recherche tout au long du projet. Une participation appropriée des parties prenantes, un cadre de représentation et l'inclusion égale des femmes et des hommes dans la répartition des bénéfices permit une prise de décision effective et équitable sur le projet. Au niveau du projet, ces stratégies ont permis d'atteindre un ratio de genre de 53 femmes pour 47 hommes participant à 51 réunions communautaires et activités d'étude, et 26 femmes occupant des postes décisionnels au cours de la mise en œuvre du NFP. A l'échelle nationale, le



projet a permis d'élaborer des recommandations et des lignes directrices sur les questions de genre dans les projets et les politiques. Il réussit à favoriser un environnement dans lequel les préoccupations sur les disparités de genre pourront être discutées et où les femmes auront des chances égales de participer à la mise en œuvre du NFP.

Aperçu du projet

En garantissant la participation des femmes à la création d'une recherche inclusive et sensible au genre, le NFP a formulé des recommandations visant à renforcer le programme de préparation de la Zambie à la REDD+.

Stratégies du projet :

- Cibler la participation des femmes.
Le CIFOR demanda la participation des femmes et des filles à toutes les activités de mise en œuvre, y compris la sélection des chercheurs au sein des villages.
- Intégration du genre à tous les niveaux.
Plusieurs activités garantirent que les questions de genre soient abordées tout au long du projet, par exemple :
 - Analyse de genre.
Analyse des plans de travail du NFP pour évaluer l'impact des questions de genre sur le projet ;
 - Renforcement des capacités sur le genre.
Sensibilisation du personnel au sein des structures et des partenaires du NFP ; et
 - Suivi et évaluation:
suivi de la participation / du leadership et de la prise de décision des femmes et des hommes dans le projet, ainsi que dans les activités des partenaires et des intervenants.

Résultats obtenus à ce jour :

- Participation accrue des femmes.
Les femmes s'impliquèrent fortement dans le projet, avec un ratio femmes-hommes de 53:47 lors des 51 réunions communautaires et activités d'étude. La représentation des hommes et des femmes lors des discussions de groupe et lors de la formation des plans d'action forestiers du village était également paritaire. Le projet impliqua également 26 femmes à des postes décisionnels sur les plans d'action.
- Lignes directrices de genre dans les politiques.
A l'échelle nationale, des lignes directrices sur le traitement des questions de genre dans la mise en œuvre des projets furent développées, et des recommandations sur la façon d'intégrer le genre dans la Stratégie nationale de REDD+ furent formulées.

Lacunes/défis :

- Les normes sociales et culturelles empêchent encore une plus large participation des femmes aux activités de mise en œuvre. Toutefois, cela pourrait changer car les rôles des femmes commencent à évoluer et celles-ci sont de plus en plus considérées comme des membres précieux et respectés dans les projets.

Pour plus d'informations :

Contact: Roselyne M. Mwila: R.Mwila@cgiar.org

Voir : <http://www.cifor.org/gender/gender-integration-nyimba-forest-project-zambia/>



Le village durable de Kabeza, au Rwanda

Projet pilote en faveur des pauvres pour une gestion durable des ressources naturelles et l'atténuation et l'adaptation climatiques

Autorité rwandaise de gestion de l'environnement (REMA)



L'érosion des sols due à de fortes pluies, à la surexploitation et au changement climatique affecte Kabeza, village typique à flanc de coteaux situé à 1507m au-dessus du niveau de la mer au Rwanda. Les villageois souffrent, en conséquence, d'une productivité faible et d'une insécurité alimentaire, les femmes étant particulièrement touchées, notamment en raison de leurs rôles traditionnels de soignantes et de responsables de la collecte et de la gestion de l'eau et du bois de chauffage pour les besoins énergétiques. Pour répondre à ces problèmes, l'Initiative du PNUD-PNUE sur la pauvreté et l'environnement (IPE) visait à soutenir les efforts du Gouvernement du Rwanda, sous la direction de l'Autorité rwandaise de gestion de l'environnement (REMA), pour tester une utilisation et des technologies

durables des ressources naturelles favorisant les plus pauvres, dans le but de réduire la pauvreté, travailler à une atténuation et une adaptation climatiques holistiques, et promouvoir l'égalité de genre par le biais du projet de Village durable, lancé en 2009. La collecte d'eaux pluviales, les systèmes de biogaz, la plantation d'arbres et le terrassement conduisirent à une amélioration de la sécurité alimentaire dans la communauté, l'augmentation des revenus pour les femmes grâce à la vente des biens excédentaires, la diminution des cas de maladies respiratoires, du temps consacré à la collecte de l'eau et du bois de chauffage et des cas de glissements de terrain. En outre, une coopérative dirigée par les femmes fut créée pour gérer le projet, permettant à davantage de femmes d'assumer les rôles de leadership.



Grâce aux partenaires nationaux et au IPE du PNUD-PNUE, veillant à ce que les leçons apprises à l'échelle locale influencent les politiques et les programmes nationaux sur le changement climatique, ce projet pilote montre comment une communauté peut avoir un impact majeur grâce à une infrastructure durable et inclusive et une gestion des ressources naturelles sensible au genre. En outre, le succès du projet pilote eut un effet catalytique sur son expansion et sa reproductibilité, en plus d'influencer les processus politiques nationaux et de districts.

Aperçu du projet

Le projet visait à inverser la dégradation environnementale et le changement climatique par l'autonomisation des communautés et en particulier des femmes, et la réduction de la pauvreté grâce à la mise en œuvre de plusieurs technologies durables dans le village de Kabeza.

Stratégies du projet :

- Guider et former les femmes et les hommes à promouvoir les technologies locales.
Les stratégies pour la collecte d'eau de pluie, les systèmes de biogaz, la plantation d'arbres et le terrassement furent identifiées, mises en place et construites par la communauté locale, favorisant ainsi l'appropriation communautaire.
- Transfert de la gestion du projet à l'autorité locale.
Une coopérative dirigée par une femme gère actuellement le projet.
- Renforcer les capacités et connecter les acteurs clés.
Les gestionnaires de projets locaux furent pris en charge par le IPE du PNUD-PNUE, en particulier pour renforcer leurs capacités et établir des liens

avec les autorités de district et les ministères sectoriels. Par exemple, le ministère de l'Agriculture appuya l'initiative en fournissant des vaches hybrides dans le cadre du programme « une vache », le ministère des Gouvernements locaux prit en charge la construction de maisons dans le cadre des programmes de réinstallation, le ministère des Infrastructures fournit des filtres pour les systèmes de récupération de l'eau et le ministère de l'Education appuya la création de la nouvelle école du village. Le District de Gicumbi travaille également en étroite collaboration avec la coopérative afin d'en assurer une bonne gestion et de sensibiliser le public à la conservation de l'environnement. La coopérative travaille actuellement avec le ministère des Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour étudier comment les TIC pourraient être mieux intégrées au projet.

- Création de réseaux.
En favorisant les partenariats et les réseaux, les résultats du projet et les leçons apprises permettent d'influencer les processus politiques locaux et nationaux.

Résultats obtenus à ce jour :

A l'échelle locale :

- La sécurité alimentaire a été améliorée pour les 43 familles de la communauté, et la production excédentaire est vendue sur le marché, renforçant la sécurité économique.
- La coopérative dirigée par les femmes a un revenu annuel de 26000USD, contribuant aux moyens de subsistance d'environ 200 personnes (dont 62% sont des femmes).



- Les stratégies de technologies/GRN ont été efficaces : le terrassement a aidé à réduire les glissements de terrain sur les pentes escarpées du village, par exemple.
 - Grâce à l'utilisation des installations de biogaz, la communauté possède maintenant une source de combustible propre et non toxique pour cuisiner et s'éclairer, réduisant ainsi les problèmes de santé liés à l'inhalation de la fumée du bois de chauffage.
 - La réduction de la dépendance envers le bois de chauffage a diminué le taux de déforestation : environ 14 hectares ont été préservés grâce aux stratégies de ce programme.
 - Les femmes et les enfants, dont le fardeau des corvées d'eau et de combustibles a été réduit, bénéficient maintenant de plus de temps pour des activités productives, y compris les travaux scolaires et les activités commerciales.
 - La coopérative dirigée par une femme gère l'initiative avec succès depuis 2010, suite aux sessions de renforcement des capacités du IPE du PNUD-PNUE, démontrant la viabilité du projet et mettant en évidence comment la communauté, et notamment les membres féminins de celle-ci, ont été habilités à prendre les devants dans la planification et la mise en œuvre du développement durable local.
- genre de façon transversale, afin que celle-ci inclue les aspects de durabilité environnementale pour la réduction de la pauvreté dans la thématique du développement rural.
- Le ministère des Gouvernements locaux a demandé à tous les districts d'établir au moins un village de démonstration sur la base des bonnes pratiques de ce projet pilote.
 - Avec l'appui du gouvernement rwandais et de l'Agence suédoise de développement international (SIDA), le modèle du village durable est actuellement en cours de réplification dans le district de Muyebe.
 - En 2015, trois districts (Karongi, Muhanga et Ruhengeri) ont reçu des financements du Fonds rwandais pour l'environnement et le climat (FONERWA) pour établir des villages durables.

Lacunes/défis :

- Les budgets pour la transition vers des « villages durables » manquent encore dans de nombreux districts.
- Les responsables du projet ont eu du mal à mesurer les impacts quantitatifs et monétaires du projet. La mesure de ces impacts, toutefois, sera réalisée par une analyse coûts-bénéfices en 2015.

A l'échelle politique :

- Le projet a influencé la deuxième Stratégie du Rwanda pour le développement économique et la réduction de la pauvreté (EDPRS), intégrant le

Pour plus d'informations :

Contact: Moa Westman at moa.westman@unep.org
ou Fred Sabiti at fredsabirwa@gmail.com
Voir : <http://www.unpei.org/>



Réchauds énergétiquement efficaces au Malawi

Répondre aux enjeux environnementaux et de genre par le biais de technologies efficaces

Initiative sur la pauvreté et l'environnement (IPE) des Programmes des Nations Unies pour le Développement et pour l'Environnement (PNUD-PNUE)



Les riches ressources naturelles du Malawi jouent un rôle important pour les moyens de subsistance de ses citoyens en contribuant à l'économie nationale et en fournissant une quantité importante d'énergie au pays. Environ 93% de la demande énergétique nationale est fournie par le biais des ressources forestières. Cependant, l'utilisation non durable des ressources, y compris la production et la combustion de charbon, conduit à une déforestation rapide, exacerbe le changement climatique et menace les communautés. Les femmes, qui sont souvent chargées de la collecte du bois de chauffage et utilisent le charbon de bois pour la cuisson, ressentent les effets de cette utilisation non durable par une augmentation des affections respiratoires provenant de la combustion du charbon et du temps passé à collecter le bois de chauffage. Pour répondre à ce problème, le ministère de l'Énergie, avec l'appui de l'Initiative sur la pauvreté et l'environnement (IPE)

du PNUD-PNUE, a coordonné un projet pilote afin de produire, commercialiser et distribuer des réchauds et des briquettes plus efficaces énergétiquement dans quatre districts du Malawi : Balaka, Dedza, Ntcheu et Machinga. Au cours du projet, 345 habitants (152 hommes et 193 femmes) participèrent à des formations sur la façon d'utiliser les réchauds et de produire les briquettes. Réciproquement, le Département des forêts est en train de revoir la politique forestière nationale de 1996 avec l'appui du IPE, afin de mieux refléter les liens entre ressources forestières, moyens de subsistance des plus pauvres et utilisation de l'énergie dans le pays. Les femmes locales ont également noté que, en plus du gain de temps, de l'ouverture de perspectives économiques et de la réduction des affections respiratoires, les initiatives d'efficacité énergétiques ont également réduit le risque d'agressions sexuelles qui les menaçaient lors de la collecte du bois dans la forêt.



Aperçu du projet

En introduisant des réchauds et des briquettes à forte efficacité énergétique dans les communautés locales, le projet pilote cherchait à atténuer les problèmes rencontrés par les femmes résultant d'une utilisation des ressources et de demandes énergétiques non durables au Malawi.

Stratégies du projet :

- S'attaquer à la fois aux questions environnementales et de genre.
Reconnaissant l'impact d'un accès limité à l'énergie sur les femmes, le projet pilote chercha à cibler aussi bien, et à la fois, les questions de genre que de durabilité environnementale.
- Autonomisation économique des communautés locales.
Grâce à une formation sur la façon de produire, de commercialiser et de distribuer les réchauds et les briquettes plus efficaces, ce projet pilote ouvrit le marché de l'énergie à la population locale dans les communautés cibles du Malawi.
- Création de réseaux communautaires.
Les communautés étaient connectées au Centre de recherche industrielle et de développement technologique du Malawi (MIRTDC), seul producteur de machines nécessaires à la production des briquettes.
- Réforme politique.
Le Département des forêts du Malawi est en train de revoir la politique forestière de 1996 avec l'appui du IPE, afin de mieux refléter les liens entre ressources naturelles, amélioration des moyens de subsistance et utilisation de l'énergie.

Résultats obtenus à ce jour :

- Les femmes sont bénéficiaires du projet.
Ce projet pilote eut de nombreux impacts positifs sur les femmes dans les districts de Balaka, Dedza, Ntcheu et Machinga :
 - Grâce aux technologies éco-énergétiques, les femmes et les enfants passent moins de temps à la collecte du bois et ont maintenant plus de temps pour poursuivre d'autres activités économiques ;
 - Le temps gagné réduit également le risque pour les femmes d'être agressées sexuellement lors du ramassage du bois dans la forêt ; et
 - Les briquettes ont réduit l'exposition des femmes à la fumée conduisant à une diminution des maladies respiratoires.
- Large portée communautaire.
245 membres des communautés locales participèrent aux formations sur la façon de produire, commercialiser et distribuer des technologies énergétiques efficaces. La réussite du projet a inspiré d'autres organisations à participer au financement de l'expansion du projet à d'autres districts du Malawi.
- Plan d'expansion.
Le gouvernement du Malawi a mis au point une feuille de route pour les réchauds visant à faciliter la mise en place de ceux-ci dans toutes les communautés du Malawi.
- Réforme politique
La politique forestière nationale de 1996 a également été revisitée et ses objectifs ont été réécrits afin de prendre en compte les liens entre utilisation des ressources, moyens de subsistance des plus pauvres et consommation d'énergie. Le nouveau projet a été écrit et devrait être approuvé par le Cabinet du Malawi en 2015.



Lacunes/défis :

- Certaines femmes ont eu du mal à trouver un marché pour les briquettes. Les futurs projets pourraient bénéficier de formations intensifiées sur le marketing et la distribution de technologies afin de faciliter l'adoption de celles-ci dans les communautés.

Pour plus d'informations :

Contact : Moa Westman, moa.westman@unep.org

et/ou Michael Mmangisa,

Michael.mmangisa@undo.org

Site Web du projet : <http://www.unpei.org/our-stories/the-malawi-government-builds-on-pei-pilot-projects-to-support-the-use-of-energy-efficient-stoves-that-also-improve-the-lives-of-women>

Coopérative des femmes pour l'énergie éolienne en Suède

Créer des débouchés économiques pour que les femmes puissent investir dans des énergies propres et alternatives

Qvinnovindar



En 2007, Wanja Wallemyr, agricultrice et militante rurale vivant près de Falköping, en Suède, eut l'occasion d'investir dans un projet de parc éolien communautaire. Cependant, elle n'était pas en mesure de payer l'investissement minimum de 154000USD.

Voyant là une occasion de renforcer la participation des femmes dans l'industrie de l'énergie, un secteur largement dominé et dirigé par les hommes, Mme Wallemyr, avec neuf autres femmes, créèrent *Qvinnovindar* et rassemblèrent suffisamment de





fonds pour investir dans le projet de parc éolien communautaire. Combinant les mots « vent » et « femmes » en suédois, *Qvinnovindar* a grandi, depuis, à plus de 80 membres et a investi plus de 1,5 millions d'USD dans d'autres projets, y compris un projet éolien sur la ferme de Mme Wallemyr. Les membres de la coopérative, issus d'un éventail de carrières, y compris une préposée, une fleuriste et une dentiste, ont investi entre 77USD et 46000USD chacun. Cependant, quelle que soit la somme d'argent investie, chaque membre a droit au même vote sur la façon dont la société est dirigée. Bien que l'idée d'une coopérative énergétique composée uniquement de femmes n'ait pas toujours été bien accueillie dans la communauté, *Qvinnovindar* a joué un rôle essentiel pour stimuler l'économie rurale, promouvoir le développement d'énergies propres, autonomiser les femmes et ouvrir le marché de l'énergie en Suède pour le rendre plus inclusif.

Aperçu du projet

Qvinnovindar est une coopérative énergétique suédoise composée uniquement de femmes et investissant dans des projets énergétiques dans le but de renforcer l'autonomisation économique de celles-ci et de promouvoir une énergie propre et durable.

Stratégies du projet :

- Autonomisation économique des femmes.
Le manque d'accès aux finances peut constituer un obstacle pour les femmes qui veulent rejoindre le marché de l'énergie. Grâce à un effort communautaire, cette entreprise a été en mesure de réunir suffisamment de fonds pour investir dans un projet de parc éolien communautaire et de membres pour d'élargir sa portée à d'autres projets.

- Pratiques commerciales inclusives.
Qvinnovindar met l'accent sur la représentation équitable de tous ses membres, quel que soit leur investissement initial. La compagnie réunit également des femmes provenant de tous les domaines professionnels au sein de la coopérative et leur permet d'accéder au marché de l'énergie.

Résultats obtenus à ce jour :

- Extension des opportunités d'investissement pour les femmes.
Depuis l'investissement initial de 2007, *Qvinnovindar* est passé de neuf à plus de 80 membres et a investi plus de 1,5 millions de dollars dans d'autres projets d'énergie éolienne dans toute la Suède. Mme Wallemyr a également eu l'occasion de parler avec des femmes dans d'autres pays, y compris en Espagne, au Mexique et en Turquie, dans l'espoir que ce même modèle se répande dans le monde entier.
- Promotion des énergies propres en Suède.
Mme Wallemyr espère qu'un recentrage sur l'énergie éolienne aidera à se passer de l'énergie nucléaire en Suède qui, par ses pratiques minières, a des effets négatifs sur les eaux souterraines.

Lacunes/défis :

- La coopérative est exclusivement réservée aux femmes, ce qui peut être perçu comme une exclusion de genre. Cependant, Wanja Wallemyr et sa fille Sara ne sont pas opposées à l'idée d'aider les hommes et les autres membres de la communauté à créer leurs propres coopératives d'énergie éolienne, estimant que cette société exclusivement composée de femmes est essentielle à l'émancipation de celles-ci sur le marché de l'énergie.



Pour plus d'informations :

Un article sur *Qvinnovindar* : <http://grist.org/climate-energy/swedish-co-op-creates-a-stake-for-women-in-wind-industry/>

Site Web de *Qvinnovindar* <http://qvinnovindar.se/>

Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) au Tadjikistan

Intégration du genre dans le projet de Renforcement de la résilience climatique dans le bassin de la rivière Piandj

Gouvernement du Tadjikistan avec le PPCR



Avec une économie principalement agricole, un terrain montagneux et une vaste population rurale, le Tadjikistan est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique en Asie centrale. Des températures plus élevées, des inondations, des sécheresses et des tempêtes plus fréquentes dégradent déjà les terres agricoles et affectent les communautés rurales, et en particulier les femmes et les enfants qui constituent la majorité des populations

les plus pauvres du pays. En 2009, réalisant que le « statu quo » ne permettrait pas de répondre adéquatement à ces risques, le Gouvernement du Tadjikistan fut choisi pour participer au Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR). Le PPCR est le premier programme opérationnel développé dans le cadre du Fonds stratégique pour le climat (SCF), l'un des trois fonds créés dans le cadre des Fonds d'investissement climatiques (FIC), et



offre la possibilité aux pays d'intégrer les risques climatiques dans la planification du développement en s'appuyant sur les Programmes d'action nationaux pour l'adaptation (NAPA). Le PPCR du Tadjikistan se compose de deux phases. La première identifie six activités d'assistance technique actuellement financées et définit un plan d'investissement, et la deuxième se concentre sur la mise en œuvre de ce plan d'investissement.

L'une des six activités identifiées était le projet de Renforcement de la résilience du bassin de la rivière Piandj, le plus grand des cinq bassins primaires du Tadjikistan, qui abrite 1,3 millions d'habitants et regroupe une grande partie des terres agricoles, le rendant particulièrement sensible aux effets du changement climatique. Les investissements de la Phase 2 du PPCR pour ce projet se concentrent sur la résilience climatique pour les écosystèmes critiques, les communautés et les infrastructures, répondant en priorité aux besoins et à la participation des groupes vulnérables. Les analyses initiales de vulnérabilité firent apparaître les problèmes spécifiques que le changement climatique fait peser sur les femmes, incitant le projet à adopter une approche d'intégration du genre dans la planification et la mise en œuvre des mesures de résilience. Afin d'assurer la participation des femmes, le projet élaborait un Plan d'action de genre comprenant des mesures visant à encourager l'action de groupes de femmes locaux, à inclure les femmes dans les groupes sur l'irrigation, l'eau potable et la réduction des risques de catastrophes, et à fournir un accès aux opportunités de micro-financements pour favoriser les mesures adaptatives et de résilience. Les communautés ont déjà bénéficié du PPCR et ont montré une volonté de répliquer et d'étendre les mesures efficaces.

Aperçu du projet

Grâce à un investissement du PPCR et un Plan d'action de genre, le projet de Renforcement de la résilience dans le bassin de la rivière Piandj s'est concentré sur le renforcement de la résilience aux impacts du changement climatique tout en privilégiant la participation et les besoins des femmes.

Stratégies du projet :

- Réalisation d'analyses initiales de vulnérabilité
En évaluant les besoins de la communauté, le projet pourra adopter des approches de genre et socialement inclusives au cours de la planification et de la mise en œuvre de ses activités.
- Élaboration d'un Plan d'action de genre.
Des caractéristiques d'inclusion du genre furent incorporées dans la plupart des composantes du projet, y compris l'appui à la participation des groupes locaux de femmes et leur participation aux groupes sectoriels spécifiques, ainsi que leur accès aux opportunités de micro-financement pour des projets d'adaptation et de résilience. Les indicateurs du Plan d'action de genre incluent :
 - 20% des opportunités d'emploi dans le projet sont occupées par des femmes ;
 - 30% des femmes reçoivent une formation sur le fonctionnement et l'entretien des infrastructures liées au projet ;
 - 50% des participants aux formations sont des représentants d'organisations de femmes ; et
 - 30% des prêts sont accordés à des femmes ou à des entreprises dirigées majoritairement par des femmes.
- Renforcement de la résilience dans le bassin de la rivière Piandj.
L'objectif global du projet est de préparer les communautés à s'adapter avec succès aux



diverses incidences du changement climatique affectant cette région.

Résultats obtenus à ce jour :

- Les femmes sont bénéficiaires du projet.
En intégrant des stratégies sensibles au genre à ses activités, ce projet a amélioré l'accès des femmes aux ressources en eau, renforcé leurs connaissances sur l'agriculture résiliente au climat et augmenté leur accès aux possibilités de micro-financement.
- Appropriation et leadership de la communauté.
Il existe une forte volonté de la communauté de poursuivre les activités les plus réussies. Beaucoup de familles dans le district considèrent que le

PPCR fut important pour améliorer leurs moyens de subsistance.

- Large portée à échelle locale.
Ce projet bénéficiera plus de 13000 ménages, soit environ 100000 personnes, dans la région, dont 17% sont dirigés par les femmes.

Lacunes/défis :

- Le PPCR du Tadjikistan est actuellement en Phase 2, ce qui signifie que sa mise en œuvre est toujours en cours. Les résultats et défis complets ne sont pas disponibles pour l'instant.

Pour plus d'informations :

Voir : <http://www.ppcr.tj/index.php>

Gestion de l'eau selon le système Bhungroo dans le Gujarat, en Inde

Autonomisation des femmes pour renforcer la résilience agricole grâce à des technologies d'irrigation améliorées

Naireeta Services Pvt. Ltd., avec un financement de la Fondation Rockefeller





La sécheresse et les inondations soudaines constituent une grave menace pour les agriculteurs dans l'ouest de l'État indien du Gujarat. L'accumulation d'eau au plus fort de la saison des cultures et sa rareté le reste de l'année a un impact sévère sur le rendement des cultures, en particulier celles des agricultrices vulnérables dont la subsistance dépend de la mousson. Cependant, ces mêmes femmes ont pris cette crise en main et l'ont transformé en une opportunité grâce à une gestion améliorée de l'irrigation. Le Bhungroo est un système de gestion de l'eau qui stocke celle-ci sous terre lors des précipitations excédentaires, pour la récupérer pour l'irrigation pendant les périodes sèches. Cette technologie a non seulement permis d'augmenter l'approvisionnement en eau douce et de diminuer les dépôts de sel dans les champs, mais il a également aidé des femmes à obtenir la propriété de leurs terres, à participer au gouvernement local, à améliorer la sécurité alimentaire et à accroître les revenus. De la sélection des agricultrices et du déploiement des technologies jusqu'à l'entretien du système de Bhungroo, il s'agit là d'un processus entièrement axé sur les femmes, leur donnant les moyens de devenir leaders dans leurs communautés. Du fait qu'il soit en accès libre et évolutif (bien qu'il ne devrait être utilisé qu'au profit des plus pauvres), ce projet présente de nombreux bénéfices dans les zones dévastées par la sécheresse.

Aperçu du projet

Les inondations saisonnières et les sécheresses dans le Gujarat, en Inde, rendent la tâche des agriculteurs pauvres extrêmement difficile pour obtenir de bons rendements agricoles. Grâce à la technologie de Bhungroo, les agriculteurs, et en particulier les femmes, bénéficient d'un accès accru à l'eau douce et de rendements agricoles plus réguliers.

Stratégies du projet :

- Autonomisation des femmes dans les communautés agricoles.

Grâce à la mise en œuvre de la technologie de Bhungroo, les rendements des agriculteurs, et en particulier des agricultrices pauvres, augmentent, générant plus de revenus pour les familles et plus d'occasions de jouer un rôle de leadership.

- Renforcement de la résilience dans les communautés agricoles.

Le système de gestion de l'eau de Bhungroo stocke l'eau sous terre pendant la saison des pluies, diminuant ainsi les problèmes d'accumulation, et rendant l'eau disponible pendant les saisons sèches.

- Orientation favorable en faveur des plus pauvres.

La technologie employée pour ce projet est en accès libre, ce qui la rend facilement accessible aux autres communautés, la seule condition non négociable étant qu'elle doit être utilisée au profit des communautés pauvres.

Résultats obtenus à ce jour :

- Le leadership des femmes est valorisé et promu.

Les femmes bénéficiaires ont repris la gestion des projets actuels et futurs. De la sélection des agriculteurs et du déploiement des technologies jusqu'à l'entretien des systèmes, les femmes augmentent leurs connaissances sur la gestion de l'eau et l'agriculture, favorisant un leadership accru et des possibilités de participer aux gouvernements locaux et communautaires. Les femmes sortent ainsi également de l'endettement et obtiennent des propriétés foncières, améliorant leur statut au sein de la société.

- Assurer un avenir plus résilient.

Des unités Bhungroo (132) ont été installées



partout en Inde et quelques projets sont mis en œuvre dans certaines régions d'Afrique. En Inde, cette technologie permet de récolter de l'eau pendant dix jours et de stocker jusqu'à 40 millions de litres, fournissant une source stable d'eau douce pour les agriculteurs. Cette fertilité améliorée des terres a aidé les communautés à générer des profits à partir de leurs récoltes, à redynamiser la biodiversité locale et à fournir des aliments nutritifs à leurs familles et à leurs communautés.

- Améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance durables.

A ce jour, plus de 18000 agriculteurs indiens marginaux et environ 96000 membres de leurs familles ont bénéficié de la technologie de Bhungroo. Le revenu annuel des familles s'est également amélioré, passant de 210USD à 700USD.

- Bénéfices environnementaux.

Ce processus permet de réduire la désertification, contribuant à préserver la biodiversité et créant les conditions pour produire des aliments plus nutritifs dans les exploitations agricoles.

Pour plus d'informations :

Naireeta Services Pvt. Ltd. Site Web :

<http://www.naireetaservices.com/>

Site de soumission de projets du Mouvement pour le changement :

http://unfccc.int/secretariat/momentum_for_change/items/8694.php

Distribution de trois millions de réchauds améliorés au Cambodge

Les femmes entrepreneurs améliorent la vie d'utilisatrices finales

Groupe Energies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) avec l'Union européenne, le ministère des Mines et de l'Energie (MME) du Royaume du Cambodge et Nexus-Carbon pour le développement





Le Cambodge subit une dégradation généralisée et non durable de ses terres forestières. Ceci n'entraîne pas seulement une raréfaction de la source principale de combustible pour les communautés, mais contribue également au changement climatique mondial. Cependant, il existe une opportunité pour les femmes de prendre en charge l'atténuation des émissions dues au déboisement tout en diversifiant leurs initiatives économiques. Le *Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités* (GERES), avec le soutien de partenaires locaux et internationaux, a introduit le *New Lao Stove* (NLS) sur le marché cambodgien dans le but de mobiliser les femmes en tant que cheffes d'entreprises et bénéficiaires finales. Grâce à des formations commerciales et techniques et à une aide à l'investissement, GERES soutient le renforcement des capacités dans le secteur du réchaud amélioré au Cambodge. Sur une période de 10 ans, 115 femmes leaders ont employé 235 femmes à la diffusion de 3 millions de réchauds, bénéficiant directement plus de 800000 utilisateurs finaux, ralentissant le déboisement et atténuant les émissions de gaz à effet de serre. En 2004, GERES créait l'Association cambodgienne des producteurs et distributeurs de réchauds améliorés (ICoProDAC), dirigée par des femmes, afin d'assurer la croissance à long terme et l'appropriation locale du projet.

Aperçu du projet

GERES vise à émanciper les femmes en tant que cheffes d'entreprise, à améliorer la vie des utilisatrices finales de réchauds et à réduire les émissions dues au déboisement grâce à la distribution de *New Lao Stove* en milieu rural, au Cambodge.

Stratégies du projet :

- Autonomisation des femmes en tant qu'entrepreneurs.
En offrant des activités de renforcement des capacités, une formation technique, des compétences commerciales de base, un soutien à l'investissement et une formation en leadership, le projet s'assure que les femmes soient prêtes pour entrer sur le marché du réchaud amélioré.
- Amélioration des moyens de subsistance des femmes.
En développant et en distribuant un réchaud amélioré, les femmes passeront moins de temps et dépenseront moins d'argent dans l'acquisition de la biomasse pour la cuisson. Parallèlement, la santé des femmes s'améliorera avec des réchauds plus efficaces, produisant moins de fumée.
- Prioriser le leadership des femmes.
Bien que GERES ait facilité la mise en œuvre du projet, une stratégie importante est de veiller à ce que les femmes deviennent les décideurs à long terme pour l'avenir du projet.
- Réduction des émissions de GES.
Les réchauds améliorés offrent la possibilité de réduire la quantité de biomasse nécessaire pour les activités domestiques de cuisson. Cette réduction du déboisement conduira à plus de carbone stocké dans les zones boisées.

Résultats obtenus à ce jour :

- Amélioration des moyens de subsistance des femmes.
Le projet a amélioré les revenus de 115 femmes entrepreneurs et de 235 femmes employées. Ceci leur a permis d'étendre leurs entreprises et de financer l'éducation de leurs enfants. Ces femmes ont également contribué à améliorer la situation



économique du Cambodge grâce à plus de 11 millions de dollars de valeur ajoutée sur la période initiale de 10 ans.

- Coûts domestiques réduits.

Sur une période de 10 ans, 3 millions de réchauds ont été distribués au profit de 800000 utilisateurs finaux. Ces réchauds représentent une économie d'environ 38USD par an, un chiffre d'autant plus important quand le revenu moyen national est de 39,25USD par mois.

- Capacités institutionnelles renforcées.

GERES a favorisé un cadre juridique propice pour les réchauds améliorés au Cambodge, afin d'assurer un soutien national à long terme. En outre, en 2004, GERES a soutenu la création de l'Association cambodgienne des producteurs et distributeurs de réchauds améliorés (ICoProDAC) afin de favoriser la prise en charge locale et la viabilité du projet.

- Bénéfices environnementaux.

De 2003 à 2013, le projet a permis d'éviter que 1,6 milliard de tonnes de bois ne soit utilisées

comme combustible, réduisant ainsi les émissions de carbone de 2,4 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Lacunes/défis :

- Bien que les réchauds aient permis de réduire la demande de biomasse en tant que combustible et que des efforts aient été entrepris pour augmenter les aires protégées, la dépendance envers le bois est encore élevée, faisant de la déforestation un problème urgent pour le Cambodge.
- Des inquiétudes subsistent aussi quant à la possibilité d'intensifier la production pour une distribution accrue de réchauds tout en maintenant la qualité de ceux-ci.
- Des normes industrielles nationales pour le secteur du réchaud sont toujours nécessaires.

Pour plus d'informations :

Voir : <http://www.geres.eu/en>



Adaptation aux changements climatiques et réduction des risques de catastrophes au Bangladesh

Des femmes mènent des initiatives communautaires pour renforcer la résilience au Bangladesh

ActionAid Bangladesh



Les inondations, les sécheresses, les cyclones et la salinisation de l'eau sont parmi les principales menaces liées au changement climatique pour les personnes au Bangladesh, en particulier pour les femmes qui sont parmi les plus pauvres et les plus vulnérables au changement climatique. « Adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophes au Bangladesh » est une initiative axée sur les femmes visant à freiner et à s'adapter à ces impacts négatifs en organisant des groupes de femmes chargées de mener des analyses de vulnérabilité face aux risques climatiques et d'élaborer des plans d'action. Ces mêmes femmes aident les communautés à installer des réchauds améliorés dans 110 ménages, construisent dix barrages temporaires afin d'éviter



la salinisation de l'eau douce et créent un quartier de maisons surélevées pour les familles sans terres dans les zones inondables tout en partageant leurs connaissances et leurs expériences avec les membres de la communauté. Cette approche axée sur la communauté permet aux femmes d'exprimer leurs besoins et d'accroître leur résilience au changement climatique. Grâce à un modèle de partenariat entre la recherche nationale et les organisations de la société civile, cette initiative diffuse les pratiques exemplaires à d'autres parties du pays, s'assurant que ces projets pilotes dirigés par les femmes aient une portée et un impact maximaux.



Aperçu du projet

Grâce à des analyses de la vulnérabilité face aux risques climatiques et à l'action communautaire, les femmes mènent des actions visant à renforcer la résilience de la communauté aux impacts du changement climatique au Bangladesh.

Stratégies du projet :

- Renforcement des capacités de leadership des femmes.

Le Bangladesh est traditionnellement une société patriarcale, mais cette initiative entend faire progresser l'égalité de genre et les droits des femmes dans la planification de la réduction des risques liés aux catastrophes en mettant l'accent sur le leadership de celles-ci dans la réalisation d'analyses de vulnérabilité.

- Mise en œuvre de projets d'adaptation au changement climatique localement appropriés.

Les groupes de femmes, dans les communautés, menèrent des analyses de vulnérabilité face aux risques climatiques et formulèrent des mesures visant à lutter contre les risques spécifiques à chaque communauté. Cette approche communautaire contribue à répondre aux besoins des femmes et à augmenter la résilience au changement climatique.

Résultats obtenus à ce jour :

- Les femmes sont considérées comme des actrices du changement.

Les femmes participèrent à la planification et à la mise en œuvre des stratégies de lutte contre les effets du changement climatique, et leurs connaissances furent mises en avant lorsque le projet fut étendu à d'autres communautés.

- Résilience accrue de la communauté.

L'initiative donna lieu à plusieurs mesures d'adaptation dans les communautés, y compris :

- L'installation de réchauds améliorés dans 110 ménages ;
- La construction de 10 barrages temporaires afin d'éviter la salinisation de l'eau douce ; et
- La construction d'un quartier de maisons surélevées pour les familles sans terres dans les zones inondables.

Lacunes/défis :

- L'engagement de la communauté scientifique climatique dans la conception du projet a été identifié comme un défi. Comblé cette lacune sera important pour la communication autour des vulnérabilités locales au changement climatique lors de futurs projets.

Pour plus d'informations :

Site Web du Mouvement pour le changement :

http://unfccc.int/secretariat/momentum_for_change/items/7841.php

Site Web d'ActionAid Bangladesh :

<http://www.actionaid.org/bangladesh>



Renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion des risques de catastrophes au Viêt-Nam

S'assurer que le genre et les préoccupations des femmes guident la législation et les processus de préparation, notamment pour lutter contre les risques liés au changement climatique

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MARD), avec le PNUD, ONU Femmes, OXFAM et l'Aide australienne



Le Viêt-Nam est reconnu comme l'un des pays les plus exposés aux catastrophes dans la région Asie-Pacifique. Au cours des 30 dernières années, les catastrophes ont été une des causes majeures de décès, de blessures et de pertes économiques, représentant 1,0 à 1,5% du produit intérieur brut (PIB). L'Indice de vulnérabilité climatique classe le Viêt-Nam comme l'un des pays à « risque extrême ». Les femmes, parmi les personnes considérées comme les plus vulnérables, ont généralement été marginalisées lors de l'élaboration des politiques et des processus de préparation et d'information sur les catastrophes. En réponse à cela, et les catastrophes devenant de plus en plus fréquentes et intenses, en partie en raison du changement climatique, le ministère chargé de

la planification, en collaboration avec le PNUD, ONU Femmes, Oxfam et un éventail d'organisations des parties prenantes nationales et locales, en particulier l'Union des femmes vietnamiennes (UFV) et ses 14 millions de membres, ont mené une vaste initiative axée sur le renforcement des capacités des femmes à conduire la planification, la mise en œuvre et la gestion de la réduction des risques de catastrophes (RRC), et impliquant les femmes à tous les niveaux de la RRC et de la gestion des risques de catastrophes (DRM). De concert avec le renforcement des capacités et la participation à tous les niveaux, une collaboration étroite avec les parlementaires a permis d'obtenir la première législation sensible au genre sur ces questions.



Aperçu du projet

L'objectif principal de cette initiative est de créer un groupe de femmes leaders pour occuper les positions de responsabilité dans le système de gestion des risques de catastrophes au Viêt-Nam, tout en augmentant la participation des femmes à tous les niveaux de la DRM. Cet objectif sera atteint en renforçant les capacités des principales parties prenantes de la RRC et de l'Union des femmes sur les questions de genre, afin d'en faciliter l'intégration dans la législation sur la RRC et promouvoir le leadership des femmes dans la DRM, en assurant leur représentation au sein du Comité central pour le contrôle des inondations et des tempêtes (CCFSC) et en renforçant leurs contributions et leurs capacités à inclure l'égalité de genre dans la DRM, à l'échelle communautaire.

Stratégies du projet :

- Favoriser la participation communautaire.
Le projet cible l'ensemble des 63 provinces du pays pour participer à la mise en œuvre communautaire de la DRM (CBDRM) dans 6000 communes par le biais de matériels de formation et de lignes directrices, mis à disposition des 23 à 25 membres des groupes principaux (leaders hommes et femmes, experts en DRR et formateurs en CBDRM) dans chaque province.
- Renforcer et officialiser la capacité de l'Union des femmes.
Le projet fit pression pour que l'UFV soit reconnue comme une entité juridique et devienne un élément actif dans la DRM et un membre officiel du CCFSC.
- Identifier, valider et surmonter les questions de genre par l'engagement multipartite et le plaidoyer.
Le partenariat élargi permis de discuter un large éventail de questions liées au genre et d'obstacles structurels, de les valider par le biais de documents

politiques et de recherches avant de les faire figurer à l'avant-projet révisé de législation et de directives juridiques et techniques sur la DRM.

Résultats obtenus à ce jour :

- Résilience et attention aux disparités de genre renforcées.
Vingt provinces sujettes aux catastrophes ont bénéficié d'une amélioration de leur résilience, de leur gestion des risques en cas de catastrophe et de l'égalité de genre.
- Amélioration de la participation des femmes.
Représentation des femmes dans les comités communaux et provinciaux de prévention et de secours en cas de catastrophe dans 63 provinces et dans la plupart des 11400 communes du Viêt-Nam. En outre, l'UFV a été formalisée et acceptée comme membre au sein du CCFSC, augmentant considérablement l'influence des femmes dans la DRM.
- Intégration du genre dans les politiques.
Le genre a été intégré au projet de loi sur la DRM ainsi que dans la révision des directives juridiques et techniques du CCFSC. Un certain nombre d'outils d'enseignement, notes de synthèse et matériels de formation ont été produits. L'étroite collaboration avec les décideurs et les membres de l'Assemblée nationale a contribué à influencer les politiques, aboutissant à l'intégration du genre dans la version révisée du projet de loi sur la DRM, qui avait jusque-là largement négligé ces questions.

Lacunes/défis :

- La mobilisation des ressources pour la promotion du genre demeure un défi pour cette initiative. La disponibilité limitée de données factuelles sur l'efficacité des pratiques de DRM lorsque celles-ci



intègrent les questions de genre reste une lacune importante. L'augmentation des investissements pour la recherche faciliterait éventuellement la négociation de ressources supplémentaires, tant auprès du gouvernement que des donateurs.

Pour plus d'informations :

Contact: Koh.miyaoi@undp.org

Voir : www.undp.org

Formation sur les stratégies à faibles émissions (LECB) au Bhoutan

Prendre des mesures vers des MAAN et des LEDS intégrant les questions de genre

Commission nationale de l'environnement du Gouvernement Royal du Bhoutan, Programme de formation du PNUD sur les stratégies à faibles émissions (LECB), financé par la Commission européenne et les gouvernements de l'Allemagne et de l'Australie, en collaboration avec l'Alliance mondiale pour les questions de genre et le changement climatique (GGCA), le Centre régional du PNUD-Asie-Pacifique (APRC), le PNUD-Bhoutan, la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)



Au Bhoutan, société largement considérée comme matriarcale, les disparités de genre sont considérées comme faibles et la Loi définit un statut égal pour les hommes et les femmes. Toutefois, le Programme de formation du PNUD sur les stratégies à faibles

émissions (LECB), qui identifie des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en mettant en œuvre les grandes priorités de la nation, a révélé, par le biais de consultations publiques, que les stratégies de développement des



secteurs du transport, du logement et de la gestion des déchets sont, en grande partie, « aveugles au genre ». Cette constatation a amené le programme LECB à créer des dispositifs de renforcement des capacités afin d'inclure les questions de genre en tant que composante majeure des Mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN) et des Stratégies de développement à faibles émissions de carbone (LEDS) du Bhoutan. Grâce à un atelier de formation de trois jours sur l'intégration du genre et à une évaluation rapide des questions de genre (RGA), les parties prenantes concernées identifiaient les lacunes ainsi que les points d'entrée en matière d'intégration du genre dans les projets liés au climat. Les résultats significatifs de ce projet permirent la création d'un Groupe de référence sur l'intégration (MRG) qui joua un rôle important dans la mise en œuvre des questions de genre dans les politiques et les programmes, y compris les MAAN et les LEDS, définissant des objectifs de participation directe des femmes et une intégration des questions de genre dans les principaux projets liés au changement climatique. Le LECB a, en outre, permis d'identifier et d'atténuer les écarts de genre jusqu'alors « invisibles » en renforçant la capacité technique des femmes dans le processus décisionnel.

Aperçu du projet

Grâce à l'intégration du genre dans les initiatives liées au changement climatique, le Programme LECB du Bhoutan s'efforce de renforcer les capacités des femmes dans le processus décisionnel et de promouvoir les stratégies de développement à faibles émissions et sensibles au genre dans les MAAN et les LEDS du Bhoutan.

Stratégies du projet :

- Réaliser une évaluation rapide du genre (RGA).
En intégrant les résultats à la Stratégie nationale sur l'environnement, le Programme LECB contribue à renforcer les capacités des parties prenantes à intégrer le genre à tous les niveaux dans les projets liés au changement climatique.
- Organisation d'ateliers de renforcement des capacités sur le genre.
Le PNUD a organisé un atelier de trois jours sur le genre afin d'aider à renforcer les capacités en matière d'intégration du genre dans le secteur des transports, du logement et de la gestion des déchets.
- Définir des allocations budgétaires sensibles au genre.
Depuis 2014, le Programme LECB a consacré 10 à 15% de son budget à des interventions directes sur le genre.

Résultats obtenus à ce jour :

- Plan d'action sur le genre.
L'atelier et la RGA, qui permirent d'identifier les secteurs clés sur lesquels se concentrer, aboutirent à l'élaboration d'un plan d'action sur le genre pour le Programme LECB, par exemple :
 - Dans le secteur des transports, de nouvelles opportunités d'emploi furent identifiées pour les femmes, comme chauffeurs ou conductrices de transports publics ; et
 - Dans le secteur de la gestion des déchets, l'étude constata que plus de femmes occupaient des postes de gestion, mais que leur formation était insuffisante. Le projet se concentra donc sur l'amélioration de la formation reçue par ces femmes.



- Intégration du genre dans les projets.
Des stratégies et considérations de genre furent intégrées dans cinq projets liés au changement climatique, y compris un engagement de l'équipe du Programme LECB à s'assurer que 30% des participants à ses formations, séminaires, ateliers et forums de gestion soient des femmes.

- Etablissement d'un groupe de parties prenantes sur le genre.
Le Gouvernement du Bhoutan a établi un Groupe de référence sur l'intégration (MRG) représentant les différents secteurs, afin de s'assurer que les questions de genre soient mises en œuvre dans les politiques et les projets, y compris les MAAN et LEDS.

Lacunes/défis :

- Malgré la croyance populaire d'une égalité entre hommes et femmes, l'idée persiste que les femmes n'ont pas la confiance et les capacités suffisantes pour participer pleinement en tant que partenaires égaux aux activités de développement. Les

stratégies d'autonomisation des femmes et de sensibilisation des hommes aux questions de genre pourraient être améliorées.

- Malgré les lois définissant les hommes et les femmes comme des partenaires égaux, les capacités nationales sur le genre sont insuffisantes. Les activités de renforcement des connaissances pour les femmes doivent être étendues afin que celles-ci puissent participer efficacement aux projets liés au changement climatique.
- Les rotations de personnel formé sont importantes, exigeant que des formations sur le genre soient répétées et renouvelées régulièrement. Le renforcement des capacités structurelles des institutions serait un élément clé.

Pour plus d'informations :

Contact : lowemission@undp.org

Site Web : <http://lowemissiondevelopment.org/lecbp/case-studies/bhutan>



Application du standard W+™ à un programme de biogaz domestique en Indonésie

Réduire les émissions de carbone et faire gagner du temps aux femmes

Institut humaniste de coopération avec les pays en développement (HIVOS), en collaboration avec le ministère indonésien de l'Énergie et des Ressources minérales et l'Organisation néerlandaise de développement (SNV), avec l'Organisation des femmes pour le changement dans l'agriculture et la gestion durable des ressources naturelles (WOCAN)



L'augmentation du prix des combustibles et la pénurie de bois ont conduit à un intérêt généralisé pour l'adoption de sources d'énergie alternatives et durables, ainsi qu'à leur adoption. En 2009, HIVOS, voyant une opportunité pour des projets de biogaz à petite échelle, mit en œuvre le Programme de biogaz domestique pour l'Indonésie (IDBP). Visant à distribuer des digesteurs de biogaz domestiques comme source d'énergie durable, le programme est actuellement dans sa deuxième phase et se terminera en 2015. Il a permis d'aider à installer plus de 13000 systèmes de biogaz domestiques dans neuf provinces indonésiennes. Ces installations ont eu des impacts significatifs sur les communautés, et en particulier sur les femmes qui gagnent ainsi une

quantité importante de temps habituellement utilisé pour la collecte de combustible.

HIVOS décida d'utiliser le standard W+ pour l'autonomisation des femmes, développée par WOCAN, pour quantifier les bénéfices générés pour les femmes dans deux des sites du projet, *East Java* et *West Nusa Tenggara*. Suivant les procédures de la norme et la méthodologie Time Method pour mesurer les résultats du projet sur les femmes, WOCAN calcula et confirma un gain de temps de 61 minutes par jour pour chaque utilisatrice de biogaz. Ce temps peut alors être utilisé pour des activités économiques, pour assumer un rôle de leadership, prendre soin des enfants et profiter



d'un précieux temps libre. HIVOS souhaiterait utiliser d'autres méthodologies du standard W+ pour quantifier les autres résultats rendus possibles grâce au temps économisé par les installations de biogaz, pour mesurer les changements dans les revenus, les actifs et le leadership.

Développé par WOCAN, le standard W+ est un système de certification visant à approuver et à quantifier les résultats de projets axés sur la promotion de bénéfices sociaux et économiques pour les femmes qui participent à des projets environnementaux et de développement économique. Les projets sélectionnent les domaines pertinents à mesurer parmi six catégories : temps, revenus et actifs, santé, leadership, éducation et connaissances et sécurité alimentaire. Ils définissent ensuite les mesures de base de référence et les résultats à l'aide des méthodologies W+ pour chacun des domaines sélectionnés, afin de quantifier les résultats. Des vérificateurs W+ indépendants valident les résultats et WOCAN délivre des unités W+ pouvant ensuite être vendues à des entreprises, des investisseurs ou des acheteurs individuels pour répondre aux Objectifs de développement durable (ODD), aux financements climatiques ou aux objectifs de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Une partie des revenus est ensuite distribuée aux femmes bénéficiaires, généralement des groupes de femmes impliqués dans le projet, qui peuvent alors l'utiliser comme elles le souhaitent, pour favoriser leur autonomisation et soutenir leurs organisations/groupes.

Aperçu du projet

Through the application of the W+ standard, HIVOS plans to provide additional benefits to women using biogas installations in Indonesia.

Stratégies du projet :

- Maximiser les bénéfices pour les femmes.
L'application du standard W+ à ce projet permettra un soutien monétaire supplémentaire pour les utilisatrices de digesteurs de biogaz, grâce au mécanisme de partage des revenus.
- Offrir des opportunités aux femmes.
Les digesteurs de biogaz font gagner du temps aux femmes en supprimant l'obligation de collecter du combustible. Ce temps gagné peut être utilisé pour des initiatives économiques, des activités de leadership, les soins aux enfants et les loisirs.
- Introduire une source de combustible alternatif durable.
Les sources de combustibles traditionnels devenant de plus en plus rares, l'intérêt et le besoin en combustibles de remplacement augmentent. Les digesteurs de biogaz, en plus de faire gagner du temps aux femmes, constituent une source de combustible plus propre provenant des résidus de l'élevage, permettant ainsi d'économiser l'argent normalement dépensé pour l'achat d'autres combustibles. La bio-boue produite par les digesteurs peut aussi être utilisée comme un engrais riche en nutriments, bénéficiant ainsi la production alimentaire, ou être vendue pour fournir un revenu supplémentaire pour les femmes.

Résultats obtenus à ce jour :

- Unités de temps W+.
Le temps gagné par 4500 femmes grâce aux installations de biogaz est d'environ 61 minutes par jour et par utilisatrice, dans deux provinces d'Indonésie. Le temps total économisé par les femmes utilisant le biogaz depuis 2 ans ou moins est d'environ 16041962 heures, soit plus de 2000000 d'unités de temps W+. Le projet présente



aussi une possibilité d'expansion, grâce à la vente des unités W+ accumulées générant des revenus pour HIVOS et pour les femmes pour soutenir des activités supplémentaires qui profitent aux femmes.

- Digesteurs de biogaz installés.

En octobre 2014, 13035 digesteurs de biogaz avaient été construits dans neuf provinces indonésiennes. Ces installations représentent un gain de temps pour les femmes, ouvrant de nouvelles possibilités pour celles-ci, fournissant un engrais organique riche en nutriments et

aidant à réduire la déforestation et à atténuer les émissions de GES.

Pour plus d'informations :

Site Web du projet : <http://www.wplus.org/projects/measuring-time-savings-generated-indonesia-domestic-biogas-programme-idbp>

En savoir plus sur le standard W+ :

<http://www.wplus.org/>

Contact : info@wplus.org

Groupe Solar Power Company en Thaïlande

Des femmes mènent et étendent la croissance de l'énergie solaire

Groupe Solar Power Company, grâce au financement de la Société financière internationale et du Fonds pour les technologies propres (FTP)



Les secteurs en plein croissance de l'énergie et de l'électricité en Thaïlande, dominés par les combustibles fossiles, ont contribué à sortir la population de la pauvreté. Cependant, ces marchés ont également eu un impact négatif sur

l'environnement, les émissions de gaz à effet de serre ayant augmenté de près de 70% entre 2000 et 2010. Une femme, la Dr Wandee Khunchornyakong, vit une occasion de conduire le pays dans la voie d'une énergie plus propre tout en maintenant la croissance



économique dans certaines des régions les plus pauvres. Grâce à des investissements initiaux de la Société financière internationale et du Fonds pour les technologies propres, la Dr. Khunchornyakong fonda le groupe *Solar Power Company*, aujourd'hui une industrie milliardaire et la plus grande compagnie de production d'énergie solaire en Thaïlande. La société a construit un total de 36 fermes photovoltaïques solaires dans le nord-est de la Thaïlande, attirant plus de 800 millions d'USD d'investissements. En 2014, les fermes solaires représentaient 250 MW de puissance installée, soit une économie de 200000 tonnes de CO₂ par an. La Dr Khunchornyakong s'emploie à étendre ce projet à d'autres pays d'Asie du Sud-Est et s'est concentrée sur la création d'emplois pour les femmes dans le secteur des énergies propres, favorisant ainsi l'autonomisation directe de la prochaine génération de femmes d'affaires et d'entrepreneurs qui continueront à catalyser des projets d'énergie renouvelable dans les pays en développement. L'immense réussite de ce projet a contribué à ouvrir la voie vers une énergie à faibles émissions et sensible au genre en Asie du Sud-Est.

Aperçu du projet

Le groupe *Solar Power Company* se concentre sur l'expansion de l'industrie de l'énergie solaire en Thaïlande afin de réduire les émissions de GES, stimuler le développement économique et permettre aux femmes de devenir de futurs leaders des énergies renouvelables.

Stratégies du projet :

- Utiliser les mécanismes de financement climatique pour renforcer l'industrie.
Les financements privés ont permis d'assurer la vaste portée et la grande capacité de ce projet en Thaïlande.
 - Atténuation des émissions de GES de la Thaïlande.
En stimulant les projets d'énergie solaire en Thaïlande, ce projet contribue à réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'énergie importée.
- Résultats obtenus à ce jour :**
- Renforcement du leadership des femmes dans le secteur des énergies renouvelables.
Ce projet favorise l'émancipation directe de la prochaine génération de femmes d'affaires et d'entrepreneurs du sud-est asiatique à diriger le développement de projets d'énergies propres et renouvelables dans les pays en développement. En 2013, la Dr Khunchornyakong fut reconnue pour son leadership et nommée Femme entrepreneur de l'année par le Prix pour l'entrepreneuriat en Asie-Pacifique.
 - Création d'un marché de l'énergie solaire en Thaïlande.
En obtenant un financement privé de la Société financière internationale et du Fonds pour les énergies propres, ce projet a puisé dans le marché sous-utilisé de l'énergie solaire et s'est développé en une industrie milliardaire, attirant plus de 800 millions d'USD en investissements.
 - Fournir de l'énergie propre aux communautés.
A ce jour, ce projet a installé 36 fermes solaires dans le nord-est de la Thaïlande, représentant 250 MW de capacité installée en 2014 et une réduction d'émissions de plus de 200000 tonnes de CO₂ par an. Ceci a contribué à réduire l'empreinte carbone de la Thaïlande et à améliorer la qualité locale de l'air.
- Accroître les opportunités données aux femmes.
Dirigé par la Dr Khunchornyakong, une femme entrepreneur, ce projet met l'accent sur la création d'emplois pour les femmes dans le secteur des énergies propres en Asie du Sud-Est.



Pour plus d'informations :

Site de soumission de projets du Mouvement pour le changement :

http://unfccc.int/secretariat/momentum_for_change/items/8693.php

Élaboration et mise en œuvre des plans d'action provinciaux de REDD+ au Viêt-Nam

Promouvoir un processus de REDD+ sensible au genre

Programme UN-REDD et initiative pour la Réduction des émissions forestières en Asie financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international



En 2014 et 2015, sur la base de son travail sur le genre au titre de la Phase I du Programme UN-REDD au Viêt-Nam et répondant aux recommandations et aux objectifs de son Analyse de genre dans le cadre d'UN-REDD en 2013, le Viêt-Nam a pris des mesures pour renforcer et promouvoir les considérations de genre et les activités d'autonomisation des femmes dans la Phase II de son Programme UN-REDD. Grâce à une collaboration entre le Programme UN-REDD et le projet USAID LEAF, ce travail permit d'intégrer les

questions de genre dans le Plan d'action provincial de REDD+ (PRAP) pour la province de Lam Dong, au Viêt-Nam, et de soutenir les efforts de renforcement des capacités sur le genre des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la REDD+ dans six provinces pilotes. En étroite collaboration avec le gouvernement vietnamien, les Championnes du genre et les parties prenantes de Lam Dong, le projet USAID LEAF et le Programme UN-REDD ont contribué à identifier les opportunités et les atouts, ainsi qu'à



formuler des recommandations pour une intégration du genre dans le cadre du PRAP de Lam Dong. Dans ce processus, les responsables gouvernementaux, les parties prenantes et les principaux décideurs impliqués dans les activités liées au changement climatique au Viêt-Nam reçurent une formation, et des ateliers de renforcement des capacités sur l'intégration des considérations de genre dans les programmes de REDD+ furent organisés. Ces activités permirent aux décideurs de mieux comprendre l'importance du genre dans le contexte de la planification de la REDD+, et influencèrent l'intégration des considérations de genre dans l'ensemble du PRAP de Lam Dong.

Aperçu du projet

Avec l'aide du Programme UN-REDD et du projet USAID LEAF, le Viêt-Nam a mis en place plusieurs mesures pour intégrer les considérations de genre et les activités d'autonomisation des femmes dans la conception et la mise en œuvre de la Phase II du Programme UN-REDD.

Stratégies du projet :

- Intégrer les considérations de genre dans le PRAP de Lam Dong.
Programme UN-REDD et le projet USAID LEAF, en étroite collaboration avec les représentants du gouvernement vietnamien, les parties prenantes et les Championnes du genre soutenus par le projet USAID LEAF et le Programme UN-REDD à Lam Dong, entreprirent une évaluation du genre du cadre du PRAP de Lam Dong afin d'identifier les points forts et les opportunités, ainsi que d'élaborer et de valider des recommandations sur la façon de renforcer la sensibilité au genre.

- S'appuyer sur l'expertise et la crédibilité des Championnes du genre pour soutenir le processus.
Au cours du processus, les Championnes du genre vietnamiennes ont bénéficié d'un renforcement de leurs compétences techniques et de leurs capacités de négociation et de leadership grâce à l'Initiative de Leadership USAID LEAF Asie-Pacifique sur le genre et le changement climatique, afin qu'ils puissent agir comme des catalyseurs pour plaider et mettre en œuvre les changements indiqués dans l'Analyse de genre du PRAP de Lam Dong.

- Soutenir l'échange de connaissances et le renforcement des capacités sur le genre et la REDD+.

Le gouvernement du Viêt-Nam, avec le soutien du Programme UN-REDD, a organisé un atelier de renforcement des capacités sur l'intégration du genre pour le personnel de l'Unité nationale de gestion du programme (PMU) et des six PMU provinciaux pilotes. En outre, USAID LEAF a fourni un appui aux principales institutions de mise en œuvre de la REDD+ dans les trois provinces pilotes (Lam Dong, Nghe An et Thanh Hoa) afin de mieux comprendre la pertinence du genre dans les garanties de la REDD+. Pour cela, deux formations sur « l'analyse des garanties intégrant les questions de genre dans le contexte du changement climatique » furent organisées afin de mieux aborder les questions de genre lors de la mise en œuvre du PRAP.

Résultats obtenus à ce jour :

- Considérations de genre prises en compte dans le PRAP de Lam Dong.
La version finale, résumée et approuvée (le 21 janvier 2015) du PRAP de Lam Dong incorpore des



éléments de genre dans l'ensemble de l'évaluation des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, l'identification des interventions, les politiques et les mesures, le mécanisme de gestion financière, les arrangements de mise en œuvre, ainsi que le suivi et l'évaluation, y compris les garanties, et souligne également les rôles principaux du Comité provincial sur les minorités ethniques, de l'Union provinciale des femmes et du ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales dans sa mise en œuvre.

- Engagement sensible au genre et mécanismes de reddition de compte encouragés dans les processus de PRAP.

Les représentants du gouvernement vietnamien, les principales parties prenantes et les experts impliqués dans le développement du PRAP discutèrent les conclusions préliminaires de l'intégration du genre au PRAP avec succès et créèrent un plan de travail provisoire pour l'intégration du genre.

- Connaissances partagées entre les provinces. Les ateliers organisés par le gouvernement du Viêt-Nam, le Programme UN-REDD et USAID LEAF fournirent un espace pour que les provinces pilotes de la REDD+ puissent partager leurs connaissances et bonnes pratiques sur la façon d'intégrer les actions sensibles au genre dans leurs processus et cadres de rapports du PRAP. Au cours de ce processus, les six PMU provinciaux de la Phase II du Programme UN-REDD au Viêt-Nam identifèrent les points focaux et les points d'entrée pour l'intégration des questions de genre dans les PRAP et dans les documents d'orientation pertinents de la REDD+, y compris la suggestion d'indicateurs sensibles au genre.
- Meilleure compréhension de l'importance du genre pour le changement climatique.

Les formations et ateliers de renforcement

des capacités ont créé un espace pour que les décideurs et les praticiens directement impliqués dans les activités liées au changement climatique et à la REDD+ puissent mieux comprendre la pertinence des questions de genre dans le contexte du changement climatique.

- Renforcement des capacités des principales Championnes du genre pour faire avancer les travaux.

Les Championnes du genre, grâce à leurs efforts et leur leadership dans le PRAP, définirent un espace crédible pour faire avancer les travaux sur le genre. Cela permit de garantir la durabilité de l'intégration du genre dans la mise en œuvre du PRAP.

Lacunes/défis :

- Des efforts doivent être déployés pour s'assurer que les actions sur le genre intégrées dans les stratégies de REDD+ soient correctement mises en œuvre dans les provinces. La finalisation des Plans de travail et des cadres de suivi sur le genre aidera à cette mise en œuvre.

Pour plus d'informations :

Contact :

Elizabeth Eggerts, Elizabeth.eggerts@undp.org et Kalpana Giri at kalpana@winrock.org

Voir l'analyse de genre du PRAP de Lam Dong :

http://www.unredd.net/index.php?option=com_content&view=article&id=2076:gender-analysis-of-lam-dongs-provincial-redd-action-plan-in-vietnam-now-available&catid=98&Itemid=749

En savoir plus sur les promoteurs du genre du projet USAID LEAF :

<http://www.leafasia.org/videos/gender-and-climate-change-champions>



Promotion d'une gestion de l'eau et de pratiques agricoles résilientes au climat dans les zones rurales du Cambodge

Autonomisation des femmes rurales en tant que leaders de l'adaptation

Fonds pour les pays les moins avancés (PMA) du FEM, gouvernement du Canada et PNUD



Au Cambodge, les femmes travaillent principalement au sein des ménages et sont non rémunérées, non reconnues et invisibles aux yeux du système économique officiel. Les femmes sont défavorisées par le manque d'opportunités d'éducation et de formation, ainsi que par un accès limité à l'information et aux intrants agricoles. Des études ont montré, cependant, que si les femmes pouvaient accéder équitablement à l'information et à la technologie, leur production agricole accrue améliorerait considérablement la sécurité alimentaire et diminuerait l'incidence de la famine au Cambodge. Dans cette optique, les interventions d'adaptation au changement climatique dans le cadre du Programme national d'adaptation (NAPA) du

Cambodge étaient fortement axées sur les questions de genre, soulignant la vulnérabilité particulière et les opportunités existant pour l'autonomisation des femmes rurales. Un projet de suivi du NAPA, lancé en 2010 et prolongé en 2013 dans le cadre du Fonds d'adaptation au changement climatique du Canada et du PNUD, fut conçu en réponse aux résultats des priorités révélées par une évaluation du genre pour une adaptation intégrant les questions de genre. Celles-ci comprenaient l'amélioration de l'accès des femmes à l'information sur le climat, ainsi qu'aux ressources en eau, aux pratiques agricoles et aux variétés de semences résilientes au climat et aux services de vulgarisation. Ce projet a donné des résultats à plusieurs niveaux, renforçant



l'autonomisation des femmes en tant que leaders au sein des Groupes d'usagers de l'eau (WUG), améliorant l'accès aux ressources et renforçant les capacités institutionnelles en matière de genre des autorités nationales et infranationales chargées du changement climatique. Depuis la mise en œuvre du projet, les femmes ont commencé à contribuer aux revenus des ménages, sont devenues les moteurs principaux de l'adaptation au changement climatique et ont également été habilitées à prendre des décisions concernant l'utilisation domestique de l'eau, un domaine qui les touche directement et dans lequel elles possèdent une expérience et une expertise importante.

Aperçu du projet

Grâce à des formations, à de nouvelles technologies et ressources et à l'exploitation des connaissances et de la compréhension des femmes en termes de ressources naturelles et d'environnement, ce projet favorise l'autonomisation des femmes rurales du Cambodge et renforce leur capacité en tant que leaders de l'adaptation au changement climatique.

Stratégies du projet :

- Réaliser une évaluation du genre.
Une évaluation rapide du genre a été réalisée pour guider le Plan d'Action sur le genre, identifiant quatre objectifs spécifiques: 1) améliorer l'utilisation de l'information que les femmes vulnérables possèdent sur le climat, 2) veiller à ce que les femmes aient un meilleur accès aux ressources en eau pour les usages domestiques, 3) permettre aux femmes de bénéficier des pratiques agricoles et des variétés de cultures résilientes au climat, et 4) augmenter le nombre de femmes recevant des services de vulgarisation sur les

techniques agricoles résilientes au changement climatique. Les femmes identifièrent l'accès à l'eau potable comme la priorité la plus élevée, guidant ainsi la conception des interventions.

- Renforcement des capacités institutionnelles.
Le ministère des Affaires féminines (MoWA) fournit un appui technique et institutionnel par le biais de la formation de formateurs, à travers son Comité sur le genre et le changement climatique (CCCG), aux Départements provinciaux chargés des affaires féminines (PDoWA), aux femmes et aux enfants dans les communes, aux points focaux et au personnel du projet à l'échelle infranationale.
- Gestion des projets sensible au genre.
Les termes de référence du personnel des projets incluent des lignes d'action spécifiques sur les questions de genre.
- Suivi des progrès accomplis grâce à des indicateurs de genre.
Les indicateurs de genre confirmèrent les résultats des projets et le ciblage des familles particulièrement vulnérables.

Résultats obtenus à ce jour :

- Renforcement des connaissances climatiques des femmes.
Renforcer la confiance et la résilience aide les femmes à participer et à assumer les rôles de leadership au sein des WUG et à devenir membres des Comités des utilisateurs agricoles de l'eau. Les femmes ont été formées à la gestion et à l'entretien des réseaux d'irrigation et à des opportunités de génération de revenus comme la culture maraichère et l'élevage de poulets et de porcs ;
 - En moins d'un an, 25 WUG ont été établis afin de gérer les activités quotidiennes d'irrigation. Le projet adopta un modèle similaire pour gérer l'approvisionnement en eau, les systèmes de



pompes solaires, les puits à pompe et les étangs de la communauté. Pour chacun de ces WUG, trois leaders de groupe étaient élus : un chef de groupe, un chef adjoint et un trésorier. Dans tous les villages couverts par le projet de suivi du NAPA, au moins un de ces chefs de groupe était une femme, et dans 55% des villages, deux ou trois leaders de groupe étaient des femmes.

- Renforcement des capacités institutionnelles sur le genre.

Les Départements provinciaux chargés des affaires féminines furent renforcés afin de coordonner et de mettre en œuvre conjointement les activités des femmes.

- Mise en place d'un large réseau de bénéficiaires.

En 2013, 496 femmes sur 689 bénéficiaires (72%) et 376 femmes sur 621 non-bénéficiaires du projet (60%) dans 27 villages virent leurs connaissances et leur expérience renforcées par des échanges et des formations techniques entre agriculteurs.

- Conception et mise en œuvre dirigées par des femmes.

Grâce à un meilleur accès aux opportunités de formation et aux ressources en eau, beaucoup de femmes dirigent maintenant la conception et la mise en œuvre de nouvelles pratiques, devenant contributrices aux revenus des ménages, prenant des décisions en ce qui concerne l'utilisation domestique de l'eau et promouvant l'adaptation au changement climatique.

Lacunes/défis :

- La coordination interministérielle (Agriculture, Ressources en eau et Affaires féminines) doit être renforcée à l'échelle institutionnelle.
- Le renforcement des capacités sur le genre et le changement climatique, ainsi que l'intégration du genre doivent être renforcés pour le personnel des projets et les parties prenantes à l'échelle nationale et infranationale.
- Une augmentation substantielle des ressources (matérielles, financières et techniques) est nécessaire afin d'intégrer le genre et l'adaptation au changement climatique au sein des ministères sectoriels et des départements infranationaux qui en dépendent.
- Les questions de genre et d'adaptation au changement climatique en ce qui concerne la sécurité alimentaire doivent être abordées simultanément avec celles des chaînes de valeur et de l'accès aux marchés afin d'assurer la résilience et la durabilité.

Pour plus d'informations :

Contact :

Ms. Chhan Ratha, MoWA, ratha.chhan@my.jcu.edu.au;

Yusuke Taishi, Spécialiste technique régional, yusuke.taishi@undp.org;

Jennifer Baumwoll, Coordinatrice du projet CCAF, jennifer.baumwoll@undp.org

Voir : <http://undp-alm.org/projects/lcdf-cambodia> ou <http://www.undp-alm.org/projects/ccaf>



Les femmes fantastiques d'Indonésie orientale

Autonomisation des femmes grâce aux technologies de l'énergie

Kopernik, avec le soutien du Réseau international sur le genre et l'énergie durable (ENERGIA), grâce à un financement du ministère des Affaires étrangères de Finlande, de l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (NORAD) et de la Coopération suédoise pour le développement international (SIDA), Autonomisation des femmes indonésiennes pour la réduction de la pauvreté (MAMPU), une initiative conjointe des gouvernements australien et indonésien, et le programme Development Innovation Ventures (DIV) de l'USAID. Les partenaires locaux en Indonésie orientale incluent PEKKA, l'Association indonésienne des femmes cheffes de ménage et Yayasan Masyarakat Peduli



En Indonésie, plus de 80 millions de personnes dépendent du kérosène pour l'éclairage, et 100 millions de personnes dépendent du bois de chauffage comme principal combustible de cuisson. Les provinces de l'Est ont le moins accès à une infrastructure énergétique. Par exemple, à East Nusa Tenggara, une province de plus de 500 îles, 85% de la population dépend du bois de chauffage pour la cuisson. Reconnaisant que les femmes

sont touchées par les impacts négatifs du manque d'accès à une source d'énergie abordable et propre sur l'économie, la santé et l'environnement, l'initiative Femmes fantastiques d'Indonésie orientale de Kopernik vise à permettre aux femmes d'améliorer leurs moyens de subsistance et leurs communautés en vendant des technologies énergétiques propres dans ces villages isolés d'Indonésie orientale. Kopernik collabore avec les femmes des



communautés, appelées « ibu inspirasi », ce qui se traduit par « femmes et mères inspiratrices », ou en d'autres termes, Femmes fantastiques, pour améliorer les conditions au sein de leurs communautés. En vendant des lampes solaires, des filtres à eau et des réchauds améliorés, les Femmes fantastiques sont devenues entrepreneurs sociales, renforcent leur capacité à posséder et à faire prospérer une entreprise et distribuent des technologies qui changent la vie et peuvent permettre aux familles de gagner du temps et de l'argent, d'améliorer leur santé et leur sécurité, d'alléger les pressions sur l'environnement et de créer des débouchés économiques. Ayant touché jusqu'à 300 femmes jusqu'à présent, les Femmes fantastiques d'Indonésie orientale prévoient de renforcer et de développer leurs activités pour engager 500 femmes à vendre 56000 technologies énergétiques propres dans dix provinces d'Indonésie orientale d'ici à 2017.

Aperçu du projet

Les Femmes fantastiques d'Indonésie orientale apportent des technologies énergétiques propres aux collectivités isolées des provinces orientales d'Indonésie pauvres en énergie, et promeut l'entreprenariat auprès des femmes de ces communautés par un enseignement des pratiques de gestion d'entreprise et une formation sur les aspects techniques des technologies énergétiques propres.

Stratégies du projet :

- Recrutement des femmes.
Le recrutement se fait par le biais et avec des organisations partenaires locales.

- Offrir des formations techniques pour les femmes.
Les femmes sont formées pour devenir micro-entrepreneurs sociales dans les énergies propres et acquièrent des compétences spécifiques, comme l'utilisation et l'entretien des technologies, la vente, le marketing, la comptabilité, parler en public et autres pratiques de gestion des entreprises. Le renforcement des capacités sectorielles inclue aussi la gestion de la chaîne d'approvisionnement en énergie propre. La gestion de projet, les outils axés sur les résultats et le suivi et l'évaluation sont également parmi les compétences clés acquises.
- Fourniture de technologies et de ressources.
Les Femmes fantastiques distribuent des lampes solaires, des systèmes de filtration de l'eau et des réchauds améliorés grâce à un système de consigne, ainsi qu'un kit de démarrage contenant du matériel promotionnel.
- Offrir un soutien à long terme.
Un encadrement et des services de développement commercial continus servent d'appui aux participants.
- Mesurer l'impact de l'atténuation.
Kopernik a calculé la quantité d'émissions réduites et compensées.

Results include:

- Les femmes sont mobilisées.
Depuis 2011, Kopernik a travaillé avec plus de 300 Femmes fantastiques micro-entrepreneurs sociales qui ont aidé à vendre plus de 10000 technologies énergétiques propres, bénéficiant près de 84000 personnes.
- Les émissions de carbone sont réduites.
Les technologies des Femmes fantastiques ont réduit les émissions de CO₂ de plus de 5000 tonnes.



- Des bénéfices environnementaux et sanitaires ont été réalisés.

La réduction de la dépendance vis-à-vis des sources traditionnelles de combustibles pour les réchauds a aussi entraîné la réduction des impacts sur la santé causés par la fumée des réchauds traditionnels.

Lacunes/défis :

- Les Femmes fantastiques ont souvent de nombreuses autres responsabilités, y compris des obligations familiales, l'agriculture et des engagements auprès de la communauté, exigeant toutes un investissement de temps considérable. Afin de s'assurer que les femmes aient le temps de participer à l'initiative Femmes fantastiques, les programmes de formation ont été consolidés pour inclure un atelier de gestion du temps.
- Les entrepreneurs sociales impliquées dans les Femmes fantastiques nécessitent souvent un soutien supplémentaire après la période de formation initiale, afin d'assurer une croissance continue et le succès de leur entreprise. Pour relever ce défi, l'équipe de développement

commercial fournit maintenant un soutien à plus long terme, comprenant l'organisation de foires des technologies où les femmes peuvent présenter les technologies énergétiques propres à leur communauté et attirer de nouveaux clients.

- Cette initiative visant à renforcer les capacités des femmes à devenir entrepreneurs sociales au sein de leurs communautés, la formation des femmes aux pratiques commerciales de base est un défi essentiel à relever. La plupart des femmes rejoignant le programme ne possèdent pas d'éducation commerciale officielle et doivent, par conséquent, être formées aux pratiques de gestion d'entreprises telles que la gestion des stocks, des flux de trésorerie et de la rentabilité. Les responsables du projet ont mis au point une formation simple en gestion d'entreprises et rendent visite aux femmes de façon mensuelle afin de renforcer l'importance de ces pratiques de gestion.

Pour plus d'informations :

Contact : Sally Bolton, sally.bolton@kopernik.info

Voir : <http://www.kopernik.ngo/page/impact-snapshot>



Les femmes prennent des mesures contre le changement climatique en Australie

Un million de femmes économisent l'énergie, réduisent les déchets et la pollution et ouvrent la voie au changement

Un million de femmes



Les modes de vie basés sur la surconsommation, le gaspillage et la pollution nuisent à la planète, au climat et aux générations futures. En Australie, pays développé présentant un taux élevé de pollution au carbone par habitant, les changements dans la vie quotidienne peuvent avoir un impact significatif sur l'inversion de la courbe des émissions. Les femmes prenant la plus grande partie des décisions concernant les dépenses des ménages, il existe une opportunité majeure pour celles-ci de changer l'empreinte carbone locale, ainsi que d'économiser de l'argent. En 2009, Natalie Isaacs vit une occasion d'ouvrir la voie et fonda Un Million de femmes (*1 Million Women*), une organisation à but non lucratif dédiée à convaincre 1 million de femmes à s'engager à faire de petits changements dans leur vie quotidienne pour économiser l'énergie, réduire



les déchets, diminuer la pollution et promouvoir un changement positif. Un Million de femmes est aujourd'hui la plus grande organisation de femmes pour l'environnement en Australie et comptait, en 2013, plus de 80000 femmes engagées à réduire leur impact sur la Terre en réduisant la pollution au carbone de 100000 tonnes. Aujourd'hui, la campagne compte plus de 220000 membres et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Lorsque la campagne aura atteint son objectif d'un million de femmes engagées à réduire 1 million de tonnes de pollution au carbone, cette action sera équivalente à la suppression de 240000 voitures de la circulation pendant un an. Afin d'atteindre son objectif, Un Million de femmes a aidé et soutenu de nombreuses campagnes et initiatives visant à étendre la portée et l'influence des femmes. Un Million de femmes débuta en Australie, mais s'est



depuis étendu à d'autres pays, répétant le même message pour les femmes partout dans le monde : consommer et gaspiller moins permet à tout le monde d'avoir une meilleure qualité de vie tout en préservant et en favorisant le bien-être environnemental.

Aperçu du projet

Plus qu'un simple nom, Un Million de femmes construit un mouvement permettant aux femmes de s'attaquer au changement climatique dans leurs foyers, sur leurs lieux de travail et au sein de leurs communautés en réduisant la pollution au carbone par le biais de petits changements de leurs habitudes.

Stratégies du projet :

- Autonomisation des femmes à prendre des mesures pour le changement climatique.
Cette campagne reconnaît la capacité des femmes à avoir un impact significatif sur la réduction de la pollution au carbone. Parce que les femmes prennent la plupart des décisions concernant les dépenses des ménages, elles ont une plus forte influence sur les initiatives d'économie d'énergie à l'échelle ceux-ci.
- Promouvoir un double message de bénéfices environnementaux et économiques.
Un million de femmes enseigne aux femmes qu'elles peuvent économiser de l'argent tout en adoptant un mode de vie durable. En 2011, Un Million de femmes fondaient *SAVE*, qui aide ses membres à conserver l'énergie et à réduire les déchets tout en économisant de l'argent grâce à des choix plus écologiques.
- Soutenir d'autres actions de campagne.
L'initiative Un Million de femmes a soutenu et lancé plusieurs campagnes complémentaires visant à amplifier l'impact des contributions et des actions féminines, comme la campagne «

Je déclare le récif en danger », attirant l'attention sur la santé déclinante de la Grande barrière de corail, le projet Pouvoir des femmes, utilisant des méthodes d'efficacité énergétique pour réduire la consommation d'énergie domestique, ou l'engagement des jeunes lors du Congrès mondial des parcs de l'UICN à Sydney, en 2014.

Résultats obtenus à ce jour :

- Les femmes sont mobilisées pour réduire la pollution au carbone.
En 2013, la campagne comptait plus de 80000 membres engagés à réduire plus de 100000 tonnes de pollution au carbone. Aujourd'hui, la campagne compte plus 220000 membres et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Lorsque l'objectif de mobiliser un million de femmes pour une réduction d'un million de tonnes de pollution au carbone sera atteint, cela équivalra à 240000 voitures retirées de la circulation pendant un an.
- Bénéfices économiques pour les femmes.
Le programme *SAVE* a attiré plus de 1500 participants autour d'un thème mensuel pour économiser de l'argent et avoir un impact positif sur la planète, comme : nourriture, conduite, énergie, vêtements, shopping, construire et investir. En outre, les participants disposent aussi d'un guide pratique pour économiser 1000USD par an sur les factures domestiques par le biais d'activités de réduction des déchets.
- Accroître la visibilité des questions clés ainsi que la participation et l'action des femmes et des jeunes.
Un Million de femmes a mené et soutenu plusieurs initiatives couronnées de succès :
 - La campagne « Je déclare le récif en danger » a recueilli 54804 signatures, mettant la santé déclinante de la Grande barrière de corail sur le devant de la scène internationale.



- Le projet « Pouvoir des femmes » a permis à dix femmes d'utiliser des technologies d'économie d'énergie pour réduire leur consommation d'énergie domestique de 20%. A la fin de la campagne, toutes les femmes avaient dépassé cet objectif, certaines de plus de 50%.
- Un Million de femmes organisa une session lors du Congrès mondial des parcs en 2014, visant à promouvoir « la voix des jeunes sur le changement climatique ». Six étudiants

rejoignirent la délégation d'Un Million de femmes et furent déclarés « Voix de demain ».

Pour plus d'informations :

Site Web de soumission du Mouvement pour le changement :

http://unfccc.int/secretariat/momentum_for_change/items/7844.php

Site Web d'Un Million de femmes :

<http://www.1millionwomen.com.au/>

L'approche « du massif au récif » dans la gestion de la pêche dans les États fédérés de Micronésie

Une approche intégrée et sensible au genre à la gestion des ressources côtières

*Secrétariat de la Communauté du Pacifique (CPS),
composante du Programme d'adaptation aux changements climatiques dans les îles de la région du Pacifique.*





La surpêche et la gestion non durable des terres ainsi que les menaces liées au changement climatique, telles que la hausse des températures et l'acidification des océans, met en péril les populations de poissons. La diminution de la pêche a un impact particulièrement négatif pour les États fédérés de Micronésie, dont la population dépend principalement du poisson pour ses protéines. Pour répondre aux pénuries actuelles et futures, les communautés de Yap ont adopté une approche « du massif au récif » pour la gestion des ressources, impliquant une évaluation des pratiques terrestres et maritimes afin d'étudier leurs interconnexions. La pêche n'étant pas une activité traditionnellement pratiquée par les femmes, celles-ci furent écartées de toutes les discussions initiales. Cependant, après s'être rendu compte que les activités agricoles assignées aux femmes avaient une incidence en aval, sur le poisson, il devint évident que leur participation était indispensable à une solution « du massif au récif » efficace. Cette approche holistique à la résolution de problèmes a ouvert la voie pour que le projet actuel et les projets futurs soient inclusifs et sensibles au genre grâce à des analyses de genre, des dialogues de partage des connaissances entre hommes et femmes et une représentation égale au sein des comités de projet.

Aperçu du projet

Grâce à une planification sensible au genre et au partage des connaissances, les communautés de Yap (Micronésie) prennent des mesures pour une approche « du massif au récif » efficace de gestion de la pêche et aident les futurs projets à mieux inclure les femmes des communautés.

Stratégies du projet :

- Comprendre la dynamique de genre locale.
Grâce à une analyse de genre, ce projet et les projets futurs, peuvent évaluer les différences dans les rôles, les responsabilités et les capacités décisionnelles des hommes et des femmes et identifier efficacement les écarts de genre existant au sein des stratégies afin de renforcer les capacités des femmes.
- Partage d'expériences et de connaissances sur le genre.
Faciliter le dialogue entre les hommes et les femmes des communautés et inclure les femmes au sein des comités de projets contribue à élargir les idées pour la protection des ressources côtières et la mise en œuvre de stratégies de gestion efficaces des ressources.
- Évaluer les impacts en amont et en aval.
En abordant ce problème de manière holistique, ce projet peut permettre de mieux comprendre les problèmes et de créer des solutions plus efficaces pour remédier au déclin des populations de poissons.

**Résultats obtenus à ce jour :**

- Une plus grande capacité pour la participation des femmes.
Les femmes sont plus engagées dans le processus décisionnel, permettant une meilleure compréhension de la gestion durable des terres et de ses impacts sur la sécurité alimentaire.
- Des écosystèmes marins en meilleure santé.
En évaluant les impacts de la gestion terrestre sur la santé des récifs coralliens, la communauté a pu identifier l'augmentation de la sédimentation provenant des activités agricoles comme l'une des principales raisons expliquant la diminution des populations de poissons, et peut désormais mettre en place des solutions efficaces à ce problème.

Lacunes/défis :

- Bien que les femmes soient propriétaires agricoles primaires, ce sont encore les hommes qui prennent les décisions sur la gestion des terres et des ressources, limitant sévèrement la capacité des femmes. Une meilleure compréhension de la valeur des connaissances sexospécifiques peut aider à gagner le respect et augmenter le pouvoir de décision des femmes.

Pour plus d'informations :**Boîte à outils du Pacifique sur le genre et le changement climatique :**

<http://pacificclimatechange.net/images/Documents/toolkit%20all%20in%20one%20pdf%20final%20copies.pdf>

Plus d'informations sur le Programme d'adaptation au changement climatique dans la région des îles du Pacifique :

<https://www.giz.de/en/worldwide/14200.html>



International et régional

Intégration du genre dans le développement des capacités sur la REDD+

Autonomisation des parties prenantes communautaires en Asie

Centre pour les personnes et les forêts (RECOFTC), en collaboration avec près de 20 partenaires, y compris des ministères, des ONG et des organisations de terrain et de femmes



Bien que le débat mondial sur le changement climatique et la REDD+ ait rapidement progressé au cours des dernières années, la complexité du sujet et l'accessibilité d'informations pertinentes sur le changement climatique et la REDD+ ont limité la participation active des femmes locales dans ce débat. Ceci les a empêchées de mettre en avant leurs aspirations et leurs préoccupations, les rendant, au

bout du compte, plus vulnérables au changement climatique en comparaison avec leurs homologues masculins, y compris dans les cinq pays cibles de ce projet : Indonésie, Laos, Myanmar, Népal et Viêt-Nam. Dans toute l'Asie, comme ailleurs, la vulnérabilité des femmes au changement climatique est encore aggravée par les pratiques socio-culturelles discriminatoires, une incidence plus élevée de la



pauvreté, le manque d'accès et de contrôle sur les ressources naturelles, les nouvelles connaissances et technologies et l'insuffisance des crédits financiers. Cela signifie que les femmes ont moins de ressources pour faire face aux catastrophes naturelles et aux dérèglements climatiques saisonniers ou périodiques. En plus du renforcement de leurs rôles traditionnels, la capacité des femmes à diversifier leurs moyens de subsistance et donc, leur capacité à accéder à des emplois rémunérateurs, commence à diminuer. En outre, en raison de leur capacité relativement faible, d'un manque de connaissances et d'un accès insuffisant à l'information sur le changement climatique et ses conséquences, les femmes sont insuffisamment représentées dans les processus décisionnels clés, renforçant encore leur exclusion du débat global sur le changement climatique et sur la REDD+. Reconnaissant ces lacunes de capacités liées au genre, le projet de renforcement des capacités locales sur la REDD+ a pour but de développer la capacité des parties prenantes locales, permettant aux femmes de participer activement au processus politiques et de planification de la REDD+, leur permettant ainsi de tirer profit des bénéfices potentiels de la REDD+ pour le développement socio-économique local. S'agissant spécifiquement de l'égalité de genre dans le développement des capacités sur la REDD+, le projet a suivi une approche systématique afin d'identifier les lacunes dans les connaissances et partager efficacement l'information essentielle. Rien qu'en 2014, 1500 femmes ont bénéficié de formation sur ces questions, parmi un total de plus de 3000 personnes à l'échelle locale et nationale. Sur l'ensemble des trois phases du projet, 40000 participants locaux ont été mobilisés.

Aperçu du projet

Ce projet s'assure que les acteurs locaux en Asie soient capables de contribuer activement aux processus politique et de planification de la REDD+ en participant et en communiquant leur point de vue de façon efficace aux responsables politiques et en mesure de tirer parti des avantages potentiels de la REDD+ pour le développement socioéconomique local, notamment grâce à un développement des capacités sensibles au genre.

Stratégies du projet :

- Réaliser une évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités (CDNA).
C'est une étape indispensable à l'identification des insuffisances au sein des parties prenantes cibles, l'état actuel d'intégration du genre dans le secteur forestier et les approches et les méthodes pour combler ces insuffisances de capacités.
- Promotion du genre dans les accords de partenariat.
Une série d'activités de développement des capacités fut organisée afin de promouvoir l'intégration du genre au sein des organisations partenaires, ainsi que pour collaborer avec les organisations travaillant sur la promotion de l'intégration du genre dans le secteur de la gestion des ressources naturelles.
- Utiliser un modèle de renforcement des capacités en cascade.
Sur la base des résultats du CDNA, divers programmes de développement des capacités furent conçus et mis en œuvre selon une approche en cascade, visant à établir une masse critique de personnes-ressources au sein du pays et d'assurer ainsi la durabilité du développement des capacités sur la REDD+. Cette approche est également utilisée pour documenter les préoccupations et



les problèmes locaux et pour les partager avec les décideurs et autres parties prenantes à l'échelle nationale et infranationale.

- Utiliser des outils innovants.

Diverses méthodes d'apprentissage participatif et expérimental furent utilisées lors des programmes de formation, ainsi que des outils adaptés aux différentes cultures, tels que les spectacles de marionnettes, le théâtre de rue, les chansons et les pièces de théâtre. Ces types d'outils novateurs utilisés dans un cadre informel permirent de toucher un groupe plus large de femmes, susceptibles d'être moins éduquées ou lettrées.

- Développement d'outils d'enseignement conviviaux, intégrant les connaissances et l'expérience des participants.

Des produits de communication simples et faciles à comprendre furent créés pour soutenir le développement des capacités locales, y compris des affiches, des livrets de questions et réponses, des émissions de radio et de courtes vidéos. Utilisés pour promouvoir l'apprentissage expérientiel et présentant des expériences pratiques et des exemples tirés de la vie des participants, ils permirent de simplifier la complexité de la REDD+ par des illustrations tirées de la « vraie vie ».

- Consultations multipartites.

Une série de discussions multipartites fut entreprise, visant principalement à documenter les aspirations et les préoccupations des acteurs locaux afin de les communiquer aux décideurs politiques, favorisant ainsi des droits plus forts et l'autonomisation des femmes dans le discours politique sur la REDD+.

Results include:

- Amélioration des compétences sur le genre à plusieurs niveaux.

Grâce à une approche en cascade, des formations de formateurs furent organisées à l'échelle nationale et infranationale, les participants formés devenant ainsi formateurs pour les autres programmes de formation. Cette méthode s'est avérée être un moyen efficace pour renforcer le potentiel de durabilité des efforts de développement des capacités ainsi que les compétences de leadership des femmes.

- Excellente participation des femmes.

Partant d'un objectif initial d'au moins 30% de participation des femmes, le projet a finalement atteint 41% de participation féminine sur l'ensemble de ses formations.

- Mise en place de groupes de femmes.

La commune de Gung Re, dans la province de Lam Dong au Viêt-Nam, a établi un groupe de gestion et de protection des forêts uniquement composé de femmes après avoir assisté à une formation sur l'intégration du genre. Le groupe monte la garde et joue un rôle très important dans la protection de la forêt communautaire, contribuant non seulement à réduire et à surveiller les coupes d'arbres (parfois faites par les maris ou les enfants), mais initiant aussi de nouvelles plantations pour restaurer les zones dégradées.

- Ateliers d'experts pour les décideurs nationaux.

Une série d'ateliers d'experts à l'échelle nationale a été organisée sur la situation actuelle et les défis de l'intégration du genre dans le secteur forestier et de la REDD+, identifiant les lacunes entre les principales parties prenantes et permettant de recueillir les propositions d'approches et de méthodes pour les combler.



- Organisation d'activités de sensibilisation.
Conformément à l'approche en cascade, une série d'activités de sensibilisation fut organisée à échelle locale, certaines d'entre elles incluant hommes et femmes, alors que d'autres étaient exclusivement réservées aux femmes.

Lacunes/défis :

- La compréhension fondamentale du genre et de son intégration doit être renforcée. Le manque d'exemples concrets d'intégration du genre et la diffusion des résultats et des impacts de telles initiatives est un obstacle.
- La mise en œuvre des politiques d'intégration du genre est faible ou nulle, en particulier dans le secteur forestier, et principalement en raison

d'un manque de ressources dédiées et de la faible capacité des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de ces politiques.

- Données de recherches insuffisantes : de meilleures données sont nécessaires pour la conception de plans d'intégration du genre dans certains pays comme le Laos ou le Myanmar.

Pour plus d'informations :

Contact : Dr. Chandra Shekhar Silori et

Ms. Kanchana Wiset chandra.silori@recoftc.org

Voir : www.recoftc.org or <http://www.recoftc.org/project/grassroots-capacity-building-redd>

Femmes ingénieurs solaires en Afrique et en Asie

Autonomisation des femmes rurales pour une électrification solaire hors réseau

Une initiative conjointe du Programme de petites subventions (SGP) du PNUD FEM et du Barefoot College pour l'électrification solaire.





Les communautés des zones rurales reculées dépendent principalement du kérosène ou du bois de chauffage pour leurs besoins énergétiques de base, augmentant la pression sur l'environnement local où les ressources forestières sont rapidement détruites. Le renforcement des capacités des communautés locales pour construire et exploiter des technologies solaires contribuera à la réduction de la pauvreté, à l'égalité de genre et à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation et des services de santé. Les femmes peuvent jouer un rôle de catalyseurs dans cette transformation. Le Programme de petites subventions (SGP) du PNUD FEM s'est associé au *Barefoot College* en 2008 pour soutenir des projets pilotes de « Femmes ingénieurs solaire » en Afrique et en Asie. Dans cette initiative conjointe, le SPG du FEM fournit aux communautés un appui technique et un financement pour des kits de panneaux solaires, tandis que le *Barefoot College*, pionnier dans la diffusion de technologies dans les régions éloignées, propose une formation de six mois pour les femmes bénéficiaires sur leur campus de Tilonia, en Inde. Les résultats sont révélateurs, réduisant à la fois les émissions de CO₂ et renforçant l'autonomisation des femmes en tant que dirigeantes et entrepreneurs en technologie.

Aperçu du projet

Ce projet vise à renforcer les capacités locales pour installer une électrification « hors réseau » dans les communautés rurales, en utilisant une énergie solaire propre et à faible coût. Le projet génère de multiples avantages incluant la réduction de la dégradation environnementale, la promotion du développement durable et l'appropriation par la communauté, l'amélioration de la santé, de l'éducation, du niveau et la qualité de vie et l'autonomisation des femmes.

Stratégies du projet :

- Se concentrer sur l'autonomisation économique des femmes.
Après leur formation, les femmes ingénieurs solaires se chargent des tâches d'installation, de réparation et d'entretien des kits d'énergie solaire en échange d'un salaire versé par le Comité solaire du village.
- Favoriser la mise en œuvre locale.
Une fois le projet approuvé et les fonds mobilisés, la communauté forme un Comité solaire dans le village pour le gérer. Ceci comprend les négociations budgétaires et la collecte des redevances, la sélection des candidates à la formation en ingénierie solaire et la mise en œuvre d'un atelier sur l'électronique rurale.
- Promouvoir un leadership propre à chaque pays.
Des coordonnateurs nationaux et des comités directeurs ont été mobilisés dans 18 pays d'Asie, du Pacifique et d'Afrique afin de développer les partenariats avec d'autres partenaires de développement et programmes de pays.
- Promouvoir l'appui à l'échelle communautaire.
Le projet prend en charge le suivi, l'évaluation et le plaidoyer pour que le concept de projet soit répliqué à l'échelle de la communauté.

Résultats obtenus à ce jour :

- Femmes techniquement formées.
Le projet a formé 71 femmes ingénieurs sociales, qui ont électrifié 53 villages fournissant un éclairage à plus de 22739 bénéficiaires au sein de plus de 3778 ménages, en plus d'un éclairage communal dans les écoles, les hôpitaux, les bureaux de l'administration locale, les édifices religieux et les centres communautaires, ainsi que dans les usines de transformation des aliments.



- Résultats économiques positifs pour les femmes.
Des économies substantielles dans les dépenses en kérosène et en batteries ont été réalisées, ainsi qu'en ce qui concerne les activités économiques après la tombée de la nuit, avec un impact significatif sur la génération de revenus par les femmes et l'activité économique à l'échelle communautaire.
- Statut social amélioré pour les femmes.
Les femmes ingénieurs solaires ont créé des conditions de vie meilleures pour elles-mêmes.
- Augmentation de l'utilisation de l'information et de la technologie.
Après que les villages soient électrifiés et que chaque ménage reçoive une prise électrique pour recharger les téléphones mobiles, les membres de la communauté purent bénéficier d'un accès plus large à des informations audio et vidéo, utilisant cette information pour les activités de collecte et pour l'éducation.
- Possibilités d'éducation plus étendues.
Certaines communautés du Bhoutan et du Ghana ont installé des kits d'énergie solaire dans les bâtiments scolaires et beaucoup d'autres ont commencé à organiser des classes d'alphabétisation pour adultes, des programmes éducatifs audiovisuels ou pour les télévisions communautaires. L'impact sur l'éducation des enfants a également été spectaculaire, ceux-ci pouvant étudier après la tombée de la nuit et

les communautés disposant d'une plus grande flexibilité pour organiser leur temps.

- Amélioration de la santé.
Le projet a permis une réduction de l'exposition aux vapeurs toxiques et des risques d'incendie liés au kérosène, au bois de chauffage et au diesel, et l'éclairage a également permis d'améliorer la sécurité et l'hygiène de base.
- Diminution des impacts environnementaux.
Les évaluations ont montré que l'utilisation de l'énergie solaire a conduit à une diminution de la consommation de kérosène et de bois de chauffage, réduisant les émissions de CO₂, la déforestation et la dégradation des terres, et contribuant à la diminution de la pollution atmosphérique.

Lacunes/défis :

- Le financement est limité pour élargir et reproduire ce projet à plus grande échelle dans les communautés rurales et éloignées où la connexion au réseau national ne sera pas possible avant longtemps.

Pour plus d'informations :

Contact : ana.maria.currea@undp.org

Voir : <https://sgp.undp.org/>



Expansion des technologies rurales pour les femmes agricultrices en Afrique orientale et australe

Soutenir la résilience des femmes rurales grâce à l'échange d'innovations technologiques

Bureau régional de l'ONU Femmes pour l'Afrique orientale et australe, en partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) et l'Union africaine.



Dans la région d'Afrique orientale et australe (ESA), d'innombrables innovations à petite échelle dirigées par les femmes sont mises en œuvre chaque jour, contribuant à une amélioration de la productivité agricole, des moyens de subsistance et de la nutrition domestique. Toutefois, ces activités pionnières ont tendance à se développer de façon isolée, bien qu'elles représentent des opportunités essentielles qui devraient être partagées, incubées et étendues, notamment car des études ont montré que l'élimination des obstacles liés au genre et l'autonomisation des femmes dans l'agriculture afin que celles-ci s'engagent pleinement dans les économies régionales peuvent accélérer la croissance, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité

alimentaire. C'est dans cette optique que s'est tenue la Foire régionale d'échanges de technologies des femmes rurales, dans le cadre de l'initiative Femmes africaines et technologies (AWIT), en octobre 2014, afin de promouvoir les technologies et les innovations soutenant les exploitantes agricoles rurales et rassemblant les innovateurs, les décideurs, les universitaires, les producteurs d'aliments, les investisseurs, les fournisseurs de services financiers et autres innovateurs technologiques.

Le but ultime d'AWIT est de fournir aux femmes un accès aux technologies améliorant les rendements agricoles, les revenus et la sécurité alimentaire, éliminant les déchets alimentaires, tout en diminuant



les apports de main-d'œuvre et de temps, favorisant ainsi l'autonomisation économique des femmes. Grâce à des partenariats novateurs et accélérés et d'un suivi des progrès en temps réel, AWIT prend également en charge la participation des femmes dans l'agriculture, améliorant leur résilience ainsi que leur gestion du temps. L'initiative est guidée par l'observation du fait qu'il existe une grande variété de solutions intelligentes pour le climat, et une quantité écrasante de besoins définis pour ces solutions, en particulier parmi les femmes rurales, mais que l'offre et la demande doivent être mises en relation.

Aperçu du projet

Grâce à la promotion de technologies et d'innovations soutenant les exploitantes agricoles rurales de petite taille, le projet vise à élaborer des stratégies pour intensifier les technologies transformatrices, favorisant ainsi la productivité agricole, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition des ménages, accélérant l'autonomisation économique des femmes et renforçant la résilience des communautés rurales.

Stratégies du projet :

- Identification et échange des innovations entre femmes.
Le projet visait à promouvoir les technologies répondant particulièrement aux besoins des agricultrices,
- Organiser un atelier de développement.
Un atelier réunissait les experts et les acteurs de l'ONU, du secteur privé, des institutions financières, du gouvernement, des institutions de recherche et autres, afin d'élaborer une stratégie pour le déploiement de technologies transformant la vie des femmes rurales,

- Organiser des consultations avec les parties prenantes et les partenariats.
Des rencontres entre les différents acteurs et partenaires permirent de définir une stratégie de mise en œuvre du programme.

Les résultats comprennent :

- Foire régionale d'échanges de technologies pour les femmes rurales.
Plus de 100 inventeurs provenant de 14 pays de la région ESA présentèrent leurs technologies et démontrèrent des façons abordables d'augmenter la productivité, d'atténuer le changement climatique, d'améliorer les revenus et la valeur ajoutée, d'améliorer la nutrition, de gagner du temps et de réduire les pertes après récolte.
- Sensibilisation plus large.
La Foire d'échanges permit d'attirer l'attention politique et de mobiliser des ressources conséquentes pour les femmes dans l'agriculture, et fournit un tremplin pour de futures actions politiques et de programmation.
- Création d'une Alliance mondiale pour les prochaines étapes.
Le Groupe de promotion Bellagio Technology, opérant à travers l'initiative Femmes africaines et technologies (AWIT) en cours d'évolution, est en train d'élaborer une stratégie pour l'intensification des technologies.

Lacunes/défis :

- Un plan de déploiement des technologies, de financement et d'élargissement de l'initiative est encore nécessaire.



Pour plus d'informations :

Contact : asa.torkelsson@unwomen.org ou flavia.ciribello@unwomen.org

Programme d'apprentissage sur l'adaptation (ALP) pour l'Afrique

Autonomisation des femmes grâce à des associations villageoises d'épargne et de crédit pour renforcer la résilience des ménages et promouvoir l'égalité de genre

CARE International



Depuis 2010, le Programme de formation à l'adaptation (ALP) pour l'Afrique de CARE travaille dans 40 communautés du Ghana, du Kenya, du Mozambique et du Niger afin d'augmenter la capacité des ménages vulnérables à s'adapter au changement climatique grâce à l'adaptation communautaire (CBA). Un élément essentiel de cette approche réside dans la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes au sein de la société, celles-ci compromettant les droits et affectant la capacité d'une communauté ou d'un ménage à s'adapter et à maintenir ses moyens

de subsistance en réponse aux effets du changement climatique. La sphère d'influence souvent limitée des femmes sur les décisions d'adaptation et leur manque de contrôle généralisé sur les ressources de subsistance les plus prisées ont tendance à ne pas être pris en compte par les programmes d'adaptation qui peuvent, par inadvertance, approfondir les inégalités de genre et souvent augmenter la charge de travail des femmes. Les dynamiques de genre dans la division du travail, le pouvoir décisionnel et l'accès aux espaces et aux services publics, par



exemple, sont souvent négligés, et le contexte dans lequel se déroule la programmation de l'adaptation est donc souvent mal compris. En favorisant une compréhension des questions de genre à tous les niveaux de la CBA, l'ALP s'assure que les différentes contributions à l'adaptation soient valorisées et que les groupes socio-économiques les plus vulnérables soient habilités à prendre des mesures adaptatives et à faire valoir leurs contributions à l'échelle locale, nationale et internationale.

L'ALP priorise les interventions de CBA visant à répondre aux inégalités de genre et à améliorer la capacité d'adaptation des hommes et des femmes. Une de ces activités consistait à mettre en œuvre des associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA). Bien que bon nombre des interventions eurent d'importants effets sur l'ensemble des communautés avec lesquelles l'ALP travaillait pour ce projet, les VSLA eurent un impact sur les relations de genre, l'équité et la capacité d'adaptation dans toutes les communautés de l'ALP. Les VSLA, grâce à des programmes d'épargne et de petits prêts, permettent aux individus de réunir le capital nécessaire à la diversification de leurs moyens de subsistance vers des options plus « sensibles au climat ». Ciblant principalement, mais pas exclusivement, les femmes, les VSLA ont fourni des plateformes pour l'émancipation économique et sociale des femmes, favorisant des impacts significatifs sur l'estime de soi, l'autonomie et la confiance en soi de ces femmes, ainsi que le respect et le soutien des hommes pour leur autonomisation. Les VSLA ont contribué à renforcer les compétences en gestion financière et à offrir de nouvelles opportunités pour les individus qui, à leur tour, ont pu renforcer la résilience et l'égalité de genre au sein des ménages.

Aperçu du projet

En mettant en place une compréhension des questions de genre à tous les niveaux des activités communautaires d'adaptation (CBA), l'ALP pour l'Afrique contribue à renforcer l'égalité hommes-femmes et la résilience des ménages face au changement climatique.

Stratégies du projet :

- Intégrer une compréhension des dynamiques locales et des inégalités de genre dans la programmation.
Afin de renforcer le rôle et la participation des femmes aux activités de CBA et favoriser la reconnaissance de la valeur de l'égalité de genre pour la résilience des ménages et des communautés, l'ALP chercha à intégrer le genre dans toutes ses activités grâce aux stratégies suivantes :
 - Entreprendre des exercices d'analyse autonome du genre à différents stades pendant les activités ;
 - Intégrer le genre dans l'analyse participative de la vulnérabilité climatique pour une planification efficace de l'adaptation locale. Par exemple, en réalisant une analyse de la vulnérabilité climatique et des capacités (CVCA), assurant la participation des hommes et des femmes et identifiant les questions de genre dans l'adaptation climatique ; et
 - Intégrer des données analytiques sur le genre dans la gestion adaptative des actions de CBA.
- Intégration du genre dans les approches de CBA.
Afin d'améliorer la capacité d'adaptation des femmes et des hommes, tout en tenant compte des dynamiques locales de genre, l'ALP mit la priorité sur les approches de CBA suivantes :
 - Plans d'action d'adaptation communautaire (CAAP) ;



- Planification participative de scénarios (PSP) pour la communication de prévisions climatiques saisonnières ;
- VSLA ;
- Formation agricole appropriée, telle que les écoles pratiques d'agriculture ;
- Systèmes de suivi communautaires ; et
- Approches innovantes à la communication, comme les téléphones portables et les radios.

Résultats obtenus à ce jour :

Bien que bon nombre des approches eurent de considérables impacts sur l'ensemble des communautés avec lesquelles l'ALP a travaillé pour ce projet, les VSLA eurent notamment un impact sur les relations de genre, l'équité et la capacité d'adaptation dans toutes les communautés de l'ALP.

- Les femmes ont accès aux ressources financières.
Les VSLA permettent aux femmes d'accéder à des ressources d'épargne et à de petits prêts afin de financer des initiatives économiques comme la gestion des terres, mais aussi d'assumer les coûts sociaux et domestiques. L'accès au crédit a permis aux femmes de prouver qu'elles peuvent entretenir et faire un usage productif de la terre.
- Les femmes sont plus autonomes dans les initiatives de résilience climatique.
Les femmes sont maintenant en mesure d'accéder aux ressources et de gagner de l'argent grâce à la gestion des terres et autres activités génératrices de revenus résilientes au climat. Ceci transforme le rôle des femmes au sein des ménages et favorise un plus grand respect de la part des hommes, conduisant à une prise de décision plus collaborative, qui contribue, à son tour, à des ménages plus résilients et plus sûrs.
- Les femmes ont bénéficié d'émancipation sociale.
Les VSLA ont permis de renforcer la solidarité

du groupe et de promouvoir la confiance en soi et l'autonomie, favorisant des changements de comportement chez les femmes, tels qu'un poids plus important dans les processus décisionnels, l'accès amélioré aux espaces publics et l'utilisation de téléphones mobiles.

- Les hommes voient les rôles et les contributions des femmes différemment.

Les hommes commencent à valoriser l'autonomisation des femmes de façon différente, incitant certains d'entre eux à contribuer différemment, eux-mêmes, et à changer leurs propres rôles et visions sur la façon dont les hommes devraient se comporter.

Lacunes/défis :

- Une meilleure compréhension de la façon construire les aspirations des femmes et des hommes et d'encourager l'innovation est encore nécessaire dans de nombreuses communautés. Un travail continu sur l'amélioration de l'accès au pouvoir et à une base d'actifs peuvent aider à aborder cette situation.
- Il est encore nécessaire de dépasser la sensibilité au genre pour aller vers une transformation du genre. Ceci est difficile à réaliser en seulement quelques années et nécessite une approche et une vision à plus long terme.
- Les communautés les plus marginalisées sont encore difficiles à atteindre par le biais de ces programmes. La mise en réseau et la sensibilisation sont nécessaires pour élargir et inclure plus de personnes.
- La limitation de la liberté de mouvement des femmes a des conséquences sur leur capacité à s'adapter. Si ceci s'améliore dans certains pays, la situation reste préoccupante dans d'autres.
- Bien que les choses progressent, l'accès inéquitable persistant aux technologies de l'information et de la



communication, couplé avec un niveau plus élevé d'analphabétisme et de charge de travail chez les femmes, limite leur capacité à utiliser ces nouvelles sources d'information.

- Un mauvais accès aux services de santé et aux informations sur la santé génésique et sexuelle affecte la capacité des femmes à s'adapter.
- Bien que la participation des femmes au sein des instances de la communauté puisse être encouragée, celles qui se font le plus entendre et interagissent dans les milieux mixtes sont souvent critiquées pour leur insubordination et risquent l'exclusion sociale ou la violence. Ces cas montrent que les interventions impliquant les femmes et les

hommes autour de thèmes particuliers comme l'adaptation ont des implications sur d'autres aspects de la vie des femmes et doivent être abordées en toute connaissance de cause.

Pour plus d'informations :

Contact: Nicola Ward,

nward@careclimatechange.org

Voir : <http://careclimatechange.org/our-work/alp/> ou <http://insights.careinternational.org.uk/publications/gender-in-care-s-adaptation-learning-programme-for-africa>

Réseau international de permaculture en Afrique, en Méditerranée et au Moyen-Orient (IPNAMME)

Autonomisation des femmes pour accroître la sécurité alimentaire et les relations internationales grâce à des activités de permaculture

Association International-Curricula Educators (ICEA) avec la Ferme de recherche Moringa, IDEAS pour l'Ouganda, Vision panafricaine pour l'environnement, Reading Hamlets, l'Association jeunesse sportive de Githunguri et ICEA Academic Resources UK Ltd.





Approche holistique à l'environnement, la permaculture est un concept écologique et sociétal régénérateur et dynamique, simulant les processus d'équilibre de la nature et interagissant avec ceux-ci de façon constructive. A ce titre, il est de plus en plus populaire au sein des communautés du monde entier. L'association *International-Curricula Educators* (ICEA), ainsi que de nombreuses autres organisations partenaires, vise à mettre en relation les fermes pédagogiques et les centres de formation en permaculture actuels et potentiels en Afrique, en Méditerranée et au Moyen Orient, afin de les connecter entre eux et au reste du monde, dans le cadre de ses engagements pour « *L'avenir que nous voulons* », lors de la conférence Rio+20. Le projet vise à accroître la sécurité alimentaire dans les communautés tout en renforçant les liaisons internationales et la promotion des cultures à haute valeur ajoutée. Le projet profite également de cette opportunité pour favoriser l'autonomisation des femmes en tant que responsables des activités et insiste sur l'importance des droits de l'homme, de la paix, de la tolérance et de l'égalité de genre dans les communautés pratiquant la permaculture. Malgré les bouleversements politiques au Moyen-Orient où ICEA était basée, le projet est en plein essor, mobilisant les membres des communautés pour en faire des éducateurs, des formateurs et des agriculteurs. Le projet fut aussi utile dans l'élaboration de modèles de résilience et de croissance durable pouvant être répliqués dans d'autres régions. Grâce à la mise en réseau, à l'éducation et à la formation, la permaculture continuera de croître et de prospérer dans ces régions et à se propager à d'autres communautés.

Aperçu du projet

Le Réseau international de permaculture en Afrique, en Méditerranée et au Moyen-Orient (IPNAMME) cherche à connecter les acteurs internationaux participant à des activités de permaculture tout en communiquant l'importance des droits de l'homme, de la paix, de la tolérance et de l'égalité de genre, en favorisant la disposition humaine naturelle à prendre soin de la terre, de la nature et de la biodiversité.

Stratégies du projet :

- Promouvoir la perspective unique du mouvement de permaculture.

Le projet est conçu autour des deux aspects de circularité et de complexité :

- La circularité de la finance :

Deux types de programmes éducatifs à bas coût sont déployés pour soutenir chaque projet. L'un pour la génération de revenus et la diffusion mondiale, et l'autre pour la sensibilisation et le développement communautaire. De cette façon, les projets deviennent autonomes ;

- Circularité de l'auto-réforme (résilience) :

Les projets sont exécutés par les représentants des communautés locales, en partenariat avec les entités gouvernementales ; et

- Complexité :

Les projets sont conçus sur la base de la gestion intégrée des ressources (p. ex., la mise en œuvre de concepts d'économie circulaire pour la gestion des déchets, la promotion de cultures de grande valeur, etc.) et le leadership intégré (c.-à-d., la gestion intégrée encourageant la créativité et minimisant les coûts).

**Résultats obtenus à ce jour :**

- Transformation de la communauté.
Les modèles créés par l'initiative et autres activités pertinentes de l'association *International-Curricula Educators* ont non seulement transformé les entreprises et les exploitations agricoles mais ils ont également créé des modèles de résilience et de croissance durable à petite échelle pouvant être répliqués.
- Renforcement de capacités pour les femmes et les filles.
IPNAMME met l'accent sur l'éducation des filles, la formation des femmes en matière d'agriculture biologique, l'autonomisation des femmes à travers le sport, les réseaux sociaux, la mise en réseaux et le soutien motivationnel pour que les filles et les femmes prennent le contrôle de leur vie et de leur bien-être. Dans son développement, le projet continue à recueillir des fonds afin d'aider les femmes à posséder des terres.
- Résultats favorisant plus d'engagement.
L'initiative est aujourd'hui active et en plein essor, en particulier dans les zones ayant souffert de conflits politiques. De plus en plus de jeunes enthousiastes et de membres des communautés dans les pays comme le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda sont intéressés et rejoignent le projet en tant qu'éducateurs/formateurs ou en tant qu'agriculteurs (hommes et femmes).

Lacunes/défis :

- Le plus grand défi au succès et à la croissance d'une organisation n'est pas le manque de ressources mais la gestion des synergies entre ces ressources, y compris des ressources humaines. Les personnes possédant un sens de l'altruisme et un sentiment de responsabilité envers la préservation de l'environnement et des autres sont donc la plus précieuse de toutes les ressources.
- Les lois régissant les différents secteurs diffèrent grandement. L'orchestration du leadership entre le secteur privé et la société civile reste un grand défi.
- Les bouleversements politiques et les guerres civiles sont le plus grand défi à la résilience, à la croissance et au développement communautaire.
- Un fonds spécial encourageant l'utilisation de l'énergie solaire afin que celle-ci deviennent rentable par rapport aux autres options énergétiques est nécessaire.
- Un défi persistant existe pour l'autonomisation des femmes, chaque fois que le changement sociétal entre en contradiction avec la tradition. Ceci nécessite de la patience, beaucoup de travail et plus de ressources. Promouvoir l'égalité de genre en encourageant le leadership est une façon d'obtenir un changement.

Pour plus d'informations :

Contact : Gihan Sami Soliman,
g.ssoliman@hotmail.co.uk

Voir : <https://sites.google.com/site/ipnamme/>



Influencer des politiques climatiques et d'agriculture non sexistes dans les pays d'Amérique latine

Renforcement des capacités des décideurs agricoles

Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et programme de recherche du GCRAI sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS)



L'Amérique latine est à un moment critique de son histoire, dans lequel de nombreux gouvernements et secteurs élaborent des stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Lorsque ces stratégies sont sensibles au genre, elles garantissent que les femmes et les hommes soient mieux préparés pour faire face au changement climatique. Ce projet soutient les décideurs afin de s'assurer que le genre soit intégré dans les politiques nationales, et plus précisément dans les plans nationaux d'adaptation et d'atténuation climatique, et que les négociateurs soient dûment préparés pour représenter leurs pays lors des réunions de négociations de la CCNUCC. Le projet vise à renforcer les capacités des décideurs afin de reconnaître et d'intégrer les préoccupations de genre lors de l'élaboration de politiques, y compris en

fournissant des outils techniques pour l'intégration du genre. La reconnaissance des unités de genre au sein des ministères de l'Agriculture (ou liées à ceux-ci) comme des alliés potentiels, et l'exploration des possibilités de coordination avec ces unités fut une des clés du succès, de même que la capitalisation des possibilités de collaboration avec d'autres organisations impliquées dans la planification sensible au genre du changement climatique, afin de tirer parti des réseaux et de l'expertise politique sur le genre. Tout aussi important, le projet favorise l'échange de connaissances en Amérique latine, travaillant avec plusieurs pays sur des sujets connexes (quand la plupart des acteurs interagissent généralement seulement au sein de leur propre pays).



Aperçu du projet

En favorisant la prise de conscience sur l'importance du genre dans les politiques de changement climatique, ce projet vise à permettre aux décideurs politiques et aux principaux acteurs régionaux impliqués dans l'agriculture et le développement rural d'intégrer le genre dans les politiques nationales.

Stratégies du projet :

- Renforcer les capacités des femmes.
Un atelier sur l'intégration du genre fut organisé avant la CDP20 de Lima, au Pérou, réunissant les représentants des organisations de développement rural et des ministères de l'Agriculture des pays cibles (Colombie, Pérou, Costa Rica, Nicaragua, Honduras, Guatemala et El Salvador) afin d'améliorer la compréhension du genre et la capacité des femmes à participer au processus décisionnel.
- Favoriser l'échange de connaissances Sud-Sud.
Le projet a favorisé l'apprentissage sur le genre, l'agriculture et le changement climatique grâce à la diffusion de bulletins contenant les réussites et les leçons apprises dans l'ensemble de la région, élargissant ainsi l'influence des outils techniques sur l'intégration du genre.
- Coordination avec les principaux acteurs dans l'ensemble de la société civile.
Les partenariats avec des organisations de la société civile permirent de promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre efficace de politiques adaptées aux intérêts et aux priorités des hommes et des femmes, à l'échelle locale.

Résultats obtenus à ce jour :

- Capacités des responsables politiques renforcées.
Les participants à l'atelier du projet ont démontré une compréhension améliorée des préoccupations de genre et de changement climatique en relation avec les questions de développement rural.
- Mobilisation des acteurs.
Les décideurs du secteur de l'agriculture se sont engagés dans le projet grâce à un atelier, un bulletin périodique et des produits de recherche spécifiques fournissant des lignes directrices et des contributions sur la façon d'intégrer le genre dans les politiques de changement climatique.
- Obtention de résultats d'intégration du genre dans les politiques sectorielles.
Le projet a fourni une assistance technique directe à trois ministères et départements des secteurs agricoles et environnementaux sur la façon d'intégrer le genre dans le développement de politiques et stratégies spécifiques sur le changement climatique.

**Lacunes/défis :**

- Il sera nécessaire d'élaborer des outils et des stratégies d'engagement spécifiques à certains responsables politiques, par exemple, ceux travaillant sur le changement climatique et ceux travaillant sur les questions de genre, étant donné le manque de collaboration observé entre ces unités.
- La rentabilité des ateliers doit être prise en considération et d'autres moyens de renforcement des capacités des décideurs devraient être étudiés.

Pour plus d'informations :

Contact : Jennifer Twyman j.twyman@cgiar.org

Voir : <https://ccafs.cgiar.org/es/themes/gender-and-equity>

Twitter : @genderciat

